



**HAL**  
open science

# La microfinance entre utilité sociale et performances financières : Le rôle des normes dans la gouvernance d'un secteur mondialisé

Florent Bédécarrats

► **To cite this version:**

Florent Bédécarrats. La microfinance entre utilité sociale et performances financières : Le rôle des normes dans la gouvernance d'un secteur mondialisé. Science politique. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2012. Français. NNT: . tel-00866895

**HAL Id: tel-00866895**

**<https://theses.hal.science/tel-00866895>**

Submitted on 27 Sep 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE  
ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCE POLITIQUE

Doctorat  
Science politique

**Florent Bédécarrats**

**La microfinance entre utilité sociale  
et performances financières**

**Le rôle des normes dans la gouvernance d'un secteur mondialisé**

Thèse dirigée par Madame le professeur **Josepha Laroche**

Soutenue le 22 juin 2012.

Jury :

**André Cartapanis**, professeur d'économie et de finances internationales à l'IEP  
d'Aix-en-Provence

**Isabelle Guérin**, chargée de recherche en économie à l'IRD

**Josepha Laroche**, professeur de science politique à l'Université de Paris I  
Panthéon-Sorbonne

**Pierre Muller**, directeur de recherche en science politique CNRS au Centre  
d'études européennes (rapporteur)

**Betty Wampfler**, professeur d'économie du développement à Montpellier  
SupAgro (rapporteur)

**Résumé :** En fournissant des services financiers aux pauvres et aux exclus du système bancaire traditionnel, la microfinance remplit une mission sociale et de développement tout en étant ancrée dans le secteur marchand. Cette ambivalence lui confère un statut atypique parmi les instruments de l'aide au développement. Elle bénéficie ainsi de soutiens fiscaux, financiers et réglementaires, tout en gardant une autonomie relative à l'égard des États et des bailleurs de fonds. Pour éclairer ce mode singulier de gouvernance, ont été examinées les interactions entre des acteurs publics et privés, à buts lucratifs et non lucratifs. Celles-ci portent notamment sur la définition de standards, codes de conduite, bonnes pratiques, chartes, labels, procédures d'audit, mesures de performance et autres critères visant à encadrer l'activité de ce secteur. L'objectif consistait à démontrer qu'au-delà de leurs spécificités techniques, les normes qui prescrivent ou évaluent l'action des IMF constituent le support de conceptions distinctes de ce qu'est et de ce que doit être la microfinance. Au travers de l'étude des référentiels qui sont venus encadrer la dimension financière, puis sociale, de ce champ mondialisé, cette thèse explicite ainsi les structures d'autorité qui l'organisent.

**Mots clés :** Économie politique internationale, microfinance, normes, évaluation, responsabilité sociale, performances financières

**Title :** **Microfinance and the balance between social and financial performance. The role of norms in governing a globalized industry**

**Summary:** Microfinance was designed as a development tool, but remains firmly anchored in the market economy. Its hybrid nature makes it unique among aid's instruments: microfinance benefits from subsidies, fiscal and regulatory support, while maintaining relative independence from governments and donors. To analyze its singular governance, we examine the interactions between its actors: both public and private as well commercial and non profit. This interplay is particularly oriented towards the definition of standards, codes, good practices, charters, labels, audit procedures, performance assessments, and other criteria aimed at regulating microfinance operations. Our purpose is to demonstrate that, beyond their technical specifications, norms that prescribe or evaluate MFIs' actions conceal different perceptions of what microfinance is, and what it should be. By studying the conventions used to supervise the financial, and subsequently, the social dimensions of this globalized field, this thesis deciphers the structures of authority that govern it.

**Keywords :** International political economy, norms, microfinance, evaluation, social responsibility, financial performance

Thèse réalisée à l'école doctorale de Science politique (ED 119) de l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05.

L'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

## Remerciements

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers Josepha Laroche, qui m'a donné la possibilité d'effectuer cette thèse et qui m'a accompagné au cours de son élaboration. Ma gratitude s'adresse également à Cécile Lapenu, directrice de CERISE, qui m'a permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions. Elle s'étend à l'ensemble des collègues qui ont nourri cette réflexion et en particulier à Christian Baron, Emmanuelle Bouquet, Frédéric Bunge, Bonnie Brusky, Christian Castellanet, Renée Chao-Béroff, Anne-Claude Creusot, François Doligez, Philippe Lavigne-Delville et Christine Poursat. Merci aussi à mes proches et à mes confrères doctorants pour leurs relectures et leur soutien : Clémentine Hède, Alain Bédécarrats, Cyril Magnon-Pujo, Étienne Ollion et Antoine Ermakoff.

Plusieurs partenaires m'ont par ailleurs fourni des données précieuses ou des appuis méthodologiques indispensables. En transmettant les résultats de leurs évaluations SPI à CERISE, les membres du réseau ProsperA ont enrichi une base de donnée inédite sur les performances sociales et financières de la microfinance. Micol Guarneri de Microfinanza Rating a accepté de partager des informations fiables sur le niveau de pauvreté des clients de nombreuses IMF. Les éléments sur la microfinance nicaraguayenne et sa crise récente, présentés dans le chapitre 3, ont été rassemblés par Johan Bastiaensen. Daniel Marin a pallié mes lacunes en programmation pour m'aider à concevoir les scripts qui ont permis de préparer les corpus volumineux d'articles de presses analysés dans les chapitres 1 et 3. Bénédicte Pincemin, Serge Heiden et Matthieu Decorde de l'ENS Lyon m'ont orienté dans ces expériences lexicométriques. Les modélisations analysées dans notre dernier chapitre ont été réalisées par Silvia Baur, stagiaire à CERISE, sous la direction de Kurt Hafner, professeur d'économie à l'Université de Heilbron, et avec l'aide de Mathias André et Yaël Zlotowski, diplômés de l'ENSAE.

Plusieurs parties de ce travail ont bénéficié de relectures additionnelles et d'une diffusion préalable, grâce à *Palgrave Macmillan*, *Third World Quarterly*, *Critique Internationale*, la *Revue Française de Socio-économie*, la revue *Tiers-Monde*, *Mondes en développement*, Chaos International, le Portail de la Microfinance, la revue *Banque et le Monde*. Enfin, ce travail a été financé par CERISE, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au travers du dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche), et par LED (Lichtenstein Development Service). Merci à tous.

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>10</b>
<b>Partie I. Industrialiser un outil de développement local.....</b>	<b>26</b>
<b>Chapitre 1. Un champ dépassé par sa représentation.....</b>	<b>27</b>
<b>Section 1. Le succès d'un incessant plaidoyer.....</b>	<b>27</b>
<b>1) La construction d'un paradigme ambigu.....</b>	<b>27</b>
a. Un produit de la machine antipolitique de l'aide.....	28
b. Une relation ambivalente au néo-libéralisme.....	43
<b>2) Une campagne mondiale pour la renommée du microcrédit .....</b>	<b>51</b>
a. Un lobbying impulsé aux États-Unis.....	53
b. Une légitimité précaire comme porte-parole d'un mouvement social.....	63
<b>Section 2. Les enjeux masqués par la médiatisation.....</b>	<b>70</b>
<b>1) Une représentation diversement appropriée.....</b>	<b>70</b>
a. L'essor d'un mythe nobélisé.....	71
b. Une façade mise en doute hors des forums internationaux.....	79
<b>2) La persistance de clivages concrets.....</b>	<b>89</b>
a. L'emprise des destructions créatrices.....	89
b. Les implications sociopolitiques des divergences pratiques.....	104
<b>Chapitre 2. L'inclusion dans la macro finance internationale .....</b>	<b>116</b>
<b>Section 1. Une autorité structurée par les bailleurs de fonds.....</b>	<b>116</b>
<b>1) Un réseau transnational structuré par la Banque mondiale.....</b>	<b>116</b>
a. L'émergence d'une autorité spécialisée.....	117
b. L'affirmation d'une instance de coordination autonome.....	126
<b>2) Une privatisation impulsée par les acteurs publics.....</b>	<b>136</b>
a. Une stratégie de professionnalisation et de commercialisation.....	136
b. La relève de l'APD par des véhicules d'investissement spécialisés.....	144
<b>Section 2. La reproduction des schémas bancaires .....</b>	<b>154</b>
<b>1) La transformation des organisations locales en entreprises financières.....</b>	<b>154</b>
a. Des facilitateurs de marché incontournables.....	154
b. La montée en puissance des logiques mercantiles.....	165
<b>2) La portée stratégique de la normalisation technique .....</b>	<b>178</b>
a. Le contrôle managérial des activités quotidiennes .....	179
b. Inclination à la rentabilité immédiate et aversion au risque.....	187

<b>Partie II. Garantir le social pour pérenniser le financier.....</b>	<b>197</b>
<b>Chapitre 3. Une réputation en péril.....</b>	<b>198</b>
<b>Section 1.La résurgence des remises en cause.....</b>	<b>199</b>
<b>1) Les contrecoups d'une médiatisation excessive.....</b>	<b>199</b>
a. Les premiers stigmates du scandale .....	199
b. La différenciation des discours publics.....	206
<b>2) Des prérogatives disputées par les États .....</b>	<b>211</b>
a. La contestation par les nouvelles gauches latino-américaines.....	212
b. L'effet clivant des remises en causes politiques.....	224
<b>Section 2.Un impact controversé.....</b>	<b>232</b>
<b>1) Une question captive des polémiques académiques et institutionnelles.....</b>	<b>232</b>
a. L'avènement des evidence based policies.....	233
b. Les aléas de l'administration de la preuve.....	239
<b>2) Des résultats partiels et mitigés.....</b>	<b>249</b>
a. Les effets contrastés d'interactions distinctes.....	249
b. Improbable synthèse de processus complexes.....	257
<b>Chapitre 4. La recomposition du secteur face à la critique.....</b>	<b>268</b>
<b>Section 1.La rénovation d'une orthodoxie affaiblie.....</b>	<b>269</b>
<b>1) Un processus disputé de révision cognitive.....</b>	<b>270</b>
a. L'émergence d'entrepreneurs de normes alternatives.....	271
b. Un nouveau champ de l'évaluation.....	283
<b>2) Généralisation des standards en contrepartie de leur affaiblissement.....</b>	<b>289</b>
a. Les vecteurs de conceptions distinctes de la microfinance.....	290
b. La réappropriation par le courant dominant.....	294
<b>Section 2.Le défi de concilier finance et développement.....</b>	<b>302</b>
<b>1) Des intérêts indissociables.....</b>	<b>303</b>
a. Des arbitrages déterminant des stratégies complexes .....	303
b. Une contribution limitée de la main invisible à l'intérêt général.....	316
<b>2) Un équilibre difficile à garantir.....</b>	<b>320</b>
a. Le maillage progressif d'une supervision réticulaire.....	320
b. Une régulation entre contrôle et évitement .....	330
<b>Conclusion.....</b>	<b>337</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>344</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>378</b>

## Liste des abréviations et sigles

3IE	International Initiative for Impact Evaluations
ACCION	Americans for Community Co-operation in Other Nations
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
ADIE	Association pour le droit à l'initiative économique
AFC	Analyse factorielle des correspondances
AFD	Agence française de développement
AMUCSS	Asociación mexicana de las uniones de crédito del sector social
APD	Aide publique au développement
APIM	Association professionnelle des Institutions de Microfinance du Mali
BCE	Banque centrale européenne
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BRAC	Bangladesh Rural Advancement Committee
BID	Banco interamericano de desarrollo
BIT	Bureau international du travail
BMS	Banque malienne de solidarité
BRI	Bank Rakyat Indonesia
CAD	Comité d'aide au développement
CGAP	Consultative Group to Assist the Poor
CERISE	Comité d'échanges, de réflexion et d'information sur les systèmes d'épargne-crédit
CICM	Centre international du Crédit Mutuel
CIDR	Centre international de développement et de recherche
CSM	Campagne pour le sommet du microcrédit
DFID	Department for International Development
DIME	Development Impact Evaluation initiative
CAMELS	Capital adequacy, Asset quality, Management, Earnings, Liquidity and Sensitivity to market risk
CFI	Centre for Financial Inclusion
CG	Consultative Group
CIF	Confédération des institutions financières d'Afrique de l'Ouest
CLEAR	Country Level Effectiveness and Accountability Reviews



CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CRS	Catholic Relief Services
CSFI	Centre for the Study of Financial Innovation
DEA	Data Envelopment Analysis
DG EUROPEAID	Direction générale de développement et coopération européenne
DID	Développement international Desjardins
EXCOM	Executive Committee
FENU	Fonds d'équipement des Nations unies
FERT	Formation pour l'épanouissement et le renouveau de la terre
FFP	Fondo Financiero Privado
FIDA	Fonds international de développement agricole
FINCA	Foundation for International Community Assistance
FOROLACFR	Foro Latinoamericano y del Caribe de Finanzas Rurales
FMO	Banque néerlandaise de développement
FSLN	Front sandiniste de libération nationale
G20	Group of the 20 major economies
GRET	Groupe de recherche et d'échange technologiques
GRI	Global Reporting Initiative
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IDS	Institute of Development Studies
IFI	Institutions financières internationales
IMF	Institution de Microfinance
IRAM	Institut de recherche et d'application des méthodes de développement
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISR	Investissement socialement responsable
KWAC	Keywords and Context
MARP	Méthode accélérée de recherche participative
MAS	Movimiento al socialismo
MBA	Master of Business Administration
MFC	Microfinance Centre
MFIN	Microfinance India Network
MIX	Microfinance Information eXchange

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSS	Operational Self-Sufficiency
PAG	Policy Advisory Group
PAR30	Portefeuille à risque à 30 jours
PAT	Poverty Assessment Tool
PMFN	Pakistan Microfinance Network
PPI	Progress out of Poverty Index
ProsperA	Promotion of Social Performance Alliance
QAT	Quality Audit Tool
RCE	Ratio des coûts opérationnels
RESULTS	Responsibility for Ending Starvation Using Legislation, Trintabbing and Support
ROA	Return on Assests
RFR	Red Financiera Rural
RUME	Rural Employment and Microfinance
SEEP	Small Enterprise Education and Promotion
SFA	Stochastic Frontier Analysis
SFI	Société financière internationale
SPI	Social Performance Indicators
SPTF	Social Performance Task Force
TEA	Taux effectif annuel
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNPRI	United Nation Principles for Responsible Investment
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
USAID	United States Agency for International Development
VIM	Véhicules d'investissement en microfinance
WOCCU	World Council of Credit Unions

## Introduction

**L'icône d'un développement fondé sur le marché global.** On assiste depuis les années quatre-vingt à un changement de régime international, souvent désigné par le terme de *mondialisation*. Celle-ci correspond à un transfert de l'hégémonie du cadre stato-national vers des entités privées et déterritorialisées. La croissance des échanges transfrontaliers de marchandises, capitaux et informations a entraîné une mise en concurrence des territoires qui a affaibli la capacité des gouvernements à assumer leurs fonctions traditionnelles de régulation et de redistribution. En matière de promotion du développement, on a observé un revirement du consensus idéologique et des modes d'intervention, qui a conduit à un déplacement du pouvoir politique de l'État vers le marché<sup>1</sup>.

Suivant un mécanisme de dissémination de l'autorité, les institutions publiques sont désormais amenées à prendre en compte des acteurs externes et à négocier avec eux, à la fois pour renforcer la légitimité de leurs décisions et pour permettre leur application. Les entreprises, quant à elles, se voient attribuer une position dominante dans le nouvel ordre mondial. Mais elles doivent en contrepartie assumer les coûts de leur puissance. Ceux-ci impliquent notamment d'adopter des mesures coordonnées afin de prévenir les risques de dépréciation de leur réputation ou de défaillance du système<sup>2</sup>.

Sous l'effet de ce processus, les agents politiques ou économiques utilisent de moins en moins le droit classique pour remplir leurs fonctions de régulation. La plupart des règles qui émergent de ces interactions nouvelles sont de l'ordre de la *soft law* ou *fuzzy law*, c'est-à-dire de normes diffuses<sup>3</sup>. Se dessine ainsi une diplomatie non-étatique, mise en œuvre en grande partie par des « *acteurs hors souveraineté* »<sup>4</sup>. Des relations s'établissent entre des organismes publics et privés, à but lucratif et non lucratif, qui visent à encadrer l'activité des entreprises. Elles mènent à l'instauration de standards, codes de conduite, bonnes pratiques, chartes, labels, procédures d'audit, mesures de performance, entre autres critères. Ceux-ci font l'objet

---

1. Susan Strange, *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

2. Laroche Josepha, « La mondialisation : lignes de force et objets de recherche », *Revue internationale et stratégique*, 47, 2003, pp. 118–132.

3. Jacques Chevallier, *L'Etat post-moderne*, Paris, LGDJ, 2008, p. 143.

4. James Rosenau, *Turbulence in World Politics: a Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990, p. 36.

de conventions durables ou contingentes selon que les parties prenantes s'accordent ou non sur leur définition.

Dans un tel panorama, la microfinance occupe une place particulière. Elle est en effet reconnue comme une contribution d'essence privée à un champ précédemment occupé – du moins en partie – par des intervenants publics, au travers des banques de développement. Le terme *microfinance* renvoie à l'offre de prestations financières telles que le microcrédit, l'épargne, les transferts de fonds ou encore l'assurance, à des personnes pauvres ou exclues du système bancaire. Par extension, il désigne aussi un secteur d'activité, c'est-à-dire l'ensemble des IMF (Institutions de Microfinance) qui dispensent ces services.

Pour atteindre ses objectifs, ces structures ont conçu « *des systèmes fondés sur la solidarité, la proximité et la participation pour accroître la confiance et pour atténuer les barrières sociales et informationnelles entre les clients et l'institution* »<sup>5</sup>. Dès lors qu'elle conserve une mission de développement, la microfinance peut être considérée comme faisant partie du champ de l'économie sociale. C'est-à-dire qu'elle recouvre un ensemble d'interventions mises en œuvre par des organisations dont l'objet n'est ni le profit, ni l'intérêt général, mais le service de l'intérêt collectif de leurs membres. Les IMF tendent en effet à dynamiser l'activité, réduire la vulnérabilité et renforcer le capital social de leurs usagers, en offrant une large gamme de produits : crédit, épargne, assurance, transferts, etc.

Le contexte international a contribué à valoriser le rôle de la microfinance. À cet égard, l'aide au développement s'est appuyée au cours de son histoire sur des approches économiques diverses, comme la doctrine du « *big push* », la promotion des investissements de substitutions aux importations, le développement rural intégré, puis les ajustements structurels. Plus récemment, un nouveau paradigme s'est imposé, fondé sur une vision sociale et redistributrice, visant au premier chef à lutter contre la misère et consacré par les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement)<sup>6</sup>. On entend alors la pauvreté dans un sens plus large que le simple revenu monétaire, et ce sont donc les contributions des IMF à la réduction d'une vulnérabilité pluridimensionnelle qui sont mises en avant<sup>7</sup>. Dans cette

---

5. Cécile Lapenu, François Doligez, « Mesure des performances sociales : les implications pour le secteur de la microfinance », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, 304, mai 2007, p. 47.

6. Jean-David Naudet, « Les OMD et l'aide de cinquième génération », *Afrique contemporaine*, 218 (2), 2006, pp. 141–174.

7. Emmanuelle Bénicourt, « La Pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études rurales*, (159-160), déc. 2000, pp. 9–254.

perspective, 2005 a été déclarée l'Année de la microfinance par l'ONU (Organisation des Nations Unies). De plus, le Prix Nobel de la Paix a été attribué en 2006 à la Grameen Bank ainsi qu'à son fondateur, Muhammad Yunus, considéré comme l'inventeur de la microfinance moderne.

La capacité de la microfinance à faciliter le développement de nouvelles activités et la création d'emplois constitue un enjeu majeur. En effet, dans les pays du Sud, les agricultures paysannes qui ont occupé l'essentiel de la population se trouvent exposées à une augmentation des différentiels de productivité et à une crise de débouchés du fait de l'ouverture des marchés domestiques à la concurrence étrangère<sup>8</sup>. Par ailleurs, les ajustements structurels et la privatisation des entreprises d'État ont miné l'industrie et l'administration. Ces deux phénomènes conjugués privent un nombre croissant de personnes d'emploi dans le secteur formel<sup>9</sup>. Ces travailleurs s'orientent donc vers l'économie informelle ou choisissent de migrer. De surcroît, la reconstruction ou la création de services publics, dans le sillage des OMD, accroît la charge budgétaire des gouvernements. La dynamisation des tissus productifs devient par conséquent un défi urgent pour générer les ressources fiscales correspondantes. Néanmoins, ce besoin apparaît difficile à assumer pour les autorités qui, dans plusieurs pays, peinent encore à remplir leurs fonctions régaliennes.

Dans ces circonstances, des initiatives comme celle de la Grameen Bank – qui compte plus de cinq millions de membres – entendent faire de la microfinance une « *plate-forme pour le changement social* »<sup>10</sup>. Elles cherchent à lui adosser d'autres registres du développement : égalité des genres, santé, éducation, création d'activités et d'emplois, assurance, etc. Plus généralement, la réflexion avance pour surmonter une désunion courante, à la fois institutionnelle et idéologique, entre les instances chargées de programmes d'assistance sociale et les IMF, afin qu'ils articulent avec cohérence leurs interventions<sup>11</sup>.

---

8. Marcel Mazoyer, Laurence Roudart, *La Fracture agricole et alimentaire mondiale. Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain*, Paris, Universalis, 2006.

9. Pour une estimation de ce phénomène, cf. les travaux du programme RuralStruc de la Banque Mondiale : Bruno Losch, « La recherche d'une croissance agricole inclusive au cœur de la transition économique africaine », in : Jean-Claude Devèze (Éd.), *Défis agricoles africains*, Paris, Karthala, 2008, pp. 47–72.

10. Merge Magner, *Microfinance: A Platform for Social Change*, Washington DC, Grameen Bank Foundation, 2007.

11. Syed Hashemi, Richard Rosenberg, *Graduating the Poorest into Microfinance: Linking Safety Nets and Financial Services*, vol. (34), Washington DC, CGAP, Focus Note, 2006.

L'évolution des approches des bailleurs de fonds, du secteur privé et des gouvernements, ainsi que l'intérêt croissant des banques commerciales et centrales a conduit à l'élaboration du concept de « *finance inclusive* »<sup>12</sup>. Ce terme traduit l'émergence d'un consensus où la microfinance est perçue comme une partie intégrante du système financier global, lequel doit offrir une large gamme de services à l'ensemble de la population. Cette démarche se caractérise par la promotion d'une grande variété de produits, proposés de manière viable par des opérateurs concurrentiels et diversifiés, encadrés par un environnement légal propice. Dans ce schéma, on préconise que les IMF soient insérées dans le marché mondial, ce qui assurerait en premier lieu leur pérennité.

**Une tension fondamentale du système.** Au plan opérationnel, la poursuite concomitante d'objectifs financiers et sociaux place néanmoins la microfinance dans une dialectique singulière. Promu par des organisations multilatérales influentes, un courant se renforce depuis la fin des années quatre-vingt-dix suivant lequel la seule manière de répondre à l'ampleur des besoins serait de consolider un secteur commercial rentable, de sorte qu'il puisse accumuler plus de capitaux et que des investisseurs privés s'y impliquent. Dans cette mouvance, on a constaté la standardisation des pratiques, l'émergence de partenariats avec des banques classiques, l'accroissement du refinancement sur les marchés internationaux, mais aussi la remise en cause des appuis subventionnés et des accompagnements non financiers. Ont ainsi été décriées les prestations d'éducation, d'assistance technique, ou de formations à la santé dont le crédit était souvent assorti.

La question des intérêts perçus par les IMF est emblématique de cette tension. Ceux-ci doivent permettre de couvrir plusieurs types de coûts : le loyer des fonds qu'une institution emprunte pour opérer, le risque de non-recouvrement, les frais de gestion et le financement du développement de l'organisation. Pour des caractéristiques inhérentes à la microfinance, ces charges sont structurellement importantes. En effet, le travail requis n'est pas corrélé au montant du prêt – octroyer 100 € ou 20 000 € implique d'effectuer peu ou prou les mêmes tâches de préparation et de suivi – et s'avère donc proportionnellement élevé pour de petites sommes. Ces facteurs conduisent les IMF à appliquer des tarifs supérieurs à celui des banques

---

12. UNDP/UNCDF, *The Blue Book: Building Inclusive Financial Sectors for Development*, New York, The United Nations, 2005 ; Brigit Helms, *Access for All – Building Inclusive Financial Systems*, Washington DC, CGAP, 2006.

traditionnelles<sup>13</sup>. De plus, les objectifs économiques des établissements ayant adopté un statut lucratif incluent, outre le recouvrement de leurs coûts, la rémunération du capital, ce qui induit une contrainte supplémentaire sur leurs prix et leur stratégie.

Dans ces circonstances, des voix dénoncent des taux effectifs qui atteignent parfois trois chiffres et s'élèvent pour mettre en doute l'efficacité des IMF comme outil de développement<sup>14</sup>. Plusieurs analystes ont longtemps rejeté cette question, alléguant que les niveaux de remboursement spectaculairement élevés des IMF suffisaient à attester de la satisfaction des clients<sup>15</sup>. Néanmoins, considérer que la réalisation d'une transaction marchande soit la garantie d'une relation *gagnant-gagnant* impliquerait des conditions de concurrence pure et parfaite qu'il est peu probable de réunir.

De fait, on constate sur certains terrains l'existence de dérives en microfinance qui provoquent un effet néfaste sur les usagers, parce qu'elles exercent une trop forte pression sur leurs revenus et induisent des cercles vicieux aliénants<sup>16</sup>. Certaines crises de surendettement survenues récemment au Maroc, en Bosnie ou en Inde ont semé le doute sur la viabilité de certains systèmes de prêts aux plus pauvres<sup>17</sup>.

Plusieurs auteurs rétorquent que la microfinance conserve une fonction sociale intrinsèque, même lorsque ses tarifs sont élevés. Ils arguent que dans de nombreuses économies, la liquidité se présente comme un facteur restrictif pour le développement des activités. Ces analystes montrent que, dans bien des cas, le crédit permet aux emprunteurs

---

13. Brigit Helms, Xavier Reille, *Le Plafonnement des taux d'intérêts et la microfinance: qu'en est-il à présent?*, vol. (9), Washington DC, CGAP, 2004 ; Richard Rosenberg, Adrian Gonzalez, Sushma Narain, *The New Moneylenders: Are the Poor Being Exploited by High Microcredit Interest Rates?*, Washington DC, CGAP, Occasional Paper, févr. 2009.

14. Milford Bateman, Ha Joon Chang, *Microfinance Illusion*, Cambridge, University of Cambridge, 2009.

15. Cf. à ce titre la critique sans ambages qu'adressait en 2000 la directrice du CGAP à l'égard des évaluations d'impact, au motif qu'il suffisait de constater que les clients « *votaient avec leurs pieds* », pour comprendre que la microfinance répondait à leurs besoins : Mohini Malhotra, « Comments on "Microfinance Impact Evaluation: Going Down Market" », in : Osaldo Néstor Feisten, Robert Picciotto (Éds.), *Evaluation and Poverty Reduction: Proceedings from a World Bank Conference*, Washington DC, World Bank, 2000, pp. 204–205.

16. Isabelle Guérin, Jean-Michel Servet, « L'Économie solidaire entre le local et le global, l'exemple de la microfinance », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, (296), mai 2005, pp. 83–99 ; Jean-Michel Servet, *Banquiers aux pieds nus: la Microfinance*, Paris, Odile Jacob, 2006.

17. Greg Chen, Stephen Rasmussen, Xavier Reille, *Croissance et vulnérabilités en microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note, févr. 2010.

d'engranger des recettes supérieures aux taux d'intérêt<sup>18</sup>. Toutefois, ces hypothèses exigent encore d'être étayées par des enquêtes statistiques plus larges.

Généraliser une offre pérenne et adaptée aux besoins des populations ciblées reste donc un défi. Cette ambiguïté entre objectifs sociaux et financiers se tient au cœur de la singularité de la microfinance, d'autant que la volonté de massifier les services a conduit le secteur à renforcer la contrainte de la rentabilité pour les IMF.

**Le rôle des normes en microfinance.** Comme d'autres champs mondialisés, la microfinance cristallise plusieurs ambivalences et un lacs d'échelles. Elle a été conçue comme un outil au service du développement, tout en restant ancrée dans le secteur marchand, brouillant ainsi les distinctions traditionnellement établies entre le politique et l'économique, le public et le privé, le commercial et le social. Cette hybridité lui confère un statut singulier parmi les instruments de l'APD (aide publique au développement). Les IMF bénéficient en effet de soutiens fiscaux, financiers et réglementaires, tout en gardant une autonomie relative face aux États, aux bailleurs de fonds et aux revirements de leurs agendas. Le fonctionnement de ce secteur n'en est que plus hétérogène et complexe. S'agissant de *micro* finance, il s'inscrit avant tout au plan local. Elle est aussi fortement contrôlée au niveau national, les autorités encadrant étroitement les activités financières de détail. Mais elle constitue également un champ mondialisé, impulsé et animé par divers acteurs transnationaux : ONG, agences de coopération, investisseurs, entrepreneurs privés, IFI (institutions financières internationales), etc.

On a vu s'accroître la prégnance des mécanismes de régulation bancaires sur les pratiques des IMF. Ce changement a été en particulier encouragé par des instances multilatérales telles que la Banque mondiale, le *Consultative Group to Assist the Poor*, ou encore la Banque interaméricaine de développement. Celles-ci ont favorisé l'essor d'un ensemble de systèmes de mesure et d'information qui ont vocation à insérer ce secteur dans le marché des capitaux<sup>19</sup>.

---

18. Maria Nowak, *On ne Prête pas qu'aux riches. La révolution du Microcrédit*, Paris, C. Lattès, 2005 ; Suresh de Mel, David McKenzie, Christopher Woodruff, « Returns to Capital in Microenterprises: Evidence from a Field Experiment », *Quarterly Journal of Economics*, 123 (4), nov. 2008, pp. 1329–1372 ; David McKenzie, Christopher Woodruff, « Experimental Evidence on Returns to Capital and Access to Finance in Mexico », *The World Bank Economic Review*, 22 (3), janv. 2008, pp. 457–482.

19. Elisabeth Littlefield, Richard Rosenberg, « La Microfinance et les pauvres, la démarcation entre microfinancement et secteur financier formel s'estompe », *Finance & Development*, 41(2), juin 2004, pp. 38–40 ; Marco Coppoolse, *Microfinance: An emerging Asset Class for Equity and Debt Investors*, Microcapital,



Toutefois, le contrôle n'est pas neutre dès lors qu'il ne recouvre qu'une partie de l'activité considérée. L'évaluation et la régulation ont jusqu'à présent surtout concerné les objectifs financiers de la microfinance et non ses finalités sociales. Si l'introduction d'une plus grande rigueur dans la gestion des IMF peut-être perçue comme une avancée positive, elle s'est accompagnée de l'importation de normes prudentielles inspirées des critères de Bâle<sup>20</sup>. Ces standards visent à limiter les risques encourus par les IMF, ce qui tend à la fois à sécuriser l'épargne et à favoriser les investissements privés. Cependant, les IMF ont vocation à rester pérennes, mais aussi à assumer des fonctions de développement qui impliquent de soutenir certaines gageures, en s'engageant par exemple auprès d'activités encore fragiles ou de populations vulnérables. L'absence de valorisation des performances sociales de la microfinance s'expose dès lors au détournement de sa mission initiale<sup>21</sup>.

Outre le danger de dégrader la qualité et l'accessibilité des services offerts, cette évolution place les IMF aux prises avec les aléas du système *macro* financier. Elle menace également d'altérer l'image positive qui leur avait permis de bénéficier de la bienveillance des régulateurs, des bailleurs de fonds et du public. Ce contexte conforte les appels à moraliser la finance. Ainsi, on a vu ces dernières années monter en puissance des initiatives d'évaluation de la dimension sociale de la microfinance qui commencent à peser fortement sur les pratiques des acteurs impliqués dans ce secteur.

**Comprendre la gouvernance d'un secteur par l'analyse de sa normalisation.** L'objet de notre travail est de montrer que les normes qui prescrivent ou évaluent l'action des IMF constituent le support d'une pensée dominante sur ce que doit être la microfinance. Elles sont de plus le vecteur par lequel cette vision se diffuse et s'impose. Au travers de l'étude des référentiels qui sont venus encadrer la dimension financière, puis sociale, de ce champ mondialisé, cette thèse déchiffre les structures d'autorité qui l'organisent.

En identifiant les règles qui prévalent dans ce secteur, nous avons tâché d'appréhender les représentations et les intérêts qui motivent ses parties prenantes. Pour ce faire, nous avons observé et décrit l'émergence et la dissémination de ces critères, afin de mettre en évidence

---

2007.

20. Stijn Claessens, Geoffrey R. D. Underhill, Xiaoke Zhang, « The Political Economy of Basle II: The Costs for Poor Countries », *World Economy*, 31 (3), mars 2008, pp. 313–344.

21. Robert Christen, *Commercialization and Mission Drift: The Transformation of Microfinance in Latin America*, Washington (DC), CGAP, Occasional paper 5, 2001 ; Marc Labie, Marc Mees, « Le Paradigme commercial en microfinance et ses effets sur l'inclusion sociale », *Zoom microfinance*, (16), sept. 2005.

les interactions qu'entretiennent leurs acteurs, ainsi que les leviers stratégiques et symboliques qui enclenchent de tels processus. Cette analyse nous a conduits à jauger la légitimité et l'efficacité des mécanismes de régulation qui montent aujourd'hui en puissance. Elle a permis, en dernière instance, d'établir dans quelle mesure ces ressorts suscitent un équilibre satisfaisant et pérenne entre la viabilité économique et l'utilité sociale des IMF.

Sur le plan scientifique, cette interrogation présente le mérite de soumettre la microfinance à une approche institutionnaliste. Notre démarche a donc consisté, pour saisir les multiples dimensions sur lesquelles des interactions se déploient, à considérer tout d'abord le poids des idées. Il s'agit en l'espèce des éléments cognitifs et normatifs identifiables dans les discours, paradigmes et référentiels. Mais nous avons aussi examiné les intérêts déterminant les jeux d'acteurs, ainsi que les institutions, entendues comme l'ensemble des conventions qui pèsent sur les comportements et marquent des inerties historiques<sup>22</sup>.

Ce prisme jette un éclairage nouveau sur les enjeux que cristallise l'évaluation ainsi que sur l'articulation entre des processus privés et publics de création des règles qui encadrent son activité. Plus opérationnellement, ces travaux contribuent à renforcer la viabilité de la microfinance, car ils alimentent la réflexion menée par CERISE pour la conception d'indicateurs et de techniques de mesure, lesquelles ont été largement adoptées. De fait, ils ont déjà apporté des éléments substantiels pour l'élaboration de critères qui orientent les modes d'intervention du secteur : outils de notation, label de certification, dispositifs nationaux d'audit extrafinancier des IMF en Bolivie, en Équateur et au Mali, etc.

Pour comprendre les mécanismes de constructions des normes, des règles et des arrangements organisationnels qui régissent la microfinance, nous avons veillé à considérer la multiplicité des parties prenantes et des échelles qu'ils articulent. Pour surmonter cette complexité, notre analyse a suivi le fil directeur des controverses que suscitent les techniques de mesure.

L'essor de ces méthodes a en effet été émaillé de plusieurs différends, qui portent en premier lieu sur leur finalité : visent-elles d'abord la mobilisation de ressources externes, ou sont-elles des instruments de pilotage interne ? Selon l'intention mise en avant, on privilégiera

---

22. Peter Hall, Robert Taylor, « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political Studies*, 44 (5), déc. 1996, pp. 936–957 ; Bruno Palier, Yves Surel, « Les “trois I” et l'analyse de l'État en action », *Revue Française de Science Politique*, 55 (1), févr. 2005, pp. 7–32.

l'adéquation aux nécessités de chaque institution ou, au contraire, on définira des standards génériques. Un second débat consiste à établir si l'évaluation doit s'effectuer au niveau de l'impact, ou bien à l'aune de résultats intermédiaires. Cette polémique conditionne la capacité des parties prenantes profanes à s'immiscer dans de telles réflexions, qui restent sinon réservées aux scientifiques. D'autre part, certains intervenants questionnent la crédibilité des démarches déclaratives et manifestent le besoin de vérification par des tiers. Elles déterminent notamment le degré de dépendance des opérateurs envers des acteurs externes, qu'il s'agisse de chercheurs, d'agences de notation ou d'autorités publiques. Les interrogations portent en outre sur le degré prescriptif des critères d'évaluation, en particulier si leur fonction est de décrire les pratiques existantes en reflétant une approche *bottom up*, ou de les contraindre avec une injonction *top down*. Les questions concernent enfin les fondements de l'économie politique de la microfinance, à savoir si la contribution des IMF au développement nuit à leur rentabilité ou si, au contraire, elle la favorise. Les réponses apportées sur ce point sont de nature à déterminer les stratégies des IMF et leur positionnement à l'égard des intérêts privés et des interventions publiques.

Loin d'être purement techniques, ces controverses sont conditionnées par la capacité des acteurs à mobiliser des ressources, non seulement budgétaires, mais aussi politiques et symboliques. En effet, la réputation et les représentations du secteur influent fortement sur ces dynamiques normatives. En outre, la direction de ces dernières varie notamment selon qu'elles se déroulent à l'initiative d'*insiders*, ou bien qu'elles soient déclenchées par des mises en cause externes. De plus, bien qu'ils sont souvent confisqués par des experts, ces débats déterminent le pouvoir des évaluateurs, l'autorité des instances qui établissent les standards, ainsi que le caractère inclusif ou exclusif de ces modes de régulation.

**Une analyse inscrite dans l'économie politique internationale.** Pour répondre à ces questions, notre recherche s'inscrit dans le champ de la science politique, ce qui constitue un ancrage singulier. De nombreux économistes, juristes et anthropologues étudient la microfinance, mais rares sont les politistes qui partagent cet intérêt. Cette lacune est regrettable, car il s'agit d'un terrain remarquable pour analyser les phénomènes de mondialisation qui bouleversent cette discipline. Pour aborder un tel objet, nous mobiliserons en particulier les concepts de l'économie politique internationale, qui permettent

d'appréhender les espaces ouverts « *entre l'économie et le politique, les activités privées et publiques, et une économie politique locale et globale* »<sup>23</sup>.

De manière inhérente, une recherche de cette nature en microfinance se fonde sur l'interrogation de *qui gouverne et comment ?* Pour y répondre, il importe de se démarquer des courants traditionnels, centrés sur les États. Il convient en revanche de saisir les phénomènes de dissémination de l'autorité qui amènent ces derniers à prendre en compte des acteurs externes et négocier avec eux<sup>24</sup>. Cette évolution implique d'aborder des formes composites et diffuses de gouvernance, opérant des choix politiques, mais à partir d'instances arbitrales privées<sup>25</sup>. On se trouve ainsi en présence d'une forme hybride d'autorité qui n'est « *ni complètement privée, ni complètement publique, ni totalement nationale, ni totalement mondiale* »<sup>26</sup>.

Les interrogations portées sur la gouvernance impliquent de se démarquer des acceptions avec lesquelles ce terme est fréquemment mobilisé. Dans le champ de la microfinance, ce vocable est le plus souvent employé en référence à la vision popularisée par les sciences de gestion au travers du concept de *corporate governance*. Ce dernier réduit les tensions qui existent au sein des IMF à la divergence entre les intérêts de ses propriétaires et ceux de ses dirigeants salariés. Cette définition conforte l'agenda visant à promouvoir des systèmes verticalement hiérarchisés dont le pouvoir émane seulement du patrimoine<sup>27</sup>.

Une démarche distincte, approfondie notamment par CERISE, consiste à mobiliser la sociologie des organisations pour dépasser cette simplification fonctionnaliste<sup>28</sup>. Elle adopte une compréhension stratégique, inclut un éventail plus large d'acteurs et aborde notamment la responsabilité des institutions, en interrogeant leur viabilité à la fois interne et externe<sup>29</sup>. C'est

---

23. Claire A. Cutler, « Locating 'authority' in the global political economy », *International Studies Quarterly*, 43 (1), mars 1999, p. 59.

24. Béatrice Hibou, *La Privatisation Des Etats*, Paris, Karthala, 1999 ; Jean-François Bayart, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

25. Geoffrey R. D. Underhill, Xiaoke Zhang, « Business Authority and Global Financial Governance: Challenges to Accounting and Legitimacy », in : Tony Porter, Karsten Ronit (Éds.), *The challenges of global business authority: democratic renewal, stalemate, or decay?*, SUNY Press, 2010, pp. 117–143.

26. Saskia Sassen, « Globalization or Denationalization? », *Review of International Political Economy*, 10 (1), févr. 2003, p. 10.

27. Susanne Soederberg, « The Promotion of 'Anglo-American' Corporate Governance in the South: Who Benefits from the New International Standard? », *Third World Quarterly*, 24 (1), 2003, pp. 7–27.

28. Michel Crozier, *L'Acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Seuil, juin 1992.

29. CERISE, IRAM, *Handbook for the Analysis of the governance of microfinance institutions*, Paris, FIDA-GTZ, 2004.

ce cadre que nous emploierons lorsque nous nous intéresserons spécifiquement aux IMF. Nous tâcherons par ailleurs de le compléter par des points de vue excentrés qui se démarquent des IMF pour appréhender les perspectives des sociétés dans lesquelles elles interviennent. Nous nous appuyerons sur des travaux menés par des anthropologues qui questionnent souvent le fondement même de ce type de programmes<sup>30</sup>.

Mais outre ces approches localisées, nous aborderons la gouvernance par ses implications nationales et surtout transnationales. Dans la perspective propre à l'économie politique, nous porterons aussi un regard englobant sur le secteur en menant une réflexion sur sa régulation<sup>31</sup>. Néanmoins, il importe de se départir de la lecture instrumentale qui s'est imposée à l'aune du *post consensus de Washington*. Celle-ci réduit la gouvernance à une gestion efficace du marché. Il convient en revanche d'en rappeler la dimension politique, c'est-à-dire les registres normatifs et éthiques nécessaires, notamment pour assurer une justice distributive s'appliquant aux plus pauvres<sup>32</sup>.

L'enchevêtrement d'échelles et d'hybridations qui caractérise la microfinance confère aux normes un rôle crucial<sup>33</sup>. À mesure que l'autorité se dissémine, celles-ci constituent en effet le levier essentiel du contrôle. Nous placerons donc au cœur de notre analyse cette notion qui renvoie « *aux attentes partagées par une communauté d'acteurs quant à leur comportement approprié* »<sup>34</sup>.

Contrairement aux représentations hégémoniques communément diffusées, les processus qui prévalent à la construction de tels critères revêtent une dimension chaotique inhérente à tous les systèmes complexes. Certes, il existe dans le domaine de la microfinance des centres de pouvoir, mais nous verrons que ceux-ci ne garantissent pas un ordre stable. Ils assurent en réalité une mise en cohérence irrémédiablement transitoire et mouvante, se fondant sur des règles demeurant souvent *floues et molles*, au regard par exemple du droit public<sup>35</sup>.

---

30. Ces travaux s'inscrivent le plus souvent dans la lignée de Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala, 1995.

31. Pour une synthèse, cf. David Vogel, « Private Global Business Regulation », *Annual Review of Political Science*, 11 (1), juin 2008, pp. 261–282.

32. Richard Higgott, « Contested Globalization: the Changing Context and Normative Challenges », *Review of International Studies*, 26 (05), 2000, pp. 131–153.

33. Cutler, « Locating 'authority' in the global political economy », *op. cit.*

34. Martha Finnemore, *National Interests in International Society*, Ithaca, Cornell University Press, 1996, p. 22.

35. Mireille Delmas-Marty, *Trois Défis pour un droit mondial*, Paris, Le Seuil, 1998.

Les analyses d'autres phénomènes de normalisation nous ont fourni des outils précieux pour appréhender l'émergence des principes qui encadrent les comportements des opérateurs de la microfinance<sup>36</sup>. Ainsi, Lelong et Mallard introduisent une nuance entre normes et standards. Les premières ont d'emblée vocation à être généralisées, alors que les seconds résultent de conventions que des tiers établissent pour eux-mêmes, et qui se répandent par mimétisme<sup>37</sup>.

Il importe de surmonter les dichotomies trop simples entre agents publics et privés. On peut pour cela recourir aux cadres utilisés pour l'étude des concertations multi parties prenantes dans des domaines aussi variés que l'exploitation du bois ou la construction de barrages<sup>38</sup>. Ceux-ci prennent en considération les mécanismes de gouvernance substantiellement privés, employés pour concilier des intérêts particuliers avec le bien commun. Callon, Lascoumes et Barthe proposent quant à eux de dépasser le clivage entre intervenants techniques et citoyens en montrant que la plupart des délibérations mobilisent ces deux catégories, formant des forums hybrides<sup>39</sup>. De leur côté, Graz ou Delazay établissent que, malgré leurs oppositions – ressortissants des pays du Nord ou du Sud, différences socioprofessionnelles ou adversités idéologiques –, les participants aux arènes transnationales de normalisation appartiennent le plus souvent à une même élite mondialisatrice<sup>40</sup>.

**Une recherche fondée sur la participation aux processus observés.** Notre investigation s'est fondée sur une enquête menée dans le cadre de CERISE, un réseau d'organisation d'appui et de recherche en microfinance qui prend directement part aux

---

36. Olivier Borraz, « Chapitre 3 : Les normes », *Académique* (1), 2005, pp. 123–161 ; Benoît Lelong, Alexandre Mallard, « Dossier sur la fabrication des normes », *Réseaux*, 18 (102), 2000 ; Bruno Jobert, « La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel », in : Alain Faure, Gilles Pollet, Philippe Warin (Éds.), *Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 13–24.

37. Lelong, Mallard, « Dossier sur la fabrication des normes », *op. cit.*

38. Philipp Pattberg, « The Influence of Global Business Regulation: Beyond Good Corporate Conduct », *Business and Society Review*, 111 (3), 24 2006, pp. 241–268 ; Philipp Pattberg, « What Role for Private Rule-Making in Global Environmental Governance? Analysing the Forest Stewardship Council (FSC) », *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 5 (2), 2005, pp. 175–189 ; Klaus Dingwerth, « The Democratic Legitimacy of Public-Private Rule Making: What Can We Learn from the World Commission on Dams? », *Global Governance*, 11 (1), 2005, pp. 65–83.

39. Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

40. Jean-Christophe Graz, « Qui gouverne ? Le Forum de Davos et le pouvoir informel des clubs d'élites transnationales », *A Contrario. Revue interdisciplinaire de sciences sociales*, 1(2), 2003, pp. 67–89 ; Yves Dezalay, « Les courtiers de l'international », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 151-152 (1), 2004, pp. 4–35.

processus de création de normes du secteur. Ce poste d'observation privilégié a favorisé un contact rapproché avec leurs principaux acteurs, permettant de collaborer avec eux et de disposer d'informations de première main. Bien que l'implication opérationnelle soit parfois réputée un obstacle à l'objectivité scientifique, plusieurs travaux montrent qu'elle ouvre sur des données souvent inaccessibles dans une logique académique classique et offre une opportunité exceptionnelle pour interroger pertinemment certains phénomènes<sup>41</sup>.

Les éléments techniques employés pour établir les règles de transparence et de régulation sociale de la microfinance ont constitué une part importante des matériaux utilisés. Nous tâcherons d'en dépasser la fonction première pour saisir leurs considérations stratégiques et les représentations qui les sous-tendent<sup>42</sup>. Nous avons par ailleurs rassemblé un corpus inédit d'études de l'impact des IMF, afin de réaliser une analyse comparative.

Plusieurs terrains ont été choisis afin d'observer les modalités de l'émergence et de la diffusion de normes. Ceux-ci ont avant tout été arpentés auprès de réseaux d'IMF, notamment l'AMUCSS (*Asociación mexicana de las uniones de crédito del sector social*), la CIF (Confédération des Institutions financières d'Afrique de l'Ouest), FINRURAL (réseau des ONG de microfinance boliviennes) et RFR (*Red Financiera Rural* équatorienne). Ceux-ci sont particulièrement actifs dans des pays où la microfinance a été placée au cœur des débats publics, interrogeant son utilité sociale. Ainsi, en Bolivie, en Équateur, au Mali ou au Mexique, les IMF réagissent en instaurant des dispositifs visant à rendre des comptes sur leur contribution au bien commun. Les cas ouest-africains et andins ont été particulièrement approfondis, CERISE ayant été amené à collaborer à différents stades des processus en question, favorisant l'insertion du chercheur dans les milieux concernés.

Outre ces sites spécifiques, l'observation a également porté sur des lieux fondamentalement déterritorialisés. Le réseau mondial de la SPTF (*Social Performance Task Force*) en particulier a permis d'apporter un éclairage sur les mécanismes de négociations qui élaborent les référentiels de l'évaluation sociale de la microfinance. Cette instance constitue

---

41. Pour des applications antérieures de cette démarche dans le champ du développement, cf. David Mosse, John Farrington, Alan Rew, *Development as process, concepts and methods for working with complexity*, London, ODI/Routledge, 1998 ; Pierre-Yves Le Meur, « Reflections on land information and policy-making in sub-Saharan Africa », *Land Reform, Land Settlement and Cooperatives*, 2006(1), 2006, pp. 36–47.

42. Sheila Jasanoff, « Judgment Under Siege: The Three-Body Problem of Expert Legitimacy », in : Sabine Maasen, Peter Weingart (Éds.), *Democratization of Expertise? Exploring Novel Forms of Scientific Advice in Political Decision Making*, Dordrecht, Springer, 2005, p. 214.

un espace de débat, impulsé par les principaux bailleurs de la microfinance et qui rassemble la plupart des initiatives de mesure de la contribution du secteur au développement. Ce groupe de travail catalyse de manière continue les échanges d'un grand nombre d'acteurs – dont CERISE – *via* des mécanismes électroniques de communication (listes de diffusions, conférences téléphoniques, forum, etc.). Il ne se réunit physiquement qu'une fois par an pour délibérer et arrêter des accords collectifs.

Bien que notre raisonnement se soit essentiellement fondé sur des entretiens et des observations participantes, nous avons volontairement limité les retranscriptions de leurs *verbatim* dans cette thèse. Ce choix s'explique par trois raisons. La première est que s'agissant d'un champ vaste et multiniveau, on pourrait taxer de contingente la sélection des interactions auxquelles nous avons personnellement pris part. Nous avons donc privilégié le recours à des sources complémentaires dont la représentativité était établie. La seconde est liée au fait que nous avons traité avec des professionnels qui maîtrisent leur discours. Par ailleurs, ces discussions se sont souvent déroulées alors que nous incarnions un rôle institutionnel qui n'était pas neutre. Il importait par conséquent de trianguler ces propos avec d'autres données pour étayer notre argumentaire. Troisièmement, nous avons fréquemment dépassé ces filtres pour accéder à des informations plus sensibles. Mais cela s'est produit grâce à la confiance de collègues ou à un engagement de confidentialité.

Ces éléments expliquent que nous ayons privilégié une administration de la preuve mobilisant des sources secondaires, analysées de manière quantitative et qualitative. Il s'agit en particulier des résultats de 489 audits sociaux d'IMF collectés par CERISE, des états financiers de plus d'un millier d'établissements centralisés par le MIX, des échanges mails entretenus depuis 2006 par de nombreux experts (DevFinance, EspaceFinance), ainsi que de vastes corpus de textes de presses et d'études d'impact. En outre, nous avons eu recours à une littérature grise très étendue, qui nous a permis d'objectiver notre examen des discours afin de mettre en avant les savoirs, les représentations et les injonctions qui structurent le secteur de la microfinance. Cette approche met en évidence la formation du système d'action et ses jeux d'acteurs, pour analyser les stratégies et l'interaction des réseaux d'IMF, des gouvernements, des autorités indépendantes de supervision bancaire, des investisseurs éthiques et classiques, des bailleurs de fonds, des ONG d'appui, mais aussi des chercheurs.



**La confrontation de perspectives distinctes.** Afin de saisir la trajectoire qui a conduit à l'émergence et à la diffusion d'un modèle unifié de financement local, nous allons examiner les normes qui en ont été le support. Bien que la microfinance se présente généralement comme apolitique, nous commencerons par établir que son essor constitue un fait éminemment politique. Nous montrerons dans notre premier chapitre que cette montée en puissance procède d'une entreprise idéologique et symbolique qui a largement contribué à la recomposition d'une APD moribonde. Nous étudierons en particulier la mobilisation qui a orchestré la mise en exergue de cette activité et conduit à sa consécration internationale. Mais nous décèlerons également les fragilités d'une telle façade médiatique. Les énoncés stéréotypés qu'elle véhicule sont en effet concurrencés par d'autres représentations qui prévalent dans les arènes techniques ou locales. Ils se heurtent de surcroît à l'hétérogénéité du secteur ainsi qu'à sa transformation rapide.

Le succès de cette campagne mondiale a ainsi conduit l'utilité sociale du microcrédit à être d'emblée tenue pour acquise et il a conféré un prestige considérable aux IMF et aux organismes qui les ont créés ou soutenus. Nous verrons néanmoins dans un deuxième chapitre, que ces acteurs ont employé ces marges de manœuvre pour structurer la microfinance autour d'une autorité transnationale, certes diffuse et informelle, mais remarquablement efficace. Ces instances ont mis l'accent sur la massification de l'offre et la rentabilité économique. À cet effet, elles ont mobilisé des critères de plus en plus standardisés de mesure, de gestion et de gouvernance. Ce faisant, elles ont importé les normes qui prévalent pour les établissements financiers classiques, suscitant une évolution graduelle, mais profonde, des modes d'intervention des IMF. Bien que ces préceptes aient facilité la professionnalisation et une expansion fulgurante de cette activité, ils en ont également modifié les fondements induisant un risque de dérive et amenant certains à craindre l'émergence de nouvelles *subprimes*.

Le décalage entre une image idéalisée et des pratiques progressivement calquées sur un modèle bancaire et commercial engendre des conséquences décisives, que nous détaillerons dans notre troisième chapitre. En premier lieu, les IMF se trouvent exposées à un *risque réputationnel* croissant. Cette menace apparaît en effet à la fois dans l'espace mondial, où les structures de renommée internationale sont affectées, et à des échelles plus locales, où les gouvernements adoptent des postures inquisitrices envers les IMF. Par ailleurs, nous

montrons dans un second temps que le secteur reste soumis à de vives tensions internes, amplifiant une véritable *controverse sociotechnique* quant à son impact.

La réaction des acteurs de la microfinance sera enfin abordée dans notre dernier chapitre. Ceux-ci ont en effet entamé une profonde recomposition des référentiels qui encadrent leur activité, favorisant l'émergence de critères portant sur sa dimension sociale. Cette révision cognitive a été impulsée par des entrepreneurs de normes, qui sont initialement demeurés minoritaires. Mais face à la résurgence des critiques, ces principes sont en passe d'être généralisés. Cependant, l'adoption de telles considérations par les principales autorités du secteur s'effectue au prix de renégociations qui en atténuent le contenu. Dans ces conditions, la difficulté de mettre en place des mécanismes de contrôle atteste de la périlleuse nécessité d'interventions publiques pour assurer une régulation efficace.

## Partie I. Industrialiser un outil de développement local

Comme la plupart des activités socioéconomiques, la microfinance renvoie à une gamme hétérogène de publics, de pratiques, d'usages et d'organisations. Ainsi, on parlerait probablement avec plus de justesse *des microfinances*. De même, on pourrait se référer autrement à la multitude d'appellations qui a prévalu avant l'imposition de cette notion générique : *tontines, coopératives, caisses villageoises, programmes de crédit aux microentreprises, systèmes de prêts d'organisations paysannes, banques de développement*, etc. Le processus par lequel une telle diversité s'est vue considérée comme un secteur cohérent constitue un phénomène significatif d'économie politique internationale. En effet, on aurait tort de croire qu'une telle définition ne renvoie qu'à des enjeux terminologiques. Elle est en réalité performative, dans la mesure où elle conditionne le statut des activités et où elle induit des prescriptions en matière de d'interventions, lesquelles ont des conséquences tangibles pour des millions de personnes.

Afin de saisir la trajectoire qui a conduit à l'émergence et à la diffusion d'un modèle unifié de financement local, nous allons étudier les normes qui en ont été le support. Celles-ci ont avant tout été symboliques, l'affirmation de la microfinance résultant d'une véritable campagne médiatique, qui a structuré les représentations et stimulé son inscription à l'agenda des principaux acteurs de l'APD. Outre sa propension à masquer des divergences fondamentales, cette projection homogène porte avec elle l'affirmation d'un paradigme ambigu qui bouleverse les frontières classiques entre les sphères sociale et commerciale, publique et privée.

Une telle entreprise de promotion de la microfinance à l'échelle mondiale a conditionné les marges de manœuvre des acteurs du secteur. L'utilité sociale du microcrédit a d'emblée été considérée comme acquise et une forme d'autorité transnationale a progressivement vu le jour afin de coordonner les efforts en faveur de la massification et la rentabilité d'une *industrie* microfinancière. Cet encadrement s'est fondé sur un référentiel clairement bancaire. Il a d'une part préconisé l'adoption de standards explicitement commerciaux, mais il s'est aussi implanté de manière sous-jacente au travers de critères préformatés de gestions qui ont été adoptés, y compris dans les organismes non lucratifs. Ce mécanisme a permis au secteur de se professionnaliser et de soutenir une croissance forte, mais il a également exposé l'ensemble du système à des dérives qui amènent certains à voir en lui une nouvelle *subprime*.

## **Chapitre 1. Un champ dépassé par sa représentation**

La microfinance se démarque notamment d'autres programmes de développement du fait de son retentissement médiatique. Elle est en effet devenue une véritable icône dans l'espace public, suscitant l'engouement de la presse et des dirigeants politiques qui l'ont appréhendée comme une panacée à la misère. Presque symétriquement, elle a aussi inspiré la défiance de ceux qui voyaient en elle le fer de lance du néolibéralisme. Il importe de se départir de telles projections afin de saisir les implications réelles de cette activité. Toutefois, on aurait tort de faire abstraction de ces enjeux symboliques, non seulement parce qu'ils conditionnent la posture des observateurs à l'égard de ce secteur, mais aussi parce qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'attribution des ressources et la constitution de hiérarchies en son sein. Il s'agit donc d'analyser comment les IMF et leurs parties prenantes se sont trouvées sur le devant de la scène internationale, avant de mettre en évidence les apories d'une telle représentation.

### **Section 1. Le succès d'un incessant plaidoyer**

On pourrait être tenté d'attribuer à la seule versatilité des médias les caricatures dithyrambiques ou infamantes qui circulent à propos du microcrédit. Mais la microfinance a aussi été le sujet des projections dont elle est l'objet, dans la mesure où certains acteurs proches des IMF ont activement participé à forger l'image diffusée par la presse. Il convient par conséquent de décrypter ces discours, avant de saisir par quels moyens ils ont été si largement diffusés.

#### **1) La construction d'un paradigme ambigu**

Les personnalités éminentes de la microfinance répètent à l'envi que celle-ci est apolitique par nature. Dans un exercice de prospective mené en 2006, la directrice du consortium des bailleurs de fonds et la dirigeante de l'un des principaux réseaux d'IMF affirmaient ensemble que « *la microfinance a prospéré dans des circonstances où les gouvernements ne suivaient pas des politiques de crédits dirigés, permettaient aux taux d'intérêt d'être déterminés par le marché, maintenaient l'allocation du crédit à l'écart de la politique et ne s'impliquaient pas dans des prêts directs. [...] Certains gouvernements veulent revenir en arrière, plafonner les taux d'intérêt et des politiciens voient de plus en plus la*

*microfinance comme une cible attractive pour leurs attentions* »<sup>1</sup>. Plus récemment encore, un sondage réalisé auprès de 533 individus – parmi les plus influents de ce secteur – révélait que la majorité d’entre eux jugent que les considérations politiciennes constituent l’une des cinq principales menaces pour leur activité<sup>2</sup>.

Notre recherche vise à appréhender le champ de la microfinance à partir du cadrage conceptuel de l’économie politique internationale. Il semble dès lors essentiel de décrypter l’appréhension, voire l’aversion, que ses acteurs manifestent à l’égard du politique. Nous verrons à ce titre que le substrat théorique employé pour légitimer les IMF dérive de plusieurs courants qui l’inclinent à rejeter tout contrôle de l’État ou toute considération explicitement idéologique. Cette dénégation masque pourtant des partis-pris qui n’ont rien de neutres sur la manière dont une société doit s’organiser pour son développement. Les rares travaux de politistes consacrés à ce sujet ont eu tendance à interpréter cette pétition de principe, soit de manière totalement idéalisée, soit, au contraire, à la caricaturer comme une conspiration néolibérale. Nous montrerons enfin qu’il est indispensable de dépasser les approches exclusivement cognitives ou stratégiques, pour les combiner toutes deux avec une démarche sociologique, afin de révéler les mécanismes complexes qui déterminent l’agencement de ces institutions.

#### **a. Un produit de la *machine antipolitique* de l’aide**

Dans un ouvrage devenu classique, James Ferguson critiquait en 1994 le mode d’intervention des organismes de coopération au Lesotho en montrant qu’ils agissaient comme une « *machine antipolitique* »<sup>3</sup>. Selon cet auteur, ces derniers gaspillaient des sommes considérables en s’appuyant sur des diagnostics préconçus et erronés. Ils s’obstinaient en outre à considérer leurs interlocuteurs des administrations publiques comme des partenaires impartiaux. Ceci permettait aux élites locales de les instrumentaliser à loisir pour renforcer, par le biais du clientélisme, la prégnance d’un État dénigré par la population. Cette étude de cas est souvent citée pour illustrer les errements de l’APD. Cette dernière tendrait en effet à

---

1. Elisabeth Rhyne, Maria Otero, *Microfinance through the Next Decade: Visioning the Who, What, Where, and How*, Halifax, ACCION, Paper Commissioned by the Global Microcredit Summit, 2006, p. 19.

2. David Lascelles, Sam Mendelson (Éds.), *Microfinance Banana Skins 2011. Losing its Fairy Dust*, Londres, CFSI, Microfinance Banana Skins, févr. 2011.

3. James Ferguson, « The Anti-politics Machin. “Development” and the Bureaucratic Power in Lesotho », *The Ecologist*, 24 (5), oct. 1994, pp. 176–181.

minimiser la dimension conflictuelle et les intérêts en jeu, favorisant *in fine* l'imposition par les puissants de leur agenda politique aux populations locales. Une telle critique éclaire sous un jour particulier les liens de la microfinance au politique.

**Les mutations imprévisibles des paradigmes du développement.** Le développement consiste en un « *processus endogène et cumulatif de long terme de progrès de la productivité et de réduction des inégalités* »<sup>4</sup>. Cette notion renvoie à la fois à une élaboration académique, à un programme politique et à une projection culturelle. La généralité de sa définition et sa force d'évocation en font un concept *attrape-tout* propice à susciter le consentement. Qui oserait en effet se prononcer contre sa réalisation ?

Mais ce terme désigne aussi, par extension, un véritable secteur d'activité, une *industrie*, selon l'expression consacrée par les Anglo-saxons. Celle-ci implique une myriade d'administrations publiques, d'organisations internationales, gouvernementales ou non, et d'entreprises privées. Cette collectivité, que Jean-Pierre Olivier de Sardan appelle *développeurs*<sup>5</sup>, s'apparente à une communauté de politique publique, car elle constitue « *une configuration stable au sein de laquelle des membres sélectionnés et interdépendants partagent un nombre important de ressources communes et contribuent à la production d'un output commun* »<sup>6</sup>.

L'interdépendance, les interactions et la compétition entre les agents impliqués dans l'APD conduisent à considérer cet ensemble comme un champ, au sens sociologique<sup>7</sup>. Ainsi, bien que son pouvoir consensuel refrène les critiques extérieures, l'aide se trouve soumise à de fortes tensions entre ses parties prenantes et demeure « *tiraillée entre de multiples pôles de conviction et d'influence* »<sup>8</sup>. Cependant, de tels désaccords évitent souvent de stigmatiser le bienfondé de l'action, dans la mesure où ils s'abstiennent de remettre en cause le principe

---

4. Définition empruntée à Philippe Hugon, « Droit, droits et économie du développement », *Mondes en développement*, 129 (1), mars 2005, p. 14 ; Pour approfondir cf., Jean-Jacques Gabas, « La notion de "développement" », in : Vincent Géronimi *et al.* (Éds.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala-GEMDEV, 2007, pp. 65–88.

5. Il l'oppose à celle des « développés », ciblés par les interventions d'aide au développement, tout en mettant le lecteur en garde de considérer, au delà de ce clivage, qu'il s'agit de catégories homogènes. Cf. de Sardan, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, *op. cit.*, p. 8.

6. Pierre Muller, *Les Politiques publiques*, 8<sup>e</sup> éd, Paris, PUF, 2009, p. 48.

7. Sur la notion de champ, cf., par exemple Jean-Yves Caro, « La sociologie de Pierre Bourdieu : éléments pour une théorie du champ politique », *Revue Française de Science Politique*, 30 (6), déc. 1980, pp. 1171–1197.

8. Jean-Michel Severino, Olivier Charnoz, « Les "Mutations imprévisibles". État des lieux de l'aide publique au développement », *Afrique contemporaine*, 213 (1), 2005, p. 13.

même de l'aide au développement. Ils se focalisent plutôt sur ses modalités et leurs justifications, privilégiant les questions *où ?*, *comment ?* et *pourquoi ?*. Bien que secondaires, ces débats témoignent d'enjeux cruciaux, car ils recomposent les doctrines sur lesquelles s'appuient les intervenants pour guider leur action.

On voit ainsi alterner différents paradigmes, que Peter Hall définit comme « *le cadre des idées et standards qui spécifient non seulement les buts des politiques et le type d'instruments qui peuvent être utilisés pour les atteindre, mais également la nature même des problèmes qui ont vocation à être résolus* »<sup>9</sup>. Il convient donc de s'intéresser à ces schémas de pensée, partagés, mais changeants, qui structurent les choix et le positionnement des agents.

Trois doctrines se sont succédées au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la pensée *développementaliste*<sup>11</sup> concevait le progrès économique comme un processus linéaire et univoque. Il s'agissait de corriger le retard pris par les pays du Sud enserrés dans un cercle vicieux de pauvreté. Des transferts massifs et ponctuels – le *big push*<sup>12</sup> – devaient leur permettre de rattraper le cours de la modernité industrielle.

Le décollage ne se produisant pas à l'horizon prévu, on vit se renforcer à partir des années soixante-dix une interprétation concurrente, dite *tiers-mondiste*. Initié par la CEPAL et approfondi par les théoriciens de la dépendance<sup>13</sup>, ce courant s'appuyait sur une vision marxiste. Il expliquait les différentiels de développement par un ordre international caractérisé par des relations de domination. L'APD fut alors comprise comme une compensation des termes inégaux de l'échange commercial. Elle devait jeter les bases d'une voie alternative plutôt que de chercher à reproduire les modèles occidentaux.

Une nouvelle rupture analytique s'est produite au début des années quatre-vingt. Alors que les courants précédents attribuaient la cause des retards de développement à des facteurs

---

9. Peter A. Hall, « Policy Paradigms, Social Learning, and the State: the Case of Economic Policymaking in Britain », *Comparative Politics*, avr. 1993, p. 279.

10. Pour ce qui suit, cf., en particulier Philippe Hugon, « Les trois Temps de la pensée francophone en économie du développement », in : Etienne Le Roy *et al.* (Éds.), *L'État des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala-Gemdev, 1993, pp. 43–74.

11. Conceptualisé en particulier par Walt W. Rostow et Arthur Lewis.

12. Ces mesures ont été pensées comme similaires au plan Marshall en Europe. Cf., le célèbre discours de Truman en 1949.

13. Les principales figures de ce mouvement sont Raúl Prebisch, puis André Gunter Franck, Fernando Henrique Cardoso, Enzo Faletto et Samir Amin.

externes<sup>14</sup>, le Consensus de Washington considéra que les populations pénalisées étaient les principales responsables de ces difficultés. Cet « *ensemble de vues sur les stratégies de développement efficaces qui ont été associées aux institutions basées à Washington : le FMI, la Banque Mondiale et le Trésor*, »<sup>15</sup> pointa alors en particulier des déséquilibres internes aux pays concernés, liés à la défaillance de leurs institutions. L'explosion des déséquilibres dans certains pays et l'essor des *Tigres* asiatiques (Hong Kong, Singapour, Corée du Sud et Taïwan) fournirent des arguments convaincants qui contribuèrent à l'avènement de ce nouveau paradigme. Ce dernier consista à renouer avec une conception correctrice et temporaire de l'aide, dont l'octroi devait être subordonné au respect des conditions strictes de l'*ajustement structurel*, qui visait à remodeler les sociétés et les économies selon une vision néo-libérale très normative.

Une décennie plus tard, l'insuccès de cette approche est devenu évident. Une recension a ainsi relevé 30 ouvrages centrés sur la critique du développement parus entre 1996 et 2000<sup>16</sup>. Un tel désenchantement a conduit à valoriser les dispositifs privés et commerciaux, consacrant le slogan *trade not aid*. La désaffection a été encouragée par les remises en cause, de plus en plus étayées, de l'efficacité d'une aide qui ne parvenait pas à dépasser les allégeances issues de la colonisation ou de la Guerre Froide pour consolider de véritables biens publics mondiaux<sup>17</sup>. L'idée s'est alors profondément ancrée que la coopération était demeurée un instrument des relations internationales qui – malgré ses revendications de neutralité technique ou de bonté – dissimulait des calculs stratégiques et des impositions normatives qui violentent les structures sociopolitiques locales<sup>18</sup>. La *crise de l'aide* s'est traduite par une baisse significative des flux alloués à la coopération à la fin des années quatre-vingt-dix et la multiplication des démarches d'allègement, voire d'annulation de la

---

14. Pour une analyse approfondie des implications éthiques des différents paradigme de l'aide, cf., Naudet, « Les OMD et l'aide de cinquième génération », *op. cit.*

15. Narcís Serra *et al.* (Éds.), « Introduction: From the Washington Consensus Towards a New Global Governance », *The Washington Consensus Reconsidered: Towards a New Global Governance*, Oxford University Press, 2008, p. 3.

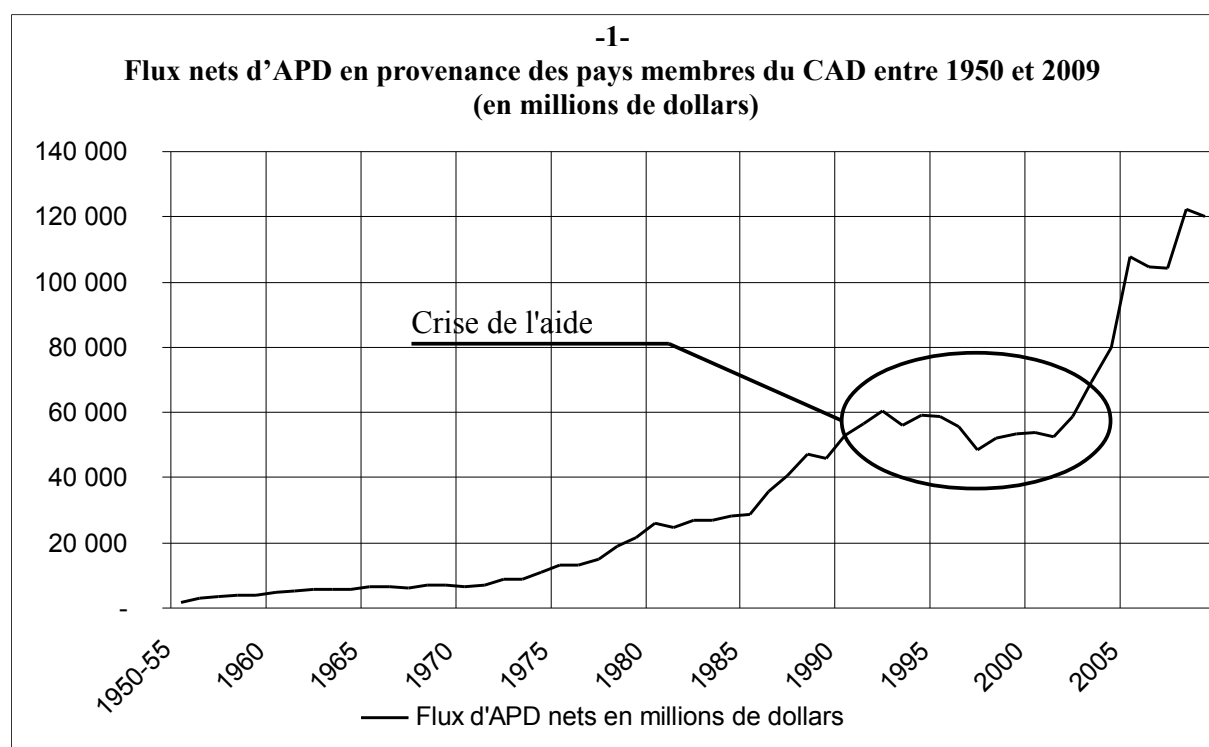
16. Bernard Lecomte, Jean-David Naudet, « Autonomie et dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure », *Autrepart*, 13, mars 2000, pp. 5–23.

17. Inge Kaul, Isabelle Grunberg, Marc Stern, *Global Public Goods: International Cooperation in the 21<sup>st</sup> Century*, Oxford, Oxford University Press, juin 1999 ; Cité dans Lecomte, Naudet, « Autonomie et dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure », *op. cit.*, p. 6.

18. Pour une synthèse de cette critique et sa nuance, cf., Philippe Lavigne Delville, « Prendre au sérieux les pratiques des développeurs : une étape nécessaire de l'analyse critique des interventions des ONG ? », *Coopérer aujourd'hui*, 53, août 2007, pp. 1–32.



dette des pays les moins avancés<sup>19</sup>, attestant du caractère inique de faire peser les errements du passé sur les génération futures.



Source : Élaboration propre à partir de données CAD-OCDE.

Alors que nombre d'observateurs annonçaient la fin de l'APD à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, celle-ci revient sur le devant de la scène avec une légitimité renouvelée dans le sillage des OMD. À la différence des doctrines précédentes, qui plaçaient les nations au centre de leur approche, celle-ci émane d'organisations internationales, pour se fonder sur une appréhension individualisée des problématiques sociales<sup>20</sup>. Elle privilégie des dispositifs visant à instaurer une justice redistributrice au travers de mécanismes conçus comme permanents. Tout en affirmant que les pauvres sont victimes plutôt que coupables de leur situation, ce courant reconnaît certains dysfonctionnements des institutions nationales ou locales. Il privilégie en outre une vision performative centrée sur la culture du résultat en empruntant au Consensus de Washington son souci de la bonne gouvernance. Mais au rebours de ce dernier, le mouvement actuel concourt activement à réhabiliter les aides-programmes tournées vers les dépenses sociales.

19. Citons en particulier l'initiative d'annulation pour les pays pauvres très endettés (PPTE).

20. Naudet, « Les OMD et l'aide de cinquième génération », *op. cit.*

**La fabrication des savoirs.** Le détour par l'histoire des théories permet d'identifier les inflexions du discours et des pratiques dominantes, mais encore faut-il identifier les facteurs de ces modulations. On doit en effet prendre en compte les modes de fabrication de la pensée sur le développement car ceux-ci contribuent à désamorcer les interférences politiques et confèrent à ce champ une autonomie relative. Il convient aussi de considérer le fait que la production des idées s'inscrit aujourd'hui pleinement dans le marché mondial de la recherche. Il en résulte une standardisation des mécanismes de financement et d'évaluation des travaux scientifiques. Celle-ci tend à formater la production intellectuelle et à marginaliser aussi les courants de pensée dissidents<sup>21</sup>. Ce phénomène d'homogénéisation a en particulier valorisé une vision du développement centrée sur l'économie, privilégiant de surcroît une conception très réductrice de cette discipline<sup>22</sup>.

À cet égard, la localisation des centres d'excellence dans les pays occidentaux reste lourde d'implications dès lors que l'objet d'étude s'inscrit dans des rapports de domination.

*Ainsi, « l'une des formes majeures des savoirs sur le développement est liée à la conduite des politiques de coopérations par les agents des pays du Nord, ce qui tend à favoriser la naissance de théories marquées par les expériences, les connaissances et l'approche culturelle qui est celle de leur pays d'origine »<sup>23</sup>.*

Au sein même des pays en développement, le rayonnement des grandes universités étrangères, les paradigmes juridiques ou économiques que celles-ci promeuvent et des organisations internationales qui emploient leurs diplômés sont activement instrumentalisés par les élites locales dans le cadre de leurs « guerres de palais »<sup>24</sup>.

Parmi les différents réseaux de producteurs de connaissances sur le développement, qui associent des chercheurs, des États, ou encore des ONG, les IFI ont acquis une prééminence singulière. La Banque Mondiale en particulier s'est revendiquée dès les années soixante-dix comme la *Banque du savoir*, sous la direction de Robert McNamara<sup>25</sup>. Ce dernier a enjoint son

---

21. Vincent Géronimi *et al.* (Éds.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala-GEMDEV, 2007, p. 4.

22. Philippe Askenazy *et al.*, *Manifeste des économistes atterrés*, Paris, Association Française d'Économie Politique, juin 2010.

23. Géronimi *et al.*, *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 9.

24. Yves Dezalay, Bryant Garth, « Les usages nationaux d'une science "globale": la diffusion de nouveaux paradigmes économiques comme stratégie hégémonique et enjeu domestique dans les champs nationaux de reproduction des élites d'État », *Sociologie du Travail*, 48 (3), sept. 2006, pp. 308–329.

25. La formule *knowledge bank* est attribuée à James Wolfensohn et développée dans le premier plan stratégique de l'institution élaboré sous sa présidence (1995-2005). Cf. *Strategic Compact of the Bank*, Washington DC,

institution à redéfinir la notion de développement, afin qu'elle prenne mieux en compte les problématiques de pauvreté. Parallèlement, l'appareil bureaucratique relevant de son autorité a opéré la sélection et l'institutionnalisation des modes d'interventions reconnus comme adéquats. Ce glissement s'est notamment traduit par une désaffection pour les grands travaux d'infrastructures et un accent porté sur les petits agriculteurs ou le développement du secteur des services en milieu urbain<sup>26</sup>.

Ces chercheurs de la Banque Mondiale voient régulièrement leur objectivité et leur impartialité remises en cause. Les critiques dépassent les cercles de militants altermondialistes, à en juger par les conclusions éloquentes de la dernière évaluation en date du département de la recherche de cette institution, conduite par des autorités académiques indépendantes :

*« Ces études ont été utilisées à des fins prosélytes en faveur des politiques de la Banque, sans avoir été soumises par un regard suffisamment impartial et sceptique. Les travaux favorables aux partis-pris institutionnels ont été mis en exergue, alors que les plus critiques ont été ignorées. C'est notamment les cas des analyses de la Banque sur les retraites, qui ont certes été utiles, mais qui manquent d'objectivité et qui s'apparentent plutôt à une apologie. Nous croyons que ces cas attestent d'une carence criante des garde-fous qui commandent de dissocier la recherche et le plaidoyer. La commission admet que la Banque a le droit de défendre fermement ses propres politiques et de les promouvoir. Mais lorsque la Direction a choisi de considérer que ses programmes de prédilection sont un succès sur la base de recherches relativement nouvelles et dont les fondements empiriques demeurent fragiles. Ce faisant, elle accorde une confiance infondée à ses propres prescriptions. En plaçant sur un piédestal des travaux récents et fragiles ouvre la voie à de futures réfutations qui viendront saper la crédibilité de l'ensemble des recherches de la Banque. »<sup>27</sup>*

Ce rapport a créé une intense polémique dans le cercle des économistes du développement. Il a en particulier posé à nouveau la question des relations entre recherche et pratique, ainsi qu'entre savoir et pouvoir. Il a aussi semé le trouble dans le domaine de la microfinance ; le Département de la recherche de la Banque ayant largement contribué à faire reconnaître cette activité parmi les dispositifs d'APD.

---

World Bank, 1997.

26. Martha Finnemore, « Redefining Development at the World Bank », in : Frederick Cooper, Randall M. Packard (Éds.), *International Development and the Social Sciences: Essays on the History and Politics of Knowledge*, Los Angeles, University of California Press, 1997, pp. 203–227.

27. Angus Deaton (Éd.), *An Evaluation of World Bank Research, 1998-2005*, Washington DC, World Bank, External evaluation, sept. 2006, p. 6.

Une telle controverse incite à relire l’histoire de la formation des idées dans le contexte administratif dans laquelle elle se déroule. La construction du chemin de fer en France et aux États-Unis constitue, à ce titre, un exemple bien moins éloigné de notre propos qu’on pourrait le croire de prime abord. Par le traitement de ce sujet, Franck Dobbin a remis en cause l’idée, ancrée dans nos institutions, suivant laquelle la France serait plus dirigiste que les États-Unis. L’analyse des investissements effectués dans les deux pays atteste en effet une tendance inverse. Mettant en évidence l’écart entre la réalité et les discours et retraçant l’histoire de ces derniers, cet auteur montre qu’il s’agit de représentations qui ont été façonnées *a posteriori* et presque involontairement. Dans l’Hexagone, la réinterprétation des événements accordant une place centrale à l’État serait ainsi due au centralisme administratif, plutôt qu’à une culture profondément jacobine. Inversement, ce serait la force des pouvoirs locaux et le parlementarisme fédéral qui aurait favorisé Outre-atlantique une relecture axée sur le secteur privé.

Cette analyse accrédite l’idée que les cadres cognitifs découlent parfois moins d’une affiliation idéologique que des agencements bureaucratiques qui les ont vus naître<sup>28</sup>. On peut transposer ce principe du cadre national au transnational et l’élargir au-delà du seul champ des infrastructures. Il suggère alors que les idées aujourd’hui prégnantes en matière de développement doivent sans doute beaucoup à la configuration des organisations qui les ont portées. On doit donc se demander si le rôle de pivot que jouent les IFI en matière d’APD et de microfinance n’a pas conduit à accorder une place prépondérante à la libéralisation des systèmes financiers dans les approches du développement, à l’instar du rapport annuel consacré à ce thème par la Banque mondiale en 1989<sup>29</sup>. De même, on doit s’interroger sur la corrélation existant entre l’importance grandissante des ONG et la multiplication des approches privilégiant les interventions privées ou l’appui à la microentreprise.

En l’espèce, notre objet ici n’est pas de nier la pertinence de la microfinance comme technique de développement, mais plutôt de suggérer qu’elle a été mise en exergue de manière particulièrement enthousiaste et déconnectée d’autres dispositifs, dans la mesure où elle correspondait à des schémas auxquels s’adaptaient mieux les acteurs de l’APD.

---

28. Ce que les néo-institutionnalistes désigneraient comme l’influence des éléments structurels sur les cartes mentales. Cf., sur cette approche Peter Hall, Taylor, « Political Science and the Three New Institutionalisms », *op. cit.* ; Pour une synthèse en français, cf., Palier, Surel, « Les “trois I” et l’analyse de l’État en action », *op. cit.*

29. Millard F. Long (Éd.), *World Development Report. Financial Systems and Development*, New York, World Bank-Oxford University Press, juin 1989.

Autrement dit, le souci de trouver des solutions correspondant aux difficultés économiques peut se voir supplanté par la tentation de ces organisations à sélectionner et à réinterpréter ces problèmes afin qu'ils correspondent aux solutions qu'elles sont le plus à même de maîtriser. En somme, la nature institutionnelle des développeurs détermine le contenu des savoirs sur le développement.

**L'autonomisation des organismes de coopération.** Nous avons vu que le champ de l'aide soulève des interrogations éthiques, idéologiques et stratégiques. Pourquoi s'interroger alors sur sa dépolitisation ? Parce que cette notion ne signifie en aucun cas que ces questions aient perdu leur caractère éminemment politique. Au contraire, elle implique que ces enjeux sont essentiels dans la vie de la Cité, mais que l'implication du corps social à leur égard a été minimisée<sup>30</sup>. Comme le signale Pierre Bourdieu, la mise en avant de l'expertise technique et de la nécessité sont deux éléments fondamentaux de ce mécanisme<sup>31</sup>.

La fin de la Guerre Froide a favorisé l'émancipation de l'aide publique au développement à l'égard de la tutelle des institutions politiques. En effet, depuis la clôture du rideau de fer jusqu'à l'affaiblissement de l'URSS dans les années quatre-vingt, la coopération financière et technique ne constituait souvent qu'un registre supplémentaire dans les jeux d'alliances entre blocs. Les objectifs déclarés des programmes étaient alors implicitement soumis à des finalités stratégiques qui les transcendaient. Les principes affichés d'allocation efficiente des ressources, d'évaluation rigoureuse des résultats et de conditionnalité des moyens ne revêtaient souvent qu'une fonction cosmétique<sup>32</sup>. À la logique bipolaire se sont ajoutés les agendas des anciennes puissances coloniales qui – à l'instar de la *Françafrique* – s'appuyaient sur les réseaux de l'APD pour entretenir leur domination. Détournée de ses finalités explicites, l'aide au développement subissait ainsi une triple distorsion de la part de ses pourvoyeurs. Ceux-ci favorisaient les projets servant le mieux leurs intérêts, ils

---

30. De manière plus générale, on peut considérer que « la dépolitisation des dossiers apparaît ainsi comme une ressource. [...] La qualification comme technique ou politique n'est pas une donnée, mais un construit. [...] C'est un enjeu majeur de politiser les réformes ou au contraire de les dépolitiser en les économisant. » Cf. Cécile Vigour, « Justice : l'introduction d'une rationalité managériale comme euphémisation des enjeux politiques », *Droit et société*, 63-64 (2), 2006, p. 448.

31. Pierre Bourdieu, *Ce que Parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 155.

32. David H. Bearce, Daniel C. Tirone, « Foreign Aid Effectiveness and the Strategic Goals of Donor Governments », *The Journal of Politics*, 72 (3), juill. 2010, pp. 837–851.

proposaient des appuis dont le contenu en importation était le plus élevé possible et ils privilégiaient le recours à leurs entreprises nationales<sup>33</sup>.

Cette subordination de la coopération à la *realpolitik* a toutefois été battue en brèche après la chute du Mur de Berlin. Jusque dans les années quatre-vingt-dix, ce sont les détracteurs de l'APD, minoritaires, qui étaient sommés d'étayer leurs critiques. La fin des grands récits et la crise de l'aide ont inversé cette tendance et ce sont désormais les promoteurs de la coopération qui doivent apporter la preuve de leur utilité<sup>34</sup>. On a vu dès lors se renforcer l'injonction à l'efficacité et à la bonne gestion, principalement au niveau du CAD (Comité d'aide au développement) de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Celui-ci a été le fer de lance d'une pression accentuée pour l'abandon de l'aide liée, l'augmentation des ressources allouées à la coopération et la multiplication des *meilleures pratiques* de gestion. Ces recommandations se sont trouvées traduites après le Sommet de Monterrey dans la Déclaration de Paris qui constitue aujourd'hui l'un des principaux référentiels internationaux de l'APD<sup>35</sup>.

La promotion de l'efficacité a abondé dans le sens d'une *agencification*, c'est-à-dire d'un transfert de ses prérogatives à des établissements spécialisés, dotés d'autonomie managériale et contrôlés principalement par des contrats d'objectifs<sup>36</sup>. Un phénomène similaire s'observe pour d'autres domaines<sup>37</sup> et dans la plupart des États occidentaux<sup>38</sup>. Dans le cas particulier de l'aide, cette émancipation s'est réalisée au détriment des services ministériels qui avaient historiquement dirigé ces politiques. Par exemple, la France a longtemps opéré une dichotomie entre un ministère de la coopération chargé des interventions en Afrique et le MAE (ministère des Affaires étrangères) dirigeant l'APD destinée aux autres pays, avant que le Quai d'Orsay ne reprenne le contrôle de l'ensemble à la fin des années

---

33. Jacques Adda, Marie-Claude Smouts, *La France face au Sud : le miroir brisé*, Paris, Karthala, 1989.

34. Naudet, « Les OMD et l'aide de cinquième génération », *op. cit.*, p. 166.

35. CAD-OCDE, *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra*, Paris, OCDE, Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide, 2005.

36. Pour une description plus précise du phénomène, cf. la note de synthèse de Jérôme Tournade-Plancq, Nicolas Verrier, « L'État et les agences : limitation ou extension de la puissance publique », *La note de veille du Centre d'Analyse Stratégique*, 88, janv. 2008, pp. 1–4.

37. Cf. notamment Tom Christensen, Peter Lægreid (Éds.), *Autonomy and Regulation: Coping with Agencies in the Modern State*, Northampton, Edward Elgar Publishing, 2006.

38. Concernant l'Europe, cf. par exemple le numéro spécial introduit par Alistair Cole, Jean-Michel Eymeri-Douzans, « Les Réformes et les regroupements administratifs en Europe ? Questions de recherche et défis empiriques », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 76 (3), sept. 2010, pp. 423–434.

quatre-vingt-dix. Mais une « *réforme de la réforme* » allait finalement attribuer un rôle quasi exclusif à l'Agence française de développement (AFD) au cours des années deux mille<sup>39</sup>.

Ailleurs dans le monde, l'*agencification* s'est manifestée par la montée en puissance de l'USAID (Agence de coopération des États-Unis), de l'ACDI (Agence canadienne de coopération de développement international), du DFID (Département du développement international anglais), ou encore la GTZ (Agence de coopération technique allemande). Ces administrations sont ainsi devenues en deux décennies les acteurs prépondérants de la coopération internationale ; leurs ressources leur conférant un effet de levier considérable sur le reste des acteurs impliqués dans le développement. Elles semblent en particulier avoir joué un rôle déterminant dans l'adoption des principes du *New Public Management* en matière de développement. La généralisation des mécanismes d'appel d'offres et des dispositifs de gestion de projet tels que le cadre logique sont largement leur fait<sup>40</sup>.

Cette technicisation provoque une situation où des politiques sont menées sans politiciens. En effet, force est de constater que les élites des organisations internationales sont susceptibles de porter à des moments distincts des approches radicalement différentes, tout en demeurant affranchies des logiques d'alternance qui s'appliquent notamment aux élus<sup>41</sup>. Un exemple éloquent est la présence à la tête du mouvement pour les OMD de Jeffrey Sachs, alors qu'il avait été auparavant l'un des chantres du Consensus de Washington<sup>42</sup>. Après avoir été l'architecte du démantèlement de tous les services publics en Bolivie dans les années quatre-vingt, il est donc devenu l'inspirateur de leur résurrection vingt ans plus tard.

Le rôle croissant attribué aux ONG et leur bureaucratisation dont aussi obstacle à l'implication des citoyens dans les questions relatives au développement. La plupart ont émergé comme des associations permettant à des groupes sociaux de prendre en charge des

---

39. Pour une histoire de la coopération française, cf., Julien Meimon, *L'Institutionnalisation contrariée de la coopération française au développement (1958 à 1998)*, Lille, Université Lille 2-CERAPS, Thèse de doctorat, 2005 ; ainsi que David Sadoulet, *La Coopération au développement en France, 1997-2004: réforme et modernisation de l'État*, Paris, L'Harmattan, 2007.

40. François Giovalucchi, Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *Revue Tiers Monde*, 198 (2), 2009, pp. 383–406.

41. Sur le rôle des alternances dans le revirement des politiques publiques, cf. Muller, *Les Politiques publiques*, *op. cit.*

42. Jeffrey Sachs est l'auteur du rapport. Avant de produire ce document central dans la définition des OMD, il avait notamment été le conseiller des gouvernements bolivien, polonais et russe, pour la mise au point de *thérapies de choc* dans le cadre des ajustements structurels prescrits par le FMI à ces pays.

questions délaissées par l'État. Pourtant, si la subsidiarité à l'égard de l'action publique ou la mobilisation militante demeurent leur principal argument de légitimation, ils sont remis en cause par la professionnalisation de ces organismes<sup>43</sup>. De plus en plus distantes de leurs bases bénévoles, les organisations de solidarité internationale oscillent ainsi entre la tentative d'incarner une société civile mondiale et la défense de leurs intérêts sectoriels et corporatistes<sup>44</sup>. Cette dérive technocratique s'est d'autant plus accentuée que ces organismes sont parfois assimilés à des entreprises commerciales et voient souvent circuler les mêmes élites que les grandes fondations privées et les organismes multilatéraux<sup>45</sup>. Dans certains pays particulièrement dépendants de la coopération internationale, les ONG sont tellement présentes dans les sphères politiques, sociales et économiques, que l'on parle de « *projectorats* »<sup>46</sup> pour mettre en avant la confiscation de la souveraineté par les développeurs.

On constate ainsi que, concomitamment à leur implication grandissante dans la microfinance, ces acteurs ont acquis une indépendance substantielle à l'égard des pouvoirs politiques et du contrôle social. Il s'agit d'un paramètre qui a lourdement pesé sur le contenu de leurs interventions.

**La mise sous tutelle des politiques financières.** Bien que la microfinance s'inscrive en grande partie dans le cadre des politiques de coopération dont nous avons retracé certaines évolutions, son essor doit également se lire à l'aune des paradigmes des modes de financement local.

La consolidation des États issus de la décolonisation s'est en effet accompagnée de la montée en puissance de grandes banques publiques de développement. L'endettement est ainsi devenu dans les années soixante et soixante-dix un instrument essentiel pour donner corps à

---

43. Anne Le Naëlou, « Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions », *Tiers-Monde*, 45 (180), déc. 2004, pp. 773-798.

44. Cette tension est bien illustrée par la position ambiguë de Coordination Sud, lorsque cette association des ONG françaises, prône l'objectif de 0,7% du PIB, tout en plaidant pour une augmentation de la part allouée à ses membres. Sur la notion de société civile internationale, cf. l'ouvrage de son ancien directeur Henri Rouillé d'Orfeuil, *La Diplomatie non gouvernementale : les ONG peuvent-elles changer le monde ?*, Paris, Éditions de l'atelier, 2006.

45. Pour une analyse fine de ces trajectoires et vases communicants ayant amené à la constitution d'une « élite cosmopolite » dans quatre pays d'Amérique Latine (Mexique, Chili, Brésil et Argentine), cf. Yves Dezalay, Bryant Garth, *La Mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago Boys »*, Paris, Le Seuil, 2002.

46. Antonio Rodriguez Carmona, *El Proyeccionado: Bolivia tras 20 años de ayuda externa*, La Paz, Intermón Oxfam, 2008.



une souveraineté naissante<sup>47</sup>. Il a ancré, au travers de campagnes de crédit, une relation de redevabilité des citoyens envers leurs administrations domestiques. L'emprunt extérieur abondant ces dispositifs a, de plus, participé à l'affirmation sur la scène internationale de la *crédibilité* de ces nations nouvelles. Leur accorder des prêts équivalait à reconnaître leur statut de partenaire fiable. Au-delà des établissements publics les plus prééminents, les gouvernements se sont impliqués au cœur de divers mécanismes de stabilisation des prix, de fonds de garantie ou encore dans la gestion des banques privées. Ce faisant, ils ont irrigué en liquidités leurs politiques keynésiennes, leurs révolutions vertes et leurs investissements de substitution aux importations. Les systèmes financiers locaux sont apparus comme un « *prolongement du budget* »<sup>48</sup> des États structurellement déficitaires. Ils ont incité les pays en développement à contracter des volumes croissants d'emprunts internationaux, en comptant sur des prêts ultérieurs pour les rembourser.

Néanmoins, dès les années soixante-dix, les banques publiques de développement ont enregistré des pertes de plus en plus importantes et elles ont dû être recapitalisées à de nombreuses reprises. Cette débâcle s'explique par : 1) une série de dysfonctionnements, liés à des processus d'attribution longs, complexes et coûteux, 2) à la rigidité de l'orientation des crédits, 3) au manque de contrôle interne et de supervision, 4) à un personnel peu efficace et parfois corrompu, 5) au détournement du système à des fins électorales et enfin 6) à la mauvaise gestion d'activités non financières parallèles<sup>49</sup>. Ce sont de telles déficiences qui ont contribué à la « *crise de la dette* »<sup>50</sup>. En 1982, le Mexique, puis le Venezuela et le Nigeria se sont trouvés dans l'incapacité d'honorer leurs créances internationales, alors que le cours du dollar ne cessait d'augmenter et celui du pétrole de diminuer. Les taux d'intérêt sont alors montés en flèche, accélérant la spirale de surendettement et jetant la plupart des gouvernements du Sud dans une situation intenable. Elle a abouti à la banqueroute de

---

47. Décolonisée plus tôt, ce phénomène semble s'être consolidé en Amérique Latine à partir des années vingt et trente. Pour la Bolivie, cf. Reynaldo Marconi (Éd.), *Regulación para las finanzas rurales*, Lima, ForoLacFr, mars 2005.

48. Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *L'Ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir*, Washington, Banque mondiale, 1994, p. 129.

49. Pour une analyse détaillée de ces dysfonctionnements en Amérique Latine, cf. Carolina Trivelli, Hildegarde Venero, *Banca de desarrollo para el agro: experiencias en curso en América Latina*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 2007 ; sur le cas précis de la Bolivie, cf. Florent Bédécarrats, Reynaldo Marconi, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *Tiers Monde*, 197, mars 2009, pp. 71–90.

50. Long, *World Development Report. Financial Systems and Development*, op. cit.

nombreux États et intermédiaires financiers, conférant un pouvoir considérable aux IFI, prêteurs en dernier recours chargés de les renflouer<sup>51</sup>.

L'idée s'est profondément ancrée dans l'esprit des chercheurs, décideurs et professionnels du développement que de telles défaillances, observées dans la plupart des pays du Sud, étaient consubstantielles aux dispositifs publics de financement<sup>52</sup>. Leur suppression a donc été une priorité des plans d'ajustement structurel imposés par les créanciers internationaux. Alors même que l'intervention politique au travers de crédits subventionnés avait été justifiée par l'échec du marché à desservir certains secteurs socio-économiques, le fiasco de l'État a servi à légitimer son remplacement par des acteurs privés<sup>53</sup>. On considéra ainsi que les pouvoirs publics devaient se cantonner à une position minimale, mais jugée essentielle, de régulation, de supervision, de maintien de la stabilité macroéconomique, et éventuellement d'apports en infrastructures. On privilégierait désormais des modes de financement du développement assurés par le marché, sans interférences risquant d'induire des distorsions de l'offre ou de la demande, telles que le plafonnement ou le subventionnement des taux d'intérêt<sup>54</sup>.

Malgré cette défiance envers le financement direct de l'État, plusieurs établissements publics ont évité de disparaître. Ils ont pour cela adopté, à l'image de la BRI indonésienne, introduite en bourse en 2003, des structures mixtes et des modes de gestion semblables à ceux qui prévalent dans les entreprises privées. La plupart d'entre eux ne financent d'ailleurs plus les particuliers et se contentent d'apporter des liquidités aux entreprises et aux banques de détail<sup>55</sup>. Dans bien des cas, la Banque Mondiale a été partie prenante de cette mise en conformité des banques de développement avec les *best practices*, en opérant un savant dosage d'incitation, d'assistance technique et de conditionnalité<sup>56</sup>.

---

51. François Doligez, *Innovations financières, financement du développement et dynamiques rurales. Études comparées au Bénin, en Guinée et au Nicaragua*, Nanterre, Université de Paris X, Thèse de doctorat en sciences économiques, 2002, pp. 33-35.

52. Dale W. Adams, Douglas H. Graham, John D. Von Pischke, *Undermining Rural Development with Cheap Credit*, Boulder (Col.), Westview Press, 1984.

53. Emmanuelle Bouquet, « Construir un sistema financiero para el desarrollo rural en México. Nuevos papeles para el Estado y la sociedad civil », *TRACE*, 52, déc. 2007, pp. 30-44.

54. Éric Duflos, Kathryn Imboden, *Le Rôle des pouvoirs publics à l'égard de la microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note 19, 2004.

55. Trivelli, Venero, *Banca de desarrollo para el agro: experiencias en curso en América Latina*, op. cit.

56. Cf. l'exemple du Brésil, documenté dans Robert P. Christen, Steven N. Schonberger, *A Multilateral Donor Triumphs Over Disbursement Pressure: The Story of Microfinance at Banco do Nordeste in Brazil*, Washington DC, CGAP, Focus Note 23, déc. 2001.

**Une pensée magique de la microfinance.** Les revirements des conceptions du développement, les schémas induits lors de la production de connaissances sur ce thème, la dépolitisation de ses opérateurs et les restructurations du financement local ont conditionné l'émergence d'un paradigme aussi simple que séduisant qui sous-tend la microfinance. Celui-ci a été résumé en 1992 par Bill Clinton – alors candidat à l'investiture démocrate – expliquant pourquoi il plaiderait en faveur d'un prix Nobel attribué à Muhammad Yunus :

*« Grâce à lui, des entreprises fonctionnaient. Il avait promu l'indépendance au lieu de la dépendance. C'est une idée qui m'habite : il est toujours préférable d'utiliser le pouvoir du gouvernement pour impulser les forces du marché plutôt que de créer une bureaucratie pléthorique qui ne sert qu'à distribuer des chèques. »*<sup>57</sup>

Ce propos illustre l'idée d'un jeu gagnant-gagnant presque spontané qui a été le moteur de la légitimation de la microfinance. Il s'agit d'une conception suivant laquelle les institutions qui appliqueront des principes d'une gestion rigoureuse sont le plus à même de réduire la pauvreté des populations vulnérables<sup>58</sup>. Dès sa diffusion dans les années quatre-vingt-dix, cette approche répondait à la fois aux interrogations sur l'efficacité d'une aide et aux menaces de raréfactions de cette dernière. Elle promettait un mécanisme ayant vocation à répercuter ses coûts sur ses usagers. Ainsi, il ne dépendrait pas d'interventions extérieures et il serait moteur de sa propre expansion et de sa pérennité. Dans un contexte où prospérait le slogan *small is beautiful*, le principe d'IMF, conçues pour mettre en relation une offre marchande et une demande solvable de services financiers, conciliait à la fois la doctrine de la libre entreprise et l'approche participative, proposant que l'initiative du développement revienne non plus aux développeurs, mais aux développés<sup>59</sup>.

Selon cette perspective centrée sur le marché, le fait qu'il existe une demande suffit à attester qu'il y a un besoin, et la multiplication des transactions commerciales témoigne que les programmes sont adaptés. Les remboursements ponctuels seraient par ailleurs la preuve de la satisfaction des clients et l'indice d'une amélioration de leur situation. En vertu de l'adage stipulant qu'il est préférable de donner une canne à pêche plutôt que du poisson à quelqu'un qui a faim, on affirme donc qu'en prêtant des liquidités aux personnes démunies, elles vont

---

57. William Greider *et al.*, « The Rolling Stone Interview: Bill Clinton », *The Rolling Stone Magazine*, 17 sept. 1992.

58. Jonathan Morduch, « The Microfinance Promise », *Journal of economic literature*, 37 (4), déc. 1999, pp. 1569–1614.

59. Robert Chambers, *Whose reality counts? : putting the first last*, Londres, Intermediate Technology, 1997.

spontanément, quel que soit leur environnement ou leur capacité, créer des activités productives qui leur permettront de générer de meilleurs revenus et de contribuer à la croissance économique. La microfinance est de surcroît présentée comme une *plate-forme pour le changement social*, vouée à des problématiques aussi diverses que les inégalités de genre, la santé, l'éducation, la création d'emplois, etc.<sup>60</sup>

Ce raisonnement présente l'avantage de réconcilier partisans et détracteurs du libéralisme, les uns voyant là l'aboutissement de la prise en charge de l'intérêt public par le marché, quand les autres l'interpréteraient comme le renouvellement économiquement pérenne d'une politique sociale. L'engouement pour la microfinance a été tel que des vertus presque miraculeuses lui ont été attribuées. Elle permettrait, selon les propos de Muhammad Yunus, « *d'éradiquer la pauvreté* » et de la « *reléguer au musée* »<sup>61</sup>.

### **b. Une relation ambivalente au néo-libéralisme**

Les politistes qui se sont jusqu'à présent penchés sur les IMF ont systématiquement été frappés par le contraste existant entre leur apparente neutralité technique et la prégnance des enjeux de pouvoirs qu'elles soulèvent. Ils ont souvent été tentés d'expliquer ce décalage, soit comme une victoire des savoirs experts sur les turpitudes du politique, soit comme une entreprise de dissimulation visant à disséminer le capitalisme financier. Ces critiques recourent dans le premier cas presque exclusivement à la perspective des idées, c'est dire les arguments rhétoriques mobilisés pour justifier ce phénomène. Dans le second, elles se concentrent sur les intérêts, réduisant ce secteur aux stratégies d'instrumentalisation des acteurs en présence.

En nous appuyant sur les éléments de cadrage exposés précédemment, nous allons présenter les thèses relatives à la microfinance formulées à ce jour en science politique, afin de les mettre en perspective et d'en pointer les limites. Nous mettrons en évidence que ces discours ont généralement tendance à réduire ce secteur à une fonction instrumentale servant des agendas qui la dépassent. Nous montrerons toutefois que l'étendue, l'hétérogénéité et l'autonomie de ce champ rendent ces approches très partielles, voire partiales. Il s'agit dès

---

60. Magner, *Microfinance: A Platform for Social Change*, *op. cit.*

61. Ishaan Tharoor, « Paving the Way Out of Poverty - Interview with M. Yunus », *Time Magazine Online*, 13 oct. 2006, à la page web : <http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1546100,00.html>, consulté le 17 nov. 2010.

lors d'appréhender l'épaisseur sociale de ces institutions au lieu d'en adopter une vision positiviste ou utilitariste. On doit donc poser la question différemment et en l'occurrence se demander où se situe effectivement l'autorité, comment elle devient effective et se diffuse. Il faut alors recourir à l'approche sociologique pour s'efforcer de dépasser, non seulement la vision d'une pensée supérieure et désincarnée à l'œuvre, mais aussi l'évocation de complots machiavéliques.

**Des approches candides centrées sur les idées.** Certaines analyses de la microfinance s'inscrivent dans un courant qui appréhende les institutions en accordant un rôle prépondérant aux idées, c'est-à-dire les éléments cognitifs et normatifs identifiables dans les discours, paradigmes et référentiels<sup>62</sup>. Umud Dalgic articule ainsi une réflexion de ce type pour étudier la manière dont la microfinance est prise en compte dans la production écrite de la Banque mondiale<sup>63</sup>. Pour lui, cette organisation internationale de l'expertise n'a véritablement valorisé ce registre de pratiques qu'après 1997. Cette reconnaissance serait moins due à des motifs externes – par exemple de pression démocratique des citoyens des États membres – qu'à des enjeux internes de mise en cohérence de son action avec sa rhétorique. L'organisme de Bretton Woods cherchait en l'occurrence à effectuer la jonction des recommandations de gestion rigoureuse de l'endettement avec les théories du capital social et du genre, qui acquéraient alors un ascendant croissant à Washington. Cette recherche de consistance conceptuelle aurait – selon cet auteur – façonné les caractéristiques des interventions menées par les IMF dans la plupart des pays du Sud.

Une telle position donne un aperçu intéressant des contradictions théoriques qui ont prévalu lors de l'émergence de ce que l'on appellera le « *Post Consensus de Washington* »<sup>64</sup>. Elle s'insère dans la continuité de travaux qui étudient le renouvellement d'une orthodoxie affaiblie au sein de la Banque Mondiale<sup>65</sup>. Toutefois, Dalgic attribue à l'expertise de cette institution la capacité de faire émerger une politique d'intervention et d'amener l'ensemble

---

62. Palier, Surel, « Les “trois I” et l'analyse de l'État en action », *op. cit.*, p. 16.

63. Umud K. Dalgic, « International Expert Organizations and Policy Adoption. The World Bank and Microfinance in the 1990s », *Cultural Dynamics*, 1 (19), 2007, pp. 5–38.

64. Higgott, « Contested Globalization: the Changing Context and Normative Challenges », *op. cit.*

65. Asunción Lera St. Clair, « The World Bank as a Transnational Expertised Institution », *Global Governance*, 12 (1), janv. 2006, pp. 77–95 ; Susan Park, « The World Bank Group: Championing Sustainable Development Norms? », *Global Governance*, 13 (4), oct. 2007, pp. 535–556 ; Antje Vetterlein, « Economic Growth, Poverty Reduction, and the Role of Social Policies: The Evolution of the World Bank's Social Development Approach », *Global Governance*, 13 (4), oct. 2007, pp. 513–533 ; Anthony Bebbington *et al.* (Éds.), *The Search for Empowerment: Social Capital as Idea and Practice at the World Bank*, Bloomfield, Kumarian Press, 2006.

des acteurs à s'y conformer, sans expliquer comment une telle téléologie serait rendue possible. Il interprète de plus l'ensemble des évolutions de la microfinance comme la conséquence de cette redéfinition programmatique. Cependant, comme nous le verrons par la suite, l'institution multilatérale a effectivement joué un rôle de catalyseur pour plusieurs processus, mais son autorité reste relative et elle s'inscrit dans des relations complexes. En outre, la lecture proposée reste malheureusement limitée à certains discours officiels. Elle s'appuie en effet exclusivement sur les « *Rapports sur le développement dans le monde* » que la Banque publie annuellement. Or il s'agit d'un média particulier, en l'occurrence la vitrine de l'institution la plus largement diffusée et destinée au grand public, qui est très partiellement représentatif de la production intellectuelle de cette IFI. L'étude des *working papers* orientés vers la recherche ou les notes techniques à l'attention des décideurs révèle des contenus bien différents, nous y reviendrons. Enfin, l'analyse de l'auteur pêche par de nombreuses imprécisions quant aux implications concrètes des politiques évoquées et elle restitue très approximativement les pratiques réelles des institutions de microfinance.

Michael Unterberg accorde également une place prépondérante à la pensée, mais en focalisant son analyse sur l'Union européenne, avec une approche séquentielle de son agenda politique<sup>66</sup>. Pour lui, le soutien apporté par la Commission aux IMF résulte de la formation d'une « *communauté épistémique* »<sup>67</sup>. Le concept, développé par Peter Haas, renvoie à « *un réseau de professionnels dont l'expertise et la compétence sont reconnues dans un domaine particulier et qui revendique un savoir utile à l'action politiquement sur cette question* »<sup>68</sup>. Il a été le plus souvent mobilisé pour expliquer la montée en puissance des scientifiques dans la prise de décision sur des thématiques d'ordre environnemental ou sanitaire.

Unterberg assimile à un collectif de cette nature les experts mobilisés dans le cadre d'une association continentale, le REM (Réseau européen de microfinance<sup>69</sup>). Ce dernier aurait réussi, en s'articulant à une figure « *d'entrepreneur politique* » incarnée par sa

---

66. Pour plus de détails sur cette approche, cf., John W. Kingdon, *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, Boston, Little Brown, 1984.

67. Michael Unterberg, « Microfinance as a European Policy Issue - Policy Image and Venues », *European Microfinance Research Award*, 2008, pp. 38–52.

68. Peter M. Haas, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, 46 (1), déc. 1992, p. 3.

69. Le REM se définit comme une association professionnelle des acteurs intervenant dans la microfinance européenne. Il se distingue de la plate-forme Européenne de la microfinance (eMFP), qui regroupe les acteurs européens intervenant en microfinance dans les pays du Sud. Le REM a comme singularité de rassembler plus d'experts et chercheurs que de praticiens, à la différence de ses homologues d'autres continents.

Présidente Maria Nowak<sup>70</sup>, à inscrire à partir de la période 1998-2001 son domaine d'activité dans le registre d'intervention communautaire. Ultérieurement, de 2002 à 2005, une « *fenêtre d'opportunité* »<sup>71</sup> a été ouverte par l'adoption de la Méthode Ouverte de Coordination qui a permis au REM d'être associé à certains travaux de la Commission, lui donnant l'occasion de refaçonner la représentation politique de la microfinance. Celle-ci était jusqu'alors considérée par Bruxelles comme un instrument tourné vers les *startups* et les PME à très fort potentiel. À partir de cette phase, elle est devenue dans le référentiel administratif européen un outil permettant de lutter plus largement contre l'exclusion sociale et la pauvreté, mais également de stimuler une restructuration du marché du travail en favorisant des modèles d'auto-emploi. La reconnaissance de cette seconde propriété se serait avérée déterminante pour la suite, car c'est à ce titre qu'a été décidée en 2007 une initiative pour le développement du microcrédit en Europe. Celui-ci est ainsi apparu comme une modalité permettant de promouvoir la croissance, l'emploi et la cohésion sociale, alors que cette volonté peinait jusque-là à trouver les instruments concrets de sa mise en œuvre. Notons qu'après la période étudiée par Unterberg, cet appui s'est encore accentué avec le déploiement entre 2009 et 2012 de JASMINE, un vaste programme de soutien aux IMF<sup>72</sup>.

Alors que Dalgic accorde le monopole du pouvoir à une seule instance désincarnée, la Banque Mondiale, Unterberg admet l'existence d'une pluralité d'acteurs. Mais ce dernier attribue une autorité fondamentale à l'expertise et aux données, qui, une fois mises en cohérence par les chercheurs, s'imposent aux décideurs. Ces derniers auraient eu – grâce à des conditions institutionnelles favorables – la faculté de prescrire un cadre d'intervention. L'auteur consacre, ce faisant, une approche cognitiviste. En effet, il imagine que la rationalité détiendrait non seulement la capacité de s'affranchir des enjeux de pouvoirs, mais qu'elle s'imposerait de surcroît à eux<sup>73</sup>. Or, nous avons vu précédemment que l'ascendant politique conditionne souvent la production des connaissances dans le domaine du développement. Forcée à partir de l'observation des initiatives de protection de l'environnement, la notion

---

70. Un développement est consacré à cette personnalité dans le point suivant.

71. Kingdon, *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, *op. cit.*. Le concept de fenêtre d'opportunité est omniprésent dans cette ouvrage. Pour une définition, *cf.*, p. 166.

72. Raphaël Goulet (Éd.), *Supporting Micro-credit Providers with JASMINE*, Bruxelles, Commission européenne, oct. 2010.

73. Pour une critique des inconsistances théoriques de l'extension du concept de communauté épistémique en science politique, *cf.* Yves Viltard, « L'étrange carrière du concept foucauldien d'épistémè en science politique », *Raisons politiques*, 23 (3), 2006, pp. 193–202.

même de communauté épistémique a été d'ailleurs sévèrement critiquée pour son postulat irréaliste de savants surplombant les enjeux de pouvoir<sup>74</sup>.

Dans le cas qui nous occupe, la lecture cognitiviste masque les débats intenses et les négociations qui se sont opérées au sein du REM pour conduire à une définition commune du microcrédit. Une vive controverse a par exemple agité ce réseau, qui opposait en particulier les acteurs de l'Europe du Nord et du Sud, ainsi que les tenants français d'approches différentes, en l'occurrence l'ADIE, France Initiative et France Active. Les désaccords ont tout d'abord porté sur la question de savoir si devaient être exclus de cette acception les prêts de montants élevés ou destinés à la consommation. Les dissensions se sont aussi développées en réaction à la proposition d'établir qu'une IMF aurait nécessairement vocation à la pérennité économique. Cette initiative visait paradoxalement à exclure des dispositifs de soutien de l'UE les collectivités locales ou les associations privilégiant des approches subventionnées<sup>75</sup>.

Ces analyses attribuent aux idées une dimension performative, arguant en somme que « *dire l'économie, c'est la faire* »<sup>76</sup>. Malgré la justesse de cette observation, elles omettent que, loin d'être des démiurges, les producteurs de ces discours demeurent enserrés dans un ensemble de contraintes, notamment parce que leur élaboration engage une multiplicité d'agents liés par des rapports de force complexes. Ainsi, loin de s'apparenter à une révélation, la reconnaissance de la microfinance par les principales agences de coopération et les IFI s'est accompagnée d'une vive compétition entre organismes de recherche et d'expertise : MIT, Banque mondiale, Ohio University, etc. Dans le même ordre d'idée, nous verrons dans le chapitre suivant que la reconnaissance de cette pratique par la Banque Mondiale est intimement liée à des agendas individuels au sein de cette institution<sup>77</sup>, et que l'évolution de ses paradigmes a systématiquement été disputée.

---

74. Sheila Jasanoff, « Science and Norms in Global Environmental Regimes », in : Fen O. Hampson, Judith Reppy (Éds.), *Earthly Goods*, New York, Cornell University Press, 1996, pp. 173–197.

75. On trouve malheureusement peu de traces écrites de ces débats. Ils apparaissent toutefois en filigrane tout au long du document Bárbara Jayo, Anabel González, Casey Conzett, *Overview 2008-2009 of the Microcredit Sector in the European Union*, Paris, EMN-Fundación Nantik Lum, juin 2010 ; Cf. également une tribune en faisant état, Benoît Granger, « En France, le microcrédit, c'est prêter cher aux pauvres ? », *Rue 89*, 12 avr. 2010.

76. Formule empruntée à Régis Meyran, « Quand dire l'économie, c'est la faire », *Sciences Humaines*, 16 (9), sept. 2009, pp. 13 ; Pour approfondir, cf. Fabian Muniesa, Michel Callon, *La Performativité des sciences économiques*, Paris, École des mines, Papier de recherche du CSI, févr. 2008.

77. Ismail Serageldin, ancien économiste de la Banque mondiale, a détenu un rôle essentiel dans le montage du CGAP, cf. chapitre suivant.



**Le caractère réducteur des analyses exclusivement stratégiques.** Les études accordant une prééminence des idées sur les intérêts se voient aussi remises en cause par certains auteurs reconnus. C'est le cas de Ha Joon Chang, pour qui les concepts du développement obéissent – dans leur élaboration intellectuelle et leur justification empirique – à des logiques de domination internationale. Cet auteur s'attache à démystifier les discours apparemment scientifiques sur le libéralisme et la bonne gouvernance, arguant que, contrairement à ce qu'ils affirment, les États du Nord n'ont pas appliqué dans leurs phases d'industrialisation les normes qu'ils recommandent aux pays du Sud. Les premiers se seraient en réalité développés en appliquant des mesures diamétralement opposées. L'ouverture commerciale, la protection de la propriété intellectuelle et la rationalisation administrative qu'ils prônent désormais seraient donc des conséquences plutôt que des conditions préalables du développement économique. Les *best practices* préconisées aujourd'hui résulteraient d'un véritable révisionnisme et viseraient à empêcher les pays en développement d'emprunter l'échelle que les grandes puissances ont elles-mêmes utilisée pour se hisser à leur niveau actuel de prospérité<sup>78</sup>.

Outre cette analyse générale sur le développement et la bonne gouvernance, le chercheur coréen s'est associé à Milford Bateman pour formuler une critique du même ordre à propos de la microfinance<sup>79</sup>. Ensemble, ils remettent en question les mécanismes économiques qui conduiraient les IMF à avoir un impact positif sur le développement. Ils montrent de plus que la plupart des pays émergents se sont appuyés sur des démarches tout autres. Surtout, ils avancent que les promoteurs d'un modèle économique fondé sur l'auto-entrepreneuriat concourent à approfondir une mondialisation sauvage et que c'est à ce titre que ces organisations ont obtenu le soutien des puissants. Selon eux, les tenants de la dérégulation utiliseraient non seulement de tels mécanismes de crédit aux microentreprises comme un outil pour étendre la financiarisation des sociétés et mais ils les présenteraient aussi comme une compensation pour les victimes du démantèlement des services sociaux.

Largement critiquée pour son usage peu discriminé des données et une narration aux accents souvent conspirationnistes<sup>80</sup>, cette thèse rappelle d'autres travaux plus étayés. Heloise

---

78. Ha-Joon Chang, *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective*, London, Anthem Press, 2002.

79. Bateman, Ha Joon Chang, *Microfinance Illusion*, *op. cit.*

80. Cf une synthèse des débats sur ces thèses dans David Roodman, *Why Doesn't Milford Bateman's Book Work?*, Washington DC, Center for Global Development, Microfinance Open Book Blog, août 2010.

Weber notamment, adopte la perspective de l'économie politique internationale pour élaborer une analyse gramscienne, avançant que la microfinance représente avant tout un instrument des IFI visant à approfondir la mondialisation libérale<sup>81</sup>. Elle serait ainsi stratégiquement incorporée (*embedded*) dans leurs trains des conditionnalités, joignant ainsi l'adoption de la *lex mercatoria* à l'imposition de mesures de réduction la pauvreté. Promouvoir le microcrédit reviendrait à proposer un « *ajustement structurel à visage humain* »<sup>82</sup> qui fournirait un palliatif à ses effets les plus néfastes, tout en renforçant parallèlement la libéralisation financière. De plus, les IMF approfondiraient le lien de dépendance économique des personnes les plus démunies, grâce à l'articulation avec des mécanismes de contrôle social visant à les discipliner.

Cette politiste de Cambridge étaye son propos par le cas de la *thérapie de choc*, intitulée Nouvelle Politique Économique, menée en Bolivie de la fin des années quatre-vingt au début des années deux mille et qui a fait la part belle au microcrédit. Bien qu'elle soit amplement documentée, son analyse se focalise presque exclusivement sur les instances gouvernementales et multilatérales à la tête de ces politiques. Elle exclut en somme les acteurs non étatiques locaux, à but lucratifs ou non, qui ont été les chevilles ouvrières de la mise en œuvre de ces systèmes, et ont acquis une capacité d'intervention considérable et une autonomie substantielle à l'égard de leurs bailleurs originels. Il en ressort l'impression d'une homogénéité d'intérêts et de structures de pouvoir qu'on ne retrouve pas dans les faits<sup>83</sup>.

Reprenant un cadre d'analyse proche de celui de Weber, Ananya Roy comble en partie ses lacunes en accordant une place plus importante à l'observation des acteurs impliqués dans la microfinance<sup>84</sup>. Ce professeur de Berkeley en retire aussi la vision d'instances multilatérales inféodées aux firmes de la finance cherchant à étendre une approche minimaliste du microcrédit afin de socialiser le capitalisme. Elle conclut néanmoins qu'il faut se garder de généraliser cette appréciation à l'ensemble du secteur. En effet, elle constate de

---

81. Ce paragraphe synthétise les éléments présentés dans trois publications : Heloise Weber, « The Imposition of a Global Development Architecture: the Example of Microcredit », *Review of International Studies*, 28 (3), 2002, pp. 537–555 ; Heloise Weber, « The “New Economy” and Social Risk: Banking on the Poor? », *Review of International Political Economy*, 11 (2), 2004, pp. 356–386 ; Heloise Weber, « The Global Political Economy of Microfinance and Poverty Reduction: Locating Local “Livelihoods” in Political Analysis », in : Jude L. Fernando (Éd.), *Microfinance. Perils and Prospects*, Londres et New York, Routledge, 2006, pp. 37–54.

82. Weber, « The “New Economy” and Social Risk: Banking on the Poor? », *op. cit.*, p. 359.

83. Nous reviendrons sur l'exemple de la Bolivie dans le chapitre 3.

84. Ananya Roy, *Poverty Capital. Microfinance and the Making of Development*, New York, Routledge, 2010.

fortes résistances de la part d'IMF qui conservent une grande indépendance et assurent leur viabilité économique, tout en s'engageant réellement au service des plus pauvres. Partant, elle comprend ce champ comme écartelé entre le Consensus de Washington qui instrumentaliserait la microfinance comme son cheval de Troie et un « *Consensus du Bangladesh* »<sup>85</sup> éclairé par Yunus et sincèrement engagé en faveur du développement et de l'émancipation des opprimés.

On retrouve une approche moins manichéenne, mais assez similaire dans d'autres travaux qui se fondent sur l'étude anthropologique des relations entre clients et institutions. Ceux-ci se gardent de parer de toutes les vertus des IMF comme la Grameen Bank, ou de les présenter comme un monolithe défenseur d'une vision sociale du microcrédit. Ils montrent plutôt que les mécanismes qui fonctionnent bien à petite échelle se voient souvent dévoyés lorsque les organismes deviennent massifs<sup>86</sup>.

**Le besoin d'une critique sociologique.** On le voit, l'interprétation de la microfinance comme soumise de manière univoque au néolibéralisme est aussi incohérente et incomplète que celle qui la réduit à un progrès technique permettant à lui seul de résoudre la pauvreté. Quand elles adoptent une perspective centrée sur les éléments cognitifs, ces analyses se focalisent inmanquablement sur les idées les plus simplificatrices et elles surestiment la capacité de ces raisonnements à orienter l'action. Plus fréquemment, lorsqu'ils se concentrent sur les considérations stratégiques, ils tendent à globaliser ces rationalités et à considérer qu'elles sont motivées par des intérêts homogènes et radicalement adverses aux populations locales. De la sorte, ils éludent l'étendue de ce secteur d'activité, ainsi que les jeux complexes entre des acteurs hétérogènes et substantiellement autonomes.

On doit rappeler ici que les discours s'appuient le plus souvent sur quelques exemples d'institutions situées dans les pays les plus emblématiques, tels que le Bangladesh, l'Inde ou la Bolivie. Or, parmi près de 10 000 IMF existantes dans le monde<sup>87</sup>, les 1329 organismes qui publient leurs résultats au travers du MIX Market proviennent de 108 pays. Les territoires non couverts par la microfinance sont généralement des zones où des conflits violents l'empêchent (Somalie, Érythrée, etc.), des régions les plus prospères économiquement (Suède, Suisse, etc.)

---

85. *Ibid.*, p. 101.

86. Morgan Brigg, « Disciplining the Developmental Subject: Neoliberal Power and Governance through Microcredit », in : Jude L. Fernando (Éd.), *Microfinance. Perils and Prospects*, Londres et New York, Routledge, 2006, pp. 55–76.

87. Estimation fournie par Anne-Claude Creusot, Christine Poursat, « Pour une meilleure inclusion financière : Renforcer les institutions intermédiaires », *Tiers Monde*, 197 (1), mars 2009, pp. 17–36.

ou encore là où des dispositifs étatiques entravent ce type d'activités (Algérie, Corée du Nord, Libye, etc.). Cette ampleur se double d'une grande diversité, notamment dans l'origine et le mode de fonctionnement des organisations.

Il convient donc de ne pas présupposer, comme nombre de politistes, que l'ensemble de la microfinance suit une même trajectoire, qui plus est sous la gouverne directe de la Banque Mondiale. L'autorité de cette dernière ne provient pas de son ascendant financier. En 2006, elle lui consacrait directement moins de 1% de ses ressources, 6% si l'on adopte l'acception la plus large possible<sup>88</sup>. Aujourd'hui encore, ces montants ne représentent qu'une portion très minoritaire (7%) de l'ensemble des engagements des bailleurs de fonds dans le secteur, loin derrière la KfW allemande. De plus, tous les engagements cumulés des bailleurs de fonds représentent moins de 5% du portefeuille des IMF<sup>89</sup>. Celles-ci se sont largement affranchies sur le plan financier des acteurs auxquels nombre de chercheurs attribuent une autorité déterminante.

Il ne s'agit pas ici de nier le rôle déterminant qu'exercent les grands argentiers, la Banque Mondiale en particulier, mais bien de montrer que leur ascendant ne s'appuie que marginalement sur des liens hiérarchiques. Il convient ainsi de reconnaître l'autonomie fonctionnelle des acteurs, favorisée par la mise en avant d'organismes indépendants indépendants de microfinance, en lieu et place des projets d'ONG ou des programmes publics qui prévalent dans d'autres domaines. Comme nous nous attacherons à l'étayer par la suite, l'autorité au sein du secteur de la microfinance repose plutôt sur des normes et des référentiels en constante évolution. C'est en somme leur capacité à composer ces cadres qui permet aux organismes internationaux de « *peser plus que [leurs] financements* »<sup>90</sup>.

## **2) Une campagne mondiale pour la renommée du microcrédit**

La notoriété de la microfinance a véritablement explosé au début des années deux mille. La Campagne pour le Sommet du Microcrédit a joué un rôle central par son exposition

---

88. Elisabeth Littlefield, *The Future of Microfinance - and the World Bank's Role In It*, Microcredit Summit, 2006.

89. Rapport entre les engagements de bailleurs de fonds rapportés par Mayada El-Zoghbi, Barbara Gahwiler, Kate Lauer, *Cross-border Funding of Microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note 70, avr. 2011 complétées avec les données de portefeuille d'IMF référencées sur [www.mixmarket.org](http://www.mixmarket.org), consulté le 04/04/2011.

90. Formule employée par l'AFD, notamment dans Jean-Michel Severino (Éd.), *Projet d'orientation stratégique*, Paris, Agence Française de Développement, 2003, p. 2.

médiatique, diffusant une représentation simplifiée et idéalisée de cette activité. Elle, a ce faisant, façonné la reconnaissance mondiale dont allait bénéficier l'ensemble de ce secteur.

La CSM se présente, dans ses plaquettes ou sur son site internet, comme un « *mouvement social international* ». Cette appellation est reprise par la page dédiée à la Campagne sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia<sup>91</sup>. Toutefois, un préambule apparaît en tête de l'article en question, émettant de fortes réserves. Par ce billet, peu fréquent sur l'encyclopédie libre, les modérateurs mettent en garde sur l'accointance qui semble exister entre l'auteur et son sujet, propre à violer le principe de neutralité des points de vue qu'impose la charte du site, et menacent de supprimer l'article.

Cette observation serait anodine si elle n'éclairait la propension de cette campagne à s'investir, non seulement dans la promotion de la microfinance, mais également dans la production d'un discours sur elle-même, afin d'apparaître comme le porte-parole légitime d'une mobilisation d'origine citoyenne et altruiste. Dans un article visant à étayer cette interprétation, Davis et Kohsla définissent cette structure comme un « *effort collectif et organisé visant à résoudre des problèmes sociaux* »<sup>92</sup>. Ils décrivent la portée de la CSM en ces termes :

*« Dans cette instance, un engagement audacieux s'est transformé au cours d'une décennie en une action mondiale qui s'est manifestée dans le développement d'un réseau complexe et collectif. Ce réseau a fourni le capital social et politique nécessaire pour que les membres de ce qui était un champ nouveau mobilisent des réseaux et des soutiens, et réalisent finalement le but de la Campagne [offrir du microcrédit à 100 millions de personnes pauvres]. »*<sup>93</sup>

Si l'on accepte cette présentation sans la questionner, on serait tenté d'assimiler le collectif ainsi décrit aux courants altermondialistes que l'on a vu se structurer au tournant du millénaire<sup>94</sup>. L'analogie revendiquée entre la CSM et l'engagement militant peut néanmoins se lire comme une démarche visant à légitimer cette organisation et à mettre en avant une vision particulière de la microfinance. Afin de comprendre la construction du statut symbolique de

---

91. Cf. la page [http://en.wikipedia.org/wiki/Microcredit\\_Summit\\_Campaign](http://en.wikipedia.org/wiki/Microcredit_Summit_Campaign), consultée le 20/01/2011. Les articles de cette encyclopédie sont systématiquement anonymes.

92. Ces auteurs se réfèrent à la définition fournie par Hayagreeva Rao, Calvin Morrill, Mayer N. Zald, « Power Plays: How Social Movements and Collective Action Create New Organizational Forms », *Research in organizational behavior*, 22, oct. 2000, p. 244.

93. Susan Davis, Vinod Khosla, « The Architecture of Audacity: Assessing the Impact of the Microcredit Summit Campaign », *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, 2 (1)(2), mars 2007, p. 159.

94. Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005.

cette communauté, il convient d'étudier cette mobilisation de plus près, en distinguant clairement les ressources qu'elle mobilise des discours qu'elle produit.

Nous verrons dans un premier temps le rôle déterminant qu'ont joué certaines personnalités dans cette campagne. Nous identifierons ensuite la diplomatie singulière qui a permis à cette instance d'inscrire ses thèmes à l'agenda international. Nous observerons cependant qu'il existe des résistances à sa reconnaissance comme porte-parole de l'ensemble du secteur et qu'il s'apparente davantage à un groupe d'intérêt qu'à un mouvement social, avant de pointer ce qu'implique une telle classification.

### **a. Un lobbying impulsé aux États-Unis**

Bien que la microfinance soit généralement présentée comme une innovation suscitée par des acteurs du Sud et diffusée dans les pays en développement à leur initiative<sup>95</sup>, la trajectoire de la Campagne pour le Sommet du Microcrédit montre que cette affirmation doit être relativisée. Elle illustre surtout l'émergence d'acteurs non étatiques qui ont acquis un rôle important sur la scène internationale grâce à des méthodes empruntant autant à la diplomatie traditionnelle qu'au *marketing* et au *show business*.

**Le produit d'initiatives individuelles.** Décrire la CSM implique de présenter son directeur, qui en a été l'instigateur et demeure son protagoniste principal. Sam Daley-Harris est une personnalité qui irrite autant qu'elle fascine dans le milieu de la microfinance. Il s'agit tout d'abord d'un *outsider*, entré dans ce domaine en tant que lobbyiste et communicant, après avoir été percussionniste de l'orchestre philharmonique de Miami. S'il agace certains par l'égoïsme et le messianisme de son discours, c'est que ces deux éléments se trouvent au cœur de sa doctrine de *grassroot lobbying*, doctrine qu'il a d'ailleurs conceptualisée dans un ouvrage qui entend – bien au-delà du microcrédit – refonder l'ensemble de la démocratie américaine<sup>96</sup>.

Cette pensée emprunte tant à la théorie de l'action collective, qu'au libéralisme américain et aux techniques de développement personnel, pour enjoindre les citoyens à

---

95. Cf. par exemple Marguerite S. Robinson, *The Microfinance Revolution*, Washington DC, World Bank-Open Society Institute, 2001, p. xliii.

96. Sam Daley-Harris, *Reclaiming Our Democracy: Healing The Break Between People And Government*, Philadelphia, Camino Books, 1994.

mobiliser leurs élus sur les questions qui leurs semblent importantes. L'analyse que son auteur formule repose sur l'expérience de la firme RESULTS, qu'il a par ailleurs créé. Cet acronyme signifie littéralement « *Responsabilité pour mettre fin à la famine en utilisant la législation, le trimtabbing et l'assistance* »<sup>97</sup>.

Daley-Harris a commencé à utiliser cette approche avec le *Hunger Project*, en 1977 pour « *créer depuis la base, une volonté politique de vaincre la misère* »<sup>98</sup>. Cette organisation, encore puissante aujourd'hui, a alors initié une vaste campagne de sensibilisation du grand public – en particulier des lycéens – sur des questions d'alimentation dans les pays en développement. Cela a été le point de départ de RESULTS et d'une méthodologie peu à peu systématisée consistant à organiser des groupes locaux réalisant trois réunions par mois : une conférence téléphonique nationale assurant la coordination de l'ensemble, une session où chacun s'exerce à présenter un discours convainquant pour stimuler les membres et une séance de formation pour les nouveaux<sup>99</sup>.

Ce mécanisme a permis de déployer rapidement un vaste réseau d'appui, déconcentré plus que décentralisé, la direction nationale conservant un rôle décisif dans l'orientation du mouvement. Chaque membre bénévole a été formé et *coaché* pour approcher et convaincre au travers de *laser talks* des parlementaires ou leurs attachés, rédiger des courriers à des élus locaux ou dirigeants d'organisations communautaires, proposer des contenus aux éditorialistes de la presse, ou encore imaginer et organiser des happenings<sup>100</sup>. On a vu par exemple se multiplier des *banquets du Tiers Monde*, où seuls quelques-uns recevaient un repas complet avec poulet, vin et dessert, la majorité n'ayant droit qu'à une poignée de riz ou de mil<sup>101</sup>. Lors des élections générales de 1982, trois forums ont été organisés avec des candidats au Sénat pour les départager en fonction de leur degré d'engagement contre la

---

97. En anglais : Responsibility for Ending Starvation Using Legislation, Trimtabbing and Support. Le terme *trim tab* est issu du lexique de la marine et désigne la commande qui permet au capitaine d'orienter du bout du doigt un navire immense. Mais cette expression renvoie surtout, d'après une célèbre citation de Richard Buckminster Fuller – auteur de romans d'anticipation et d'ouvrages de vulgarisation scientifique – à une technique d'affirmation de soi appréciée des consultants spécialisés dans le *coaching* aux particuliers et aux entreprises. Il s'agit en bref de promouvoir la capacité des individus à changer le monde en partant d'une action concrète, locale et quotidienne.

98. Carla Cole, « Citizen Lobbying: The State Of The Art. Interview with Sam Harris », *Making It Happen*, 29, mai 1991, p. 39.

99. Daley-Harris, *Reclaiming Our Democracy: Healing The Break Between People And Government*, *op. cit.*, p. 215.

100. Bob Sample, *How RESULTS Activists Collaborated With Microcredit Leaders and High Government Officials to Build the Microfinance Movement*, Halifax, Microcredit Summit, 2006.

101. Carla Cole, « Citizen Lobbying: The State Of The Art. Interview with Sam Harris », *op. cit.*

malnutrition. Ce type d'interventions ont conduit peu à peu RESULTS à se ménager des appuis solides parmi les législateurs fédéraux. Labellisés de *champions* par l'organisation, ces soutiens au sein des chambres lui permettent encore actuellement de peser sur les débats et même d'initier certains projets de loi<sup>102</sup>.

À partir de 1980, de tels appels à la compassion du public ont été employés pour peser sur les agendas de la presse, des entités privées et des autorités publiques, sur des thèmes de plus en plus variés. Ce plaidoyer particulier a obtenu en 1984 le renforcement du Child Survival Fund promouvant des programmes de ré-hydratation, de vaccination et l'allaitement au sein. En 1985, une campagne portant sur des éditoriaux dans la presse locale a poussé l'administration Reagan à consolider sa contribution au budget du Fonds International pour le Développement Agricole, l'agence des Nations Unies soutenant en particulier les petits paysans et les pauvres en milieu rural<sup>103</sup>. Après cet épisode, le FIDA a été à l'origine du rapprochement entre RESULTS et la Grameen Bank, dont il finançait des activités<sup>104</sup>. Cette proximité a conduit l'organisation de lobbying et son directeur à adopter une vision particulière de la microfinance :

*« Sam croit que la microfinance est l'un des meilleurs outils pour en finir avec la pauvreté, si on la concentre sur les plus pauvres et qu'on l'utilise pour répondre à nombre d'autres besoins, tels que la santé ou l'éducation. Il est persuadé que presque quiconque, aussi pauvre soit-il, peut relever ce défi et, en commençant par épargner, à se frayer un chemin hors de la pauvreté pour transformer sa vie et celle de sa famille. Il croit que la microfinance constitue l'instrument adéquat pour aider à rompre le cycle de la misère intergénérationnelle. »<sup>105</sup>*

C'est en 1987 que l'organisation dirigée par Daley-Harris a lancé une première opération sur le microcrédit afin qu'augmentent les fonds alloués par USAID à cette rubrique. Un projet de loi a été d'abord ébauché par l'équipe technique de RESULTS, bientôt soutenu par 59 députés du Congrès. L'agence avait jusqu'alors minimisé le rôle de la microfinance. Elle ne lui accordait qu'une place tout à fait marginale dans sa politique d'investissement et de subvention et elle préférait la considérer comme un instrument orienté vers des publics au dessus du seuil de pauvreté. À la suite d'un véritable bras de fer législatif, le Self-Sufficiency

---

102. Cf. l'actualité de cette organisation sur <http://results.techriver.net>

103. Carla Cole, « Citizen Lobbying: The State Of The Art. Interview with Sam Harris », *op. cit.*, p. 43.

104. Sam Daley-Harris, *Poverty, Purpose, Pitfalls, and Redemption*, Princeton, Technology Entertainment and Design, Allocution filmée, juill. 2010.

105. Description de la directrice de communication de la CSM, dans Denise A. Hughes, « Man Behind a Movement: Sam Daley-Harris », *Microfinance Focus*, mars 2010, pp. 19-25.



for the Poor Act a été adopté en 1987<sup>106</sup>, prévoyant 50 millions de dollars par an pour le financement de *prêts à la microentreprise*. Malgré l'insistance de Muhammad Yunus, qui s'était mobilisé à Washington, le ciblage prioritaire des femmes et des plus pauvres est resté une clause non contraignante.

Ce lobbying a ensuite conduit l'administration américaine à rehausser progressivement les montants alloués à la microfinance, jusqu'à atteindre 200 millions de dollars annuels en 2009<sup>107</sup>. Il l'a aussi conduit à préciser ses modes d'intervention. Daley Harris est parvenu à imposer dès 2004 un mécanisme d'évaluation rigoureuse visant à vérifier que les programmes financés par USAID concernent au moins 50% de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté<sup>108</sup>. Cette mesure obligatoire est devenue opérationnelle en 2008. Elle a toutefois été suspendue en décembre 2010 car ses opposants, en particulier les ONG et entreprises contractantes de l'aide nord-américaine, ont invoqué le *Paperwork Reduction Act*<sup>109</sup>.

Des initiatives parlementaires récurrentes ont ainsi permis à RESULTS de contourner l'opposition d'USAID aux ingérences externes, en passant par la Chambre pour qu'elle lui assigne des conditions d'affectation de ses dépenses. Au-delà de la microfinance, ces pratiques intitulées *earmarks* se sont multipliées dans les années quatre-vingt-dix, contribuant à réduire les marges de manœuvre et miner l'autonomie que cette administration s'était ménagée<sup>110</sup>. L'agence a même été menacée de dissolution en 1994 par la majorité républicaine et elle demeure depuis très sensible aux injonctions du Congrès. En somme, la campagne menée aux États-Unis a participé à l'érosion de l'agencification qui a affecté l'ensemble de la diplomatie de cette superpuissance<sup>111</sup>.

**Une diplomatie des forums et des ambassadeurs médiatiques.** Ces actions militantes ont été décisives pour peser sur les acteurs de la coopération nord-américaine. Ce type de mobilisation a cependant gardé un écho très restreint auprès des autres acteurs bilatéraux ou

---

106. Cf. la page : <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/bdquery/D?d100:68:./temp/~bdYa82:@@@L&summ2=m&>, consultée le 16/11/2010.

107. Cf. la page : [http://www.icosamag.com/\\_webapp\\_1076692/Conscious\\_Capitalism\\_And\\_The\\_Worlds\\_Poor](http://www.icosamag.com/_webapp_1076692/Conscious_Capitalism_And_The_Worlds_Poor), consultée le 16/11/2010.

108. Il s'agit du Microenterprise Results and Accountability Act. Cf. [http://www.microlinks.org/ev\\_en.php?ID=7749\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.microlinks.org/ev_en.php?ID=7749_201&ID2=DO_TOPIC).

109. Cf. la page : <http://www.povertytools.org/>, consulté le 20/01/2011.

110. Pour plus de détails et d'exemples à propos de cette mutation de la diplomatie nord-américaine, cf. Justin Vaïsse, *États-Unis : le temps de la diplomatie transformationnelle*, Paris, Institut d'études de sécurité, déc. 2006, p. 30.

111. *Ibid.*, p. 32.

dans les arènes multilatérales. À cette échelle, les dirigeants de RESULTS ont initié une démarche sensiblement différente, fondée sur l'organisation de sommets et le rapprochement avec des personnalités en vue dans les médias internationaux.

L'idée séminale de la Campagne du Sommet du Microcrédit a été formulée en 1994, lorsque les directeurs de FINCA et de Grameen – deux IMF membres du directoire de RESULTS – ont émis en réunion l'idée que la pauvreté s'apparentait à une maladie dont le microcrédit serait le médicament. À partir de cette métaphore médicale, ils ont imaginé une initiative internationale qui canaliserait des ressources vers leurs institutions afin qu'elles puissent fournir le traitement correspondant à 200 millions de personnes en 2005. Cet objectif a ensuite été réduit de moitié par souci de réalisme<sup>112</sup>. Afin « *d'imiter le processus des sommets de l'ONU* »<sup>113</sup>, des réunions préparatoires ont été organisées. Il s'agissait dans cette logique d'amener un nombre aussi élevé que possible de participants à s'accorder sur un plan d'action et à former un comité d'organisation qui capitaliserait cette légitimité en incluant des personnalités reconnues. Lors de la Conférence des Nations Unies sur les femmes organisée à Beijing en 1995, le directeur de RESULTS a proposé aux organisateurs qu'ils parrainent cette démarche et qu'ils l'incluent au programme du Sommet social qui devait se tenir l'année suivante à Copenhague. Face à leur refus et partant du constat qu'il manquait à Genève ou à New York un équivalent du FIDA ou de l'UNICEF pour la microfinance, les dirigeants de RESULTS ont décidé de créer la CSM, « *le premier événement de type ONU qui ne serait pas organisé par l'ONU ou par un gouvernement* »<sup>114</sup>.

Afin de conférer une stature adéquate à l'événement et qu'il soit en mesure « *d'aimanter tous les débats* »<sup>115</sup>, on l'organisa à Washington DC, dans l'hôtel où le Fonds monétaire international et la Banque Mondiale tiennent habituellement leurs conférences internationales. Une intense couverture de presse et les réseaux relationnels des participants ont ainsi permis d'attirer des personnages influents : Ismail Serageldin, vice-président de la Banque Mondiale, Ellen Johnson Sirleaf, alors directrice du PNUD pour l'Afrique, future Présidente du Liberia et Prix Nobel de la Paix, Sheikh Hasina, Premier Ministre du

---

112. Davis, Khosla, « The Architecture of Audacity: Assessing the Impact of the Microcredit Summit Campaign », *op. cit.*, p. 61.

113. *Ibid.*, p. 162.

114. Propos de Bill Drayton, Fondateur d'Ashoka, rapportés par Hughes, « Man Behind a Movement: Sam Daley-Harris », *op. cit.*, p. 23.

115. Norm MacIsaac, *The Global Microcredit Summit: Opportunities for Improved Micro-Enterprise Programming?*, Canadian Council for International Cooperation, CCIC Policy Team, déc. 1996, p. 1.

Bangladesh, ou Hillary Clinton, Première Dame des États-Unis, etc. Comme le détaille le graphique ci-dessous, la campagne continua d'organiser annuellement des rendez-vous régionaux annuels et une grande rencontre internationale tous les cinq ans.

-2- Recension des sommets organisés par la CSM		
Année et localisation	Sommet	Participation
1997, Washington DC	Sommet du Microcrédit	2 900 délégués de 137 pays
1998, New York	Réunion mondiale des conseils	1 000 délégués de 107 pays
1999, Abidjan	Réunion mondiale des conseils	600 délégués de 85 pays
2000, Harare	Sommet régional pour l'Afrique et le Moyen-Orient	580 délégués de 50 pays
2001, Puebla	Sommet régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	600 délégués de 34 pays
2001, New Delhi	Sommet régional pour l'Asie et le Pacifique	660 délégués de 32 pays
2002, New York	Sommet du Microcrédit + 5	2 000 délégués de 100 pays
2004, Dhaka	Sommet régional pour l'Asie et le Pacifique	1 200 délégués de 47 pays
2004, Amman	Sommet régional pour l'Afrique et le Moyen-Orient	650 délégués de 75 pays
2005, Santiago	Sommet régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	1 100 délégués de 38 pays
2006, Halifax	Sommet du Microcrédit	2 000 délégués de 110 pays
2008, Bali	Sommet régional pour l'Asie et le Pacifique	900 délégués de 50 pays
2009, Cartagenas	Sommet régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	850 délégués de 35 pays
2010, Nairobi	Sommet régional pour l'Afrique et le Moyen-Orient	1200 délégués de 85 pays
2011, Valladolid	Sommet du Microcrédit	Sommet à venir

Source: Sam Daley-Harris, *État de la Campagne du Sommet du Microcrédit. Rapport 2009*, Washington DC, Microcredit Summit Campaign, 2009 ; et Reed Larry, *State of the Microcredit Summit Campaign Report*, Washington DC, CSM, 2011.

Bien que l'audience ait quantitativement stagné depuis la première rencontre, le profil des participants a fortement changé, les invitations devenant des plus en plus sélectives. Si l'on voyait en 1997 quelques particuliers incarner le soutien citoyen apporté par certains groupes formés par RESULTS, ils ont rapidement été remplacés par des personnalités en vue. En dehors des représentants d'IMF, de bailleurs, ou d'organisations d'appui, les invitations à titre individuel ont principalement visé des figures politiques et des *people*. On vit notamment l'implication croissante de têtes couronnées européennes, comme la Reine Sofía d'Espagne, Rania de Jordanie, la princesse Maxima ou la Grande Duchesse du Luxembourg.

Dans le sillage de ces rencontres, plusieurs chefs d'État se sont publiquement engagés à soutenir la microfinance, au Maroc, au Mali ou encore en Côte d'Ivoire. Mais ces prises de position ont plus fréquemment encore été le fait des Premières dames, par exemple celles

d'Angola, d'Indonésie, des Philippines, du Nigeria et de Syrie. Le rapprochement du microcrédit avec les registres compassionnels et humanitaires auxquels les épouses de chefs d'État sont souvent confinées s'est vu renforcé par les prises de position médiatiques de Nathalie Portman, Bono, Brad Pitt ou Oprah Winfrey<sup>116</sup>. L'implication des célébrités en matière d'aide au développement entraîne toutefois certains effets pernicioeux, comme la simplification des problématiques et l'appui inconsidéré à des réponses partielles et inadéquates<sup>117</sup>. Il convient toutefois de ne pas condamner ce phénomène de manière trop péremptoire, car s'avèrerait moins trivial et plus complexe qu'il n'y paraît à première vue<sup>118</sup>. Quoiqu'il en soit, cette tendance participe incontestablement d'une mutation des registres de mobilisation internationale qui dépasse le cadre de la microfinance.

Pour garantir le sérieux de leur objet, les programmes de ces conférences empruntent à la fois au lexique employé pour les séminaires scientifiques et à celui des colloques interétatiques. Néanmoins, elles apprennent le plus souvent peu de choses au parterre de spécialistes qui y assiste, pas plus qu'elles ne suscitent des résolutions qui engageraient les personnalités présentes. Ces manifestations formelles permettent en outre de représenter les courants existants au sein de la microfinance et de cimenter des liens entre des organisations éloignées, renforçant la cohésion et la visibilité de ce secteur. Il s'agit surtout de rassembler en un même lieu les instances qui comptent et de leur permettre de tenir un marathon d'entretiens parallèles et de discussions informelles qui seront cruciaux pour nouer des collaborations qui les occuperont pendant les mois suivants. De cette manière singulière, ce type de sommets remplit les fonctions assumées traditionnellement par la diplomatie étatique : représenter, protéger ses intérêts, négocier, s'informer sur l'évolution des événements et développer des relations amicales<sup>119</sup>.

L'importance croissante de ces forums a toutefois attisé les enjeux relatifs à leur contrôle. En ce qui concerne la CSM, ces intérêts se manifestent par le rôle joué par des groupes privés dans le financement de rencontres nécessairement très coûteuses. Ainsi le directeur de la Fondation Monsanto, appuyant l'organisation, affirmait qu'elle aurait un « *réel*

---

116. [http://www.salon.com/technology/how\\_the\\_world\\_works/2006/12/04/oprah](http://www.salon.com/technology/how_the_world_works/2006/12/04/oprah)

117. Heribert Dieter, Rajiv Kumar, « The Downside of Celebrity Diplomacy: The Neglected Complexity of Development », *Global Governance*, 14 (3), juill. 2008, pp. 259–264.

118. Andrew F. Cooper, « Beyond One Image Fits All: Bono and the Complexity of Celebrity Diplomacy », *Global Governance*, 14 (3), juill. 2008, pp. 265–272.

119. Résumé des cinq fonctions d'une mission diplomatique prévues par l'article 3 de la Convention de Vienne sur les Relations Diplomatiques du 18 avril 1961.

*intérêt pour des programmes qui traitent de l'agriculture et de produits pharmaceutiques, étant donné que c'est en relation avec [son] business* »<sup>120</sup>. Il en va de même pour les principaux soutiens de la campagne, fournis par les organisations charitables établies par CitiBank, MasterCard et Deloitte. D'autres personnalités s'impliquent directement dans l'organisation, comme l'un des registres de leur positionnement en matière de relations internationales, par exemple George Soros ou Manuel Zelaya, qui sont membres du *board* du CSM.

La démarche initiée par la CSM a de la sorte constitué une scène à même d'articuler autour d'elle un réseau transnational, mais celui-ci a très rapidement dépassé ce cadre initial. Bien que l'ONU ait refusé d'inclure le microcrédit à l'agenda de sa conférence de 1997, elle est par la suite devenue une nouvelle chambre d'écho de ce mouvement. L'Assemblée générale a ainsi décidé, sur proposition du représentant du Bangladesh, proche de Muhammad Yunus et Sam Daley Harris, de faire de 2005 l'Année internationale du Microcrédit<sup>121</sup>. Reproduisant le procédé consistant à désigner des porte-parole en vue, Ban Ki-Moon a nommé Michael Douglas et son entreprise de production audiovisuelle comme promoteur de ces célébrations. Il a aussi désigné la Princesse Maxima de Hollande ambassadrice officielle de l'inclusion financière. Bien au-delà des institutions les plus visibles, le Sommet du Microcrédit a inspiré un foisonnement de rencontres organisées selon un format similaire. Pour la seule année 2005, on a recensé 120 conférences internationales sur la microfinance, avec un budget cumulé dépassant 30 millions de dollars<sup>122</sup>.

Malgré cette multiplication d'initiatives similaires, la Campagne pour le Sommet du Microcrédit conserve une place prééminente dans le traitement médiatique de la microfinance. En l'espèce, deux facteurs semblent avoir été particulièrement déterminants pour cela : la fabrication d'une véritable icône mondiale en la personne de Muhammad Yunus la construction d'un référentiel d'identification commun fondé sur le récit et le chiffre.

**La distinction comme ressource symbolique.** La CSM a dès le départ conféré une position stratégique déterminante à Muhammad Yunus. Dès 1985, Grameen et RESULTS ont noué une alliance, bientôt rejointe par FINCA, un réseau d'IMF fondé aux États-Unis. Le

---

120. Gina Neff, « Microsubmitting », *Left Business Observer* (77), mai 1997, pp. 3–7.

121. Cf. la page web dédiée à cet événement : <http://www.un.org/french/events/microcredit/>

122. Brigit Helms, Elizabeth Littlefield, David Porteous, *Financial Inclusion 2015: Four Scenarios for the Future of Microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note, oct. 2006.

directeur de l'institution bangladaise a activement pris part à la campagne de lobbying pour le *Self-Sufficiency for the Poor Act* initiée en 1987. En 1988, il est entré au Conseil d'administration de RESULTS et cette organisation a dépêché un volontaire au Bangladesh. Celui-ci serait en 1989 le *fixeur* pour le premier reportage télévisé en Amérique du Nord sur la Grameen Bank<sup>123</sup> et, huit ans plus tard, il créait à New York la Fondation Grameen. Selon le directeur de RESULTS, c'est ce groupe qui a promu Muhammad Yunus, « *champion* » du développement<sup>124</sup>.

Le discours médiatisé par la CSM s'est appuyé sur une imagerie d'Épinal d'autant plus puissante qu'elle était schématique. Ce récit officiel situe l'invention de la microfinance au Bangladesh, dans les années soixante-dix, par Muhammad Yunus. Jouant comme un conte moral, cette narration est ainsi formulée sur les sites internet de la Campagne :

*« En 1974, le Professeur Muhammad Yunus – un économiste bangladais de l'Université de Chittagong – emmena ses étudiants pour un voyage d'études dans un village pauvre. Lors d'un entretien avec une femme qui fabriquait des tabourets, ils apprirent qu'elle devait emprunter l'équivalent de 15 pence pour acheter le bambou de chaque siège. Après avoir remboursé l'intermédiaire, parfois à un taux atteignant 10% par semaine, il ne lui restait plus qu'un penny de marge. Si elle avait été capable d'emprunter à des taux plus avantageux, elle aurait pu amasser un matelas et sortir de la misère.*

*Constatant qu'il y avait quelque chose de foncièrement erroné dans l'économie qu'il enseignait, Yunus prit ce problème à bras le corps. Sur ses propres deniers, il prêta à ces femmes de quoi fabriquer entre 17 et 42 paniers. Il comprit qu'avec ce faible montant, il était non seulement possible de les aider à survivre, mais aussi de créer en elles l'étincelle d'initiative entrepreneuriale qui leur permettrait de se libérer elles-mêmes de la pauvreté.*

*En dépit des conseils des banques et des gouvernements, Yunus continua d'octroyer des microprêts. En 1983, il fonda sur les principes de confiance et de solidarité forma la Grameen Bank, qui signifie "banque villageoise". Au Bangladesh, la Grameen compte aujourd'hui 1084 agences, avec 12 500 employés servant 2,1 millions d'emprunteurs dans 37 000 villages [...]. 94% des emprunteurs sont des femmes et 98% des prêts sont remboursés, un taux de recouvrement supérieur à n'importe quel système bancaire. Les méthodes Grameen sont appliquées dans 58 pays [...] »<sup>125</sup>.*

Ainsi présentée, ce discours fournit une figure charismatique très efficace pour promouvoir le soutien international envers la microfinance. Elle a été abondamment relayée

---

123. Hughes, « Man Behind a Movement: Sam Daley-Harris », *op. cit.*, p. 21.

124. *Ibid.*

125. Traduction propre de la page web [http://www.microcreditsummit.org/executive\\_committee/#Mohammad%20Yunus](http://www.microcreditsummit.org/executive_committee/#Mohammad%20Yunus), consultée le 25 février 2011.

dans la presse et c'est en prononçant des termes quasiment identiques que Ole Danbolt Mjøs a remis le Prix Nobel de la Paix à Muhammad Yunus et à la Grameen Bank le 10 décembre 2006<sup>126</sup>. Dans son allocution officielle, le Président du Comité Nobel n'a toutefois pas mis uniquement l'accent que sur la dimension de genre et la lutte contre la pauvreté, présentes dans le récit ci-dessus. Il invoquait également le potentiel de « *lutte contre le terrorisme* »<sup>127</sup> dont disposerait le microcrédit. À la surprise de nombreux observateurs, il était en effet apparu aux yeux des jurés comme une perspective pacificatrice, fondée dans un pays musulman et compatible avec le libéralisme occidental, par conséquent propice à apaiser les tensions exacerbées après le 11 septembre 2001. Cette attribution marque ainsi l'irruption de la microfinance dans le ballet de diplomatie informelle que constitue le Nobel, qui forme des *missionnaires* ayant vocation à défendre certaines causes face aux acteurs traditionnels de la scène internationale<sup>128</sup>. Mais curieusement, le professeur bangladais s'est vu décerner une reconnaissance pour sa contribution à la Paix, plutôt qu'à la science économique, échappant ainsi aux catégories habituellement mobilisées<sup>129</sup> et suscitant la circonspection parmi les spécialistes de la microfinance<sup>130</sup>.

Cette attribution donna l'occasion au lauréat de formuler des remises en cause virulentes à l'égard de la présidence de George W. Bush<sup>131</sup>. Mais la relation de Yunus avec l'exécutif américain est en réalité bien plus ancienne et complexe. En effet, la distinction décernée par le Comité Nobel fait suite aux démarches réitérées des époux Clinton, car Bill Clinton avait affiché depuis sa campagne électorale de 1992 son appui à une telle nomination. S'exprimant à propos de la réforme du système bancaire, il a alors annoncé qu'à son avis « *Muhammad Yunus devrait recevoir le prix Nobel* »<sup>132</sup>. Tenace, il déclarait encore en 2002 : « *c'est un homme qui aurait dû gagner le prix Nobel depuis longtemps, je continuerai à le dire jusqu'à ce qu'ils finissent par le lui donner* »<sup>133</sup>.

---

126. Ole Danbolt Mjøs, *Presentation Speech for the Nobel Peace Prize Ceremony*, Stockholm, Nobel Foundation, déc. 2006.

127. *Ibid.*

128. Josepha Laroche, « Le Nobel comme enjeu symbolique dans les relations internationales », *Revue Française de Science Politique*, 44 (4), 1994, pp. 599–628.

129. *Ibid.*

130. Isabelle Guérin, Marc Roesch, Jean-Michel Servet, « Le Microcrédit, instrument de croissance et facteur fondamental de paix : une dangereuse illusion », *BIM*, 14 nov. 2006.

131. Muhammad Yunus, « Globalization with a Human Face », *The Nation*, 25 déc. 2006.

132. Greider *et al.*, « The Rolling Stone Interview: Bill Clinton », *op. cit.*, p. 47.

133. Traduction personnelle du discours de Bill Clinton à Berkeley le 29 janvier 2002, retranscrit à la page <http://www.Mohammadyunus.org/Announcement/what-people-say-about-dr-yunus-bill-clinton/>, consultée le 25

La rencontre du couple présidentiel avec l'économiste bangladais remonte au milieu des années quatre-vingt. Celui-ci était régulièrement présent à Washington pour obtenir des subventions en faveur de son institution et participer au lobbying législatif de RESULTS. Introduit par une amie d'Hillary Clinton travaillant pour un programme de microcrédit à Chicago, le professeur bangladais a convaincu celui-ci – alors Gouverneur de l'Arkansas – de créer un programme similaire dans son État<sup>134</sup>. Après avoir été ignoré par George W. Bush, le fondateur de la Grameen Bank a de nouveau été invité à la Maison Blanche pour recevoir la médaille de la Liberté des mains de Barack Obama<sup>135</sup>. Il faut noter à ce titre que la mère du 44<sup>e</sup> Président des États-Unis avait travaillé pendant des années dans la consolidation de ce qui est aujourd'hui la principale IMF d'Indonésie<sup>136</sup> et que plusieurs personnalités du secteur de la microfinance occupent aujourd'hui des postes importants dans son administration<sup>137</sup>. La mise en exergue du microcrédit résulte ainsi, au moins en partie, de l'action de certains individus emblématiques et de leurs relations personnelles et professionnelles.

#### **b. Une légitimité précaire comme porte-parole d'un mouvement social**

**Une identité commune bâtie sur l'anecdote et du chiffre.** La CSM est parvenue à consolider une représentation homogène de la microfinance, non seulement à même de capter l'attention au travers d'évocations marquant les esprits, mais également d'entretenir les attentes du public par la médiatisation de statistiques. Ainsi, l'entête du rapport de la Campagne publié en 1999 commençait en ces termes :

*« À cause de la guerre, Sarah Doe a fui le Liberia pour la Côte d'Ivoire. Son mari est mort pendant le conflit, la laissant avec dix enfants dont elle doit s'occuper seule. Elle a commencé par souscrire à un prêt de 16\$ pour établir un commerce de vente de beignets. Grâce à son labeur et à d'autres crédits, son activité a grandi. Elle a pu envoyer quatre de ses enfants à l'école et ouvrir un compte d'épargne. Mme Doe projette de rentrer au Liberia dès que sera achevée sa maison, qu'elle a commencé à construire à Pledo. »<sup>138</sup>*

---

février 2011. Cette référence est mentionnée par Ole Danbolt, Président du Comité Nobel, lors du discours accompagnant la remise du Prix et qui reconnaît l'influence décisive de M. Clinton dans cette attribution.

134. Bill Clinton, *Ma Vie*, trad., Paris, Éditions de Grenelle, 2004, p. 21.

135. Naagesh Naaraayana, « US to Honour Microfinance Pioneer Dr Muhammad Yunus with Freedom Medal », *Microfinance Focus*, 31 janv. 2009.

136. <http://www.time.com/time/nation/article/0,8599,1729524-7,00.html>

137. Citons notamment l'ancienne PDG d'ACCION International, Maria Otero, nommée Sous Secrétaire du Département d'État pour les affaires mondiales.

138. Sam Daley-Harris, *Meeting the Challenge of Reaching the Poorest. 1999 Microcredit Summit Campaign Report*, Washington DC, Microcredit Summit Campaign, 1999, p. 1.



Ce type de narration, que l'on a bientôt retrouvé dans presque tous les rapports d'organisations internationales, a ressassé l'idée que le microcrédit est une solution efficace et accessible permettant à elle seule de résoudre la misère. À partir de ce message simple et efficace, le suspense a été façonné autour du but, énoncé solennellement en 1997, d'atteindre avant 2006 la barre des 100 millions d'emprunteurs.

Pourtant, en tant que plate-forme de communication, la Campagne ne disposait d'aucun moyen concret de contribuer à un tel objectif. Les IMF n'avaient d'ailleurs pas attendu la déclaration de Sam Daley Harris pour chercher à étendre leur activité, et les discours solennels prononcés à Washington n'ont vraisemblablement eu aucun effet sur leurs stratégies opérationnelles. La CSM enjoignit néanmoins les opérateurs à leur faire parvenir des plans d'action explicitant leurs objectifs de croissance et les moyens envisagés pour y parvenir. Étant donné la visibilité qu'elle était en mesure de leur conférer, la plupart des institutions ont réalisé ce type de communication, comme l'une des multiples démarches de recherche de subventions auxquelles elles sont accoutumées. Chaque Sommet a également prévu le financement de communications (« *commissioned papers* ») par la plupart des personnalités qui semblaient être de leaders d'IMF ou de réseaux, ce qui lui a permis d'afficher un front uni et prestigieux lors des conférences.

Par ces procédés, l'initiative de RESULTS est apparue comme le point focal de l'essor de la microfinance, alors qu'elle n'y avait que très marginalement contribué. S'érigeant de cette manière comme l'instance ayant défini une direction commune, elle a judicieusement mis en scène la progression vers la finalité mesurable qu'elle avait énoncée, avec une apparente précision, comme en atteste le graphique ci-dessous :

**Statistiques publiée par la CSM sous le titre « Progrès de 1997 à 2007 »**

<b>Date</b>	<b>Nombre d'institutions ayant envoyé un rapport</b>	<b>Nombre total de clients desservis</b>	<b>Nombre de clients déclarés « les plus pauvres »</b>
31/12/97	618 institutions	13 478 797	7 600 000
31/12/98	925 institutions	20 938 899	12 221 918
31/12/99	1 065 institutions	23 555 689	13 779 872
31/12/00	1 567 institutions	30 681 107	19 327 451
31/12/01	2 186 institutions	54 932 235	26 878 332
31/12/02	2 572 institutions	67 606 080	41 594 778
31/12/03	2 931 institutions	80 868 343	54 785 433
31/12/04	3 164 institutions	92,270,289	66,614,871
31/12/05	3 133 institutions	113 261 390	81 949 036
31/12/06	3 316 institutions	133 030 914	92 922 574
<b>31/12/07</b>	<b>3 552 institutions</b>	<b>154 825 825</b>	<b>106 584 679</b>

Source: Sam Daley-Harris, *État de la Campagne du Sommet du Microcrédit. Rapport 2009*, Washington DC, Microcredit Summit Campaign, 2009, p.27.

La proclamation annuelle des statistiques ci-dessus s'est effectuée au travers de communiqués de presse et de conférences internationales et elle a reçu un écho croissant auprès des médias et du grand public. Leur robustesse et leur interprétation apparaissent néanmoins fragiles aux acteurs de la microfinance aussi bien qu'aux observateurs politiques ou académiques<sup>139</sup>. Mais le succès médiatique de cette entreprise de promotion s'est progressivement imposé face à leurs réticences. Grâce à ce décompte, la Campagne est devenue un référentiel mobilisé par la plupart des discours sur la microfinance, qu'il s'agisse de justifier l'octroi de fonds au secteur<sup>140</sup>, de la défendre ou de la critiquer<sup>141</sup>.

Toutefois, à mesure que le curseur se rapprochait de la barre fatidique des 100 millions d'emprunteurs, les questions sur la signification d'un tel seuil se sont posées avec une acuité renouvelée. Qu'est-ce qui aurait été réellement réalisé en l'atteignant et qu'advierait-il ensuite ? Ces interrogations sont devenues d'autant plus criantes que, malgré les efforts en faveur d'une reconnaissance du microcrédit, celui-ci n'avait pas été retenu parmi les huit

139. Isabelle Guérin, « Les Sommets mondiaux du microcrédit : où en est-on cinq ans après ? », *Tiers-Monde*, 172, déc. 2002, pp. 867-877.

140. Elle est par exemple très présente dans le document stratégique de l'Agence canadienne de développement, Canadian International Development Agency, *Reference Guide for the Microfinance Sector*, Gatineau, CICDA, août 1999.

141. Cf. par exemple une tribune présentant le point de vue de chercheurs soutenant ou critiquant la microfinance : Adrien de Tricornot, « Le Microcrédit fait-il baisser la pauvreté ? », *Le Monde Économie*, 14 nov. 2006.

objectifs du millénaire pour le développement adoptés solennellement par l'Assemblée générale de l'ONU en 2000<sup>142</sup>. L'émergence de cette nouvelle feuille de route pour les acteurs de la coopération internationale a par la suite incité les organisateurs de la CSM, à insérer explicitement leur référentiel dans celui des OMD. En 2005, les dirigeants de RESULTS ont décidé de reformuler les objectifs de leur campagne à l'horizon 2015, c'est-à-dire l'échéance donnée par l'ONU. L'objectif de couverture a été étendu à 175 millions de personnes, mais il faudrait désormais vérifier que ce nombre correspondait à des personnes initialement en condition d'extrême pauvreté et qu'au moins 100 millions seraient parvenues, avec leurs familles, à sortir de cette situation. De cette manière, les coordinateurs de la CSM gagent que la microfinance aura permis à elle seule de remplir le premier des objectifs du millénaire, c'est-à-dire de réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour<sup>143</sup>.

**Un *framing* et un *branding* contestés.** La CSM a non seulement présenté un même référentiel (*framing*) à des acteurs hétérogènes participant à la microfinance, mais elle a aussi offert aux observateurs externes une représentation stylisée (*branding*) de la microfinance<sup>144</sup>. Au moyen d'une stratégie symbolique particulièrement effective, elle a réussi à former un message séduisant et à faire exister une communauté s'imposant comme son interface incontournable. Plusieurs facteurs déterminants du succès de cette action collective peuvent être identifiés. Il s'agit tout d'abord d'un discours articulant des causes auxquelles personne ne saurait s'opposer. Ses arguments ont de surcroît été définis d'une manière particulièrement floue et flexible, permettant à des réalités très diverses de s'en revendiquer. Par conséquent, ils se sont aussi appuyés sur des mécanismes de démonstration simple et efficace. Enfin, le mouvement se présente sous une apparence fondamentalement citoyenne et altruiste, à vocation universelle et non partisane. Or, ce faisceau de paramètres se trouve aujourd'hui fragilisé.

Pour fédérer la mobilisation, quatre thèmes ont été mis en avant par la Campagne : le microcrédit concerne de préférence les femmes, en particulier les plus pauvres, il y parvient en assurant sa propre pérennité financière et s'accompagne de services annexes favorisant

---

142. Cf. la page : <http://www.un.org/millenniumgoals/>, consultée le 03/12/2010.

143. Sample, *How RESULTS Activists Collaborated With Microcredit Leaders and High Government Officials to Build the Microfinance Movement*, *op. cit.*, p. 73.

144. Sur les notions de *framing* et *branding*, cf. David Vogel, « Private Global Business Regulation », *op. cit.*

l'impact<sup>145</sup>. Néanmoins avec le temps, la possibilité pour une institution de combiner tous ces éléments fait de moins en moins consensus. L'idée s'est renforcée de l'existence d'un *trade off*<sup>146</sup>, induisant la nécessité d'arbitrages, notamment entre la pérennité financière et le fait de servir des publics particulièrement vulnérables et d'associer des services additionnels qui induisent des coûts supplémentaires<sup>147</sup>.

Au tournant de 2007 – c'est-à-dire le terme de la première phase de cette campagne – les carences de l'évaluation ont non seulement levé le masque uniforme que la CSM avait élaboré pour le secteur, mais elles ont aussi remis en question sa capacité à atteindre les objectifs de développement proclamés. RESULTS a très clairement exprimé sa vocation à se guider au moyen d'objectifs quantitatifs, qui caractériseraient l'ampleur de l'offre de services par les IMF, ainsi que leur contribution au développement. Toutefois, les OMD et la Déclaration de Monterrey ont enjoint les acteurs du développement à rationaliser leurs interventions en les fondant non seulement sur une métrique très précise, mais aussi à démontrer scientifiquement leurs effets. Toutefois, il s'avère extrêmement difficile de vérifier que les microcrédits sont réellement employés à des fins productives comme le stipulent les rapports annuels de la Campagne. De plus, les outils de mesure de la pauvreté s'avèrent peu adaptés pour suivre l'évolution dans le temps du niveau de vie des emprunteurs et ils se révèlent en tout cas incapables de déduire si l'évolution résulte de la microfinance ou d'autres facteurs qui lui sont étrangers. Or, pour la CSM, mener des études d'impact ne saurait se substituer à l'action<sup>148</sup>. Dans ces conditions, sa production de données est considérée comme de moins en moins crédible par les observateurs extérieurs.

Cette fragilisation a été accentuée lorsque le mode d'administration de la preuve employé par la campagne se trouva discrédité. Les imprécisions du départ lui ont permis d'être une plate-forme *attrape-tout*. Mais la fragilité des anecdotes et des approximations statistiques sur lesquelles elles s'est fondée sont devenues d'autant plus visibles qu'elle a

---

145. Davis, Khosla, « The Architecture of Audacity: Assessing the Impact of the Microcredit Summit Campaign », *op. cit.*

146. Cf. à ce titre le numéro spécial de la revue de la Branche secteur privé de l'AFD : Luc Rigouzzo (Éd.), *Quel Équilibre entre soutenabilité financière et enjeux sociaux dans le secteur de la microfinance ?*, Paris, Proparco/AFD, Numéro spécial de la revue Secteur Privé et Développement, sept. 2009.

147. Bernd Balkenhol, *Microfinance and Public Policy: Outreach, Performance and Efficiency*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007.

148. Davis, Khosla, « The Architecture of Audacity: Assessing the Impact of the Microcredit Summit Campaign », *op. cit.*, p. 164–165.

progressivement perdu le monopole de la production de données pour le secteur et que les sources alternatives avançaient des données sensiblement différentes. En particulier, après avoir promu la création et la diffusion d'instruments de mesure de la pauvreté, les résultats issus de ces dispositifs ont apporté un démenti patent à l'image d'une microfinance dont plus de deux tiers des emprunteurs seraient dans une situation d'extrême pauvreté<sup>149</sup>. D'autres incohérences sont apparues à mesure que s'est renforcé le MIX Market, un dispositif d'échanges de données financières et opérationnelles sur lequel nous reviendrons plus avant.

Enfin, l'apparence de neutralité altruiste de la campagne semble s'éroder sous plusieurs effets. Tout d'abord, la dimension *citoyenne* revendiquée par RESULTS a reflété une réalité pour des campagnes de lobbying visant à infléchir les politiques d'APD aux États-Unis, au Canada ou en Angleterre. Elle est néanmoins demeurée évanescence dans le cadre des rencontres internationales qui constituent le cœur de la CSM. De plus, à la carence d'une base populaire s'ajoute un manque de pluralisme dans ces instances de gouvernance. Il est en effet aujourd'hui devenu clair que la Campagne resterait pilotée par les membres de RESULTS qui n'associe que marginalement un nombre restreint d'institutions, partenaires historiques ou financier, à la prise de décision. Cette situation est devenue d'autant plus préjudiciable à la légitimité du mouvement que la concurrence entre IMF et réseaux de microfinance s'est accrue. La rivalité porte non seulement sur l'attraction de clients potentiels, mais aussi sur l'accès à des subventions de plus en plus rares. Dans ces conditions, la Campagne tend à être vue comme un véritable atout stratégique pour les organismes qui en sont proches, leur permettant de renforcer une position symbolique dominante et de la convertir en ressources commerciales ou financières. Mais elle est aussi considérée avec une réticence croissante par les acteurs qui n'en sont pas parties prenantes.

**Un mouvement plus corporatiste que social.** La Campagne du Sommet du Microcrédit a façonné le statut symbolique adopté par la microfinance sur la scène internationale. Forgeant une représentation à même de frapper les imaginaires et de mobiliser tant les décideurs politiques que les fonds de l'APD, elle a enclenché l'émergence d'une véritable activité diplomatique au sein de ce secteur. La mise en scène conçue dans ce cadre s'est largement diffusée, si bien que l'organisation de réunions internationales ou la

---

149. Cf. la section suivante.

communication médiatique sont aujourd’hui des domaines d’activités à part entière pour les IMF, parallèlement à l’offre de crédit et la collecte d’épargne.

Bien qu’il s’agisse indéniablement d’une mobilisation transnationale, la qualification de mouvement social à l’égard de la CSM semble inappropriée si on l’entend comme une « *interaction conflictuelle avec les autorités, soutenue dans le temps, et supposant la mobilisation d’une base élargie* »<sup>150</sup>. En effet, la dimension corporative de la CSM, son lien avec un secteur d’activité et son contrôle par un groupe restreint et hiérarchisé, constitue des caractéristiques qui la rapprochent de la description classique des groupes d’intérêts. Le tableau ci-dessous établit une comparaison entre les caractéristiques de chacune de ces définitions.

-4- <b>Oppositions stylisées entre groupes d’intérêts et mouvements sociaux</b>	
<b>Groupes d’intérêt(s)</b>	<b>Mouvements sociaux</b>
Ancien/archaïque/pérennité	Moderne/nouveau/labilité
Intérêts matériels/quantitatif	Défense d’une cause/postmatérialiste/qualitatif
Intégré/institutionnalisé	Protestataire
Gestionnaire/lobbying/négociation	Action collective/militantisme
Verticalité/organisation/délégation	Horizontalité/réseau/participation/consensus/ autonomie
Rigidité	Souplesse/réactivité
Bases professionnelles	Nouvelles identités
Groupes dominants et classes populaires	Classes moyennes diplômées
Pluralisme/néocorporatisme/néopluralisme	Sociologie(s) des mouvements sociaux

Source : Michel Offerlé, « Groupes d’intérêt(s) », in : Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (Éds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Les Presses de Sciences Po., 2009, p. 282.

Au vu de la dichotomie opérée par Michel Offerlé, la Campagne du Sommet du Microcrédit se situe dans la colonne de gauche, mais elle emprunte à celle de droite la modernité de son discours et elle présente une façade hybride quant à son répertoire d’action, entre lobbying et militantisme. En somme, il ne s’agit pas réellement d’un mouvement social mondial, mais d’une entreprise de plaidoyer qui a calqué ses mécanismes de représentation symbolique et ses formes de diplomatie sur les registres des mobilisations populaires. Ainsi, il semble que l’on ait plutôt affaire ici à un mouvement d’origine ONG, qui cherche à se parer

150. Johanna Siméant, « La Transnationalisation de l’action collective », in : Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier, Olivier Fillieule (Éds.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, Recherches, 2010, pp. 121–144.

des attributs d'un mouvement social comme une stratégie de *branding* pour asseoir sa légitimité et renforcer ainsi son *soft power*.

Cette question de classification ne répond pas uniquement à des considérations académiques, ces deux notions gagnant d'ailleurs à être mobilisées simultanément pour l'analyse<sup>151</sup>. Le rapprochement de la CSM à un groupe d'intérêt comporte toutefois plusieurs implications pratiques. En premier lieu, elle conduit à reconnaître que l'organisation dispose d'une autonomie substantielle à l'égard de ceux qu'elle déclare représenter. De plus, elle suggère que cette structure est au moins en partie déterminée par la défense d'intérêts catégoriels et qu'elle tend à privilégier les postures consensuelles plutôt que la protestation. Enfin, elle invite à porter un regard désenchanté sur les motivations de cette action collective, en pointant les configurations corporatives qui la sous-tendent.

## **Section 2. Les enjeux masqués par la médiatisation**

Les discours les plus largement diffusés à propos de la microfinance proposent une image uniforme de cette activité. La prégnance de telles projections est cependant à nuancer. En effet, si l'on constate que cette hagiographie a trouvé de nombreux relais, elle est battue en brèche par les spécialistes ou les praticiens. Elle dissimule également les évolutions radicales et les divergences profondes qui divisent ce secteur.

### **1) Une représentation diversement appropriée**

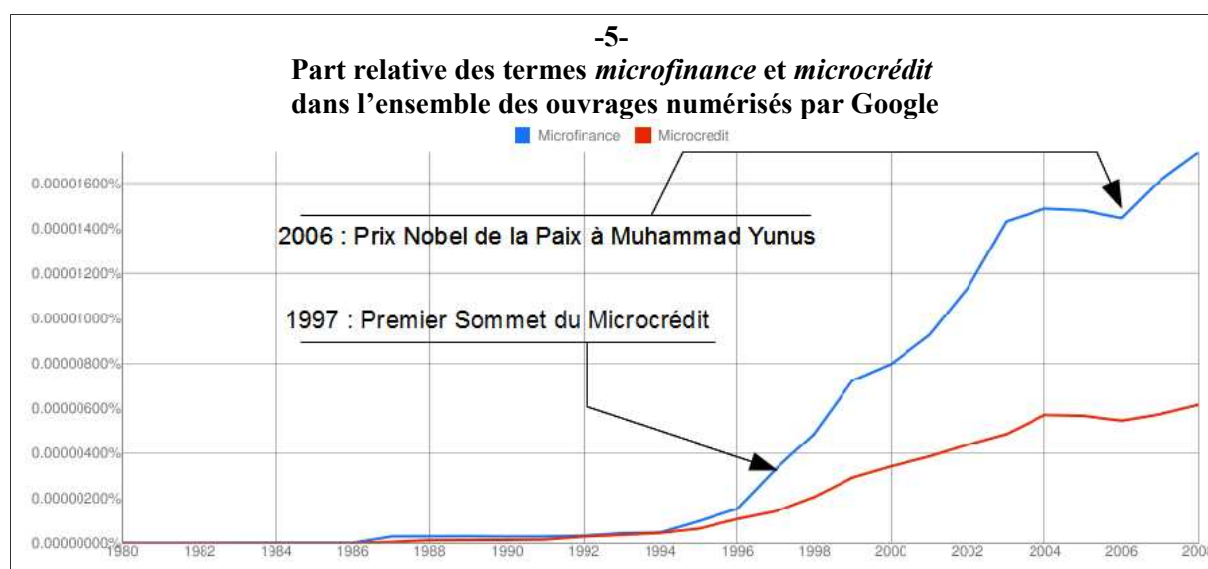
La campagne menée au travers des Sommets du Microcrédit a formaté la manière dont la microfinance se présente au public. Toutefois, à mesure que cette rhétorique s'est propagée, ses auteurs originaux en ont perdu le monopole. Mais bien que les énoncés restent relativement homogènes dans les forums internationaux, ces stéréotypes sont de plus en plus contestés par les acteurs qui interviennent au niveau des IMF.

---

151. Emmanuel Pierru, « Organisations et ressources », in : Agrikoliansky, Sommier, Fillieule (Éds.), *Penser les mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 24.

## a. L'essor d'un mythe nobélisé

**Une pratique communicationnelle répandue.** Plusieurs méthodes permettent de jauger la prégnance de la microfinance comme objet de représentation collective. Une équipe de Harvard propose un protocole de textométrie appliqué à la base Google Books, autrement dit le corpus le plus vaste jamais constitué, qui rassemble à ce jour 4% de tous les livres publiés depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les auteurs entendent fonder ainsi une nouvelle discipline, qu'ils dénomment *culturonomie*, consistant à calculer l'importance relative d'un terme ou d'une forme langagière dans l'ensemble de la production écrite, et d'en retracer les évolutions<sup>152</sup>. Cette méthode est néanmoins critiquée, non seulement en raison de l'indétermination des données auxquelles elle s'applique, mais surtout à cause de sa prétention à caractériser une culture et en décrire les évolutions<sup>153</sup>. Toujours est-il que leur outil Ngram, rendu accessible au travers de Google Labs<sup>154</sup>, permet de retracer l'évolution des termes *microfinance* et *microcrédit* dans cet ensemble d'ouvrages numérisés.



Source : Élaboration à partir de <http://ngrams.googlelabs.com>, consulté le 05/03/2011, annotations ajoutées manuellement.

Ce graphique illustre l'écho qu'a reçu la microfinance dans la production éditoriale à partir de la fin des années quatre-vingt-dix, celui-ci s'étant à nouveau amplifié après le milieu des années deux mille. Il est impossible à ce stade de démontrer avec certitude les causes de

152. Jean-Baptiste Michel *et al.*, « Quantitative Analysis of Culture Using Millions of Digitized Books », *Science*, 331 (6014), janv. 2011, pp. 176–182.

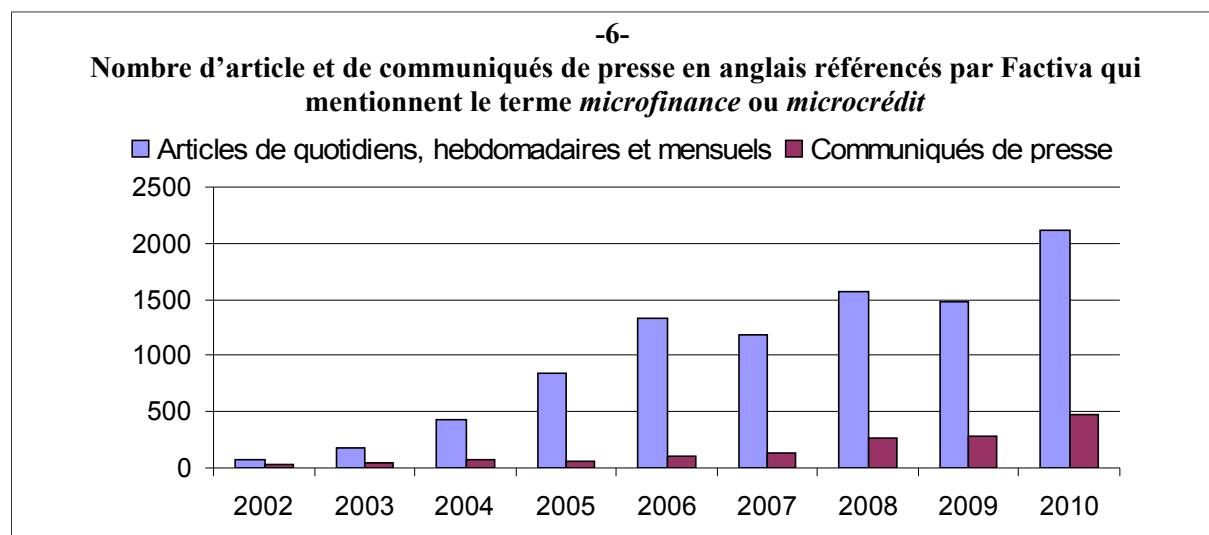
153. Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz, « Prodiges et vertiges de la lexicométrie », *Hypothèses : Socio-informatique et argumentation*, déc. 2010.

154. <http://ngrams.googlelabs.com/>



ces regains d'exposition, mais ils coïncident visiblement avec le premier Sommet mondial du microcrédit et l'attribution du Prix Nobel de la Paix à Muhammad Yunus.

La place dédiée par la presse à la microfinance peut, pour sa part, être appréhendée au travers de la base de données Factiva qui centralise la majorité des titres de diffusion nationale et internationale. Les statistiques suivantes montrent l'évolution du nombre d'articles et de communiqués qui mentionnent les termes *microfinance* ou *microcrédit*.



Source : page <http://www.factiva.com/> consultée le 07/03/2011.

Parallèlement à l'accroissement de la visibilité de la microfinance dans les journaux et magazines que l'on remarque sur ce graphique, on assiste à l'augmentation du nombre de déclarations ciblées à l'attention de journalistes. Les acteurs de la microfinance sont en effet de plus en plus actifs en matière de relations avec la presse, comme l'illustre d'ailleurs l'implication accrue d'experts en communication. Quelques exemples de cette professionnalisation de la fonction de porte-parole sont les prestations d'Euro-RSCG à Planet Finance<sup>155</sup> ou celles de l'américain Omnicom à l'ONG Pro Mujer International<sup>156</sup>. Outre les grandes agences spécialisées, on remarque la présence, au sein même des organisations du secteur, d'un personnel dédié à la maîtrise de l'image, aux relations publiques et au plaidoyer. Ainsi, parmi 87 institutions membres de la plate-forme européenne de la microfinance sondés en 2008 – incluant des ONG, des organismes publics de coopérations, banques, fonds d'investissement, consultants et centres de recherche – 30 déclaraient compter parmi leurs

155. Cf. par exemple la nouvelle plaquette de promotion de la plate-forme Micro World de Planet finance, disponible sur [http://admin.planetfinancegroup.org/upload/medias/fr/lancement\\_de\\_microworld\\_fev2011.pdf](http://admin.planetfinancegroup.org/upload/medias/fr/lancement_de_microworld_fev2011.pdf)

156. Mentionné à la page [https://promujer.org/index.tpl?&NG\\_View=22&NG\\_action\\_language=SP](https://promujer.org/index.tpl?&NG_View=22&NG_action_language=SP), consultée le 05/12/2010.

activités celles d'appui à la communication et 26 affichaient un rôle d'aide de conseil politique et de *lobbying*<sup>157</sup>.

**Le fractionnement d'une rhétorique homogène.** Avec la profusion des représentations médiatiques de la microfinance, la prééminence de la Campagne du Sommet du Microcrédit en matière de représentation semble s'éroder. Toutefois, les nouveaux porte-parole adoptent une tessiture analogue aux registres établis par Sam Daley-Harris, Muhammad Yunus et leurs organisations respectives. Ainsi, les conférences internationales organisées par Planet Finance et Convergence 2015 en Europe de l'Ouest<sup>158</sup>, ou encore par le Microfinance Centre (MFC) dans l'ancien bloc soviétique, présentent au public les mêmes messages simples et séduisants. Dans les coulisses de leur scénographie, ces réunions entretiennent une *diplomatie de sommets* très semblable à celle du CSM. Comme cette dernière, la légitimité des organisateurs de telles grands-messes ne découle pas véritablement de leurs engagements concrets sur le terrain. Leur reconnaissance de la part des acteurs de la microfinance provient avant tout de la visibilité qu'ils sont en mesure de gagner auprès du grand public.

À l'instar du Microcredit Summit, ces courtiers en représentation mettent en exergue de véritables *leaders charismatiques*. De la même manière que l'idéal type weberien, ces figures sont présentées comme extraordinaires, on leur attribue des qualités personnelles hors du commun, leur engagement en microfinance est décrit comme résultant d'une révélation et leurs discours visionnaires, empreints de symboles, sont largement diffusés. En France par exemple, Maria Nowak<sup>159</sup> et Jacques Attali partagent cette notoriété, avec toutefois une antipathie réciproque notoire, bien qu'ils revendiquent tous deux leur amitié avec Muhammad Yunus.

La première a coordonné des programmes d'appui à la microfinance à partir de la fin des années quatre-vingt pour l'AFD puis la Banque Mondiale, et fondé en 1989 en France l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE), qui constitue aujourd'hui la plus grande organisation de microcrédit en Europe. Réputée pour sa force de caractère et son sens politique, son action a été décisive pour la création d'un vaste programme d'appui au

---

157. Blue Rhino, *European Microfinance Actors Working in Developing Countries. Directory, Main Topics and Priorities*, Luxembourg, eMFP, nov. 2010, p. 89.

158. <http://www.planetfinanceconferences.org/>

159. Cf. notamment Maria Nowak, *La Banquière de l'espoir. Celle qui prête aux exclus*, Paris, Albin Michel, 1994.

microcrédit par la Communauté européenne<sup>160</sup>, ou encore l'adoption d'une nouvelle législation sur le statut d'auto-entrepreneur en France<sup>161</sup>. Elle a aussi créé le MFC, qui regroupe la plupart des IMF d'Europe Centrale et Orientale<sup>162</sup>, et elle préside le REM, qui rassemble celles d'Europe occidentale<sup>163</sup>. La biographie que propose Albin Michel en exergue de l'un de ses ouvrages rappelle fortement le style employé pour décrire Muhammad Yunus :

*« En 1988, Maria Nowak a créé l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique, la banque des défavorisés, des exclus. Ses clients ? Les chômeurs, les RMIstes, les ex-détenus, les immigrés, tous ceux qui souffrent de la violence du pouvoir et de l'argent. L'injustice, le dénuement, la souffrance, Maria Nowak connaît. Elle a 4 ans en 1943, en Pologne, quand l'armée nazie fusille ou déporte sa famille. Par fidélité à ceux qu'elle a vus mourir, elle donnera un sens de solidarité à chacune de ses actions. En Afrique, elle fait à 20 ans ses débuts d'exploratrice de la misère. La leçon est vite apprise : il faut rendre aux plus démunis le droit de créer leur emploi en leur ouvrant un crédit. Elle trouve l'inspiration dans l'expérience de la Grameen Bank au Bangladesh : prêts minuscules pour paysans sans terre. En Albanie, degré zéro des sans-le-sou, elle instaure le prêt d'animaux. En France, ce sera l'ADIE, reconnue depuis 1991 par la Banque de France. Parce qu'il y a 50 millions de pauvres en Europe et qu'aucune politique sociale ne peut résoudre un problème de cette dimension. Parce qu'elle n'oublie jamais les principes fondamentaux de notre société, Liberté, Égalité, Fraternité, Maria Nowak réhabilite le sens premier du mot "crédit" : faire confiance. »<sup>164</sup>*

Intellectuel influent et controversé, Jacques Attali a pour sa part mené une foisonnante carrière – mêlant des activités politiques, financières, académiques et littéraires – au cours de laquelle il a créé en 1998 l'association Planet Finance. Cette organisation fournit des services d'assistance technique à des IMF et a peu à peu élargi son action, en créant notamment un fonds d'investissement en microfinance, une agence de notation et une plate-forme permettant aux particuliers de donner ou prêter des fonds à certaines IMF partenaires<sup>165</sup>. Tard venu dans le secteur, il a été l'un de ses laudateurs les plus influents, affirmant que *« la pauvreté pourrait être vaincue mondialement par un développement généralisé et professionnel de la microfinance qui constituera aussi, dans l'avenir, un formidable marché pour les banques*

---

160. [http://www.european-microfinance.org/data/file/section\\_microfinance\\_europe/ue\\_microfinance/jasmine-flysheets.pdf](http://www.european-microfinance.org/data/file/section_microfinance_europe/ue_microfinance/jasmine-flysheets.pdf), consultée le 07/12/2010.

161. Plus de précisions à la page web : <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/le-statut-de-l-auto-entrepreneur>

162. [www.mfc.org.pl](http://www.mfc.org.pl)

163. [www.european-microfinance.org](http://www.european-microfinance.org)

164. <http://www.albin-michel.fr/La-Banquiere-de-l-espoir-EAN=9782226069207>

165. Nous reviendrons sur ce point avec plus de détails dans la partie suivante.

commerciales »<sup>166</sup>. Cette ferveur lui a valu d'être publiquement reconnu comme l'un des pionniers de cette activité, comme le caricature la lettre ouverte que lui dédie Yann Arthus-Bertrand en préface d'une publication sur la microfinance :

« Pourquoi demander à un photographe qui ne connaît rien à l'économie de dédicacer un livre sur la microfinance ? Peut-être parce que je t'ai dit un jour que Muhammad Yunus était pour moi une icône, un modèle d'humanité ? [...] Je dois dire aussi que la microfinance n'est pas qu'une belle idée, elle est aussi une idée qui marche. Tu m'expliques, Jacques, qu'elle a déjà permis à 130 millions de personnes de sortir de la pauvreté, et tu m'assures aussi que demain ce sera bien plus. Je sais que l'action de Planet Finance, que tu présides, y est pour beaucoup. »<sup>167</sup>

Sans qu'elles atteignent une aura comparable à celle du Professeur Bangladais, d'autres personnalités se détachent également en Amérique latine, aux États-Unis ou en Afrique, nous y reviendrons. De la même manière qu'avec le fondateur de la Grameen Bank, l'emphase accordée à de telles figures tutélaires en France concourt à la mise en exergue d'un discours exemplaire et relativement homogène, présentant une image idéalisée de la microfinance.

La dissémination des stéréotypes de présentation forgés par la CSM ne concerne pas seulement les forums internationaux ou les hérauts prestigieux. Ce mimétisme se retrouve également au travers de l'usage abondant d'anecdotes sur le parcours exemplaire d'individus pauvres qui ont accédé à la prospérité grâce au microcrédit. Racontées sur un mode très semblable à l'histoire de Sarah Doe énoncée plus haut, ces illustrations sont reproduites sur tous les supports sur lesquels s'appuie la communication de la microfinance : plaquettes, documents vidéo, articles de presse, etc. Bien qu'elle appartienne aux mêmes registres de *souffrance à distance*<sup>168</sup> utilisés par les organisations humanitaires, ce mode de narration va cependant plus loin. En effet, outre leur propension à esthétiser l'indignation, ces récits ont la particularité d'enjoindre à la charité, mais également d'assurer offrir une solution simple et efficace. La mise en exergue de *success-stories* est d'ailleurs devenue routinière avec l'attribution de prix récompensant annuellement ou mensuellement des micro-entrepreneurs méritants<sup>169</sup>.

---

166. Jacques Attali, « La Microfinance aujourd'hui », in : Antoine Mérieux (Éd.), *Rapport moral sur l'argent dans le monde*, Paris, Association d'Economie Financière, 2006, p. 115.

167. Préface de Yann Arthus Bertrand dans Pascal de Lima (Éd.), *Voyage au coeur d'une révolution : la microfinance contre la pauvreté*, Paris, JC Lattès, 2007, p. 13.

168. Luc Boltanski, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993.

169. Cf. par exemple <http://cma-network.org/drupal/download/documents/PFAwardsApplication2011.pdf>, consultée le 22/02/2011.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ces historiettes sont utilisées au-delà des pays du Nord. Elles sont par exemple abondamment utilisées par Microfinance Opportunities (MFO), qui conçoit les supports didactiques pour des programmes d'éducation financière massivement diffusés dans les pays du Sud<sup>170</sup>. Ce projet, qui a pour devise : *de la pauvreté à la prospérité*, place au cœur de sa méthode de formation pour adulte la technique de *story telling*. Les formateurs sont incités à imaginer des parcours de vie, plus ou moins romancés, pour enseigner à des personnes économiquement vulnérables comment mieux gérer leurs ressources<sup>171</sup>.

**Une façade institutionnelle commune à l'international.** Le fait que des effigies distinctes et souvent rivales adoptent des registres de présentation aussi stéréotypés témoigne de l'émergence d'une véritable représentation sociale de la microfinance<sup>172</sup>. On peut en effet rapprocher cette projection atomisée d'un imaginaire concordant à ce qu'Erving Goffman désigne comme une *façade*, c'est-à-dire « *la partie de la représentation qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs* »<sup>173</sup>. Si cet auteur applique essentiellement cette définition aux individus, Éric Agrikoliansky suggère de l'étendre aux acteurs collectifs<sup>174</sup>. Ceci renvoie à un agenda de recherche déjà engagé pour appréhender au travers de ce concept l'ensemble des appareillages symboliques qui visent non seulement à donner une image homogène et valorisante des institutions, mais aussi à dissimuler les luttes inhérentes à leur formation<sup>175</sup>.

Appliquant la notion de *façade* à des objets relevant de la microsociologie, Goffman identifiait trois composantes qui semblent transposables à des structures plus organisées. Il s'agit du *décor*, soit les aspects scéniques qui situent l'action, de l'*apparence*, c'est-à-dire des caractéristiques observables indiquant le statut de l'acteur, et la *manière*, qui renseigne sur le rôle joué par ce dernier. Pour reprendre ce schéma d'analyse, la figuration stéréotypée de la

---

170. MFO revendique une diffusion de ses contenus ont été diffusés à plus de 6,7 millions de personnes dans le monde entier , cf., les statistiques publiées sur la page <http://www.microfinanceopportunities.org/workFE.php>, consultée le 08/03/2011.

171. L'auteur a participé à une formation de formateurs à Casablanca en mars 2008.

172. Cf sur cette notion Jean-Claude Abric, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Érés, 2003.

173. Erving Goffman, *Strategic Interaction*, vol. 1, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1969, p. 29.

174. Eric Agrikoliansky, « Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel. Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme », *Politix*, 7 (27), sept. 1994, pp. 94–110.

175. Cf. le programme engagé par de jeunes chercheurs du CRPS-CESSP, Sylvain Antichan *et al.* (Éds.), *Les Façades institutionnelles. Constructions, logiques sociales et appropriations des « orthodoxies »*, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Colloque de l'École Doctorale de Science politique, 2009.

microfinance est celle d'un environnement pauvre, de transactions effectuées dans un village ou un bidonville. Le demandeur est présenté le plus souvent sous les traits de femmes démunies, mais dignes et laborieuses. L'agent est lui distingué par les signes de la modernité bureaucratique. La sollicitude marque une relation de confiance, toutefois asymétrique, entre une personne demandeuse et le soutien d'une figure professorale.



Source : Photos sous droits d'auteurs (Reuters-Factiva pour l'Inde et la Palestine, FlickrR pour l'Équateur et le Ghana).

Cette iconographie vient illustrer les anecdotes déjà évoquées, ainsi que le discours institutionnel des acteurs de la microfinance, largement relayé dans la presse et l'édition. Ces facettes viennent composer en mosaïque un message que l'on pourrait résumer ainsi : la microfinance vise un public particulièrement démuné et très féminisé, pour leur attribuer des ressources qui leur permettront d'investir dans une activité économique et de rembourser spontanément leur prêteur. Ce dernier incarne la modernité entrepreneuriale, tout en demeurant motivé prioritairement par le bien de ses clients, pour les hisser hors de la pauvreté.

La formation d'un message dominant peut être corroborée par un exercice de statistique textuelle, très similaire à la méthode ALCESTE<sup>176</sup>. Nous avons téléchargé les 6368 textes, correspondant à tous les articles anglophones indexés entre 2002 et 2010 par Factiva dans lesquels apparaissent les termes *microfinance* ou *microcrédit*. Pour l'analyser, nous avons importé ce corpus dans le logiciel de textométrie TXM<sup>177</sup>. Un processus de *tokenisation*, c'est-à-dire de segmentation des textes en unités lexicales, et de *lemmatisation*, à savoir d'assimilation des expressions de même racine, permet ensuite de dénombrer les occurrences de chaque unité de sens. Le tableau ci-dessous représente les 100 termes les plus fréquents, parmi plus de 66 000 recensés dans ce corpus. Nous les avons classés en six champs lexicaux.

---

176. Nikos Kalampalikis, « L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales », in : Jean-Claude Aubric (Éd.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Erès, 2007, pp. 147-163.

177. Serge Heiden, *The TXM Platform: Building Open-Source Textual Analysis Software Compatible with the TEI Encoding Scheme*, Lyon, ENS, 2010.

**Classification par champ lexical des 100 termes pleins les plus récurrents  
dans 6 368 articles mentionnant la microfinance**

<b>Champ Lexical</b>	<b>Lemmes et occurrences</b>
Finance (104 934)	bank (23378), finance (13754), loan (12895), credit (7729), fund (5023), rate (4532), money (4394), lend (4016), market (3429), capital (2985), operat* (2955), pay (2227), cost (1977), commercial (1856), profit (1686), saving (1640), product (1610), entreprise (1588), deposit (1550), charge (1498), management (1463), account (1412), insurance (1337)
Development (66 463)	business (7036), develop* (6666), service (4760), invest* (4530), provide (3723), need (3714), give (3420), work (3353), grow* (3294), good (3078), project (2658), access (2545), support (2522), include (2364), economic (2019), increase (1958), social (1940), share (1892), income (1883), become (1699), activity (1409)
Usagers de la microfinance (50 615)	poor (6608), people (6556), woman (4598), poverty (4116), group (4018), rural (3761), she (3585), borrower (2663), member (2650), client (2326), community (2098), customer (1851), family (1611), entrepreneur (1434), village (1386), farmer (1354)
Institutions (53 217)	institution (6156), government (5522), mfis (4478), sector (4380), state (4222), program* (4106), company (3563), yunus (2100), grameen (2096), industry (2088), director (2051), system (2013), branch (1655), private (1619), policy (1501), organisation (1464), public (1424), president (1399), sks (1380)
Échelle (31 183)	micro (8900), million (5037), small (4451), cent (3222), many (2508), billion (2319), large (1797), big (1478), number (1471)
Localisation (16 083)	country (4756), world (3042), india (2519), area (2410), international (1762), national (1594)
Autres et équivoques (15 494)	interest (4046), new (3537), time (2723), accord (1907), plan (1811), life (1470)

Source : Réalisation avec le logiciel TXM à partir de la base de données Factiva. La procédure d'élaboration est détaillée en annexe. Le chiffre suivant chaque mot indique le nombre d'occurrences dans le corpus. La mention \* indique que le registre comprend plusieurs continuations possibles du mot. ex. grow = grow + growth. Nombre total de termes = 40 023. Total des occurrences = 2 630 015.

Cette première approche de la production médiatique sur la microfinance au travers de la terminologie qu'elle emploie permet de confirmer plusieurs tendances décrites précédemment. Lorsqu'il s'agit de représenter des structures spécifiques, c'est surtout au travers de la célèbre banque bangladaise (*Grameen*) et de son directeur (*Yunus*) bien que soit également mentionnée SKS, la plus grande ONG indienne récemment acclamée par la presse économique pour s'être transformée en société commerciale avant d'être introduite en bourse. À ce titre, les termes génériques de l'institutionnalité se partagent entre le public (*government, state, policy*), mais surtout le privé (*company, industry, investor, etc*). Ce dernier renvoie au lexique abondant de la finance, mais également à celui du développement. Les usagers sont quant à eux caractérisés par leur précarité (*poor, rural, farmers*), leur genre (*women, she*) ou leur auto-organisation (*group, members, community*).

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces messages médiatiques ont vocation à orienter la perception de la microfinance ou s'ils ne font que relayer une image dominante. Toujours est-il que ce type d'analyse textométrique permettra d'objectiver le contenu des discours publics sur la microfinance. Nous reviendrons à ces méthodes dans le troisième chapitre pour préciser les contours de ces énoncés et mettre en évidence leurs inflexions dans le temps.

#### **b. Une façade mise en doute hors des forums internationaux**

Faire la part des choses entre le réel et le fantasmé derrière les stéréotypes répandus sur la microfinance implique au préalable de décrire la manière dont ils sont réinterprétés et mobilisés par les acteurs qu'ils dépeignent. La microfinance fait en effet interagir une multiplicité d'acteurs. Pourtant, ces différentes configurations tendent à être figurées dans les médias par la même allégorie, située dans la relation entre l'opérateur de terrain et un pauvre qui reçoit de l'argent. Cette façade masque de nombreux clivages aux yeux du grand public, clivages que nous présenterons plus précisément dans le point suivant. Nous montrerons de quelle manière ces distinctions réapparaissent dans les représentations de la microfinance dès que l'on s'éloigne des grandes conférences internationales et des médias internationaux.

**Des prismes différents.** On remarque que les discours sur la microfinance changent au moins en fonction de deux axes. Le premier correspond à la position des locuteurs, les propos formulés dans des arènes locales s'adaptant généralement aux attentes correspondantes. Un second vecteur d'altération peut-être observé à mesure que l'on se situe dans des forums spécialisés, où les considérations techniques prennent alors le pas. Cette variation peut-être représentée de la manière suivante.





visites organisées ou les réunions de micro-entrepreneuses dont il était question apparaissaient comme des montages totalement artificiels et le plus souvent captieux, préparés par des intermédiaires locaux. Ceux-ci veillaient en particulier à dissimuler les difficultés économiques que rencontraient de nombreux emprunteurs et à mettre en avant les femmes, alors que c'était presque toujours les hommes qui géraient l'entreprise familiale. En outre, ils omettaient de faire état de l'usage massif du microcrédit par des notables locaux, lesquels trouvaient ainsi le moyen de financer à des conditions avantageuses la myriade d'activités qu'ils chapeautaient. Au travers de cette monographie, l'auteur soulignait le paradoxe suivant lequel on magnifiait un type d'activité économique proche de la *débrouille*, considéré dans la culture locale comme rétrograde et essentiellement motivé par des impératifs de survie. Selon l'auteure, loin de vouloir créer leur propre emploi, la plupart des emprunteurs aspireraient en réalité à un travail salarié dans une grande entreprise ou l'administration. Elle relevait surtout que les solidarités locales mobilisées pour cette mise en scène pouvaient se révéler redoutables lorsqu'elles incitent à un endettement inconsidéré ou se mobilisent pour assurer le recouvrement.

Les travaux croisant économie et anthropologie menés par l'équipe RUME<sup>179</sup> dans des zones rurales de trois continents permettent de pointer de manière plus systématique la manière dont la *façade symbolique de la microfinance* est réinterprétée dans différents environnements. Ainsi, dans l'Inde du Sud où le degré d'endettement des ménages est traditionnellement très élevé, l'emprunt constitue un vecteur de reconnaissance sociale intimement lié aux hiérarchies villageoises. Dans un contexte d'essor rapide de la culture consumériste, le crédit des IMF complète – plus qu'il ne remplace – celui sollicité auprès des usuriers locaux. Les agents de crédit se voient alors reconnaître une véritable prééminence dans la communauté, où ils opèrent comme des courtiers pour leur institution, mobilisant leurs tissus relationnels comme un réseau de clientèle afin de promouvoir le crédit ou d'assurer une coercition efficace en cas de non-remboursement<sup>180</sup>.

Sur les hauts plateaux malgaches néanmoins, le crédit semble effectivement s'inscrire dans une réelle dynamique productive<sup>181</sup>. Toutefois, à la différence de la représentation des

---

179. RUral Microfinance and Employment, cf. le site <http://www.rume-rural-microfinance.org/>

180. Isabelle Guérin, Santosh Kumar, « Clientélisme, courtage et gestion des risques en microfinance », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 13–26.

181. Emmanuelle Bouquet *et al.*, « Trajectoires de crédit et vulnérabilité des ménages ruraux : le cas des Cecam de Madagascar », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 157–172.

indigents aidés par Grameen Bank, les emprunteurs observés sont des entrepreneurs aux revenus intermédiaires, disposant de réelles opportunités d'investissement et s'impliquant activement dans la prise de décision institutionnelle.

Dans le Maroc rural en revanche, la dette apparaît symboliquement dévalorisante. La demande de microcrédit y demeure faible et le recouvrement assez mauvais. La monarchie s'étant très fortement impliquée dans le soutien à la microfinance, la perception locale des IMF dépend beaucoup de la relation des communautés villageoises au pouvoir central (*mahrzen*) et de la posture des élites politiques ou religieuses locales<sup>182</sup>.

Dans une zone de forte migration au Sud du Mexique, les services de microcrédit, de micro-épargne ou de transferts offerts par les IMF semblent totalement assujettis aux flux économiques issus des mouvements transfrontaliers. Ainsi, la microfinance se révèle dans la *sierra oaxaqueña* comme un complètement et parfois même un facilitateur de l'exil plutôt que l'outil de sédentarisation ou d'aide au retour qu'on a parfois mis en avant<sup>183</sup>.

Nous ne prétendons pas ici retranscrire l'intégralité des enseignements produits par ces travaux, dont plusieurs sont d'ailleurs encore en cours. Nous nous intéresserons simplement aux perceptions locales mises en évidence, pour montrer que ces représentations diffèrent selon les contextes d'intervention et qu'elles divergent souvent des projections élaborées par les communicants internationaux.

**Le décalage entre le discours public et le référentiel professionnel.** Des variations dans les registres de présentation de la microfinance s'observent également dès que l'on pénètre les instances spécialisées, qu'il s'agisse des cercles d'expertise internationale ou des équipes techniques du terrain. Il existe dans ces espaces une nette distanciation explicite et assumée avec les messages stéréotypés véhiculés dans les médias généralistes.

Ce type de clivage a été mis en évidence par un sondage récent mené par le Centre pour l'étude de l'innovation financière (CSFI)<sup>184</sup> auprès de 553 « *praticiens, investisseurs,*

---

182. Isabelle Guérin *et al.*, *Analyse des déterminants de la demande de services financiers dans le Maroc rural*, Paris, Agence Française de Développement, Série Analyses d'impact *ex post* (6), sept. 2011, p. 57.

183. Solène Morvant-Roux, François Doligez, « Émigration, microfinance et réduction de la vulnérabilité rurale : une équation sans solution ? », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 105–118.

184. <http://www.csfi.org.uk/>

*régulateurs et observateurs* »<sup>185</sup>. Considérés comme les plus influents de la microfinance ils ont été interrogés sur les risques qu'ils ressentiaient comme les plus prégnants pour le secteur. Le titre du rapport synthétise en quelques mots leur principale préoccupation, à savoir que la microfinance « *est en train de perdre sa poudre magique* », par allusion à ce que la fée Clochette donne à Peter Pan pour lui permettre de voler dans le roman de James N. Barri. Marqueurs de cette désillusion, les trois principaux dangers qui ressortent de ce sondage sont le risque de crédit, le risque de réputation et l'exacerbation de la concurrence entre les institutions. Cette hiérarchie montre que ces acteurs ont conscience de la distance entre la renommée du secteur et la connaissance qu'ils en ont.

On retrouve un décalage du même ordre dans la liste de diffusion en anglais Devfinance, à laquelle participent de nombreux experts internationaux<sup>186</sup>. Une discussion marquante à cet égard s'est tenue en mai 2009 autour du thème *le roi est nu*. Plusieurs contributeurs ont fait par cette expression référence au conte d'Andersen dans lequel un empereur coquet est abusé par des charlatans lui faisant croire qu'ils peuvent tisser une étoffe que seuls les idiots ne verraient pas. Il les paye très cher, mais se garde évidemment de dire qu'il ne distingue aucun tissu. Ses conseillers et tous les membres du royaume en font autant alors que le souverain parade nu, jusqu'à ce qu'un enfant dévoile la supercherie. Cette métaphore a été employée pour lancer un fil de discussion entre des spécialistes reconnus de la microfinance à propos de la légende bâtie autour de cette activité. En voici quelques extraits significatifs :

Zvi Galor : « *Le problème vient du Docteur Yunus et de M. Attali, leaders du mouvement mondial du microcrédit et s'exposant à la télévision pour déclarer que l'argent de leurs organisations est destiné à des projets de génération de revenus, alors que la réalité est différente. [...] C'est mythe de prétendre que le microcrédit et de la microfinance était qu'ils sont voués à éradiquer la pauvreté. Il est temps de déclarer publiquement, et dans les mêmes arènes publiques, comme les Nations Unies et autres, que ces outils aident les pauvres à survivre, mais qu'ils n'abolissent pas la misère. C'est important, mais bien sûr pas suffisant.* »

Robert Vogel : « *La responsabilité revient au secteur de la microfinance, qui a exagéré ses prétentions.* »

Hugh Allen : « *Si, comme il semble que nous en convenions tous, la réduction de la pauvreté dépend beaucoup plus du développement macro-économique que des services financiers de bases pour les pauvres, nous devrions être prêts à*

---

185. Lascelles, Mendelson, *Microfinance Banana Skins 2011. Losing its Fairy Dust, op. cit.*

186. Les 600 derniers échanges sont disponibles à la page web : <http://ag.ohio-state.edu/Lists/devfinance/>. Cf. l'introduction pour une présentation de cette source.

*l'accepter et reconnaître que ce que nous faisons a une réelle valeur, même si elle reste macro-économiquement marginale. »*

JD Von Pischke : « *Bouclons la boucle, la microfinance est facilement survendue, et avec toute cette mode, tous les éléments qui s'y rattachent deviennent hors de contrôle et sont mal appliqués ».*

Claudio Gonzalez-Vega : « [...] *La plupart du temps cependant, la différence se doit à la mission déclarée [des IMF] qui promet des résultats qui en réalité ne peuvent pas être atteints. C'est la première désillusion. La seconde, c'est que depuis le début, la plupart des prêts n'ont pas été consacrés à l'investissement [...]. Troisièmement, les entreprises familiales décident librement à quoi elles utilisent ces liquidités supplémentaires et cela améliore souvent leur bien-être. [...] La microfinance sérieuse a été victime d'une inflation des attentes. N'en faisons pas la victime de vellétés de contrôle déplacées [...]* ».<sup>187</sup>

Ces propos de personnalités tenues pour éminentes dans le secteur de la microfinance illustrent le fossé qui sépare le discours des médias et les discussions d'experts. Dans ces échanges, les nuances observées portent principalement sur l'utilisation de fonds et leurs effets sur les économies locales et la situation des usagers. Des débats similaires ont traité des imprécisions sur le nombre de personnes effectivement pauvre parmi la clientèle des IMF, ou encore de la propension de ces dernières à émanciper les femmes ou au contraire à reproduire une relation patriarcale. À ce titre, les propos de la presse ou de la télévision sont le plus souvent perçus comme simplistes, caricaturaux et dangereux. En effet, une fois le charme rompu, ils jettent le discrédit sur l'ensemble du secteur, en stigmatisant aussi tous les éléments véritablement utiles de cette activité.

Cette distanciation avec les messages stéréotypés véhiculés par les médias généralistes se retrouve dans les relations de travail quotidiennes avec des employés d'IMF. Ceux-ci prennent souvent les anecdotes racontant la réussite de femmes pauvres comme des contes moraux (*cautionary tales*), c'est-à-dire qu'ils ne requièrent pas qu'ils soient fondés sur des faits avérés, mais qu'ils remplissent une fonction avant tout didactique ou de persuasion à l'attention des néophytes et des décideurs<sup>188</sup>.

Il est toutefois frappant de constater que de nombreuses personnes qui se départissent de ces images simplifiées lorsqu'elles ont affaire à leurs pairs, l'invoquent à nouveau lorsqu'elles se trouvent face à une audience différente. Par exemple, dans une réunion visant à

---

187. Extraits d'emails se répondant les uns aux autres diffusés sur Devfinance entre le 15/05/2009 et le 16/05/2009.

188. Nous avons pu constater cette distanciation à de nombreuses reprises lors de missions au Mexique, en Bolivie ou encore au Burkina Faso.

l'établissement d'un système de suivi statistique pour les activités de microfinance au Mali, le directeur de la coordination nationale des IMF exprimait son désarroi. Alors qu'il s'agissait d'une discussion technique portant essentiellement sur la définition d'indicateurs vérifiables permettant une évaluation des segments sociaux desservis par le microcrédit, il rappelait son besoin de présenter des chiffres importants de résorption de la pauvreté, car c'est ce qu'attendaient son ministère de référence, la Présidence, ainsi que les partenaires techniques et financiers internationaux<sup>189</sup>. Il se trouvait face à un dilemme opposant transparence rigoureuse et les attentes dérivées des représentations sur la microfinance.

La pression au double discours se retrouve aussi dans les plus hautes instances internationales. Ainsi, la directrice du consortium des bailleurs de la microfinance déclarait-elle au Sommet du Microcrédit : « *Heureusement, nous avons des preuves encourageantes sur le terrain qui montre que les IMF peuvent à la fois atteindre les plus pauvres et être financièrement durables* »<sup>190</sup>. Pourtant, elle écrivait presque au même moment, dans un courriel adressé à des collègues que l'« *on doit faire des efforts délibérés et durables pour atteindre les personnes plus pauvres. La microfinance conventionnelle ne se mobilise pas automatiquement pour atteindre les plus démunis* »<sup>191</sup>. On voit donc que lorsque le message s'adresse à des personnes au fait de l'état de la microfinance, les messages clés sont plus mesurés, mais qu'ils renouent avec les stéréotypes triviaux dès que l'audience est plus large.

Les représentations de la microfinance apparaissent ainsi liées au cadre spécifique d'interaction dans laquelle elles sont produites. Les présentations à un public large et non initié recourent le plus souvent à une imagerie d'Épinal. Ce formatage du discours semble être moins fonction du locuteur que de l'audience à laquelle il s'adresse, les mêmes personnes tenant des propos de nature différente s'ils sont sur scène ou s'ils débattent en coulisse avec leurs homologues.

**Des acteurs réflexifs.** Bien que la rhétorique sur la microfinance souffre d'aporées évidentes, on aurait tort de croire qu'elles sont spécifiques ou qu'elles découleraient de vicissitudes propres à cette activité. En effet, la sociologie des institutions enseigne que des

---

189. Observation participante réalisée au Mali en avril 2010.

190. Sam Daley-Harris, *State of the Microcredit Summit Campaign Report 2002*, Washington DC, Microcredit Summit Campaign, 2002, p. 4.

191. Échange électronique de clarification de la position du CGAP rapporté dans Anton Simanowitz, Alice Walter, *Ensuring Impact*, Brighton, Imp-Act Position Paper, 2002, p. 40.

phénomènes semblables se produisent dans la plupart des groupes sociaux organisés. À l’instar de l’Église ou de l’Humanitaire<sup>192</sup>, les champs qui se structurent tendent à codifier la manière dont leurs membres présentent la collectivité à l’extérieur. Un ensemble institué ordonnance non seulement des *positions*, c’est-à-dire des hiérarchies, des rémunérations ou des spécialisations, mais également des *rôles*, correspondant à l’ensemble des comportements liés à ces rangs et qui permettent de les faire exister, de les renforcer et de les rendre visibles<sup>193</sup>. Celles-ci traduisent et définissent la relation à l’institution. Leur transgression, si elle n’implique pas toujours l’exclusion, provoque la mise en garde du déviant. Ainsi, lorsque Muhammad Yunus prend des positions jugées déplacées par certains pour vilipender la transformation d’ONG en sociétés par actions, les voix fusent pour lui rappeler qu’il outrepassé ses fonctions de représentations du secteur et qu’il tient des propos déplacés à l’encontre de ses membres<sup>194</sup>.

Cette tendance à normaliser sa prise de parole lorsque l’on se fait écouter n’implique pas une allégeance totale et inconditionnelle. Les dissensions ne disparaissent pas, simplement elles sont euphémisées et doivent se déceler au travers de nuances subtiles, imperceptibles par le profane. Mais les initiés les comprennent, et font grand cas de ces modulations, exprimées notamment lors de l’allocution d’un leader de la microfinance. Par exemple, lors d’une conférence d’USAID, le choix des termes désignant les usagers de la microfinance, entre *destitute, poor, poorest, poorer, low income, unbanked, excluded*, renvoie les exégètes avertis à de véritables querelles entre les organismes liés à la coopération nord-américaine, alors qu’un observateur non informé les prendrait facilement pour des synonymes.

Il faut signaler de surcroît qu’il n’existe en microfinance aucun mécanisme formel d’imposition de ces rhétoriques ou de devoir de réserve. Comme c’est le cas dans d’autres champs, les acteurs ne subissent pas le rôle qu’ils jouent et les processus qui les conduisent à policer leur discours sont en réalité complexes et largement intériorisés<sup>195</sup>. Pour la plupart des gens qui y travaillent, appartenir à ce secteur et le défendre ne résulte pas d’une obligation, mais s’inscrit au contraire, dans une démarche de réalisation de soi et apporte une satisfaction

---

192. Jacques Lagroye, Johanna Siméant, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in : Pierre Favre, Yves Schemel, Jack Hayward (Éds.), *Être gouverné. Études en l’honneur de Jean Leca*, 2003, pp. 53–71.

193. Brigitte Gaïti, Frédéric Sawicki, « Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, 10 (38), 1997, p. 8.

194. Cf. la dénonciation de SKS par Mohammad Yunus et les réactions qui ont suivi par des commentateurs influents du secteur sur le blog : <http://microfinance.cgap.org/2010/03/16/how-to-tell-good-mfis-from-bad-mfis/>

195. Gaïti, Sawicki, « Entretien avec Jacques Lagroye », *op. cit.*

personnelle. Cette implication est d'ailleurs souvent magnifiée par la posture – déjà évoquée – qu'adoptent les icônes de la microfinance lorsqu'elles présentent leur implication comme le résultat d'une véritable révélation. Tant Muhammad Yunus, que Jacques Attali ou Maria Nowak narrent d'une voix vibrante le moment où ils ont découvert la signification qu'aurait de leur activité. Plus explicitement encore, dans une vidéo accessible en ligne, Sam Daley Harris décrit à une salle comble combien son engagement dans la CSM a été pour lui un chemin laïque vers la rédemption<sup>196</sup>.

Plus loin des projecteurs, les employés des IMF, des ONG d'appui, ou des fonds d'investissement expliquent souvent avoir choisi ce travail par vocation. Ce thème est particulièrement récurrent chez les *transfuges* des ONG classiques ou des compagnies financières, qui s'affirment souvent déçus du caractère amateur et éphémère des actions bénévoles subventionnées, ou écœurés par le climat ultra concurrentiel et cupide des grandes banques d'investissements. Pour ces derniers en particulier, la reconversion implique souvent de percevoir des rémunérations moindres, mais elle offre aussi des contreparties valorisantes, comme le fait de voyager régulièrement dans les pays du Sud, d'accéder à des responsabilités plus importantes, voire d'être reconnu par son entourage comme *quelqu'un qui fait quelque chose de bien*. Outre les rétributions symboliques et matérielles, on ne doit pas sous-estimer la motivation sincère des acteurs. Ils ont souvent la conviction de créer des mécanismes pérennes qui transforment une situation socio-économique injuste. Ce sens, et le bonheur qu'il procure, expliquent aussi l'attachement à ce secteur<sup>197</sup>.

Ces institutions sont parfaitement conscientes des contradictions découlant de l'imaginaire qu'elles suscitent. Des travaux anthropologiques menés en collaboration avec des opérateurs du développement s'attachent depuis plusieurs décennies à étudier les contradictions auxquelles se heurte l'idéologie du progrès, particulièrement prégnante au sein de leur communauté professionnelle. En effet, le discours développementaliste repose sur des infra-idéologies qui forment des stocks de représentations, structurant les activités<sup>198</sup>. Dès qu'ils sont engagés dans la mise en œuvre, les opérateurs, qu'il s'agisse d'expatriés ou

---

196. Vidéo disponible à la page [http://www.youtube.com/watch?v=t\\_LLCUQIB5E](http://www.youtube.com/watch?v=t_LLCUQIB5E), consultée le 10/03/2011.

197. Sur l'importance du bonheur qu'apporte l'appartenance à une institution, cf. Lagroye, Siméant, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », *op. cit.*

198. Sur les mythes relatifs à la traditionnalité, ou à la dimension harmonieuse des communautés, cf. de Sardan, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, *op. cit.*, p. 59.



d'autochtones, sont confrontés à un « *choc en retour* »<sup>199</sup>. Une intervention pensée comme une batterie de mesures articulées selon une vision altruiste et modernisatrice s'accommode difficilement avec la réaction des populations cibles, ces dernières ne se conformant pas à leurs anticipations, rejetant l'aide qui leur est offerte ou n'en adoptant que certaines composantes. Elles opèrent également des détournements de leurs fonctions prévues, donnant lieu parfois à l'accaparement par des élites locales ou la formation d'une nouvelle classe d'intermédiaires, des « *courtiers en développement* »<sup>200</sup>.

Les acteurs de ce champ sont le plus souvent loin de conserver une vision figée ou naïve de tels travers<sup>201</sup>. Les discours publics évoluent face au désenchantement que provoquent ces décalages. Les structures organisées qui favorisent une vision positive de la microfinance vers l'extérieur adoptent donc, au moins pour l'intérieur, une fonction de gestion de la désillusion. Par ce biais, ceux qui questionnent leurs pratiques peuvent confronter leurs impressions, et repenser leurs modes d'intervention. Dans le domaine de l'urgence médicale, une analyse de l'activité critique au sein de MSF constatait ainsi que l'ONG avait institutionnalisé des rôles polémiques qui rendaient la critique et l'auto-critique de ses membres non seulement possibles, mais obligatoires<sup>202</sup>. Bien que les rôles de détracteurs ne semblent pas aussi routinisés dans les organismes de microfinance, plusieurs d'entre eux ont développé des mécanismes internes favorisant la réflexivité. Ainsi le GRET (Groupe de recherche et d'échange technologiques) a par exemple intégré une démarche articulant ses actions de terrain avec une démarche de recherche en socioanthropologie<sup>203</sup>, des publications critiques et des débats réguliers<sup>204</sup>. À l'IRAM, une dynamique de capitalisation et de gouvernance ouverte a également vocation à favoriser le retour sur expérience et le débat contradictoire<sup>205</sup>. Le présent travail est lui-même porté par une collectivité de structures impliquées dans la microfinance ayant vocation à développer une réflexion sur leurs modes d'intervention.

---

199. *Ibid.*, p. 56.

200. *Ibid.*

de Sardan, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, *op. cit.*

201. Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Les trois Approches en anthropologie du développement », *Tiers-Monde*, 42 (168), déc. 2001, pp. 729–754.

202. Elsa Rambaud, « L'Organisation sociale de la critique à Médecins sans frontières », *Revue Française de Science Politique*, 59 (4), août 2009, pp. 723–756.

203. Philippe Lavigne Delville, *À la Recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherches en sciences sociales et pratique du développement*, Nogent, GRET, avr. 2008.

204. Cf. la page <http://www.gret.org/ressource/index.asp>

205. Cécile Patat, *La Microfinance en milieu rural : Analyse à partir de l'expérience de l'IRAM*, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Mémoire de Master 2, 2007.

Il ressort que la vision stéréotypée de la microfinance qui a émergé depuis la fin des années quatre-vingt-dix dans les médias internationaux n'est pas la seule prégnante. Bien que la mondialisation ait favorisé la circulation des idées et des modèles, elle a néanmoins suscité des fluctuations de ces objets entre différentes strates, du global au local<sup>206</sup>. La microfinance cristallise une pluralité de contraintes et d'interactions, conduisant les acteurs à mobiliser des stratégies multiples de présentation de soi en fonction de ces contextes, en particulier au niveau *micro* de l'activité. Les imaginaires constitués autour du microcrédit vont donc bien au-delà de la mise en scène élaborée par les professionnels de la communication. Les mécanismes de légitimation s'avèrent tout à fait distincts entre pairs dans les arènes professionnelles ou dans la relation locale avec les usagers. Il est tout à fait indispensable de prendre en compte ces nuances, afin de ne pas se cantonner à la contestation des apologies médiatiques car une telle dénonciation demeure caricaturale<sup>207</sup>. Il convient au contraire d'analyser les tensions dont témoignent la coexistence de discours contradictoires.

## **2) La persistance de clivages concrets**

Jusqu'ici, notre attention s'est portée sur les représentations construites sur la microfinance. Il convient à présent de lever ce voile et de décrire ce qu'il y a en dessous. Il s'agit tout d'abord de montrer que le secteur qu'il recouvre n'est pas aussi lisse qu'il y paraît. En effet, non seulement il se transforme en permanence, mais il est aussi traversé par des divergences fondamentales.

### **a. L'emprise des destructions créatrices**

**L'impératif de nouveauté.** Rares sont les conférences internationales sur la microfinance qui n'accordent pas une place centrale à l'innovation. Parmi les grands-messes professionnelles de l'année 2010, une séance plénière a été focalisée sur ce thème lors de la rencontre annuelle de la plate-forme européenne de la microfinance (eMFP), un atelier lui a été consacré durant le sommet mondial du réseau des réseaux de microfinance SEEP<sup>208</sup>. En outre, il a été mentionnée dans le titre de la conférence internationale que parrainait le CGAP,

---

206. Pierre-Yves Saunier, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, 57 (4), déc. 2004, pp. 110–126.

207. Lavigne Delville, « Prendre au sérieux les pratiques des développeurs : une étape nécessaire de l'analyse critique des interventions des ONG ? », *op. cit.*

208. Programme consulté le 05/01/2011 à la page web : <http://seepnetwork.org/pdf/Programataglace.pdf>

le consortium des bailleurs de fonds du secteur. En juin de la même année, le G20 manifestait sa reconnaissance pour le secteur en adoptant les « *principes pour une inclusion financière innovante* »<sup>209</sup>. Parmi ces neuf déclarations d'intentions, la troisième a spécifiquement appelé à « *promouvoir l'innovation technologique et institutionnelle comme un moyen d'étendre l'accès aux systèmes financiers et leur utilisation* »<sup>210</sup>. En matière de recherche, une session complète était dédiée en 2009 à cette question lors de la conférence bisannuelle sur la recherche européenne en microfinance de 2009. Au cours des cinq dernières années, près d'un article sur dix publié sur la microfinance dans une revue à comité de lecture anglo-saxonne l'a placée au centre de son propos<sup>211</sup>.

Cette omniprésence dans le champ de la microfinance des discours sur l'innovation n'est pas nouvelle, mais c'est une notion rarement remise en cause. Comment expliquer une telle unanimité ? Pour répondre à cette question, on doit saisir, au-delà de ses dimensions techniques, ses enjeux économiques, sociaux et politiques. Nous ne prétendons pas répondre ici de façon exhaustive à l'ensemble de ces questions, mais bien de mettre en évidence quelques lignes de force de ce phénomène.

Sur le plan théorique, il convient de rappeler que Joseph Schumpeter a contribué à faire de cet aspect un enjeu économique fondamental. Il a montré qu'il était à l'origine des changements structurels et que « *ce processus de destruction créatrice constitue la donnée fondamentale du capitalisme : c'est en elle que consiste, en dernière analyse, le capitalisme et toute entreprise capitaliste doit, bon gré mal gré, s'y adapter* ». <sup>212</sup> Schumpeter veillait cependant à distinguer l'innovation de l'invention, précisant que la première allait au-delà d'un simple projet technique pour se traduire en un ensemble de transactions commerciales, renvoyant à la notion de couplage entre marché et technologie chère à certains économistes<sup>213</sup>.

---

209. Terme souligné par l'auteur. Les huit principes sont (en anglais) : *leadership, diversity, innovation, protection, empowerment, cooperation, knowledge, proportionality and framework*. Chaque intitulé est développé dans la déclaration officielle, consultable à la page web : <http://canadainternational.gc.ca/g20/summit-sommet/2010/toronto-toronto.aspx>. Cf. également le rapport complet étayant ces 8 principes : G20 Financial Inclusion Experts Group, *Report Innovative Financial Inclusion Principles and Report on Innovative Financial Inclusion from the Access through Innovation*, Toronto, G20, oct. 2010.

210. *Ibid.*

211. Plus précisément, 417 articles publiés entre 2005 et 2010 référencés dans Scopus comportaient microfinance ou microcrédit dans leur titre, leur résumé ou leurs mots-clés. Parmi ceux-ci 38 contenaient également les mots *innovation, innovate* ou *innovating* dans ces mêmes champs. Ceci équivaut à un ratio de 9,1%. Requête personnelle effectuée le 6 janvier 2011.

212. Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1942, p. 89.

213. Christopher Freeman, « The Determinants of Innovation. », *Futures: The Journal of Forecasting and Planning*, 11 (3), juin 1979, pp. 206–215.

Mais une telle vision élude les conséquences de tels changements en matière de pouvoir. Un demi-siècle plus tard, Susan Strange établissait ce lien en mettant en évidence que l'innovation dans la macrofinance avait « *modifié la distribution de la puissance dans l'économie politique* »<sup>214</sup>, asseyant la domination de ce secteur sur l'ensemble du système capitaliste.

Notre objet est de montrer ici que l'évolution méthodologique constitue un fondement de la microfinance, car elle lui a permis de lever nombre des contraintes pesant sur les systèmes classiques de financement. Ainsi, la microfinance même est-elle définie comme une innovation par des organismes tels que la CNUCED<sup>215</sup>. Toutefois, l'étude de trois domaines spécifiques révèle que ces changements ne se traduisent pas exclusivement en un progrès neutre bénéfique pour tous. Ils cristallisent aussi les pressions en faveur du contrôle et de la rentabilité, ainsi que les risques d'érosion de la confiance et de la solidarité.

Les analystes de l'innovation appréhendent classiquement ce phénomène en fonction d'une distinction entre produits et processus<sup>216</sup>. Le renouvellement des premiers renvoie pour la microfinance à la nature et aux modalités de la transaction entre une institution et les usagers de ses services. Les aspects novateurs en la matière se rapportent aux mécanismes de sécurisation des prêts et c'est ce registre, celui des garanties, que nous commencerons par déchiffrer. Mais les activités microfinancières s'intègrent par ailleurs dans une chaîne mondialisée d'acteurs économiques et nous nous intéresserons dans un second temps aux montages d'un genre inédit qui s'établissent au dessus des institutions de microfinance pour leur permettre de se refinancer. La transformation des procédés qui permettent de fournir ces services s'avère également cruciale et nous nous focaliserons dans un troisième temps sur les nouvelles technologies d'information et de communication, qui bouleversent l'organisation du travail au sein des institutions.

---

214. Susan Strange, *Mad Money*, Manchester, Manchester University Press, 1998, p. 23 Dans ses textes, Susan Strange évoque simplement le « *système financier international* », ou « *la finance* ». Nous apposons ici le suffixe *macro* afin de la dissocier de la microfinance.

215. CNUCED, *Rapport sur la technologie et l'innovation. renforcer la sécurité alimentaire en Afrique grâce à la science, à la technologie et à l'innovation*, Genève, Nations Unies, 2010, p. 27.

216. Le manuel d'Oslo de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) propose les définitions suivantes : « On entend par innovation technologique de produit la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés. Par innovation technologique de procédé, on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. Elle peut faire intervenir des changements affectant – séparément ou simultanément – les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail.

L'étude de ces exemples – garanties, montages de refinancement et NTIC – nous permettra d'identifier au-delà des considérations techniques, leurs implications stratégiques. Il ressort en particulier que l'innovation représente une ressource fondamentale des rapports de force entre les différents acteurs impliqués dans la microfinance. Son pouvoir découle en grande partie de son apparente neutralité, et nous verrons enfin que ces tendances favorisent tant la contribution au développement de la microfinance que des dérives inquiétantes.

**Le contrat social en garantie.** Dès ses origines, le microcrédit s'est appuyé sur des mécanismes de garanties adaptés aux pauvres et aux exclus, qui fondent encore aujourd'hui « *des systèmes basés sur la solidarité, la proximité et la participation pour accroître la confiance et pour atténuer les barrières sociales et informationnelles entre les clients et l'institution* »<sup>217</sup>. En effet, l'exclusion bancaire découle de la combinaison de plusieurs facteurs qui affectent les personnes démunies. Celles-ci n'ont pas de garanties matérielles à offrir et le traitement de chaque dossier selon une procédure classique représente un coût exorbitant, proportionnellement aux modiques sommes empruntées. Les IMF ont donc mis au point des mécanismes alternatifs de sécurisation de leurs prêts, la caution solidaire.

Selon ce système, les emprunteurs forment des associations dont chaque participant se porte garant du remboursement de la dette des autres. À la première itération, chaque participant au collectif nouvellement créé n'a droit qu'à un montant restreint de crédit. Ce plafond augmente à chaque cycle d'emprunt, à condition que tous se soient acquittés à temps de leur crédit. Collectivement redevables de la dette et dépendants de la ponctualité de leurs pairs, les membres exercent une pression sur d'éventuels retardataires et en viennent parfois à rembourser à leur place. Par ce biais, le prêteur délègue la fonction de vérification en incitant à un contrôle croisé au sein du groupe, la défaillance d'un individu entraînant une sanction sociale. Les taux de remboursement spectaculairement élevés constatés dans ces conditions<sup>218</sup>, attestent que la confiance permet de surmonter l'incertitude de non-remboursement et que la solidarité communautaire pallie avantageusement le manque d'actifs. En somme, l'existence

---

217. Lapenu, Doligez, « Mesure des performances sociales : les implications pour le secteur de la microfinance », *op. cit.*, p. 48.

218. Les crédits collectifs ont longtemps été réputés mieux remboursés que les prêts individuels, avec des taux de remboursement proches des 100%. Des études récentes remettent toutefois cette fiabilité en cause, cf. Beatriz Armendariz de Aghion, Jonathan Morduch, « Microfinance Beyond Group Lending », *The Economics of Transition*, 8 (2), juill. 2000, pp. 401–420.

d'institutions – en l'occurrence les solidarités communautaires – rend possible ce que les seules rationalités individuelles auraient empêché.

Dans un contexte où les instances les plus influentes de l'aide au développement découvraient avec enthousiasme la notion de capital social<sup>219</sup>, ce type de garantie a été présenté comme comportant de formidables externalités positives en matière de renforcement des relations communautaires ou de renforcement des capacités (empowerment) des individus, en particulier des femmes<sup>220</sup>. Ce dispositif a été largement répliqué par la Grameen Trust, un conglomérat formé par la banque bangladaise pour diffuser partout dans le monde sa méthodologie de microcrédit<sup>221</sup>. Malgré son apparente nouveauté, il s'agit d'un mode de fonctionnement qui correspondait largement à certaines pratiques coutumières, fondées sur la solidarité communautaire, comme les tontines africaines ou leurs équivalents latino-américains et asiatiques<sup>222</sup>. Il s'est néanmoins révélé inadapté dans de nombreux environnements socioculturels, conduisant parfois à des échecs cuisants<sup>223</sup>. Toutefois en 1998, après une dépression économique liée à de graves inondations qui s'est traduite en crise de remboursement, la maison mère de Dhaka décida de rendre beaucoup plus flexible cette méthodologie<sup>224</sup>. Ces systèmes sont restés prépondérants en Asie du Sud, mais, même aménagés, ils connaissent encore des dysfonctionnements.

Avec les années, en effet, les limites d'un recours exclusif à la caution solidaire apparurent de plus en plus clairement. Tout d'abord cette offre, nécessairement collective, pour des montants similaires, entre adhérents d'une même association et en fonction de seuils croissants, ne facilite pas l'adaptation du financement aux besoins particuliers de chaque emprunteur. Des associés, contraints à s'endetter par le collectif alors qu'ils n'en ont pas besoin, enfreignent parfois les règles fixées par l'institution pour prêter à leur tour les montants qu'ils ont reçus. On trouve ainsi fréquemment des groupes composés d'un ou deux

---

219. Cf. la note 90 page 51.

220. Syed Hashemi, Sidney Ruth Schuler, Ann P. Riley, « Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh », *World Development*, 24 (4), avr. 1996, pp. 635–653.

221. [www.grameentrust.org](http://www.grameentrust.org)

222. Michel Lelart, « Tontines africaines et tontines asiatiques », *Afrique Contemporaine*, 176, oct. 1995.

223. Dominique Gentil, « Les Avatars du modèle "Grameen Bank" », *Tiers-Monde*, 37 (145), mars 1996, pp. 115–133.

224. Asif Dowla, Dipal Barua, *Les Pauvres remboursent toujours. Le microcrédit à la Grameen Bank*, Gap, Editions Yves Michel, 2008.

emprunteurs réels, les autres servant de prête-noms<sup>225</sup>. De plus, les femmes étant réputées plus fiables dans leurs engagements<sup>226</sup>, priorité leur est souvent accordée pour le crédit. Cette préférence amène parfois les épouses à s'endetter sous la pression de leur conjoint ou d'autres membres du foyer. Au lieu de les émanciper, ces emprunts contribuent donc à les aliéner un peu plus<sup>227</sup>. Dans ces conditions, la caution solidaire risque de cannibaliser les liens sociaux existant au plan local plutôt que de les renforcer<sup>228</sup>.

Face aux difficultés de contrôle des dynamiques de groupe par les institutions<sup>229</sup>, la meilleure solution leur semble souvent de permettre aux clients d'emprunter individuellement au moment qu'ils souhaitent et pour un montant ou une durée qu'ils choisissent. Cette adaptation a entraîné une multiplication des produits, par exemple des crédits d'urgence dont l'octroi simplifié pour faire face à des imprévus (maladie, décès, etc.). On voit aussi se diffuser des prêts conçus spécifiquement pour financer l'équipement, l'habitat, l'éducation, etc.

Bien que peu répandus, des modes alternatifs de cautionnement ont été développés. On peut citer le nantissement de biens sans valeur commerciale ou de titres non recevables juridiquement, mais qui dans un cas comme dans l'autre sont jugés importants par l'emprunteur. Par ailleurs, certaines IMF ont mis en place des mécanismes de crédit-stockage, consistant à entreposer la récolte de petits producteurs agricoles en l'utilisant comme gage pour un prêt destiné à faire face à des coûts de commercialisation ou de transformation, ou à attendre une remontée des cours avant de vendre<sup>230</sup>. Des organismes pratiquent également le crédit-bail, qui leur permet d'obtenir un financement pour l'achat d'équipements qui

---

225. Cf. à ce sujet au Pérou les travaux de Katie Wright, « The Darker Side to Microfinance: Evidence from Cajamarca, Peru », in : Jude L. Fernando (Éd.), *Microfinance. Perils and Prospects*, Londres et New York, Routledge, 2006, pp. 133–148 ; au Vietnam et au Népal Yogendra Shakya, Katharine Rankin, « The Politics of Subversion in Development Practice: An Exploration of Microfinance in Nepal and Vietnam », *The Journal of Development Studies*, 44 (8), sept. 2008, pp. 1214–1235 ; et au Mexique Solène Morvant-Roux, « Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : Combiner anthropologie et économétrie », *Tiers Monde*, 197 (1), mars 2009, p. 121.

226. Bert D'Espallier, Isabelle Guérin, Roy Mersland, « Women and Repayment in Microfinance: A Global Analysis », *World Development*, 39 (3), mai 2011, pp. 758–772.

227. Sur les différents points mentionnés dans ce paragraphe, cf. les études de cas recueillies dans Jude L. Fernando (Éd.), *Microfinance: Perils and Prospects*, Routledge, 2006.

228. Richard Montgomery, « Disciplining or Protecting the Poor? Avoiding the Social Costs of Peer Pressure in Micro-credit Schemes », *Journal of international development*, 8 (2), mars 1996, pp. 289–305.

229. Guérin, Santosh Kumar, « Clientélisme, courtage et gestion des risques en microfinance », *op. cit.*

230. Betty Wampfler, « Le développement du Warrantage au Niger : Communication du projet Intrans FAO au colloque Farm, Paris, Décembre 2007 », *BIM*, 12 févr. 2008.

constituent eux-mêmes une garantie<sup>231</sup> ; tandis que le factorage utilise les bons de commande comme caution afin d'octroyer un préfinancement aux producteurs<sup>232</sup>.

Toutefois, ces exemples de crédits cautionnés par des contreparties *souples* restent rares et, pour des prêts individuels, les IMF exigent le plus souvent des garanties classiques, c'est-à-dire disposant d'une valeur commerciale, dont la propriété juridiquement fondée et transférable. Cette évolution tend à exclure les publics les plus précaires, qui ne disposent pas de tels actifs à mettre en gage. Le cas bolivien, parmi tant d'autres, confirme cette tendance<sup>233</sup> et il s'agit d'un glissement qui produit une émulation parmi des concurrents<sup>234</sup>. En effet, sur un même marché, les institutions qui pratiquent le microcrédit individuel tendent à attirer les clients les plus solvables. Celles qui dans ce contexte ne proposent que du crédit collectif restent avec les emprunteurs les plus risqués et la qualité de leur portefeuille se dégrade. Elles se voient donc contraintes d'aligner leur catalogue de services sur les autres et l'offre de prêts solidaires diminue. Cette tendance est aujourd'hui constatée dans la quasi-totalité des pays où intervient la microfinance<sup>235</sup>.

Ainsi, l'innovation en matière de garantie constitue l'origine du microcrédit. Mais bien que ses premiers développements aient permis d'inclure les exclus des systèmes financiers, ses évolutions récentes conduisent aujourd'hui un nombre croissant d'IMF à reproduire les pratiques des banques classiques, au détriment des publics les plus précaires.

**La sophistication des montages financiers.** Étant donné le rythme rapide de croissance des portefeuilles de microcrédit, l'accès aux liquidités s'avère essentiel pour les IMF. L'épargne est généralement considérée comme le meilleur moyen de créer des cercles vertueux au niveau de l'économie locale<sup>236</sup>. Néanmoins, sa captation obéit à un pas de temps

---

231. Cécile Lapenu, Betty Wampfler, *Financer l'investissement à moyen terme : exemples et enseignements des expériences de leasing des CECAM (Madagascar) et de l'ANED (Bolivie)*, Dakar, CERISE-CIRAD, 2003.

232. Jose Auad, « El Factoraje como instrumento para liquidez inmediata », *Yatiquaña*, 5, juin 2005.

233. Sergio Navajas *et al.*, « Microcredit and the Poorest of the Poor: Theory and Evidence From Bolivia », *World Development*, 28 (2), févr. 2000, pp. 333–346.

234. Sergio Navajas, Jonathan Conning, Claudio Gonzalez-Vega, « Lending Technologies, Competition and Consolidation in the Market for Microfinance in Bolivia », *Journal of International Development*, 15, juill. 2003, pp. 747–770.

235. Robert Cull, Asli Demirguc-Kunt, Jonathan Morduch, « Microfinance Meets the Market », *Journal of Economic Perspectives*, 23 (1), déc. 2009, pp. 167–192.

236. Beatriz Armendariz de Aghion, Jonathan Morduch, *The Economics of Microfinance*, Cambridge, MIT Press, 2010, p. 169.



spécifique qui ne coïncide pas toujours avec la croissance de l'emprunt<sup>237</sup>. Dans de nombreux pays, la majorité des institutions n'ont en outre pas le droit de recevoir des dépôts du public<sup>238</sup>. Le refinancement externe devient alors nécessaire pour nombre d'IMF. Nous ne traiterons pas ici de l'ensemble des fonds spécialisés ni de leurs activités classiques de prêt, de prise de participation ou de garantie, ces aspects étant documentés dans le chapitre suivant. Nous nous concentrerons plutôt sur les mécanismes qui bouleversent les relations commerciales des bailleurs avec leurs récipiendaires et remettent en cause l'interaction entre les acteurs historiquement impliqués dans la microfinance.

Typiquement, l'utilisation d'Internet a permis d'élaborer de nouveaux mécanismes de refinancement qui mettent directement en relation des épargnants avec des micro-entrepreneurs dans les pays en développement. On a notamment vu apparaître aux États-Unis en 2007 une plate-forme web nommée Kiva. Elle propose de réaliser « *des prêts qui changent des vies* ». Considérant que « *les personnes sont par nature généreuses et qu'elles aideront les autres si l'opportunité leur est offerte de le faire de manière transparente et responsable* » et que « *les pauvres sont fortement motivés et peuvent réussir si la chance leur en est donnée* », Kiva vise, « *en connectant des personnes, à créer des relations au-delà des transactions financières et à construire une communauté mondiale qui exprime le soutien et l'encouragement mutuel* »<sup>239</sup>.

Concrètement, le site met en ligne les photographies d'un micro-entrepreneur et de son activité, ainsi qu'une demande de prêt et un descriptif de son projet d'investissement. N'importe quel internaute peut s'inscrire sur le site et choisir une ou plusieurs demandes qu'il souhaite financer, entièrement ou en partie. Il récupérera l'intégralité des sommes empruntées une fois que le débiteur aura remboursé et il recevra une photographie et un descriptif de la réalisation permise grâce à son prêt.

---

237. Mariam Sangaré, « Le financement des institutions de microfinance (IMF) : contraintes et liens avec la qualité des services aux clients Une étude de cas au Mali », *La Revue des Sciences de Gestion*, n°249-250 (3), 2011, pp. 157-162.

238. Cf. le portail consacré à la réglementation de la microfinance à la page : [www.cgap.org/p/site/c/regulation\\_center/](http://www.cgap.org/p/site/c/regulation_center/)

239. Argumentaire présenté sous forme de liste à points sur la page [www.kiva.org/about](http://www.kiva.org/about), consultée le 08/02/2011.

Jusqu'en février 2011, ce système a permis de mettre en relation plus d'un demi million de prêteurs avec presque autant d'emprunteurs dont 98,92% ont remboursé<sup>240</sup>. Le tableau suivant met en lumière l'augmentation rapide des montants captés par Kiva, en particulier entre 2008 et 2010.

-10-  
Montant captés par Kiva en millions de dollars

Semestre	Captation cumulée	Moyenne hebdomadaire
2 <sup>e</sup> sem. 2007	16,9	0,4
1 <sup>e</sup> sem. 2008	33,7	0,7
2 <sup>e</sup> sem. 2008	56,4	0,9
1 <sup>e</sup> sem. 2009	82,6	1,0
2 <sup>e</sup> sem. 2009	114,7	1,2
1 <sup>e</sup> sem. 2010	143,5	1,1
2 <sup>e</sup> sem. 2010	163,8	0,8
jan-fév. 2011	164,7	0,2

Source : Élaboration propre à partir de [www.kivalitics.org](http://www.kivalitics.org), consultée le 07/02/2011.

Avec plus d'un million de dollars par semaines captés entre 2009 et 2010, l'essor de cette plate-forme participe de l'avènement du web 2.0, d'autant plus qu'elle s'articule avec de nombreuses autres technologies dites sociales de l'internet, telles que Facebook, des forums, un wiki, des blogs, Flickr, YouTube, des applications Ipod, etc. Ce succès est tel qu'il a favorisé l'émergence de nombreuses initiatives concurrentes, telles que MicroPlace<sup>241</sup>, fondée en 2006 par Ebay, ou Wokai<sup>242</sup>, centrée depuis 2007 sur la Chine, mais aussi plus récemment Lend for Peace, Microloan Foundation ou United Prosperity, Prosper<sup>243</sup> ou Zopa. Pour sa part, l'association internationale des coopératives financières met en avant l'importance de l'épargne par rapport au crédit. Elle a créé MatchSavings.org, un mécanisme fonctionnant sur le même principe de rapprochement de particuliers *via* Internet. Toutefois, les plus aisés ne sont pas encouragés à effectuer des prêts, mais des dons. Chacun de leur dépôt complète le pécule qu'ont constitué avec leurs propres ressources des personnes démunies. Ces dernières peuvent de cette manière réaliser leurs projets productifs, éducatifs ou de logement.

240. Idem.

241. [www.microplace.com](http://www.microplace.com)

242. [www.wokai.org](http://www.wokai.org)

243. [www.prosper.com](http://www.prosper.com)

En France, outre l'association ZébuNet<sup>244</sup>, spécialisée depuis 1996 dans le prêt en nature sous forme de bétail, on a assisté à la création récente, sous l'impulsion d'ONG, de sites similaires à Kiva, mais qui mobilisent des volumes financiers cent fois moindres. Il s'agit en particulier de BabyLoan<sup>245</sup>, établi en 2008 avec le soutien d'ACTED, MicroWorld<sup>246</sup> entretenu depuis 2011 par Planet Finance. Ces plates-formes sont toutes deux enregistrées sous forme d'entreprises commerciales, même si elles se réfèrent à la notion de *social business*<sup>247</sup>.

Promouvant des relations d'entraide Nord-Sud en « *Peer to Peer* »<sup>248</sup>, ces dispositifs pourraient laisser croire que l'interactivité numérique permettrait dorénavant une véritable désintermédiation financière. Or, bien que la technologie facilite la visibilité des projets financés et l'empathie d'investisseurs individuels, elle ne modifie pas fondamentalement le fonctionnement de la microfinance<sup>249</sup>. Il s'agit toujours en effet d'IMF qui, pour parer à des besoins de liquidités, sollicitent un refinancement aux organismes qui animent ces sites, lesquels leur accordent un prêt à taux quasi nul en échange d'une liste de projets documentés pour le montant correspondant. De sorte que, lorsque l'épargnant particulier décide de confier au site web de l'argent à un taux zéro pour un entrepreneur qu'il choisit, ce dernier l'a en fait déjà reçu<sup>250</sup>, de la part d'une institution classique qui lui facture ce service à ses tarifs habituels.

Le mécanisme appliqué par ces plates-formes est donc sensiblement différent de la présentation enjolivée avec laquelle elles ont été promues. Bien qu'elle s'explique par des impératifs opérationnels, la réalité se révèle moins séduisante pour les épargnants. Après que la presse s'est faite l'écho de cette ambiguïté<sup>251</sup>, Kiva et la plupart des sites similaires ont effectué un effort de transparence en présentant plus explicitement la réalité de leur mode de

---

244. [www.zebu.net](http://www.zebu.net)

245. [www.babyloan.org](http://www.babyloan.org)

246. [www.microworld.org](http://www.microworld.org)

247. Muhammad Yunus, *Vers un Nouveau capitalisme*, Paris, JC Lattès, 2008.

248. Cf. par exemple <http://www.babyloan.org/fr/microfinance/le-peer-to-peer-lending—une-solidarite-internationale>, consulté le 08/02/2011.

249. On peut toutefois noter la naissance de Zidisha, une plate-forme qui propose de passer outre l'intermédiation d'une IMF, mais elle reste confidentielle, avec seulement 70 prêts réalisés en un an et demi. [www.zidisha.org](http://www.zidisha.org), consulté le 15/02/2011.

250. Ce serait le cas pour plus de 95% d'entre eux, selon David Roodman, *Kiva Is Not Quite What It Seems*, Washington DC, Center for Global Development, Microfinance Open Book Blog, oct. 2009.

251. Stephanie Strom, « Confusion on Where Money Lent via Kiva Goes », *The New York Times*, nov. 2009, pp. B6.

fonctionnement<sup>252</sup>, mais ils n'ont pu empêcher la désaffection que l'on constate sur le graphique précédent. Il s'agit finalement d'un revirement qui est assez semblable à celui qu'avaient connu une décennie plus tôt les initiatives de parrainage d'enfants, à la suite d'un scandale qui a éclaté à propos de la part qu'elles réservaient à leurs frais de fonctionnement<sup>253</sup>.

Outre les plates-formes web, d'autres montages financiers de nature inédite sont également apparus à la fin des années deux mille. On a ainsi vu se former des organismes spécialisés dans la création de portefeuilles, telles que Minga<sup>254</sup>. Créée en Équateur en 2007, l'activité de cette entreprise consiste à démarcher des emprunteurs potentiels en leur offrant des crédits standardisés, garantis le plus souvent contre des bijoux, afin de constituer un portefeuille qu'elle revend ensuite à des IMF. Outre les sessions de contrats de prêts, on a aussi vu se réaliser les premières opérations de titrisation, qui consistent à revendre le risque d'un portefeuille de crédit à des investisseurs<sup>255</sup>. Comme le cas de l'emprunt hypothécaire nord-américain le montre, de telles expériences peuvent s'avérer pernicieuses, car elles incitent les détaillants à accorder des crédits de moins en moins prudemment et à dissimuler le risque aux grossistes auxquelles ils le délèguent leurs encours. Or, ces agences de notation sensées déceler à temps de tels dangers ne se montrent pas toujours à la hauteur de cette tâche<sup>256</sup>. Ces pratiques ont toutefois provoqué plusieurs polémiques. Elles semblaient avoir disparu avec la crise financière, mais elles réapparaissent depuis le début de l'année 2010. Le transfert de portefeuille des IMF à des grossistes revient à isoler ces actifs d'une relation de proximité nécessaire à leur suivi et au maintien de leur qualité. La construction de nouveaux étages dans l'architecture financière a certes vocation à accroître l'échelle de la microfinance, mais elle induit aussi une vulnérabilité à l'égard d'annexes bancales, une exposition accrue aux séismes du système international et le risque de s'effondrer avec plus de violence en cas de secousse.

---

252. Cf. l'évolution des schémas descriptifs de son fonctionnement diffusés par Kiva en annexe.

253. Cf. une synthèse de cette polémique dans Michael Edwards, « International Development NGOs: Agents of Foreign Aid or Vehicles for International Cooperation? », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 28 (1), déc. 1999, pp. 25–37.

254. MINGACORP S.A. fut absorbée en 2010 par Banco Solidario.

255. Cf. par exemple Hanns Martin Hagen, Harald Hüttenrauch, *The True Sale Securitisation of Loans by ProCredit Bank Bulgaria*, Franckfort, KFW, sept. 2006 ; Pour une description plus didactique (en espagnol), cf. Jaime Dunn De Avila, *Titularización de cartera de microcrédito*, La Paz, Profin-Nafibo, janv. 2007.

256. Philippe Ryfman, « L'APD entre effondrement et sursaut », in : Josepha Laroche (Éd.), *Un Monde en sursis, dérives financières, régulations politiques et exigences éthiques*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 143–145.

Le progrès technique en matière de montages financiers a en somme entraîné le secteur dans deux directions contradictoires. Il a permis, au travers d'Internet, de rendre plus tangibles les besoins de populations démunies et d'inciter les personnes plus aisées à se mobiliser pour cela. Mais il a néanmoins conduit à échafauder des mécanismes douteux, similaires en bien des points aux produits dérivés du crédit hypothécaire qui se sont effondrés aux États-Unis à partir de 2008.

**NTIC entre euphémisation des distances physiques et éloignement social.** Les NTIC (Nouvelles technologie de l'information et de la communication) ont également bouleversé les pratiques concrètes et quotidiennes des métiers de la microfinance. En effet, l'un des premiers défis opérationnels des IMF relève de la géographie, l'éloignement renchérissant de manière prohibitive les services financiers pour leurs usagers. Pour le surmonter, les IMF ont établi de vastes réseaux d'agences, complétés par des services mobiles, avec des agents de crédit qui se déplacent en bus, à moto ou à pied, pour desservir des zones reculées et réduire les coûts de transaction assumés par les clients. De plus, afin d'animer des réseaux de services particulièrement dispersés, les IMF s'appuient sur des structures décentralisées, parfois autogérées par les usagers. Articuler les activités microfinancières aux structures sociales locales, a réduit les frais de fonctionnement et sécurisé les remboursements<sup>257</sup>. Les progrès de l'informatique et des télécommunications réalisés au cours de la première décennie des années deux mille viennent aujourd'hui proposer des alternatives à ces dispositifs, conduisant les IMF de moins en moins vers le facteur humain.

Les difficultés de connexion électrique ou téléphonique, ainsi que les obstacles à l'utilisation d'outils complexes par des agents de crédit ou des clients peu éduqués, avaient longtemps réduit les IMF à s'appuyer sur une instrumentation très rudimentaire. Toutefois, des avancées considérables en matière de transmission et de traitement de l'information ont permis la sophistication des dispositifs déployés par les institutions<sup>258</sup>. Des cartes de paiement ou la biométrie sont désormais utilisées pour attester de l'identité du détenteur d'un compte et développer des systèmes de guichets automatiques<sup>259</sup>. L'utilisation des ordinateurs de poche et de la téléphonie cellulaire par les agents de crédit augmente encore l'efficacité et la diversité

---

257. Madeline Hirschland *et al.*, *Reaching the Hard to Reach: Comparative Study of Member-Owned Financial Institutions in Remote Rural Areas*, Antigonish, Coady International Institute, juin 2008.

258. Florence Arestoff, Baptise Venet, « Banque mobile et microfinance dans les pays en développement », *Dialogue*, 32, avr. 2011, pp. 2–5.

259. Mathilde Cristiani, *La Biométrie est utile au microcrédit*, Paris, L'Atelier-BNP Paribas, janv. 2008.

des opérations réalisées hors des guichets<sup>260</sup>. La mise en réseau des points de service rend possible l'établissement de Systèmes d'information et de gestion qui facilitent la maîtrise des opérations. Les SIG sont aussi largement encouragés car ils permettent d'établir des centrales de risques au travers desquels les IMF s'échangent des informations sur l'activité financière de leurs clients, réduisant les probabilités de non-remboursement et de surendettement<sup>261</sup>. Plus récemment encore, des modèles novateurs permettent de développer des services financiers sans agences, grâce à l'utilisation de points de services d'autres entreprises, de boutiques locales ou même en passant exclusivement par les téléphones portables. Ces mécanismes simplifient le service des personnes déjà clientes d'IMF et permettent d'élargir l'offre à des personnes qui n'avaient jusqu'ici pas pu être desservies<sup>262</sup>.

Ces développements des NTIC, au-delà de leur rôle d'adjuvant des opérations, produisent des effets sur la structuration du secteur. Ils induisent tout d'abord un potentiel phénoménal de croissance, le nombre des usagers de la téléphonie mobile, par exemple, augmentant presque deux fois plus rapidement que ceux de la microfinance<sup>263</sup>. Mais l'importance accrue de la composante technologique renchérit le coût d'investissement initial nécessaire à l'implantation d'une IMF et renforce la position dominante des structures les plus grandes. Ceci se traduit par des barrières à l'entrée et des primes à l'échelle, qui renforcent la concentration du secteur en un nombre réduit d'institutions. Elle fait également apparaître de nouveaux acteurs auxquels elle confère un rôle stratégique central. En particulier, les compagnies de téléphone deviennent dans plusieurs pays, des établissements financiers à part entière. Il en va de même des entreprises de grande distribution, telles que les supermarchés, pharmacies ou magasins d'équipement qui ont dans plusieurs pays établi des réseaux très denses de points de vente, utilisés également pour des transactions de microfinance<sup>264</sup>. Ainsi,

---

260. Anjali Kumar *et al.*, *Expanding Bank Outreach through Retail Partnerships. Correspondent Banking in Brazil*, Washington DC, World Bank, Working Paper, 2006.

261. Elianore Haider, « Credit Bureaus: Leveraging Information for the Benefit of Microenterprise », *Microenterprise Development Review*, 2 (2), janv. 2000, pp. 1–7.

262. Timothy R. Lyman, Mark Pickens, David Porteous, *Regulating Transformational Branchless Banking: Mobile Phones and Other Technology to Increase Access to Finance*, Washington DC, CGAP, Focus Note, janv. 2008.

263. Alors que le nombre d'usagers de la microfinance augmentait de 13% annuellement entre 2000 et 2009, pendant la même période, la téléphonie mobile connaissait une augmentation annuelle dépassant les 20%. Données disponibles à la page [www.mixmarket.org](http://www.mixmarket.org) et [www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/](http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/), consultés le 28/01/2011.

264. Sur l'influence grandissante des supermarchés sur les structures économiques, *cf.* Thomas Reardon *et al.*, « The Rise of Supermarkets in Africa, Asia, and Latin America », *American Journal of Agricultural Economics*, 85 (5), déc. 2003, pp. 1140–1146.

Wall Mart est en passe de devenir un acteur prééminent de la microfinance en Amérique latine<sup>265</sup>.

L'importance de ce phénomène et les enjeux de sa maîtrise se reflètent dans l'intérêt que lui accorde le réseau des bailleurs de la microfinance chapeauté par la Banque Mondiale, le CGAP. Cette instance, centrale dans la diffusion des *meilleures pratiques* dans le secteur, a créé un pôle spécifiquement sur le thème de la technologie<sup>266</sup>. Depuis 2008, parmi ses vingt dernières publications thématiques, huit portaient directement sur des dispositifs fondés sur des TIC (Branchless Banking, monétique, mobile banking, agences par points de vente...).

**Une ressource dans les rapports de force.** L'étude des trois domaines de renouvellement des pratiques montre leur ambivalence, pouvant servir au meilleur comme au pire. Malgré la connotation nécessairement positive qu'induit la notion de progrès, ces innovations peuvent aussi bien susciter l'avènement d'une finance sociale permettant de dépasser au plan local les carences en infrastructures des régions pauvres et plus largement de fonder un village mondial et solidaire, que conduire la microfinance à devenir la nouvelle *subprime*.

De plus, l'innovation constitue un enjeu stratégiquement majeur dans les jeux d'acteurs qui animent la microfinance. Les changements techniques introduits dans les modes d'intervention modifient les relations de pouvoir et favorisent les acteurs en mesure de les générer, de les diffuser ou de les maîtriser. Le rayonnement international de la Grameen Bank doit ainsi beaucoup à la réplication massive de son modèle standardisé de garantie solidaire. Sa substitution croissante par des formes de garanties individualisées fait écho aux dynamiques concurrentes sur des marchés nationaux de plus en plus consolidés où les intervenants commerciaux acquièrent une position dominante. De la même manière, les nouveaux montages de refinancement ouvrent aux IMF l'accès à des sources abondantes de liquidités, mais elles les placent dans une position de relative subordination à l'égard de ses intermédiaires, engendrant de nouvelles vulnérabilités face aux risques de réputation liés à la médiatisation de leurs activités au travers d'Internet, ou encore leur association à la formation de bulles spéculatives. L'importance croissante des technologies d'information et de communication amène certains stratèges du secteur à imaginer que les compagnies de

---

265. [www.bancowalmart.com](http://www.bancowalmart.com)

266. <http://www.cgap.org/p/site/c/tech/>

téléphonie mobile supplantent les IMF comme opérateur prédominant dans l'offre de services de microfinance. Dès 2006, dressant un vaste exercice de prospective avec des praticiens de la microfinance, le CGAP prévoyait que les technologies sans fil seraient, plus encore que l'attitude des gouvernements, celles des investisseurs ou des régulateurs, le facteur le plus déterminant pour la décennie suivante, créant un système financier *sans agence* et supplantant les institutions de proximité pour l'instant majoritaires dans le secteur<sup>267</sup>.

La récurrence de l'innovation dans les discours institutionnels sur la microfinance renvoie au postulat d'une activité issue d'un dépassement des limites du système bancaire conventionnel. Elle est définie par une dynamique de réinvention continue permettant de repousser les frontières de l'accès aux services financiers. Cette assomption est profondément ancrée, jusque dans les discours informels ou les considérations pratiques et quotidiennes de tous les niveaux où se déploient les jeux des acteurs en présence. En 2007, des représentants d'organisations de solidarité internationale françaises intervenant en microfinance étaient réunis pour discuter de l'avenir de leurs activités. Une position commune a rapidement émergé, suivant laquelle l'innovation semblait être l'une des seules valeurs ajoutées que les ONG pouvaient conserver dans un secteur où elles déclinent face aux intervenants commerciaux et l'autonomisation des IMF au Sud<sup>268</sup>. L'observation participante d'un réseau de coopératives mexicaines nous a également permis de constater à quel point l'innovation, réelle ou supposée, constitue un registre essentiel du positionnement des IMF dans un secteur de plus en plus concurrentiel, mais également une stratégie de promotion ou de légitimation professionnelle au sein des organisations. En effet, dans une IMF en pleine croissance et luttant pour rester à la pointe de l'innovation, la maîtrise de ses caractéristiques technologiques ou méthodologiques confère à son détenteur un pouvoir déterminant<sup>269</sup>. Être innovant s'avère donc essentiel pour exister tant symboliquement, que stratégiquement ou commercialement dans le champ de la microfinance.

On constate ainsi que les bailleurs publics soutiennent activement l'innovation, en finançant l'expérimentation et la diffusion ou en communiquant abondamment sur les

---

267. Elisabeth Littlefield, *The Future of Microfinance - and the World Bank's Role In It*, *op. cit.*

268. Réunion du 8 novembre 2007 à Paris dans les locaux de la plate-forme des Organisations de Solidarité Internationale françaises Coordination Sud. Ces propos furent relayés dans le cadre de la plate-forme européenne de la microfinance lors d'une session réservée ONG le 28 novembre à Luxembourg, lequel arriva aux mêmes conclusions.

269. Cet aspect est développé à l'égard du rôle des systèmes d'information et de gestion dans la partie 1.2.2.1.b.



expériences les plus novatrices<sup>270</sup>. Ceci leur permet de conserver une légitimité et un ascendant sur un secteur dont ils se désengagent progressivement, en pesant davantage leur implication financière. Il en va de même pour les grands réseaux transnationaux de microfinance qui, à l'instar d'ACCION, FINCA ou de Women's World Banking, conservent un lien avec les organisations locales qu'elles créent au travers de trois vecteurs : une image de marque, des fonds, mais surtout des méthodes et technologies<sup>271</sup>. Enfin, tout comme la macro finance<sup>272</sup>, l'État et les associations professionnelles jouent un rôle essentiel pour la régulation de l'innovation<sup>273</sup>. La majeure partie des innovations nécessitent en effet l'adoption de convention à l'échelle d'une profession, qu'il s'agisse des modalités relatives aux transferts de fonds ou de procédures d'échange d'information.

### **b. Les implications sociopolitiques des divergences pratiques**

La vitrine médiatique de la microfinance la présente comme un mécanisme uniforme. Ce discours a par exemple été repris par le Comité Nobel pour l'attribution de son Prix à Muhammad Yunus. Lors de la cérémonie, le président de cette instance résumait ainsi cette activité au microcrédit pour les femmes, et la présentait comme un prêt « *aux personnes qui en ont besoin, leur ayant appris quelques principes financiers solides et qu'ils gèrent eux-mêmes* », prêt qu'elles « *pourront rembourser quand ils en auront les moyens* »<sup>274</sup>. Autre artisan de la mise en exergue du secteur, la Campagne pour le Sommet du Microcrédit a un raccourci similaire, décrétant que « *toute référence au microcrédit renvoie à des programmes de prêt pour l'auto-emploi, ainsi qu'aux autres services, financiers ou non (incluant l'épargne et l'assistance technique), qui soutiennent l'activité économique des personnes très pauvres* ». Cette organisation a ainsi mis l'accent sur le besoin de massifier une approche centrée sur les plus précaires, fixant en 1997 l'objectif que 100 millions de clients pauvres

---

270. World Bank, « L'Accent mis sur la haute technologie dans la microfinance est une nouvelle tendance du développement », *Actualités de la Banque Mondiale*, 29 janv. 2007 ; Jennefer Sebstad, Rani Deshpande, Lauren Johnson, *Program Review CGAP's Pro-Poor Innovation Challenge 2000–2005*, Washington DC, CGAP, mars 2006.

271. Jennifer Isern, *Qu'est-ce qu'un Réseau ? La diversité des réseaux de microfinance actuels*, Washington DC, CGAP, Focus Note, juill. 2004.

272. Strange, *Mad Money*, *op. cit.*, p. 34.

273. Timothy R. Lyman, Pickens, Porteous, *Regulating Transformational Branchless Banking: Mobile Phones and Other Technology to Increase Access to Finance*, *op. cit.*

274. Danbolt Mjøs, *Presentation Speech for the Nobel Peace Prize Ceremony*, *op. cit.*

soient desservis à l'horizon 2005. Elle estimait en 2009 que ce seuil avait été atteint à l'échéance prévue<sup>275</sup>.

Au-delà de leur fiabilité très relative, ces données agrégées masquent la profonde hétérogénéité qui caractérise le champ de la microfinance. Cette diversité interroge l'économie politique des activités microfinancières. Elle questionne la nature, l'ampleur et la portée de telles divergences, de sorte que l'on peut se demander s'il s'agit vraiment d'un seul et même secteur.

Nous aborderons tour à tour plusieurs divergences, en montrant que leur magnitude est souvent sous-estimée et que leurs modalités concrètes ne se résument pas aux variations techniques, mais recèlent des enjeux essentiels. Nous approfondirons ainsi les questions du profil socio-économique des usagers, de leur statut, des configurations institutionnelles dans lesquelles ils s'insèrent et des services qui leur sont offerts. Nous montrerons ainsi que la microfinance s'apparente au départ davantage à une nébuleuse qu'à une *industrie*, mais que son identité repose sur des normes partagées qui œuvrent progressivement à minimiser les différences et à renforcer les mimétismes.

**Des publics différents.** Délimitons les contours de la microfinance et déterminons son publics potentiels. L'idée d'une microfinance touchant les plus pauvres parmi les pauvres est clairement celle qui a été popularisée par Sam Daley-Harris. Avant d'intervenir dans les arènes internationales, ce lobbyiste américain a centré sa campagne sur le Congrès des États-Unis, et obtenu, en 2000, avec le soutien d'autres ONG, l'adoption du Microenterprise for Self-Reliance Act. Cette loi avait engagé USAID à fournir un appui financier conséquent à la microfinance, en contrepartie de l'assurance que les programmes soutenus desservent au minimum 50% de foyers extrêmement pauvres, c'est-à-dire au dessous de la médiane du seuil national de pauvreté.

Toutefois, la question du degré réel de pauvreté des usagers de la microfinance est sujette à caution. Ainsi, les statistiques de la campagne pour le sommet du microcrédit affichaient-elles pour 2007 plus de 154 millions de clients d'IMF, dont 107 millions auraient été extrêmement pauvres au moment de solliciter un premier prêt<sup>276</sup>. Toutefois, lorsqu'en

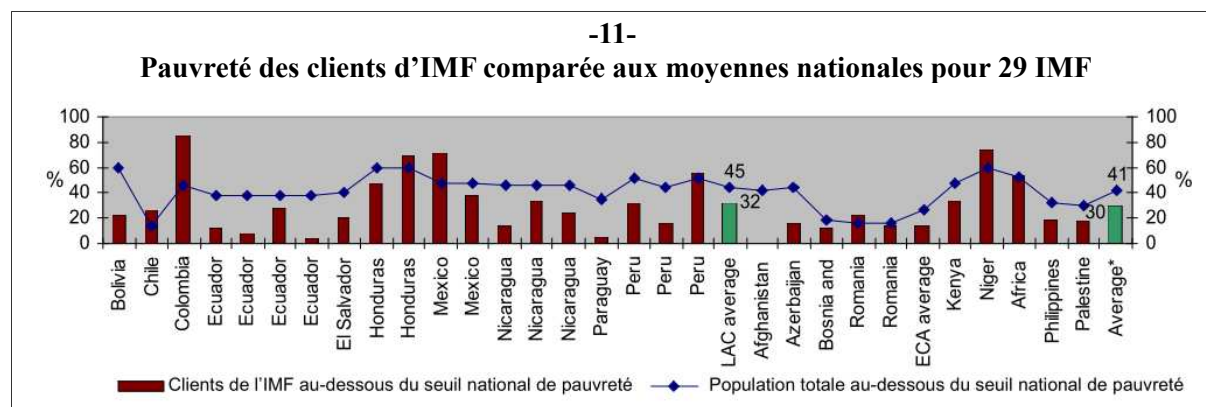
---

275. Sam Daley-Harris, *State of the Microcredit Summit Campaign Report 2009*, Washington DC, Microcredit Summit Campaign, 2009, p. 25.

276. Daley-Harris, *State of the Microcredit Summit Campaign Report 2009*, *op. cit.*

2008, 31 dispositifs récipiendaires de l'aide nord-américaine effectuaient une vérification rigoureuse du niveau de vie de leurs usagers, seuls 19% de ces derniers se situaient au-dessous de ce seuil<sup>277</sup>. Il s'agissait pourtant des programmes les plus réactifs à la demande d'USAID, situés dans 17 pays particulièrement pauvres, dans lesquels les outils de mesure adaptés avaient été développés en priorité. Bien que les résultats de chaque institution n'aient pas été rendus publics, les personnes en charge de la coordination de cette revue admettaient que les résultats oscillaient généralement entre 40% et quasiment 0%<sup>278</sup>.

À l'occasion d'une formation, l'agence de notation spécialisée en microfinance Microfinanza Rating présentait les résultats anonymisés, mais individualisés, des IMF auprès desquelles elle a réalisé une évaluation similaire, se référant néanmoins au seuil de pauvreté et non à celui d'extrême pauvreté :



Source : Tiré de Micol Guarneri, *External Assessment of MFI Social Performance: Social Rating*, Bruxelles, CERMI/Microfinanza Ratings, Reading at the European Microfinance Program, 12 mars 2010.

On constate d'après ce graphique que seules sept institutions sur trente desservent une proportion de personnes pauvres supérieures à la moyenne nationale, alors que les autres se situent en deçà de ce niveau. Ainsi existe-t-il une minorité d'IMF qui s'adresse surtout aux segments sociaux les plus pauvres. Mais la plupart des IMF desservent une proportion de pauvres moins importante que la part représentée par ces personnes pauvres dans la population. En l'occurrence, ce sont le plus souvent des institutions volontaires qui se sont

277. MicroLinks, *Microfinance and Enterprise Development: Effective tools to eradicate poverty?*, Washington DC, USAID, Speaker's Corner 28, oct. 2008.

278. L'auteur a suivi un stage de formation à ces techniques d'évaluation de la pauvreté à Washington DC en février 2008. Les cas cités ont été mentionnés par les participants à cette occasion.

pliées à l'exercice dont les résultats sont présentés ci-dessus. On peut donc supposer qu'à l'échelle du secteur, les résultats seraient plus faibles qu'ils n'apparaissent sur ce graphique.

Cette même confusion a été cristallisée par la controverse qui a entouré la publication d'un rapport du CGAP sur le *double objectif de résultats* – social et financier – de la microfinance. Cette publication a suscité une intense polémique. Finalement, les auteurs ont ajouté une clarification éloquente en préambule, stipulant que « *le CGAP exige que ce document et ses données ne soient pas cités sans la clarification de ce point essentiel.*

*PRÉCISION IMPORTANTE [ndlr : en majuscules dans le texte original] : Ce rapport se concentre sur les institutions financières qui ciblent une clientèle plus démunies que celles des banques commerciales. Contre toute attente, il fait état d'un nombre de comptes d'épargne et de crédit vraisemblablement supérieur à 750 millions. Il est apparu clairement, avant même la publication de cette étude, que ces données pourraient prêter à des interprétations erronées. Il serait en effet tentant de penser, au vu de tels chiffres, que l'objectif est atteint et qu'un nombre considérable de personnes à faibles revenus bénéficient désormais de services financiers.. Pourtant, les données présentées dans cette étude ne permettent aucunement de parvenir à cette conclusion. Les institutions ici considérées desservent en grande partie des clients qui ne sont pas au-dessous et qui n'en sont même pas proches. Certains – il n'est généralement pas possible d'avoir des informations sur la situation socio-économique des clients de ces institutions – pourraient probablement avoir accès à des établissements classiques. Par ailleurs, les quatre cinquièmes de ces comptes correspondent à de l'épargne, et l'accès au crédit reste probablement plus de problématique.*

*Il convient donc de formuler la principale conclusion de cette étude en ces termes : plus de 750 millions de comptes sont ouverts dans différentes catégories d'institutions financières qui ciblent, de manière générale, une clientèle dont les revenus sont inférieurs à ceux des clients des banques commerciales. De plus, une part significative de cette population est probablement pauvre ou presque pauvre. Il faut en conclure, non pas que la tâche est pratiquement accomplie (toute personne ayant une expérience de terrain sait pertinemment que ce n'est pas le cas), mais que ces institutions peuvent offrir d'importantes opportunités. »<sup>279</sup>*

Outre la pauvreté, l'ambiguïté sur les publics desservis concerne d'autres variables, par exemple le nombre de femmes. Ainsi, la CSM affichait 89% de femmes parmi les 154 millions de personnes ayant reçu un microcrédit en 2007, pour 3 552 IMF recensées. Toutefois, on peut s'interroger sur la fiabilité de ces données quand celles du Mix<sup>280</sup> – réputées plus fiables – indiquent *seulement* 72% de femmes parmi 72 millions d'emprunteurs de 1 186 IMF pour la même année. Selon la même source, cette proportion a été ramenée à 68% en

---

279. CGAP, *Financial Institutions With a « Double Bottom Line »: Implications for the Future of Microfinance*, Washington DC, CGAP, Occasional Paper 8, 2004, p. 1. Traduction propre.

280. Cette source est présentée dans le chapitre suivant.

2009, parmi 91 millions de débiteurs de 1115 IMF. De manière symptomatique, on relève que le nombre de femmes desservies par institution varie de 100% dans de grandes IMF asiatiques, à presque zéro dans des institutions à dominante par exemple agricole. Plus généralement, en 2009, le quart des organismes les moins féminisés compte moins d'un tiers d'emprunteuses, alors que le quart le plus tourné vers les femmes en compte au moins cinq sur six emprunteurs<sup>281</sup>. En outre, il convient de rappeler que desservir des femmes n'implique pas nécessairement contribuer à leur émancipation, et qu'en l'absence d'une démarche véritablement proactive en ce sens, le microcrédit peut au contraire renforcer les inégalités de genre<sup>282</sup>.

Sur d'autres registres, on trouve des institutions qui se tournent en priorité vers des segments sociaux exclus : basses castes en Inde, populations indigènes en Amérique latine, ou séropositifs en Afrique subsaharienne par exemple. Toutefois, la plupart des IMF des pays en développement ont tendance à s'adresser à l'ensemble des populations locales qui – si elles ne sont pas reconnues comme sujet de crédit par les banques classiques en raison de faibles revenus – sont parfaitement intégrées dans un corps social dont elles constituent la majorité. Il en va différemment en Europe ou aux États-Unis où les programmes de microcrédit, tout en revendiquant leur filiation avec les IMF du Sud s'adressent à des populations socialement et économiquement marginalisées<sup>283</sup>.

**Le statut de l'utilisateur.** Outre la diversité des profils socio-économiques, il convient d'ajouter que toutes les IMF n'attribuent pas le même statut à leur public. Certaines institutions appartiennent aux personnes qui recourent à leurs services, lesquels participent d'ailleurs à la gestion, alors que d'autres sont organisées sous une forme hiérarchisée et verticale. Pour cette raison, nous employons ici le terme *usager*, alors qu'il est peu usité tant dans la littérature grise que dans les analyses académiques sur la microfinance. Cela nous évite de recourir aux appellations de *bénéficiaire*, *client* ou *membre*, qui appartiennent chacune à des philosophies d'intervention distinctes.

---

281. Calcul à partir des données du Mix Market ([www.mix.org](http://www.mix.org)).

282. Susie Cheston, « Microfinance et femmes : tenir compte de la diversité des normes, des pratiques et des circuits financiers féminins », *BIM*, févr. 2008 ; Linda Mayoux, « Questioning virtuous spirals: micro-finance and women's empowerment in Africa. », *Journal of International Development*, 11 (7), déc. 1999, pp. 957–984.

283. Nowak, *On ne Prête pas qu'aux riches. La révolution du Microcrédit*, op. cit.

En effet, bien que la microfinance ait construit une façade institutionnelle consensuelle, en s'affirmant comme un outil permettant d'articuler le public et le privé autour d'un mandat social, une ambiguïté persiste sur la logique de fonctionnement qui doit la régir. Une position défend l'ancrage dans le secteur public, où les usagers sont considérés comme des *bénéficiaires*, recevant un appui au moins partiellement subventionné et relevant de l'intérêt général. Les banques publiques de développement, incarnations de cette approche, desservent à l'échelle mondiale 59% des emprunteurs<sup>284</sup>. Cette prédominance doit beaucoup au poids de quelques *mastodontes*, la moitié du total correspondant à des groupes d'entraide (*Self Help Groups*) financés principalement par le réseau des banques publiques indiennes et le reste inclut la VBSP vietnamienne (4,6 millions d'emprunteurs) et la BRI indonésienne (3,5 millions d'emprunteurs).

Une vision plus commerciale a cependant été fortement valorisée par les instances internationales dès la fin des années quatre-vingt-dix, nous y reviendrons. En 2007, les sociétés de microfinance à but lucratif concernent 17% des emprunteurs. Elles privilégient la notion de *clients*, avec l'idée qu'elles mettent en relation une demande solvable avec l'offre d'acteurs privés dans un cadre marchand. Comme nous le verrons plus tard, la plupart des IMF non lucratives reprennent cette notion de client à leur compte, car elle a été associée avec la notion de professionnalisme.

Les coopératives et les ONG de microfinance, émanations de ces modèles fondés sur des principes de gestion désintéressée, cumulent 24% des usagers. Les premières mettent en avant l'autonomie des *membres* qui s'organisent eux-mêmes pour servir leur intérêt commun, réalisant des activités marchandes, mais sans distribution de profits. Malgré l'attrait qu'elles suscitent, des monographies détaillées d'institutions de ce type montrent que la construction d'un système participatif reste éminemment complexe, longue et coûteuse et ses résultats parfois éloignés des prévisions. Ils peuvent – si aucune mesure corrective n'est prise – conduire à une reproduction des inégalités existantes, tous n'étant pas égaux devant l'appropriation des modalités de participation, les mécanismes de gestion devenant de plus en plus sophistiqués. On assiste ainsi souvent à l'émergence de notables au sein de l'institution et à une confiscation des prérogatives par les cadres salariés en raison de la complexité

---

284. Les chiffres mentionnés dans ce paragraphe proviennent de Creusot, Poursat, « Pour une meilleure inclusion financière : Renforcer les institutions intermédiaires », *op. cit.* ; et Adrian Gonzalez, Richard Rosenberg, *The State of Microfinance. Outreach, Profitability and Poverty*, Washington DC, MIX/CGAP, 2006.

croissante de la gestion<sup>285</sup>. Ces structures montrent en revanche plus appropriées par leurs membres et survivent mieux dans des contextes économiquement difficiles ou politiquement conflictuels<sup>286</sup>.

Les ONG relèvent, pour leur part, d'une vision plus caritative et reposent sur une organisation n'impliquant pas directement les usagers. Ceux-ci étaient originellement considérés comme des *bénéficiaires*, mais ce terme a aujourd'hui été presque systématiquement remplacé par celui de *clients*. En effet, la plupart d'entre elles fonctionnent selon des principes très similaires aux entreprises commerciales, et nombre d'entre elles revendiquent leur vocation à se transformer en SA ou en banques<sup>287</sup>.

**Le coût du crédit.** Comme nous l'avons suggéré plus haut, on observe des écarts très importants dans les prix que les organismes de prêt font supporter à leurs clients. La méthode de représentation, dite des *plot boxes*, mise au point par John W. Tukey permet de représenter graphiquement la distribution du niveau du rendement du portefeuille. Ce ratio correspond à la moyenne pondérée annuelle des taux d'intérêts et commission d'une institution. Celle-ci permet de produire le diagramme suivant avec 1 019 institutions pour l'année 2009.

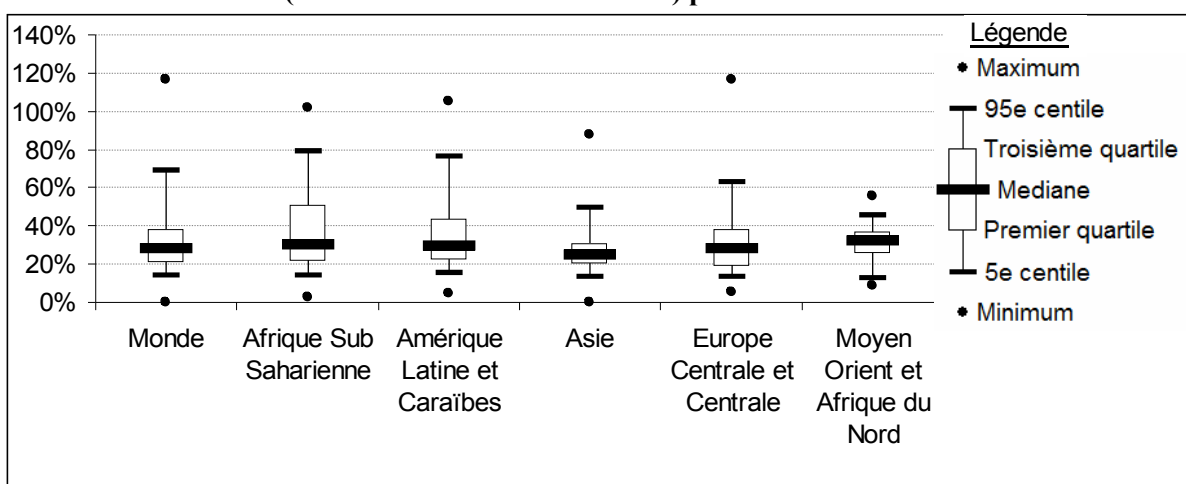
---

285. CERISE, « Enjeux et limites de la participation des bénéficiaires et des salariés dans la structure de gouvernance des institutions de microfinance », in : Jean-Michel Servet, Isabelle Guérin (Éds.), *Exclusion et liens financiers. Microfinance pour l'agriculture des pays du Sud*, Paris, Economica, Rapport du centre Walras, 2002, pp. 361–380.

286. Hirschland *et al.*, *Reaching the Hard to Reach: Comparative Study of Member-Owned Financial Institutions in Remote Rural Areas*, *op. cit.*

287. Joanna Ledgerwood, Victoria White, *Transforming Microfinance Institutions: Providing Full Financial services to the Poor*, Washington DC, Microfinance Network, World Bank, 2006.

**Distribution des IMF en fonction du rendement de leur rendement du portefeuille  
(taux d'intérêts et commissions) pour l'année 2009**



Source : Élaboration propre à partir des données renseignées par 1 019 IMF sur le Mix Market pour l'année 2009.

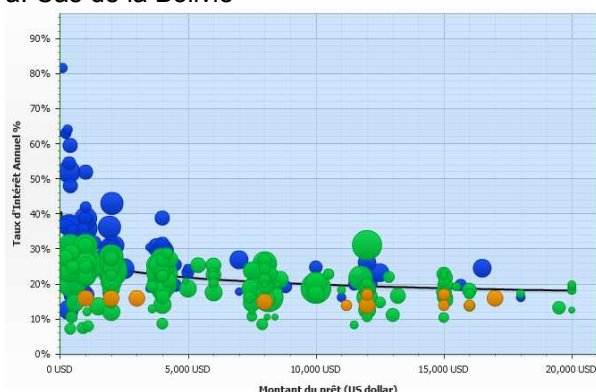
Comme nous le voyons sur ce schéma, la tendance centrale du rendement moyen des microcrédits approche les 28% au niveau international et la moitié des IMF se situe entre 21% et 38%. Toutefois, une institution sur vingt perçoit des revenus supérieurs à 69% de ses prêts et l'on en trouve même qui atteignent 117% annuels. La dispersion apparaît moins forte en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. C'est dans la partie subsaharienne du continent, tout comme en Amérique latine, qu'une part significative des IMF applique des tarifs particulièrement élevés, la majorité restant néanmoins en phase avec les indices mondiaux.

Bien que l'indicateur représenté plus haut exprime le rendement moyen du portefeuille d'une IMF, il masque les différences de tarification parfois considérables qui peuvent exister entre deux produits d'une même institution. En effet, les coûts fixes qu'implique l'activité de crédit se trouvent proportionnellement plus élevés pour de faibles sommes, ce qui explique que les taux tendent à baisser à mesure qu'augmentent les montants, à condition que les mécanismes de concurrence jouent en faveur d'un alignement sur les prix du marché. Le graphique suivant montre la réalité de ce principe dans deux pays où la microfinance s'est particulièrement développée : la Bolivie et l'Inde.

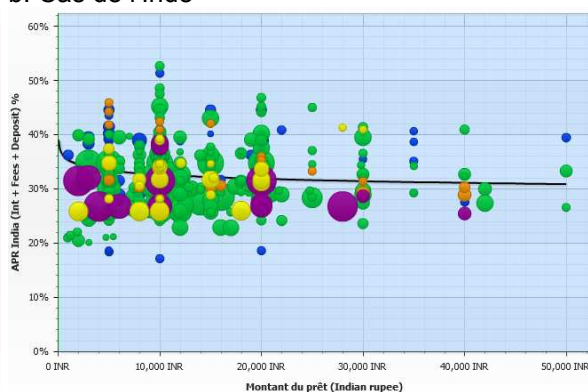


### Niveau des taux effectifs annuels par produit de microcrédit en 2009

a. Cas de la Bolivie



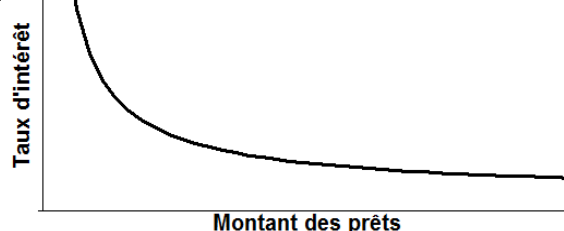
b. Cas de l'Inde



Légende:

- : ONG
- : Privé à but lucratif
- : Public à but lucratif
- : Autre
- : Moyenne

Niveau idéal des taux en situation théorique de concurrence pure et parfaite :



Source : Graphiques adaptés de Microfinance Transparency : [www.mftransparency.org](http://www.mftransparency.org)

L'observation de ces graphiques permet de tirer plusieurs enseignements. Premièrement, il existe une énorme diversité dans la tarification des microcrédits pour différents produits d'une même institution. Deuxièmement, on constate effectivement une tendance à la baisse des taux, à mesure que les montants augmentent, mais on reste très loin d'une courbe parfaite. Notre diagramme témoigne de la discordance avec la situation idéale de concurrence pure et parfaite. Les responsables de l'étude attribuent les écart particulièrement frappants constaté en Inde au fait que les prix soient là-bas peu transparents, les usagers mal informés, et le marché encore *jeune* et en forte croissance sur un territoire extrêmement vaste. En Bolivie en revanche, se dessine un semblant de forme concave, indiquant que les prix se fixent un peu plus en concordance avec les principes marchands, bien que de manière encore très imparfaite. Troisièmement, la préconception suivant laquelle les institutions non lucratives feraient payer moins cher leurs emprunteurs se révèle fautive. En effet, des institutions financières détenues majoritairement par l'État appliquent des taux parfois supérieurs à leurs concurrents, et les ONG boliviennes apparaissent comme les plus chères du pays, opérant souvent dans des zones moins accessibles.

**L'adaptation des services financiers.** Étant donné la faiblesse des mécanismes de régulation des taux par le marché, les institutions sont tentées de faire supporter à leurs clients

le coût de leurs inefficiences. Pour parer à cet écueil, de nombreuses IMF – en particulier les commerciales ciblant les secteurs moins précaires et plus concurrentiels – ont standardisé leurs produits, ne proposant plus que des montants, des durées, des modes de garanties et des calendriers de remboursement calibrés au préalable. Elles ont en outre automatisé les décisions d’octroi, en se fondant sur la valeur de la garantie plutôt que sur la capacité de remboursement, plus difficile à évaluer. Enfin, elles ont éliminé les activités de suivi, d’accompagnement ou de formation des emprunteurs, limitant leurs interactions au recouvrement des dettes. Cette rationalisation de l’activité financière a permis de réduire substantiellement leurs coûts et leurs prix, mais elle a en corollaire nui à la qualité et l’adéquation des services aux besoins des emprunteurs.

Face à ces tendances, on doit tout de même relever le maintien par certaines institutions de procédures d’offre personnalisées en fonction des besoins des demandeurs et de leur solvabilité. Ces IMF proposent par exemple une adéquation des montants octroyés et des calendriers de remboursements, avec des échéances plus rapprochées pour des montants plus faibles ou permettent des fréquences ajustées aux cycles économiques spécifiques des activités agricoles.

Ce dernier point jette un éclairage différent sur les tarifs plus élevés pratiqués par les ONG dans notre exemple andin, amenant à se pencher sur le faisceau de paramètres qui, outre le montant, caractérisent les services de microfinance et sont de nature à affecter leur prix. La dimension rurale des activités s’avère en effet cruciale à ce propos. En effet, les ONG boliviennes sont particulièrement présentes auprès des populations rurales qui représentent 40% pour l’ensemble de ces IMF<sup>288</sup>. À l’exception de PRODEM, les entités lucratives boliviennes ne s’orientent presque pas vers les campagnes et ne produisent d’ailleurs aucune statistique fiable à ce propos. Or intervenir hors des villes s’avère plus difficile, coûteux et risqué pour les IMF, expliquant les écarts de taux observés plus haut.

Par ailleurs, comme l’indique le passage, évoqué en introduction, de la notion de microcrédit à celle de microfinance, un pan essentiel en matière d’adaptation des services concerne la disponibilité d’autres produits que l’emprunt, à commencer par l’épargne. Contrairement à certaines idées reçues, il existe une forte demande en ce sens de la part des

---

288. Ce ratio ne tient pas compte de ProMujer, l’ONG la plus grande, très présente en milieu urbain et qui applique des taux généralement plus bas que ses homologues. Si on l’inclut, ce ratio passe à 33%. Données issues de [www.finrural-bo.org](http://www.finrural-bo.org)

ménages pauvres<sup>289</sup>, l'épargne constituant un mécanisme de lissage des revenus et des dépenses souvent plus adapté que le crédit pour les plus vulnérables. Certaines IMF proposent aussi des moyens de paiement nationaux (chèque ou virements), utiles pour les retraités ou les producteurs qui reçoivent des subventions, ou les transferts internationaux. Ces derniers connaissent une très forte croissance en raison de l'envoi de fonds par les migrants<sup>290</sup>, qui étaient estimés à 167 milliards de dollars en 2005<sup>291</sup>.

**Une économie politique complexe.** Relever les différences que nous venons de pointer ne répond pas à des considérations purement taxinomiques. En effet, les représentations simplistes réductrices niant cette diversité sont à l'origine de l'engouement médiatique et de nombreux appuis publics en faveur de la microfinance. À ce titre, la définition du profil des usagers, leur statut, les services qui leur sont offerts et le prix qu'ils auront à payer déterminent le modèle économique de la microfinance, le rôle de ses activités, les règles qui doivent les encadrer et leur articulation avec la finance classique, tout autant qu'avec les politiques sociales.

Il convient donc de remettre en perspective la vision assez unidimensionnelle que proposent ces analyses, hiérarchisant la société et l'économie au prisme du revenu monétaire. L'obsession pour les lignes internationales de pauvreté est particulièrement forte pour les anglo-saxons. Cependant, ce phénomène revêt une *épaisseur* qui enchevêtre des dimensions liées à l'éducation, à la santé et au politique. Il ne s'agit donc pas de problème simple que l'on peut résoudre avec une solution unique. La réduction des fonctions économiques de la microfinance à la diminution de l'extrême pauvreté est en somme assez peu partagée au-delà des frontières des agences de coopération ou des institutions internationales. Outre cette devise, l'essor de la microfinance interroge ainsi également les processus de développement qui impliquent la dynamisation d'un tissu économique. Le rôle des IMF ne saurait donc se réduire à leur rentabilité ou à leur capacité à réduire la pauvreté. Il s'agit de leur contribution au développement et de leur capacité à offrir des services adaptés pour favoriser l'essor des

---

289. Laure Delalande, Christophe Paquette, « Microfinance et réduction de la vulnérabilité : le cas d'un "Microbanco rural" au Mexique », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 27–45.

290. Pedro de Vasconcelos (Éd.), *Travailleurs migrants et envois de fonds : flux mondiaux de fonds envoyés vers des pays en développement et en transition*, Rome, FIDA, 2007.

291. David Hudson, *Financialisation of the Poorest?: The Case of Remittances*, Chicago, International Studies Association, 2007.

activités, la position des petits producteurs dans les relations commerciales, la dynamisation de l'investissement, etc.

En dépit des discours médiatiques à son propos, la microfinance ne consiste pas en une activité centrée sur les plus pauvres, et qui ne s'éloignerait d'eux que *par défaut*. Son champ d'action se révèle beaucoup plus large. Elle se définit plus justement par la négative, c'est-à-dire en termes d'exclusion financière, car elle propose des services d'épargne, de crédit, d'assurance, de transfert ou de formation, à toutes personnes qui n'ont pas accès aux établissements financiers classiques. Une telle acception inclut bien les coopératives, qui tendent à être marginalisées au motif qu'elles ne sont pas dirigées vers *les plus pauvres*. Elles ont pourtant un rôle essentiel à jouer pour l'auto-organisation des personnes marginalisées par l'économie marchande.

Il convient enfin de rappeler que le crédit ne constitue pas un droit et l'endettement en aucun cas une obligation. Une grande partie de ce que l'on qualifie d'exclusion financière est ainsi voulue<sup>292</sup>. Tout le monde n'a pas vocation à devenir son propre patron et à emprunter pour cela.

---

292. Stijn Claessens, « Access to Financial Services: a Review of the Issues and Public Policy Objectives », *The World Bank Research Observer*, 21 (2), août 2006, pp. 207–240.

## Chapitre 2. L'inclusion dans la macro finance internationale

On parle de plus en plus souvent de *l'industrie* de la microfinance. Outre qu'il dérive d'un vocable très employé en anglais, ce terme traduit trois tendances : 1) la massification des IMF, 2) la standardisation de leurs pratiques et 3) la commercialisation de leurs approches. Plutôt qu'une organisation spontanée du marché, il s'agit d'un mouvement qui a été pensé, promu et accompagné par des bailleurs de fonds, publics pour la plupart. Ceux-ci sont parvenus à structurer une forme de gouvernance originale, leur permettant de créer et de diffuser les normes nécessaires à une telle évolution.

### Section 1. Une autorité structurée par les bailleurs de fonds

La gouvernance de la microfinance relève d'un paradoxe, lié au fait que sa structure de coordination transnationale dispose d'une prééminence considérable alors qu'elle n'est pas formalisée. En effet, cet organisme ne dispose d'aucune existence juridique, ses administrateurs sont désignés à titre personnel au lieu d'être formellement délégués par leurs institutions et son Conseil d'Administration ne se réunit physiquement que trois fois par an<sup>1</sup>. Comment comprendre alors qu'il soit reconnu comme la plus haute instance du secteur de la microfinance, à l'origine de la plupart des règles qui le régissent ?

#### 1) Un réseau transnational structuré par la Banque mondiale

L'essor de la microfinance a été soutenu par des bailleurs de fonds publics par le biais de subventions ou de prêts alloués à des taux *concessionnels*<sup>2</sup>. Ces organismes de soutien se coordonnent au travers d'une instance très visible qui – tout en restant paradoxalement informelle – a projeté son autorité par-delà du cercle de ses membres. Il s'agit du CGAP (*Consultative Group to Assist the Poor*), un consortium souvent assimilé, à tort, à l'organisme qui a permis son incubation : la Banque mondiale. En réalité, cette plate-forme spécialisée rassemble 33 organismes de différentes natures : agences de développement bi ou multilatérales, fondations privées et institutions financières internationales. Elle peut être

---

1. De fait, seul le directeur du CGAP siège au EXCOM *ex officio* : c'est l'unique participant qui doit obligatoirement être remplacé s'il change de poste ou quitte son institution avant la fin de son mandat.

2. Terme très employé dans le jargon de l'APD pour désigner des financements proposant des modalités plus avantageuses que celles ayant cours sur le marché.

qualifiée de *transnational policy network*<sup>3</sup> et, bien qu'aucune monographie ne lui ait été consacrée jusqu'à présent, elle s'apparente à d'autres dispositifs déjà étudiés par ailleurs, comme le prototype du Fonds Carbone<sup>4</sup> ou le Groupe de recherche sur l'agriculture<sup>5</sup>. Toutefois, selon les propos de l'unité d'évaluation indépendante de la Banque mondiale<sup>6</sup>, le réseau thématique sur la microfinance comporte de nombreuses particularités qui en font un objet singulier des relations internationales. Nous allons donc tenter de combler cette lacune en retraçant la trajectoire de cette institution.

### a. L'émergence d'une autorité spécialisée

Les discours diffusés à propos du CGAP le présentent souvent comme un oracle infaillible indiquant la direction que doit suivre la microfinance<sup>7</sup>, soit comme l'instigateur d'un obscur complot visant à détourner cette activité de ses finalités premières<sup>8</sup>. Il s'agit, à notre sens, d'opinions simplistes dans la mesure où elles dérivent d'interprétations caricaturales du rôle et du fonctionnement des IFI, et de la Banque Mondiale en particulier. Cette dernière a le plus souvent été considérée comme un organisme monolithique, doté d'une rationalité unique et suivant des intérêts concordants. Cette vision a été typiquement mobilisée pour représenter l'institution comme l'instigateur de l'imposition de la doctrine néo-libérale. Pourtant, des analyses plus fines montrent que cette structure demeure plurielle, fragmentée et que les agents qui y interagissent, salariés ou hauts fonctionnaires des États membres, conservent de réelles marges de manœuvre<sup>9</sup>. De plus, les directives sont souvent appliquées avec la collaboration active d'acteurs politiques nationaux, qui l'utilisent souvent pour servir leurs propres stratégies de pouvoir<sup>10</sup>.

---

3. Diane Stone, « Global Public Policy, Transnational Policy Communities, and Their Networks », *Policy Studies Journal*, 36 (1), 2008, pp. 19–38.

4. Charlotte Streck, « Global Public Policy Networks as Coalitions for Change », in : Daniel C. Esty, Maria H. Ivanova (Éds.), *Global Environmental Governance: Options & Opportunities*, 2002, pp. 121–140.

5. Yochai Benkler, *The Wealth of Networks*, New Haven (CT), Yale University Press, 2006, pp. 346–457.

6. The Development Grant Facility, « CGAP: Building Sustainability Into A Rapidly Growing Field Of Development With A Disparate Array Of Players And Expectations », in : The Development Grant Facility (Éd.), *Good Practice In Global And Regional Programs*, Washington (DC), World Bank, 2002, pp. 93–98.

7. Robinson, *The Microfinance Revolution*, *op. cit.*

8. Milford Bateman, *Why Doesn't Microfinance Work?: The Destructive Rise of Local Neoliberalism*, Londres, Zed Books, The New Economics, 2010.

9. Yi-Chong Xu, Patrick M. Weller, *Inside the World Bank: Exploding the Myth of the Monolithic Bank*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.

10. Dezalay, Garth, *La Mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago Boys »*, *op. cit.* ; Wladimir Andreff, « La restructuration stratégique

Cette perspective appliquée à la microfinance nous conduit à réviser les opinions couramment répandues sur le CGAP et relayées notamment par des politistes. Ainsi, alors qu'Héloïse Weber<sup>11</sup>, Umud Dalgic<sup>12</sup> et d'autres supposent que ses interventions restent univoques, nous allons tenter de mettre au jour les inflexions et les conflits internes qui le traversent. Il ne s'agit aucunement de nier le caractère décisif que revêt une telle institution transnationale. Nous tâcherons cependant de nuancer le caractère hégémonique que l'on prête à ses actions et – en ouvrant la boîte noire de son fonctionnement – de montrer en quoi des dissensions internes et des dynamiques contingentes ont forgé cet organisme. Notre analyse s'appuie sur une révision exhaustive de la production de littérature grise par cet organisme (rapports d'activité, publications, notes techniques, évaluations externes), sur des entretiens avec des cadres et membres actuels ou passés de ses instances de décisions, ainsi que sur des observations réalisées lors de plusieurs rencontres organisées par cette structure entre 2007 et 2011.

**Un mouvement impulsé par un groupe d'individus.** Selon son fondateur, l'idée de constituer le CGAP a émergé lors d'une réunion de coordination de bailleurs à Paris en 1994<sup>13</sup>. La structure a officiellement été fondée en mars 1995, autour d'un projet triennal, auquel s'associèrent 10 membres, dont la Banque mondiale. Depuis cette date, son secrétariat est hébergé dans les locaux du 1818 H Street. Ses employés sont sous contrat avec l'institution de Bretton Woods, dont ils utilisent les ressources administratives (email, salles de réunion, etc.). Cette implantation a conduit nombre des observateurs à supposer l'existence d'un lien hiérarchique direct avec la Banque. Mais en réalité, son personnel jouit d'une indépendance effective et sa sujétion au siège s'avère ténue et complexe. Cette instance a en effet bâti sa légitimité en s'appuyant sur des critères opérationnels très différents des canons bureaucratiques des organisations internationales. Elle a acquis une autonomie substantielle à l'égard de ses organismes de tutelle grâce à cette configuration atypique.

Bien qu'elle soit souvent présentée comme allant de soi, la création du CGAP résulte moins d'une impulsion bureaucratique que de l'initiative d'une poignée d'individus provenant

---

des firmes multinationales et l'État "mondialisateur" », in : Josepha Laroche (Éd.), *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, PUF, 2003, pp. 45–56.

11. Weber, « The "New Economy" and Social Risk: Banking on the Poor? », *op. cit.*

12. Dalgic, « International Expert Organizations and Policy Adoption. The World Bank and Microfinance in the 1990s », *op. cit.*

13. Ismail Serageldin, *La faim et la pauvreté rurale*, Paris, Cours au Collège de France, Chaire Savoirs contre Pauvreté, janv. 2011.

d'horizons divers. Son origine procède en effet de la rencontre des directeurs de trois ONG nord-américaines (ACCION, Women's World Banking et FINCA) avec Muhammad Yunus. À cette époque, ces quatre personnes gravitaient dans les mêmes cercles de la coopération à Washington DC et ils ont été parmi les premiers promoteurs du Microcredit Summit. Ils ont formé le noyau dur de l'organisme de coordination des bailleurs et ils en ont défini les principales caractéristiques.

Toutefois, l'initiative n'aurait jamais atteint une telle ampleur sans le concours d'Ismail Serageldin, alors vice-président de la Banque mondiale chargé du Département Développement socialement et environnementalement durable<sup>14</sup>. Il a été un pivot essentiel de ce groupe d'acteurs, dans la mesure où il lui a fait bénéficier de la capacité mobilisatrice de son organisation. Cette personne incarnait au sein de l'institution un contre-courant qui a favorisé l'inscription des questions de pauvreté et de genre à l'agenda des IFI ralliées au Consensus de Washington. Il a présenté son implication en faveur du CGAP, dont il a été le premier président pendant cinq années, comme la résultante de sa posture atypique, voire dissidente, au sein de la Banque. Il soulignait également le rôle providentiel qu'aurait joué pour son engagement sa rencontre avec Muhammad Yunus et des *praticiens*, garants de la pertinence des activités de l'organisme<sup>15</sup>.

**Une gouvernance hybride.** L'une des fonctions revendiquées par le CGAP a été d'orienter les bailleurs de fonds de la microfinance, au premier rang desquels la Banque mondiale. Celle-ci disposait de deux vecteurs d'investissement qui accordaient des prêts à des IMF : la SFI (Société financière internationale) et la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement). Toutefois, ces engagements étaient alors faibles, ponctuels, peu publicisés et considérés avec dédain par la majeure partie des collaborateurs<sup>16</sup>. Le fait de contribuer à la création d'un organe spécialement dédié au financement de populations vulnérables a indéniablement constitué un « *coup de publicité* »<sup>17</sup> pour cette

---

14. Cf. le Curriculum Vitae d'Ismail Serageldin sur : <http://www.serageldin.com/CV.htm>

15. Serageldin, *La faim et la pauvreté rurale*, op. cit.

16. Edward Bresnayan, *The Consultative Group to Assist the Poor Case Study. Addressing Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs*, Washington (DC), The World Bank Operations Evaluation Department, 2004, p. 36.

17. Citation tirée du rapport « 50 Years is Enough! World Bank Attempts to Regulate Micro-Lending », publié sur la création du CGAP par the Institute for Policy Studies en 1996 et dont une partie est reproduite dans MacIsaac, *The Global Microcredit Summit: Opportunities for Improved Micro-Enterprise Programming?*, op. cit., p. 12.



institution, à la fois au plan interne et externe. Cela a contribué à réhabiliter son image, sérieusement écornée par les errements de l'ajustement structurel, en s'impliquant sur un thème positivement connoté en termes de genre et de pauvreté.

Les *praticiens* de la microfinance ont en quelque sorte mis en commun la reconnaissance dont ils bénéficiaient afin de peser en faveur de l'accroissement des fonds alloués au secteur et de se voir reconnaître une place centrale dans sa gouvernance. À cet effet, a été constitué un PAG (*Policy Advisory Group*) du CGAP, composé de onze personnes désignées comme des « *leaders de l'industrie microfinancière* »<sup>18</sup>. Des prérogatives importantes ont été attribuées à ce groupe, lui permettant d'orienter à la fois le travail des employés du consortium, mais aussi les délibérations du conseil des membres. En 1998, une première évaluation intermédiaire commanditée par la Banque mondiale mit toutefois en évidence les limites de cette structuration. Elle pointait en particulier le fait que son instance dirigeante, l'EXCOM (Comité Exécutif), ne constituait qu'une courroie de transmission entre les représentants des IMF et l'assemblée des bailleurs. Un deuxième bilan en 2002 a recommandé la dissolution du PAG, à la diminution du nombre de conseillers externes et à leur intégration directement au sein de l'organe de direction.

Depuis cette réorganisation, une trentaine de bailleurs de fonds, membres de droit du CGAP, se retrouvent annuellement pour tenir une session du Conseil des Gouverneurs qui définit les orientations du Consortium et élit l'EXCOM. Ce dernier rassemble des représentants de chaque type de membre : les organisations multilatérales, les IFD (Institutions financières de développement, termes désormais préférés par le CGAP pour désigner les IFI) et les fondations. Deux sièges ont été assignés aux organismes bilatéraux, plus nombreux. En tant qu'assesseur et sur proposition de ses membres, le CG élit quatre personnes qui ne représentent aucun bailleur de fonds, mais qui sont reconnues comme des personnalités influentes dans le secteur. Ceux-ci incarnent la diversité de la microfinance, à la fois des régions et des modèles d'intervention. Bien qu'ils appartiennent tous à une organisation, tous les élus participent au EXCOM à titre individuel et bénévole. Cette instance se réunit généralement six fois par an, dont trois fois de manière virtuelle, en téléconférence. Des rencontres physiques sont organisées tous les ans, l'une à Washington, l'autre à Paris et la dernière dans un pays en développement.

---

18. Bresnayan, *The Consultative Group to Assist the Poor Case Study. Addressing Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs*, op. cit., p. xi.

L'évolution de la gouvernance a non seulement conféré un rôle accru à un collège plus restreint, mais elle a aussi accru l'importance du personnel de l'institution en lui accordant une autonomie et une capacité d'initiative substantielles. À cet effet, le statut du personnel salarié du CGAP a évolué. On lui reconnaissait initialement un rôle de *secrétariat*, mais il est devenu à la faveur de cette reconfiguration son *équipe opérationnelle*<sup>19</sup>.

Par ailleurs, on a formé des groupes de travail thématiques. La définition de ces collectifs demeure assez floue, chacun disposant d'une visibilité, d'un degré de formalisme et d'une durée d'existence très variables. Ainsi, alors qu'une dizaine d'équipes ont été créées, en 2008, seules deux se trouvaient systématiquement mises en avant dans la communication du CGAP. La première traitait de la microassurance et l'autre du financement du logement. Les autres axes thématiques sont animés par des cercles à géométrie variable et dont la relation avec le consortium des bailleurs est ambivalente. C'est par exemple le cas de la *Social Performance Task Force* (cf. plus bas) ou, avant elle, des chantiers engagés sur la mesure de la pauvreté et de l'impact de la microfinance.

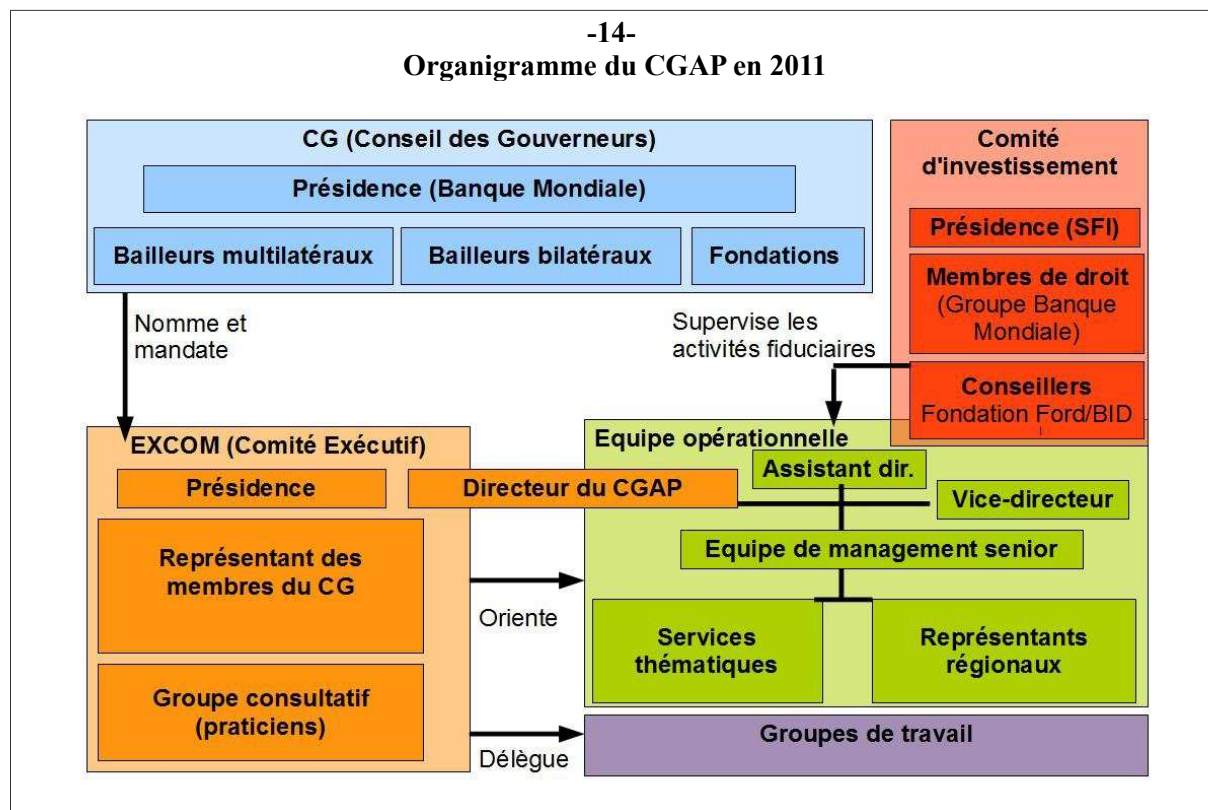
Malgré l'autonomisation du CGAP à l'égard de la Banque, seuls des membres de cette dernière composent le comité d'investissement du consortium. En effet, le CGAP ne disposant pas de personnalité juridique, ses activités engagent la responsabilité fiduciaire du groupe Banque mondiale. Cette instance conserve un droit de veto pour toutes les dépenses supérieures à 100 000 dollars, et son accord est requis pour toute dépense supérieure à 250 000 dollars. Elle associe toutefois, à titre consultatif, deux personnalités externes, déléguées par la Fondation Ford et la BID (Banque Interaméricaine de Développement).

De manière synthétique, l'organigramme suivant illustre un fonctionnement centré sur un binôme relativement autonome, constitué par le Comité Exécutif et l'équipe opérationnelle. Le premier constitue une structure légère comportant une forte représentation d'acteurs opérationnels. Quant à la seconde, elle a été structurée d'une manière volontairement spécialisée et fonctionnelle, selon un schéma ressemblant à un modèle de firme privée.

---

19. Cette nouvelle dénomination apparaît à partir de 2002 dans les rapports annuels du CGAP, cf. Elizabeth Littlefield (Éd.), *CGAP Annual Report*, Washington DC, CGAP, 2002.

-14-  
Organigramme du CGAP en 2011



Source : élaboration personnelle à partir d'informations disponibles sur [www.cgap.org](http://www.cgap.org). Voir une version plus détaillée en annexe.

Le CGAP a donc rassemblé des professionnels qui, au sein d'administration de la coopération, d'organisations d'appui et d'IMF, s'accordent mutuellement une légitimité opérationnelle. Ce faisant, ils se dotaient ainsi d'un outil commun permettant d'accroître la reconnaissance de leur activité, d'en améliorer l'efficacité et de créer, selon les propos d'un partisan du consortium au sein d'USAID, « *un véhicule d'apprentissage structuré et de diffusion des bonnes pratiques* »<sup>20</sup>. Il constitue en somme un organisme hybride, qui mêle à la fois bailleurs et praticiens, représentation institutionnelle et informalité, collégialité et pilotage centralisé.

**Le renforcement d'un *mainstream* de la microfinance.** Les interventions du CGAP ont été maintes fois reformulées et réorganisées selon des typologies différentes. On serait toutefois tenté de regrouper ces activités en six domaines. Le groupe a eu pour vocation de coordonner en premier lieu l'action de ses membres afin de favoriser une meilleure allocation des fonds dédiés à la microfinance. Deuxièmement, a établi de mécanismes qui lui permettent de capter des subventions et de les transférer directement à certaines IMF. Le CGAP s'est

20. Office of Microenterprise Development, *Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP)*, Washington (DC), USAID, Microenterprise Development Brief 10, août 1995, p. 1.

troisièmement affirmé comme le conseiller de référence des acteurs étatiques qui, dans les pays du Sud, mettent en place des politiques publiques ou des mécanismes de régulation qui touchent au financement du développement. Il tente quatrièmement d'occuper une place centrale dans la production et la diffusion de connaissances, notamment au travers d'une importante production documentaire destinée tant aux décideurs, qu'aux opérateurs et aux investisseurs de la microfinance. Cinquièmement, le consortium a joué un rôle essentiel dans la création de mécanismes favorisant la transparence du secteur, devenant sa « *chambre de compensation* »<sup>21</sup> (*clearinghouse*). Sixièmement enfin, le consortium est devenu l'instance centrale en matière de production de normes pour les acteurs du secteur de la microfinance.

L'importance et l'orientation de ces fonctions a chronologiquement varié. On peut décrire ces évolutions en suivant le cycle des soutiens octroyés par la Banque mondiale, lesquels furent triennaux puis quinquennaux. Les années 1995 à 1998 ont été marquées par la volonté d'asseoir la reconnaissance de cette nouvelle organisation. Pendant cette période, le groupe des bailleurs a réussi en particulier à étendre sa base, passant de 10 à 26 membres. Cet élargissement s'est fondé sur l'idée centrale selon laquelle « *les IMF qui réussissent sont avant tout des organisations locales qui atteignent un nombre significatif de pauvres et qui sont commercialement viables* »<sup>22</sup>. Parallèlement, le CGAP a entrepris de canaliser l'ensemble des appuis en faveur des IMF afin qu'ils adoptent une approche axée sur la croissance et la viabilité financière. Cette incitation était fondée sur l'exemplarité, en ce sens que le CGAP a sélectionné un nombre restreint d'IMF, les plus proches du modèle qu'il souhaitait promouvoir, et il leur a octroyé financements et visibilité afin qu'elles se consolident comme les canons du secteur. Durant ces trois années, 57 subventions ont été octroyées, pour un montant total de 26 millions de dollars. Bien qu'assez imprécis, les critères d'éligibilité privilégiaient les institutions faisant montre d'un fort potentiel d'expansion et de rentabilité. Ils ont été formulés de la manière suivante :

*« a) les institutions doivent toucher plus de 3 000 clients en situation d'extrême pauvreté, dont la moitié au moins sont des femmes ; b) les institutions doivent avoir atteint le seuil d'autonomie opérationnelle et doivent être proches de celui de l'autonomie financière ; et c) les institutions doivent être en passe de mobiliser des ressources commerciales locales »*<sup>23</sup>.

---

21. Elizabeth Littlefield, *CGAP Annual Report, op. cit.*, p. 9.

22. Joyita Mukherjee, *The Consultative Group to Assist the Poorest: A Microfinance Program*, vol. Édition révisée, Washington (DC), CGAP, Focus Note n°1, sept. 1998, p. 1.

23. *The Role of Microcredit in the Eradication of Poverty*, New York, United Nations Secretariat, Report of the Secretary-General, déc. 1997, p. 8.

Lors de sa seconde phase, entre 1998 et 2003, le CGAP a pris acte que ses financements ne parviendraient pas à rivaliser avec les fonds dispensés directement par ses membres. Il s'est alors concentré sur le renforcement des capacités des IMF, au travers d'investissements en technologie et en assistance technique. À mesure que la tendance à la massification du secteur se confirmait, la nécessité devenait criante de renforcer la solidité des organisations afin qu'elles soutiennent un rythme élevé de croissance. On a alors assisté à une spécialisation des productions méthodologiques du consortium sur des thèmes très précis : audit, systèmes d'information, indicateurs, etc. Il a également mis l'accent sur l'élaboration d'outils et la formation, à la fois à l'attention de ses organisations membres, mais qui s'adressent aussi aux praticiens. Dans ces conditions, les subventions ont ciblé parmi les IMF celles qui remplissaient des critères plus exigeants et qui acceptaient de se plier à des conditionnalités contraignantes. Le consortium devint aussi plus prescriptif à l'égard de ses membres, en lançant des « *revues par les pairs* » pour les amener à évaluer réciproquement leurs pratiques. Il a par ailleurs continué son travail de promotion à l'égard d'un public plus large que les acteurs de la microfinance<sup>24</sup>, et s'est doté de relais sur chaque continent comme le MFC<sup>25</sup> pour l'Europe de l'Est et l'Asie Centrale, le CAPAF<sup>26</sup> en Afrique, ou encore Sanabel<sup>27</sup> au Moyen Orient et Maghreb.

C'est entre 2003 et 2008 que le CGAP est véritablement devenu l'instance centrale de coordination du secteur. Tandis que montait l'engouement des médias et des politiques pour la microfinance, il a incarné l'approche commerciale de cette activité et il a mis en avant la rentabilité des IMF qu'il soutenait, laquelle était deux fois plus élevée que celle des banques privées<sup>28</sup>. Le CGAP a alors promu la vision d'une *finance inclusive*, où la microfinance est perçue comme partie intégrante du secteur financier global. En ce sens, le consortium a encouragé certains prestataires de microfinance à diversifier leur offre et des institutions financières classiques à descendre en gamme, afin de former un continuum cohérent et articulé. Il a aussi abandonné ses activités de financement direct pour s'impliquer davantage dans le façonnement des dispositifs informationnels et réglementaires. Son ascendant sur ses

---

24. Notamment en finançant activement l'édition et la promotion de ce livre : Robinson, *The Microfinance Revolution*, *op. cit.*

25. Cf. la note 5 p. 198.

26. Cf. pour une synthèse sur ce programme : Sarah Forster, Klaus Maurer, Michael Mithika, *CGAP Phase III Mid-Term Evaluation (July 2003 – June 2006)*, Washington (DC), CGAP, mars 2007, p. 30.

27. [www.sanabelnetwork.org](http://www.sanabelnetwork.org)

28. Elizabeth Littlefield (Éd.), *CGAP Annual Report*, Washington (DC), CGAP, 2005, p. 1.

membres s'est renforcée. Après avoir encouragé ses affiliés à comparer eux-mêmes leurs modes d'intervention, le personnel du consortium s'est directement appliqué durant cette phase à contrôler la conformité de leurs actions avec les standards édictés par le collectif. Des dispositifs d'évaluation par pays, les revues CLEAR (*Country Level Effectiveness and Accountability Reviews*), devinrent également un moyen efficace et très reconnu pour jauger l'adéquation des autorités nationales et des coopérants avec les meilleures *pratiques*. Ces cadres épousent une vision très normée, fixée par le CGAP et qui avantage les modèles commerciaux à forte rentabilité, au détriment en particulier des systèmes ruraux ou non lucratifs de microfinance<sup>29</sup>. À la fin de cette période, son équipe opérationnelle a par ailleurs adopté une démarche très volontariste de soutien aux NTIC en vue de dématérialiser certaines activités des IMF.

Après 2008, la priorité accordée à la technologie a été maintenue, mais avec certaines réserves. Plusieurs parties prenantes du CGAP ont en effet manifesté leur réticence à la promotion d'une microfinance sans intermédiaires. Ces dernières – notamment les praticiens participant au EXCOM – ont donc insisté auprès de la direction pour qu'elle revalorise des thèmes tels que la captation d'épargne, les banques publiques, ou les coopératives, et qu'elle s'attache à favoriser l'émergence de nouveaux modèles. De plus, face à la multiplication des remises en causes du secteur, le consortium a renforcé la dimension extra-financière des normes qu'il promeut, mettant plus clairement l'accent sur l'évaluation sociale et la protection des consommateurs.

En synthétisant ces informations, on peut représenter l'évolution de l'activité du CGAP de la manière suivante :

---

29. Johan Bastiaensen, Peter Marchetti, « A Critical Review of CGAP-IADB Policies Inspired by the Fondo de Desarrollo Local, Nicaragua », *Enterprise Development and Microfinance*, 18 (2)?(3), sept. 2007, pp. 143–157.

**Évolution des thèmes stratégiques du CGAP**

<b>Période<sup>a</sup></b>	<b>Slogan<sup>b</sup></b>	<b>Activités<sup>a</sup></b>
Phase I 1995-1998	Viabilité et outils techniques	Apprendre et disséminer les meilleures pratiques aux gouvernements, bailleurs et IMF Contribuer à des politiques d'appui aux activités et institutions de microfinance dans des pays sélectionnés Coordonner les initiatives et faire des meilleures pratiques de la microfinance un courant dominant dans les politiques des bailleurs Canaliser des fonds pour élargir et approfondir la portée des IMF qui touchent les pauvres et cherchent la viabilité
Phase II 1999-2002	Capacités et transparence	Soutenir le développement institutionnel dans le secteur de la microfinance Soutenir les changements des pratiques des membres pour améliorer la qualité de leurs opérations en microfinance Accroître la compréhension de la portée des IMF en matière de pauvreté Améliorer le cadre légal et de régulation de l'industrie Favoriser la commercialisation de l'industrie
Phase III 2003-2008	Diversité et intégration	Encourager la diversité des institutions financières qui desservent les pauvres Faciliter l'accès des pauvres à une gamme élargie de services financiers flexibles et adaptés Améliorer la disponibilité et la qualité de l'information sur la performance des institutions Promouvoir une politique et un cadre légal pertinents pour la microfinance
Phase IV 2008-2013	Équité et efficacité	Standards, plaidoyer et services de conseil à court terme Intelligence de marché, données et analyses Expérimentation

Source : a. Edward Bresnayan, *The Consultative Group to Assist the Poor Case Study. Addressing Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs*, Washington (DC), The World Bank Operations Evaluation Department, 2004 ; b. Elizabeth Littlefield (Éd.), *Strategic Directions (2008-2013)*, Washington (DC), CGAP, janv. 2008.

Cette trajectoire s'avère emblématique des changements qui ont bouleversé la microfinance au cours des quinze dernières années. Toutefois, en filigrane de ces énoncés programmatiques transparaît la question transversale de la structuration d'un système de gouvernance de ce secteur mondialisé. Ainsi, pour transformer des initiatives individuelles en une organisation complexe afin de dicter l'agenda du secteur, le CGAP a employé des procédés qui dénotent avec les registres classiques des relations internationales.

### **b. L'affirmation d'une instance de coordination autonome**

Le CGAP fournit un cas d'étude de la structuration d'une autorité transnationale assez éloigné d'un modèle univoque et hégémonique. En effet, la prééminence de cette institution s'est progressivement construite et ses ressorts ont considérablement évolué.

**Une légitimité fondée sur l'expertise.** Un premier élément singulier du CGAP réside dans sa dimension composite. Malgré son appartenance affichée à une catégorie spécifique d'organisations – les bailleurs de fonds – il s'est dès le départ efforcé de refléter la diversité des acteurs et des pratiques du secteur. Sa manière d'incorporer des professionnels reconnus est à ce titre éclairante. Tous sont désignés par l'Assemblée générale, sur proposition des membres de droit, mais ils sont sélectionnés afin de représenter différents pôles de la microfinance, non seulement en termes géographiques, mais également en matière de modèles d'intervention participatifs ou verticalement hiérarchisés, commerciaux ou non lucratifs, etc.

Ce dosage s'avère aujourd'hui plus délicat, car ces intervenants extérieurs sont au nombre de quatre, alors qu'ils étaient onze à participer au *Policy Advisory Group* jusqu'en 2002. Toutefois, des tendances très distinctes continuent d'être rassemblées. En 2003 l'organe décisionnel du CGAP intégrait pour une période de quatre ans le directeur de BASIX, une très grande ONG indienne, mais aussi le gérant de Compartamos, une IMF mexicaine très lucrative, celui de BRAC, une ONG bangladaise, aujourd'hui l'une des plus grandes au monde, et enfin le directeur de WOCCU (*World Council of Credit Unions*), une fédération internationale de coopératives d'épargne et de crédit. Pour la période suivante, entre 2007 et 2011, le représentant indien, devenu PDG après la transformation de son ONG en IMF à statut commercial, a été reconduit dans ses fonctions et nommé Président du EXCOM. Il a été rejoint par le directeur de la principale ONG de microcrédit marocaine, la responsable du CIDR, une structure d'appui aux systèmes autogérés ruraux africains, et le dirigeant de l'organe de Citi Bank dédié à la microfinance.

Outre la diversité des représentants de la microfinance qu'il associe, le mode de fonctionnement du CGAP a favorisé sa montée en puissance. Il a été piloté selon un modèle entrepreneurial, en suivant une stratégie similaire à celle d'une firme cherchant à acquérir une position de *leadership* sur son marché. En particulier, le consortium a favorisé le rapprochement entre les cadres et les hauts fonctionnaires spécialisés en microfinance. Ceux-ci se sentaient souvent en minorité au sein de leurs administrations respectives et ils ont trouvé des pairs au travers de cette institution. En permettant la reconnaissance et la valorisation propre à leur activité, le CGAP a fait émerger une masse critique permettant de faire émerger un agenda international propre à ce secteur et de le faire exister parmi les multiples priorités thématiques des organismes de coopération.



De plus, le CGAP s'est distingué en dotant son équipe d'une véritable expertise. Dès sa création, cet organisme mis l'accent sur des thématiques très spécialisées. Ses premières publications ont ainsi porté sur les systèmes d'information, l'allocation des coûts, la modélisation financière et l'audit financier. La production de ces références a accompagné la structuration des activités des IMF. Elle a contribué à faire reconnaître les compétences techniques des opérateurs comme un champ professionnel à part entière. Elle a accompagné la création de nombreux cours spécialisés en microfinance, du niveau technique jusqu'au MBA (*Master Business of Administration*). Les ressources humaines mobilisées par le CGAP ont aussi évolué en quantité et en qualité. Ses coûts salariaux ont été quasiment décuplés en une décennie<sup>30</sup>. Le CGAP emploie aujourd'hui 60 cadres et fait appel à de très nombreux consultants qui émargent sur ses projets.

Enfin, le mode de gestion du CGAP a également changé, notamment lorsque Elisabeth Littlefield a été désignée pour le diriger en 1999. Nombre de salariés et de partenaires se souviennent du choc culturel causé par l'arrivée de cette ancienne directrice de la Banque d'investissement de JP Morgan pour l'Europe, l'Asie Centrale, le Moyen-Orient et l'Asie. Une pratique évocatrice de ce bouleversement a consisté à organiser des réunions sans chaise, afin d'inciter les participants à gagner en efficacité. Cette initiative a dénoté une approche culturellement très différente des usages bureaucratiques des institutions participantes. Au-delà de son caractère anecdotique, elle montre à quel point le modèle des administrations interétatiques a été abandonné au profit de l'approche managériale qui prévaut dans les compagnies transnationales. Ce changement s'est aussi traduit dans la politique de recrutement de l'institution, qui a désormais favorisé des experts issus du secteur financier privé, au détriment des hauts fonctionnaires internationaux.

**Une autonomisation progressive.** Le *management* du CGAP a évolué en même temps que son modèle économique. Entre 1995 et 1998, ce dernier était considéré comme un projet, qui demeurait absolument dépendant de la Banque mondiale, car elle y contribuait à hauteur de 80%<sup>31</sup>. À mesure que prévalait la volonté de fonder une institution pérenne, la part de cet apport dans le budget global a été réduite pour ne plus représenter que 20% en 2010<sup>32</sup>. Cette

---

30. Ils étaient de 1,3 millions en 1999, contre 11,6 millions en 2010. Cf. les rapports annuels correspondants sur la page [www.cgap.org](http://www.cgap.org).

31. Elisabeth Littlefield, *CGAP Annual Report*, op. cit., p. 3.

32. Tlilan Ehrbeck (Éd.), *CGAP Annual Report*, Washington (DC), CGAP, 2010, p. 70.

diminution devenait d'ailleurs obligatoire, car le dispositif utilisé pour abonder au budget de la plate-forme des bailleurs interdisait statutairement que la Banque soit le principal contributeur et que le financement soit principalement alloué à des dépenses administratives. De plus, les évaluations commissionnées par l'organisme de tutelle pointaient l'argument de subsidiarité utilisé pour justifier cet appui qui s'avérait caduc dès lors que le CGAP n'agissait plus comme un relais reversant aux IMF des subventions de la Banque mondiale<sup>33</sup>. Pour résoudre ce dilemme, les auditeurs ont proposé deux solutions, à savoir l'émancipation financière du consortium ou son absorption au sein de la Banque. Ils défendaient la deuxième possibilité privilégiée pour des organismes similaires tels que le *Water and Sanitation Program* ou l'*Energy Sector Management Assistance Program*<sup>34</sup>. En somme, des considérations administratives propres au règlement des organismes de Bretton Woods commandaient au groupe de renforcer son pluralisme sous peine de disparaître.

Dès sa création, le CGAP a affiché sa vocation d'être autonome et de demeurer à équidistance de ses membres. La prééminence de la Banque mondiale était présentée comme involontaire et transitoire. Elle a surtout été favorisée par les difficultés à financer le consortium invoquées par la plupart des associés. L'épée de Damoclès suspendue dès la fin des années quatre-vingt-dix par le principal contributeur de mettre un terme à son financement a conduit le CGAP à accentuer ses exigences envers ses autres affiliés, en les menaçant notamment de retirer le droit de vote à ceux qui ne s'acquitteraient pas de leur cotisation. Pour renforcer son attractivité, le CGAP a parallèlement multiplié les services offerts aux bailleurs, en particulier en matière de conseil et de formation. Il s'est aussi efforcé de dégager des ressources propres en proposant des prestations facturées d'assistance technique, y compris à des banques privées, des fonds d'investissement ou des compagnies de téléphonies intéressées de créer des activités de microfinance.

Le CGAP a ainsi développé plusieurs fonctions, allant de la production de biens publics (informations, connaissances, régulation) subventionnée par la Banque mondiale aux fonctions d'appui mutualisées par ses membres, en passant par la vente de services de conseil. La combinaison de ces différents modèles économiques a modifié les relations de l'institution avec ses parties prenantes. Elle soulève par exemple plusieurs difficultés éthiques eu égard à

---

33. Bresnayan, *The Consultative Group to Assist the Poor Case Study. Addressing Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs*, op. cit., p. ix, xiii et 10.

34. Bresnayan, *The Consultative Group to Assist the Poor Case Study. Addressing Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs*, op. cit., p. 44.

la très faible participation aux décisions des pays où opèrent les IMF, alors que cette instance adopte une mission d'encadrement de la microfinance. Elle crée également une tension en termes de positionnement, entre le mandat d'agir au nom d'une communauté particulière de bailleurs et la vocation du CGAP de constituer une autorité pour l'ensemble du secteur.

Ces tiraillements posent avec une acuité plus grande la question des marges de manœuvre dont dispose l'équipe opérationnelle du CGAP. Par exemple, à partir de 2005, celle-ci a été mobilisée en faveur du *mobile banking*, qui consiste à utiliser les réseaux de téléphonie pour multiplier les opérations de microfinance. Il s'agit d'une thématique sur laquelle les techniciens du consortium ont été reconnus comme des précurseurs, finançant des innovations et accumulant une expertise rare, pour ensuite la valoriser commercialement au travers du *consulting*. Toutefois, certains membres ont rapidement exprimé leur réticence à l'égard de cette orientation méthodologique. Leur résistance s'est traduite par un recadrage des salariés dans la programmation 2008-2013 et des rappels à l'ordre survenus depuis dans le cadre du EXCOM ou des rencontres annuelles du CG.

**Une prééminence en constante négociation.** Malgré son inexistence légale, le CGAP est parvenu – à la suite d'un processus souvent long et disputé – à orienter l'action de l'ensemble des acteurs de la microfinance. Sa démarche a été atypique, structurant peu à peu les configurations et les hiérarchies entre acteurs au lieu d'imposer des règles. Il a porté ses efforts en priorité sur des enjeux réputés techniques, en se présentant comme un animateur des débats sur les meilleures pratiques plutôt que comme le partisan d'une vision normative. Loin d'être acquise, son autorité a été progressivement constituée, fruit de l'initiative d'un petit groupe d'individus qui a habilement renforcé leur réputation d'excellence et la légitimité de leur expertise. La création de palmarès, le *benchmarking*, l'attribution de prix et l'identification de meilleures pratiques se sont avérés des vecteurs puissants de cette entreprise symbolique. Mais cette dernière n'a pas été conduite sans résistances. Au contraire, elle a été échafaudée au travers de compromis qui doivent être continuellement renégociés, non seulement avec les membres de l'institution, mais également avec des initiatives concurrentes. Elle doit aussi lutter pour sa reconnaissance par des organismes multilatéraux tels que les agences des Nations Unies, qui se montrent souvent réticents pour reconnaître un statut à une institution de petite taille aussi spécialisée.

La mise en place par le CGAP de mécanismes d'évaluation de ses affiliés met en évidence le caractère progressif de la construction de cette autorité. L'éventualité d'un droit de regard sur les pratiques des bailleurs n'a été explicitement introduite qu'en 2002, bien après que le consortium a fait prévaloir son expertise en matière d'évaluation des IMF. La première *Donor Peer Review*, a alors été engagée auprès de 17 agences de coopération, avec le soutien financier de DFID (*Department for International Development* – coopération britannique). D'emblée, cette démarche a évité de tenir compte des contraintes locales, telles que les problèmes de gouvernance, de corruption et d'instabilité des pays d'intervention, qui sont couramment évoqués par les agences de coopérations pour justifier les dysfonctionnements de leurs programmes. Elle a plutôt portée sur le fonctionnement interne de ces organismes. Les revues ont donc été focalisées sur les points que les bailleurs peuvent directement maîtriser, c'est-à-dire leurs propres procédures, pratiques, processus et systèmes.

Cet exercice, politiquement sensible, a mis en évidence de nombreuses défaillances : carences de vision stratégique et de coordination, insuffisance des interventions de terrain, manque de compétences du personnel, faiblesse du contrôle de la qualité des opérations, etc. Il n'a pourtant pas suscité de tollé, en raison de son caractère éminemment technique et de sa réalisation par les homologues des institutions évaluées qui partagent les mêmes difficultés au sein de leurs propres structures. Alors que le même travail réalisé par un consultant aurait sûrement été contesté et serait resté confidentiel, les résultats de la revue par les pairs ont été publiés sur internet et largement commentés par la communauté des *financeurs*, mais aussi parmi les *financés*<sup>35</sup>.

Cette démarche a permis au CGAP de faire tomber de nombreuses résistances et de susciter le débat à propos des modes d'intervention de ses membres. Bien que l'équipe opérationnelle soit restée en retrait lors de la première phase d'analyse, elle a ensuite œuvré à la synthèse et à la capitalisation de ces conclusions. Elle a ainsi forgé sa légitimité et valorisé sa propre expertise. Les employés du CGAP ont adopté un rôle central à partir 2005 dans la réalisation des premières revues CLEAR. Dans six pays, ils ont conduit des analyses stratégiques de l'intervention des bailleurs, en produisant chaque fois une série de recommandations pour améliorer leur intervention et renforcer leur coordination. À partir de 2007, ils ont fait un pas supplémentaire en mettant au point SmartAid, une grille de notation

---

35. Karin Barlet, « Les bailleurs à l'école des "bonnes pratiques" », *BIM*, 24 juin 2003.

de l'efficacité de l'aide appliquée aux bailleurs de la microfinance. Au total, ce cadre d'évaluation a été appliqué à 18 agences de coopération, mais peu d'entre elles ont réitéré l'exercice tous les deux ans, comme cela était pourtant préconisé. La dernière série en 2011 n'a comporté que six participants, signe de la réticence des administrations à se voir ainsi examiner. En dépit de ce nombre relativement restreint, le CGAP s'est efforcé de garder les bailleurs les plus importants, gageant que cela ferait de la participation à ce dispositif une marque de reconnaissance dans le secteur<sup>36</sup>.

Le CGAP a consolidé sa place sur la scène mondiale en dépit des initiatives concurrentes d'autres institutions internationales. Plusieurs organismes ont en effet tenté de faire valoir des compétences qui rivalisaient avec des fonctions du consortium. C'est le cas du Microcredit Summit<sup>37</sup> par exemple, qui continue d'afficher une prétention à représenter politiquement le secteur. À cet égard, le CGAP a renforcé une position d'excellence et d'expertise, alors que le CSM est identifié comme une vitrine grand public, affichant une moindre prétention technique et délivrant des informations statistiques dont la fiabilité est souvent remise en cause. Le forum SEEP (*Small Enterprise Education and Promotion Network*), qui rassemble des réseaux très influents, dispose d'une capacité de concertation technique considérable, en particulier sur les domaines concernant les normes financières. Tout en participant activement à la délibération technique, le CGAP a laissé à ce voisin washingtonien un rôle dominant pour animer les processus de délibération, tout en se réservant le rôle crucial, plus en aval, de contrôler le *reporting* au travers du Mix Market. WOCCU a pour sa part momentanément manifesté l'ambition de faire valoir la différenciation des IMF coopératives pour devenir leur porte-parole attirer, arguant que ce type de structures n'étaient pas assez soutenues par les instances généralistes en place. Ces tendances centrifuges ont conduit le CGAP à renouveler son mandat afin de représenter tous les segments de la microfinance et l'ont conduit à mitiger le modèle étroitement commercial qu'il avait été tenté de défendre initialement.

L'autorité par le CGAP a également dû s'imposer auprès des grands organismes multilatéraux. À sa création, le consortium avait pour objectif d'inscrire la microfinance dans

---

36. Heather Clark, « Can SmartAid Improve Accountability within Funders? », *CGAP Blog*, Washington (DC), 22 août 2011.

37. Cf. Chapitre 1.

le courant dominant de la Banque mondiale<sup>38</sup>. Grâce au parrainage de dirigeants de cette institution, sa consultation avait été rendue obligatoire par règlement pour la négociation de tout nouveau CAS (*Country Assistance Strategy*) ou PRSP (*Poverty Reduction Strategy Paper*). Des accords institutionnels ont également stipulé que le FMI devrait solliciter son avis chaque fois qu'il négocie une réforme FSAP (*Financial Sector Assessment Program*), pour jauger son adaptation à la microfinance. Le CGAP s'est ainsi vu accorder voix au chapitre pour les principaux outils de planification de l'intervention des organismes de Bretton Woods auprès des pays en développement. Ces mécanismes fonctionnent cependant assez mal<sup>39</sup>. Il semble en effet que la prise en compte de la microfinance par la Banque doive moins à ces clauses statutaires qu'à la réalisation récurrente d'opérations concrètes d'investissement et aux activités de recherche qu'elle mène sur ce thème.

De plus, le CGAP était initialement aux prises avec au moins deux groupes de travail rivaux, eux aussi chapeautés par la Banque<sup>40</sup>. À ce titre, l'un d'entre eux préparait un recueil de directives d'appui aux IMF à l'attention des bailleurs de fonds, et ce dès avant la création du consortium<sup>41</sup>. Le CGAP sut toutefois s'imposer comme catalyseur des questions relatives à la microfinance face à ces instances dont le mandat était plus large. Ainsi, se voit-il communément attribuer la paternité du *livre rose*<sup>42</sup>, devenu les véritables Tables de la Loi du secteur, alors que les principes contenus dans ce document avaient été définis dans une arène concurrente.

Signe de sa montée en puissance, le CGAP a cherché à faire reconnaître la microfinance et son institution auprès du G8. Ce club de gouvernements – qui maîtrise peu de débats techniques – a failli reprendre à son compte la question de la microfinance sous l'impulsion

---

38. Ira Lieberman (Éd.), *CGAP Annual Report*, Washington (DC), CGAP, 1999, p. 7.

39. Ainsi, bien que le CGAP et les PRSP soient présentés par Heloise Weber comme deux mécanismes articulés, les évaluations du consortium révèlent qu'ils n'agissent en réalité pas de manière coordonnée. Cf. Heloise Weber, « A political analysis of the PRSP initiative: Social struggles and the organization of persistent relations of inequality », *Globalizations*, 3 (2), 2006, pp. 187–206 ; Bresnayan, *The Consultative Group to Assist the Poor Case Study. Addressing Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs*, *op. cit.*, p. 47.

40. Il s'agit du Working Group on Financial Sector Development et du Committee of Donor Agencies for Small Enterprise Development.

41. Donors' Working Group on Financial Sector Development, Committee of Donor Agencies for Small Enterprise Development, Micro and Small Enterprise Finance, *Guiding Principles for Selecting and Supporting Intermediaries*, Washington (DC), World Bank, oct. 1995.

42. Cf. la version la plus récente de ce document : CGAP, *Good Practices for Donors in Microfinance. Microfinance Consensus Guidelines*, Washington DC, CGAP, oct. 2006.

de Jacques Chirac<sup>43</sup>. Néanmoins, cette initiative a abouti à un amalgame avec des questions d'immigration, l'exécutif français ayant plaidé pour qu'elle soit traitée dans la perspective du *codéveloppement*, c'est-à-dire qu'elle soit soutenue par les pays du Nord en contrepartie du retour des étrangers dans leur pays. Craignant de voir les IMF réduites à un instrument de la politique migratoire des grandes puissances, le CGAP a œuvré afin que prévalent sur le projet français les préceptes de bonne administration de la microfinance que le consortium avait adoptés<sup>44</sup>. Le G8 avait alors signé les 11 principes clés, mis en avant dans le *pink book* et présentés ci-dessous.

-16-

#### Principes clés de la microfinance du CGAP approuvés par le G8 en 2004.

1. **Les pauvres ont besoin de toute une gamme de services financiers**, non seulement de prêts, mais aussi de services d'épargne, d'assurance et de transfert d'argent.
2. **La microfinance est un instrument puissant de lutte contre la pauvreté**. L'accès à des services financiers permet aux ménages pauvres d'accroître leurs revenus, de se doter d'actifs et de se protéger des chocs extérieurs.
3. **La microfinance est le moyen de mettre des systèmes financiers au service des pauvres**. Pour qu'elle puisse réaliser pleinement son potentiel, elle doit devenir une partie intégrante du secteur financier général.
4. **La microfinance a les moyens de s'autofinancer, et doit le faire si elle veut atteindre un grand nombre de pauvres**. Tant que les prestataires de microfinance n'appliqueront pas des taux d'intérêt suffisants pour couvrir leurs coûts, ils seront limités par la rareté et l'incertitude des subventions de bailleurs et de gouvernements.
5. **La microfinance implique la mise en place d'institutions financières locales pérennes** en mesure d'attirer les dépôts, de les « recycler » en prêts et de fournir d'autres services financiers.
6. **Le microcrédit n'est pas toujours la solution**. D'autres types de soutien sont plus susceptibles d'aider les personnes très pauvres qui n'ont ni revenus ni moyens de rembourser un emprunt.
7. **Le plafonnement des taux d'intérêt nuit à l'accès des pauvres au crédit**. Accorder un grand nombre de petits prêts coûte plus cher que d'octroyer des prêts moins nombreux et d'un montant plus élevé. Le plafonnement des taux d'intérêt empêche les prestataires de couvrir leurs coûts et réduit donc l'offre de crédit aux pauvres.
8. **Les gouvernements doivent soutenir et non assurer directement la prestation des services financiers**. L'État fait très rarement un bon prêteur, mais peut mettre en place un environnement politique favorable.
9. **Les subventions des bailleurs de fonds doivent compléter et non concurrencer les capitaux du secteur privé**. Les bailleurs ne doivent recourir aux financements (subventions, prêts ou participations) qu'à titre temporaire pour renforcer les capacités institutionnelles des prestataires financiers, développer les infrastructures et appuyer l'expérimentation de produits et services.
10. **Le manque de capacités institutionnelles et humaines solides constitue le principal obstacle**. Les bailleurs de fonds doivent cibler le renforcement des capacités.
11. **La microfinance fonctionne encore mieux lorsqu'elle mesure - et publie - ses performances**. La publication des résultats non seulement aide les tiers à juger des coûts et des bénéfices, mais améliore également la performance. Les prestataires de microfinance doivent produire des rapports précis sur leurs performances financières (par ex. taux de remboursement et couverture des coûts), mais aussi sociales (par ex. nombre et niveau de pauvreté des clients), qui peuvent servir de base de comparaison.

Source: [http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2742/donorguidelines\\_fr.pdf](http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2742/donorguidelines_fr.pdf)

43. Marc Roesch, « L'initiative Microfinance au prochain G8 », *BIM*, 2 juin 2004.

44. Marc Roesch, « Les engagements du G8 de juin 2004 dans le domaine de la microfinance », *BIM*, 2006 2004-07-2006 2004.

Cette reconnaissance a constitué un atout déterminant pour le CGAP afin de s'imposer face à d'autres organismes internationaux au mandat plus large et qui se montraient réticents à reconnaître son rôle. Peu à peu, et à la suite d'intenses efforts diplomatiques, le PNUD, l'UNDAF, le CAD et le Comité de Bâle ont officiellement reconnu le CGAP comme l'instance de référence sur la microfinance. Dernier en date, le G20 a également donné son quitus, en des termes particulièrement prometteurs :

*« Nous prenons l'engagement d'améliorer l'accès des pauvres aux services financiers. Nous sommes convenus de soutenir la diffusion sûre et solide de nouveaux modes de fourniture de services financiers accessibles aux pauvres et, en nous fondant sur l'exemple de la microfinance, nous multiplierons les modèles de financement des petites et moyennes entreprises (PME) ayant fait leurs preuves. En concertation avec le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), la Société financière internationale (SFI) et d'autres organisations internationales, nous lancerons un groupe d'experts du G20 sur l'accès aux services financiers. Ce groupe sera chargé d'identifier les enseignements tirés des approches innovantes de fourniture de services financiers à ces groupes de population, de promouvoir des approches réglementaires et politiques ayant fait leurs preuves et d'élaborer des normes relatives à l'accès aux services financiers, à la connaissance de ces derniers et à la protection des consommateurs. Nous prenons l'engagement de lancer un projet de financement des PME (G-20 SME Finance Challenge), sous la forme d'un appel du secteur privé à soumettre ses meilleures propositions concernant la manière dont les financements publics peuvent optimiser le déploiement des financements privés sur une base durable et échelonnée. »<sup>45</sup>.*

Ainsi, bien qu'il ne dispose d'aucun statut juridique ni de position claire dans la hiérarchie administrative internationale, le CGAP a imprimé un modèle de référence pour la microfinance. Il y est parvenu au moyen de mécanismes diffus, fondés sur l'incitation et la visibilité, qui ont progressivement conféré à son arbitrage une prépondérance effective. La réalité est en somme beaucoup plus complexe que la figure d'hégémon qu'ont dépeinte les politistes intéressés par la microfinance. En effet, au lieu d'une domination sans partage, on assiste à l'émergence d'un *soft power*, construit à partir de la cooptation plutôt que la coercition. S'il s'agit bien d'une politique de puissance, celle-ci demeure conciliante et indirecte, tirant sa capacité à orienter les comportements de son pouvoir d'attraction culturel, idéologique et technologique.

---

45. G20, *Leaders' Statement. Final Communiqué*, Pittsburgh (PA), G20 Pittsburgh Summit, sept. 2009, art. 41. Traduction officielle consultée à la page : [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/No\\_59\\_-\\_Annexe\\_II.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/No_59_-_Annexe_II.pdf), le 15/10/2011.



## 2) Une privatisation impulsée par les acteurs publics

La microfinance a ainsi vu émerger un dispositif diplomatique atypique, à la fois fondé sur l'expertise et sur la reconnaissance institutionnelle. Ce mode de gouvernance a été déterminant pour élaborer des normes et orienter les IMF vers une plus grande solidité financière.

### a. Une stratégie de professionnalisation et de commercialisation

Le CGAP constitue une arène internationale au fonctionnement atypique, ne serait-ce parce que l'on y vote très rarement. Au sein du EXCOM, comme dans ses autres instances, la quasi-totalité des décisions est prise par consensus. Ce procédé favorise la mise en exergue de thématiques qui offrent peu de prises à la controverse<sup>46</sup>, du fait de leur contenu technique ou de leur invocation d'objectifs incontestablement désirables, comme la réduction de la pauvreté, le développement, la pérennité économique des systèmes, la réponse à la demande, etc. Malgré leur apparente neutralité, la manière de déterminer l'agencement et la priorité de ces thèmes comporte des implications fondamentales. Parmi cette nébuleuse conceptuelle, deux notions constituent la clef de voûte d'un agenda global : la professionnalisation et la commercialisation.

**Hierarchisation des priorités et mise en cohérence du discours sectoriel.** Le mandat fondateur du consortium consiste à promouvoir et à accompagner l'extension de la microfinance. Or, son rapport annuel pour 1999 mentionne qu'« *une hypothèse fondamentale pour la stratégie du CGAP est que la seule contrainte à l'expansion rapide de la microfinance est le manque de capacité institutionnelle des IMF* »<sup>47</sup>. Le renforcement des capacités des IMF est donc devenu prioritaire afin de réduire leur vulnérabilité aux aléas des financements externes et leur permettre de soutenir une forte croissance sans s'effondrer. En outre, la première évaluation du CGAP, publiée la même année, a mis en avant que « *la qualité professionnelle et les compétences de l'équipe d'une IMF apparaissent comme l'unique facteur déterminant le succès des investissements individuels, quels que soient le*

---

46. Bruno Jobert, « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 42 (2), 1992, p. 229.

47. Lieberman, *CGAP Annual Report*, *op. cit.*, p. 3.

*type d'institution (détaillant ou réseau) et l'objet du financement (portefeuille ou formation) »<sup>48</sup>.*

À partir de la fin des années quatre-vingt-dix, l'appel en faveur de pratiques « professionnelles » est ainsi devenu omniprésent dans la communication du CGAP. Néanmoins, il a été posé comme une nécessité allant de soi, sans jamais être vraiment explicitement défini. Au-delà de la microfinance, la notion de professionnalisation des ONG renvoie à « *une compétitivité accrue, des méthodologies affinées et sophistiquées, l'instauration de la salarisation et de la régulation du temps de travail, une expertise sectorielle performante* »<sup>49</sup>. Bien qu'elle soit souvent présentée comme une aspiration univoque et incontestable, elle introduit plusieurs modifications dans les logiques d'implication des acteurs : « *catégorisation de savoirs pratiques légitimés par une ou des disciplines académiques de référence, différenciation en spécialités et hiérarchisation des statuts, régulation de l'accès au "métier" par les diplômes et les qualifications, déontologie particulière, grille salariale et mesure du temps de travail* »<sup>50</sup>. Il s'agit en conséquence d'un processus de normalisation qui, derrière son apparence fonctionnelle, tend à privilégier certaines compétences au détriment des autres et à favoriser les agents qui en sont les porteurs.

En microfinance, c'est clairement le référentiel bancaire du professionnalisme qui a été valorisé. Les aptitudes gestionnaires sont devenues l'argument de légitimation essentiel pour les opérationnels du secteur. Cité comme illustration de ce changement de mentalité dans une publication du CGAP, le dirigeant de la principale ONG bangladaise estimait que « *le mécénat au cœur tendre par des organisations charitables doit laisser place à un professionnalisme dur et entêté si l'on veut que la microfinance soit viable et efficace. Cette transition [...] peut générer des tensions au sein d'une organisation. L'organisation doit donc accepter et faire sienne ces changements qui s'imposent à elle. [...] Les dirigeants de l'organisation doivent clairement comprendre ce que cela implique de préparer leur personnel en conséquence* »<sup>51</sup>.

---

48. Lieberman, *CGAP Annual Report*, *op. cit.*, p. 13.

49. Anne Le Naëlou, « ONG : les pièges de la professionnalisation. Introduction », *Tiers-Monde*, 45 (180), déc. 2004, p. 729.

50. Le Naëlou, « ONG : les pièges de la professionnalisation. Introduction », *op. cit.*, p. 732.

51. Entretien avec Fazle Abed transcrit sur le site de la Campagne du Sommet du Microcrédit : [www.microcreditsummit.org/newsletter/action3.htm](http://www.microcreditsummit.org/newsletter/action3.htm)

La mise en avant de considérations techniques et comptables a conduit le CGAP à estimer qu'un programme de microfinance « *hautement professionnel* » était nécessairement mené « *de manière non politique* »<sup>52</sup>. La maturation des IMF a en outre été présentée comme indissociable de leur commercialisation. Cette dernière est d'ailleurs devenue une mission officielle du consortium à partir de 1999. Cette notion se réfère à l'application des pratiques de marché au secteur<sup>53</sup> et elle a deux corollaires : elle tend à modifier la relation des IMF envers leurs usagers, en substituant la logique de client à celle de bénéficiaire, et elle accorde la priorité à l'instauration de règles claires pour structurer un marché efficient et stable. Le CGAP ne revendique pas d'être le précurseur de cette approche, reconnaissant avoir suivi la voie tracée par la BID et USAID, qui ont activement promu le tournant mercantile de la microfinance dès le début des années quatre-vingt-dix.

Le choix d'un modèle marchand a exacerbé les interrogations relatives à la mission de réduction de la misère communément assignée aux IMF. On a ainsi assisté à un repositionnement du CGAP sur ce point. Tout en gardant l'acronyme qui avait été le sien pour son nom initial, « *Consultative Group to Assist the Poorest* », il fut rebaptisé en 2002 « *Consultative Group to Assist the Poor* ». L'abandon du superlatif pour évoquer la pauvreté résulte de débats tortueux qui ont émaillé plusieurs réunions. Il reflète une conviction de plus en plus répandue parmi les experts du secteur, suivant laquelle il est impossible que la microfinance atteigne les niveaux de rentabilité économique et l'ampleur souhaitée si elle continue de se focaliser sur les segments les plus précaires de la population. Ce glissement se retrouve dans l'ouvrage de Marguerite Robinson, *The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor*, dont la diffusion a été parrainée en 2001 par le consortium. Plus explicitement que dans son titre, l'introduction de cet ouvrage annonce la fin de la *poverty lending approach*, centrée sur des prêts à taux faible accompagnés de prestations complémentaires de santé ou de formation par exemple. Elle met au contraire en avant la *financial system approach* privilégiant la pérennité financière et la massification des services financiers<sup>54</sup>. Les ouvrages ultérieurs qui transcrivent l'évolution de la doctrine du CGAP, en

---

52. Robert P. Christen, Schonberger, *A Multilateral Donor Triumphs Over Disbursement Pressure: The Story of Microfinance at Banco do Nordeste in Brazil*, *op. cit.*, p. 8.

53. Karin Barlet, Benoît Granger, *Microfinance et « commercialisation », de quoi parle-t-on ?*, Paris, Pôle microfinancement, 2000.

54. Robinson, *The Microfinance Revolution*, *op. cit.*, p. xxxii.

particulier *Access for All* en 2006<sup>55</sup>, puis *Finance for All?* en 2008<sup>56</sup>, traduisent également ce revirement. Ils consacrent la priorité accordée à la constitution d'un marché de masse et le glissement du ciblage de personnes les plus vulnérables vers une perspective élargie à l'ensemble des populations exclues des banques classiques.

La mise en avant des préoccupations de viabilité économique par rapport au positionnement en faveur des plus démunis n'a pas été sans soulever des oppositions internes. On a assisté à une levée de boucliers de certains bailleurs et surtout des membres praticiens de l'EXCOM. Ceux-ci ont mal perçu cette reformulation, ce qui a amené le secrétariat à assouplir sa position afin de désamorcer de telles résistances. À partir de 2003, le CGAP a continué à favoriser les structures à base de capitaux, mais en louant parallèlement la pluralité des modèles. Cet irénisme restait toutefois essentiellement rhétorique. En effet, le consortium a alors élargi sa conception du caractère professionnel et marchand de la microfinance, estimant qu'il devait s'appliquer aussi aux entités sans but lucratif. Ainsi, en 2007, sa directrice notait que « *le besoin de pratiques commerciales a été largement reconnu comme une condition pour un accès durable à un éventail de produits de microfinance adaptés à la demande. Qu'il s'agisse d'une ONG ou d'une banque, les faits montrent qu'une organisation commercialement orientée peut parvenir à atteindre les pauvres de manière rentable, bien que les organisations les plus focalisées sur la maximisation de leur profit ne s'adressent pas aux clients les plus pauvres ou les plus isolés* »<sup>57</sup>.

Cette démarche de réconciliation des approches distinctes sur la base d'une communauté de pratiques professionnelles s'est également traduite par des efforts visant à systématiser l'appréhension de la pauvreté. Le CGAP a tenté de développer un référentiel d'évaluation du niveau de vie des usagers d'IMF qui serait aussi rigoureux que les normes de gestion financière qu'il avait diffusées<sup>58</sup>. Cette seconde orientation a toutefois reçu un écho plus limité que la première. Elle a clairement été imposée au secrétariat par le PAG et certains bailleurs, en particulier DFID et la fondation Ford. Le CGAP a ainsi fait montre d'une capacité remarquable à concilier – du moins en apparence – des objectifs souvent considérés

---

55. Helms, *Access for All – Building Inclusive Financial Systems*, *op. cit.*

56. Asli Demirguc-Kunt, Thorsten Beck, Patrick Honohan, *Finance for All? Policies and Pitfalls in Expanding Access*, Washington DC, World Bank, 2008.

57. Elizabeth Littlefield (Éd.), *CGAP Annual Report*, Washington (DC), CGAP, 2007, p. 2.

58. Manfred Zeller *et al.*, « An Operational Method for Assessing the Poverty Outreach Performance of Development Policies and Projects: Results of Case Studies in Africa, Asia, and Latin America », *World Development*, 34 (3), 2006, pp. 446–464.

comme contradictoires, parvenant à soutenir activement une vision commerciale de la microfinance tout en intégrant sa critique et en prônant un recentrage sur les questions de pauvreté.

**Des dispositifs structurants.** La première évaluation externe du CGAP a relevé qu'il « jouait un rôle crucial dans l'élaboration d'un langage commun pour l'industrie, catalysant le mouvement en faveur des meilleures pratiques et des standards de performance, et pour construire un consensus entre ses parties prenantes variées »<sup>59</sup>. Depuis sa création, il est en effet très courant que lui soit attribuée l'initiative de la plupart des normes d'ordre financier en vigueur dans le secteur. Les écrits sur ce sujet restent cependant peu disert sur la manière dont de tels référentiels ont été produits et propagés, laissant entendre qu'ils ont été arbitrairement établis et qu'ils se sont imposés spontanément. L'analyse montre pourtant qu'on ne décrète pas ce type de principes et que les standards de professionnalisation et de pérennisation financière n'ont pas été instaurés sans résistance. Ils ont en réalité été patiemment négociés et diffusés au travers de plusieurs mécanismes, et leur ancrage dans les pratiques quotidiennes résulte d'un processus long et sinueux.

Le mouvement de commercialisation s'est appuyé sur une myriade de dispositifs qui se sont progressivement autonomisés<sup>60</sup>, tout en restant articulés au CGAP par des liens financiers, administratifs ou techniques. Le consortium a ainsi édité une gamme de publications qui – suivant le modèle de la Banque Mondiale – irriguent l'ensemble du secteur d'informations, d'analyses et de recommandations. On l'a aussi vu constituer des fonds visant à promouvoir la formation d'une offre commerciale et d'une demande solvable pour des thèmes considérés comme stratégiques, tels que la notation financière, les systèmes d'information et de communication ou encore l'innovation technologique.

En Afrique de l'Ouest – où des besoins en la matière avaient été identifiés – le CGAP a mis en place un programme de formation de formateurs avec un système de certification particulièrement sophistiqué permettant d'effectuer à grande échelle un contrôle continu de cet enseignement technique<sup>61</sup>. Le consortium a en outre promu la création d'un portail Web anglophone et de ses équivalents francophone, hispanophone et arabophone. Ceux-ci

---

59. Elizabeth Littlefield, *CGAP Annual Report, op. cit.*, p. 4.

60. Entendu au sens donné par le CGAP, c'est-à-dire le mouvement en faveur de la professionnalisation des IMF et de leur rentabilité financière. Cf. la citation précédente d'Elizabeth Littlefield.

61. Cf. la note 26 p. 124.

centralisent, classent et diffusent l'essentiel des documents publiés au sujet de la microfinance. L'aura de l'équipe opérationnelle du CGAP porte aussi le champ académique grâce à sa participation à des programmes de formation et ses liens étroits avec les universités les plus prestigieuses, à l'instar du programme organisé tous les ans à Boulder au Colorado<sup>62</sup>.

La diffusion de standards a aussi reposé sur des mécanismes favorisant la transparence au travers de la production de statistiques. Ce que l'on nomme communément le *reporting* s'est appuyé sur la diffusion de formats standardisés, sur la collecte et à la diffusion systématique de données et sur l'attribution de prix qui récompensent les institutions les mieux cotées. L'évaluation a toujours été un vecteur tout aussi discret qu'efficace pour diffuser une vision normative<sup>63</sup>. Bien que le chiffre soit parfois exclusivement perçu comme un outil d'objectivation, l'acte de quantifier repose inévitablement sur des conventions qui transforment le monde au lieu de simplement le refléter. En l'occurrence, les mesures de la performance qui se sont renforcées dans le domaine de la microfinance ont impliqué que l'on s'accorde sur les termes mis en relation. Autrement dit, l'établissement d'une métrique partagée a fixé la définition des fins qu'une IMF peut légitimement poursuivre et des moyens pertinents qu'elle peut employer pour le faire. Dans un ratio, les premiers sont portés au numérateur et les seconds au dénominateur. Par exemple, le ROE (Rendement des fonds propres, qui rapporte les profits au patrimoine des actionnaires) est devenu un indicateur emblématique de la performance financière des IMF. De telles transcriptions numériques s'avèrent, qui plus est, une puissante ressource pour structurer des hiérarchies au moyen de *benchmarks*, de classements ou de *meilleures pratiques*.

Dans un premier temps, jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, on a assisté à la prolifération de projets de standards, initiés de manière dis-coordonnées et parfois concurrentes. Le CGAP a été à l'origine de l'un d'entre eux, sous la forme d'une grille d'évaluation qu'il a appliqué aux IMF recevant ses subventions. En 1999 il a encore détaillé ces calculs pour produire un guide à l'attention des bailleurs et il les a traduit en 2000 en des directives destinées aux IMF. Le consortium a légitimé ses formulaires en arguant qu'ils étaient employés par les IMF dont la réussite financière était la plus patente. En effet, il l'appliquait aux récipiendaires de son fonds, c'est-à-dire à des institutions déjà bien

---

62. <http://www.bouldermicrofinance.org/>

63. Fabrice Bardet, Florence Jany-Catrice, « Les politiques de quantification », *Revue Française de Socio-Économie*, 5 (1), 2010, pp. 9–17.

consolidées, mais disposant encore d'un fort potentiel de croissance ou, au travers du *Pro-Poor Innovation Challenge*, aux *startups* les plus prometteuses. Les montants n'étaient pas très importants, mais leur attribution a généralement attiré de nombreux autres bailleurs qui proposaient leurs soutiens aux mêmes institutions. De cette manière, en proposant des appuis relativement modestes à des lauréats bien choisis, le CGAP a conféré aux principes de bonne gestion qu'il promouvait une force de persuasion déterminante. Par ailleurs, son équipe salariée s'est forgée une telle réputation de discernement, qu'il en est venu à présélectionner les investissements potentiels pour ses affiliés<sup>64</sup>.

Toutefois, la dissémination des standards d'évaluation financière promus par l'association des bailleurs de fonds n'est pas allée de soi, notamment parce que les réseaux d'IMF les plus influents avaient développé leurs propres panoplies de mesure. Par exemple, le réseau ACCION a repris la grille CAMELS<sup>65</sup>, utilisée par les autorités de Supervision bancaire des États-Unis, pour l'adapter à la microfinance. Il l'a tout d'abord diffusé à ses affiliés, puis il a cherché à la faire adopter par l'ensemble du secteur. La fédération de coopératives WOCCU a pour sa part privilégié une autre méthode, intitulée PERLS, fondée sur des modes de calculs plus adaptés aux systèmes mutualistes. Dans le cadre de SEEP, l'association professionnelle à laquelle les opérateurs basés aux États-Unis sont affiliés, ces derniers ont défini un premier canevas commun en 1995<sup>66</sup>, mais qui restait assez lâche. USAID, qui a au départ soutenu cette initiative nord-américaine, a lancé de son côté le programme *Microentreprise Best Practices* en 1997. Celui-ci avait pour finalité de fixer des normes pour le secteur et il rivalisait donc avec les velléités du CGAP. Le foisonnement a été tel que l'on comptait une dizaine de méthodes d'évaluation financière concurrentes à la fin des années quatre-vingt-dix.

La création d'infrastructures informationnelles a été toutefois déterminante pour homologuer ces référentiels. Au centre de cette architecture se situe le MIX (*Microfinance Information eXchange*), une plate-forme de reddition de comptes qui publie les résultats financiers des IMF. Celle-ci s'est inscrite dans la continuité du *MicroBanking Bulletin*, une

---

64. Deepti Bhatnagar *et al.*, *Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP)*, Washington (DC), World Bank, 2002, p. 4.

65. CAMELS pour Capital adequacy, Asset quality, Management, Earnings, Liquidity and Sensitivity to market risk.

66. Calmeadow, *Financial Ratio Analysis of Microfinance Institutions*, Washington (DC), USAID, 1995 ; GEMINI, *Information Systems for Microenterprise Development Programs*, Washington (DC), USAID, 1996.

revue semestrielle de *benchmarking*, fondée en 1998, mais qui ne rassemblait alors que quelques dizaines d'institutions<sup>67</sup>. Ouvert à partir en 2002 sous l'égide du CGAP, le portail internet du MIX<sup>68</sup> a mis en commun des travaux initiés séparément par la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) et USAID. La création d'une vitrine mondiale au travers du web a eu comme objectif d'accroître la transparence du secteur et de favoriser l'attrait des investisseurs privés. Elle a, par ricochet, donné un nouveau souffle aux efforts de standardisation de l'évaluation.

Un chantier d'homogénéisation des nomenclatures a ainsi été engagé par le CGAP et le MIX dès 2001<sup>69</sup>. Il a associé des interlocuteurs incarnant différentes orientations méthodologiques : coopératives, banques villageoises, ONG, IMF commerciales. Les discussions sont cependant restées circonscrites aux bailleurs et aux organisations d'appui basées aux États-Unis ou en Europe, les opérateurs du Sud n'étant associés qu'à la marge. Le processus a duré trois ans. Les points qui ne recueillaient pas de consensus étaient ajournés pour faire l'objet d'un travail préparatoire par des commissions techniques. Ils ont même parfois été complètement écartés, à l'instar de l'appréciation des services de formation et d'accompagnement, qui ont cristallisé nombre de polémiques entre tenants d'une approche exclusivement financière et les défenseurs d'interventions dites intégrales, incluant la santé et l'éducation.

Au-delà de la définition d'indicateurs et des formules permettant de les calculer, les débats ont porté, en amont, sur la manière de traiter les données. Par exemple, la qualité du portefeuille, ratio fondamental pour toute activité de crédit, résultait de procédures comptables disparates. Certains l'établissaient à partir du montant des traites en retard alors que d'autres préconisaient d'inclure l'ensemble de la dette en cours dès le premier arriéré. La manière de décompter les jours de retard variait aussi d'une institution à l'autre. En aval, des polémiques ont surgi sur la manière dont doivent être utilisés ces variables. Les valeurs sur lesquelles se focalise le jugement d'un investisseur, comme l'autonomie financière ou le rendement du patrimoine, peuvent être modulées différemment en fonction de l'inflation ou l'amortissement des actifs. La diversité des pratiques d'ajustement limitait les comparaisons et les

---

67. Celle-ci avait été initiée en 1998 par le Boulder Economics Institute, mais lorsque son éditeur fut embauché au CGAP en 1999, cette publication passa aussi dans l'escarcelle du Consortium.

68. [www.mixmarket.org](http://www.mixmarket.org)

69. Il s'agit de la date de lancement officielle de ce processus. On trouve mention dans des publications d'échanges préalables engagés dès 1999.



interprétations, menaçant de jeter le discrédit sur l'ensemble des statistiques publiées. Un travail de clarification et d'uniformisation a donc été entrepris par le MIX afin de clore les controverses.

Plusieurs facteurs ont été déterminants pour favoriser la prééminence de cette plateforme de *reporting*. L'union des efforts du CGAP et de ses membres a permis d'attirer les IMF les plus en vue. Dès lors, l'idée s'est répandue que pour compter dans ce secteur, il fallait faire valoir son excellence en matière de résultats financiers et opérationnels sur ce site<sup>70</sup>. Dans les pays où les associations professionnelles étaient consolidées, le MIX s'est également appuyé sur ces institutions pour consolider les flux d'information, leur accordant parfois des financements substantiels à cette fin<sup>71</sup>. Ces réseaux locaux se sont révélés déterminants pour établir la crédibilité du MIX, tant à l'égard des IMF que des banquiers centraux<sup>72</sup>. En 2006, le MIX avait atteint sa masse critique, dépassant le nombre de 800 IMF transmettant annuellement leurs statistiques. Aujourd'hui, elles sont un peu plus de 1 200, ce qui reste limité pour un domaine qui compte approximativement quatre fois plus d'opérateurs. Cette base de données est cependant la plus reconnue, car malgré des carences en matière de vérification de l'information, la plupart des institutions qui comptent sur la scène internationale y figurent. En tout état de cause, c'est celle qu'utilisent le plus fréquemment les observateurs, qu'il s'agisse d'investisseurs en cours de prospection ou d'analystes cherchant à produire des statistiques. Avec le temps, le MIX s'est autonomisé. Il cherche aujourd'hui à développer sa propre autonomie financière cherchant à vendre des services d'expertise plus approfondie.

#### **b. La relève de l'APD par des véhicules d'investissement spécialisés**

La microfinance a été initiée par des acteurs sans but lucratif, mais ceux-ci l'ont fait évoluer de sorte qu'elle devienne un secteur privé et marchand. Cette trajectoire peut surprendre, car elle contredit la « *loi d'airain* »<sup>73</sup> suivant laquelle les organisations s'efforceraient nécessairement d'accroître et de reproduire leur influence. En raccordant les

---

70. Lors d'un entretien, le directeur des opérations du MIX a confirmé qu'il s'agissait d'une stratégie délibérée visant à attirer les IMF les plus en vue afin que le fait de figurer parmi ses affiliés devienne un gage de respectabilité dans le secteur (entretien du 11/01/2011 avec Blaine Stephens).

71. Ainsi, Sanabel a été fondée au Maghreb avec un appui important du MIX. Idem pour l'association professionnelle nationale équatorienne RFR (*Red Financiera Rural*) et le réseau pakistanais PMFN (*Pakistan Microfinance Network*).

72. Selon Blaine Stephens, ceci a été en particulier le cas au Pakistan.

IMF à la *macrofinance*, les bailleurs publics ont délibérément cherché « à se rendre eux-mêmes obsolètes », selon les termes mis en avant par le CGAP<sup>74</sup>. Ce paradoxe invite à réinterroger des processus trop souvent décrits comme une implacable dépossession des États par le marché. On doit en effet examiner dans quelle mesure les autorités publiques ont souvent été parties prenantes, et parfois les promoteurs actifs, des élans de privatisation, de commercialisation et de la dérégulation<sup>75</sup>. Pour appréhender ce mécanisme dans le champ de la microfinance, nous montrerons qu'elle obéit à une rhétorique cohérente, fondée sur des arguments simples, bien que partiels. Il faudra ensuite analyser les procédés concrets qui ont permis de le mettre en œuvre, afin d'en saisir les implications sur le fonctionnement de ce secteur.

**Un projet justifié par le concept de finance inclusive.** Les instances de l'aide au développement considèrent que la microfinance contribue au bien public et c'est à ce titre qu'elles ont massivement appuyé son essor. Celle-ci se distingue cependant d'autres instruments de coopération, en ce qu'elle a d'emblée été promue comme un secteur à vocation commerciale, devant progressivement s'émanciper des appuis publics. Le *Livre bleu*<sup>76</sup> des Nations Unies est présenté comme la synthèse du consensus dans ce domaine. L'ensemble du propos de ce document s'articule autour de l'idée que la seule manière d'assurer à grande échelle un accès aux services financiers consiste à faire de la microfinance une activité rentable. Cette ambition caractérise les diverses publications officielles qui, au cours de la décennie, se sont efforcées de mettre en cohérence les mutations de ce secteur<sup>77</sup>.

L'affirmation de ce courant dominant s'est accompagnée d'un glissement sémantique en ce qui concerne la fonction assignée à la microfinance. À partir de la notion d'inclusion financière, c'est-à-dire l'accès aux services financiers des personnes non desservies par les banques, on a vu émerger le concept de *finance inclusive*. Celui-ci traduit la conception de la microfinance comme une partie intégrante du système financier global, c'est-à-dire qui soit en mesure d'impliquer les acteurs de la finance classique. Les IMF étaient auparavant

---

73. Robert Michels, *Political Parties: A Sociological Study of the Oligarchical Tendencies of Modern Democracy*, [1911] éd, Piscataway (NJ), Transaction Publishing, 1999, p. 342.

74. Maggie Dugan, Ruth Goodwin-Groen, *Donors Succeed by Making Themselves Obsolete: Compartamos Taps Financial Markets in Mexico*, Washington DC, CGAP, Case Study in Donor Good Practices, janv. 2005.

75. Andreff, « La restructuration stratégique des firmes multinationales et l'État "mondialisateur" », *op. cit.*

76. UNDP/UNCDF, *The Blue Book: Building Inclusive Financial Sectors for Development*, *op. cit.*

77. Pour une synthèse, cf. Robinson, *The Microfinance Revolution*, *op. cit.*

considérées comme des organismes à part. Elles sont désormais appréhendées comme des établissements financiers comme les autres, à cela près qu'elles s'adressent à un public spécifique. Dès lors, toute structure offrant des services à ce type de population, qu'il s'agisse d'une banque traditionnelle ou d'un organisme de crédit à la consommation, peut être considérée comme une institution de microfinance.

Les promoteurs de cette approche ont souhaité que certains prestataires dédiés à la microfinance fassent monter en gamme leurs services et que les institutions *macrofinancières* déclinent les leurs, afin de former un continuum cohérent et articulé. Avec l'avènement d'une vision focalisée sur le marché, toutes les attentions portèrent sur le fossé entre une offre actuelle permettant de desservir 150 millions d'emprunteurs et une demande estimée à plus d'un milliard et demi d'individus<sup>78</sup>. Selon cette approche, les acteurs à privilégier doivent être sélectionnés en raison de leurs avantages comparatifs, en particulier de leur capacité à s'appuyer sur une infrastructure adéquate et à acquérir le savoir-faire requis. Les incitations assignées par les bailleurs de fonds de la microfinance n'ont donc plus concerné prioritairement les ONG, les coopératives ou les sociétés commerciales spécialisées. Elles se sont étendues à tous les organismes potentiellement concernés, qu'il s'agisse par exemple d'opérateurs téléphoniques ou de banques postales.

Afin de permettre à l'offre de répondre à l'ampleur de besoins identifiés, les acteurs publics qui avaient initialement soutenu le secteur ont été confrontés à la limite évidente des fonds qu'ils étaient en mesure de mobiliser. Ils ont donc enjoint les IMF, non seulement à recouvrer leurs coûts, mais aussi à produire des bénéfices pour assumer leur extension et attirer des capitaux privés. Elles devaient devenir en sorte une « *nouvelle classe d'actifs* »<sup>79</sup> pour les marchés financiers.

**La mutation des soutiens du secteur.** À mesure que le statut de la microfinance s'est modifié, le traitement dont elle faisait l'objet de la part des bailleurs de fonds a changé. Au sein des organismes de coopération, elle relevait au départ des départements chargés du développement rural. Elle s'est progressivement vue réaffectée, au sein des mêmes

---

78. CGAP, *Financial Institutions With a « Double Bottom Line »: Implications for the Future of Microfinance*, *op. cit.* ; Matthijs Bouuaert, *A Billion to Gain? A Study on Global Financial Institutions and Microfinance*, Amsterdam, ING, 2008 ; Janmejaya Sinha *et al.*, *The Next Billion Banking Consumers*, Boston, Boston Consulting Group, 2007 ; Ces estimations restent toutefois sujettes à caution, cf. Malika Anand, Richard Rosenberg, *Are We Overestimating the Demand for Microloans?*, Washington DC, CGAP, Brief, avr. 2008.

79. Coppoolse, *Microfinance: An emerging Asset Class for Equity and Debt Investors*, *op. cit.*, p. 1.

institutions, vers les unités spécialisées dans les relations avec les établissements financiers. Elle est surtout devenue un domaine de prédilection des filiales d'investissements de ces organismes, à l'instar de Proparco pour l'AFD, de la Société Financière Internationale pour la Banque Mondiale, ou de la KfW pour la BMZ allemande. Les bailleurs publics ont en outre été rejoints dans l'appui au secteur par de grandes organisations philanthropiques privées, liées plus ou moins explicitement à des firmes multinationales. En 2010, près de 400 fondations déclaraient accorder leur soutien à des IMF<sup>80</sup>, au premier rang desquelles les fondations Ford, Omidyar, Soros, Mastercard, Citigroup et Rockdale. La Fondation Gates en particulier est devenue un protagoniste omniprésent. Elle contrôle un total d'actifs dont le montant dépasse le PIB des 40 pays les plus pauvres<sup>81</sup>. Ayant placé un des fondateurs du CGAP à la tête de son département de microfinance<sup>82</sup>, cette *charity* consent aujourd'hui des engagements équivalant presque à la moitié de ceux de la Banque Mondiale<sup>83</sup>.

L'évolution de la microfinance a également suscité l'intérêt croissant des gouvernements des places financières de l'UE. Longtemps en retrait dans ce domaine, celles-ci ont récemment créé leurs propres dispositifs d'APD et sont devenus les principaux pourvoyeurs européens de subventions aux IMF. La Suisse fait figure d'exception, dans la mesure où elle a apporté un soutien substantiel à ce secteur dès les années quatre-vingt. À partir du milieu des années deux mille, elle a été rejointe par le Luxembourg, puis le Liechtenstein et Monaco. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet engouement. Premièrement, hormis la Confédération helvétique, ces micro-États ne pèsent pratiquement rien dans les flux de l'aide et affichent leur ambition à accroître par ce biais leur reconnaissance sur la scène mondiale. Tant le Grand Duché que la Principauté revendiquent ainsi d'être parmi les rares signataires de la déclaration de Paris à assumer leur engagement de 0,7% du PIB dédié au développement<sup>84</sup>. De plus, il s'agit dans ces différents cas de valoriser un savoir-faire national reconnu en matière bancaire. Enfin, pour des paradis fiscaux montrés du doigt comme les havres d'une finance prédatrice, le fait d'attirer des fonds estampillés ISR

---

80. El-Zoghbi, Gahwiler, Lauer, *Cross-border Funding of Microfinance*, *op. cit.*, p. 2.

81. Elisabeth Littlefield, *The Future of Microfinance - and the World Bank's Role In It*, *op. cit.*, p. 2.

82. Michael Warmington, « Gates Foundation Names Robert Peck Christen of the Boulder Institute of Microfinance as Head of Microfinance Team », *Microcapital Monitor*, avr. 2007.

83. Calcul réalisé à partir des statistiques incluses dans El-Zoghbi, Gahwiler, Lauer, *Cross-border Funding of Microfinance*, *op. cit.*

84. Ryfman, « L'APD entre effondrement et sursaut », *op. cit.*, p. 147.

(Investissement socialement responsable) répond à une stratégie explicite visant à restaurer leur respectabilité<sup>85</sup>.

**L'imposition d'une discipline économique.** On a par ailleurs assisté à un durcissement des critères d'éligibilité pour l'APD destiné à la microfinance. Dès la fin des années quatre-vingt-dix, les institutions montrant des perspectives de croissance et de rentabilisation les plus rapides ont été privilégiées. Selon les termes du directeur de l'AFD de l'époque, subventionner des IMF dont la viabilité économique demeurerait incertaine était devenu « *le péché suprême* »<sup>86</sup>. De plus, les financements furent adossés à des conditions imposant des objectifs de plus en plus contraignants quant aux performances économiques que devaient atteindre les IMF, sous peine que les tranches ultérieures ne soient pas décaissées<sup>87</sup>. Ainsi, même le PNUD, pourtant taxé de laxisme en la matière par le CGAP<sup>88</sup>, considérait qu'« *il est généralement admis que cela prend trois à cinq ans à une IMF pour atteindre l'autonomie opérationnelle* »<sup>89</sup>. Passé ce délai, les bailleurs mettent généralement fin à leurs appuis non remboursables pour ne plus proposer que des prêts, dont les conditions s'alignaient rapidement sur les taux du marché.

Ce revirement a été perçu par nombreux des professionnels du secteur, mais il reste difficile à quantifier. En effet, avant les années deux mille, on ne disposait pas de données fiables sur l'APD spécifiquement dédiée à la microfinance. Une première compilation de cet ordre fut établie en 2004. Elle montrait que les agences bilatérales injectaient 1,5 milliard de dollars dans ce secteur, les multilatéraux 6,4 milliards et les Institutions financières internationales 2,3 milliards. Ces statistiques ne permettaient cependant pas de distinguer les fonds octroyés sous forme de dons et les prêts<sup>90</sup>. On sait néanmoins qu'en 2008 ces derniers étaient quatre fois plus importants que les dons<sup>91</sup>. Deux ans plus tard, les subventions ne

---

85. Pierre Sorlut, « Microfinance et ISR : c'est beau, mais c'est loin », *Paperjam*, 28 avr. 2011.

86. Jean-Michel Severino, cité dans Ariane Poissonnier, *Dossier de presse pour l'année internationale du microcrédit*, Paris, AFD, 2005, p. 8.

87. CGAP, *Good Practices for Donors in Microfinance. Microfinance Consensus Guidelines*, op. cit., p. 12.

88. Richard Rosenberg, *Review of UNDP Microfinance Portfolio*, Washington (DC), CGAP, janv. 2006 ; *Ibid.*

89. Cf. la présentation du programme d'appui aux IMF MicroStart mené entre 1997 et 2003 par le PNUD, à la page : <http://www.uncdf.org/english/microfinance/microstart/programme.php>

90. Alexia Latortue *et al.*, *Managing the floodgates? Making the Most of International Flows of Microfinance Fundings*, Washington DC, CGAP, Working Paper, 2006.

91. CGAP, *Enquête 2008 sur les sources de financement de la microfinance*, Washington DC, CGAP, 2009.

représentaient plus que 12% des engagements des bailleurs de fonds de la microfinance<sup>92</sup>, témoignant du déclin rapide des fonds non remboursables par rapport au crédit.

La pression exercée par les bailleurs pour que les IMF atteignent rapidement l'équilibre financier a contraint ces dernières à effectuer un virage marqué vers un modèle commercial. Ces injonctions ont revêtu plusieurs effets sur les pratiques des institutions. Elles les ont avant tout incité à abandonner les services non financiers proposés en complément du crédit. En effet, l'accompagnement à la gestion, la formation professionnelle ou les soins de santé induisaient des coûts rarement facturés. Ils ont aussi encouragé l'augmentation des taux d'intérêt afin que les ressources correspondantes soient en mesure de couvrir l'ensemble des charges, mais aussi de financer l'extension du portefeuille, de constituer des provisions pour risque et de produire des excédents. De plus, l'accent a été mis sur la chasse aux défauts de remboursements et sur le durcissement des pratiques de recouvrement.

**Un afflux d'investisseurs en demie-teinte.** L'attraction de capitaux privés par la microfinance a été réelle. Ces flux ont avant tout été domestiques, au travers du refinancement des IMF par des banques nationales ou par la prise de participation par des entrepreneurs locaux. Mais ils se sont également manifestés par des investissements étrangers. Initialement directs, ils ont rapidement été canalisés par des intermédiaires. Ces derniers n'étaient que 20 en 2000, mais on en comptait 122 en 2009. Les actifs qu'ils cumulent dépassent depuis 2007 les déboursements réalisés par des bailleurs publics<sup>93</sup>. Ils dépassent aujourd'hui 8,1 milliards de dollars<sup>94</sup>, ce que remet en contexte le graphique suivant.

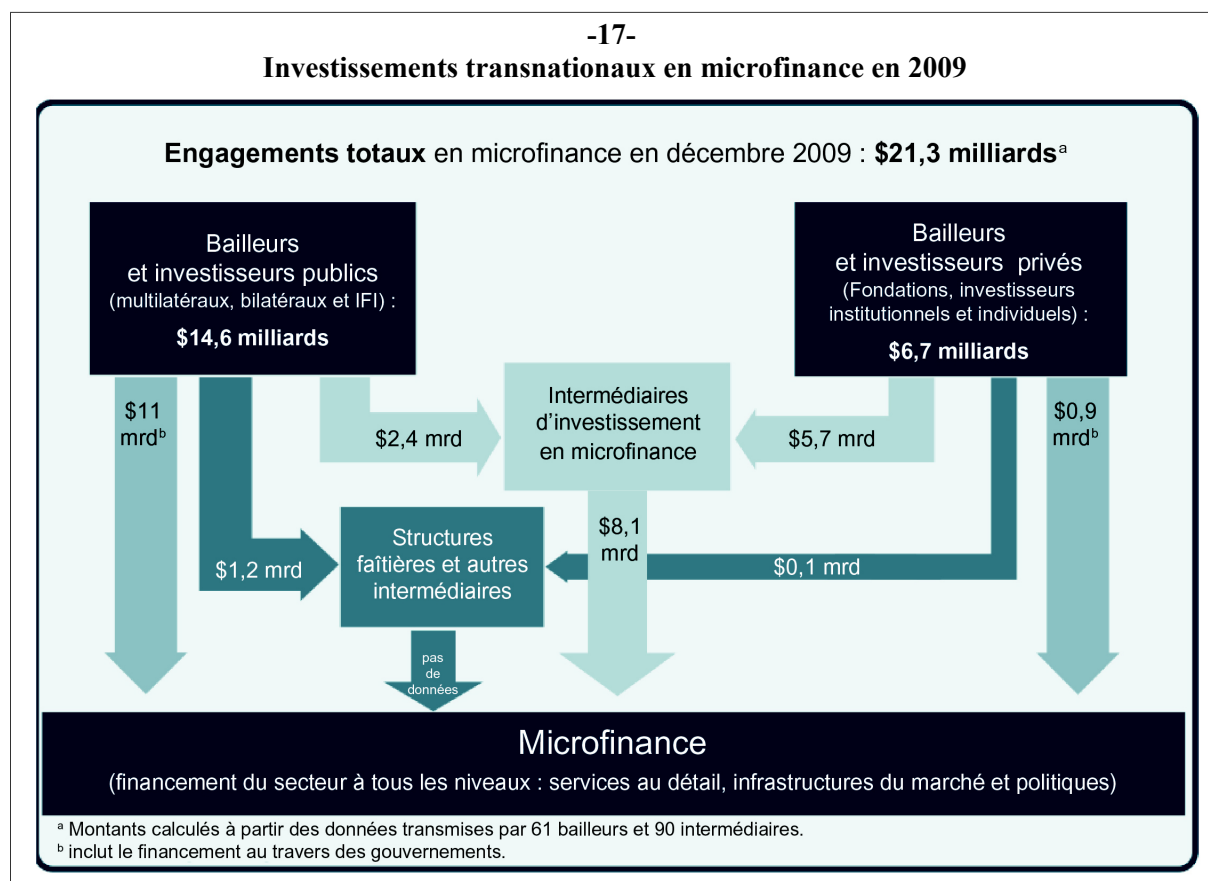
---

92. El-Zoghbi, Gahwiler, Lauer, *Cross-border Funding of Microfinance*, *op. cit.*

93. Xavier Reille, Sarah Forster, *Foreign Capital Investment in Microfinance. Balancing Social and Financial Returns*, vol. 44, Washington DC, CGAP, Focus Note, févr. 2008.

94. Ces données ainsi que celles du paragraphe suivant – hormis mentions explicites – sont tirées de CGAP, *Cross-Border Funding Survey for Microfinance*, Washington (DC), CGAP, 2010.

**Investissements transnationaux en microfinance en 2009**



Source : Traduction propre à partir de CGAP, *Cross-Border Funding Survey for Microfinance*, Washington (DC), CGAP, 2010. NB : ce graphique sera reproduit en français avant la publication.

Comme le montre cet encadré, la plupart des intermédiaires sont des VIM (Véhicules d'investissement en microfinance). Il s'agit de fonds auxquels souscrivent des bailleurs publics (21% de leurs sources de financement), de riches particuliers (5%), des établissements financiers de détail (25%) ou des investisseurs institutionnels de type Hedge Funds ou Compagnies d'assurances (49%). En 2009, 73 VIM dédiaient plus de 4 milliards de dollars à des IMF, sous forme de prêts (72%), de prises de participation (27%), ou, plus rarement, de garanties (1%). L'essentiel de ces placements se dirigent vers l'Europe de l'Est et l'Asie Centrale (43%), ainsi que l'Amérique Latine (36%). Leur présence en Asie est faible (10%), mais croît rapidement, alors qu'elle stagne en Afrique (6%).

On voit également monter en puissance des holdings transnationales dédiées à la microfinance. Elles rassemblent dans un même conglomérat des institutions qui opèrent dans des pays différents. Les plus importantes en volume sont européennes (ProCredit et Advans) ou américaines (ACCION et FINCA). Toutefois, des structures similaires commencent à voir le jour à partir d'entités basées au Sud, à l'instar de Grameen Trust ou d'Equity Bank. Le cas de la BRAC est à ce titre exemplaire. Cette ONG fondée en 1972 a ouvert en 2008 des filiales

dans 6 pays africains, parvenant en 18 mois à toucher plus de 800 mille clients et planifiant son extension prochaine à 5 pays supplémentaires<sup>95</sup>. Outre leur interpénétration financière, les cartels de ce type sont le plus souvent soudés par une même marque, des pratiques communes, des actifs immatériels et des services partagés.

La commercialisation de l'investissement en microfinance a ainsi pris plusieurs formes. Bien qu'elle vise *in fine* l'attraction de capitaux privés, ceux-ci ne représentaient en 2009 que 31% du total des engagements transfrontaliers, et même 26% si l'on exclut les fondations sans but lucratif. Les bailleurs publics interviennent encore directement à hauteur de 52% du total au travers de moyens commerciaux ou quasi-commerciaux (prêts et participations au capital). De plus, leur contribution par le biais d'intermédiaires privés représente 17% des flux. En somme, la relève de l'APD par le marché demeure plus une incantation qu'une réalité. L'investissement en microfinance passe désormais majoritairement par des intermédiaires privés, mais les institutions publiques en restent la source principale. Ces engagements continuent d'ailleurs d'être enregistrés comme de l'APD, car ils présentent, selon les agences de coopération, des conditions plus favorables que celles du marché. Mais cette affirmation est critiquable, dans la mesure où il n'existe pas vraiment de marché pour le type de financements que les organismes qui les proposent génèrent des excédents très importants<sup>96</sup>.

**Les risques de formation d'une bulle financière.** Bien qu'elle soit encore secondaire, la place des acteurs privés devrait évoluer rapidement, car les volumes qu'ils apportent augmentent deux fois plus vite que l'ensemble des engagements en microfinance<sup>97</sup>. En outre les VIM, vecteur privilégié de ces financements, se multiplient à grande vitesse et 51 ont été créés entre 2005 et 2009<sup>98</sup>. Selon Business Weeks, « *les hedge funds, les sociétés de capital-risque et les autres grands investisseurs voient dans les tout petits prêts des possibilités énormes de profit* »<sup>99</sup>. Pourtant, la rentabilité moyenne de ces fonds reste modeste, oscillant en

---

95. CGAP, *Focus on Africa: Building Retail Capacity for Access to Finance in Africa*, Nairobi, CGAP, Summary of Key Messages, mai 2010.

96. Par exemple, pour l'année 2009, la KfW réalisait un résultat net de 2,6 milliards d'euros et l'AFD de 242 millions d'euros. *Projet de loi de finances, Aide publique au développement*, Paris, Sénat, 2011 ; KfW, *Press Conference on Annual Results*, Franckfort, avr. 2011.

97. La variation 2008-2009 était de 33% pour les engagements privés contre 17% pour l'ensemble des engagements dans l'ensemble du secteur.

98. Un rapport du CGAP relevait 40 créations entre 2005 et 2008. En 2010, un autre recensait 11 nouvelles structures pour l'année 2009. Reille, Sarah Forster, *Foreign Capital Investment in Microfinance. Balancing Social and Financial Returns*, *op. cit.* ; Xavier Reille *et al.*, *All Eyes on Asset Quality: Microfinance Global Valuation Survey 2010*, Washington DC, CGAP, Occasional Paper, mars 2010.

99. Business Week, « *Microfinance Draws Mega Players* », *Business Week*, juill. 2007.



moyenne entre 6,3% et 3,9% l'an entre 2006 et 2009<sup>100</sup>. En réalité, l'attrait pour de telles valeurs découle moins de leur lucrativité que de leur stabilité. En effet, elles ont démontré une faible corrélation avec la volatilité d'autres actifs financiers et deviennent par conséquent une option intéressante pour diversifier des portefeuilles spéculatifs<sup>101</sup>. Plus encore, elles ont été convoitées en raison de la demande croissante pour des placements disposant d'une image éthique<sup>102</sup>. En effet, dans le contexte d'injonctions de plus en plus pressantes à moraliser la finance, la mise en exergue médiatique du microcrédit en a fait un investissement de choix.

Bien que le cœur d'activité des IMF demeure faiblement exposé aux crises systémiques, le recours aux instruments du système financier international pour alimenter leur croissance les rend plus vulnérables à la conjoncture internationale. Ainsi, la crise de 1997 a affecté les IMF asiatiques et latino-américaines<sup>103</sup> et celle de 2008 a produit des effets plus importants. La plupart des fondations, agences de coopération et investisseurs institutionnels qui soutiennent le secteur le font à partir des revenus de portefeuilles placés sur les marchés boursiers. Les IMF pâtissent donc directement de la dégradation de ces derniers, comme en attestent les déconvenues des fondations Gates<sup>104</sup> et CitiGroup. La KfW, le bailleur le plus important en microfinance, a également perdu des sommes colossales après la faillite de Lehman Brothers, se voyant traiter par la presse allemande de « *banque la plus bête du monde* »<sup>105</sup>. De plus, les IMF qui se refinancent sur le marché bancaire national sont affectées par le *credit crunch*, un phénomène de rationnement du crédit, notamment en Inde ou au Cambodge<sup>106</sup>. De surcroît, la crise provoque une érosion des volumes de transferts de

---

100. Jasmina Glisovic, Xavier Reille, *Microfinance Investors Adjust Strategy in Tougher Market Conditions*, Washington DC, CGAP, Brief, oct. 2010.

101. Nicolas Krauss, Ingo Walter, *Can Microfinance Reduce Portfolio Volatility?*, New York, New York University - Stern School of Business, Working Paper, 2008.

102. Bouuaert, *A Billion to Gain? A Study on Global Financial Institutions and Microfinance*, op. cit. ; Raimar Dieckmann, *Microfinance: An Emerging Investment Opportunity. Uniting Social Investment and Financial Returns*, Frankfurt, Deutsch Bank Research, déc. 2007.

103. Jacques Trigo, Patricia Lee, Elisabeth Rhyne, *Supervisión y regulación de las microfinanzas en el contexto de la liberalización del sector financiero. Las experiencias de Bolivia, Colombia y México*, New York, Fondation Tinker, août 2004.

104. Carter Dougherty, « Philanthropy Amid a Global Crisis », *New York Times*, janv. 2009 ; Kristi Heim, « Recession squeezes even philanthropies of Gates, Allen », *Seattle Times*, janv. 2009.

105. Marie de Vergès, « KfW, "la banque la plus stupide d'Allemagne", verse 317 millions d'euros à Lehman Brothers », *Le Monde*, sept. 2008.

106. Hor Har, « MFIs fear cash drought », *The Cambodian Post*, oct. 2008.

migrants<sup>107</sup> qui constituent un revenu essentiel dans certaines zones, tant pour les IMF que leurs clients.

L'augmentation des engagements privés et publics au travers des VIM est elle-même source de fragilisation, car ceux-ci sont fortement concentrés. En 2007, 89% des fonds se dirigeaient ainsi vers 2% des IMF<sup>108</sup>. De plus, les bailleurs publics affectent souvent leurs investissements directs à ces mêmes institutions, de sorte qu'ils concurrencent la relève par le marché qu'ils tentent par ailleurs de susciter<sup>109</sup>. Dans le même temps, l'essentiel des fonds sont destinés à accroître les portefeuilles de crédit des IMF. Seuls 12% de ces financements concernent le renforcement des capacités et les structures les moins consolidées sont souvent privées de tels soutiens. On assiste de la sorte à un afflux massif de liquidités dans un petit nombre d'institutions matures et performantes, ce qui induit un risque de croissance non maîtrisée et de déstabilisation. Dans ces conditions, la croissance du secteur s'appuie sur des fondations de plus en plus fragiles et des faiblesses structurelles concernant le management, la gouvernance, le contrôle des coûts et les ressources humaines ont été identifiées comme les risques les plus prégnants pour le secteur<sup>110</sup>.

Ces dérives ont d'ailleurs déjà provoqué des déboires retentissants pour la microfinance. Ceci a par exemple été le cas en Bolivie en 1998, en Afrique du Sud en 2000, au Maroc et en Bosnie-Herzégovine en 2007, au Pakistan en 2008 et au Bangladesh en 2009<sup>111</sup>. Il s'agit de pays où la pression des investisseurs a été particulièrement forte, encourageant les IMF à concentrer leurs activités dans les zones les plus porteuses et à pousser leur personnel de terrain à multiplier les prêts. En l'absence de mécanismes d'information et de contrôle à même de les encadrer efficacement, on a assisté au relâchement de la discipline de crédit, à la montée du surendettement et parfois à des fraudes répétées qui ont fragilisé les IMF et dégradé leur relation avec les populations et les pouvoirs publics. Sans anticiper l'analyse plus détaillée de ces remises en cause, présentée dans le chapitre suivant, on peut d'ores et déjà

---

107. Manuel Orozco, Anna Ferro, « Worldwide Trends in International Remittances », *Migrant Remittances*, 5(4), déc 2008.

108. Reille, Sarah Forster, *Foreign Capital Investment in Microfinance. Balancing Social and Financial Returns*, *op. cit.*

109. Julie Abrams, Damian von Stauffenberg, *Are Public Development Institution Crowding Out Private Investment in Microfinance?*, Arlington, MicroRate, févr. 2007.

110. David Lascelles (Éd.), *Microfinance Banana Skins: Risks in a Booming Industry*, Washington DC, CFSI-CGAP, mars 2008.

111. Cf. notamment Greg Chen, Stephen Rasmussen, Xavier Reille, *Growth and Vulnerabilities in Microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note, févr. 2010.

souligner le rôle que les mutations de l'investissement ont joué dans certaines dérives de la microfinance.

## **Section 2. La reproduction des schémas bancaires**

Malgré son hétérogénéité, la microfinance a progressivement été encadrée par des normes communes, qui sont avant tout financières. Elles ont repris les schémas de la finance classique pour composer un modèle d'organisation et de gestion à la fois privé et commercial, visant à renforcer en priorité la pérennité financière.

### **1) La transformation des organisations locales en entreprises financières**

Les entités qui interviennent en microfinance ont profondément changé. Les ONG ont peu à peu laissé la place à des firmes commerciales, qu'elles ont souvent elles-mêmes créées. Bien que des acteurs sans but lucratifs continuent d'intervenir dans le secteur, les règles du jeu auxquelles ils sont soumis sont celles d'un marché concurrentiel.

#### **a. Des facilitateurs de marché incontournables**

Notre étude s'est jusqu'à présent concentrée sur les instances de représentation de la microfinance ainsi que sur les IMF, leurs usagers et leurs bailleurs de fonds. Mais autour de ces agents gravite une myriade d'acteurs qui participent à la structuration de telles activités. À ce titre, les ONG basées au Nord ont été initialement prédominantes. Cependant, après que les opérateurs traditionnels du développement ont bâti les fondements de *l'industrie microfinancière*, la maturation de cette dernière a rendu leurs registres d'intervention obsolètes. Certains parmi eux sont parvenus à renouveler leurs pratiques de sorte à demeurer compétitifs, mais leur ascendant a globalement décliné face à de nouveaux entrants. On a en effet vu se développer une gamme inédite d'entreprises commerciales : agences de notation spécialisées, bureaux d'études, ou cabinets d'audit et de conseil. L'analyse de ce phénomène montre toutefois que concrètement au récit néolibéral, ce foisonnement ne résulte pas d'une génération spontanée. Au contraire, il procède d'efforts concertés en faveur de la construction d'un marché, de stratégies institutionnelles multiples et d'un véritable projet politique.

**La désuétude et le repositionnement des ONG d'appui.** La commercialisation des IMF implantées dans les pays du Sud a engendré la recomposition du paysage des structures qui assumaient des fonctions d'appui à leur égard. Cela a particulièrement été le cas des ONG nord-américaines et européennes qui les ont créées et accompagnées. Outre les grands réseaux spécialisés déjà évoqués tels qu'ACCION, Women's World Banking, DID ou FINCA, il s'agit de structures religieuses comme World Vision, Opportunity International, CRS, mais aussi d'associations laïques originaires de divers pays du Nord, à l'instar des associations françaises GRET, IRAM, CIDR, FERT, CICM ou plus récemment Planet Finance et ACTED<sup>112</sup>.

Plusieurs centaines de ces organisations non lucratives fondées sur des bases militantes ou confessionnelles ont ainsi joué un rôle essentiel dans l'essor de la microfinance jusqu'au début des années deux mille. Initialement, la plupart proposaient directement des microcrédits ou des produits d'épargne. Au même titre que la formation, l'apport d'intrants ou l'aide à la commercialisation, ces services n'étaient qu'une composante parmi d'autres de projets intégrés d'aide au développement<sup>113</sup>. Certaines ONG ont maintenu cette polyvalence, car elle a permis d'opérer des péréquations : les prêts étant très demandés et rentables, ils génèrent des ressources qui couvrent les frais administratifs ou les coûts d'autres activités, telles que la formation ou l'assistance technique<sup>114</sup>. Mais leur manque de spécialisation a conduit la plupart de ces programmes à stagner ou à périlcliter. En effet, comme c'est généralement le cas pour les activités consistant à gérer des liquidités, toute carence du contrôle interne expose ces systèmes à des dysfonctionnements et des fraudes susceptibles de les conduire très rapidement à la faillite.

D'autres ONG ont en revanche privilégié la spécialisation et la pérennisation de leurs activités de microfinance en réformant leurs modes d'intervention<sup>115</sup>. Elles ont accordé une existence juridique propre et une autonomie fonctionnelle à leurs dispositifs de prêt ou d'épargne-crédit. Elles se sont en outre dotées de départements spécialisés au siège, afin de renforcer leurs compétences techniques en la matière. Mais, délibérément ou non, une telle évolution a rapidement modifié les liens qu'elles entretenaient avec leurs IMF partenaires. Se

---

112. Il faut toutefois inclure également l'Australie avec Calmeadow.

113. Thomas W. Dichter, « Questioning the Future of NGOs in Microfinance », *Journal of International Development*, 8(2), 1996, pp. 259–269.

114. Betty Wampfler, « Les ONG et la microfinance », *BIM* (88), oct. 2000.

115. CERISE, « Les Modes d'interventions en microfinance », *Techniques Financières et Développement*, 59-60, nov. 2002, pp. 83–94.

résumant au départ à une maîtrise totale, ils se sont progressivement distendus, pour aboutir à une banalisation des relations. Les organismes fondateurs se virent ainsi souvent écartés ou mis en concurrence avec d'autres intervenants. Certains gardèrent le contrôle en devenant actionnaires des entités qu'ils avaient créées. Cependant, hormis quelques-unes qui sont devenues de véritables *holdings*, la place de ces initiateurs s'est progressivement réduite, au gré de ventes ou des augmentations du capital, le plus souvent à la faveur d'IFI ou d'investisseurs privés disposant de plus grandes capacités financières.

Les ONG d'appui ont également été remises en cause par la réorientation des bailleurs de fonds, comme l'illustre le cas de la France. La fin de la décennie quatre-vingt-dix a été marquée par la faillite d'IMF soutenues par l'AFD au Burkina Faso et en Guinée. L'agence a assumé la responsabilité de répondre des dettes résultantes de telles banqueroutes, notamment en restituant leur pécule aux petits épargnants<sup>116</sup>. La coopération française a par la suite adopté une posture extrêmement méfiante à l'égard de la microfinance<sup>117</sup>. Des déconvenues similaires en Amérique latine et en Asie<sup>118</sup> ont conduit la plupart des bailleurs à adopter des stratégies circonspectes et à ne plus soutenir que des institutions préexistantes. Ce tournant a bouleversé la nature de l'assistance technique que les opérateurs fournissaient aux IMF. Il a sonné le glas des expérimentations et des tentatives d'adapter les systèmes aux spécificités de chaque contexte local, pour laisser la place à des appuis plus standardisés et ponctuels<sup>119</sup>.

Simultanément, on assistait à la modification des instruments financiers privilégiés par les bailleurs de fonds. Les subventions de gré à gré se raréfièrent pour laisser place à des prestations facturées sur appels d'offres. Ce processus participe d'un phénomène plus large de « *marchandisation de l'aide* »<sup>120</sup>. Dès les années quatre-vingt-dix, David Hulme et Michael Edwards ont pointé que cette dynamique entraînait des effets néfastes sur la légitimité, la transparence et la redevabilité des ONG internationales, ainsi que sur la qualité des

---

116. Laurent Lhériaux, *Précis de réglementation de la microfinance*, Agence Française de Développement, 2009, p. 71.

117. Camilla Bengtsson *et al.*, *AFD Letter to Management*, Washington DC, CGAP, Peer Review, 2003, p. 5.

118. Cf. pour l'Amérique Latine le recueil d'études de cas : Beatriz Marulanda *et al.*, *Taking the Good From the Bad in Microfinance: Lessons Learned from Failed Experiences in Latin America*, Washington (DC), Calmeadow, juin 2010.

119. Patat, *La Microfinance en milieu rural : Analyse à partir de l'expérience de l'IRAM*, *op. cit.*, p. 61.

120. Alexander Cooley, James Ron, « The NGO Scramble: Organizational Insecurity and the Political Economy of Transnational Action », *International Security*, 27 (1), août 2002, p. 9.

collaborations qu'elles entretiennent avec les structures locales<sup>121</sup>. Leur raison d'être est de renforcer les dynamiques socio-économiques au Sud, et assurer la viabilité économique de leur intervention n'était en principe qu'une manière d'y parvenir. Néanmoins, la dépendance croissante envers des ressources irrégulières et éphémères a accentué la préoccupation des organismes de l'aide pour leur propre pérennité et les moyens tendent à devenir des fins.

Outre la prégnance croissante du souci de rentabilité, cette évolution a modifié les relations entre public et privé. La contractualisation des partenariats entre ces deux secteurs a institué une logique selon laquelle les opérateurs de la coopération se voient mandatés par des institutions bi ou multilatérales. Leurs cahiers des charges s'apparentent à ceux d'un sous-traitant et leurs mandats fixent étroitement les délais prévus, les activités autorisées et des résultats attendus. Les critères d'adjudications ont été codifiés, favorisant les prestataires en mesure de justifier des meilleurs antécédents en matière d'obtention de marchés similaires et d'afficher les meilleures statistiques de performance d'exécution. Ont également été précisées les clauses relatives aux affectations budgétaires, à l'apport de cofinancement et aux obligations administratives à remplir. Leur observation rigoureuse conditionne non seulement la possibilité de se voir confier de futurs engagements, mais aussi le versement complet des sommes déjà accordées<sup>122</sup>.

Loin d'être purement techniques, ces mutations ont eu des implications profondes pour l'économie politique de la coopération internationale en général, et pour la place des ONG d'appui en particulier. Ces dernières ont vu s'affaiblir leur force de proposition et de contestation, à mesure qu'elles se consacraient à répondre aux commandes de bailleurs. La mise en concurrence a aussi altéré les partenariats qu'elles entretenaient souvent avec certaines administrations de l'APD, ces dernières proscrivant désormais toute pratique pouvant paraître préférentielle et multipliant les ergotages juridiques et comptables. La rivalité entre les ONG s'est également accrue, entravant leurs collaborations, et incitant à faire prévaloir les calculs stratégiques sur d'autres considérations, par exemple d'ordre idéologique<sup>123</sup>.

---

121. Michael Edwards, David Hulme, « Too Close for Comfort? The Impact of Official Aid on Nongovernmental Organizations », *Current Issues in Comparative Education*, 1 (1), nov. 1998, pp. 6–28.

122. Alexander Cooley, *Contracting as a Form of Global Governance: Its Effects on Inter-Organizational Relations, Strategy and Trust*, Columbia, Columbia University, Working paper, oct. 2007.

123. Une analyse réalisée dans le champ de l'action humanitaire révélait des tendances similaires. Cf. Michael Barnett, « Humanitarianism Transformed », *Perspectives on Politics*, 3 (04), 2005, pp. 723–740.

Au milieu des années deux mille, la plupart des organismes non lucratifs de droit privé ayant joué un rôle historique dans le soutien à la microfinance ont ainsi vu leur raison d'être remise en question. Cette crise d'identité a suscité de nombreuses réunions et publications<sup>124</sup>. La position consensuelle qu'ont faite émerger des plates-formes telles que Coordination Sud<sup>125</sup> en France ou de l'e-MFP<sup>126</sup> au niveau européen, a encouragé les associations à repenser leur rôle. Les publications correspondantes ont appelé au repositionnement des ONG comme facilitateurs de marché. Elles les ont enjointes à se focaliser sur des créneaux à rentabilité différée, c'est-à-dire initialement coûteux, mais qui présentent des perspectives de rendement à moyenne échéance. Ces conclusions les ont ainsi incité à consolider les IMF intermédiaires pas encore rentables et à diffuser les innovations, en particulier celles qui permettent d'élargir l'accès aux populations encore exclues et de veiller à la responsabilité sociale du secteur<sup>127</sup>. Il s'agit en somme pour ces structures de repousser les frontières actuelles de la microfinance, en exerçant des fonctions subsidiaires qui auraient vocation à être reprises, à terme, par des mécanismes marchands.

Par ailleurs, l'immersion des ONG d'appui du Nord dans l'économie des appels d'offres a profondément modifié leurs configurations et leurs cultures organisationnelles. Le souci croissant d'optimiser, de prévoir et de justifier leurs résultats a poussé ces structures à rationaliser leur fonctionnement et à professionnaliser leurs pratiques<sup>128</sup>. La spécialisation des métiers, la comptabilité analytique et des modes de gestions similaires à ceux des entreprises<sup>129</sup> ont conduit ces associations à fonctionner comme des bureaux d'études. Comme ceux-ci, elles mènent leurs activités selon l'évolution de la demande solvable, elles évaluent leur personnel en fonction des honoraires qu'il est capable de générer et elles dégagent des marges en déléguant la réalisation de leurs activités à des sous-traitants.

Cependant, le passage d'une position de promoteur généraliste du développement à celle de prestataires spécialisés a accentué la concurrence des ONG du Nord avec celles du

---

124. Wampfler, « Les ONG et la microfinance », *op. cit.* ; Cécile Lapenu, *Les OSI françaises et la microfinance : quels enjeux, quel avenir ?*, Paris, CERISE, 2007 ; Renée Chao-Béroff, *Les perspectives de la microfinance et le rôle des ONG dans la microfinance de demain*, Autrèches, CIDR, 2005.

125. [www.coordination-sud.org](http://www.coordination-sud.org)

126. Plate-forme européenne de la microfinance : [www.e-mfp.eu](http://www.e-mfp.eu)

127. CERISE, *Réflexion des ONG françaises sur leur implication en microfinance*, Luxembourg, eMFP, 2007.

128. Le Naëlou, « ONG : les pièges de la professionnalisation. Introduction », *op. cit.*

129. Michel Chauvière *et al.*, « L'Association, l'entreprise et l'administration : quelle circulation des normes de gestion ? », *Entreprises et histoire*, 56 (3), 2009, pp. 131–144.

Sud<sup>130</sup>. On a reproché aux premières leur rôle de courtage et de s'imposer comme des intermédiaires superflus qui parasitent les dynamiques locales. Par exemple, le président de la Fédération des IMF marocaines critiquait vertement le comportement jugé opportuniste de Planet Finance, l'ONG fondée par Jacques Attali. Il écrivait ainsi : « *les conventions signées avec des partenaires crédules, pas très au fait des arcanes qui mènent aux mannes financières, servent à ferrer les bailleurs de fonds impressionnés par les programmes de PlaNet Finance et subjugués par la faconde de ses dirigeants* »<sup>131</sup>.

Le directeur d'une grande ONG internationale analysait la perspective de ce type de structures et identifiait deux scénarios qui s'offrent à elles face aux mutations de leur marché<sup>132</sup>. Elles pourraient se recentrer sur leur pays d'origine pour ranimer de véritables mouvements sociaux nationaux basés sur la solidarité, en laissant ainsi aux organisations du Sud la maîtrise d'œuvre des changements. Selon lui, peu semblent néanmoins disposées à le faire. L'alternative qu'elles paraissent privilégier est de miser sur un marketing plus agressif qui les amène à se constituer en corporations internationales capables de disposer d'antennes franchisées partout où la demande existe.

**Le rôle croissant des bureaux d'études et des consultants.** La microfinance est une activité de services principalement immatériels et dont la maîtrise technique est décisive. Ceci contribue à ce que dans ce secteur, les montants alloués à l'expertise soient importants. Cette manne encourage le repositionnement que nous venons de décrire des ONG d'appui, mais elle attire surtout un nombre croissant de prestataires de services commerciaux. Ainsi, USAID calculait en 2002 que 19% de son budget alloué à la microfinance avait été consacré à payer les honoraires de consultants<sup>133</sup>. La Commission du Congrès chargée de suivre les activités de cette agence a vivement critiqué ce point, affirmant dans l'un de ses rapports que « *de manière inappropriée, l'Agence a engagé une part élevée de son programme auprès de firmes de consulting et autres prestataires à but lucratif* »<sup>134</sup>. Paradoxalement, les mesures ordonnées

---

130. Edwards, Hulme, « Too Close for Comfort? The Impact of Official Aid on Nongovernmental Organizations », *op. cit.*

131. Rida Lamrini, *Les Chevaliers de l'infortune. Microcrédit au Maroc : La genèse*, Rabat, Éditions Marsam, 2008, p. 108.

132. Edwards, « International Development NGOs: Agents of Foreign Aid or Vehicles for International Cooperation? », *op. cit.*

133. Henry Hyde, *Report to the House of Representatives. Microenterprise and Accountability Act of 2004*, Washington (DC), USA Congress, avr. 2004.

134. *Ibid.*, p. 10.



pour y remédier ne consistèrent pas tant à réduire les fonds alloués aux prestations d'intermédiaires qu'à élargir la concurrence pour leur attribution, favorisant de fait les compétiteurs commerciaux. Ainsi, deux ans plus tard, le responsable d'USAID craignait que son administration « *n'ait détourné son attention des organisations et réseaux non lucratifs vers d'autres prestataires pour la mise en œuvre de ses programmes d'appui à la microentreprise* ». <sup>135</sup>

Cette mutation va bien au-delà de la microfinance et s'inscrit dans une mutation globale de l'APD. La création d'USAID avait permis, dans le contexte de la Guerre Froide, de centraliser des prérogatives précédemment éclatées entre plusieurs services pour constituer un véritable fer de lance du *soft power* nord-américain. Cette époque révolue, l'agence de coopération a été menacée de suppression au milieu des années quatre-vingt-dix. Elle n'a obtenu son maintien qu'en contrepartie d'une tutelle étroite du Département d'État et en déléguant l'essentiel de ses activités à des prestataires externes. Le résultat de ce processus a été décrit sans ambages dans la revue de l'Institut d'Étude de Sécurité de l'Union européenne :

*« L'USAID n'est plus au premier chef une agence opérationnelle, mais une agence de sélection et de contrôle des sous-traitants (clearinghouse). L'essentiel de ses fonds (90%) est en effet contractualisé à des ONG ou à des entreprises privées et des cabinets de consultants, souvent plus experts dans la procédure bureaucratique de déboursement des fonds à l'USAID que dans la fourniture d'aide au développement. D'ailleurs, puisqu'elle ne peut plus faire elle-même de lobbying auprès du Congrès, elle compte désormais sur ses "partenaires", c'est-à-dire ses contractants qui sont devenus son véritable public (constituency) pour convaincre sénateurs et représentants financiers. »* <sup>136</sup>

La commercialisation de l'appui aux programmes de développement touche aussi l'Europe. L'UE a d'ailleurs reçu des recommandations insistantes en ce sens de la part des homologues outre-Atlantique de ses services de coopération <sup>137</sup>. La DG EUROPEAID, qui avait longtemps privilégié les ONG pour l'adjudication de contrats d'appui au développement économique, a récemment élargi l'accès aux structures à but lucratif. Des firmes telles que

---

135. Déclaration de James T. Smith, Administrateur Adjoint d'USAID devant le Comité des Relations Internationales de la Chambre des Représentants, cf. Subcommittee on Africa, Global Human Rights and International Operations, *Implementing the Microenterprise Results and Accountability Act of 2004*, Washington (DC), House of Representatives, Official Hearing Transcript, sept. 2005.

136. Vaïsse, *États-Unis : le temps de la diplomatie transformationnelle*, op. cit., p. 23.

137. Cf. par exemple J. Steets *et al.*, *Humanitarian Assistance: Improving US-European Cooperation*, Center for Transatlantic Relations, Johns Hopkins University, 2009, p. 228.

SOFRECO, GOPA ou Ecorys figurent aujourd'hui parmi ses sous-traitants les plus importants<sup>138</sup>, notamment sur des contrats en microfinance. La modification des procédures administratives a joué un rôle déterminant dans ce basculement, comme le montre une analyse des contrats passés par l'agence de coopération anglaise<sup>139</sup>. Celle-ci montre que la généralisation d'appels d'offres dont les termes de référence se précisent crée un marché dans lequel les ONG s'avèrent moins compétitives que les structures à but lucratif.

Le cas des États-Unis atteste par ailleurs que cette dynamique entraîne la formation d'oligopoles où quelques firmes disposent d'une ampleur telle et de relations si étroites avec l'administration, qu'elles remportent presque tous les contrats<sup>140</sup>. Cette tendance se trouve confortée en microfinance par la diversification des besoins, en raison d'une infrastructure technico-financière de plus en plus complexe. Seuls de grands groupes se montrent capables de rassembler l'éventail de compétences spécifiques requises. On voit ainsi des cabinets d'audit tels que Pricewaterhouse-Coopers, Accenture, KPMG ou Deloitte étendre leurs activités d'appui au contrôle interne, d'audit ou de conseil aux IMF. On assiste aussi à l'émergence d'entreprises multinationales spécialisées dans l'aide au développement, comme Chemonics, AED ou DAI, qui incluent depuis longtemps dans leur portefeuille d'activité l'appui au *financement des microentreprises*, selon la formule consacrée outre Atlantique. On observe enfin la montée en puissance des organismes qui, à l'instar de Horus-Advans, sont en mesure de combiner des activités de prestation de service avec l'investissement dans les IMF sous forme de prêt ou de prise de participation<sup>141</sup>.

Il semble qu'au travers de la commercialisation et de la mise en concurrence des prestataires de services d'appui, on assiste bel et bien à la construction d'un *marché du renforcement du marché*. Bien qu'il soit régi de manière concurrentielle, ce secteur demeure essentiellement financé par des fonds publics. Les ONG ont joué un rôle de précurseurs, de manière à attirer des prestataires commerciaux, qui tendent désormais à les évincer.

---

138. À la page [www.europeaidcontracts.com](http://www.europeaidcontracts.com), consultée le 20 mars 2011.

139. Marieke Huysentruyt, *Contracting for Aid: Does Organizational Form Matter?*, Londres, London School of Economics, janv. 2009.

140. Cf. sur ce point l'analyse de Berrios, qui porte sur l'ensemble des pratiques de contractualisation d'USAID : Rúben Berrios, *Contracting for Development: the Role of For-profit Contractors in US Foreign Development Assistance*, Westport, Greenwood Publishing Group, 2000.

141. [www.advansgroup.com](http://www.advansgroup.com)

**L'ascension rapide des agences de rating.** L'émergence d'organismes de notation est probablement la manifestation la plus éloquente de la création d'un secteur commercial offrant des services d'appui aux IMF. En effet, ces agences, dont la puissance s'est considérablement accrue dans le secteur financier international<sup>142</sup>, apparaissent également dans la microfinance.

Ces entités ont pour fonction d'apprécier le risque de défaut de paiement de la part des agents économiques, qu'il s'agisse de firmes privées ou d'États. Leur ascendant provient de l'utilisation des qualifications qu'ils émettent par les établissements financiers. Ces derniers les emploient en effet pour apprécier la probabilité de dépréciation des actifs qu'elles détiennent et leur attribuer des réserves correspondantes. Les répercussions de ces reclassifications systématiques sont telles qu'elles transforment souvent les verdicts des *raters* en prophéties autoréalisatrices. De fait, ces agents constituent aujourd'hui le pivot de l'ensemble des activités d'expertise économique, les autres acteurs ayant renoncé à produire leur propre analyse pour s'en remettre aux augures de ces oracles. Outre son manque de pluralisme, ce système est d'autant plus suspect qu'il fonctionne de manière opaque et que sont régulièrement mises à jour les connivences entre les évalués, les évaluateurs et leurs mandataires<sup>143</sup>.

Au niveau mondial, le secteur de la notation financière constitue un oligopole sur lequel règnent trois grandes firmes : Moody's, Fitch Rating, et Standard & Poor. Seules les deux dernières ont développé des activités en microfinance, mais tardivement et qui restent concentrées sur quelques très grandes IMF. On a parallèlement assisté à la création par des ONG d'appui de quatre agences spécialisées en microfinance qui concentrent la majeure partie du marché : Planet Rating, MCrill, Microfinanza et MicroRate. Certaines petites agences de notation locales proposent aussi leurs services aux acteurs de la microfinance, mais elles demeurent localisées dans certains pays, comme l'Inde, le Pérou et l'Équateur.

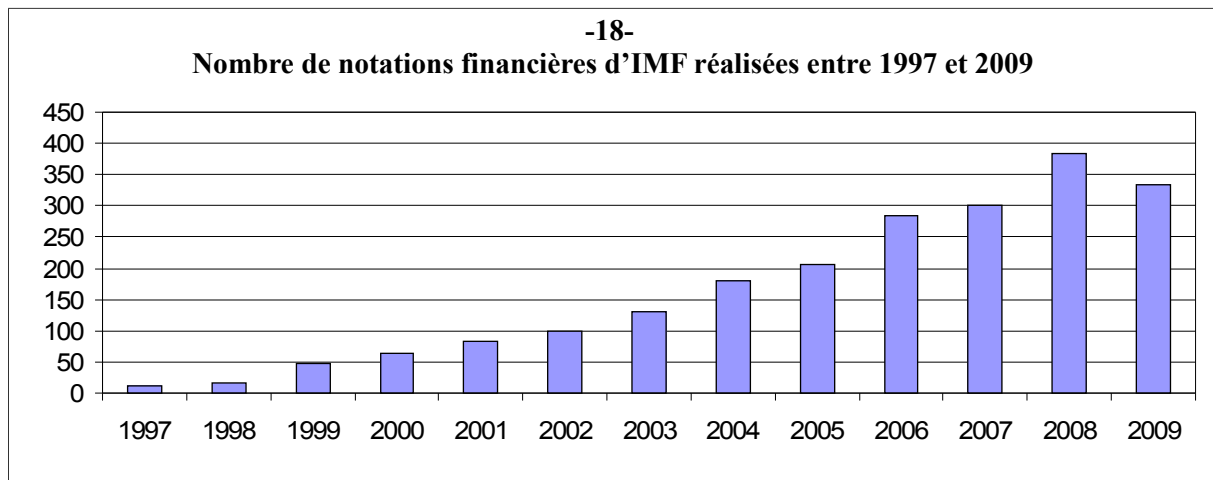
Le graphique suivant montre l'évolution des notations financières dans le domaine de la microfinance.

---

142. T. J. Sinclair, *The New Masters Of Capital: American Bond Rating Agencies And The Politics Of Creditworthiness*, Cornell University Press, 2005.

143. Cécile Prudhomme, « La Notation financière, une drogue sans substitut à ce jour », *Le Monde*, 25 juill. 2011.

**Nombre de notations financières d'IMF réalisées entre 1997 et 2009**



Sources : élaboration propre à partir de Rating Initiative, *Rapport sur le marché de la notation en Microfinance 2009, Luxembourg*, Appui au Développement Autonome, 2008 ; et Rating Initiative, *Microfinance Rating Market Review 2009-2010*, Luxembourg, Appui au Développement Autonome, 2011.

Cette consolidation s'explique par trois facteurs principaux. Premièrement, elle procède d'une exigence de contrôle accrue de la part des bailleurs et investisseurs externes qui financent les IMF. Elle résulte deuxièmement de l'injonction des institutions multilatérales<sup>144</sup> envers les superviseurs nationaux pour qu'ils accordent une place prépondérante à l'évaluation par les agences de notation pour le contrôle dit *prudentiel*, qui régule la captation d'épargne. Troisièmement, elle découle d'une vision très commerciale pour laquelle la généralisation du *rating* est structurellement nécessaire pour que la microfinance devienne une « *catégorie d'actif* »<sup>145</sup> comme les autres dans le portefeuille des grands investisseurs.

Bien qu'elle soit constamment présentée comme une *bonne pratique* pour la microfinance, cette activité peine à rassembler une clientèle durable. L'essor de la demande constatée ci-dessus est essentiellement soutenu par des subventions. Avant les années deux mille, les bailleurs publics ont en effet soutenu directement les agences de notation, en finançant la mise au point de leurs méthodologies et leurs premières expérimentations. En 2001, le *Rating Fund* a été créé par la BID (Banque Interaméricaine de Développement) et le CGAP, avant d'être abondé également par l'Union européenne à partir de 2005. Ce dispositif exempte les institutions de l'essentiel des coûts d'une notation financière. La part prise en charge diminue toutefois lors de réitérations de l'exercice.

144. Cf. le point 2.2. de ce chapitre

145. Elisabeth Rhyne, Andres Guimon, *The Banco Compartamos Initial Public Offering*, Washington DC, ACCION, InSight 23, juin 2007, p. 5.

Mais cet effort a rencontré deux limites qui l'ont empêché d'atteindre son objectif, à savoir qu'émerge un marché autonome et pérenne du *rating* en microfinance. Tout d'abord, l'essentiel des réponses a été localisé dans quelques pays où la concurrence entre IMF était particulièrement forte, en Amérique latine, en Inde et au Bangladesh. Pour tenter d'y remédier, des conditions préférentielles ont alors été ménagées pour susciter l'attrait d'autres pays et des fonds nationaux ont été instaurés dans certains pays, comme l'Ouganda ou le Mali. Par ailleurs, il est devenu évident que les organismes du Sud n'étaient pas disposés à payer seuls pour ce service. Aussi, lorsque le *Rating Fund* est arrivé à échéance, trois nouveaux fonds ont pris la relève : l'un pour soutenir la demande en Amérique latine<sup>146</sup>, un autre en l'Afrique<sup>147</sup>, et un troisième qui cofinance, quel que soit le continent, une première évaluation financière pour les institutions n'ayant jamais été notées.

Outre leur difficulté à rencontrer une demande solvable et *a fortiori* volontaire, les agences de notation en microfinance se sont aliénées l'hostilité de certains acteurs de la microfinance. Le réquisitoire reproduit ci-dessous synthétise clairement la position de ces opposants les plus farouches :

*« Au risque d'un pavé [...] dans la mare, la microfinance a subrepticement généré la création d'une nouvelle caste de rentiers : les "agences de rating". Il s'agit de groupuscules situés le plus souvent au Nord, apparus récemment alors que les IMF commençaient à prospérer et qui font des indicateurs financiers à la fois leur fonds de commerce et matière à lobbying. Elles sont vraiment fortes ces agences, car elles ont réussi à se rendre indispensables pour les IMF, les investisseurs et aussi les aides publiques ou privées en mal de repères. Bien que sophistiquées, les notations ne sont en fait qu'une mise au pas à la norme "bestpracticienne" dominante. L'arnaque ne vient pas de la fonction de notation externe, mais de la mise en condition captive des IMF qui s'auto excluent du marché si elles ne passent pas par cette casserole (payante) et à la qualité de service parfois douteuse (c'est normal, comme il s'agit d'un marché captif, le service n'est pas obligé d'être bon...) et aux résultats plus qu'incertains, car les investisseurs et maintenant les bailleurs se ruent tous sur les "success stories" contribuant ainsi à renforcer les positions dominantes avec des retours sur investissement planifiés, tout cela bien entendu avec "la lutte contre la pauvreté comme seule motivation"... Alors que le rating n'est même pas une garantie d'accès à de nouvelles ressources. Mais sous couverture de transparence de l'information, ce sont en fait des enjeux de prise de contrôle qui dominant... »<sup>148</sup>*

---

146. <http://www.ratingfund2.org>

147. <http://www.amt-forum.org>

148. Dominique Lesaffre, « Une Microfinance massifiée mais en quête de sens : une opinion », *ADA Dialogue* (35), déc. 2005, p. 8.

La création d'activités de notation s'avère emblématique du processus de commercialisation de la microfinance soutenu par des acteurs publics. Impulsés par des organisations sans buts lucratifs, ces facilitateurs sont eux aussi régis par des modes de fonctionnement qui empruntent toutes les apparences du négoce, bien qu'ils restent en réalité dépendants de financements publics. Mais la contractualisation et la mise en concurrence, loin de neutraliser les enjeux politiques, confèrent à des paramètres *a priori* techniques – tels que les techniques d'évaluation – une importance stratégique fondamentale.

Finalement, au regard de la rhétorique sur laquelle ils s'appuient, les efforts consentis pour susciter une relève commerciale de l'APD ont produit des effets mitigés. En effet, plutôt que d'assister à la mutation escomptée vers un fonctionnement privé et rentable, on assiste à une reconfiguration des interactions entre des intervenants qui restent sensiblement les mêmes. Bien que l'on ait vu les conventions évoluer, des participants disparaître et les rapports de forces s'infléchir pour donner au secteur toutes les apparences d'un marché autonome, celui-ci ne saurait encore fonctionner sans les institutions politiques qui l'ont étayé. Ainsi, malgré l'évolution de leur rôle, les acteurs étatiques nationaux ou multilatéraux demeurent des protagonistes décisifs de la microfinance.

#### **b. La montée en puissance des logiques mercantiles**

Comprendre les implications de la commercialisation des institutions de microfinance implique de saisir ses ressorts organisationnels. Le cas des IMF boliviennes est éclairant à ce titre, car elles ont initié cette tendance et elles ont été parmi les premières à faire l'expérience de ce processus, qui allait bientôt s'étendre au monde entier. Cet exemple nous aidera à mieux comprendre les raisons qui ont poussé certains observateurs à mettre en garde contre un schisme de la microfinance, mais aussi de démontrer que le secteur est en réalité exposé à des risques de dérive bien plus diffus et qui transcendent un tel manichéisme.

**Les implications concrètes de la transformation des ONG de microfinance.** La Bolivie a été l'un des pionniers de l'émergence du secteur, de son expansion, de son adoption d'un modèle commercial, et surtout de l'instauration d'une régulation spécifique. Cette dernière a été conçue pour accentuer son orientation marchande, avec le soutien actif de

bailleurs multilatéraux, en particulier de la Banque mondiale et de la BID<sup>149</sup>. Ce cadre normatif a servi de modèle à la plupart des politiques d'accompagnement et d'encadrement mises en place dans d'autres pays au cours de la décennie suivante<sup>150</sup>. Ce qui est devenu l'archétype de la microfinance à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> résulte néanmoins d'une histoire particulière, dont l'étude fait ressortir plusieurs lignes de force.

La consolidation de l'État bolivien à partir des années trente s'était accompagnée de la montée en puissance de grandes banques publiques de développement (Banque agricole, puis Banque d'État et enfin Banque pour le logement). Néanmoins, à partir de la fin des années soixante-dix, le système a commencé à enregistrer des pertes très importantes et ces organismes ont dû être recapitalisés à plusieurs reprises. À partir des années quatre-vingt, ils ont été relégués à des fonctions minimales, avant d'être complètement supprimés entre 1991 et 1993.

Après 1952, l'instauration du *capitalisme d'État* a également favorisé la création d'un *système financier populaire*. Néanmoins, ce dernier s'était développé avant tout dans les plaines (Est du pays), sans parvenir à se consolider dans l'Altiplano (Ouest). Fondé sur un grand nombre de coopératives d'épargne et de crédit, il est demeuré sensiblement différent de la microfinance, en proposant des services très standardisés, destinés avant tout aux salariés. Il a presque entièrement été balayé par l'inflation dans les années cent quatre-vingt.

Durant la dictature imposée en 1964, plusieurs fonds rotatifs ruraux ont aussi été créés par des bailleurs qui ont voulu continuer d'intervenir en Bolivie en évitant le contrôle des gouvernements militaires. Gérés sur un mode très centralisé et bureaucratique, ces programmes administraient des prêts à taux nuls, visant des fins spécifiques, versés en nature et pour des montants fixes. Ils n'ont jamais atteint une ampleur vraiment significative et ils ont progressivement été abandonnés à partir des années quatre-vingt<sup>151</sup>. Toutefois, à la suite d'une sécheresse sévère en 1983, l'agence de coopération nord-américaine USAID a créé un système de financement informel en nature. En raison d'un manque de contrôle, ce

---

149. Robert P. Christen, Richard Rosenberg, *The Rush to Regulate: Legal Frameworks in Microfinance*, vol. (4), Washington DC, CGAP, mars 2000.

150. Arelis Gomez, German Tabares, Robert Vogel, *Regulation and Supervision of Microfinance Activities: The Bolivian Case Study*, Washington DC, USAID-MBP, nov. 2000.

151. Marc Mees, Cesar Soto, *Les fonds financiers privés – Bolivie*, vol. (7), Bruxelles, SOS Faim, mars 2002, p. 1.

programme a rapidement été supprimé, mais il a jeté les bases méthodologiques des systèmes de « *banques communautaires* ».

Après la débâcle du secteur public et aux tâtonnements d'acteurs non gouvernementaux et étrangers, les politiques de libéralisation et de privatisation des années quatre-vingt ont créé un vide que la microfinance est venue combler. En 1984, la crise de la dette a plongé l'économie bolivienne dans une situation intenable : le déficit public atteignait 25,4% du PIB<sup>152</sup> et le taux d'inflation avoisinait les 25 000%. Pour y remédier, le gouvernement a décrété la *Nouvelle politique économique*, un programme d'ajustement structurel soutenu par le FMI et il a mobilisé l'armée afin de maintenir l'ordre et mettre au pas les syndicats<sup>153</sup>. On a renforcé les prérogatives et l'indépendance de la Banque Centrale, qui s'est vue confier en priorité un mandat de lutte contre l'inflation. Le système monétaire a été dollarisé, on a libéralisé les taux d'intérêt, et on a laissé flotter les taux de change. Les banques publiques ont été entravées, puis supprimées et plusieurs banques privées en difficulté ont été liquidées. En quelques mois, ce dispositif a enrayé l'inflation et l'épargne a repris. Au bout de deux ans, malgré la persistance des déficits publics, la récession a cessé et l'économie a recommencé à croître, bien que faiblement.

Dans un tel contexte de libéralisation financière, il n'est guère resté que des acteurs non gouvernementaux pour assumer le coût social de l'ajustement. Le chaos économique a accéléré l'exode rural, alors même que des milliers d'emplois salariés ont été détruits en ville. Cette situation a favorisé une croissance exponentielle de l'économie informelle<sup>154</sup>, particulièrement demandeuse de microcrédit. De nombreux programmes d'appui au secteur productif ont alors été créés, généralement sous forme privée et en partenariat avec le secteur public. La microfinance s'est développée, tout d'abord en s'appuyant sur des subventions, puis de manière de plus en plus autonome. La faible inflation a permis aux IMF de maintenir la valeur de leurs actifs, alors même que la libéralisation des taux d'intérêt leur a donné la possibilité de générer des marges suffisantes pour assurer leur viabilité. Alors que les IMF desservaient 20 000 clients en 1992, ce nombre atteignait 331 000 en 1997.

---

152. Cédric Fritschy, *La Microfinance en crises: succès et échecs de l'expérience bolivienne*, Genève, Institut Universitaires d'Études du développement, 2007, p. 14.

153. Marconi, *Regulación para las finanzas rurales*, op. cit., p. 3.

154. Fernando Jimenez et al., *El Sistema tributario y el sector informal en Bolivia*, La Paz, UDAPE, 2001.



Dans un contexte où la Bolivie constituait le fer de lance de l'application du Consensus de Washington aux pays en développement<sup>155</sup>, la microfinance y a été promue sous une forme éminemment commerciale. La législation bolivienne, promulguée par pans successifs à partir des années quatre-vingt-dix, a ainsi clairement restreint les possibilités d'opération des organisations financières sans but lucratif. Les régulateurs ont considéré en effet que de telles institutions n'avaient pas de structure patrimoniale claire. Selon eux, cela entraînerait une carence des mécanismes de contrôles internes et susciterait une confusion quant aux droits et obligations des parties prenantes, empêchant notamment de les astreindre à recapitaliser l'institution en cas de difficulté<sup>156</sup>.

La création de BancoSol a constitué la première expérimentation de régulation de la microfinance au travers d'un cadre réglementaire établi pour la finance commerciale<sup>157</sup>. L'ONG bolivienne PRODEM, a été établie en 1986 par l'ONG nord-américaine ACCION International, USAID et le gouvernement bolivien. Elle a rapidement rencontré un vif succès. Estimant que la forme associative de l'organisation limitait son essor, ses dirigeants ont fondé une société commerciale en 1992 qui a pris en charge les activités déjà rentables, principalement en zone urbaine. BancoSol a obtenu une licence de l'instance nationale de supervision financière pour opérer comme une banque et capter l'épargne du public. La Fondation PRODEM a continué d'intervenir en zone rurale et elle est demeurée au capital de la Banque, cette dernière lui rapportant des utilités substantielles<sup>158</sup>. Avant même l'établissement d'un cadre légal spécifique, il s'agissait du premier cas de transformation d'une ONG de microfinance en société anonyme en Bolivie. Cette expérience a largement influencé les autres pays en développement et la plupart ont adopté un processus similaire<sup>159</sup>. Elle a ainsi véritablement amorcé le virage commercial opéré par la microfinance au niveau international. Elle a aussi bousculé les normes en vigueur pour le secteur bancaire, dont les

---

155. Andreas Tsolakis, *Global governance and the restructuring of the Bolivian state, 1985-2005*, Warwick, University of Warwick, Paper presented at the Annual Conference of the British International Studies Association, 2008.

156. José Auad, *La Gobernabilidad en las ONGs Financieras de Bolivia : Un elemento vital a transformar*, vol. (3), La Paz, PROFIN, déc. 2003.

157. Elisabeth Rhyne *et al.*, *Aligning Interests: Addressing Management and Stakeholder Incentives During Microfinance Institution Transformations*, Washington DC, Calmeadow-CFI, 2009, p. 4.

158. Pour l'année 2009, BancoSol affichait un retour sur patrimoine de 34%, cf. [www.themix.org](http://www.themix.org)

159. Trigo, Patricia Lee, Rhyne, *Supervisión y regulación de las microfinanzas en el contexto de la liberalización del sector financiero. Las experiencias de Bolivia, Colombia y México, op. cit.*

coûts d'opération étaient beaucoup moins élevés et les crédits intégralement garantis par des cautions réelles.

Après que les IMF boliviennes ont évolué dans un certain flou juridique, la Banque Centrale a progressivement mis en place une réglementation spécifique à la microfinance à partir de 1993, avec l'appui de plusieurs institutions financières et d'agences de coopération présentes dans le pays. D'inspiration très commerciale, ce cadre normatif a été conçu pour standardiser les pratiques sur un modèle bancaire et il a conduit la majorité des IMF boliviennes, qui étaient alors des ONG, à adopter un statut lucratif de FFP (Fonds financiers privés) ou de Banque. Cependant, une partie significative du secteur a préféré garder un statut non lucratif et rester en marge de cette régulation officielle.

Bien que les banques privées boliviennes aient été habilitées à faire du microcrédit dès 1993, exception faite de BancoSol, elles attendirent encore plusieurs années avant de s'intéresser à ce secteur. Ainsi, la consolidation de l'offre marchande de services microfinanciers fut avant tout le résultat d'une amplification du mouvement de *formalisation*<sup>160</sup> des ONG de microfinance, par le biais de leur transformation en organisations lucratives, les *Fonds financiers privés*. Suite à l'inscription de ce processus dans le droit<sup>161</sup>, huit ONG ont créé cinq FFP – certaines en consortium – entre 1995 et 1999. Les ONG qui se sont converties en sociétés par actions ont bénéficié des avantages offerts par ce nouveau statut. Celui-ci leur a permis de diversifier leurs activités, pour offrir des services financiers annexes (virements, chèques, etc.) et surtout capter de l'épargne, ressource moins onéreuse que le financement externe et qui favorise la fidélisation des clients. Il leur a en outre donné un accès élargi à des instances de refinancement nationales et internationales. En somme, partant du postulat qu'une organisation commerciale est plus efficiente qu'une ONG, la loi a donné la possibilité aux entités se transformant en FFP de devenir effectivement plus rentables en favorisant la diversification de leurs activités, de leurs sources de financement et de leurs risques.

Néanmoins, les facilités étendues par la législation bolivienne ont rapidement entraîné des effets pervers. Attirées par les perspectives de profit qui se faisaient jour, deux banques de

---

160. Le terme *formalisation* est aujourd'hui utilisé comme synonyme de *commercialisation*, non seulement en Bolivie, mais dans l'ensemble de la microfinance. Cf. Ledgerwood, White, *Transforming Microfinance Institutions: Providing Full Financial services to the Poor*, *op. cit.*, p. 23.

161. Décret Suprême n° 24000 de 1995.

crédit à la consommation ont aussi formé des FFP en 1998 et une coopérative d'épargne et de crédit a légalement adopté cette forme en 1999, ce qui a précipité la crise du secteur<sup>162</sup>. En effet, un phénomène de surendettement a pris de l'ampleur à la fin des années quatre-vingt-dix<sup>163</sup>, en particulier dans la périphérie des trois principales villes du pays. Mais à mesure que la microfinance s'est intégrée au système financier global, elle s'est exposée aux crises systémiques qui affectent ce dernier. Le marasme économique qui a atteint la Bolivie en écho à la crise asiatique de 1997 a touché de plein fouet les IMF locales. À partir de 1999, le ralentissement s'est fait sentir dans le pays, favorisant une intensification de l'exode rural et une contraction du portefeuille national de crédit, qui est passé de près de 5 milliards de dollars en 1998 à 2,4 milliards en 2004<sup>164</sup>. Il a abouti à une crise des impayés sans précédent, le PAR 30<sup>165</sup> passant de 4,5% en 1998 à 11,8% en 2001. Ceci a provoqué la faillite des deux FFP de crédit à la consommation, qui avaient engrangé des bénéfices significatifs les années précédentes<sup>166</sup>. En réaction, les IMF ont durci leurs pratiques de recouvrement afin de maintenir la « *culture de remboursement* », de crainte qu'un nombre croissant d'emprunteurs décide de ne plus payer.

Malgré cette déconvenue, la Bolivie a été considérée jusqu'en 2008 comme le meilleur élève du continent en matière de régulation selon un palmarès annuel parrainé par plusieurs IFI<sup>167</sup>. Elle a ainsi constitué un modèle de référence pour un mécanisme de conversion devenu incontournable afin d'obtenir l'agrément pour la captation d'épargne ou gagner la confiance des investisseurs<sup>168</sup>. Ces transitions ont d'ailleurs été très fréquemment impulsées ou encouragées par les bailleurs de fonds et structures d'appui, qui devenaient par ce biais les actionnaires de l'entreprise nouvellement formée.

---

162. Elisabeth Rhyne, *Crisis in Bolivian Microfinance*, Washington (DC), InterAction, 2001.

163. En 1999, le CGAP estimait que la microfinance bolivienne avait un taux de pénétration équivalent à 163%, alors que ce ratio oscillait entre 30 et 70% pour les autres pays latino-américains. Ce taux est calculé en rapportant le nombre de crédits en cours au marché potentiel estimé, soit 50% du nombre de microentreprises. Cf. CGAP, *Inventory of Microfinance Institutions in Latin America*, Washington (DC), World Bank, 1999.

164. José Auad, *Sistema nacional de financiamiento para el desarrollo (SINAFID)*, La Paz, SAM-NAFIBO, 2006.

165. Pour la définition de ce ratio, cf. p. 149.

166. Claudio Gonzalez-Vega, Marcelo Villagani, *Las Microfinanzas en el Desarrollo del Sistema Financiero de Bolivia*, Columbus, Ohio State University, août 2004, p. 12.

167. Palmarès Microfinance Microscope, soutenu selon les années par le FMI, la BID ou la CAF, à la page : [http://www.eiu.com/site\\_info.asp?info\\_name=latinam\\_microfinance&page=noads](http://www.eiu.com/site_info.asp?info_name=latinam_microfinance&page=noads), consultée le 12/05/2011.

168. Ledgerwood, White, *Transforming Microfinance Institutions: Providing Full Financial services to the Poor*, op. cit.

Dans le sillage de la Bolivie on a ainsi assisté dans les années quatre-vingt-dix et deux mille à un vaste phénomène de transformation des structures créées sous forme d'ONG en sociétés lucratives. En 2009, ces dernières représentaient 49,5% de la population des IMF recensées par le MIX, alors qu'elles n'en constituaient qu'une portion congrue quinze ans plus tôt<sup>169</sup>. À l'instar du pays andin, ce mouvement a favorisé un accès élargi des populations aux services financiers, mais il a aussi contribué à des crises similaires survenues en Afrique du Sud, au Nicaragua, au Maroc, ou encore en Inde.

**Des excès éloquentes de la financiarisation.** Le mouvement initié en 1992 en Bolivie a ouvert la voie à plusieurs phénomènes connexes. L'un des plus emblématiques est l'introduction en bourse de certaines IMF. Quatre l'ont été à ce jour : la BRI indonésienne en 2003, Equity Bank du Kenya en 2006, Compartamos au Mexique en 2007 et SKS en Inde en 2010. Les deux premières sont des établissements financiers pour lesquels la microfinance ne représente qu'une activité annexe. Néanmoins, il s'agit du cœur de métier des deux secondes, lesquelles avaient d'ailleurs été créées au départ comme des structures sans but lucratif.

Compartamos a été fondée comme une association civile en 1990, à l'initiative d'entrepreneurs affiliés à la congrégation des Légionnaires du Christ et avec le soutien d'ACCION International. Comme BancoSol, les activités de cette IMF sont passées sous couvert d'une société commerciale en 2000. Cette dernière a alors pu financer sa croissance en émettant des obligations auprès de la bourse mexicaine, grâce à des garanties consenties par la Société financière internationale. Parallèlement, l'entité sans but lucratif Compartamos a perduré, devenant l'actionnaire principal au titre des fonds qu'elle avait reçue en subvention du CGAP et d'USAID. Elle a été rejointe au capital par l'ONG ACCION, par la SFI, par des investisseurs mexicains, liés au même mouvement catholique ultra-conservateur que les fondateurs, ainsi que par les cadres et dirigeants de l'entreprise, dont les stock options représentaient le quart du capital de la société<sup>170</sup>.

L'introduction en bourse s'est avérée on ne peut plus rentable pour les actionnaires. Ils ont vu leur mise de départ multipliée par 21 la veille de l'opération, puis à nouveau par 12 le lendemain. Les 6 millions de dollars de capital souscrit en 2000, essentiellement d'origine

---

169. Le MIX Market n'existait pas encore. Le recensement le plus ancien que nous ayons retrouvé indiquait 73% d'ONG parmi les 206 IMF enquêtées, retenues comme échantillon dans une population totale de près de 1000 institutions créées avant 1993, cf. *Sustainable banking with the poor, A worldwide inventory of microfinance institutions*, Washington DC, The World Bank, 1996.

170. Richard Rosenberg, *CGAP Reflections on the Compartamos Initial Public Offering: A Case Study on Microfinance Interest Rates and Profits*, Washington DC, CGAP, Focus Note, Juin 2007, p. 2.

publique, étaient valorisés à 1,5 milliards de dollars en 2007. Ce niveau de rentabilité hallucinant a certes été facilité par une conjoncture boursière favorable, mais il est avant tout dû à une stratégie commerciale particulièrement agressive. En effet, l'institution est passée de 60 mille à un million et demi d'emprunteurs actifs en sept ans. Surtout, elle leur appliquait des TEA (Taux d'intérêt effectifs annuels) dépassant les 100%<sup>171</sup> !

Comme Compartamos, SKS connaissait un taux de croissance remarquable, avec une augmentation de son volume de portefeuille de 165% par an en moyenne entre 2004 et 2010. Devenue une entité à but lucratif en 2005, les taux d'intérêt de l'institution indienne sont restés bien inférieurs à ceux de son homologue mexicaine, avec un TEA ne dépassant pas 32%<sup>172</sup>. Proportionnellement moins rentable, l'introduction en bourse demeura pour autant très lucrative. Cette opération a toutefois contribué à jeter l'opprobre sur l'ensemble du secteur, remettant en question l'appui des autorités publiques à son égard. Elle a de plus été remise en cause par une crise de la microfinance en Inde, qui a sérieusement ébranlé la cotation de cette institution, semant le doute parmi les autres IMF qui envisageaient de mettre leurs actions sur le marché.

Dans la lignée de ces stratégies spéculatives, on a vu apparaître de nouvelles initiatives de titrisation, visant cette fois à créer, pour les actifs déjà souscrits par les fonds d'investissements en microfinance, un marché de *junk bonds*, c'est-à-dire d'*obligations pourries* à haut risque s'échangeant contre des rendements plus élevés<sup>173</sup>. Couplés à la valorisation boursière des IMF, de tels dispositifs ouvrent la voie à des agiotages semblables aux rouages du « *capitalisme casino* » décrit par Susan Strange<sup>174</sup>.

Toutefois, malgré la visibilité qui leur est accordée, il faut signaler que de telles manœuvres restent très réduites en volume à l'échelle de la microfinance et que les résultats décevants observés en Inde limitent la propagation de telles expériences.

---

171. Cf. l'analyse proposée par Chuck Watterfield, consultant en gestion des institutions de microfinance sur son Blog : <http://www.microfin.com/compartamos.htm>

172. Cf. [www.mftransparency.org](http://www.mftransparency.org), consulté le 12/05/2011.

173. « Du Microcrédit au macropiston », *Le Canard Enchaîné*, 14 oct. 2010.

174. Susan Strange, *Casino Capitalism*, New edition, Manchester University Press, oct. 1997. Pour une analyse actualisée, cf. en particulier Cartapanis André, « Les Architectes de la crise financière », in : Laroche Josepha (Éd.), *Un Monde en sursis, dérives financières, régulations politiques et exigences éthiques*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 41–52.

**Un écart croissant entre les IMF.** À l'échelle mondiale, les évolutions de la microfinance sous forme commerciale ont eu pour effet structurel d'accroître le fossé qui sépare les institutions en termes de taille et de solidité organisationnelle. Le tableau ci-dessous illustre cette situation. Il a été élaboré à partir de la base du MIX, avec des données de 1 115 institutions en 2009 :

-19- Performances financières des IMF en fonction de leur taille en 2009							
Nombre d'emprunteurs actifs de l'IMF	Nombre d'IMF	Total de clients	Coûts rapportés au portefeuille	Rendement du portefeuille	Rentabilité é des actifs	Rentabilité du patrimoine	Croissance annuelle moyenne 2005-2009*
Plus de 1 000 000	14	46 314 776	12,0%	28,5%	4,8%	25,2%	40,1%
Entre 100 000 et 1 000 000	111	28 106 427	16,2%	28,4%	2,9%	10,8%	30,5%
Entre 10 000 et 100 000	439	15 188 423	23,1%	30,1%	0,6%	5,2%	30,9%
Entre 3 000 et 10 000	249	1 530 858	27,7%	28,8%	-2,9%	-22,5%	21,2%
Moins de 3 000	294	353 148	26,0%	29,7%	-0,8%	-3,8%	19,5%
Non renseigné	8	nd	13,5%	15,9%	0,6%	6,3%	nd
ENSEMBLE	1 115	91 493 632	24,0%	29,4%	-0,3%	-2,6%	32,1%

\*Croissance moyenne annuelle du portefeuille des 722 IMF dont les données sont disponibles pour 2009 et 2005.

Source : Élaboration propre à partir de données brutes extraites du Mix Market ([www.mix.org](http://www.mix.org))

La répartition des IMF en fonction du nombre de leurs emprunteurs – dans la deuxième colonne du tableau – forme donc une pyramide en *lambda* ( $\Lambda$ ) avec quelques énormes IMF et un grand nombre de petites structures. Étant entendu que la facilité à renseigner les indicateurs du MIX et que l'incitation à le faire sont proportionnelles à la taille d'une structure de microfinance<sup>175</sup>, il est clair que les institutions de moins de 10 000 clients sont ici largement sous-représentées et que cette forme devrait être plus épatée encore. Toutefois, les effectifs par catégorie – troisième colonne – montrent clairement un triangle inversé par rapport au précédent (V), la majorité des usagers étant desservis par un très petit nombre d'institutions.

Si l'on s'intéresse aux performances financières par segment, la partie droite de cet encadré confirme l'importance des économies d'échelle. En effet, les organisations massives ressortent comme celle dont les coûts sont proportionnellement les plus faibles – quatrième colonne. En revanche, la rentabilité de leur portefeuille<sup>176</sup> – cinquième colonne – n'en est que faiblement restreinte, indiquant qu'elles ne répercutent que très partiellement leurs gains de

175. Relevons toutefois l'absence du géant BRI dans les données MIX pour l'année 2009.

176. La rentabilité du portefeuille équivaut à la moyenne des intérêts et commissions perçus sur les crédits.

productivité sur leurs prix. Cette tendance explique que les rendements de leurs actifs – sixième colonne – soient légèrement supérieurs à ceux des petites institutions. Cette différence devient toutefois considérable si l’on observe la rentabilité du patrimoine – septième colonne – qui atteste que les investissements sous forme de prises de participation dans les plus grandes structures peuvent s’avérer très lucratifs. De tels différentiels expliquent les décalages de croissance – huitième colonne – que l’on remarque entre ces catégories. On observe Ceci indique que l’écart s’accroît entre de grandes institutions rentables, des IMF intermédiaires qui peinent à se consolider et les petites organisations dont la pérennité est éminemment précaire<sup>177</sup>.

En somme, ce tableau met en évidence la constitution d’un secteur à trois vitesses. En effet, s’agissant d’une activité de détail coûteuse, les rendements d’échelle sont considérables et le phénomène de concentration tend à se renforcer, par élimination de la concurrence, absorption ou multiplication des holdings. Toutefois, il ressort que les progrès d’efficacité permis par l’accroissement de la taille ne se traduisent pas par une baisse significative des taux d’intérêt, mais plutôt par une augmentation des profits.

**L’hypothèse d’un schisme de la microfinance.** Dès la fin des années quatre-vingt-dix, le mouvement de commercialisation de la microfinance a suscité de nombreux débats, notamment au sein des centres de décisions nord-américains impliqués dans la microfinance. Jonathan Morduch, alors membre de la Hoover Institution<sup>178</sup> a été partie prenante d’une réflexion théorique animée par la Banque Mondiale et USAID. Il identifiait alors un « schisme » naissant en microfinance<sup>179</sup>. À partir de l’exemple de quelques institutions emblématiques du secteur, il montrait les apories de la rhétorique d’une relation gagnant-gagnant qui voudrait que les IMF qui suivent les principes d’une gestion financière rentable soient celles qui parviendraient le mieux à réduire la pauvreté. Au contraire, l’auteur pointait une dichotomie croissante entre celles qui privilégient l’un ou l’autre de ces objectifs. Gravitant aussi autour des mêmes institutions internationales basées à Washington, Woller *et al.* détaillent encore la description de ces deux postures, les baptisant « *welfaristes* » et d’« *institutionnalistes* ». Chacune de ces catégories articulerait différemment les paramètres

---

177. Pour plus de détails sur ces segmentations, cf. Creusot, Poursat, « Pour une meilleure inclusion financière : Renforcer les institutions intermédiaires », *op. cit.*

178. Think tank républicain de l’Université de Stanford

179. Jonathan Morduch, « The Microfinance Schism », *World Development*, 28 (4), avr. 2000, pp. 617–629.

fondamentaux de l'activité financière. On pourrait résumer cette dichotomie de la manière suivante :

-20- Représentation schématisée de l'opposition entre « welfaristes » et « institutionnalistes »		
	<b>Caractéristiques des approches welfaristes</b>	<b>Caractéristiques des approches institutionnalistes</b>
<b>Profil de la clientèle</b>	Les plus pauvres	Moins/pas pauvres
<b>Objectif d'évolution</b>	Toucher des personnes encore plus pauvres	Massifier l'offre aux personnes moins pauvres
<b>Services financiers</b>	Adaptés	Standardisés
<b>Services non financiers</b>	Accompagnement, formation	Aucun
<b>Taux d'intérêt</b>	Relativement faibles	Élevés
<b>Mode de financement</b>	Dépendant des subventions	Strictement commercial
<b>Critère privilégié d'évaluation</b>	Réduction de la pauvreté	Rentabilité financière
<b>Type d'organisation</b>	ONG	Établissements commerciaux
<b>Représentation internationale</b>	Microcredit Summit	Banque Mondiale/CGAP

Source : élaboration propre à partir des articles de Jonathan Morduch, « The Microfinance Schism », *World Development*, 28 (4), avril 2000, pp. 617-629 et Gary M. Woller, Chris Dunford, Warner Woodworth, « Where to microfinance », *International Journal of Economic Development*, 1(1), 1999, pp. 29-64.

Ces chercheurs étant très proches des centres de décisions du secteur, ils ont eu une influence significative sur les débats qui ont animé la microfinance pendant la première décennie des années deux mille. Au travers de ces deux archétypes, leurs analyses ont mis en avant la prégnance grandissante de la vision institutionnaliste. Promue en particulier par le CGAP pour favoriser la pérennité des IMF, celle-ci a selon eux induit une augmentation des taux d'intérêt et une standardisation des services financiers. Elle a en outre conduit à éviter de servir les personnes les plus vulnérables et à supprimer des formations, des services de santé et d'autres accompagnements extrafinanciers.

La discussion sur le positionnement de la microfinance s'est plus récemment cristallisée dans les débats sur la manière de caractériser et de quantifier la demande potentielle pour la microfinance. En effet, alors que certains prétendent que la demande non satisfaite s'élève à un demi milliard de foyers<sup>180</sup>, d'autres estiment que la microfinance a déjà dépassé le seuil de saturation dans plusieurs pays<sup>181</sup>. Ces estimations restent d'ordre spéculatif<sup>182</sup>, mais elles concentrent les polémiques sur la nature profonde de la microfinance, à savoir s'il s'agit d'un

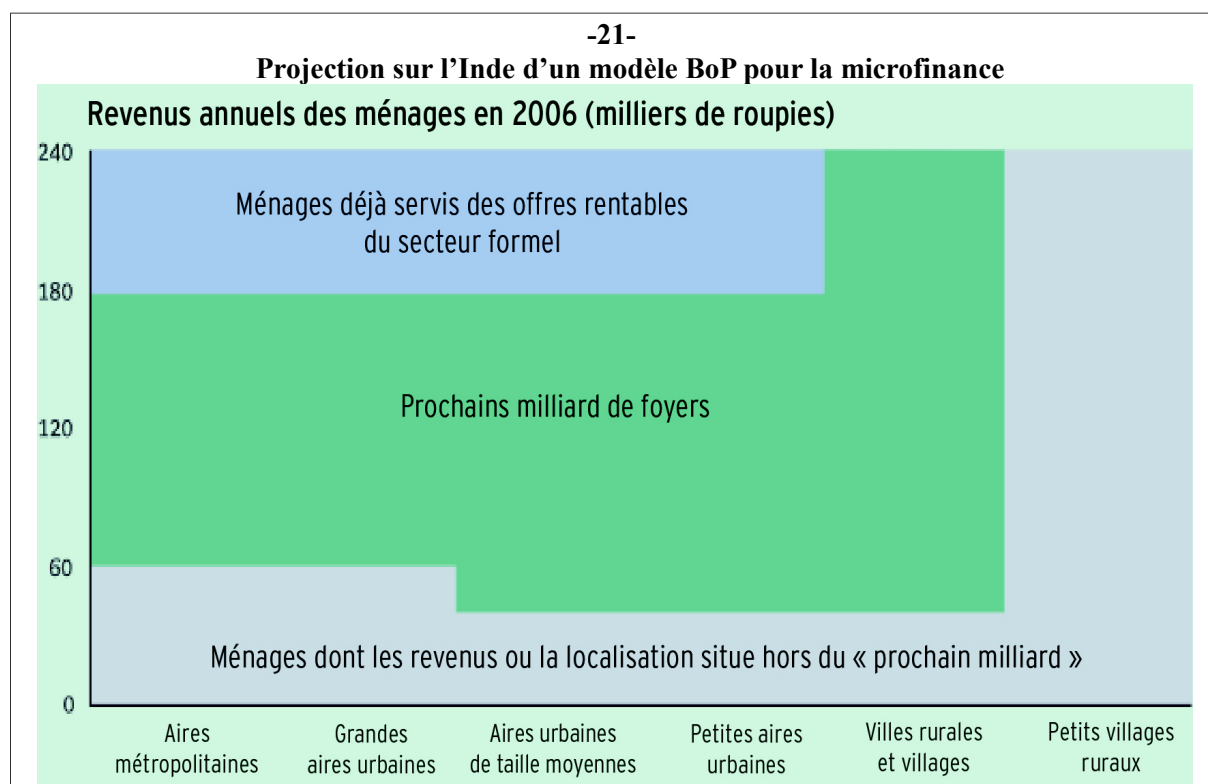
180. Bouuaert, *A Billion to Gain? A Study on Global Financial Institutions and Microfinance*, op. cit.

181. Greg Chen, Rasmussen, Reille, *Growth and Vulnerabilities in Microfinance*, op. cit.

182. Anand, Rosenberg, *Are We Overestimating the Demand for Microloans?*, op. cit.



*business au bas de la pyramide socioéconomique* ou d'un instrument au service d'une politique sociale d'accompagnement des personnes démunies vers une plus grande autonomie sur le plan économique. Le schéma ci-dessous fournit une représentation graphique de la première vision, le suivant illustre la seconde.



Source : Traduction propre à partir de Janmejaya Sinha, Arvind Subramanian, *The Next Billion Consumers: A Roadmap for Expanding Financial Inclusion in India*, Boston, Boston Consulting Group, nov. 2007. NB : ce graphique sera traduit avant l'impression.

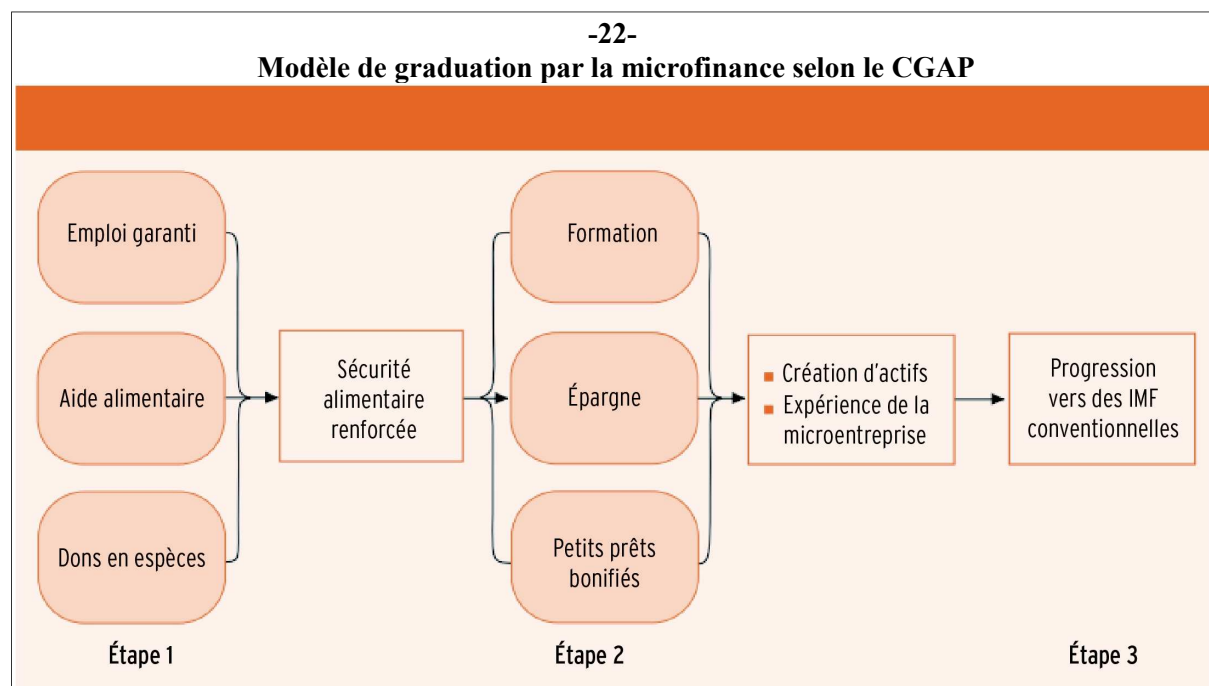
Le premier graphique s'apparente à l'approche institutionnaliste de la microfinance, mais il présente plus spécifiquement la vision énoncée par C.K. Prahalad<sup>183</sup>. Selon lui, si on les agrège, les ressources des foyers à bas revenus représentent une véritable fortune et une opportunité immense pour les entrepreneurs qui sauraient adapter leur offre à cette demande potentielle. Selon cette perspective, popularisée sous acronyme BoP (*Bottom of the Pyramid*), l'objet de la microfinance est de repousser les frontières d'une consommation financière de masse. La firme de *consulting* en finance à l'origine du schéma cherche au travers ce type de projections élaborées à définir le profil et les mécanismes qui permettront de toucher le « prochain milliard »<sup>184</sup> de clients dans ce domaine. Ainsi pour l'Inde, il s'agit clairement de

183. C. K. Prahalad, *The Fortune at the Bottom of the Pyramid: Eradicating Poverty Through Profits*, Upper Saddle River, Wharton School Publishing, 2004.

184. Janmejaya Sinha, Arvind Subramanian, *The Next Billion Consumers: A Roadmap for Expanding Financial Inclusion in India*, Boston, Boston Consulting Group, nov. 2007.

faciliter la descente en gamme des banques classiques, sans toutefois s'intéresser aux personnes les plus pauvres ou vivant en zones rurales, au bas et à droite du graphique.

Quelques tentatives ont été entreprises afin de rapprocher les deux conceptions que Morduch et Woller avaient si clairement dissociées. Elles les font apparaître comme des étapes distinctes d'un même processus, comme dans le cadre de la dynamique de graduation défendue plus récemment par le CGAP et représentée ci-dessous.



Source : Traduction propre à partir de Syed Hashemi, Richard Rosenberg, *Graduating the Poorest into Microfinance: Linking Safety Nets and Financial Services*, Washington DC, CGAP, Focus Note, 2006, p. 6.

Par cette mise en relation, le consortium des bailleurs de fonds de la microfinance a tenté de réconcilier les tenants d'une intervention considérée comme de l'aide sociale et ceux qui souhaite qu'elle ne soit fondée que sur le marché. Une expérimentation se revendiquant de cette approche est d'ailleurs en cours au Bangladesh, avec la collaboration de l'ONG BRAC et des répliquations sont envisagées auprès de neuf autres institutions dans différents pays. Elle consiste à fournir des services de microfinance subventionnés et d'accompagnements non financiers à des populations vulnérables, de sorte que leur situation s'améliore et qu'elles soient ensuite en mesure de solliciter des services à ces IMF en se voyant appliquer leurs tarifs standards<sup>185</sup>. Cette démarche progressive prévoit ainsi des dispositifs hybrides entre des politiques publiques d'assistance et le marché.

185. Mayada El-Zoghbi, Aude de Montesquiou, *Creating Pathways for the Poorest: Early Lessons on Implementing the Graduation Model*, Washington DC, CGAP, Brief, déc. 2009.

Malgré son intérêt heuristique et le fait qu'elle ait influencé nombre de débats, l'opposition entre *welfaristes* et *institutionnalistes* demeure avant tout idéologique, mobilisée le plus souvent par des théoriciens extérieurs à l'action. Peu d'acteurs de la microfinance revendiquent leur appartenance à de telles catégories, ne serait-ce parce que, comme nous l'avons montré plus haut, les conventions du secteur dissuadent les praticiens de prendre des positions d'ordre politique. Tous ou presque tiennent des discours revendiquant une double orientation, à la fois sociale et financière. Sur le terrain, on ne retrouve pas non plus de dichotomie claire, par exemple entre les types d'organisation. La réalité contredit d'ailleurs souvent les schémas préconçus. En Bolivie par exemple, les niveaux de salaires des dirigeants de certaines ONG sont notoirement plus importants que ceux des FFP. Sur le terrain, on observe un véritable nuancier de pratiques et certaines structures à but non lucratif emploient des méthodes plus agressives que leurs homologues enregistrées au registre du commerce.

Ainsi, les transformations les plus importantes induites par la commercialisation sont souvent les moins spectaculaires, mais elles entraînent des répercussions sous-jacentes qui sont fondamentales pour l'ensemble du secteur.

## **2) La portée stratégique de la normalisation technique**

Le mouvement en faveur de la commercialisation échappe aux catégories explicites qui sont généralement utilisées pour baliser la microfinance, qu'il s'agisse des différenciations statutaires, notamment entre structures à but lucratif et non lucratif, ou idéologiques, par exemple entre *institutionnalistes* et *welfaristes*. Il ressort que les modalités concrètes des interventions sont moins conditionnées par de tels marqueurs que par des mécanismes techniques, diffus et implicites. Il faut donc observer la manière dont les dispositifs de gestion ou d'évaluation sont incorporés aux procédures routinières des organisations et comment ils déterminent l'ensemble des activités. Nous montrerons en particulier que les modes de contrôle interne ou d'appréhension du risque orientent de manière sous-jacente les IMF vers des approches plus standardisées et une logique actuarielle, affectant leur contribution au développement économique et social.

### a. Le contrôle managérial des activités quotidiennes

Bien que la production de normes soit souvent étudiée dans le domaine de la finance<sup>186</sup> ou du développement<sup>187</sup>, la littérature est moins diserte sur leur mise en œuvre. Pourtant, la promulgation de règles ne signifie pas nécessairement qu'elles seront respectées. Pour s'en convaincre, il faut observer le domaine juridique où l'édiction de lois s'avère souvent contre-productive et l'hyperactivité législative, loin de traduire la puissance, s'apparente souvent à une gesticulation désespérée<sup>188</sup>. Par conséquent, et pour revenir à la microfinance, comprendre la manière dont ce secteur est gouverné implique d'appréhender, au-delà de la formation des conventions, la manière dont celles-ci sont réinterprétées et appropriées par les agents qu'elles sont supposées régir.

Dans le cas de la microfinance, une telle démarche implique de remplir au moins trois conditions. La première est de se départir d'une vision monolithique, qui se limiterait à considérer ce secteur comme un tout cohérent ou les institutions comme des ensembles homogènes. Pour ce faire, il faut considérer les organisations d'un point de vue sociologique, c'est-à-dire comme des systèmes dont les acteurs interagissent selon des stratégies complexes, souvent implicites et parfois contradictoires<sup>189</sup>. Il convient deuxièmement de dépasser l'appréhension souvent simpliste de la gouvernance des institutions popularisée par les sciences de gestion au travers du concept de *corporate governance*. Ce dernier réduit les tensions qui existent au sein des organisations à la divergence entre les intérêts de ses propriétaires et ceux de ses dirigeants salariés<sup>190</sup>. Ces relations sont en réalité ambiguës et surtout, elles impliquent bien plus d'acteurs. En effet, les salariés, les usagers ou les intervenants extérieurs ne se contentent pas d'être les rouages huilés d'une machine dirigée par une rationalité unique<sup>191</sup>. Enfin, outre l'adhésion formelle d'acteurs à des principes, on

---

186. Cf. par exemple Geoffrey Underhill, Xiaoke Zhang, « Setting the Rules: Private Power, Political Underpinnings, and Legitimacy in Global Monetary and Financial Governance », *International Affairs*, 84 (3), 2008, pp. 535–554.

187. Cf. notamment Philipp Pattberg, « Private Governance and the South: lessons from global forest politics », *Third World Quarterly*, 27 (4), 2006, pp. 579–593 ; Giovalucchi, Olivier de Sardan, « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *op. cit.*

188. Mireille Delmas-Marty, *Libertés et sûreté dans un monde dangereux*, Paris, Seuil, 2010.

189. Crozier, *L'acteur et le système*, *op. cit.*

190. Pour une application à la microfinance, cf. Massimo Vita, *Evaluación y desarrollo de gobernabilidad para las instituciones de microfinanzas*, Managua, Promifin, 2010.

191. Pour une approche stratégique de la gouvernance appliquée à la microfinance, cf. notamment CERISE, IRAM, *Handbook for the Analysis of the governance of microfinance institutions*, *op. cit.*

doit s'intéresser aux mécanismes assurant qu'ils s'y soumettent jusque dans leurs comportements quotidiens. On peut pour cela observer les agents de cette mise en conformité, qui prennent la forme soit de personnels spécialisés<sup>192</sup>, soit de dispositifs immatériels, aujourd'hui souvent informatisés.

Pour contribuer à l'appréhension de ce phénomène, nous commencerons par livrer une monographie décrivant les enjeux de gestion dans une coopérative d'épargne et de crédit mexicaine, au sein de laquelle nous avons réalisé plusieurs observations participantes. Nous analyserons ensuite de manière plus générique la nature des mécanismes de contrôle employés par les IMF. Enfin, nous mettrons en lumière leur contribution à la prévalence de principes financiers ou sociaux dans la pratique concrète de la microfinance sur le terrain.

**Organiser le chaos : structuration d'un système de back office dans une IMF mexicaine.** La crise économique qui a éclaté en 1994 au Mexique a particulièrement affecté les institutions financières rurales. S'ajoutant aux défaillances croissantes de la banque publique nationale, elle a laissé le monde paysan dans une situation de carence généralisée en matière de services financiers<sup>193</sup>. Pour répondre à ce manque, l'AMUCSS (*Asociación mexicana de las uniones de crédito del sector social*), issue d'un mouvement syndical paysan<sup>194</sup>, a mis en place un nouveau type d'établissements, collectant des dépôts et octroyant des prêts dans les régions montagneuses du Sud du pays. Cette démarche avait été préalablement préparée, réfléchi et documentée par les cadres de l'organisation<sup>195</sup>. Après des visites au Bangladesh, en Guinée, au Nicaragua et en Bolivie, ceux-ci se sont particulièrement inspirés des expériences microfinancières de ces pays. Ils veillèrent à adapter leur modèle d'IMF aux zones dans lesquelles il allait être implanté : des territoires difficilement accessibles, une population principalement indigène dispersée, mais soudée par des liens communautaires forts, des régions considérées comme extrêmement marginalisées par

---

192. Cf. par exemple Gilles Favarel-Garrigues, Thierry Godefroy, Pierre Lascoumes, « Les Porteurs discrets de la surveillance financière », *Critique internationale*, 48 (3), 2010, pp. 77–95.

193. Emmanuelle Bouquet, Isabel Cruz, *Construir un sistema financiero al servicio del desarrollo rural*, Mexico, Association Mexicaine des Unions de Crédit du Secteur Social, 2002.

194. Plus précisément, AMUCSS est née de l'autonomisation de la commission finance de l'Union Nationale des Organisations Paysannes Régionales Autonomes (UNORCA). Cette dernière rassemble la plupart des associations paysannes qui ne sont pas affiliées au Parti de la Révolution Institutionnelle (PRI), qui a été au pouvoir pendant plus de 70 ans.

195. Pour une synthèse, cf. Bouquet, Cruz, *Construir un sistema financiero al servicio del desarrollo rural*, op. cit.

l'institut national de statistiques<sup>196</sup>, une économie paysanne sinistrée, mais en pleine restructuration<sup>197</sup>.

À partir de 1999, les *microbancos* ont été fondés comme des associations autogérées. Des représentants de l'Association nationale, domiciliés pour la plupart à la capitale et titulaires de diplômes universitaires en anthropologie ou en sociologie, se sont installés dans ces villages pendant plusieurs mois, voire parfois plus d'une année. Suivant une démarche prédéfinie, mais qui a évolué à chaque itération, ils ont collaboré avec les délégués locaux de syndicats paysans. Ensemble, ils ont organisé des réunions publiques pour sensibiliser les populations locales, puis une Assemblée générale afin de fonder une association civile et élire ses dirigeants. Ils ont ensuite recruté du personnel local parmi les membres de la communauté et l'ensemble des parties prenantes a ensuite été formé à la méthodologie conçue par l'AMUCSS. Celle-ci a défini quelques produits simples de crédit et d'épargne, des modes participatifs de prise de décision et des mécanismes élémentaires de gestion. Seize banques villageoises ont ainsi été constituées, dans six états différents. Après sa formation, chacune a initialement été considérée comme autonome. Bien qu'elles n'associaient pas formellement l'organisme fondateur (l'AMUCSS) à leur gouvernance, leurs statuts prévoyaient que les organisations paysannes locales participent activement à la prise de décision<sup>198</sup>.

Toutefois, cette dynamique a été remise en cause par les bouleversements qui ont suivi l'adoption en 2001 de la Loi d'épargne et de crédit populaire<sup>199</sup>. Cette nouvelle législation a notamment visé à mieux protéger les petits épargnants, suite aux conséquences dramatiques des banqueroutes résultant de la crise de 1994. Instituant un seuil de capitalisation minimum, elle a poussé les *microbancos* à se regrouper en entités régionales, à se transformer en coopératives, et à tenter de se conformer aux critères minimaux d'administration fixés par le règlement. Ces derniers ont notamment prévu l'adoption d'un SIG (système d'information et de gestion), permettant au premier chef de rendre compte mensuellement de la situation opérationnelle et comptable.

Entre 2003 et 2004, le processus de fusion juridique et organisationnelle des *microbancos* a suscité des résistances de la part des gérants de chacune de ces structures.

---

196. Cf. la cartographie de la marginalisation géographique au Mexique à la page <http://www.conapo.gob.mx/>

197. Delalande, Paquette, « Microfinance et réduction de la vulnérabilité : le cas d'un "Microbanco rural" au Mexique », *op. cit.*

198. Christophe Paquette, *Microbancos Rurales: Sistematización y Proyección de los Aportes de la Sociedad Civil al Desarrollo Local*, Mexico, AMUCSS, 2003.

199. <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/17.pdf>

Devenus des notables dans leurs communautés, ils se sont montrés réticents à renoncer à leur indépendance pour passer sous la tutelle hiérarchique d'un responsable régional. Nommé par l'AMUCSS, celui-ci manquait souvent à leurs yeux d'une légitimité technique issue du terrain. Cette résistance a avant tout été passive, consistant à négliger tacitement les directives lancées par la hiérarchie, mais sans les réfuter de manière ouverte. La distance géographique, culturelle et linguistique entre la direction régionale et les agences de terrains ont permis aux cadres locaux de conserver une autonomie effective, d'autant plus qu'ils ont adopté une posture de déférence formelle.

Cette situation a progressivement été modifiée avec l'introduction d'un SIG automatisé. Auparavant, les rapports élaborés artisanalement par chacune des entités locales faisaient état de situations financières excellentes, ne donnant aucune raison à l'organisation matrice de s'immiscer plus avant dans leurs activités quotidiennes. Les opérateurs utilisaient des tableurs rudimentaires, qui leur laissaient une grande latitude dans le suivi de procédures de prêts, d'amortissement ou de calculs financiers. Ces directives avaient de toute façon été esquissées de manière assez imprécise. L'opération de migration – qui consiste à établir un relevé détaillé de tous les comptes individuels pour les importer dans la nouvelle base de données – a tout d'abord révélé un grand nombre d'écarts avec les règles de fonctionnement prévues, en particulier des retards non comptabilisés ou non sanctionnés. Parfois même, elle a pointé des indices de malversations, comme la multiplication des crédits à des personnes déjà endettées, des restructurations non déclarées ou des prêts importants à des proches ou aux dirigeants des coopératives. Dès que le nouveau système a été implanté, tous ses indicateurs sont passés au rouge et ont légitimé une ingérence beaucoup plus forte de la part de l'AMUCSS.

Le système d'information a cristallisé une grande part des crispations lors de la reprise de contrôle des entités locales par les administrateurs régionaux, puis pendant la fusion en une seule figure juridique, chapeauté par l'association nationale. En effet, le dispositif informatique a non seulement encadré les bilans comptables, mais aussi chaque étape des procédures concrètes, de la demande de prêt à son déboursement en passant par l'épargne. Toute erreur d'utilisation du logiciel a donc entravé les activités d'une agence, jusqu'à ce qu'elle soit corrigée par le service informatique basé à Mexico. Ces derniers sont en outre les seuls utilisateurs autorisés de définir les paramètres des produits, mais ils ont parfois induit des dysfonctionnements en raison d'erreurs de programmations ou d'impensés. De la sorte, le SIG est devenu à la fois un « cheval de Troie » employé par le siège pour contrôler ses agents

de terrains et la manifestation la plus évidente pour ces derniers de l'ingérence de la direction centrale et de ses dysfonctionnements.

Progressivement, l'outil numérique est aussi devenu un vecteur central de l'organisation de l'IMF, réformant la gestion des ressources humaines. Face aux difficultés à recruter du personnel qualifié dans des zones enclavées et peu alphabétisées, elle a initialement privilégié des notables locaux en raison de leur respectabilité parmi la communauté. La technicisation des tâches a progressivement favorisé le renouvellement de ces salariés par un personnel plus jeune et formé au suivi d'instructions étroitement définies.

L'informatique s'est également muée en un marqueur du contrôle et de la cohésion de l'organisation. En effet, bien qu'il a induit des contraintes pour les agents de terrain, en précisant les opérations qu'ils étaient habilités à réaliser et la manière dont ils devaient le faire, il a aussi été confronté à leur résistance et son emprise s'est finalement avérée limitée. Dès 2005, le comité de direction a cherché à renforcer l'effectivité de ses décisions et il a souhaité qu'une partie de la rémunération des agents de crédit devienne une prime variable, en fonction de l'atteinte par chacun des objectifs qui lui sont assignés. Ce système a essentiellement reposé sur le SIG, mais il n'a pu être expérimenté qu'en 2007 et sa généralisation est toujours à l'ordre du jour en 2011. Les défaillances du logiciel ont été le principal argument invoqué pour repousser cette mise en œuvre. Mais elles traduisaient souvent l'obstruction du personnel de terrain à se voir ainsi soumis aux directives centrales.

L'implantation d'un système commun de gestion par ordinateur est aussi devenue une ressource stratégique des allégeances institutionnelles. Il a ainsi été le détonateur de ruptures dans certains *microbancos* qui se démarquaient déjà, mais qui purent, par leur choix d'un *software* différent, s'autonomiser de l'AMUCSS et se rapprocher d'autres tutelles. Cette opération a cependant été l'occasion de renforcer la dépendance fonctionnelle des réseaux affiliés. Elle a en effet permis à la structure centrale d'offrir plusieurs services mutualisés, tels qu'une meilleure gestion des liquidités et des services d'assurance ou de transferts internationaux. Les derniers en particulier se sont avérés un moyen très efficace de fidéliser les opérateurs en raison d'une forte demande locale liée à la migration massive dans les zones d'intervention.

**Les porteurs discrets du contrôle administratif.** L'exemple des *microbancos* est singulier à plusieurs titres. Il concerne un modèle plus participatif et décentralisé que la majorité des IMF latino-américaines et peu d'entre elles sont aussi dispersées



géographiquement ou à ce point tournées vers des régions enclavées. Il renvoie néanmoins à des difficultés communes à toutes les institutions de microfinance, en particulier aux dynamiques centrifuges et aux enjeux de contrôle qui se font jour à mesure qu'une institution croît. Il met en lumière les mutations qui s'opèrent communément en termes de direction, de formation, de surveillance, d'évaluation et d'incitations. Ces évolutions s'appuient sur des dispositifs de plus en plus spécialisés et de tels outils de gouvernance, loin d'être neutres, acquièrent leur propre autonomie et orientent les pratiques de l'organisation.

Une structure naissante se fonde généralement sur des relations personnalisées entre des membres qui se côtoient régulièrement. De même, les modes d'intervention sont initialement peu codifiés et une grande latitude est laissée aux différents niveaux pour s'ajuster aux contraintes et aux imprévus. Ce fonctionnement flexible est possible, car les acteurs s'accordent individuellement leur confiance et tous se connaissent personnellement. Toutefois, ces mécanismes de contrôle informel deviennent caducs lorsque les interactions quotidiennes ne permettent plus à un membre de l'organisation de se coordonner directement avec tous les autres.

Une fois dépassée cette échelle humaine, les mécanismes institutionnels doivent se substituer aux relations de proximité. Il faut en effet mettre en place des niveaux de décision intermédiaire et des normes explicites, sans qu'ils ne diluent ou distendent l'autorité centrale. Il s'agit d'une phase critique pour les IMF, pendant laquelle on assiste souvent à des dérives mettant en péril leur pérennité : dégradation des taux de remboursements, fraudes, aggravation des déséquilibres opérationnels, en particulier au niveau des structures de coûts. Toutefois, la croissance masque souvent ces dangers, car elle entraîne une surcharge de travail pour les opérateurs, le relâchement des procédures, ainsi que la saturation des mécanismes de contrôle. De fait, nombre d'IMF périclitent entre le moment où se fragilisent les mécanismes de régulation caractéristiques d'une petite organisation et le stade où s'établissent ceux d'une grande structure<sup>200</sup>.

Pour surmonter ces crises de croissance, les dispositifs institués gagnent en importance et en autonomie. À ce titre, le système d'information se révèle une condition primordiale de la survie de la structure. L'obtention opportune de statistiques fiables s'avère en effet capitale

---

200. Betty Wampfler, Jacques Marzin, *Gouvernance : faillite du PPCR au Burkina-Faso*, Paris, CERISE, 2002 ; Jean Steege, *Grandeur et décadence de Corposol : Enseignements sur la gestion de la croissance*, Bethesda (MD), Microentreprise Best Practices, 1998.

pour piloter une multiplicité de programmes de grande envergure, anticiper les difficultés et leur apporter des réponses pertinentes. Le cas de l'AMUCSS montre que la mise en place de ces systèmes est d'autant plus ardue que les infrastructures de communications font défaut, que l'IMF opère sur un territoire vaste et morcelé, qu'elle intervient avec un personnel peu qualifié et surtout que ses normes de fonctionnement sont encore imprécises.

Cependant, alors qu'un système artisanal peut s'accommoder de procédés disparates, les flux de données numériques deviennent rapidement tributaires de la conformité de l'ensemble des pratiques quotidiennes avec des critères étroitement définis. Au début, les agents immergés dans des interactions communautaires ont réinterprété les principes transmis par l'AMUCSS au gré de leurs perspectives individuelles et des attentes de leurs interlocuteurs directs. Ils ont donc aménagé des mécanismes administratifs rudimentaires de sorte que les arrangements passés localement entrent dans ses cadres. Avec l'installation d'un logiciel encadrant les flux de caisse, toute opération – telle que la gestion des liquidités, l'octroi de crédits, la récupération des annuités et les aspects comptables – ne correspondant pas strictement aux modalités prévues par l'informatique ne peut être enregistrée et entraîne des blocages. Les tensions ont donc été exacerbées à chaque fois que les paramètres programmés divergeaient avec les usages locaux. Les premiers ont souvent obtenu gain de cause, bien que les compromis informels passés par les seconds auraient parfois été tout à fait justifiés.

De la sorte, le SIG devient un outil privilégié des efforts pour discipliner les comportements. En retour, il focalise l'attention et les critiques. Les polémiques à son sujet deviennent un moyen de faire valoir l'autorité centrale ou au contraire de la remettre en cause, tout en évitant d'incriminer des personnes spécifiques. Ainsi au Mexique, les employés soumis à une pression plus forte ne se sont pas tant plaints des directives du siège, plutôt abstraites, que de leurs traductions concrètes dans le logiciel. Mais les agents de terrains ne sont pas démunis face à la machine, et dès que leur résistance atteint une certaine ampleur, elle est de nature à paralyser l'ensemble de l'organisation.

L'institutionnalisation de l'intervention entraîne également la diversification et la rationalisation des postes de travail. Tout impensé entraînant des dysfonctionnements informatiques, les procédures doivent être étroitement définies, leur observation rigoureuse par les employés devient nécessaire et les manquements sont plus rapidement détectés.

En matière de ressources humaines, l'IMF doit également accueillir un nombre croissant d'employés et tenir un cap malgré le départ des anciens. Un souci devient alors de créer et d'entretenir une *culture organisationnelle*<sup>201</sup>, mais également de ménager une surveillance étroite. Des structures participatives comme les *microbanco*s s'appuient initialement sur des employés proches géographiquement et socialement de leurs usagers, mais dont le niveau d'étude ou l'expérience professionnelle sont bien en deçà du profil type d'un employé de banque. La consolidation des institutions requiert donc la formalisation et l'extension de mécanismes *ad hoc* de gestion du personnel, que ce soit en termes de recrutement, de formation, d'avancement, de définition et de diffusion des procédures. On assiste ainsi dans les grandes IMF à la mise en place de véritables cursus permettant de codifier et d'homogénéiser les carrières, afin d'assurer la correspondance entre un profil de poste et le comportement de l'agent sur le terrain. La disproportion de certaines IMF implique également une mutation profonde des métiers qui constituent la cheville ouvrière de l'activité microfinancière. Par exemple SKS, l'une des plus grandes IMF indiennes, a développé un système de formation ouvertement calqué sur celui de Starbucks et de McDonald's, afin de préparer plus de 500 nouveaux agents de crédits intégrant l'institution chaque mois et de permettre la création d'une agence tous les deux jours<sup>202</sup>.

Par ailleurs, la possibilité de superviser étroitement les employés se voit limitée par leurs déplacements et la décentralisation des opérations. Délaissant le contrôle personnalisé au cas par cas, les IMF mettent donc au point des systèmes d'incitations et de primes fondées sur des indicateurs de résultat, par exemple le montant et la qualité du portefeuille géré par un employé. Ainsi, le CGAP, qui assimile souvent la professionnalisation de la microfinance par l'adoption des pratiques du secteur commercial a diffusé la conclusion suivante : « *quels facteurs font une différence cruciale entre un effort de transformation réussi et un échec ? À gros traits, ce sont les suivants : [...] des investissements importants pour professionnaliser les ressources humaines grâce à des formations, un recrutement fondé sur le mérite et des primes à la performance* »<sup>203</sup>.

---

201. Sur la notion de culture organisationnelle, cf. Crozier, *L'acteur et le système*, *op. cit.*, pp. 196-224.

202. Greg Chen *et al.*, *Indian Microfinance Goes Public: The SKS Initial Public Offering*, Washington DC, CGAP, Focus Note 65, sept. 2010, p. 3.

203. Joyita Mukherjee, *State-owned Development Banks in Microfinance*, Washington (DC), CGAP, Focus Note 10, août 1997, p. 4.

En somme, il semble que les outils informatiques et les mécanismes de contrôle de gestion constituent les instruments privilégiés de la mise en application des normes édictées par le législateur, les dirigeants ou les techniciens. Ils deviennent de plus le terrain où s'exercent les rapports de force entre l'autorité de l'organisation et les résistances des acteurs qui en font partie. Ils sont aussi un marqueur du degré d'institutionnalisation de la structure et de sa capacité à discipliner les comportements. Le cas de l'AMUCSS éclaire sous un jour sensiblement différent les mécanismes de production de norme financière par des instances mondiales telles que le CGAP que nous avons décrit plus haut. Il montre en effet que les bonnes pratiques décrétées au niveau international sont réinterprétées et contextualisées par chaque institution. En outre, elles se confrontent aux résistances et réinterprétations par les sociétés locales dans lesquelles ces IMF interviennent.

### **b. Inclination à la rentabilité immédiate et aversion au risque**

Il semble que les mutations profondes de l'activité des IMF ne soient pas imputables qu'aux transformations les plus visibles et les plus médiatisées, telles que l'adoption d'une finalité lucrative par l'incorporation dans le système financier international. Les changements déterminants sont surtout le fait de l'incorporation par l'ensemble du secteur de procédés inspirés de la *macrofinance* commerciale et qui produisent leurs propres effets, tant sur les ONG et les coopératives que sur les sociétés anonymes et les banques. Il s'agit en particulier de mécanismes d'évaluation, de contrôle et de prévoyance. Bien qu'ils soient souvent perçus comme secondaires et anodins, ils portent avec eux des conséquences essentielles pour le comportement quotidien des acteurs sur le terrain. En raison de leur l'autonomie et de leur prépondérance, de tels instruments bouleversent y compris les modes opératoires des institutions confinées à l'échelle locale et qui conservent des principes de gestion désintéressée.

**L'évaluation comme un vecteur d'injonction.** La mise en chiffres de la microfinance combine, comme tout entreprise statistique, un appareillage politico-administratif et des schèmes scientifiques « destinés à résumer, notamment par des outils mathématiques, une diversité supposée non maîtrisable », formant ainsi un « espace cognitif d'équivalence et de comparabilité construit à des fins pratiques »<sup>204</sup>. De la sorte, la statistique est ce qui rend une

---

204. Alain Desrosières, *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte, 1993, p. 399.

et tangible la nébuleuse hétéroclite des acteurs et de leurs pratiques et, ce faisant, elle structure les débats et guide les actions collectives. Ces méthodes reflètent bien évidemment les priorités politiques et stratégiques des entités qui les promeuvent ou qu'elles mettent en exergue. Mais outre leur épistémologie explicite, elles intègrent plus fondamentalement « *des présupposés cognitifs [...] qui peuvent être appliqués, ignorés, transformés, contournés, ou détournés dans la pratique* »<sup>205</sup>. Il ne suffit donc pas d'appréhender leur contenu idéologique, l'enjeu est aussi de comprendre la manière dont elles sont concrètement appliquées.

À ce titre, les dispositifs de quantification qui se sont généralisés pour la microfinance dès les années quatre-vingt-dix ont comporté plusieurs implications pour l'économie politique du secteur. En interne, l'évaluation de performances financières permet à une IMF d'avoir une vision plus précise de sa situation économique, fournissant des informations essentielles pour le pilotage opérationnel. Ils deviennent particulièrement importants lorsque l'institution croît, car, passé une certaine taille, « *on ne gère que ce que l'on peut mesurer* »<sup>206</sup>.

Au-delà de cette fonction première, c'est un aussi outil qui fait exister l'institution vis-à-vis de l'extérieur, lui permettant de se comparer aux points de référence du secteur. Ce procédé, que l'on appelle le *benchmarking*, devient un vecteur privilégié pour construire des réputations. Les IMF *leaders* se caractérisent à ce titre par les chiffres qu'elles exhibent, qu'il s'agisse de centaines de milliers d'emprunteurs ou d'une rentabilité affolante. Cette méthode fournit par extension un argument central aux instances telles que le CGAP pour promouvoir internationalement la reconnaissance de *meilleures pratiques*. Ainsi, les politiques d'intransigeance face aux arriérées promues dans tous les centres de formation sur la microfinance prennent comme étalon les niveaux d'impayés quasi nuls affichés par certaines IMF sud-asiatiques. De même, les bailleurs qui ont encouragé les IMF à rehausser leurs taux d'intérêt justifiaient ces injonctions par les taux de croissance spectaculaires que de telles mesures auraient permises aux institutions boliviennes ou mexicaines. Aujourd'hui, la sophistication – l'opacité disent certains – de cette métrique s'accroît avec le recours accru à la notation financière, permettant d'attirer des investisseurs tels que des *Hedge Funds*.

---

205. Giovalucchi, Olivier de Sardan, « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *op. cit.*, p. 386.

206. La devise « *you can manage only what you can measure* » est omniprésente dans la littérature de gestion, sans toutefois que l'origine ne soit attribuée à un auteur en particulier.

John Stuart Mill observait qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le pouvoir des États s'était imposé, face aux revendications d'autonomie locales et individuelles, par sa capacité à collecter et traiter une grande quantité de renseignements<sup>207</sup>. Aujourd'hui, l'autorité de nouveaux intervenants dans une gouvernance mondialisée découle bien souvent de leur aptitude à générer des données et à les maîtriser de sorte qu'ils contrôlent la connaissance<sup>208</sup>. Il s'agit donc d'une ressource essentielle pour les acteurs qui promeuvent l'autorégulation des activités économiques au lieu de leur régulation par des États. Ainsi, dans de nombreux pays, les IMF se sont prémunies de l'intromission des autorités publiques mettant en avant leurs associations professionnelles comme les mieux à même de produire et d'analyser les informations sur le secteur. De la même manière, la montée en puissance d'instances transnationales repose sur leur aptitude à centraliser les statistiques, comme nous l'avons montré pour le cas du MIX impulsé par le CGAP.

Outre la fabrication directe des données, l'influence de ces nouvelles autorités peut être jaugée à l'aune de leur capacité à formater un langage commun et conditionner ainsi les critères que les autres intervenants utilisent pour produire du savoir. Le consortium des bailleurs de fonds de la microfinance s'est à ce titre impliqué dès sa création dans la définition de normes et de procédures standards pour la tenue d'une comptabilité, la réalisation d'audits, la construction de plans de développements et de projections financières<sup>209</sup>. Les bailleurs publics, qui pourvoyaient jusqu'au milieu des années deux mille l'essentiel du refinancement de la microfinance, étaient souvent soumis à de fortes pressions de déboursements, incitant les IMF à recevoir des montants supérieurs à leur capacité d'absorption. Chacun tendait à imposer ses propres conditions aux opérateurs locaux : quels publics cibler, quels taux d'intérêt appliquer, quel délai pour atteindre l'équilibre financier, etc. Mais promues de manière éparse, ces injonctions ont souvent eu des effets délétères sur les institutions, les incitant à relâcher leur discipline de gestion.

L'instauration par le CGAP d'un référentiel comptable et financier pour la microfinance a donc permis de remettre de l'ordre, faisant automatiquement apparaître les résultats qu'obtiendrait l'institution en l'absence de dons ou de prêts subventionnés. Il a en outre rendu

---

207. Desrosières, *La politique des grands nombres, op. cit.*, p. 208.

208. Cf. à ce titre le cas des Think Tanks, par exemple : Jean-Loup Samaan, *La RAND Corporation (1989-2009). La reconfiguration des savoirs stratégiques aux États-Unis*, L'Harmattan, Chaos International, 2010.

209. Anne-Claude Creusot, « Les Systèmes d'information de gestion, présentation du guide du CGAP », *BIM*, Paris, 4 janv. 2000.

visibles les distorsions induites par les soutiens externes par rapport à un modèle rigoureux d'autonomie financière et reflété les équilibres essentiels à la pérennité économique de chaque institution. Ce vocabulaire partagé a été un vecteur privilégié pour pousser les institutions à ne plus dépendre de subventions et à s'inscrire dans un cadre marchand.

**Une régulation prudentielle faisant prévaloir la stabilité et la rentabilité.** La dissémination d'une approche commerciale a été soutenue par l'application à la microfinance de réglementations bancaires<sup>210</sup>. Ces dernières ont imposé des standards de gestion conçus pour favoriser la professionnalisation et de la pérennité du secteur. Mais elles ont aussi conduit les IMF à limiter leur prise de risque et faire une priorité de la recherche de rentabilité. Un tel encadrement s'est appuyé en particulier sur l'importation des critères prudentiels issus des accords de Bâle, définis par la Bank for International Settlement (BIS).

Les travaux menés par Susan Strange, puis Geoffrey Underhill montrent qu'au-delà de leur dimension technique, ces normes de régulation ont été des vecteurs essentiels de l'évolution du système financier international. Ils ont avant tout été promus par la Banque fédérale américaine pour que le niveau élevé de réserves qu'elle imposait à ses établissements s'applique aussi à la concurrence étrangère<sup>211</sup>. Au sortir de la Guerre Froide, leur révision a essentiellement eu pour objet d'emporter l'affiliation à la BIS des pays émergents. Néanmoins, les étrangers au G10 n'ont pas été associés à leur définition. Ils ont finalement consisté à accroître les avantages comparatifs des principaux groupes financiers des pays occidentaux, mais en aggravant la rareté et l'instabilité du crédit dans les pays en développement<sup>212</sup>.

De plusieurs manières, ces standards d'évaluation du risque se sont progressivement imposés aux IMF. Les institutions qui se refinancent à l'international y ont peu à peu été contraintes par les vérifications effectuées par les fonds d'investissement. Pour les structures qui captent localement de l'épargne, il s'agit surtout des cadres juridiques nationaux. Ceux-ci ont été définis par les Banques centrales, en général indépendamment des gouvernements,

---

210. Robert Christen, Timothy Lyman, Richard Rosenberg, *Directives concertées pour la microfinance: Principes directeurs en matière de réglementation et de supervision de la microfinance*, Washington (DC), CGAP, 2003.

211. Strange, *Mad Money*, *op. cit.*

212. Claessens, Geoffrey R. D. Underhill, Zhang, « The Political Economy of Basle II: The Costs for Poor Countries », *op. cit.*

avec une assistance technique déterminante d'institutions multilatérales ou bilatérales<sup>213</sup>, parfois dans le cadre de stratégies nationales de microfinance poussées par les bailleurs internationaux<sup>214</sup>.

En 1988, les accords de Bâle I avaient défini des règles prudentielles relativement simples. Ces dernières reprenaient les ratios de capitalisation et de solvabilité préconisés par la BIS, que les États adaptaient éventuellement aux politiques macroéconomiques du pays. Afin d'éviter un rationnement du crédit<sup>215</sup>, les banques centrales accompagnaient ces principes de plafond sur les taux d'intérêt et de segmentations imposées des portefeuilles en fonction des secteurs financés<sup>216</sup>. À partir de 2004, l'introduction progressive de Bâle II a induit l'obligation de constituer des provisions variables pour chaque encours de crédit, en fonction du risque qu'il comporte. Les paramètres retenus pour l'évaluation du risque incluent, entre autres, le montant du passif des clients, les aléas liés à leurs activités, le terme des emprunts, les garanties obtenues en contrepartie, etc.<sup>217</sup> Chaque agence de régulation nationale produit des directives pour créer une jurisprudence quant à l'interprétation de ces principes.

Ces normes prudentielles visent à prévenir les risques de perte que prennent les institutions afin de protéger les intérêts des investisseurs, des épargnants, ainsi que la stabilité du système financier dans son ensemble. Néanmoins, ils ont mécaniquement amené les institutions de microfinance à s'adresser en priorité aux investissements moins risqués et offrant des garanties juridiquement plus fiables. Comme cela a été documenté pour le cas bolivien, la réglementation contribue ainsi au recul des cautions solidaires ou alternatives et du financement agricole, auxquelles elle attribue automatiquement un indice prudentiel élevé<sup>218</sup>. Ces critères obligent aussi les IMF à constituer des provisions additionnelles en

---

213. Žaklina Marta Bogdanić, Hans Peter Schmitz, *The Weakness of Strong Ties: Transnational Mobilization and the Failure of Microfinance Sector Reform in Croatia, 1999-2003*, Center for European Studies, 2006 ; Bédécarrats, Marconi, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *op. cit.*

214. Eric Duflos, Jasmina Glisovic-Mezieres, *National Microfinance Strategies*, Washington DC, CGAP, Policy brief, oct. 2008.

215. Le rationnement du crédit correspond à un phénomène de concentration des portefeuilles dans des emprunts moins risqués, plus rentables, etc. La limitation du taux d'intérêt et la segmentation des portefeuilles permettent ainsi de forcer l'accès à des secteurs réputés plus risqués ou moins rentables.

216. Trigo, Patricia Lee, Rhyne, *Supervisión y regulación de las microfinanzas en el contexto de la liberalización del sector financiero. Las experiencias de Bolivia, Colombia y México*, *op. cit.*

217. Patrick Artus, « De Bâle 1 à Bâle 2. Effets sur le marché du crédit », *Revue économique*, 56 (1), 2005, pp. 77-97.

218. Rodolfo Cardone, *Propuesta de norma de evaluación y calificación de micro crédito agrícola*, La Paz, USAID-PREMIER, 2004 ; Bastiaensen, Marchetti, « A Critical Review of CGAP-IADB Policies Inspired by the



fonction de critères de retard très stricts, qui conviennent mal aux activités agraires, pour lesquelles les aléas naturels ou de marché repoussent souvent les remboursements, sans pour autant mettre en péril l'acquittement du crédit.

L'application des critères de Bâle entraîne également des coûts de gestion supplémentaires, particulièrement élevés dans le cas de la microfinance. Elle implique de créer une unité spécialisée dans l'évaluation des risques et d'adapter les procédures pour capter l'information adéquate. Cette mise en œuvre pose aussi des problèmes aux autorités de contrôle, qui ne disposent pas des capacités opérationnelles nécessaires à la supervision de l'ensemble des réseaux d'agences rurales des IMF. De par les coûts induits pour le contrôleur et pour le contrôlé, on estime ainsi que les charges de supervision rapportées au montant des actifs peuvent varier, entre une grande banque et une institution de microfinance, d'un facteur de un à trente<sup>219</sup>.

Ainsi, les critères de Bâle impliquent que les activités financées disposent de niveaux de risque, d'un degré d'institutionnalisation et de capacités à produire de l'information qui sont éloignés de la réalité des pays en développement et surtout de celle du public ciblé par la microfinance. À titre de comparaison, lorsqu'ils étaient eux-mêmes en voie d'industrialisation et jusque dans les années quatre-vingt, les pays du G10 à l'origine de ces critères appliquaient des politiques financières bien plus souples et volontaristes<sup>220</sup>.

**L'appréhension du risque : de la mesure à l'aversion.** Appréhender signifie à la fois jauger et craindre. Cette analogie explique que les méthodes cherchant à évaluer le risque concourent souvent à inhiber l'investissement. De tels procédés sont indispensables pour tous les organismes de financement, car leur viabilité dépend de l'adéquation entre un taux d'intérêt et une probabilité de non-remboursement. Toutefois, les IMF s'étaient initialement distinguées en s'en remettant à des mécanismes fondés sur la confiance et les solidarités locales afin de maîtriser les incertitudes. La massification des systèmes les a néanmoins poussées à rationaliser ce type de dispositifs. Il s'agit d'une évolution qui comporte des avantages, car elle permet de couvrir des sinistres auxquels sont particulièrement exposées les

---

Fondo de Desarrollo Local, Nicaragua », *op. cit.* ; Bédécarrats, Marconi, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *op. cit.*

219. Karin Barlet, *Le Point sur la réglementation et la supervision de la microfinance*, Paris, Pôle microfinancement, sept. 2003.

220. Ha-Joon Chang, *Kicking Away the Ladder. Development Strategy in Historical Perspective*, *op. cit.*

populations vulnérables et que négligent notamment les mécanismes classiques d'assurance et de couverture sociale. Mais elle conduit aussi à répliquer les logiques actuarielles qui compromettent les relations de proximité sur lesquelles la microfinance s'est bâtie, et qui freinent sa capacité à contribuer au développement économique.

Cette dynamique comporte certaines modalités positives. Ainsi, la microassurance constitue un champ en pleine expansion<sup>221</sup>. Elle vise à prémunir des personnes pauvres ou exclues contre les aléas sur la vie, la santé, le climat ou encore les prix agricoles. Elle a par exemple consisté à mettre en place des mécanismes de protection des producteurs de maïs mexicain contre les ouragans qui affectent fréquemment le pays<sup>222</sup>. Au Cambodge, elle a permis d'offrir une couverture de soins aux travailleurs du secteur textile et l'État envisage d'étendre ce dispositif à l'ensemble de la population, pour créer une Sécurité sociale dont le pays est encore aujourd'hui dépourvu<sup>223</sup>.

Ces développements s'appuient sur des systèmes sophistiqués tels que la construction d'indices climatiques, le référencement de parcelles témoin, ou encore des systèmes statistiques complexes de santé publique. Ils reposent surtout sur l'actuariat, c'est-à-dire des techniques consistant à identifier des paramètres observables qui témoignent de facteurs de risque et à les traduire en des probabilités financières. Il est aujourd'hui possible de généraliser ces techniques mathématiques, grâce notamment à l'accessibilité d'ordinateurs disposant de capacités de calcul suffisantes pour de telles opérations. La diffusion de telles pratiques dépend également de bases de données appropriées. Des efforts considérables ont donc à ce titre été menés par de grands organismes internationaux, comme l'OMS, la Banque Mondiale, ou l'Organisation Météorologique Mondiale, d'une part pour fixer des standards de forme et de qualité des données, et d'autre part pour appuyer les organismes locaux de collecte et enfin pour agréger et rendre disponible ces informations.

---

221. Cf. notamment sur ce sujet le site du réseau thématique Microinsurance Network : <http://www.microinsurancenetwork.org/>

222. Jesús Escamilla Juárez (Éd.), *La Experiencia Mexicana en el Desarrollo y Operación de Seguros Paramétricos Orientados a la Agricultura*, Mexico, AGROASEMEX, avr. 2006.

223. Aurore Duffau, Virginie Diaz Pedregal, « To What Extent Does Non Profit Private Micro Health Insurance Help Improve Public Health Care? Reflections from GRET's Micro Health Insurance Project in Cambodia », *Field Actions Science Reports*, 3 (1), 2009, pp. 1–8.

En matière de microcrédit, ces avancées techniques se traduisent aussi par l'apparition de pratiques de *scoring*<sup>224</sup>. Il s'agit de méthodes permettant d'isoler un nombre réduit d'indicateurs simples et vérifiables qui renseignent sur la probabilité qu'un individu appartienne à un groupe défini. Cette catégorisation peut correspondre à un public prioritaire selon des critères de développement, à une clientèle plus porteuse commercialement, ou encore aux mauvais payeurs. Il devient alors aisé pour un personnel peu formé d'établir rapidement sur le terrain la qualification sur laquelle se fonde par exemple la décision d'octroyer ou non un crédit. Si cette pratique sert parfois des politiques volontaristes de discrimination positive afin d'offrir un service adapté aux plus pauvres<sup>225</sup>, elle est le plus fréquemment mobilisée afin de les exclure dans le cadre de stratégies d'évitement du risque de non-remboursement<sup>226</sup>. Ces méthodes conduisent donc les institutions à s'écarter des profils qui sembleraient les plus risqués, altérant leur capacité à financer les personnes auxquelles les établissements classiques ne feraient pas confiance, ce qui est pourtant la fonction fondamentale de la microfinance. De plus, elles évitent aux agents de crédit d'évaluer la capacité de remboursement effective de chaque emprunteur, ce qui décuple les risques de surendettement dès qu'un tel système est généralisé.

Plus fondamentalement, elle remet en question l'éthique humaniste dont se réclame souvent la microfinance. L'actuariat est en effet critiqué pour son atteinte aux Droits de l'Homme. Les travaux de Mireille Delmas-Marty pointent les dangers de déshumanisation que comportent les techniques actuarielles<sup>227</sup>. En effet, ces techniques n'ont aucune valeur individuelle et reposent sur une généralisation statistique. En s'appuyant ainsi sur l'objectivation mathématique pour anticiper les comportements, elle dissocie les notions de dangerosité et de culpabilité, d'imputabilité et de sanction. Ce faisant, elle contredit les principes à l'origine des concepts de justice et déshumanise les individus. À ce titre, la cour de justice de l'UE a très récemment émis un arrêt visant à limiter les dérives discriminatoires de ce type de pratiques<sup>228</sup>, mais il ne concerne que les crédits offerts en Europe.

---

224. Mark Schreiner, *Scoring: The Next Breakthrough in Microcredit?*, Washington DC, CGAP, Occasional Papers, janv. 2003.

225. Karishma Huda, Anton Simanowitz, « A Graduation Pathway for Haiti's Poorest: Lessons Learnt from Fonkoze », *Enterprise Development and Microfinance*, 20 (2), 2009, pp. 86–106.

226. Ulrike Vogelgesang, « Microfinance in Times of Crisis: The Effects of Competition, Rising Indebtedness, and Economic Crisis on Repayment Behavior », *World Development*, 31 (12), Déc 2003, pp. 2085–2114.

227. Delmas-Marty, *Libertés et sûreté dans un monde dangereux*, *op. cit.*

228. [http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/03/02/les-assureurs-ne-pourront-plus-appliquer-des-tarifs-differents-selon-le-sexe\\_1487077\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/03/02/les-assureurs-ne-pourront-plus-appliquer-des-tarifs-differents-selon-le-sexe_1487077_3234.html)

**D'un risque diffus de dérive au danger d'une nouvelle subprime.** Malgré les dérapages induits par certaines techniques financières et la prégnance de visions manichéennes de la microfinance, les IMF n'ont jamais la possibilité de choisir entre des camps définis, par exemple entre des objectifs purement financiers ou exclusivement sociaux. Au contraire, leurs pratiques évoluent par nuances successives, souvent imperceptibles et elles se situent toujours à un niveau intermédiaire entre ces deux pôles. Ainsi, au côté de leurs comptes résultats, la quasi-totalité des institutions référencées sur le MIX<sup>229</sup> affichent en entête de leur profil une mission institutionnelle centrée sur des finalités de développement (*réduire la pauvreté, renforcer l'autonomie des femmes, favoriser le développement économique, etc.*) tout en rappelant leur vocation à la pérennité économique. Mais si la poursuite concomitante de tels objectifs semble séduisante d'un point de vue formel, elle pose des dilemmes opérationnels très concrets et la commercialisation des structures vient inévitablement peser sur ces arbitrages.

En effet, en préconisant l'indépendance envers des bailleurs de fonds et la maximisation des bénéfiques, cette tendance amène les IMF à but lucratif à se tourner vers des segments de clientèle plus rentables, c'est-à-dire essentiellement urbains et moins pauvres<sup>230</sup>. En particulier, la plupart des ONG qui se transforment tendent généralement à multiplier par deux, voire par trois le montant moyen de leur crédit, attestant de ce recentrage<sup>231</sup>. Plus grave encore, elles resteraient tournées vers un public vulnérable, mais réduiraient la qualité de leur service, tout en augmentant leur taux d'intérêts, ce qui aurait des conséquences néfastes pour leurs clients, pouvant aller jusqu'à la décapitalisation ou le surendettement<sup>232</sup>.

À ce titre, la microfinance présente certaines similitudes avec les *subprimes* ou le *crédit conso*. Elle s'adresse à des publics moins favorisés que les clients classiques de la finance et favorise la simplification des procédures et le fractionnement des remboursements. Pour

---

229. [www.mixmarket.org](http://www.mixmarket.org)

230. Dynamique étudiée notamment par Robert Christen, *Commercialization and Mission Drift: The Transformation of Microfinance in Latin America*, *op. cit.* ; Labie, Mees, « Le Paradigme commercial en microfinance et ses effets sur l'inclusion sociale », *op. cit.* ; Thomas W. Dichter, Malcolm Harper, *Whats Wrong with Microfinance?*, Rugby, Practical Action Publishing, 2007 ; James Copestake, « Mainstreaming Microfinance: Social Performance Management or Mission Drift? », *World Development*, 35 (10), oct. 2007, pp. 1721-1738.

231. Robert Christen, *Commercialization and Mission Drift: The Transformation of Microfinance in Latin America*, *op. cit.*

232. Guérin, Servet, « L'Économie solidaire entre le local et le global, l'exemple de la microfinance », *op. cit.* ; Cyril Fouillet, « La Microfinance serait-elle devenue folle ? Crise en Andhra Pradesh », *BIM*, avr. 2006.

s'adapter à la carence d'actifs de ses emprunteurs, elle emploie des modes de garantie distincts, qui démontrent leur efficacité face à des défauts isolés, mais qui s'avèrent incertains en cas de dégradation systémique. Enfin, il s'agit de secteurs qui s'appuient sur des procédures et des produits de plus en plus standardisés afin d'augmenter leur croissance.

Il ne faut cependant pas étendre la comparaison au-delà de ces éléments partiels, qui ne recouvrent qu'une fraction des activités de microfinance. Ainsi, les effets dévastateurs de la crise du financement hypothécaire américain ont été largement dus aux produits dérivés qui avaient été empilés au-dessus de ces crédits. Les IMF n'ont pas suscité d'échafaudages comparables et les rares tentatives de titrisation menées à ce jour n'ont pas perduré. De plus, les mécanismes d'automatisation du crédit semblent n'avoir concerné qu'une partie des acteurs et la dimension de proximité reste plus forte que dans le cadre du secteur immobilier. Enfin, les masses financières mobilisées par la microfinance restent insuffisantes pour engendrer des effets structurels comparables à la faillite d'un Lehman Brothers.

Aussi limitées qu'elles soient, ces similitudes indiquent néanmoins que la distinction de la microfinance avec le secteur bancaire n'est pas ontologique et que les dérives induites par une commercialisation à outrance pourraient, à terme, produire une situation similaire à celle des *subprimes*<sup>233</sup>. Ceci atteste que l'enjeu fondamental réside dans l'attention portée aux pratiques concrètes et aux systèmes opérationnels mis en œuvre aux divers échelons du système financier.

---

233. Rhys Blakely, « Microfinance Raises Fresh Sub-prime Fear », *Times Online*, juill. 2008.

## Partie II. Garantir le social pour pérenniser le financier

Dès les années quatre-vingt-dix, la CSM (Campagne pour le sommet du microcrédit) a véhiculé une représentation stéréotypée de la microfinance, l'érigeant en thaumaturge de la pauvreté et de tous les maux du développement. Le succès de cette entreprise symbolique a conféré un prestige déterminant aux IMF et aux organismes qui les ont créés ou soutenus. Afin d'assurer sa pérennité, ces acteurs ont mis l'accent sur la massification de l'offre et la rentabilité économique. Pour ce faire, ils ont mobilisé les mêmes normes de gestion que les établissements financiers classiques, suscitant une évolution graduelle, mais profonde, de leurs modes d'intervention.

Nous allons à présent voir que ce décalage – entre une image idéalisée et des pratiques progressivement calquées sur un modèle bancaire et commercial – engendre des conséquences décisives pour le secteur. En premier lieu, celui-ci se trouve exposé à un *risque réputationnel* croissant. Cette menace apparaît en effet à la fois dans l'espace mondial, où les structures de renommée internationale sont affectées, et à des échelles plus locales, où les gouvernements adoptent des postures inquisitrices envers cette activité. Par ailleurs, nous montrerons dans un second temps que le secteur reste soumis à de vives tensions internes, amplifiant une véritable *controverse sociotechnique* quant à l'impact de la microfinance.

La réaction des acteurs de la microfinance sera enfin abordée dans notre dernier chapitre. Ceux-ci ont en effet entrepris une profonde recomposition des référentiels qui encadrent leur activité, favorisant l'émergence de critères portant sur sa dimension sociale. Cette révision cognitive a été impulsée par des entrepreneurs de normes, qui initialement demeurés minoritaires. Mais face à la résurgence des critiques, ces principes sont en passe d'être généralisés. Cependant, l'adoption de tels critères par les principales autorités du secteur s'effectue au prix de renégociation qui en mitigent le contenu. Dans ces conditions, la difficulté de mettre en place des mécanismes de contrôle met en évidence la périlleuse nécessité d'interventions publiques pour assurer une régulation efficace.

### Chapitre 3. Une réputation en péril

La *réputation* évoque communément un préjugé subjectif et dénué de fondement. Elle s'avère néanmoins déterminante dans la plupart des interactions sociales, si bien que ce concept a été réhabilité en sciences humaines par les approches dites *institutionnalistes*<sup>1</sup> et qu'il constitue une notion clé pour l'économie politique internationale. Définie comme « *l'appréciation collective d'une organisation par ses observateurs, en fonction des impacts financiers, sociaux et environnementaux qu'ils lui ont attribués au cours du temps* »<sup>2</sup>, elle représente, un actif convertible en des ressources plus tangibles : revenus financiers<sup>3</sup>, pouvoir<sup>4</sup> ou efficacité diplomatique<sup>5</sup>. Il s'agit donc d'une variable que les acteurs privés et publics tentent de maîtriser<sup>6</sup>. Cet enjeu stratégique, de plus en plus prégnant dans les référentiels managériaux<sup>7</sup>, a favorisé la montée en puissance du concept de *risque réputationnel*. Celui-ci est aujourd'hui considéré comme un levier décisif pour discipliner les agents économiques mondialisés qui s'affranchissent, au moins en partie, du contrôle étatique<sup>8</sup>. Ces derniers – parmi lesquels les IMF – manifestent en effet la volonté d'adopter des comportements éthiques et responsables afin de se prémunir contre les aléas auxquels leur image est soumise.

---

1. Elle est en particulier au cœur de la théorie des jeux et de l'analyse des asymétries informationnelles, cf. Christopher W. Morris, Bénédicte Reynaud, « Qu'appelle-t-on "réputation" ? », *Les Limites de la rationalité. Les figures du collectif*, vol. 2, Paris, La Découverte, Recherches, 2003, pp. 155–173.

2. Michael L. Barnett, John M. Jermier, Barbara A. Lafferty, « Corporate Reputation: The Definitional Landscape », *Corporate Reputation Review*, 9 (1), Spring 2006, pp. 26–38 ; Cette définition est généralement appliquée aux organisations, mais elle peut également être étendue à une profession, cf. Gilles Allaire, « Conventions professionnelles et régimes de responsabilité », in : François Eymard-Duvernay (Éd.), *L'Économie des conventions méthodes et résultats*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 279–293.

3. Philippe Boistel, « La réputation d'entreprise : un impact majeur sur les ressources de l'entreprise », *Management & Avenir*, 17 (3), 2008, pp. 9–25.

4. Alexandra Guisinger, Alastair Smith, « Honest Threats », *Journal of Conflict Resolution*, 46 (2), avr. 2002, pp. 175–200.

5. Tony Addison, S. Mansoob Murshed, « Credibility and Reputation in Peacemaking », *Journal of Peace Research*, 39 (4), juill. 2002, pp. 487–501.

6. John F. Mahon, Barry M. Mitnick, « Reputation Shifting », *Journal of Public Affairs*, 10 (4), nov. 2010, pp. 280–299.

7. Cf. à ce titre la *Corporate Reputation Review*, une revue de sciences de gestion dédiée à ce thème : <http://www.palgrave-journals.com/crr/>

8. Terry O'Callaghan, « Disciplining Multinational Enterprises: The Regulatory Power of Reputation Risk », *Global Society*, 21 (1), 2007, pp. 95–117.

## **Section 1. La résurgence des remises en cause**

La microfinance a constitué un phénomène médiatique inédit, surtout entre la fin des années quatre-vingt-dix et le milieu des années deux mille. Cependant, la construction d'une représentation idéalisée a eu pour corollaire d'inciter ceux qui voulaient s'en départir à adopter des postures inquisitrices et à se concentrer sur le pire. Ces dénonciations se trouvent désormais amplifiées, car des institutions emblématiques connaissent des dérives patentes, résultant de leur massification et de leur commercialisation. Au premier abord, les remises en cause ont revêtu un caractère essentiellement symbolique. Mais, dans un second temps, elles ont entraîné des conséquences financières ou juridiques néfastes. La défiance à l'endroit de quelques établissements renommés s'étend aujourd'hui à l'ensemble du secteur. Est-ce à dire que toutes les IMF subiront, à plus ou moins brève échéance, les mêmes désagréments que les structures par lesquelles le scandale est arrivé ? S'il se généralisait à l'échelle internationale, cet étiolement porterait un coup funeste à des systèmes qui ont parfois requis des décennies avant d'atteindre le seuil de viabilité économique.

### **1) Les contrecoups d'une médiatisation excessive**

Après avoir présenté le discrédit qui frappe quelques grandes institutions, nous établirons que ce phénomène rejaillit aujourd'hui sur tout le secteur. Pour étayer cette assertion, nous analyserons l'évolution des discours formulés par la presse écrite à propos de la microfinance. Des exercices de textométrie mettront en évidence le revirement qui s'est récemment opéré, avec la montée en puissance symptomatique de réquisitoires virulents à l'encontre de cette activité. Bien que l'on n'observe pas encore de conséquences tangibles sur l'ensemble des IMF, nous montrerons que leurs dirigeants perçoivent et anticipent un *risque réputationnel* de plus en plus aigu.

#### **a. Les premiers stigmates du scandale**

Les critiques à l'égard de la microfinance ne semblent pas nouvelles. Dès les années deux mille, des voix s'étaient élevées pour condamner des outils qui « *outré qu'ils seraient inefficaces, voire aggravants, dans un contexte de prix mondiaux inchangé, accroîtraient le rôle des technocraties financières et encourageraient leur ambition de prééminence sur les*



*instances socio-politiques* »<sup>9</sup>. Parallèlement, les partisans de la décroissance ont vu dans le microcrédit l'instrument d'un modèle de développement insoutenable<sup>10</sup>. Des idéologues, plaidant pour l'abolition de l'argent, récusent aussi cette activité, car elle servirait de vecteur à une monétarisation galopante des sociétés<sup>11</sup>. Plus généralement, d'aucuns insistent sur la relation étroite que la microfinance entretiendrait avec le projet néo-libéral. Pour certains, elle en constituerait un palliatif<sup>12</sup>. Pour d'autres, elle en deviendrait même le fer de lance<sup>13</sup>.

Toutefois, ces dénonciations sont restées largement théoriques et cantonnées aux cercles de militants d'extrême-gauche ou à des chercheurs qui s'efforçaient de se démarquer des courants de pensée dominants. Ainsi, de telles objections n'ont longtemps induit aucun effet notable sur le terrain. Dans les espaces de coordination de cette *industrie* naissante, les débats demeuraient policés et portaient moins sur le principe d'inclusion financière que sur la manière de le mettre en œuvre<sup>14</sup>. Ceci jusqu'à ce qu'une série de scandales suscités par des établissements très en vue fasse ressortir de nettes lignes de fracture.

**La dénonciation des figures emblématiques de la commercialisation.** Nous avons évoqué plus haut l'enthousiasme soulevé en avril 2007 par l'introduction en bourse de Compartamos auprès des partisans de la microfinance commerciale<sup>15</sup>. Mais il a été rapidement dépassé par le contrechoc médiatique de cet événement. Cette institution – la plus grande d'Amérique latine – n'avait auparavant fait l'objet d'aucune couverture de presse, hormis par quelques titres économiques mexicains<sup>16</sup>. Or, dès qu'elle a été cotée, plusieurs reportages lui ont été consacrés par les principaux périodiques internationaux, comme le *Wall Street Journal*,

---

9. Maurice Décaillot, *Demain l'économie équitable : bases, outils, projets*, L'Harmattan, 2001, p. 121.

10. Serge Latouche, « Le microcrédit mérite-t-il un Prix Nobel ? », *L'Écologiste*, 21, mars 2007, p. 10.

11. Henk Van Arkel, Guus Peterse, *Money and its Alternatives: How Money Controls the World and the Alternatives to Change it*, Utrecht, Jan Van Arkel, 1998.

12. Marguerite Mendell, « Local Finance in A Global Economy: Palliative or Panacea? », in : Pierre Hamel, Henri Lustiger-Thaler, Margit Mayer (Éds.), *Urban movements in a globalising world*, Oxford, Routledge, 2000, pp. 101–122.

13. Cyril Fouillet *et al.*, « Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable », *Revue du MAUSS*, 29, 2007, pp. 329–350 ; Elisabeth Hofmann, Kamala Marius-Gnangou, « Le microcrédit est-il le faux nez du néolibéralisme ? », *Les cahiers d'Outre-Mer*, 238, 2007, pp. 217–233.

14. Ben Rogaly, « Micro-Finance Evangelism, “Destitute Women”, and the Hard Selling of a New Anti-Poverty Formula », *Development in Practice*, 6 (2), mai 1996, pp. 100–112 ; Montgomery, « Disciplining or Protecting the Poor? Avoiding the Social Costs of Peer Pressure in Micro-credit Schemes », *op. cit.*

15. Cf. p. 165.

16. Pour les dates antérieures à 2007, la base Factiva ne renvoie de mentions à cette IMF que dans la presse spécialisée mexicaine, en l'occurrence : *El Economista*, *Portafolio*, *El Financiero* et les pages économiques de *El Universal* et *La Reforma*.

*Business Week*, le *Times*, le *Financial Times* ou encore *The Economist*. Plutôt que de célébrer le rattachement d'une IMF à la finance mondialisée, les enquêtes journalistiques ont tiré la sonnette d'alarme, sous des intitulés aussi peu flatteurs que « *le côté hideux de la microfinance* » ou « *des gens pauvres pour des profits juteux* »<sup>17</sup>.

Ces publications ont esquissé une image de la microfinance aux antipodes de celle qui prévalait jusqu'alors. En effet, les témoignages rapportés n'ont plus mis en avant des micro-entrepreneurs devenus prospères. Au contraire, ils ont dépeint des clients prisonniers d'une spirale de surendettement. Surtout, ces récits ont opposé les difficultés des débiteurs à l'intransigeance des agents de crédit qui se montraient pressants à l'heure de démarcher des emprunteurs et inflexibles lors du recouvrement.

Au-delà des éléments factuels, ces articles ont rassemblé les arguments d'un réquisitoire efficace. Ils ont dénoncé le niveau élevé des taux d'intérêt et de la rentabilité des institutions, les présentant comme incompatibles avec le fait de servir des populations vulnérables. Ils ont aussi jeté le doute sur la présomption d'altruisme dont bénéficiaient les IMF, s'interrogeant en particulier sur le choix par ces structures d'un but lucratif.

Plusieurs personnalités, considérées comme des *leaders* d'opinion dans le secteur, se sont même impliquées dans la polémique, notamment au travers de publications spécialisées<sup>18</sup> et de forums professionnels<sup>19</sup>. Personne parmi ces experts n'a semblé étonné au regard des pratiques de Compartamos. Mais son entrée en bourse a tracé une frontière claire et conduit chacun à prendre parti pour ou contre une vision purement marchande de la microfinance. La mutation des stratégies et des modes d'intervention des bailleurs de fonds – décrite dans le chapitre 2 – a été pointée du doigt. De plus, l'enrichissement d'actionnaires particuliers à partir d'investissements publics a suscité de vifs débats. Une controverse a également porté

---

17. Blakely, « Microfinance Raises Fresh Sub-prime Fear », *op. cit.* ; *Business Week*, « Yunus Blasts Compartamos », *Business Week*, déc. 2007 ; Keith Epstein, Geri Smith, « Compartamos: from Nonprofit to Profit », *Business week* (4064), 24 2007, pp. 45–46 ; Tim Harford, « The Battle for the Soul of Microfinance », *The Financial Times*, déc 2008 ; Elisabeth Malkin, « Microloans, Big Profits », *New York Times*, 05 2008, pp. 4–5 ; *The Economist*, « Poor People, Rich Returns », *The Economist*, mai 2008 ; Keith Epstein, Geri Smith, « The Ugly Side of Microlending », *Business Week*, déc 2007.

18. Richard Rosenberg, *CGAP Reflections on the Compartamos Initial Public Offering: a Case Study on Microfinance Interest Rates and Profits*, Washington DC, CGAP, Focus Note 42, juin 2006 ; Rhyne, Guimon, *The Banco Compartamos Initial Public Offering*, *op. cit.* ; Frédéric Ponsot, « Introduction en bourse de l'IMF Compartamos », *BIM*, juillet 2007.

19. La liste spécialisée Devfinance – <http://ag.ohio-state.edu/Lists/devfinance/> – a vu la diffusion de plus de 200 courriers sur ce thème, ou encore les multiples billets à ce sujet sur le blog du CGAP : <http://microfinance.cgap.org>

sur le postulat – jusqu’ici peu questionné – selon lequel seul le jeu du marché conviendrait pour fixer les taux d’intérêt et que tout plafonnement réglementaire était à bannir. *In fine*, ce cas a conduit à une radicalisation des postures parmi les acteurs impliqués dans cette activité. Nombre d’entre eux ont considéré que le processus de commercialisation avait été outrancier. Ils ont appelé à ce que le secteur s’organise pour désapprouver les IMF qui seraient allées trop loin et qu’il « *délimite une frontière entre la microfinance et l’usure* »<sup>20</sup>.

Par la suite, SKS, l’autre fleuron de la microfinance coté en bourse, a aussi été sévèrement critiqué. Là encore, son introduction sur le marché des capitaux en août 2010 a été dénigrée par la presse. Des personnalités en vue comme Muhammad Yunus montèrent au créneau, dénonçant l’accaparement par des intérêts privés d’actifs créés à partir de subventions, des profits excessifs, les rémunérations mirifiques et les parachutes dorés attribués aux dirigeants<sup>21</sup>. La mise au jour de ces dérives, ainsi que le licenciement abusif de certains cadres, provoqua la circonspection des pouvoirs publics. Dès l’instruction du dossier d’introduction en bourse, ceux-ci envisagèrent de retirer à SKS la reconnaissance de « *crédits au secteur prioritaire* » dont elle bénéficie et qui lui ouvre l’accès à un refinancement à des conditions préférentielles. Des mesures réglementaires contraignirent la société à former un *Mutual Benefit Trust*, c’est-à-dire un actionnaire minoritaire et collégial, contrôlé par les clients. Mais des aménagements internes ont en réalité donné aux patrons un ascendant considérable sur cet organe, le réduisant à une fonction essentiellement cosmétique<sup>22</sup>.

Les questionnements revêtirent une tout autre gravité lorsque, quelques semaines plus tard, des journalistes firent le lien entre l’IMF et des emprunteurs pauvres qui avaient mis fin à leurs jours<sup>23</sup>. L’émotion de la presse et des milieux politiques a été renforcée après la publication par un programme étatique d’un rapport sur ces suicides<sup>24</sup>. Bien que ces drames ne concernaient qu’en partie des clients de SKS<sup>25</sup>, ils se produisaient surtout en Andhra Pradesh,

---

20. Vikash Kumar, « Need to Draw a line Between Microfinance and Loan Sharking: Prof Yunus », *Microfinance Focus*, avr. 2010, p. 1.

21. Xavier Reille, « SKS IPO Success and Excess », *CGAP Blog*, 11 août 2010.

22. Propos d’un dirigeant de la Banque Centrale Indienne rapportés dans Greg Chen *et al.*, *Indian Microfinance Goes Public: The SKS Initial Public Offering*, *op. cit.*, pp. 5-6.

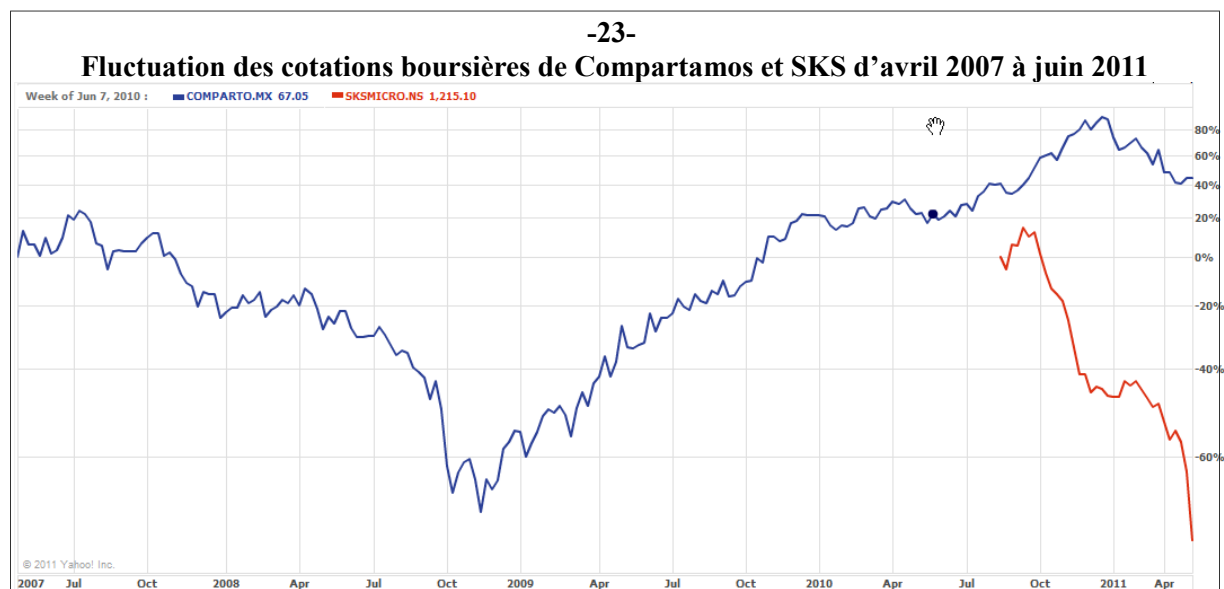
23. Yoolim Lee, Ruth David, « Suicides in India Revealing How Men Made a Mess of Microcredit », *Bloomberg Markets Magazine*, déc. 2010 ; Andrew Buncombe, Godam Guda, « Suicides and Pressure Tactics Tarnish Image of Microfinance Lending », *The Independent*, 22 nov. 2010.

24. *Microfinance Focus*, « Exclusive: 54 microfinance-related suicides in AP, says SERP Report », *Microfinance Focus*, oct. 2010.

25. 17 des 57 cas documentés étaient des clients de SKS.

où l'institution est prédominante et où elle concentre le tiers de ses microcrédits. Plusieurs pratiques révoltantes adoptées par des agents de crédits ont été pointées du doigt, parmi lesquelles le harcèlement, des injures et mêmes des violences physiques<sup>26</sup>. Un débat public a rapidement opposé ceux qui imputent ces malheurs aux procédures systématisées par les IMF et ceux qui soutiennent qu'ils n'en sont en aucun cas la conséquence et qu'il s'agit d'écarts isolés<sup>27</sup>.

**Des menaces concrètes pour les IMF incriminées.** Les remises en causes ne se sont pas cantonnées au plan médiatique. Elles ont aussi entraîné des conséquences tout à fait tangibles pour les IMF, notamment financières. Le graphique suivant montre ainsi que les récriminations les plus virulentes à l'égard de Compartamos et de SKS ont coïncidé avec la dépréciation de la valeur marchande de leurs titres.



Source: Service finance de Yahoo!, consulté le 22 avril 2011.

On constate à la vue de ces courbes que la valeur boursière de ces deux entreprises a été particulièrement volatile. La dépréciation de Compartamos ne peut être qu'en partie attribuée au ternissement de son image, car elle correspond aussi à une dépression qui, dans le sillage de la crise des *subprimes*, a affecté l'ensemble du secteur bancaire au Mexique. De plus, son cours s'est largement rétabli depuis, bien que son nom demeure, pour nombre de praticiens, associé aux excès de la microfinance commerciale.

26. Ramesh Arunachalam, *What is Coercion in Repayment; A Client Perspective from Indian Micro-Finance*, Blogspot, nov. 2010.

27. Cf. par exemple Arvind Ashta, Saleh Khan, Phillip Otto, *Does Microfinance Cause or Reduce Suicides? Policy Recommendations for Reducing Borrower Stress*, Dijon, Burgundy School of Business, mars 2011.

SKS est dans une position différente. Alors que la rentabilité de son patrimoine s'était toujours maintenue au-dessus de 20% par an, l'établissement a accusé des pertes sèches au premier trimestre 2011<sup>28</sup>. En décembre 2011, la situation s'était tellement dégradée que les actionnaires ont retiré la direction à son fondateur, Vikram Akula. En réaction à ce naufrage, les autres IMF indiennes qui envisageaient d'entrer en bourse ont ajourné leurs projets. C'est notamment le cas de Spandana, la deuxième institution du pays par le nombre d'emprunteurs, qui avait entrepris des procédures en ce sens.

La posture de SKS est d'autant plus périlleuse que le scandale l'a exposée à des mesures de rétorsion juridiques et politiques. En Andhra Pradesh, les IMF commerciales avaient déjà fait l'objet de remises en cause par un gouvernement de district en 2005, au titre de pratiques abusives. Une procédure administrative s'était résolue par l'engagement des institutions à respecter un code de conduite<sup>29</sup>. Avec la crise survenue en 2010 et l'écho que reçurent les suicides d'emprunteurs, ces critiques reprirent avec plus de vigueur. Plusieurs politiciens encouragèrent les clients à cesser tout remboursement et certains menacèrent de nationaliser les IMF. Le 15 octobre 2010, à la suite de manifestations – parfois violentes – à l'encontre de SKS, le gouvernement de cet État fédéré a émis une ordonnance suspendant les déboursements et les recouvrements et soumettant leur rétablissement à un processus d'accréditation des IMF. Le 22 octobre, les autorités procédaient à l'arrestation d'agents de crédit, inculpés pour des pratiques abusives à l'égard des emprunteurs. Par ailleurs, l'exécutif local a instauré un plafonnement des taux d'intérêt, en réalité très élevés (100%). Néanmoins, les IMF membres MFIN (*Microfinance India Network*, la principale association professionnelle du pays) décrétèrent qu'elles s'imposeraient elles-mêmes, en Andhra Pradesh, un niveau maximum de 24%. Malgré cet acte de contrition, la fronde a continué d'enfler à l'encontre du secteur, si bien que le pouvoir fédéral a entrepris de réglementer plus étroitement la microfinance à l'échelle de l'Union. Finalement, la réaction des autorités a enrayeré la spirale de surendettement et de crédit croisés qui s'était accentuée lors des années précédentes et les taux de remboursements s'effondrèrent brutalement<sup>30</sup>.

---

28. Amy Kazmin, « SKS in Red After India's Microlender Purge », *Financial Times*, mai 2011.

29. Prabhu Ghate, « Learning from the Andhra Pradesh Crisis », in : Thomas W. Dichter, Malcolm Harper (Éds.), *What's Wrong With Microfinance?*, Practical Action Publishing, Rugby, 2007, pp. 163–176.

30. Greg Chen *et al.*, *Indian Microfinance Goes Public: The SKS Initial Public Offering*, *op. cit.*

**Le dénigrement de la figure tutélaire.** L'indignation a affecté au premier chef les institutions dont l'orientation mercantile était la plus marquée. Mais elle a aussi ricoché sur des organismes qui ne souscrivaient pas à cette démarche. Ainsi, Muhammad Yunus avait-il favorisé la polarisation du débat en affichant des positions très tranchées. Fort de son aura symbolique, il affirmait par exemple « *refuser de mentionner "Compartamos" et "microfinance" dans une même phrase* »<sup>31</sup>, ou encore, « *[que SKS était] en train de transformer la microfinance en usure* »<sup>32</sup>.

Toutefois, le Prix Nobel de la Paix a également connu les effets pervers de sa propre prééminence médiatique. Dès l'attribution de cette distinction prestigieuse, on a assisté à de nombreuses objections<sup>33</sup>, les plus virulentes dénonçant une « *macrofarce* »<sup>34</sup>. Mais, alors qu'enflaient les critiques contre la microfinance commerciale, les remises en cause de la Grameen Bank sont aussi allées croissantes. En particulier, plusieurs documentaires télévisés ont accusé cette institution d'encourager le surendettement, de harceler ses clients et même d'enlever des enfants<sup>35</sup>.

De surcroît, la presse et des responsables politiques ont relayé deux affaires impliquant Muhammad Yunus. Bien qu'apparemment bénignes, celles-ci ont revêtu une ampleur considérable. La première résultait d'une plainte en diffamation portée par un député pour des propos tenus pendant la campagne électorale de 2007 au Bangladesh, lorsque le lauréat du Nobel a créé un parti, sans parvenir à être élu. La seconde a repris une réclamation assez ancienne, déposée par une agence de coopération norvégienne sur un point technique. Elle reprochait à la Grameen Bank, à l'issue d'un projet de financement rural, d'en avoir redirigé les fonds pour capitaliser une nouvelle structure affiliée au même groupe. En fait, il n'était question d'aucune infraction légale et les services à l'origine de ce contentieux – qui remontait aux années quatre-vingt – ont expressément disculpé le directeur de l'IMF<sup>36</sup>.

---

31. Business Week, « Yunus Blasts Compartamos », *Business Week*, déc 2007.

32. Associated Press, « SKS Launches India's First Microfinance IPO », *The Asian Correspondent*, 29 juill. 2010.

33. Guérin, Roesch, Servet, « Le Microcrédit, instrument de croissance et facteur fondamental de paix : une dangereuse illusion », *op. cit.*

34. John Adams, « Did Yunus Deserve the Nobel Peace Prize: Microfinance or Macrofarce? », *Journal of Economics Issues*, juin 2008.

35. Cf. en français le reportage de TV5 <http://www.france24.com/fr/20080404-microcredit-bangladesh-humanitaire-mohammed-yunus-grameen-bank>, et celui d'Envoyé Spécial : [http://envoye-special.france2.fr/index-fr.php?page=reportage&id\\_rubrique=947](http://envoye-special.france2.fr/index-fr.php?page=reportage&id_rubrique=947)

36. <http://www.Mohammadyunus.org/Yunus-Centre-Highlights/norway-gives-clean-chit-to-grameen-bank/>

À l'issue d'un bras de fer juridique, le gouvernement a pourtant évincé le fondateur de la Grameen, au motif qu'il avait dépassé l'âge officiel de départ à la retraite. Le grief principal du pouvoir semble avoir été l'engagement partisan de Yunus en 2007. Toutefois, bien que ce dernier ait été formellement blanchi des charges de malversations qui pesaient contre lui, les rumeurs de dysfonctionnements de son institution l'ont rendu particulièrement vulnérable. Il a en définitive renoncé à se pourvoir en appel le 5 mai 2011 et le changement de direction a donné lieu à de vives tensions au sein de l'IMF. De plus, des organismes tels que la CSM et même le Congrès américain – alliés historiques de la Grameen – ont manifesté la crainte qu'il s'agisse d'une tentative du gouvernement de prendre le contrôle de cet établissement et de l'instrumentaliser à des fins clientélistes<sup>37</sup>.

Ce qui est en jeu dans ces affaires – diffamation en période électorale, réaffectation de fonds, dépassement de l'âge de la retraite – paraît anodin, au regard, par exemple, des pratiques abusives de certaines IMF ou du surendettement en Inde du Sud. Elles ont pourtant atteint une ampleur médiatique supérieure au scandale de Compartamos ou aux déboires de SKS. L'aura du Prix Nobel a largement contribué à cette dramatisation, attestant que la prégnance d'un *risque réputationnel* dépend moins de la gravité des faits que de la notoriété des organisations ou des personnes mises en cause. Ces événements montrent par ailleurs qu'une dévalorisation symbolique tend à se propager d'une institution à l'autre et qu'elle induit souvent des séquelles économiques, juridiques ou politiques.

## **b. La différenciation des discours publics**

Une décennie de surenchère communicationnelle a donc contribué, autant que les dérives actuelles, à décrédibiliser les IMF les plus en vue. L'étalage médiatique n'a cependant pas été l'apanage des seules Grameen Bank, SKS et Compartamos. L'ensemble du secteur a partagé une façade institutionnelle commune<sup>38</sup> et il se trouve aujourd'hui en proie à la même dynamique de *scandalisation*. Il s'agit d'un phénomène qui déborde le champ symbolique, car cette vitrine avait favorisé le soutien des bailleurs publics et la bienveillance des législateurs. En outre, plusieurs études menées auprès des fonds privés qui investissent dans cette industrie montrent qu'ils offrent des rendements relativement modestes et que c'est en premier lieu la connotation sociale de la

---

37. Anonyme, « US Congress Expresses Support for Microfinance Pioneer Prof Yunus », *Microfinance Focus*, 16 mars 2011.

38. Cf. le chapitre 1.

microfinance qui motive la plupart des actionnaires<sup>39</sup>. Il existe donc une crainte substantielle que le ternissement de la réputation des IMF ne provoque, pour la plupart d'entre elles, des difficultés économiques et réglementaires.

**La transformation des discours publics sur la microfinance.** Le discrédit jeté sur quelques IMF renommées s'accompagne d'un revirement plus général des discours diffusés sur ce secteur dans la sphère publique. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer l'évolution des messages véhiculés par la presse écrite. Nous avons présenté plus haut les champs lexicaux les plus employés dans un corpus de 6368 articles de journaux traitant de la microfinance et parus en anglais entre 2002 et 2010. Dans le chapitre 1, notre analyse a été menée de manière *statique*, c'est-à-dire en considérant ces publications comme un seul et même ensemble et en mettant l'accent sur les schémas les plus fréquents<sup>40</sup>. Nous allons à présent réaliser une étude *dynamique*, en dissociant les textes par ordre chronologique. Au lieu d'appréhender le contenu le plus récurrent dans ces énoncés, nous nous focaliserons ainsi sur les termes dont l'emploi varie le plus dans le temps. Pour ce faire, nous adopterons successivement deux méthodes.

La première démarche est inductive. Elle consiste à identifier des marqueurs caractéristiques des discours négatifs et de suivre leur évolution. Pour chacun de ces vocables, nous effectuons au préalable une recherche de concordances pour vérifier le contexte dans lequel ils apparaissent et nous assurer qu'ils correspondent bien à des termes désapprobateurs à l'égard des IMF<sup>41</sup>. En suivant ce procédé itératif, nous avons repéré quatre mots qui relèvent clairement de propos stigmatisants sur la microfinance. Nous nous attachons ici à leur racine, afin d'en inclure les différentes flexions. Il s'agit de *coerci\** en référence aux pratiques coercitives des agents de crédit de la microfinance récemment signalées et *usur\** pour usuriers, substantif employé pour dénoncer les IMF. *\*indebt\** renvoie à une appréhension négative de l'emprunt et surtout au surendettement et, enfin, *suicide*, se rapporte aux conséquences des dérives les plus scandaleuses. Le graphique suivant représente, sur un axe chronologique, les fréquences cumulées de l'occurrence de ces expressions dans notre corpus.

---

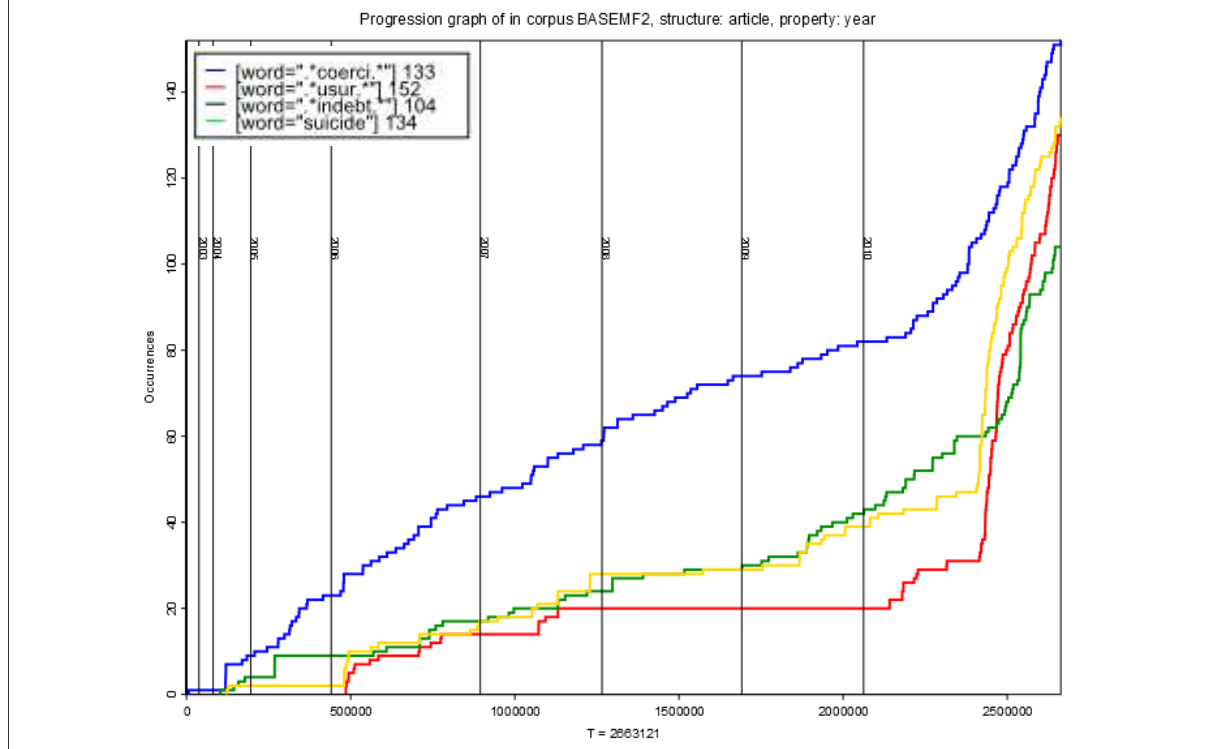
39. Dieckmann, *Microfinance: An Emerging Investment Opportunity. Uniting Social Investment and Financial Returns*, op. cit. ; Bouuaert, *A Billion to Gain? A Study on Global Financial Institutions and Microfinance*, op. cit.

40. Cf. p. 78.

41. Il s'agit de la méthode KWAC, *Keywords and Context*.



### Fréquence cumulée de termes péjoratifs sur la microfinance dans un corpus de 6368 articles de presse sur la microfinance parus entre 2002 et 2010.

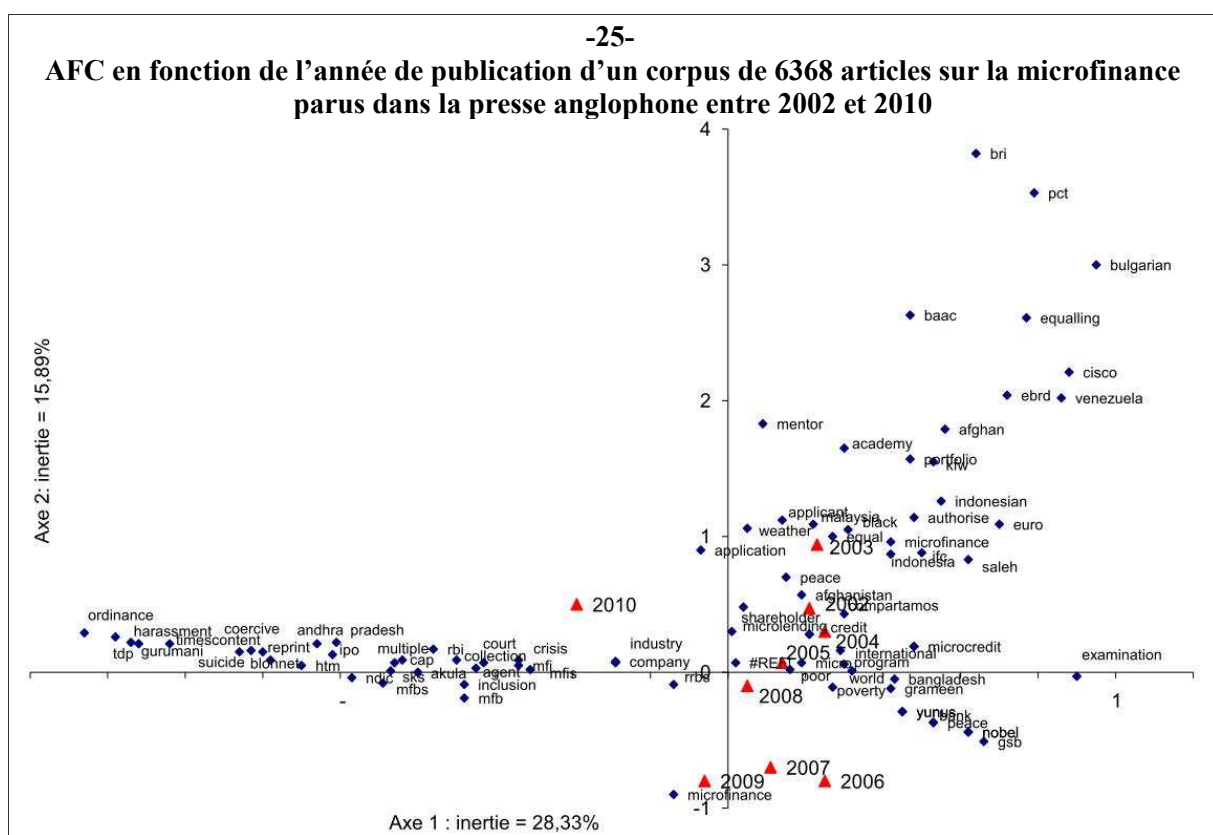


Source: Élaboration propre à partir du corpus présenté dans le chapitre 1. Notons que l'axe des abscisses est gradué en fonction de l'effectif total d'occurrences. La distance occupée horizontalement par chaque année est donc proportionnelle au nombre et à la taille des textes publiés à cette date.

S'agissant d'un décompte incrémental, ces courbes sont nécessairement orientées à la hausse ou, à la rigueur, à la stagnation. Ce qui apparaît informatif, c'est leur inclinaison : une oblique prononcée reflète une fréquence d'occurrence plus élevée que la moyenne, alors qu'une croissance légère indique une faible présence du terme et qu'une droite horizontale témoigne de son absence. Comme ces graphes présentent tous des pentes abruptes après une progression lente, ils sont symptomatiques d'une augmentation récente des discours dénonciateurs de la microfinance dans la presse anglophone. Bien que l'entrée en bourse de Compartamos ait, dès 2007, mobilisé les milieux spécialisés et certains périodiques nord-américains, on peut voir sur le graphique que cet événement a revêtu un impact limité sur la plupart des lignes éditoriales. En revanche, ces dernières se sont nettement infléchies en 2010, au moment de la mise en cause de Yunus et de la crise de la microfinance indienne.

On peut toutefois discuter cette démonstration au titre que les mots analysés ont été choisis de façon arbitraire. À cet égard, ils sont susceptibles de se référer à des aspects spécifiques des critiques actuelles et de ne pas refléter des attaques plus anciennes qui se seraient focalisées sur d'autres thèmes.

Pour lever cet écueil, nous avons utilisé dans un second temps une approche *déductive*. Celle-ci prend en compte l'intégralité des textes et repère statistiquement les termes qui les différencient le plus clairement en fonction de leur date de parution. Cette méthode repose sur une AFC (analyse factorielle des correspondances)<sup>42</sup>. En résumé, elle consiste à chercher des relations entre des variables organisées sous la forme d'une table de contingence, puis à en proposer une représentation sur un espace à deux dimensions. Le graphique est alors considéré comme la réduction géométriquement optimale d'une réalité plus complexe qu'elle tente de concentrer avec une déperdition d'information minimale. L'analyse donne à voir dans le plan la proximité ou la distance entre les modalités. Le résultat de cet exercice appliqué à notre corpus est le suivant.



Source : Élaboration propre à partir du corpus décrit dans le chapitre 1 et le logiciel TXM. Est retranscrit sur deux axes le contenu d'une table de contingence des occurrences par année de 40 022 termes (ceux apparaissant moins de 25 fois dans le corpus ont été écartés). Ce graphique a été généré initialement sur TXM, mais il a été retravaillé sous Excel afin de gagner en lisibilité. Les coordonnées des points ont été reproduites à l'identique, mais nous n'avons gardé que les variables (*ie.* les termes) dont le facteur contribution à un axe était supérieur à 0,3.

La localisation des triangles rouges indique la position des partitions par année de notre corpus en fonction des axes factoriels établis par le logiciel statistique. De par le mode

42. Jean-Paul Benzéci (Éd.), *L'Analyse des correspondances*, Paris, Dunod, 1973 Cf. le détail de la méthodologie dans l'annexe 4.

d'élaboration automatisée de ce graphique, l'absence d'évolution chronologique des discours aurait été visible, car on observerait une constellation peu dispersée ou une disposition erratique. Or la projection précédente fait apparaître des dates subséquentes autour de trois pôles distincts : l'un avant le point d'orgue marqué par l'attribution du prix Nobel de la Paix à Yunus en 2006, l'un pendant l'euphorie médiatique de 2006-2009 et le dernier après la crise de la microfinance en Inde en 2010. Ceci indique que les occurrences de certains termes fluctuent considérablement entre ces périodes. À ce titre, les écarts représentés horizontalement sont les plus forts, car ils expliquent 28,33% de la variabilité totale observée dans le corpus. L'inertie de l'axe vertical est moins importante, elle reste néanmoins tout à fait significative (15,89%).

Les points bleus correspondent aux expressions dont la fréquence diffère le plus d'une année à l'autre. On relève, à gauche, des vocables se référant à la commercialisation de la microfinance (IPO, SKS, industry, etc.), aux scandales (coercive, Andhra Pradesh, harassment, suicide, etc.) et à l'intervention régulatrice de l'État (court, regulate, ordinance, cap, etc.). Vers le bas, on retrouve l'emphase accordée au prix Nobel (Yunus, Grameen, Oslo, etc.) et les connotations sociales positives (poverty, peace, etc.). On distingue en haut les mentions à des acteurs déterminants du secteur, mais qui sont au second plan lorsque la microfinance a été placée sur le devant de la scène (BRI, KfW, EBRD). Figurent également vers ce pôle l'évocation d'expériences très localisées (Afghan, Indonesian, Azeri...) et un lexique spécialisé (equity, shareholder, credit, portfolio, etc.).

En somme, on peut recomposer la carrière médiatique de la microfinance en analysant sur ce graphique la trajectoire des énoncés produits par la presse écrite anglophone. On constate ainsi qu'avant 2006, l'activité des IMF était confinée à des considérations techniques et géographiquement circonscrites. À partir de cette date, la Grameen Bank a été propulsée à l'avant de la scène, ce qui a coïncidé avec la mise en exergue des vertus miraculeuses du microcrédit. Cette représentation stéréotypée a toutefois volé en éclat en 2010 avec le battage autour de SKS, alors même qu'étaient décriées les dérives commerciales, suscitant un contrôle accru de l'État.

**La menace d'un retournement emportant le secteur.** Cet exercice d'objectivation permet d'étayer plusieurs lignes de force qui reviennent couramment, quoique de manière confuse, dans le propos des acteurs de la microfinance. La mise en exergue de figures

emblématiques telles que Grameen, SKS ou Compartamos, procède d'une stratégie délibérée de communication. Il semble cependant qu'elle ait exposé toutes les IMF aux atteintes à la renommée de quelques-unes. Cette vulnérabilité à été d'autant plus aiguë que ces organismes ont souvent été assimilés aux personnalités qui étaient à leur tête, assujettissant l'ensemble du secteur à l'inconstance de telles notoriétés.

Pour illustrer son succès, la microfinance s'était appuyée sur des anecdotes de réussites individuelles, dont la puissance surpassait largement les analyses plus nuancées, qui s'avéraient bien moins frappantes. Mais ces fables exemplaires (*cautionary tales*) se voient aujourd'hui contrées par des évocations dramatiques de suicides, de harcèlement et de paupérisation. Rien n'indique que de telles dérives soient plus fréquentes que les récits apologétiques qui avaient précédé, mais leur écho porte tout autant. En somme, avec une certaine propension à la caricature, les médias semblent prompts à remplacer l'imagerie d'Épinal dont ils avaient paré les IMF par une galerie des horreurs. La substitution d'un discours simpliste à un autre conduit de nombreux acteurs de la microfinance à redouter que « *le bébé soit jeté avec l'eau du bain* »<sup>43</sup> et à craindre que ce retournement symbolique ne se traduise en des rétorsions effectives. Dans une étude identifiant en 2011 les menaces les plus fortement perçues par les dirigeants d'IMF, les risques de réputation, d'interférence politique et de dérive de mission figurent parmi les cinq dangers les plus prégnants. Ils comptent aussi parmi les cinq dont l'importance a le plus fortement augmenté au cours des dernières années<sup>44</sup>.

## **2) Des prérogatives disputées par les États**

L'aura positive des IMF leur a permis de s'affirmer comme l'unique solution envisageable pour financer le développement local. Dans plusieurs pays toutefois, les dérives de certaines structures sont mises en avant par des mouvements politiques pour contester l'utilité sociale de l'ensemble du secteur. Les gouvernements durcissent leur réglementation, voire recréent des mécanismes publics de crédit, menaçant directement les équilibres instaurés dans ce domaine.

---

43. Lascelles, Mendelson, *Microfinance Banana Skins 2011. Losing its Fairy Dust*, op. cit.

44. Lascelles, Mendelson, *Microfinance Banana Skins 2011. Losing its Fairy Dust*, op. cit.

En particulier, la microfinance est aujourd'hui remise en cause par les nouvelles gauches latino-américaines, là où elle avait connu un essor des plus remarquables. Les administrations issues des alternances adoptent en effet des postures contrastées à l'égard de cette activité. Plus fondamentalement, ils battent en brèche le paradigme privé et commercial qui s'est mondialement imposé depuis deux décennies en matière d'inclusion financière. Ce phénomène invite à analyser la redéfinition controversée du statut et du mode de fonctionnement de la microfinance, là où la puissance publique se réclame d'une orientation socialiste. Certes, le rôle des IMF est partout questionné, mais le climat de reconnaissance et de complémentarité qui se dessine au Brésil<sup>45</sup> semble très différent de la confrontation croissante que l'on observe au Nicaragua<sup>46</sup>, tandis que la situation paraît plus nuancée en Bolivie<sup>47</sup>, en Équateur<sup>48</sup> ou encore au Salvador.

Nous proposons ici une étude comparée des relations entre la microfinance et les gouvernements de gauche en Bolivie, au Nicaragua et en Équateur<sup>49</sup>. Pour ce faire, nous mettrons tout d'abord en perspective les tendances historiques dans lesquelles s'inscrivent ces trois pays. Nous présenterons ensuite une synthèse de leurs interactions récentes, afin de montrer dans quelle mesure ce phénomène bouleverse le secteur, renforçant sa polarisation. De manière paradoxale, il tend à conforter les structures les plus commerciales ou les moins professionnelles, affectant en premier lieu les plus engagées en faveur du développement socio-économique.

### **a. La contestation par les nouvelles gauches latino-américaines**

L'essor des nouvelles gauches latino-américaines marque un virage historique. Des cas nicaraguayen, équatorien et bolivien, il ressort que les administrations issues de l'alternance partagent une défiance idéologique envers la microfinance. Mais en l'absence d'alternative viable de financement, le climat de coexistence entre gouvernements et acteurs de la

---

45. Ricardo Abramovay, Reginaldo Magalhães, Mônica Schröder, « Social Movements Beyond the Iron Cage: Weak Ties in Territorial Development », *World Development*, 36 (12), déc. 2008, pp. 2906–2920.

46. Patricia Padilla, « Las microfinancieras somos políticamente muy atractivas », *Revista Envío*, 317, août 2008.

47. Bédécarrats, Marconi, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *op. cit.* ; Paul Mosley, « La “trampa política de la pobreza” : Bolivia 1999-2009 », *Cuadernos Económicos de ICE* (78), 2009, pp. 57–98.

48. Elisabeth Rhyne, « Microfinance Among the Populists », *The Huffington Post*, juin 2010.

49. L'essentiel des éléments présentés dans cette partie sont extraits de Florent Bédécarrats, Johan Bastiaensen, François Doligez, « Nouvelles gauches et inclusion financière : la microfinance contestée en Bolivie, en Équateur et au Nicaragua », *Critique Internationale*, 52, août 2011, pp. 129–153.

microfinance varie fortement d'un pays à l'autre en fonction de facteurs stratégiques ou institutionnels.

**Une rupture nuancée avec le néo-libéralisme.** Le continent a traversé plusieurs décennies marquées par des dictatures répressives puis des régimes néolibéraux de plus en plus contestés. Mais des coalitions de gauche ont accédé au pouvoir au Venezuela (1999), au Brésil (2002), en Argentine (2003), au Honduras, au Chili, en Bolivie (2006), en Équateur, au Nicaragua (2007) au Paraguay (2008), au Salvador (2009) et au Pérou (2011). Leur montée en puissance, sous la forme de mouvements sociaux, de partis politiques ou de gouvernements, constitue un phénomène incontournable pour les institutions financières et les structures impliquées dans l'aide au développement<sup>50</sup>. En effet, au-delà de leurs différences, ces nouvelles gauches ont en commun de se se poser en ruptures idéologiques et symboliques. Elles reviennent notamment sur le postulat d'inefficacité de l'État, ainsi que sur la prédominance de l'initiative privée et du marché comme modes d'organisation de la société et de l'économie<sup>51</sup>.

Certains chercheurs centrent leurs analyses de cette dynamique sur la dichotomie entre une gauche populiste, étatiste et autoritaire, et une gauche social-démocrate, plus moderne et réformiste<sup>52</sup>. Ces catégories offrent l'avantage de discerner les idéaux types vers lesquels pointent les extrêmes du spectre politique. Toutefois, l'adopter comme classification systématique conduirait à une vision manichéenne. Elle s'avère de ce fait trop limitée pour appréhender les forces en présence à la base ou à la tête de ces formations partisans ou pour comprendre les processus qui les animent<sup>53</sup>. Dans le cas des trois pays étudiés ici, il convient donc de s'intéresser aux secteurs sociaux impliqués dans les mobilisations électorales ou militantes, mais aussi à la composition des élites.

Dans l'ensemble, les gouvernements de gauche latino-américains se sont inscrits en faux contre les politiques précédentes et, pour ce faire, ont souvent engagé des réformes constitutionnelles profondes. Leur capacité à traduire ces changements en un autre modèle de

---

50. Fernando Calderón, « Una inflexión histórica. Cambio político y situación socioinstitucional en América Latina », *Revista de la CEPAL*, 96, déc. 2008, pp. 121–134.

51. Benjamin Arditi, « Arguments About the Left Turns in Latin America: A Post-Liberal Politics », *Latin American Research Review*, 43(3), 2008, pp. 59–81.

52. Jorge G. Castañeda, « Latin America's Left Turn », *Foreign Affairs*, 85(3) (3), mai 2006, pp. 28–43.

53. Maxwell A. Cameron, « Latin America's Left Turns: beyond good and bad », *Third World Quarterly*, 30(2), 2009, pp. 331–348.

développement pose cependant question. À ce jour, les modifications impulsées ont promu une répartition plus juste des revenus, tout en respectant les grands équilibres macroéconomiques. Ainsi, elles se sont le plus souvent concrétisées par un élargissement des programmes de transferts en faveur des plus démunis. Ces dispositifs de redistribution ont ouvert des perspectives considérables en matière de santé et d'éducation notamment. Néanmoins, ils se sont appuyés sur les mécanismes de production existants, principalement les ressources fiscales issues du secteur des matières premières. Ils ne se sont toutefois accompagnés d'aucune réforme économique structurelle<sup>54</sup>. Ces alternances ont en somme aménagé le système en place, approfondissant le paradigme du *trickle down*, sans remettre en cause les exigences de reproduction du capital privé et les nouveaux standards « *post-consensus de Washington* »<sup>55</sup>.

Il convient par ailleurs de se garder d'idéaliser la relation entre gouvernements, partis et mouvements sociaux. Intéressons-nous plutôt aux glissements et retournements des alliances entre les bases de ces organisations et les « *professionnels de la représentation* »<sup>56</sup> qu'elles font émerger. En fait, l'ascension de la gauche dans plusieurs pays d'Amérique latine a coïncidé avec une polarisation de la vie politique et de vives crispations entre pouvoir et opposition. Ces tensions confortent les stratégies clientélistes, incitant les nouvelles élites menacées à mobiliser toutes les ressources disponibles pour augmenter leur soutien populaire. La prégnance de tels rapports de force se manifeste d'ailleurs par la remise sous tutelle de l'exécutif des autorités administratives ou judiciaires.

**Le continent de prédilection de la microfinance commerciale.** Bien qu'elle concentre des volumes financiers peu significatifs à une échelle macroéconomique, la microfinance concerne en Amérique latine un nombre considérable de personnes. En 2008, les IMF de ce continent géraient près de 13 millions de prêts pour un montant supérieur à 13,9 milliards de dollars et 13,4 millions de comptes d'épargne pour un total de 9 milliards de dollars<sup>57</sup>. Le

---

54. Juan Carlos Moreno-Brid, Igor Paunovic, « What is New and What is Left of the Economic Policies of the New Left Governments in Latin America », *International Journal of Political Economy*, 37(3), 2008, pp. 82–108.

55. Jon Beasley-Murray, Maxwell A. Cameron, Eric Hersheberg, « Latin America's Left Turns: an introduction », *Third World Quarterly*, 30(2), 2009, pp. 319–330.

56. Beasley-Murray, Cameron, Hersheberg, « Latin America's Left Turns: an introduction », *op. cit.*, p. 328.

57. Renso Martínez Ramírez, *América Latina y El Caribe 2009. Análisis e informe de benchmarking de las microfinanzas*, Washington DC, The Mix, janv. 2010.

tableau ci-dessous précise ces ordres de grandeur pour les trois pays que nous allons étudier plus en détail.

-26-			
<b>Données de cadrage sur la microfinance en Bolivie, au Nicaragua et en Équateur</b>			
	Bolivie	Nicaragua (i)	Équateur
Inclusion financière (décembre 2009)			
Nombre total d'emprunteurs actifs (ii)	1 122 507	686 701	1 968 856
Nombre d'emprunteurs actifs rapporté à la population active (iii)	19,3%	19,8%	23,1%
Nombre d'emprunteurs actifs de microfinance	865 464	391 375	656 986
Nombre d'emprunteurs actifs rapporté à la population active (iii)	14,9%	11,3%	7,7%
Dimensionnement et évolution du secteur (décembre 2009)			
Volume de crédit hors microfinance (millions d'USD) (iv)	4 038	1 778	10 701
Volume de crédit de la microfinance (millions d'USD)	1 854	457	1 281
Part de la microfinance dans le secteur financier national	31,5%	20,4%	10,7%
Trois principales IMF du pays	ProCredit, BancoSol, FIE	Banex, ProCredit, FDL	CrediFé, Banco Solidario, ProCredit
Nombre d'emprunteurs des trois principales IMF	356 279	140 862	263 132
Part du secteur microfinancier de ces 3 IMF (nb. d'emprunteurs)	40,8%	36,0%	40,1%
Volume de portefeuille des trois principales IMF (millions d'USD)	1 038	287	693
Part du secteur microfinancier de ces 3 IMF (portefeuille)	56,0%	63,3%	54,1%
Croissance annuelle du portefeuille de l'ensemble des IMF de 2006 à 2009	28,1%	9,2%	14,8%
Croissance annuelle du portefeuille des 3 principales IMF de 2006 à 2009	31,7%	9,8%	11,8%
Niveau des taux d'intérêt et rentabilité des investissements en participation (année 2008)			
Rendement moyen du portefeuille des IMF	23,2%	31,8%	22,5%
Rendement moyen du portefeuille des trois principales IMF	19,6%	26,6%	17,7%
Rentabilité moyenne du patrimoine de l'ensemble des IMF	9,1%	6,0%	5,7%
Rentabilité moyenne du patrimoine des trois principales IMF	13,0%	15,4%	19,0%

Source : Statistiques élaborées à partir de MIX ([www.mix.org](http://www.mix.org)), sauf: (i) : Données de portefeuille et d'emprunteurs rectifiées à partir d'ASOMIF ([www.asomif.org](http://www.asomif.org)) et de la Commission bancaire ([www.superintendencia.gob.ni](http://www.superintendencia.gob.ni)) ; (ii) : Données hors microfinance pour la Bolivie tirées d'ASOFIN ([www.asofin-bo.org](http://www.asofin-bo.org)) et de la Commission bancaire nationale pour le Nicaragua. N'étant pas disponible pour l'Équateur, la valeur correspondante représente une projection à partir des données collectées par la Banque mondiale en 2004, avec l'hypothèse d'un montant moyen stable des crédits entre 2004 et 2009, et donc très approximative ; (iii) Population active selon la Banque mondiale ([data.worldbank.org](http://data.worldbank.org)) ; (iv) : Statistiques des Commissions bancaires nationales auxquelles ont été retranchés les montants attribués aux IMF supervisées par ces instances.

Comme on le voit, les IMF occupent une place significative dans ces économies nationales et leur importance augmente à un rythme élevé. Ceci étant, leurs taux d'intérêt restent supérieurs à ceux des prêts bancaires classiques. À ce titre, la concurrence et les économies d'échelles ne semblent se traduire que très partiellement en une réduction des prix, comme en témoignent les niveaux de rentabilité spectaculaires des plus grandes institutions équatoriennes, boliviennes et nicaraguayennes.

**Le futur incertain de la microfinance en Bolivie.** Pionnière en matière de microfinance, la Bolivie est devenue l'un des pays phares de sa commercialisation. S'il représente une portion relative du système financier national (31,5%) en volume, le



portefeuille des IMF dessert la majeure partie (70%) des emprunteurs<sup>58</sup>. Après une phase d'essor accéléré dans les années quatre-vingt-dix et près d'un million de clients, surtout en zones urbaines, le secteur a subi une première crise de surendettement et de confrontation avec des « *syndicats de débiteurs* » entre 1999 et 2002. Une telle situation a incité « *l'industrie microfinancière* » émergente à organiser des dispositifs visant à mieux gérer la concurrence, notamment une centrale de risques et un code de bonne conduite des institutions. Cet épisode a par ailleurs épargné, voire consolidé, deux structures non lucratives, CRECER et Pro Mujer, toutes deux tournées vers les femmes et ayant des pratiques réputées comme étant les plus sociales<sup>59</sup>.

Le premier mandat présidentiel (2006-2009) d'Evo Morales, *leader* du Mouvement vers le socialisme (MAS), a été marqué par plusieurs grandes réformes : changement de la constitution et nationalisation des hydrocarbures notamment. Mais il s'est aussi caractérisé par la polarisation du débat entre l'exécutif d'un côté et les pouvoirs législatif et judiciaire de l'autre, ainsi que par la confrontation entre l'altiplano indigène et les départements orientaux<sup>60</sup>. Depuis sa victoire écrasante aux élections générales de décembre 2009, le MAS contrôle la majeure partie des institutions, mais il suscite des attentes populaires très fortes. Il faut par ailleurs noter que ce parti s'est structuré autour de deux composantes principales. L'une, héritière des formations marxistes traditionnelles, est insérée depuis longtemps dans le système politique et se montre proche des élites de la microfinance. L'autre, plus indianiste et issue des mouvements sociaux, s'oppose fréquemment à la première.

Or, cette gauche composite adopte une posture ambiguë à l'égard des IMF. Lors des campagnes électorales, les candidats du MAS qualifient ces dernières d'usurières, et promettent d'offrir du crédit à tous avec des taux d'intérêt à un seul chiffre. Cependant, les mesures concrètes prises par le parti au gouvernement se révèlent sporadiques et peu cohérentes. La régulation publique des IMF boliviennes constituait un modèle pour la vision commerciale de la microfinance<sup>61</sup>, parce qu'elle privilégiait sa rentabilité et sa stabilité,

---

58. Bédécarrats, Marconi, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *op. cit.*, p. 76.

59. Reynaldo Marconi, Paul Mosley, « Bolivia During the Global Crisis 1998-2004: Towards a Macroeconomics of Microfinance », *Journal of International Development*, 18 (2), mars 2006, pp. 237-261.

60. Hervé Do Alto, Pablo Stefanoni, *Nous serons des millions : Evo Morales et la gauche au pouvoir en Bolivie*, Paris, Raisons d'Agir, 2008.

61. Gomez, Tabares, Robert Vogel, *Regulation and Supervision of Microfinance Activities: The Bolivian Case Study*, *op. cit.*

favorisant la standardisation de ses pratiques au détriment de sa contribution au développement<sup>62</sup>. Une rupture s'est opérée en 2006, quand Evo Morales a nommé à la tête de la très orthodoxe Commission bancaire un ancien fonctionnaire d'une banque publique, par ailleurs ex-directeur d'une IMF. En 2008, ce dernier a décrété que la supervision de la Banque centrale s'élargirait aux ONG jusque-là règlementairement marginalisées. Cette mesure leur ouvrait en particulier la possibilité de capter de l'épargne.

Il semble cependant que la reconnaissance d'une microfinance non lucrative, rurale et partie prenante du changement socioéconomique ait été secondaire aux yeux du gouvernement, car conditionnée aux aléas de réformes estimées plus importantes. De fait, peu après lesdites réformes, la Commission bancaire a été supprimée au profit d'un organe de contrôle rattaché au ministère de l'Économie. Cet aménagement, qui visait toutes les autorités administratives indépendantes de l'exécutif, s'est accompagné d'un vaste renouvellement du personnel. L'instance de supervision des entités financières a substitué à des cadres jugés trop technocrates des individus plus partisans, mais moins formés et expérimentés. Ce faisant, elle a perdu la majeure partie des capacités techniques qui lui permettaient de surveiller efficacement un secteur toujours exposé aux faillites ou aux fraudes.

Outre la régulation, le gouvernement a renforcé ses politiques publiques en matière de financement local. Avec le concours de capitaux vénézuéliens, l'État a créé une Banque de développement productif (BDP). Celle-ci a pour vocation de canaliser les programmes de versement d'allocations sociales, de refinancer les institutions de microfinance, mais aussi d'intervenir directement dans la fourniture de crédit aux organisations de paysans et d'artisans. Pourtant, sa dotation initiale n'a pas été renouvelée et la BDP est tiraillée entre quatre ministères dont les tutelles s'opposent. Elle n'administre plus aujourd'hui qu'un simple fonds de crédit sans grande envergure, qui alimente les établissements privés existants. Lors de la campagne électorale de 2009, le MAS a souvent mentionné que la constitution d'un véritable dispositif étatique de crédit au développement constituait l'un de ses principaux projets, avec celui d'une éventuelle réglementation des taux d'intérêt de la microfinance. Or, à ce jour, aucune de ces déclarations n'a encore donné lieu à des mesures concrètes.

---

62. Bédécarrats, Marconi, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *op. cit.*

En général, et même si les positions officielles se montrent nuancées, le personnel des IMF dénonce la menace d'une prise de contrôle par le pouvoir politique. Mais alors que plusieurs ONG non financières ont été *expropriées* par des associations proches du MAS, une seule IMF a, pour l'instant, vu son essor effectivement entravé, et ce pour des raisons spécifiques. Cette institution, impulsée par la coopération des États-Unis avait collaboré aux programmes de répression de la culture de coca, et c'est surtout à ce titre qu'elle a été attaquée. Néanmoins, cette situation est appelée à évoluer. En effet, la nouvelle constitution introduit une notion de participation sociale pour les organisations bénéficiant de fonds publics et, par extension, de l'aide au développement, ce qui encourage l'activisme de groupes militants liés au MAS.

Face à ces menaces, certaines IMF tendent à se rapprocher des banques dont les dirigeants anticipent l'éventualité d'une contrainte juridique les obligeant à orienter une partie de leur portefeuille vers des microcrédits, comme cela s'est produit au Venezuela. Pour de nombreuses IMF, être assimilé à un établissement financier classique apparaît comme le meilleur moyen de se protéger des vellétés de contrôle politique. En effet, aucune astreinte de participation n'est prévue pour ceux-ci et ils peuvent, de surcroît, appliquer des taux d'intérêt exorbitants sur les cartes de crédit sans être inquiétés. Pour d'autres, il convient de privilégier la concertation. C'est le cas notamment des ONG rassemblées en association professionnelle nationale qui s'efforcent de consolider leurs alliances avec des organisations paysannes pour que leur utilité soit reconnue par le gouvernement. Par ailleurs, nombre d'IMF tentent de se rendre complémentaires des politiques publiques, notamment par leur intermédiation dans les programmes de transferts sociaux.

**Une crise inéluctable au Nicaragua.** La Banque de développement du Nicaragua a été mise en liquidation dans la première moitié des années quatre-vingt-dix, lors de la transition entre les sandinistes et le parti libéral<sup>63</sup>. La première vague de banques commerciales créées au même moment a rapidement fait faillite, souvent à cause de pratiques frauduleuses.

Dans un tel contexte, la microfinance a crû de manière vertigineuse, et ce sous différentes formes. Entre 1995 et 2006, les microbanques à but lucratif, supervisées par la

---

63. Cette partie sur le Nicaragua a été établie à partir de la contribution de Johan Bastiansen (pp. 139-142) à notre article collectif « Nouvelles gauches et inclusion financière : la microfinance contestée en Bolivie, en Équateur et au Nicaragua », *op. cit.*. À la différence du reste de l'article, Johan Bastiaensen doit en être considéré comme l'auteur principal des trois pages qui suivent.

Commission bancaire et à même de collecter l'épargne des particuliers, ont connu un essor annuel de leurs portefeuilles de 42%, largement soutenu par des investisseurs publics et privés. Pendant ce temps, le volume d'encours des ONG augmentait en moyenne de 24% par an. Leur expansion a été moins rapide en raison d'un cadre réglementaire ne leur permettant pas de capter des dépôts et du fait de bailleurs qui, suivant les recommandations des institutions multilatérales<sup>64</sup>, dédaignaient l'appui aux structures non lucratives, surtout aux organisations rurales. À la fin de l'année 2008, on évaluait que les principales IMF desservaient plus de 500 000 clients, soit une part considérable des petites entreprises du pays dont le nombre avoisine un million<sup>65</sup>. Malgré l'approximation de cette dernière estimation, le niveau de saturation du marché est patent, avec des dynamiques de surendettement particulièrement visibles en milieu urbain ou chez les éleveurs.

Procrédit et Banex, deux microbanques érigées en championnes de l'inclusion financière rentable par le courant dominant, ont élaboré une stratégie d'exacerbation de la concurrence. Celle-ci consistait à placer des liquidités captées massivement sur le marché international – leurs encours progressant annuellement de 42% entre 2004 et 2008<sup>66</sup> – et, ce faisant, à essayer d'éliminer les autres IMF ne disposant pas d'assise financière comparable. Cela n'a pas empêché le portefeuille de ces dernières d'augmenter également au rythme de 24% par an pendant la même période.

Cette fuite en avant a conduit au relâchement du contrôle des risques et créé les conditions d'une montée du surendettement. La crise a été déclenchée par la récession aiguë qui a surtout affecté le commerce en 2009. Ainsi, en raison de cette spirale, la plupart des IMF ont accumulé des créances douteuses et durci leurs pratiques de recouvrement. Particulièrement frappée, Banex n'a pu éviter sa mise en liquidation en 2010 et Procrédit, recapitalisée par sa holding internationale, s'est orientée vers une clientèle plus solvable en rehaussant le montant de son prêt minimum à 2 000 dollars.

---

64. Bastiaensen, Marchetti, « A Critical Review of CGAP-IADB Policies Inspired by the Fondo de Desarrollo Local, Nicaragua », *op. cit.*

65. Mark Flaming *et al.*, *Country-Level Effectiveness and Accountability Review*, Washington DC, CGAP, Aid Effectiveness Initiative, Juil 2005.

66. Élaboration propre à partir de la Superintendencia de Bancos ([www.superintendencia.gob.ni/index.php?cont=temp&id=10&seccion=1](http://www.superintendencia.gob.ni/index.php?cont=temp&id=10&seccion=1)) et d'ASOMIF ([www.asomif.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=28&Itemid=5](http://www.asomif.org/index.php?option=com_content&view=article&id=28&Itemid=5)), consultés le 5 décembre 2010.

Si le FSLN (Front sandiniste de libération nationale) est revenu au pouvoir en 2007, après dix-huit ans passés dans l'opposition, ce n'est pas parce que son électorat s'est élargi – son score de 38% des suffrages était stable depuis plus d'une décennie – mais grâce à un jeu d'alliances partisans. Cette fragilité explique que la consolidation de son soutien populaire ait été la priorité du nouveau gouvernement. Celui-ci a donc cherché à renforcer les rapports de type clientéliste *via* des programmes sociaux, notamment des microcrédits à taux bonifiés par des fonds vénézuéliens. Pour les mêmes raisons, il a également créé des réseaux économiques autour d'entreprises privées vénézuéliennes et nicaraguayennes, rassemblées au sein d'un consortium nommé ALBA (« *aube* » en espagnol) et contrôlées par les parentèles des dirigeants sandinistes. Comme le montrent certains travaux, ces patronages ont été tissés grâce au concours de notables locaux qui ont joué le rôle important de courtiers en subvention en échange d'une allégeance partisane<sup>67</sup>.

C'est dans ce contexte qu'en 2008, une fronde s'est formée dans le nord du pays, impulsée par des entrepreneurs politiques proches du FSLN. Elle s'est attachée à dénoncer les saisies de garanties ou les sanctions d'emprisonnement pour fraudes qu'utilisaient les IMF supervisées, les seules à disposer de ces recours juridiques en cas de défaut de paiement. De premières négociations locales ont eu lieu entre les représentants de ce mouvement, dit *No Pago*, et les IMF, à l'issue desquelles un accord a été signé. Mais le jour de cette ratification, le Président Ortega a tenu un *meeting* dans la région, au cours duquel il a lui-même incité son auditoire à se rebeller à nouveau contre les « *usuriers* » :

*« Je vous ai dit qu'il faut protester, qu'il faut se plaindre ; je comprends les plaintes, parce que démanteler en un an et demi toutes les chaînes que nous ont imposées les gouvernements au service de l'oligarchie et de l'empire n'est pas facile. Ils nous ont enchaînés de tous les côtés. Vous avez bien fait de protester contre les usuriers, mais au lieu de protester sur les routes, protestez devant les bureaux des usuriers et installez vos piquets de grève face à leurs bureaux. Dressez-vous fermement, nous vous soutenons ! [...] Ils menacent de cesser de prêter, mais ce n'est pas une faveur qu'ils vous font. Ils font des affaires pour s'enrichir aux dépens des besoins des gens depuis qu'en 1990 ont disparu les banques qui travaillent avec le peuple »<sup>68</sup>.*

Dès le lendemain, des heurts violents ont opposé syndicats de débiteurs et personnels d'IMF. Ils ont éclaté avec un incendie criminel visant une ONG de microfinance. Celle-ci

---

67. José Luis Rocha Gómez, « Crisis institucional en Nicaragua: entre un Estado privatizado y un Estado monarquizado », *Nueva Sociedad*, 228, août 2010, pp. 4–13.

68. Discours public de Daniel Ortega, Jalapa le 13 juillet 2008, retranscrit dans *El Nuevo Diario*, 14 juillet 2008 (traduction propre).

n'avait pas connu de litiges de remboursement avec ses emprunteurs, mais était notoirement contrôlée par des membres de l'opposition libérale.

Cette stratégie politique s'est amplifiée avec l'éclatement de la spirale de surendettement en 2009. Ce contexte a été exploité par les notables locaux qui ont été les principaux instigateurs et coordinateurs de la fronde. Il semble qu'ils aient utilisée cette dernière afin de renforcer leurs réseaux clientélistes en donnant l'assurance aux personnes qui se rallieraient à eux que leurs dettes seraient ainsi annulées. Un conflit chronique s'est développé au long de l'année, et l'on a observé au sein même du gouvernement des positions tantôt favorables, tantôt hostiles à l'égard de la microfinance. Face aux débordements parfois très violents du mouvement *No Pago*, les autorités ont en effet maintenu une stratégie ambiguë, en fonction des rapports de force existant localement. Les oppositions discursives se sont peu à peu déplacées de la discipline de remboursement vers le niveau des taux d'intérêt. Une loi a été adoptée le 13 avril 2010 qui permettait la restructuration des crédits avec un délai de recouvrement de cinq ans à des taux jugés plus raisonnables de 18% annuels. Elle l'a été sous la pression du syndicat de débiteurs et avec l'appui de députés du FSLN et d'élus non sandinistes soutenus par les éleveurs du Nord – particulièrement endettés et affectés par la crise.

On observe au Nicaragua, comme en Bolivie, une tendance des ONG les plus consolidées à préparer leur transformation en structures commerciales afin d'être régulées par la Commission bancaire et de se placer ainsi hors de portée d'éventuelles interventions gouvernementales. Cette évolution entraîne cependant de nombreuses limitations à la poursuite des objectifs sociaux, surtout en matière de développement rural. Toutefois, face aux menaces du politique, le secteur capitaliste semble paradoxalement offrir des perspectives de protection règlementaire plus importantes que le monde associatif.

**Une remise en cause publique soutenable par les opérateurs équatoriens.** La microfinance équatorienne se compose d'organisations de taille importante, banques ou coopératives, qui sont supervisées par la banque centrale, ainsi que d'une gamme assez variée d'ONG et de petites coopératives non assujetties à ce contrôle. Il existe également deux banques publiques, mal gérées et déficitaires, souvent instrumentalisées électoralement,

dépendantes de recapitalisations fréquentes et jugées parmi les moins fonctionnelles du continent<sup>69</sup>.

La gauche équatorienne s'est unie en 2006 autour de la coalition Alianza País pour porter Rafael Correa au pouvoir. Cet ancien professeur d'économie avait disposé d'une courte expérience de ministre des Finances avant d'être limogé sous la pression des institutions financières internationales, opposées à ses mesures. Peu après sa prise de fonctions en janvier 2007, il a congédié le représentant de la Banque mondiale et lancé un processus de rénovation constitutionnelle qui a posé en 2008 les fondements de grandes réorientations : contrôle accru des ressources pétrolières, mise en avant de l'économie solidaire. À la tête de ses ministères, Correa a placé une élite peu représentative des partis traditionnels, principalement issue d'ONG, de bureaux de conseil et dans une moindre mesure d'universitaires<sup>70</sup>.

Fort de son expérience académique, Correa a élaboré une vision de l'économie structurée autour de trois pôles : publique, privée-entrepreneuriale et populaire, ce dernier pôle correspondant aux micro-entreprises. Selon ce schéma, l'économie solidaire recouvre les activités se situant à la confluence de ces trois pôles et inclut aussi bien la gestion publique participative et les services sociaux que la société civile et les entreprises d'économie sociale<sup>71</sup>. En rupture avec la conception néolibérale progressiste qui cherchait à insérer les entrepreneurs individuels dans le marché dominant, cette approche, entérinée par la nouvelle constitution, prévoit leur essor dans une sphère économique hybride entre capitalisme, mutualisme et État.

Une loi, promulguée le 10 mai 2011, privilégie la notion de finance populaire, fondée sur un critère de propriété collective des structures, au détriment de celle de microfinance, définie par le type de produits offerts et la précarité de ses usagers. Cette norme ne reconnaît aux ONG de microfinance qu'un statut d'« *entités d'appui* »<sup>72</sup>, ce qui devrait conduire nombre

---

69. Trivelli, Venero, *Banca de desarrollo para el agro: experiencias en curso en América Latina*, op. cit., pp. 88-102.

70. Santiago Basabe-Serano, « Ecuador: reforma constitucional, nuevos actores políticos y viejas prácticas partidistas », *Revista de ciencia política*, 29(2), 2009, pp. 381-406.

71. La notion d'économie sociale renvoie ici aux organisations menant des activités économiques définies par un statut de propriété collective, qu'il s'agisse de coopératives, de mutuelles, d'associations ou de syndicats. Cf. Jean-Louis Laville (Éd.), *L'Économie solidaire. Une perspective internationale*, Nouvelle édition revue et actualisée, Paris, Hachette, Pluriel, 2007, pp.31-38.

72. Article 127. Cf. <http://documentacion.asambleanacional.gob.ec/alfresco/d/d/workspace/SpacesStore/aae60107-414b-459a-a1b5-b7ddb0b971b4/RO%20LEY%20ECONOMIA%20SOLIDARIA.pdf>.

d'entre elles à se transformer en organisations à but lucratif ou en coopératives. Le texte reste toutefois vague sur les dispositions concrètes d'une telle réforme et plusieurs mesures décisives seront fixées dans un règlement attendu au mois d'août. Remettant en question les modalités d'allocation des financements de la coopération internationale, les autorités ont par ailleurs créé un institut habilité à coordonner les initiatives des bailleurs de fonds afin que leurs efforts s'accordent avec les directions définies dans le cadre de la planification nationale du développement. Pour l'instant, ces orientations n'ont pas de valeur contraignante, mais les exigences de transmission d'information se multiplient, accompagnées du référencement de chaque ONG en relation avec un ministère de liaison, preuve des intentions de l'État de faire entrer le secteur non gouvernemental dans son schéma institutionnel.

Le gouvernement a aussi réformé l'environnement dans lequel évolue la microfinance. Dès son investiture, le Président Correa a plusieurs fois menacé les « *bureaucrates dorés* » et dénoncé l'indépendance acquise par certaines officines à l'égard des élus. Ainsi, outre des mesures transversales visant à diminuer les barèmes de rémunération des fonctionnaires, la banque centrale s'est vue contrôlée plus étroitement. Les cadres de cette instance ont été remplacés par des personnes manifestant plus ouvertement leur appui au gouvernement, mais disposant d'une capacité et d'une expérience techniques moindres. La présidence s'est également opposée aux institutions multilatérales, de manière toutefois plus symbolique qu'opérationnelle, en prenant des positions, largement médiatisées, contre la Banque mondiale et le FMI en 2007 et 2008 ou en soutenant une Banque du Sud qui n'existe encore que sur le papier.

De plus, le ministère du Développement social a constitué un fonds de 40 millions de dollars pour prêter aux IMF des liquidités qui leur permettront de réaliser des microcrédits. Voulant s'assurer de la pertinence des organismes refinancés, l'administration a adopté un instrument d'évaluation sociale, fondé sur un référentiel d'audit extrafinancier de la microfinance largement reconnu au niveau international. Il existe parallèlement un projet de crédit direct nommé « 5, 5, 5 », avec des crédits de 5 000 dollars sur 5 ans à taux d'intérêt annuel de 5%. De nombreux observateurs considèrent cependant que ce dispositif a été conçu à des fins politiques et qu'il est mal géré. D'aucuns s'amuse même à rajouter « 40 » à son appellation, pour indiquer le pourcentage d'impayés qui grèvent ce programme.



Dans ce contexte, la Red Financiera Rural (RFR), l'association professionnelle qui rassemble la plupart des IMF du pays, s'est imposée comme une instance de médiation incontournable. Elle a, par exemple, organisé des séances de formation à la microfinance pour le personnel nouvellement embauché à la banque centrale. Et, plus important, à la suite des déclarations cinglantes du gouvernement affichant sa volonté de limiter les taux d'intérêt appliqués aux micro-emprunteurs, la RFR a mené d'intenses négociations afin que s'opère une segmentation dudit plafonnement. La majorité des IMF parvient formellement à s'y conformer, ce qui a amené une observatrice, pourtant porte-parole d'un mouvement d'IMF très commerciales, à reconnaître que « *cette politique a au moins la vertu de fournir des signaux clairs et de laisser le temps de s'ajuster* »<sup>73</sup>.

### **b. L'effet clivant des remises en causes politiques**

Face aux tensions existant entre gouvernements et IMF, les discours produits peinent à surmonter les orthodoxies antagoniques, tenantes d'une supériorité systématique soit de l'État, soit du marché. Pour dépasser ces visions manichéennes, nous établirons une grille d'analyse permettant de décrypter les facteurs qui déterminent les situations nationales et leurs évolutions. Nous étudierons par ce prisme les stratégies esquissées par les organisations de microfinance afin de se repositionner sur ces nouveaux échiquiers.

**Une divergence idéologique.** Dans chacune des études de cas présentées ici, nous trouvons à l'origine de la mésentente brutale survenue au lendemain des alternances politiques, la remise en cause d'un *statu quo* sur la subsidiarité entre l'action publique et l'initiative privée. Les réformes néolibérales avaient donné l'impression d'une érosion de l'État jusque dans ses fonctions régaliennes<sup>74</sup>. Elles avaient laissé au marché les activités rentables, déléguant la prise en charge des populations vulnérables aux solidarités individuelles ou à la coopération internationale. Aujourd'hui, la microfinance et les mouvements d'orientation socialiste ont en commun de placer l'amélioration des conditions de vie des personnes pauvres et exclues au centre de leur raison d'être et de leurs déclarations d'intention. Pourtant, la première revendique sa spécialisation technique et son caractère apolitique, tandis que les seconds se conçoivent comme des vecteurs permettant aux groupes qui souffrent d'un déficit de représentation d'exister sur la scène publique.

---

73. Rhyne, « Microfinance Among the Populists », *op. cit.*, p. 1.

74. Strange, *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*, *op. cit.*

Malgré cette convergence de finalités et une apparente subsidiarité des registres, toute articulation entre ces deux catégories d'acteurs se heurte à des divergences profondes, héritées en premier lieu de leur généalogie. La microfinance s'est le plus souvent consolidée dans le sillage des ajustements structurels, comblant un vide créé par le démantèlement des systèmes d'assistance et des interventions économiques de l'État. De plus, les IMF ont souvent été soutenues par les bureaucraties internationales qui instauraient la dérégulation financière, l'austérité budgétaire et l'ouverture commerciale. Les mouvements sociaux qui montent aujourd'hui en puissance considèrent donc la microfinance comme partie prenante du « *proyectorat* »<sup>75</sup> qu'auraient imposé les organismes multilatéraux sous couvert de coopération au développement.

L'argumentaire d'accusation de ces nouvelles gauches à l'encontre de la microfinance est composé d'éléments multiples mais articulés<sup>76</sup>. Au centre de cette syntaxe, on trouve la remise en cause des taux d'intérêt, qualifiés d'exorbitants par des courants dont l'éthique de justice sociale s'accommode mal de la facturation à des pauvres d'un prix supérieur à celui que doivent payer les riches. Les prestataires de services microfinanciers se voient en outre reprocher l'intransigeance de leurs modes de recouvrement face aux difficultés de remboursement que peut rencontrer une clientèle défavorisée. La grammaire critique de la gauche met en avant la prévalence de la responsabilité collective plutôt qu'individuelle envers les inégalités et considère les démunis comme un sujet social et politique, non comme un entrepreneur qu'il faut discipliner<sup>77</sup>. Un troisième grief tient à la frilosité de la microfinance en conjoncture de crise et à son effet procyclique, soit le fait que son offre se détermine exclusivement en fonction de la solvabilité de la demande. Enfin, plus structurellement, les mouvements d'inspiration socialiste reprochent aux IMF de privilégier les activités urbaines de services et de petit commerce, et de délaisser les secteurs primaire et secondaire qui occupent une place prépondérante dans leur propre vision du développement.

Il convient en outre d'analyser dans leur perspective historique les relations d'autorité sur lesquelles se greffent les pratiques d'endettement en Amérique latine. Le *peonaje*, c'est-à-dire l'obligation pour dette, était en effet au cœur des systèmes de domination issus de la

---

75. Rodriguez Carmona, *El Proyectorado: Bolivia tras 20 años de ayuda externa*, op. cit.

76. Cf. notamment Gracilea Toro, *La pobreza: un gran negocio-análisis crítico sobre Oeneges, Microfinancieras y Banca*, La Paz, Oficina contra la usura Bancaria-Mujeres creando, 2009.

77. Norberto Bobbio, *Derecha e izquierda: razones y significados de una distinción política*, Madrid, Taurus, 1995.

période coloniale<sup>78</sup>. La création d'établissements publics, l'organisation de structures autogérées ou la promotion d'instances commerciales doivent donc se comprendre aussi à travers les rapports politiques qu'elles sous-tendent. Cette approche permet notamment d'expliquer pourquoi les coopératives financières qui se sont multipliées au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ont essentiellement mobilisé les couches sociales les moins soumises économiquement. Elle éclaire en outre les raisons de l'implication dans des IMF de nombreux mouvements religieux du continent, qu'ils soient affiliés au catholicisme progressiste comme au plus conservateur, ou encore aux églises protestantes<sup>79</sup>. Enfin, on peut relire la création de banques publiques comme un moyen pour l'État de substituer de nouvelles allégeances partisans au caciquisme traditionnel<sup>80</sup>. Selon cette perspective, la relation entre les IMF et leurs clients libère ces derniers des obligations de réciprocité non marchandes auxquelles ils étaient jusque-là contraints. Néanmoins, c'est en contrepartie d'un prix élevé et d'une discipline de remboursement rigoureuse qui se traduisent parfois par un véritable abonnement au crédit. Inversement, les gouvernements justifient l'offre de prêts à taux bonifiés par une volonté d'émanciper économiquement les populations démunies. Mais, sur le terrain, la distribution de ces aides reste sélective et implique souvent pour les bénéficiaires une fidélité électorale envers le parti au pouvoir.

Bien que l'hostilité idéologique de la gauche s'appuie sur un réquisitoire solide, les solutions qu'elle a proposées ne sont pas suffisamment viables pour constituer un paradigme de substitution à la microfinance. Dans les trois cas étudiés ici, les résultats des initiatives étatiques de financement, très médiatisées, ont été décevants. Ces échecs, comme ceux des programmes comparables du Venezuela<sup>81</sup>, privent les discours socialistes de l'exemplarité dont ils auraient besoin pour peser face à l'orthodoxie à laquelle ils s'opposent. Il semble

---

78. Marie-Noëlle Chamoux *et al.*, *Prêter et emprunter. Pratiques de crédit au Mexique, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1993.

79. Relevons à cet égard qu'au Nicaragua par exemple le FDL a été créé par les Jésuites, et Prestanic par le Conseil des Églises protestantes. On peut également relever le cas de Compartamos, la plus grande IMF mexicaine, fondée et encore largement contrôlée par les traditionalistes Légionnaires du Christ. En revanche, en Bolivie ou en Équateur, les institutions d'origine religieuse sont restées de taille secondaire. La microfinance a d'ailleurs été mentionnée, en des termes toutefois très imprécis, dans une encyclique du Pape. Cf. Benoît XVI, *Lettre Encyclique Caritas in Veritate du Souverain Pontife sur le développement humain intégral dans la Charité et dans la Vérité*, Rome, Le Vatican, juin 2009.

80. David Lehmann, *Democracy and Development in Latin America: Economics, Politics and Religion in the Post-war Period*, Philadelphia, Temple University Press, 1990.

81. Marina González de Kauffman, « El pago de servicios públicos: garantía para la devolución de microcréditos del programa "Ciudadanía Plena" en Maracaibo, Venezuela », *Revista de Ciencias Sociales*, 15(4), oct. 2009, pp. 363–707 ; Michael Penfold-Becerra, « Clientelism and Social Funds: Evidence from Chávez's Misiones », *Latin American Politics and Society*, 49 (4), Déc 2007, pp. 63–84.

pourtant que des expériences concluantes soient menées au Brésil, au Chili ou au Guatemala<sup>82</sup>, où des organismes publics et des prestataires privés élaborent ensemble des modes d'intervention véritablement hybrides pour assurer de manière pérenne une large inclusion économique. Dès lors, il peut paraître paradoxal que ces apprentissages restent peu diffusés à l'échelle régionale et surtout qu'ils ne soient pas mobilisés par les administrations en place en Bolivie, en Équateur et au Nicaragua.

**Les déterminants institutionnels des scénarios nationaux.** Au-delà des schémas idéologiques antagonistes, les réalités nationales sont conditionnées par des facteurs institutionnels et par les intérêts des parties en présence, qui déterminent la manière dont ces conflits évoluent soit vers une solution négociée, soit vers une confrontation néfaste pour la microfinance. La cohérence entre les messages et les mesures s'avère essentielle pour ménager un système d'action commun entre acteurs publics et privés. Or les prises de position du gouvernement bolivien, ou nicaraguayen, par exemple, se sont révélées à certains moments dissemblables, si ce n'est contradictoires, entre ministères, voire à différents niveaux hiérarchiques au sein d'une même administration. S'il est familier aux chercheurs en science politique<sup>83</sup>, ce phénomène paraît déroutant aux opérateurs.

L'existence d'instances de médiation demeure essentielle pour aménager des référentiels communs entre institutions de microfinance et pouvoirs publics. Pendant la période libérale, les comités spécialisés de la banque centrale ou des services ministériels du gouvernement ont joué un rôle clé en Bolivie et en Équateur pour traduire les intentions politiques en mesures intelligibles et applicables. Or leur remise sous tutelle de l'exécutif lors des alternances s'est souvent accompagnée d'une perte de capacité technique. En effet, le nouveau personnel étant moins expérimenté et plus facilement influencé par sa hiérarchie, mais aussi parfois par les entités qu'il est censé contrôler. Du côté des opérateurs de microfinance, l'habileté à construire des positions partagées et à parler d'une même voix est essentielle. Dans les trois pays étudiés ici, des associations professionnelles se sont consolidées dans un contexte de

---

82. Il s'agit du Banco do Nordeste au Brésil, de l'INDAP au Chili et de la BANRURAL au Guatemala. Pour le premier, cf. Ricardo Abramovay, Marie-Gabrielle Piketty, « Politique de crédit du programme d'appui à l'agriculture familiale (Pronaf) : résultats et limites de l'expérience brésilienne dans les années 1990 », *Cahiers Agricultures*, 14(1), févr. 2005, pp. 25–29 ; Pour les deux autres, cf. Trivelli, Venero, *Banca de desarrollo para el agro: experiencias en curso en América Latina*, op. cit.

83. Tels que Robert Dahl, *Polyarchy: participation and opposition*, New Haven, Yale University Press, 1975.

tension avec le gouvernement<sup>84</sup>. Elles se sont révélées déterminantes pour négocier des accords qui ménagent une reconnaissance de la microfinance, en contrepartie d'une transparence accrue sur son utilité sociale. Elles ont mis en place des systèmes de redditions de compte adaptés aux préoccupations locales, médiatisant leur contribution au bien commun afin de conserver leur autonomie par rapport aux autorités politiques. En outre, ces instances de coordination sectorielles ont cherché à renforcer leur légitimité en coopérant avec des organisations paysannes, en élaborant des programmes ruraux et agricoles, ainsi qu'en favorisant les alliances avec les banques publiques de développement. Certains interprètent ce rapprochement comme un attrait des IMF pour la manne que représenteraient les prestations sociales permettant de rendre solvables davantage d'emprunteurs potentiels<sup>85</sup>. Mais cette considération semble en réalité assez relative, la microfinance s'étant consolidée jusqu'à maintenant sans cet appui et avec une tendance croissante à détourner ses crédits des publics les plus précaires. De telles collaborations lèvent en tout cas certaines des difficultés très concrètes que les services de l'État rencontraient jusque-là pour atteindre les populations les plus pauvres et les plus isolées.

Par ailleurs, l'appartenance des élites à un même réseau relationnel paraît essentielle pour susciter des opportunités de dialogue ou favoriser la bienveillance. Dans plusieurs pays, les ONG ont été impulsées dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix par des militants et des hauts fonctionnaires membres ou proches de la gauche. Ceux-ci se sont souvent reportés vers la microfinance lorsque leurs activités ont été mises à mal par la répression militaire ou les ajustements structurels. On remarque ainsi en Équateur ou en Bolivie l'existence d'affinités – parfois même d'amitiés – entre plusieurs dirigeants d'IMF et des cadres politiques, ce qui a facilité certains terrains d'entente. Inversement, au Nicaragua, la tension actuelle existant entre la microfinance et le pouvoir est en partie due à la carrière de plusieurs responsables d'IMF. Anciens fonctionnaires du gouvernement révolutionnaire des années quatre-vingt, ils sont aujourd'hui proches du courant sandiniste opposé au groupe de Daniel Ortega qui contrôle le parti.

---

84. ASOMIF ([www.asomif.org](http://www.asomif.org)), fondée en 1992 au Nicaragua, la Red Financiera Rural ([www.rfr.org.ec](http://www.rfr.org.ec)), créée en 2000 en Équateur, FINRURAL ([www.finrural-bo.org](http://www.finrural-bo.org)) et ASOFIN ([www.asofinbolivia.com](http://www.asofinbolivia.com)) établies respectivement en 1993 et 1999 en Bolivie.

85. Franklin Ramírez Gallegos, Analía Minteguiaga, « El nuevo tiempo del Estado. La política posneoliberal del correísmo », *OSAL*, 22, sept. 2008, pp. 87–103.

**Des stratégies sous contrainte.** La tension croissante avec les gouvernements socialistes affecte les IMF de façon différenciée selon leurs caractéristiques institutionnelles et opérationnelles. Le secteur est alors amené à adapter ses stratégies de résistance et de contournement en fonction du type de critiques auxquelles il se heurte.

-27- Segmentation des IMF Polarisation du secteur et disparition de la microfinance transformative		
Caractéristiques institutionnelles et opérationnelles	Perspective des gouvernements de gauche	Stratégie du secteur
Microfinance minimaliste : approche commercialement agressive, fonds privés étrangers.	Segment très critiqué, mais concrètement peu menacé par les gouvernements.	Consolidation de sa protection par le droit commercial. Affirmation de principes minimaux de responsabilité sociale.
Microfinance transformative : institutions non lucratives, ONG ou coopératives financièrement pérennes, très autonomes des partis politiques dominants et engagées dans des processus de transformations socioéconomiques.	Secteur le plus exposé : régulation existante peu favorable, remise en cause de ses liens avec la coopération internationale, critique des taux, rejet de son autonomie et de sa capacité à animer des réseaux sociaux ou productifs alternatifs.	Tentative pour faire reconnaître sa contribution au développement mais fortement incité à se convertir à la microfinance « minimaliste » ou « solidaire ».
Microfinance solidaire : taux bonifiés, crédit dirigé vers des secteurs sociaux ou économiques précis, moindre préoccupation pour la viabilité financière.	Secteur favorisé par les gouvernements socialistes, tentation clientéliste et/ou subordination au projet économique dominant.	Transformation de la bienveillance du gouvernement en un soutien réel et parfois influence sur les projets gouvernementaux.

Source : Bédécarrats Florent, Bastiaensen Johan, Doligez François, « Nouvelles gauches et inclusion financière : la microfinance contestée en Bolivie, en Équateur et au Nicaragua », *Critique Internationale*, (52), août 2011, p. 150.

Le mouvement privilégiant l'approfondissement de la concurrence pour accroître l'efficacité du marché de la microfinance a produit des effets pervers. Les dérives d'une croissance débridée se sont révélées à travers des crises de surendettement et des pratiques parfois abusives à l'égard des clients. Paradoxalement, les IMF caractérisées par l'orientation la plus mercantile demeurent relativement épargnées par les initiatives gouvernementales. En effet, elles ne dépendent pas des financements de l'État et elles demeurent protégées par un cadre juridique auquel les gauches au pouvoir se gardent bien de porter atteinte.

Il s'avère ainsi que les structures les plus menacées sont les organisations qui avaient résisté au paradigme commercial de la microfinance en adoptant un fonctionnement professionnel et pérenne, tout en conservant un fort engagement envers les objectifs de développement et de transformation sociale. Ces établissements ont failli être emportés par le courant dominant de régulation qui privilégiait les sociétés anonymes ou les banques.

Cependant, ils se voient aujourd'hui piégés entre le secteur privé et les politiques publiques. S'ils ne parviennent pas à faire reconnaître leur pertinence, ils seront contraints de se retrancher vers la sphère marchande ou de passer sous la tutelle des autorités.

**Une impasse de la microfinance *apolitique*.** Les rapports particulièrement tendus entre gouvernements et institutions de microfinance au Nicaragua ainsi que les situations plus ambivalentes en Équateur et en Bolivie attestent une double ambiguïté. D'un côté, les mouvements de gauche affichent leur volonté de favoriser une croissance plus juste sur le plan social. Ils suivent néanmoins des considérations tactiques visant à élargir leurs relations clientélistes afin de garder le pouvoir dans un contexte de polarisation accrue de la vie politique. De l'autre, après la déroute des banques publiques, la faillite des États et les ajustements structurels, une microfinance privée s'est affirmée comme la seule option de financement local qui s'avère économiquement viable. Pourtant, ce secteur est loin d'être homogène. Certaines institutions ont réussi à atteindre une taille importante, tout en conservant des pratiques tournées vers le développement, mais la majorité d'entre elles ont massifié leur offre en privilégiant des objectifs de rentabilité au détriment de leur mission initiale.

Dès lors, on assiste à l'exacerbation de controverses relatives à la nature des dispositifs d'inclusion financière et des règles encadrant leur fonctionnement. Invoquant les résultats peu spectaculaires de la microfinance en matière de transformation socioéconomique, les gouvernements d'inspiration socialiste tentent de fournir directement du crédit aux populations défavorisées. Toutefois, du fait de leur instrumentalisation électorale et de l'absence de moyens pour les administrer durablement et à grande échelle, ces interventions restent sporadiques et s'accompagnent d'appuis conditionnels aux IMF existantes. On s'attendait à voir émerger un cadre de régulation permettant de prévenir les abus et couplé à des politiques publiques incitatives pour des financements mieux ciblés. Or, on assiste au gré des aléas stratégiques et institutionnels locaux à une concurrence intense, mais éphémère, de programmes étatiques provisoires. À ceci s'ajoutent des pressions diffuses, de nouvelles normes juridiques isolées et souvent contradictoires et une réglementation orthodoxe héritée de l'ère précédente.

Paradoxalement, cette situation tend à conforter les extrêmes du spectre sur lequel s'échelonnent les modèles de microfinance existant dans les pays étudiés. D'une part, les IMF

les plus fragiles sont aussi les plus enclines à s'attirer le soutien des partis au pouvoir, en contrepartie d'un contrôle accru par ces derniers et quitte à renoncer à leur pérennité économique. D'autre part, les structures les plus commercialisées se protègent face aux risques d'ingérence qu'elles perçoivent en renforçant leur appartenance au secteur marchand. Il apparaît en somme que les institutions dont l'existence est la plus directement menacée sont celles qui étaient parvenues à viabiliser de manière autonome un mode de fonctionnement encore très orienté vers le développement.

Au demeurant, la redéfinition conflictuelle des prérogatives étatiques et privées en matière de financement, mobilise des arènes enchâssées, du niveau local à l'international. Il apparaît donc difficile d'anticiper les perspectives d'évolution de cette controverse. Le repositionnement de bailleurs de fonds multilatéraux soutenant, jusqu'à ce jour, un modèle très commercial de microfinance ou l'émergence d'une troisième voie dans un pays référent, comme le Brésil, sont susceptibles d'infléchir les trajectoires nationales.



## **Section 2. Un impact controversé**

Les critiques à l'encontre des IMF confèrent une portée singulière à certaines interrogations soulevées par la recherche. Les controverses sur l'efficacité des programmes sociaux et de développement constituent un enjeu politique, mais sont régies par les règles du jeu scientifique. Des discours récents et très médiatisés soutiennent à cet égard que les évaluations rigoureuses seraient une nouveauté dans ce domaine. Elles auraient en particulier permis de découvrir que la microfinance n'est pas la solution miracle contre la pauvreté, alors que la réputation de ce secteur avait été bâtie sur cette affirmation. L'analyse bibliométrique d'un corpus de 154 études sur l'impact des IMF réalisées depuis 1980 montre que cette vision s'avère très réductrice. En effet, la mise en perspective chronologique de ces travaux, en prenant en compte leur visibilité, leur bilan, leur méthodologie et la démarche dans laquelle elles ont été effectuées, fait émerger quelques idées saillantes.

Il ressort que l'impact de la microfinance est une question ancienne qui n'a jamais été consensuelle. Elle a été abordée au travers de procédés privilégiant différents critères de rigueur. Les évaluations académiques avaient été reléguées au second plan, mais elles sont aujourd'hui en plein essor, au détriment d'approches plus opérationnelles. De plus, l'examen approfondi de recherches menées sur quatre terrains différents et appartenant à des courants distincts met en lumière la portée de ces méthodes. Il suggère en particulier que les résultats fondés sur une démonstration quantitative acquièrent systématiquement une autorité supérieure aux autres, bien qu'elles n'apportent qu'une appréhension très partielle des processus à l'œuvre. Ces cas d'études attestent de l'instabilité des démarches pluridisciplinaires associant chercheurs et praticiens. Ils illustrent aussi la difficulté pour la microfinance d'assumer un bilan complexe et mitigé, contrastant avec la simplification de son hagiographie nobélisée.

### **1) Une question captive des polémiques académiques et institutionnelles**

Les *développeurs* puisent une légitimité dans leur vocation à *faire le bien*. Mais ils doivent démontrer qu'ils y parviennent pour asseoir cette crédibilité. Ils se trouvent en l'occurrence dans une relation ambiguë avec le champ scientifique, lieu de lutte pour le

monopole de la vérité légitime et seul à même de produire l'autorité nécessaire pour apporter la preuve de tels effets<sup>86</sup>.

#### a. L'avènement des *evidence based policies*

Bruno Jobert distingue les forums où se débattent les politiques publiques et les arènes où celles-ci se négocient<sup>87</sup>. C'est dans les premiers que se situent les discussions sur l'impact de la microfinance, car elles revendiquent leur détachement de toute tractation intéressée. Jugées contre-productives par certains, ces controverses interpellent néanmoins tous les acteurs impliqués dans ce secteur. L'évaluation des répercussions économiques et sociales de la microfinance occupe une place centrale dans les préoccupations des bailleurs de l'APD, aussi bien que des intervenants privés. Elle coïncide avec l'obsession néolibérale pour la métrique et la réification des indicateurs d'efficience par le *nouveau management public*. Elle dérive également des injonctions à la performance entérinées par la déclaration de Paris pour le renforcement de l'efficacité de l'aide<sup>88</sup>. À ce titre, les études d'impact se présentent fréquemment comme un exercice neutre qui permettrait d'objectiver et de quantifier les retombées d'un programme. Elles sont couramment mobilisées dans les débats sur la nature sociale ou commerciale de la microfinance, sur sa relation aux politiques publiques et à la coopération internationale, sur ses modes d'intervention et sa régulation.

**Un enjeu politique dans le jeu scientifique.** En dépit de leur écho dans les espaces de décision, les forums de la recherche fonctionnent de manière autonome. Ils sont régis par les règles de la compétition académique, dont « *la spécificité est qu'elle oppose des producteurs qui tendent à n'avoir d'autres clients que leurs concurrents* »<sup>89</sup>. Les chercheurs se livrent à une course à l'excellence au sein du paradigme dominant, ou adoptent des stratégies dissidentes qui leur confèrent une position minoritaire, mais plus visible. Lorsque ces acteurs s'intéressent aux pratiques des développeurs, c'est avec une posture critique qui les conduit

---

86. Cette sous-section est pour l'essentiel tirée d'un article en attente de publication avec la référence suivante : Florent Bédécarrats, « L'impact de la microfinance : un enjeu politique au prisme de ses controverses scientifiques », *Mondes en développement*, 2012, à paraître.

87. Jobert, « La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel », *op. cit.*

88. CAD-OCDE, *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra*, *op. cit.*

89. Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, 7 (1), 1975, p. 91.

parfois à réfuter la notion même de développement<sup>90</sup>. La réciproque est cependant moins fréquente, en raison de l'autorité surplombante dont jouit le champ scientifique et de la prégnance d'une hagiographie qui en ferait le vecteur neutre de la connaissance.

Pourtant, la production du savoir s'interroge également dans sa relation au pouvoir. Bien que la rigueur et l'objectivité constituent des composantes centrales de la recherche, les argumentations convaincantes qu'elle élabore sont aussi des construits collectifs. Par conséquent, leurs modes d'administration de la preuve conjuguent des instruments, des interactions, des jugements, des négociations et des rapports de force<sup>91</sup>. Selon Pierre Bourdieu, « *une analyse qui essayerait d'isoler une dimension purement "politique" dans les conflits pour la domination du champ scientifique serait aussi radicalement fautive que le parti pris inverse, plus fréquent, de ne retenir que les déterminations "pures" et purement intellectuelles des conflits scientifiques* »<sup>92</sup>. Bien que les chercheurs revendiquent leur autonomie par rapport au politique, ils dépendent des décideurs pour obtenir les ressources nécessaires à leur déploiement, et ils irriguent sciemment la délibération collective de matériaux intellectuels mobilisés ensuite par les différents protagonistes.

Cette relation s'est trouvée renforcée avec la montée en puissance de la notion d'*evidence based policies*<sup>93</sup> qui consiste à fonder toute décision publique sur des preuves scientifiques. Critiquée par certains comme un outil de dépolitisation et saluée par d'autres comme un progrès empirique, elle est activement promue par la Banque mondiale. La mise en avant d'un paradigme déterminé par la certitude a désormais vocation à réserver aux seuls savants une légitimité dans ces arènes. Ceci contredit notamment les conclusions de Callon, Lascoumes et Barthes, qui avaient montré que l'avènement d'un « *monde incertain* » favorisait la participation des profanes aux controverses sociotechniques<sup>94</sup>.

---

90. Cf. par exemple Emery M. Roe, « Development Narratives, or Making the Best of Blueprint Development », *World Development*, 19 (4), avr. 1991, pp. 287–300, ou encore Wolfgang Sachs (Éd.), *The Development Dictionary: A Guide to Knowledge as Power, Second Edition*, vol. 2° éd., Londres, Zed Books, 2009.

91. Nathalie Montel, « L'administration de la preuve : des sciences expérimentales à l'histoire des sciences », *Genèses*, 56 (3), 2004, pp. 148–162.

92. Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *op. cit.*, p. 91.

93. Catherine Laurent *et al.*, « Pourquoi s'intéresser à la notion d'"evidence-based policy" ? », *Tiers Monde*, 200 (4), 2009, pp. 853–873.

94. Callon, Lascoumes, Barthe, *Agir dans un monde incertain*, *op. cit.*

D'un point de vue médiatique, l'impact de la microfinance a revêtu en France une acuité nouvelle avec la mise en exergue de la personnalité d'Esther Duflo. En France, tous les grands titres de la presse nationale lui ont consacré de pleines pages<sup>95</sup>. Cette chercheuse française s'est distinguée outre-Atlantique en devenant professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Elle a occupé de 2009 à 2010 la Chaire *Savoirs contre Pauvreté*, créée pour l'occasion au Collège de France avec le soutien de l'Agence Française de Développement. Elle a par ailleurs reçu la médaille John Bates Clark 2010, distinction la plus prestigieuse en économie après le Prix Nobel. On a en somme assisté à l'irruption d'une nouvelle icône dans le champ de la microfinance, presque aussi visible que Mohammad Yunus. Elle incarne toutefois une facette différente, en l'occurrence un mouvement de recherche sur l'impact, plaidant pour que « *les politiques de lutte contre la pauvreté [soient] évaluées avec la rigueur des essais cliniques* »<sup>96</sup>.

Esther Duflo et ses collègues Abhijit Banerjee et Sendhil Mullainathan, sont couramment considérés comme « *les pionniers des évaluations rigoureuses sur le véritable impact du microcrédit* »<sup>97</sup>. Ils ont fondé en 2003 une plate-forme dénommée Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL). En 2010, elle rassemblait 50 scientifiques, pour la plupart rattachés au MIT. Ils ont en commun « *d'appliquer des méthodes d'évaluation expérimentales pour répondre aux questions cruciales pour la réduction de la pauvreté [...] en s'assurant que les politiques sont basées sur des preuves scientifiques* »<sup>98</sup>. J-PAL est étroitement lié à Financial Access Initiative (FAI) et Innovation for Poverty Action (IPA) deux structures similaires, composées principalement de chercheurs de grandes universités américaines telles que Harvard, New York, Yale, Stanford et Berkeley.

L'activité de ces groupements scientifiques représente un véritable secteur économique. En 2010, le site de J-PAL dénombrait 233 évaluations expérimentales dont 138 étaient en cours et 75 concernaient la microfinance<sup>99</sup>. Notons que celle menée auprès d'Al Amana au

---

95. Notamment *Le Monde*, *le Figaro*, *Libération*, *l'Humanité*, *Télérama*, *le Nouvel Observateur* ou encore *Figaro Madame*.

96. Citation d'Esther Duflo mentionnée dans le communiqué de presse du Collège de France sur la chaire « *Savoirs contre pauvreté* », à la page web : <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/site/afd/lang/fr/pid/9401>

97. Citation issue du site de *the Economist*, consulté en décembre 2010, à la page web : [www.economist.com/blogs/freeexchange/2010/12/microfinance](http://www.economist.com/blogs/freeexchange/2010/12/microfinance)

98. Page de présentation du J-PAL (<http://www.povertyactionlab.org/about-j-pal>) consultée le 20 octobre 2010.

99. Données provenant de la page <http://www.povertyactionlab.org/evaluations?filters=type:evaluation>, consultée le 20 octobre 2010.

Maroc et soutenue par l'AFD à hauteur d'un demi-million d'euros, se situe dans la fourchette basse du coût de ces études<sup>100</sup>. On comprend alors que les montants financiers mobilisés sont considérables. Ce courant est amplifié par la création de plusieurs mécanismes multilatéraux de financement, tels que DIME (Development Impact Evaluation Initiative)<sup>101</sup> de la Banque mondiale, ou encore le 3IE (International Initiative for Impact Evaluation)<sup>102</sup> animée par le Centre pour le développement mondial. De nombreux États et fondations privées appuient ce mouvement, permettant aux gouvernements qui souhaitent mettre en œuvre ce type de dispositif de trouver rapidement des financements à cet effet. Une plate-forme des réseaux sur la mesure d'impact a également été établie pour coordonner ces différentes initiatives<sup>103</sup>.

Cette démarche a en outre été généralisée pour des politiques sociales menées sur le territoire français. L'Agence nouvelle des solidarités actives et le Haut Commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté, tous deux dirigés par Martin Hirsch, en ont été de grands promoteurs. Des évaluations fondées sur des mécanismes de sélection aléatoire ont ainsi été mises en œuvre ou sont en cours, sur le Revenu de solidarité active<sup>104</sup>, le programme Créajeunes d'appui à la création d'entreprise dans les banlieues, mais également 36 autres projets retenus dans le cadre du Grenelle de l'insertion<sup>105</sup>.

La mise en exergue de personnalités médiatiques, l'afflux de fonds et l'effervescence institutionnelle, consolident la perception que l'on assisterait à une véritable rupture. Ce mouvement renforce la thèse selon laquelle « *cela fait un demi-siècle qu'on dépense de l'argent dans les pays en développement, sans jamais vraiment se donner les moyens de vérifier si ça marche ou pas, comment et pourquoi.* »<sup>106</sup>. Les trois premières recherches *randomisées* concernant la microfinance ont ainsi été publiées récemment. Leurs résultats relativisent la portée de l'action des IMF en matière de lutte contre la pauvreté<sup>107</sup>, et ils ont été

---

100. Réponse de Bruno Crépon à une question sur le coût de ces études lors du débat organisé à la Banque Mondiale le 2 septembre 2010.

101. [www.worldbank.org/dime](http://www.worldbank.org/dime)

102. [www.3ieimpact.org](http://www.3ieimpact.org)

103. <http://www.worldbank.org/ieg/nonie/>

104. Bernard Gomel, Evelyne Serverin, « Expérimenter pour décider ? Le RSA en débat », *Document de travail du CEE*, 119, juin 2009.

105. Grenelle de l'insertion, *Publication des résultats de l'appel à projets « Pour de nouvelles expérimentations sociales »*, Paris, Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, Communiqué de presse, mai 2008.

106. Propos d'Esther Duflo rapportés dans Catherine Simon, « Esther Duflo : Des neurones contre la misère », *Le Monde*, janv. 2009, p. 13.

107. Esther Duflo, « Microcrédit, miracle ou désastre ? », *Le Monde*, janv. 2010.

présentés comme des découvertes inédites<sup>108</sup>, conforte l'idée qu'il n'y aurait pas de précédent à ces évaluations rigoureuses. Pourtant, force est de constater que la production d'études d'impact de la microfinance est une activité qui n'est ni nouvelle, ni consensuelle ou figée.

Mais l'engouement pour une évaluation qui serait enfin irréfutable et permettrait de clore les imperfections de la décision politique mérite d'être remis en perspective et relativisé. Pour y contribuer, nous interrogerons l'image révolutionnaire dont se parent les mesures d'impact les plus récentes, tout d'abord en montrant que ce type d'investigation renvoie en fait à un corpus très large et diversifié<sup>109</sup>. Nous examinerons cette littérature en fonction de plusieurs paramètres qui la caractérisent, comme les méthodologies employées, les résultats produits et le champ d'application de ces travaux. Nous distinguerons en particulier ceux qui privilégient la connaissance académique de ceux qui visent avant tout à susciter des apprentissages pratiques. Nous approfondirons ensuite l'analyse de sept études en particulier, pour appréhender le statut de la donnée chiffrée dans les différents modes d'administration de la preuve. Nous tâcherons aussi de comprendre l'enjeu des approches pluridisciplinaires, pour enfin mettre en évidence les contradictions que ce type d'exercice cristallise dès lors qu'il prétend à la fois à la rigueur scientifique, à la pertinence opérationnelle et à la recevabilité publique.

**Visibilité croissante et médiatisation des démarches expérimentales.** Un premier sondage bibliométrique permet de rendre compte de l'intérêt grandissant que porte le monde académique aux effets de la microfinance. Il consiste à relever le nombre de travaux parus chaque année qui mentionnent les termes microfinance ou microcrédit, couplés avec les expressions se rapportant à l'impact (impact, études d'impact, évaluations d'impact, etc.). Deux recensements chronologiques ont été réalisés à cette fin. Le premier a été appliqué à Scopus, la base de données de références en sciences humaines pour les revues à comité de lecture anglophones. Le second couvre un univers beaucoup plus vaste, à la fois académique et technique, qui constitue le corpus recueilli par Scholar, le métamoteur mis au point par

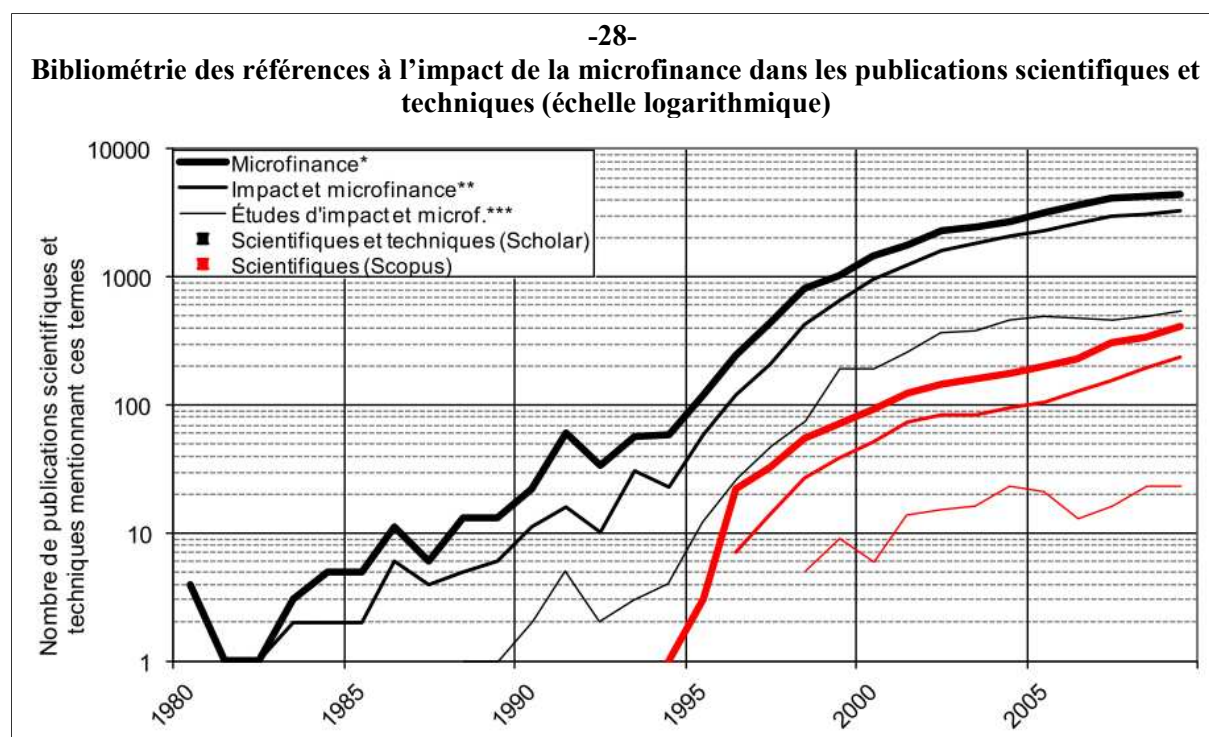
---

108. Par exemple dans les recensions de Dean Karlan, Nathanael Goldberg, James Copestake, « Randomized Control Trials are the Best Way to Measure Impact of Microfinance Programmes and Improve Microfinance Product Designs », *Enterprise Development and Microfinance*, 20 (3), sept. 2009, pp. 167–176 ; Richard Rosenberg, *Does Microcredit Really Help Poor People?*, Washington DC, CGAP, Focus Note, avr. 2010 ; et Kathleen Odell, *Measuring the Impact of Microfinance: Taking Another Look*, Washington DC, Grameen Foundation, 2010.

109. Afin de ne pas surcharger la bibliographie, les références complètes de ces 154 études ainsi que le détail de leur classification sont reportées dans une annexe, accessible en ligne.

Google. Bien qu'il se révèle moins précis que d'autres catalogues, Google Scholar propose l'éventail le plus large en termes de disciplines représentées (économie, sciences sociales, anthropologie, etc.), de type de publications (revues à comité de lecture, thèses, chapitres d'ouvrage, rapports, documents de travail, etc.) et de langues (Scholar indexe 6,94% de textes dans d'autres langues que l'anglais, contre 1,14% dans le Web of Science et 0,70% dans Scopus).

Le graphique suivant traduit le résultat de ces investigations. Une échelle logarithmique a été utilisée sur l'axe des ordonnées, afin de rendre lisible une croissance qui apparaîtrait dix fois plus prononcée dans un repère normal.



Source : Recherche effectuée en septembre 2010 à partir de la base Google Scholar. Les courbes représentées indiquent le nombre de documents apparaissant par année pour les recherches par mots clés suivants: \* microcredit OR microfinance ; \*\* microcredit OR microfinance AND impact ; \*\*\* microcredit OR microfinance AND "impact assessment" OR "impact study" OR "impact evaluation" OR "impact measurement" OR "évaluation d'impact" OR "étude d'impact" OR "mesure d'impact".

L'augmentation constatée reste bien sûr à relativiser par rapport à la multiplication par quatre, entre 1980 et 2009, de la production académique numérisée<sup>110</sup>. Mais ce quadruplement ne remet aucunement en cause la croissance remarquable ci-dessus qui, rappelons-le, est divisée par dix en raison de l'échelle retenue.

110. Le corpus de Scholar contient 551 000 références pour l'année 1980, contre 1 940 000 pour l'année 2009.

On observe que la visibilité de la microfinance dans la littérature scientifique et technique s'est substantiellement accrue pendant la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. De plus, la proximité des lignes d'une couleur identique révèle que l'énorme majorité des publications qui mentionnent la microfinance renvoie aussi à la notion d'impact, mais que seule une minorité fait spécifiquement référence à des études en la matière. On peut en outre s'intéresser à la distance entre les courbes rouges et noires pour un même type de tracé. On constate alors que la microfinance reste surtout abordée par la littérature grise (documents de travail académiques, parutions professionnelles, thèses, etc.) qui n'est indexée que dans Scholar. En revanche, les revues scientifiques les plus prestigieuses recensées par Scopus ont accordé une importance plus modeste et tardive à ce thème. S'il met en évidence la croissance des productions se référant à l'impact de la microfinance, un tel inventaire s'avère insuffisant pour jauger leur qualité, leur contenu et leur écho dans l'espace public.

### **b. Les aléas de l'administration de la preuve**

**Une question ancienne et controversée.** Appréhender l'impact implique de se plonger dans une littérature spécialisée, à la fois complexe et hétérogène. On relève une dizaine de recensions de ces publications concernant la microfinance<sup>111</sup>, les plus documentées faisant référence à une quarantaine de comptes rendus. Toutefois, chacune de ces synthèses semble sélectionner des travaux partageant les tropismes institutionnels, linguistiques ou disciplinaires des auteurs, de sorte qu'aucune ne rassemble la totalité des recherches réalisées sur cet objet. Nous avons donc tenté d'effectuer un inventaire plus exhaustif, nous attachant à une définition générique des études d'impact. Celle-ci inclut l'ensemble des examens rigoureux qui appréhendent la relation de cause à effet entre une intervention en microfinance et le changement des conditions de vie des usagers. Nous avons ainsi relevé 154 publications entre 1980 et 2010, dont la liste détaillée est reportée en annexe. Ce chiffre rend impossible une mise en commun des résultats, qui sont très dissemblables de par leur nature, leur

---

111. François Doligez, « Études comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural : Guinée, Nicaragua et Viet Nam », *Tiers-Monde*, 37 (145), mars 1996, pp. 187–202 ; Jennefer Sebstad, Gregory Chen, *Overview of studies on the Impact of Microenterprise Credit*, vol. 92, Washington DC, USAID AIMS, juin 1996 ; Elizabeth Littlefield, Jonathan Morduch, Syed Hashemi, *Is microfinance an effective strategy to reach the Millennium Development Goals ?*, vol. (24), Washington DC, CGAP, janv. 2003 ; Nathanael Goldberg, *Measuring the impact of microfinance: taking stock of what we know*, Washington DC, Grameen Foundation, 2005 ; Beatriz Armendariz de Aghion, Jonathan Morduch, *The Economics of Microfinance*, Cambridge, MIT Press, 2007 ; Odell, *Measuring the Impact of Microfinance: Taking Another Look*, *op. cit.*



localisation ou leur portée. Nous tenterons cependant une meta-analyse<sup>112</sup>, en fonction du bilan général que dressent ces recherches, de leurs caractéristiques méthodologiques, de la perspective dans laquelle elles ont été appliquées et du type de diffusion dont elles ont fait l'objet. Nous avons également considéré la visibilité de ces références, évaluées par le nombre de fois où il en est fait mention dans d'autres publications scientifiques et techniques. Autrement dit, il s'agit du décompte de citations brutes indexées par le métamoteur Google Scholar<sup>113</sup>.

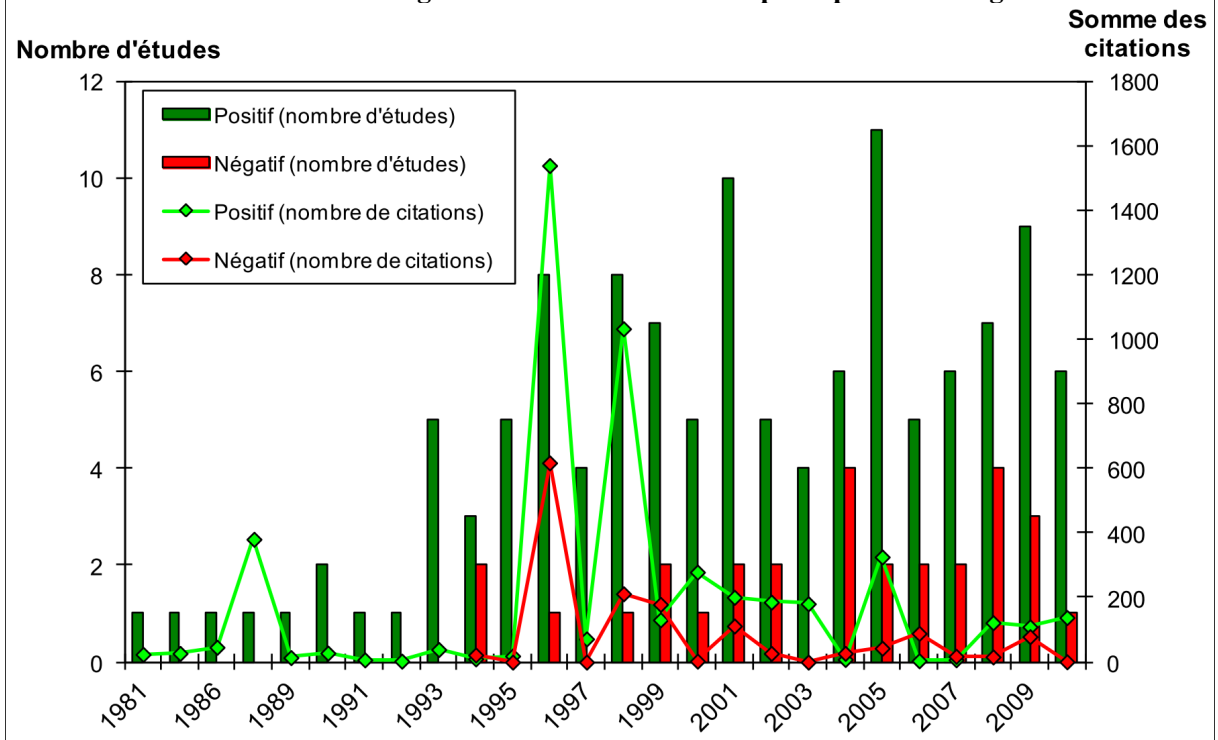
Dans un premier temps, nous retraçons l'évolution des parutions annuelles. Nous distinguons, en vert, celles qui montrent un impact globalement positif et, en rouge, celles qui mettent en avant un résultat globalement nul ou négatif. Étant donné que ces recherches incluent plusieurs variables, nous nous sommes ici focalisés sur les effets observés sur les revenus. Pour une minorité d'évaluations qui ne prennent pas en compte ce paramètre, nous avons retenu la problématique centrale de l'étude, par exemple le genre ou le travail des enfants.

---

112. Pour Gene V. Glass, pionnier de cette démarche en sciences sociales, « *la méta-analyse renvoie à l'analyse statistique d'une vaste recension d'études individuelles afin d'intégrer leurs résultats. Elle constitue une alternative rigoureuse aux discussions superficielles et narratives sur ces recherches, caractéristiques de nos efforts pour donner du sens à une littérature scientifique en constante expansion* ». Gene V. Glass, « Primary, Secondary, and Meta-analysis of Research », *Educational researcher*, 5(10), Nov. 1976, p. 3.

113. <http://scholar.google.fr/>

**Distribution temporelle de 154 études d'impact sur la microfinance menées entre 1980 et 2010 – sont distingués celles montrant des impacts positifs et négatifs**



Source : élaboration propre à partir du corpus présenté en annexe.

Il ne s'agit en aucun cas de tirer de ce diagramme des conclusions sur l'impact de la microfinance, mais plutôt d'établir que cette question est depuis longtemps controversée. La majorité des études dressent un bilan généralement positif. Néanmoins, une fraction non négligeable signale que les programmes observés n'améliorent pas, en moyenne, les conditions de vie de ses usagers et certaines avancent même qu'elle peut s'avérer globalement nocive. Quelques publications montrant une contribution significative en faveur de la lutte contre la pauvreté ont acquis une renommée remarquable. Relevons en particulier celles compilées par Mosley et Hulme en 1996<sup>114</sup>, ainsi que la recherche sur la Grameen Bank de Hossain<sup>115</sup> la même année, ou encore les travaux de Pitt et Khanker<sup>116</sup> parus deux ans plus tard sur trois IMF bangladaises. Néanmoins, plusieurs enquêtes qui mettent en avant des effets négatifs, ont également été largement diffusées. Par exemple, celle de Goetz et Gupta<sup>117</sup>

114. David Hulme, Paul Mosley, *Finance Against Poverty*, London, Routledge, sept. 1996.

115. Mahabub Hossain, *Credit for Alleviation of Rural Poverty: The Grameen Bank in Bangladesh*, Washington DC, IFPRI, févr. 1988.

116. Shahidur R. Khandker, *Fighting Poverty with Microcredit: Experience in Bangladesh*, New York, Oxford University Press, 1998.

117. Anne Marie Goetz, Rina Sen Gupta, « Who takes the credit? Gender, power, and control over loan use in rural credit programs in Bangladesh », *World Development*, 24 (1), janv. 1996, pp. 45–64.

rapportait en 1996 les dommages causés par le crédit aux relations de genre au Bangladesh. L'exercice de Morduch<sup>118</sup> a été aussi abondamment cité. Il reprenait les données utilisées par Pitt et Khanker pour montrer les failles de leur analyse statistique et en tirer des conclusions sensiblement opposées.

La représentation graphique que nous proposons ne traduit que la visibilité des travaux et non leur qualité. De ce fait, elle est inopérante pour révéler la teneur des débats sous-jacents. Elle simplifie des résultats le plus souvent complexes, hétérogènes et fortement marquées par les caractéristiques de l'offre de services ou du contexte d'intervention. Il faut aussi relativiser la diffusion réduite des parutions les plus récentes, dont la faible ancienneté limite mécaniquement le nombre de citations. Néanmoins, certains avancent qu'il existerait un biais qui favoriserait la publication des conclusions positives au détriment des autres<sup>119</sup>. Cette expérience tend à infirmer cette affirmation.

**Du quantitatif au qualitatif : différentes logiques de démonstration.** On peut décrypter la production d'études d'impact au prisme d'une typologie différente, en nous appuyant sur les critères de distinction suggérés par Hulme<sup>120</sup> et Bouquet<sup>121</sup>. Ces auteurs proposent de dissocier ces recherches en fonction de la méthodologie qu'elles mobilisent pour argumenter d'un lien de causalité entre l'intervention en microfinance et les évolutions observées dans les conditions de vie des clients. En effet, une grande difficulté réside dans l'attribution de la responsabilité du changement que l'on remarque chez leurs usagers. En d'autres termes, il est très délicat d'établir dans quelle mesure les améliorations constatées du revenu, de la santé ou de la scolarisation seraient dues aux services d'une IMF. Cette mise en évidence est d'autant plus ardue que les effets décelés sont indirects, mais aussi en raison de la fongibilité des flux financiers. Ce phénomène procède de l'absence de délimitation claire entre l'économie des ménages, très souvent pluriactifs, et celle de leurs microentreprises. Les liquidités obtenues par l'emprunt se fondent avec d'autres ressources dans le budget du foyer, empêchant de ce fait la traçabilité du crédit. Il devient alors très hasardeux de distinguer ce

---

118. Jonathan Morduch, *Does Microfinance Really Help the Poor? New Evidence from Flagship Programs in Bangladesh*, Cambridge, Harvard University, Discussion paper, juin 1998.

119. Affirmation portée notamment par le directeur du département de la recherche à la Banque mondiale, Martin Ravallion, « Should the Randomistas Rule? », *The Economists' Voice*, 6 (2), juin 2009.

120. David Hulme, « Impact Assessment Methodologies for Microfinance: Theory, Experience and Better Practice », *World Development*, 28 (1), 2000, pp. 79–98.

121. Emmanuelle Bouquet, « Enjeux et controverses autour des études d'impact en microfinance : comment concilier rigueur scientifique et pertinence opérationnelle ? », *BIM*, sept. 2008, pp. 1–3.

qui a réellement été financé, à savoir si les fonds ont finalement été employés à des investissements utiles à l'activité productive ou s'ils ont simplement alimenté la consommation familiale.

Quatre types de procédés peuvent être mobilisés afin de surmonter ces difficultés. Les deux premiers sont d'ordre essentiellement quantitatif. Ils consistent à comparer statistiquement les caractéristiques d'un groupe de traitement – échantillon représentatif des clients – avec un groupe de contrôle. Ce dernier est constitué de personnes dont on estime que *la seule différence en moyenne* est de n'avoir pas reçu les prestations d'une IMF. Les méthodes qui construisent *ex post* ce groupe de contrôle sont dites *quasi expérimentales* : elles sélectionnent des individus non-clients de la microfinance, ou des nouveaux clients. Ces derniers sont supposés avoir les mêmes spécificités que les anciens, mis à part un délai d'exposition aux services trop court pour avoir produit des effets. Lorsque le contre-factuel est ainsi formé *a posteriori*, le principe de *toutes choses égales par ailleurs* repose sur plusieurs hypothèses qui fragilisent les conclusions de l'étude et les rendent irrémédiablement contestables. En effet, les nombreuses raisons pour lesquelles les membres du groupe de contrôle n'ont pas, ou tardivement, eu accès à l'IMF, représentent des facteurs qui pourraient aussi expliquer les différences d'évolution du niveau de vie.

Ces déterminants potentiels sont qualifiés de biais de sélection, s'ils sont de nature à peser sur les critères de choix de l'institution, laquelle retiendrait les individus disposant des meilleures opportunités, et qui auraient prospéré sans son intervention. On parle en revanche de biais d'autosélection s'il s'agit de qualités qui auraient conduit les personnes à se porter candidates au microcrédit. Un esprit entrepreneurial plus développé pourrait avoir été la cause, plutôt que la conséquence, du rapprochement d'un client avec l'IMF, et c'est cette aptitude, et non l'accès au financement, qui expliquerait son succès. Plusieurs techniques économétriques permettent de rectifier les effets de variables observables, telles que l'âge, la distance aux centres d'activité, le niveau d'éducation, etc. Néanmoins, de nombreux facteurs intangibles ne peuvent pas être pris en compte, comme le réseau relationnel, des compétences acquises hors de l'école ou la propension psychologique à entreprendre.

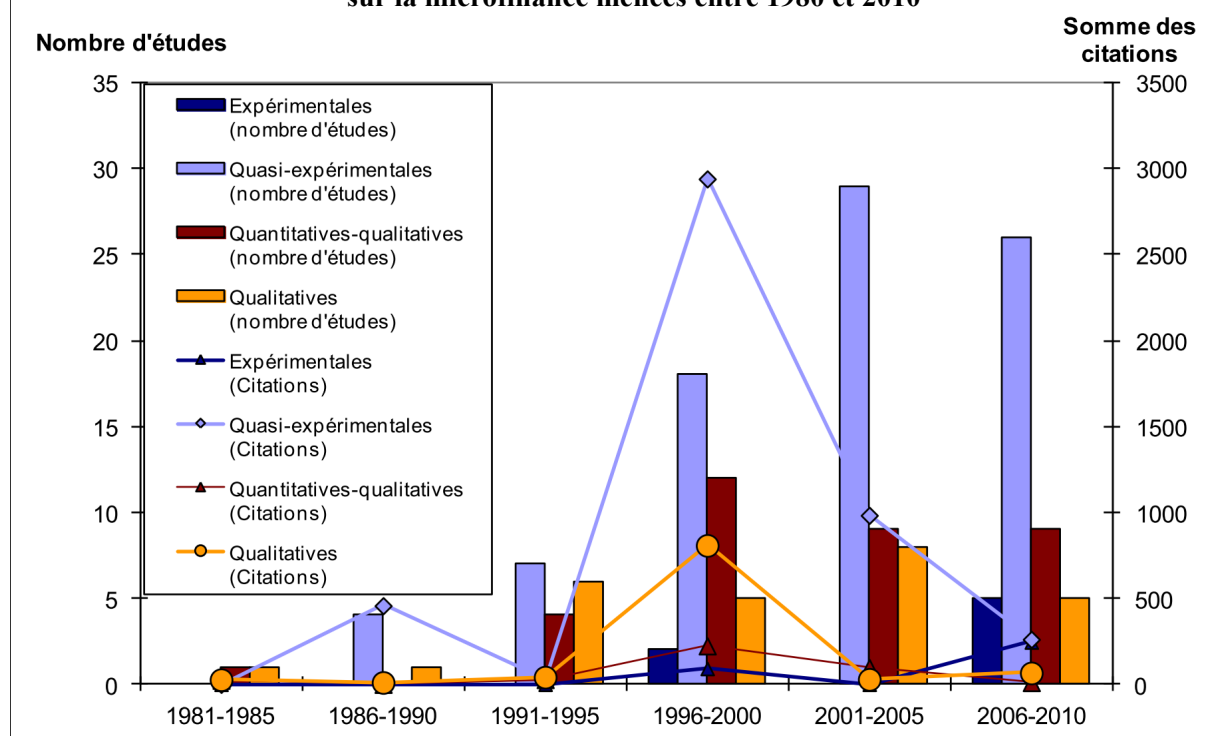
Afin de parer à ces biais, la manière la plus rigoureuse de procéder est de souscrire à une démarche *expérimentale*, en construisant *ex ante* un contre-factuel. En d'autres termes, l'IMF sélectionne aléatoirement les personnes auxquelles elle va offrir ses services et elle

constitue un groupe de contrôle à partir d'une population éligible, mais qui n'a pas été tirée au sort. De cette manière, on s'assure que celui-ci soit, *en moyenne*, identique en tous points à la clientèle échantillonnée. Cette méthode, communément appelée Random Control Trial (RCT), se révèle totalement en phase avec la vision de l'économie comme une science dure et reproduit les procédés employés en biologie et en médecine.

D'autres courants qualitatifs mettent en avant les dimensions politiques et sociales des rapports marchands et de production. Cela se traduit par des approches de l'impact qui privilégient des critères de rigueur distincts de ceux de la statistique. Ils utilisent des protocoles d'enquêtes anthropologiques ou sociologiques. Ils s'appuient en outre sur des modes d'échantillonnage fondés sur une conception de la représentativité par la diversité plutôt que par la proportionnalité. Ils recourent encore à des méthodes d'entretien, d'observation et de traitement reposant sur la triangulation des informations et leur mise en cohérence. Ces procédés permettent d'analyser les trajectoires des individus, des jeux d'acteurs ou des systèmes socioéconomiques complexes, qui apportent des éléments substantiels pour expliquer, au lieu de mesurer, les rapports entre les services financiers et les conditions de vie des usagers. On trouve également des méthodes hybrides entre quantitatif et qualitatif qui, pour établir une relation causale, combinent les techniques quasi expérimentales et qualitatives.

Le graphique suivant présente la ventilation des travaux de notre corpus d'étude en fonction des méthodologies utilisées : quantitatives expérimentales et quasi expérimentales, quantitatives-qualitatives et qualitatives.

**Distribution temporelle des méthodologies utilisées dans 154 études d'impact sur la microfinance menées entre 1980 et 2010**



Source : élaboration propre à partir du corpus présenté en annexe.

On voit que les approches les plus nombreuses et les plus visibles sont celles qui étudient au moyen de dispositifs essentiellement quantitatifs le lien de causalité entre services microfinanciers et conditions de vie. Elles utilisent pour la plupart des méthodes quasi expérimentales, fondées sur la comparaison entre des clients et des non-clients ou de nouveaux clients, complétées parfois par un suivi longitudinal ou l'économétrie pour affiner ces croisements. On relève les premières démarches expérimentales au tournant des années deux mille, initiées par l'ONG internationale Freedom From Hunger auprès de deux IMF. Mais cette approche est surtout portée par une génération montante de chercheurs dont l'activité s'est structurée au sein de JPAL, IPA et FAI à partir de 2006. Ce mouvement devrait se renforcer à l'avenir, compte tenu des dizaines d'études récemment entreprises au cours des trois dernières années.

Cette recrudescence des expérimentations s'appuie essentiellement sur une remise en cause de la validité scientifique des autres approches quasi-expérimentales. Or, on ne constate pas d'effets liés à cette critique sur le graphique. De moins en moins de moyens sont alloués aux démarches quasi expérimentales. Pourtant, ces dernières continuent de multiplier leurs publications grâce à la profusion récente de données de seconde main accessibles pour réaliser

ce type d'études. Celles-ci proviennent de la mise à disposition, notamment au Pakistan ou au Bangladesh, de bases statistiques établies à partir d'enquêtes nationales auprès des ménages et qui incluent des paramètres d'exposition aux services financiers. Une telle disponibilité de l'information favorise l'analyse en réduisant le coût d'opportunité de telles recherches. Mais cette utilisation récurrente risque de provoquer les mêmes travers que ceux qui ont été induits par les bases de données sur la croissance économique internationale diffusées par la Banque mondiale<sup>122</sup>. Celles-ci avaient suscité la production d'un nombre très important de connaissances et de recommandations politiques fondées sur un corpus restreint, donnant une portée considérable aux partis pris méthodologiques retenus lors de la conception de ces recueils.

On relève *a contrario* moins d'études qui mobilisent des éléments qualitatifs pour analyser l'impact. La majeure partie d'entre elles apportent des éclairages inédits sur les effets de la microfinance, sur sa perception par les usagers ou les mécanismes socio-économiques dans lesquelles s'inscrivent le crédit ou l'épargne. Certaines parues au milieu des années deux mille ont néanmoins connu une forte visibilité. C'est le cas des travaux de Gupta (déjà cités), ceux de Todd, qui s'appuient sur un terrain de quatre ans à la Grameen Bank. Il s'agit plus récemment de l'analyse détaillée par Rutherford *et al.* en 2009, du relevé sur plusieurs années des flux financiers quotidiens de dizaines de ménages démunis.

**Des tensions entre la preuve scientifique et l'amélioration des pratiques.** Les études d'impact se différencient aussi par leur finalité<sup>123</sup>. Certaines tentent avant tout de démontrer (« *to prove* » en anglais) la relation de cause à effet en isolant les effets d'une intervention qui n'auraient pas eu lieu en son absence<sup>124</sup>. D'autres visent en priorité à améliorer les programmes (« *to improve* »). Cette divergence influe sur les questions de recherche, la démarche privilégiée, le processus de mise en œuvre, la portée ou l'utilisation des résultats. Si l'objectif premier est d'apporter une preuve, la conception et l'exécution des études seront dirigées par des universitaires et leurs comptes rendus publiés exclusivement dans des revues internationales ou sous forme de documents de travail académiques. S'il s'agit de faire

---

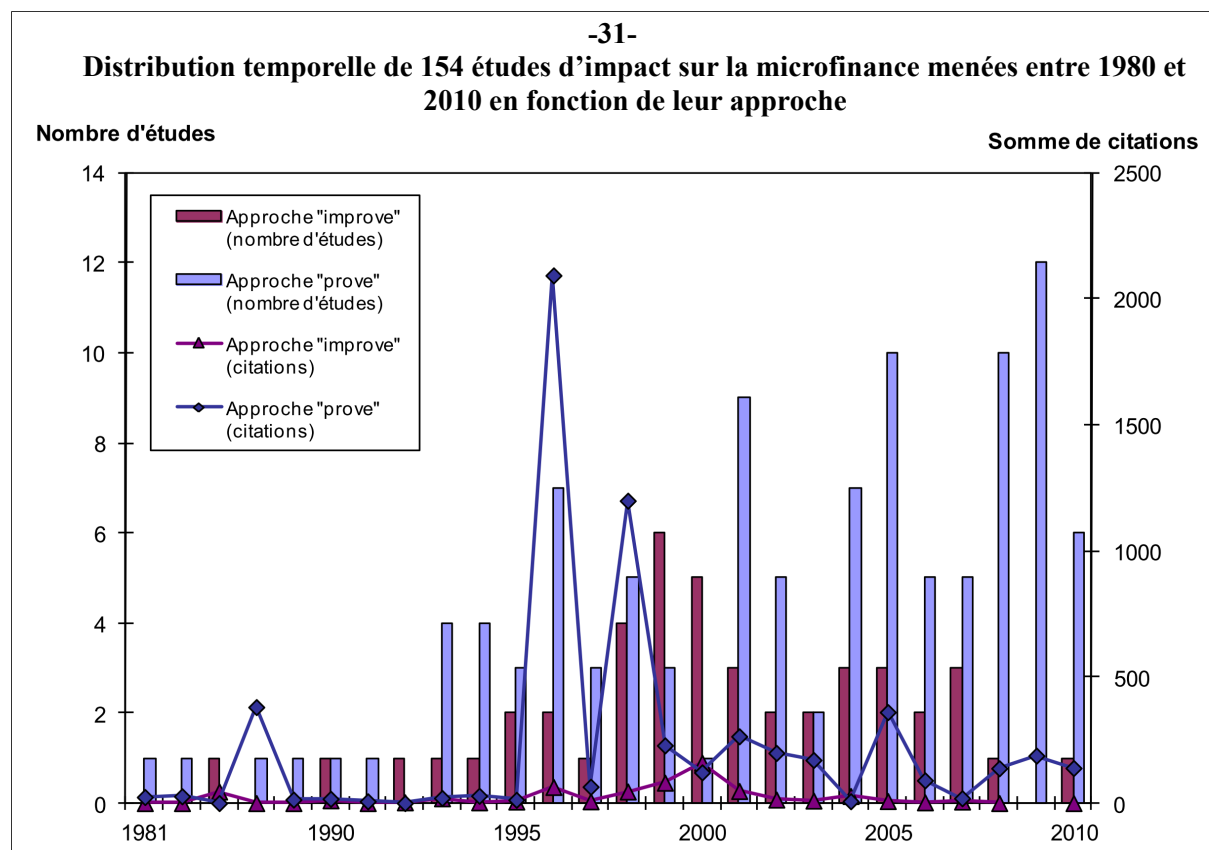
122. Cf. notamment Jacques Sapir, « L'économie est-elle une anti-politique ? », *Cahiers d'économie politique*, 47 (2), 2004, pp. 111–126.

123. Hulme, « Impact Assessment Methodologies for Microfinance: Theory, Experience and Better Practice », *op. cit.* ; Emmanuelle Bouquet, « Microfinance et lutte contre la pauvreté - Normes et référentiels en matières d'études d'impact », *BIM*, mars 2006.

124. Armendariz de Aghion, Morduch, *The Economics of Microfinance*, *op. cit.*, p. 267.

progresser les modes d'intervention, elles seront pilotées, au moins conjointement, par des praticiens et leurs conclusions diffusées au travers de médias professionnels.

Le graphique suivant présente l'évolution chronologique des parutions de notre corpus, répartie en fonction des catégories « *prove* » et « *improve* ».



Source : élaboration propre à partir du corpus présenté en annexe.

Le graphique met en évidence que les approches de type *prove* ont commencé à monter en puissance au cours des années quatre-vingt-dix. Elles ont répondu avant tout aux attentes des bailleurs de fonds qui devaient justifier leurs engagements croissants en faveur du secteur de la microfinance. Ces travaux ont été délégués à des équipes de recherche spécialisées. Quelques IMF précurseurs ont aussi mené à cette époque des démarches de type *improve*, mais il ne s'agissait que de très grandes institutions sud-asiatiques, seules capables d'entreprendre de telles démarches, encore calquées sur les méthodes académiques conventionnelles. Toutefois, malgré leurs coûts considérables, la taille importante des échantillons et la rigueur des protocoles d'enquête, les résultats ont inmanquablement été remis en question dès leur publication. Les critiques ont porté sur le fait que les groupes de contrôle étaient sélectionnés *ex post*. Leur identité, toute chose égale par ailleurs, avec le groupe de traitement, reposait donc sur une série d'hypothèses qui étaient toujours réfutables.



Cependant, les approches académiques de l'impact de la microfinance ont été récusées dès le départ, car jugées trop longues, onéreuses et leurs conclusions demeuraient irrémédiablement contestables. Sont alors apparues des initiatives visant à concevoir des méthodologies *clé en main* pour les praticiens. Celles-ci ont moins mis l'accent sur la rigueur de l'évaluation, que sur la pertinence de l'analyse, pour mieux adapter l'offre à la demande et au contexte économique. Cette priorité a incité à internaliser autant que possible les études, afin que l'institution s'approprie cette connaissance de la clientèle, en tire des outils de pilotage et renforce ses capacités managériales. Les concepteurs ont puisé dans plusieurs domaines : d'une part dans les projets de développement rural issus des courants d'éducation populaire, en particulier les MARP (Méthodes accélérées de recherche participative) ; et d'autre part, les techniques de marketing d'appréciation de la demande et de compréhension des interactions entre usager et produit. Bien qu'elles aient été prédominantes sur le terrain au début des années deux mille, les démarches de type *improve* ont acquis une visibilité scientifique toute relative. Cette relégation a sérieusement limité la capacité des approches opérationnelles à s'enrichir. Elles sont demeurées sensiblement standardisées et superficielles, quand bien même leurs conclusions ont largement été surinterprétées par les médias. À l'heure actuelle, ce type de recherche-action se trouve littéralement en voie de disparition, alors que les procédés académiques connaissent un renouveau remarquable.

En somme, les tendances et les infléchissements que l'on observe dans ces graphiques montrent l'importance des débats sur la mesure de l'impact ainsi que les controverses sur le crédit à accorder à leurs résultats. Les acteurs se positionnent selon différents registres à cet égard, en fonction des catégories dont ils se réclament (« *bailleurs* », « *chercheurs* » ou « *praticiens* »). Ces rapports de force interviennent dans les aléas qui, à la manière de modes, voient alterner les préférences collectives en faveur de la sélection de telle ou telle méthode. La remise dans une perspective historique de ces travaux nous amène à relativiser ce que l'on affirme désormais être une étude rigoureuse ou utile. En contrepoint à la dénonciation devenue rituelle de décennies d'errements marquées par les tâtonnements stériles en matière d'évaluation des dispositifs de développement, nous allons nous attacher à présent à en approfondir l'examen.

## 2) Des résultats partiels et mitigés

L'examen plus approfondi de sept études menées sur quatre terrains, appartenant chacune à des courants différents, permet de dégager les principales lignes de force entre ces méthodes, les résultats qu'elles produisent et l'usage qui en est fait.

### a. Les effets contrastés d'interactions distinctes

#### **Les études bangladaises et l'épuisement des certitudes sur la méthode scientifique.**

La recherche menée par Shahidur Khandker et Mark Pitt est sans doute l'une des plus commentées dans la littérature. Publiée en 1998, soit six ans après enquête et alors que les premiers résultats étaient déjà discutés depuis quatre années sous forme de documents de travail, elle a présenté un état de l'art en matière quasi expérimentale. L'investigation été réalisée auprès des trois principales IMF bangladaises : BRAC, RD-12 et la Grameen Bank. Elle s'est fondée sur la sélection de villages témoins accédant aux programmes de microcrédit et sur des villages de contrôle non desservis. La comparaison s'est de plus appuyée sur plusieurs techniques statistiques pour rectifier l'hétérogénéité constatée entre les deux groupes. Elle a montré que les crédits accordés aux femmes se traduisaient par un surcroît de revenu équivalant à 18% des sommes empruntées. Ainsi, 5% des ménages sont-ils parvenus chaque année à sortir de la pauvreté. L'étude a en outre pointé les retombées positives des prêts sur l'économie locale. Elle a enfin indiqué une augmentation de la scolarisation des enfants.

Ces travaux ont reçu un large écho, non seulement parce qu'ils se sont intéressés à des IMF particulièrement en vue à l'époque, mais également en raison de leur durée. Les six années qui se sont écoulées entre l'enquête et la publication ont entretenu le suspens au sein de la communauté qui attendait avec impatience le bilan de cette évaluation. Toutefois, le modèle d'analyse employé et les résultats ont été immédiatement réfutés par Jonathan Morduch, une sommité de la recherche sur la microfinance. Appliquant aux mêmes données un autre traitement statistique, il a abouti à des conclusions bien différentes : le crédit n'aurait en fait pas eu d'effet significatif sur le niveau de revenu, mais uniquement sur sa diversification et la réduction de son irrégularité<sup>125</sup>.

---

125. Morduch, *Does Microfinance Really Help the Poor? New Evidence from Flagship Programs in Bangladesh*, *op. cit.*

Sur la base de données complémentaires récoltées lors d'un deuxième passage d'enquête dans les mêmes villages entre 1998 et 1999, Khandker a publié entre 2003 et 2005 un deuxième rapport, fondé sur une technique économétrique plus sophistiquée<sup>126</sup>. L'auteur montrait alors que les crédits accordés aux femmes se sont traduits par une augmentation du revenu correspondant à 20% des sommes empruntées. Entre les deux vagues de sondages, on a ainsi constaté une réduction de la pauvreté de 18% dans les villages desservis par le microcrédit, contre seulement 13% dans les autres.

Mais encore une fois, ces travaux ont été remis en cause par Morduch et ses collègues, ceux-là mêmes qui dirigeraient plus tard la plupart des recherches randomisées. Appliquant leurs propres méthodes statistiques à la même base d'information, ils ont argué que la seule conclusion valable à partir de ces enquêtes était que les ménages moins démunis souscrivent à des crédits d'un montant plus élevé<sup>127</sup>. À peu de temps d'intervalle, des critiques similaires ont été adressées à d'autres mesures d'impact emblématiques<sup>128</sup>, affectant la crédibilité de l'ensemble des approches quasi expérimentales<sup>129</sup>.

Néanmoins, de telles réfutations ont également corroboré la volonté pragmatique d'acteurs de la microfinance qui souhaitaient trouver une alternative à des évaluations aussi coûteuses. Ceci d'autant plus que leurs résultats arrivaient toujours plusieurs années après l'observation, selon des formes peu exploitables par les praticiens, tout en demeurant irrémédiablement contestés par les chercheurs.

**La promotion des études opérationnelles aux Philippines.** Le travail dirigé en 2000 par Helen Todd auprès de l'ONG ASHI<sup>130</sup>, a été le plus visible parmi ceux qui ont été initiés

---

126. Mark M. Pitt *et al.*, « Credit Programs for the Poor and the Health Status of Children in Rural Bangladesh », *International Economic Review*, 44 (1), févr. 2003, pp. 87–118 ; Shahidur R. Khandker, « Microfinance and Poverty: Evidence Using Panel Data from Bangladesh », *The World Bank Economic Review*, 19 (2), janv. 2005, pp. 263–286.

127. David Roodman, Jonathan Morduch, *The Impact of Microcredit on the Poor in Bangladesh: Revisiting the Evidence*, vol. 174, Washington DC, Center for Global Development, Working Paper, 2009.

128. Cf. notamment : Brett Coleman, « The Impact of Group Lending in Northeast Thailand », *Journal of Development Economics*, 60 (1), oct. 1999, pp. 105–141 ; Brett Coleman, « Microfinance in Northeast Thailand: Who Benefits and How Much? », *World Development*, 34 (9), sept. 2006, pp. 1612–1638 ; Armendariz de Aghion, Morduch, *The Economics of Microfinance*, *op. cit.*, pp. 267–315.

129. Pour une synthèse de cet argumentaire, cf. Dean Karlan, Goldberg, James Copestake, « Randomized Control Trials are the Best Way to Measure Impact of Microfinance Programmes and Improve Microfinance Product Designs », *op. cit.*

130. Helen Todd, *Poverty Reduced Through Microfinance: The impact of ASHI in the Philippines*, Washington DC, USAID AIMS, 14, août 2000.

dans le cadre du projet *Assessing the Impact of Microenterprise Services*. AIMS a été impulsé en 1999 par l'agence de coopération nord-américaine USAID et coordonné par le réseau d'organismes nord-américains d'appui à la microfinance SEEP<sup>131</sup>. Ce groupe a été déterminant dans la rupture avec les approches purement académiques. Il a créé un courant d'évaluation tourné « vers les praticiens » pour « une approche intermédiaire de l'analyse d'impact, qui soit à la fois utile, fiable et d'un coût raisonnable »<sup>132</sup>. L'équipe de recherche était composée d'experts commandités par USAID et de personnel d'ASHI, l'institution étudiée. Elle a réalisé des enquêtes auprès de 154 emprunteuses régulières depuis plus de quatre ans et 90 non-clientes sélectionnées dans des communautés jugées similaires, mais n'ayant pas accès à la microfinance. Les analystes ont également disposé de données historiques grâce à un système d'appréciation de la pauvreté que l'IMF applique à tous les nouveaux entrants. Ils ont tenté de reconstituer le même type d'antécédents en interrogeant le groupe de contrôle sur leur niveau de vie quatre ans plus tôt.

L'étude a montré que 76% des emprunteuses étaient au départ en situation d'extrême pauvreté, alors que la plupart n'étaient, après quatre ans de microcrédit, plus que « modérément pauvres », et que 22% avaient même dépassé ce seuil. Parmi les non-clientes, 49% demeuraient extrêmement pauvres et seuls 2% étaient sorties de la pauvreté. Les enquêtes relevaient en outre l'importance, au-delà du niveau moyen des ressources, des fluctuations périodiques de revenu. Elles mirent ainsi en évidence le rôle décisif du microcrédit dans la création d'un patrimoine. Celui-ci s'avérait essentiel pour prémunir les emprunteuses contre les chocs, par exemple de la crise économique que traversaient les Philippines au moment de l'enquête. L'évaluation pointait également que 10% des clientes quittaient annuellement l'institution. Toutefois, lorsque d'anciennes clientes étaient interrogées sur les raisons de leur départ, la plupart répondaient qu'elles estimaient ne plus avoir besoin de crédit, tout en s'affirmant satisfaites des services d'ASHI. Presque toutes déclaraient qu'elles envisageaient de solliciter de nouveaux prêts dans le futur.

Avec une dizaine d'autres, cette expérience a permis à AIMS de mettre au point une méthodologie prête à l'emploi pour qu'une IMF puisse réaliser une étude d'impact, avec ou

---

131. Small Enterprise Education and Promotion. Ce réseau, rassemblant initialement des opérateurs d'aide publique au développement nord-américains, a progressivement évolué à la fin des années deux mille pour devenir un réseau de réseaux d'IMF.

132. Monique Cohen, *Connaître la clientèle des IMF : Outils d'analyse pour les praticiens de la microfinance*, Washington DC, SEEP-AIMS, 2001, p. i.

sans l'appui d'une organisation extérieure. Présentée sous la forme d'un guide<sup>133</sup>, elle consiste en un kit de cinq outils : 1) une méthode d'évaluation quantitative, ainsi que 2) des techniques plus qualitatives ou hybrides pour appréhender le niveau et les raisons de désertion des usagers, 3) leur satisfaction, 4) leurs stratégies d'utilisation des services et 5) les dynamiques liées à l'émancipation des femmes. Dans la version la plus diffusée, il est en outre recommandé de sélectionner comme groupe de contrôle des personnes clientes de l'institution depuis moins de six mois. On considère alors qu'elles sont semblables aux anciens clients, mis à part le fait que le programme n'a pas encore exercé d'effet sur eux. Ce mode d'emploi – en accès libre – a inspiré la plupart des démarches mixtes quantitatives-qualitatives menées par la suite. Il a par ailleurs influencé l'élaboration de plusieurs autres méthodes disponibles pour les acteurs extérieurs au monde de la recherche, comme l'approche plus qualitative de MicroSave, ou celles, moins reconnues, de Planet Finance ou de Finrural de Bolivie.

Néanmoins, le protocole d'enquête de cette étude – comme l'ensemble des outils AIMS – a été vivement critiqué et ne trouve aujourd'hui plus aucune crédibilité scientifique. En effet, les normes académiques réfutent sa procédure quantitative et minimisent la portée des résultats qualitatifs. Elles rejettent en particulier la taille de l'échantillon adoptée et le mode de sélection du groupe de contrôle. Elles dénoncent surtout le biais induit par la formation du groupe de traitement composé uniquement de clients restés dans l'IMF, excluant de l'analyse ceux qui auront « *voté avec leurs pieds* »<sup>134</sup>. Plus largement, l'économie savante tend à ne plus considérer comme des preuves valables celles qui sont obtenues par des outils qualitatifs, *a fortiori* quand des profanes parties prenantes des dispositifs évalués ont pris part à leur élaboration<sup>135</sup>.

C'est pourtant cette implication de l'institution qui constitue l'incidence la plus significative de l'étude d'impact d'ASHI. L'expérience a en effet renforcé une démarche d'apprentissage au sein de l'organisation qui réalise depuis lors un suivi régulier du niveau de vie de ses usagers<sup>136</sup>. ASHI a d'ailleurs rejoint un vaste programme de recherche-action nommé Imp-Act avec plusieurs laboratoires et un groupe d'ONG internationales de promotion

---

133. Cohen, *Connaître la clientèle des IMF : Outils d'analyse pour les praticiens de la microfinance*, op. cit.

134. Gwendolyn Alexander-Tedeschi, Dean S. Karlan, *Microfinance Impact: Bias from Dropouts*, New York, FAI-IPA, janv. 2006.

135. Maren Duvendack *et al.*, *What is the Evidence of the Impact of Microfinance on the Well-Being of Poor People?*, Londres, EPPI-University of London, 2011.

136. <http://www.ashi.org/ph/Indicators.html>, consulté en décembre 2010.

de la microfinance. Le but de ce consortium était de poursuivre l'innovation pour dépasser les limites de méthodes de type AIMS. Il s'agissait surtout de consolider leur appropriation par les IMF afin en particulier que celles-ci l'utilisent plus systématiquement pour la prise de décision opérationnelle, l'adaptation de leurs produits ou encore leur stratégie à long terme.

**Les avancées dans l'hybridation méthodologique au Pérou.** L'étude menée auprès d'un réseau d'ONG rurales péruviennes entre 2001 et 2002 constitue un exemple de l'approche Imp-Act<sup>137</sup>. Elle combinait un outil de mesure de la pauvreté fondé sur des prédicteurs dérivés d'enquêtes ménages, des diagnostics économiques approfondis et un protocole d'entretiens qualitatifs<sup>138</sup>. Alors que les ONG en question se déclaraient dédiées aux plus vulnérables, cette recherche a mis en évidence qu'elles touchaient principalement un public situé légèrement au-dessus du seuil de pauvreté. L'analyse a surtout révélé un effet très différencié. Elle a montré que la moitié des emprunteurs voyaient leurs conditions de vie s'améliorer avec le crédit. En revanche, une portion significative n'en retirait aucune utilité. Il devenait même néfaste pour près du cinquième d'entre eux. Paradoxalement, l'impact du prêt s'avérait de plus de 80% supérieur pour le tiers initialement le moins démuné des clients. Les enquêtes qualitatives ont permis d'affiner l'identification des profils les plus à même de bénéficier des services. Les plus avantagées étaient les personnes socialement insérées disposant d'expérience et d'opportunités en matière d'activités économiques. En contrepoint, l'endettement apparaissait souvent préjudiciable pour les individus les plus vulnérables et marginalisés.

Ces résultats ont permis d'alimenter des orientations opérationnelles, comme le besoin d'adapter les méthodes de ciblage et les modalités de l'offre de services aux plus précaires. Toutefois, ils se sont révélés coûteux et longs à produire. Leur publication est survenue trois ans après l'enquête, attestant du décalage des pas de temps de la recherche et de l'opération. Ces contraintes ont amené Imp-Act à renoncer par la suite à concilier deux ambitions fondamentales : établir rigoureusement un lien de cause à effet entre l'intervention et le changement des conditions de vie des usagers, et générer des connaissances utiles pour les praticiens. Privilégiant cette dernière finalité, le consortium s'est concentré à partir de 2005 sur les *performances sociales*, c'est-à-dire, en amont de l'impact, à la cohérence entre les

---

137. James Copestake *et al.*, « Monitoring the Diversity of the Poverty Outreach and Impact of Microfinance: a Comparison of Methods Using Data from Peru », *Development Policy Review*, 23 (6), nov. 2005, pp. 703–723.

138. Démarche QUIP (Qualitative in-depth individual impact assessment protocol), plus d'informations à la page : [http://www2.ids.ac.uk/impact/files/practice\\_notes/PN2\\_QUIP.pdf](http://www2.ids.ac.uk/impact/files/practice_notes/PN2_QUIP.pdf)

activités les objectifs de l'institution en matière de contribution au développement. Ce basculement a participé de l'émergence d'un nouveau champ d'évaluation et de gestion aujourd'hui très prégnant dans ce domaine<sup>139</sup>. Il a été encouragé par les scientifiques qui y participaient<sup>140</sup>, bien qu'il ait impliqué leur éloignement progressif du projet, ces préoccupations devenant de moins en moins intéressantes pour leurs agendas académiques.

**Avènement et limites des approches expérimentales au Maroc.** Bien qu'au début des années deux mille, la plupart des chercheurs spécialisés en microfinance se soient détournés des questions d'impact, cette question est revenue quelques années plus tard bousculer ce secteur. Ce renouveau est dû à la « *révolution randomisatrice* » dont Al Amana au Maroc aura été l'un des premiers *cobayes*<sup>141</sup>. L'AFD fit preuve de circonspection en voyant monter en puissance les études par assignation aléatoire. Plutôt que de souscrire à l'un des mécanismes de financement multilatéraux mis sur pied pour massifier leur application, elle a décidé – au moins dans un premier temps – de s'impliquer directement dans la maîtrise d'ouvrage de certaines de ces évaluations. Elle cherchait ce faisant à mieux comprendre ce courant méthodologique et à se forger une opinion à son égard<sup>142</sup>. Elle a ainsi commandité à J-PAL et à l'université de Berkeley deux expérimentations par assignation aléatoire auprès de programmes financés, l'une de micro-assurance au Cambodge et l'autre de microcrédit au Maroc. Alors que la première est toujours en cours, les résultats préliminaires de la seconde ont été présentés, mettant en évidence plusieurs limites de la randomisation<sup>143</sup>.

Al Amana opère avec le statut d'association spécialisée dans le microcrédit et la loi lui interdit de capter de l'épargne. Basée à Casablanca et concentrant son intervention dans des zones urbaines déjà saturées par une forte concurrence, l'institution avait prévu de s'implanter en milieu rural. Pour l'évaluation, on a recensé en 2006 162 villages vers lesquels Al Amana envisageait de s'étendre, définissant des couples de villages similaires et tirant au sort lequel

---

139. Florent Bédécarrats, « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières », *Revue française de socioéconomie*, 2 (6), nov. 2010, pp. 87–107.

140. James Copestake, « Mainstreaming Microfinance: Social Performance Management or Mission Drift? », *op. cit.*

141. Esther Duflo *et al.*, *Poverty, Access to Credit and the Determinants of Participation in a New Micro-credit Program in Rural Areas of Morocco*, vol. 2, Paris, Agence Française de Développement, ExPost, oct. 2008.

142. Jean-David Naudet, Jocelyne Delarue, *Fostering Impact Evaluations at Agence Française de Développement: A Process of In-house Appropriation and Capacity-Building*, Washington DC, Network of Networks on Impact Evaluation, Working Paper, janv. 2008.

143. Bruno Crépon *et al.*, *Évaluation d'impact du microcrédit en zone rurale. Enseignement d'une expérimentation randomisée au Maroc*, Casablanca, Al Amana, Restitution publique, déc. 2010.

des deux recevrait des services. L'échantillon a été constitué par 25 ménages dans chaque localité de traitement et de contrôle, choisis à partir d'un sondage conçu pour détecter les plus propices à solliciter du microcrédit. Au total, 5 666 foyers ont été enquêtés.

L'expérimentation s'est toutefois heurtée à la résistance à s'endetter des personnes assignées au groupe des bénéficiaires. En effet, seuls 12% des bénéficiaires pressentis ont accepté de contracter un crédit. De plus, nombre d'habitants des zones exclues sont parvenus à obtenir des prêts ailleurs, malgré les arrangements négociés avec les autres IMF pour l'éviter. Ces deux phénomènes conjugués ont entraîné un très faible différentiel d'exposition au crédit, cette variation demeurant cruciale pour la méthode comparative sur laquelle repose l'étude. Pour être décelables et statistiquement significatifs, les effets sur les emprunteurs auraient dû être considérables. S'agissant par exemple de la consommation, la limite de détection minimum était de 20%<sup>144</sup>, c'est-à-dire que le revenu des bénéficiaires aurait dû augmenter dans cette proportion pour que la corrélation apparaisse à l'échelle du test. Cela n'a pas été le cas. De plus, il s'est avéré impossible de déterminer s'il avait varié dans une plus faible mesure. L'évaluation n'a pas non plus décelé d'impact en matière de création de microentreprises, d'éducation ou d'autonomie des femmes. En revanche, elle a relevé des effets sur l'expansion des activités déjà existantes, en particulier d'élevage, ainsi que sur l'autoconsommation et sur l'épargne.

Il semble malgré tout que l'enseignement le plus saillant de cette expérience ait été la méconnaissance des attentes réelles des populations rurales marocaines en matière de crédit et de l'inadaptation de l'offre alors proposée par Al Amana à cette demande. Pour tenter de pallier cette lacune, l'AFD a chargé une équipe de socio-économistes et d'anthropologues de l'IRD et du CIRAD d'effectuer une enquête qualitative complémentaire<sup>145</sup>. Afin d'expliquer, au lieu de mesurer, les relations entre services financiers et conditions de vie des usagers, cette étude s'est concentrée sur l'analyse des trajectoires de vie, des jeux d'acteurs, des contextes agro-écologiques et des systèmes socioéconomiques complexes. Elle a mis en lumière une propension généralement faible à s'endetter, liée en particulier à la notion de déshonneur qui lui est associée dans ces zones. Elle a aussi relativisé une conclusion majeure de la randomisation en montrant que le bétail remplissait avant tout une fonction d'épargne

---

144. Jean-David Naudet, Jocelyne Delarue, Tanguy Bernard, *Multi-Purpose Impact Evaluations?*, Paris, NONIE, mars 2011.

145. Isabelle Guérin, Marc Roesch, Solène Morvant-Roux, *Approche qualitative des déterminants de la demande de services financiers dans le Maroc rural*, Nogent, RUME, Présentation, oct. 2010.



pour ces ménages, plutôt qu'une activité génératrice de revenus comme cela était supposé dans l'approche quantitative. L'enquête a également mis en évidence les divergences profondes entre la finalité déclarée et l'utilisation réelle des crédits. Ces dernières ont dans les faits été majoritairement dirigées vers la consommation, alors que dans les statistiques de l'IMF, ils sont apparus le plus souvent comme des investissements productifs agricoles. Les chercheurs ont par ailleurs relevé une très forte différence de potentiel économique entre villages, ainsi que le rôle déterminant que jouent les cultures régionales et les leaders d'opinion locaux. L'analyse qualitative a enfin pointé des disparités de compétences techniques et de sociabilité des agents de crédit de chaque agence, qui détiennent une influence significative.

Au-delà de ces résultats, les recherches réalisées auprès d'Al Amana ont été observées avec attention par une audience particulièrement large en raison des attentes qu'elles avaient soulevées. Le directeur de l'IMF a été à l'origine de cette initiative après une rencontre avec Esther Duflo, qui l'a convaincu d'être parmi les premiers à évaluer rigoureusement les effets de leur intervention en matière de réduction de la pauvreté. Toutefois, les contraintes opérationnelles pour le personnel de terrain se sont rapidement révélées à ce point considérables, qu'elles ont affecté leurs stratégies d'extension géographique, de diversification des services, de marketing, de décision de crédit, etc<sup>146</sup>. Les frustrations suscitées avaient été relayées par de nombreux praticiens qui voyaient avec inquiétude se multiplier les sollicitations similaires par leurs partenaires institutionnels<sup>147</sup>.

De manière interne à l'AFD, cette recherche a constitué un enjeu méthodologique pour la division de l'évaluation. Elle a également avivé les attentes de l'équipe en charge de la microfinance, qui se sont vues souvent reprocher une productivité plus faible par les gestionnaires de l'agence. Ces derniers mesurent en effet cette efficacité en rapportant les montants engagés au temps de travail, et selon ce critère, les opérations des IMF sont bien moins rentables que les programmes routiers par exemple. Démontrer l'impact de ce secteur aurait donné des arguments supplémentaires pour continuer à appuyer cette activité, malgré sa

---

146. Entretiens avec plusieurs cadres intermédiaires d'Al Amana à Casablanca en mars 2008.

147. En attestent les fortes critiques de l'assistance lors d'une présentation des approches randomisées à la Banque mondiale le 2 septembre 2010 résumées à la page web <http://microfinance.cgap.org/2010/10/01/microfinance-impact-are-we-asking-the-right-questions/>. Cf. également à ce sujet la prise de position de la Fondation Grameen : Chris Dunford, Megan Gash, Bobbi Gray Kotara, *Different Levels of « Knowing » the Impact of Microfinance*, Davis, Freedom From Hunger, sept. 2009.

capacité d'absorption modeste. Pour les mêmes raisons, l'évaluation d'Al Amana retenait l'attention de l'ensemble de la communauté des bailleurs spécialisés en microfinance<sup>148</sup>.

Il semble ainsi hasardeux de jauger un produit de crédit rural de première génération proposé par une IMF n'en ayant pas l'expérience. Le service d'évaluation de l'AFD en a déduit que la randomisation n'était finalement pertinente que pour des dispositifs stabilisés. En d'autres termes, il a considéré que cette méthode se montrait utile là où une offre ayant dépassé ses premiers tâtonnements aura rencontré une demande soutenue<sup>149</sup>. Pour une démarche en phase d'apprentissage, d'autres types d'expérimentations ou des approches plus qualitatives s'avèrent plus adéquates. Bien qu'il corrobore les déclarations des principaux concepteurs des RCT<sup>150</sup>, ce constat va toutefois à l'encontre de la nécessité pratique de prévoir ces études avant le début du programme. Il contredit ainsi le message véhiculé par J-PAL et IPA, qui se présentent avant tout comme des dispositifs de tests stimulant l'innovation en matière de politiques sociales<sup>151</sup>. Enfin, les maîtres d'ouvrage de l'évaluation ont considéré que cette méthode s'appliquait en définitive à des interventions de type « *tunnel* »<sup>152</sup>, où tous les *inputs* et *outputs* sont identifiés, mesurables et reliés par une chaîne causale simple. Elle échoue cependant à appréhender des mécanismes plus complexes et fondamentalement ouverts comme ceux relatifs au développement socioéconomique<sup>153</sup>.

## **b. Improbable synthèse de processus complexes**

**Des conclusions en demi-teinte.** Ce cas d'étude au Bangladesh atteste un glissement qui s'est opéré au tournant des années deux mille. Les évaluations d'impact de nature

---

148. En atteste le parrainage par le consortium de bailleurs de la microfinance CGAP, d'une rencontre internationale sur les études d'impact randomisées sur la microfinance à New York en octobre 2010. Cf. la présentation au cours de laquelle les résultats de cette étude ont été présentés : <http://v3.moody.com/microsites/miic2010/index.html>

149. Synthèse et conclusion de Jean-David Naudet, directeur du département de l'évaluation à l'AFD à l'issue de la restitution des résultats des enquêtes marocaines. Cf. Tanguy Bernard, Jocelyne Delarue, Jean-David Naudet, *On « Nailing » what Works Through Impact Evaluations: Lessons from Experience at AFD*, Paris, AFD, mars 2011.

150. Esther Duflo, « Scaling up and Evaluation », in : François Bourguignon, Boris Pleskovic (Éds.), *Accelerating Development. Annual World Bank Conference on Development Economics*, Washington DC, World Bank, Annual World Bank Conference on Development Economics, 2004, p. 342.

151. La description que IPA donne de sa stratégie est éloquent sur ce point, cf. <http://www.poverty-action.org/about/strategy>, consulté le 21 janvier 2011.

152. Bernard, Delarue, Naudet, *On « Nailing » what Works Through Impact Evaluations: Lessons from Experience at AFD*, *op. cit.*, p. 13.

153. Naudet, Delarue, Bernard, *Multi-Purpose Impact Evaluations?*, *op. cit.*

académique tendaient alors à se multiplier, sous l'impulsion de bailleurs de fonds, soucieux de pouvoir justifier leur soutien à la microfinance, plutôt que par exemple aux systèmes éducatifs et de santé. Néanmoins elles se virent remises en cause, non seulement lors de débats érudits sur la méthode, mais aussi par des praticiens qui en récusait la pertinence et le coût. L'injonction à démontrer l'utilité de la microfinance en matière de développement fut donc rapidement euphémisée. Il faut rappeler que l'époque se prêtait mal à la mise en exergue de frustrantes polémiques, tandis qu'une véritable campagne était en cours, animée par des lobbyistes, pour accroître la notoriété du microcrédit. Elle allait d'ailleurs conduire à l'attribution du prix Nobel de la Paix à Mohammad Yunus et à la Grameen Bank, dont la mesure d'impact fut le sujet de la dispute savante entre Khandker et Morduch évoquée plus haut. Ce plaidoyer international mit au centre de sa rhétorique le syllogisme selon lequel l'emprunteur d'une IMF serait une personne amenée tôt où tard à sortir de sa situation de pauvreté.

Une vision triomphante du rôle de la microfinance s'est ainsi progressivement ancrée dans les esprits, tenant pour certaine la contribution de ce secteur au développement et se focalisant sur sa croissance rapide<sup>154</sup>. Cet engouement a été assorti d'une approche minimaliste de l'évaluation des effets sociaux et économiques des IMF. Celui-ci supposait que l'accroissement du nombre de clients attestait de l'adaptation de ses services à leurs besoins. Leur permanence au sein de l'institution témoignerait en sorte de leur satisfaction et que l'augmentation du montant moyen des transactions indiquerait l'amélioration de leur niveau de vie. Des publications adoptant ces raccourcis caricaturaux se sont multipliées au début des années deux mille. Bien que leur mode d'administration de la preuve soit trop inconsistant et qu'elles n'aient pas été retenues dans notre recension, elles ont longtemps été considérées comme suffisantes pour justifier d'un investissement massif dans ce secteur.

Malgré leur relégation, les questions sur l'impact de la microfinance demeurent fondamentalement légitimes eu égard aux soutiens et conditions propices dont bénéficient les IMF en vertu de la bienveillance que leur vouent les régulateurs, bailleurs de fonds, et le public. Leur éviction a mécaniquement favorisé l'émergence de postures radicalement inquisitrices<sup>155</sup>.

---

154. Le Sommet du Microcrédit de 1997 annonçait ainsi l'objectif de 100 millions de clients de services financiers en 2005, alors que le secteur en comptait 10 fois moins.

155. Howard Becker notait à ce titre que « *la ficelle qui permet d'échapper à la hiérarchie de la crédibilité est très simple et peut se formuler comme suit : doutez de tout ce qu'une personne de pouvoir peut vous dire. En public, les institutions se présentent systématiquement sous leur meilleur jour. Comptables de leurs actes et de*

Dès 2008, on a vu surgir dans la presse nombre d'anecdotes particulièrement tragiques et de critiques parfois caricaturales sur la microfinance et les médias ainsi que plusieurs institutions de coopérations internationales marquant un regain d'intérêt pour ces recherches.

Avec ces remises en cause, s'est également renforcée dans les milieux spécialisés une compréhension de la fonction sociale de la microfinance bien plus complexe que la version simpliste (*crédit = réduction de la pauvreté*) qui avait été largement popularisée. L'étude menée au Pérou illustre les insuffisances d'une telle analogie et avance que le rôle principal des services financiers est moins d'accroître les revenus que d'en lisser les irrégularités<sup>156</sup>. Cette réflexion, en matière d'atténuation de la vulnérabilité plutôt que de réduction de la pauvreté, s'avère cependant moins séduisante à des fins de marketing politique. Elle tend de surcroît à privilégier des pratiques qui sont moins positivement connotées que le prêt productif, comme l'épargne, l'assurance ou le crédit à la consommation.

Par ailleurs, hormis en Asie du Sud, les IMF touchent généralement un public moins démuné que ce qu'elles allèguent. Les programmes de microfinance pallient effectivement l'exclusion bancaire, qui affecte 74% de la population des pays en développement<sup>157</sup>. Mais ils desservent principalement les moins précaires et ne s'adressent qu'à la marge aux 47% de pauvres qui y vivent<sup>158</sup>, en dépit de certaines exceptions remarquables<sup>159</sup>. Cette tendance se renforce avec la commercialisation des institutions, qui les pousse le plus souvent à s'orienter vers des segments plus solvables et à offrir des montants supérieurs donc proportionnellement moins coûteux à distribuer. Bien que ces phénomènes s'avèrent pertinents sur le plan

---

*leur réputation les personnes qui les gèrent ont toujours tendance à mentir un peu, à arrondir les angles, à cacher les problèmes, voire à nier leur existence. Ce qu'elles disent peut être vrai, mais l'organisation sociale leur donne toutes les raisons de mentir. Un participant de la société correctement socialisé doit en revanche soupçonner le pire, et le traquer.* » Cf. Howard S. Becker, *Les Ficelles du métier*, Paris, La Découverte, Repères, 2002, p. 154.

156. Emmanuelle Bouquet, « Risque, vulnérabilité, et produits financiers : un cadre d'analyse appliqué à la microfinance agricole et rurale », *BIM*, déc. 2007.

157. Cf. Solène Morvant, Jean-Michel Servet, « De l'exclusion financière à l'inclusion par la microfinance », *Horizons bancaires*, 334, Déc 2007, pp. 55–66 ; Agrégation réalisée à partir des données par pays de Patrick Honohan, *Household Financial Assets in the Process of Development*, Washington DC, World Bank, Policy Research Working Paper, Juil 2006.

158. Données pour 2005 pour la ligne de 2USD/jour, à partir de Shaohua Chen, Martin Ravallion, *The Developing World Is Poorer Than We Thought, But No Less Successful in the Fight against Poverty*, Washington DC, The World Bank Development Research Group, Policy Research Working Paper, août 2008.

159. Sur 32 IMF évaluées par Microfinanza rating sur ce point, seules 5 desservent une proportion de personne pauvre égale ou supérieure à la moyenne nationale, la majorité se situant largement en deçà de ce niveau. Micol Guarneri, *External Assessment of MFI Social Performance: Social Rating*, Bruxelles, CERMI/Microfinanza Rating, Reading at the European Microfinance Program, mars 2010.

économique, ils attestent du décalage entre la réalité et la représentation de la microfinance comme un outil privilégié pour atteindre les OMD.

Les impacts de cette activité apparaissent fondamentalement distincts en fonction de l'adaptation des produits, des interactions dans lesquelles ils s'insèrent et du profil socio-économique des personnes qui les utilisent. Cette diversité s'oppose non seulement aux messages simplistes diffusés sur la microfinance, mais également à l'appréhension par les moyennes employées dans les approches expérimentales. Celles-ci tendent en effet à restreindre les variables prises en compte, à styliser au maximum les faits sociaux et à schématiser leurs hypothèses de recherche, afin d'acquérir la puissance statistique nécessaire à la démonstration<sup>160</sup>. Leur reconnaissance provient précisément de cette capacité à isoler le rôle d'un paramètre dans l'enchevêtrement des facteurs explicatifs d'une situation. Cette démarche les amène à considérer l'hétérogénéité comme un problème technique que l'on cherche à corriger par l'économétrie. Mais il s'agit au contraire d'un enjeu fondamental pour un dispositif de développement. Cette cécité indique « *un échec de ces modèles à spécifier les schémas de causalité en jeu dans les processus examinés* »<sup>161</sup>. La nature composite des mécanismes mis en évidence au Pérou appelle à remettre en perspective la compréhension univoque de l'impact souvent mise en avant par les approches quantitatives. L'absence d'effet est très différente de bénéfices importants pour une partie de la population, contrebalancés arithmétiquement par des dommages significatifs pour une autre.

Ces éléments montrent que l'accès au financement est dans la plupart des cas une condition, certes nécessaire, mais non suffisante du développement. Le crédit, en particulier, apparaît comme un adjuvant pour les acteurs qui disposent d'opportunités économiques ainsi que des capacités d'y répondre. On peut illustrer ce principe par une analogie biologique, les liquidités émises par les IMF s'apparentant à l'eau, sans laquelle une plante ne peut croître. Elles requièrent cet intrant dans des quantités très variables, mais ce dernier demeure en tout cas stérile en l'absence de lumière ou de nutriments dans les sols et il devient nocif s'il est fourni en excès. Hors les laboratoires, ces phénomènes ne peuvent toutefois se comprendre au

---

160. Angus Deaton, *Instruments of Development: Randomization in the Tropics, and the Search for the Elusive Keys to Economic Development*, Cambridge, National Bureau of Economic Research, NBER Working papers, janv. 2009.

161. Deaton, *Instruments of Development: Randomization in the Tropics, and the Search for the Elusive Keys to Economic Development*, op. cit., p. 156.

travers de ces dosages, aussi sophistiqués soient-ils, sans considérer leur insertion dans un ensemble complexe d'interactions au sein d'un écosystème.

**Un agenda de recherche sapé par les querelles disciplinaires.** Comme la plupart des partisans de l'expérimentation par assignation aléatoire, les responsables de l'évaluation randomisée au Maroc présentent leur méthode comme un progrès ayant vocation à supplanter toutes les autres. Celles-ci sont taxées de peu rigoureuses, biaisées et non convaincantes. Mais ces dénigrements, presque rituels de la part des « *randomistas* »<sup>162</sup>, éludent les différences dans les modes d'administration de la preuve auxquels recourent les chercheurs pour étayer leurs assertions.

On note des divergences profondes dans la grammaire analytique mobilisée pour appréhender l'action et la décision<sup>163</sup>. Les deux études qualifiées ci-dessus d'explicatives se trouvent être le fait d'économistes. Les acteurs observés – en l'occurrence les clients ou les institutions – sont conçus comme des êtres génériques, parfois scindés en sous-ensembles homogènes (très pauvres, moins pauvres, hommes, femmes, IMF, ONG, etc.). Leur contexte est globalement pensé en termes de marché, notion partiellement nuancée avec une certaine prise en compte de l'éloignement des agents à cet espace ou son imperfection. La démarche de Guérin *et al.* que nous venons de qualifier de compréhensive propose un éclairage distinct. En mettant l'accent sur l'hétérogénéité des acteurs et de leur environnement, elle leur attribue une épaisseur historique, culturelle et politique, pour déchiffrer la complexité et l'ambiguïté des jeux au travers desquels ils interagissent. Les approches de Copestake et Todd, empruntent à ces deux perspectives, mais ils puisent dans les sciences de gestion pour adopter un prisme focalisé sur la nature et la qualité des processus et produits organisationnels, un angle pratiquement éludé par les autres recherches.

Les auteurs agencent ainsi des argumentaires à partir de prédicats divers en fonction de leur affiliation disciplinaire. Les techniques fondées sur l'assignation aléatoire se présentent comme le renouveau des évaluations d'impact, projetant à la fois une image de simplicité et

---

162. Le terme « *randomistas* » pour désigner les promoteurs d'expérimentations par assignation aléatoire est couramment employé, aussi bien par leurs critiques, que par eux-mêmes. Cf. Ravallion, « Should the Randomistas Rule? », *op. cit.*

163. Pour des compléments sur les différentes approches du comportement en fonction des acteurs et de leur environnement, cf. Pierre-Michel Menger, « Temporalité et différences interindividuelles : l'analyse de l'action en sociologie et en économie », *Revue française de sociologie*, 38 (3), Juil 1997, pp. 587–633.

de rigueur scientifique, très concordante avec la culture de quantification des élites<sup>164</sup>. Ce faisant, la randomisation constitue une avancée pour la théorie standard qui, après plusieurs décennies d'abstraction désincarnée et de grands récits (équilibre général, etc.), redécouvre l'empirisme et, avec l'épuisement du Consensus de Washington, valorise de « *petits récits* »<sup>165</sup> éminemment concrets. L'enjeu n'est désormais plus d'argumenter les bienfaits de l'austérité budgétaire ou du libéralisme commercial envers la croissance, mais par exemple de montrer quelle politique d'incitation permet d'accroître significativement les taux de scolarisation<sup>166</sup>. La réhabilitation de méthodes statistiques rigoureuses contribue de la sorte à la prise en compte des institutions par le *mainstream* et suscite nombre de travaux économétriques considérant cette *nouvelle* dimension.

De telles innovations fournissent des preuves reconnues comme *dures* à des questions récemment devenues légitimes pour l'orthodoxie néo-classique. Cette nouvelle économie du développement a renouvelé de l'intérieur le courant dominant, jusqu'alors borné à la théorie de l'équilibre général. Toutefois, la portée cognitive d'un tel apport se révèle limitée, car il reprend en réalité les contributions anciennes de chercheurs hétérodoxes. Par exemple, les travaux d'Esther Duflo apporte des contributions empiriques à la théorie de la rationalité limitée<sup>167</sup>, mais elle ne cite à aucun moment Herbert Simon<sup>168</sup>, pourtant nobélisé et à l'origine d'une véritable École qui a fondé cette pensée. En somme, bien qu'elles en élargissent un peu l'horizon, ces approches ne renouvellent pas en profondeur la réflexion économique dominante.

Cette critique, largement argumentée par Agnès Labrousse<sup>169</sup>, trouve application y compris pour la microfinance. Dans ce domaine aussi, les éléments mis en avant, certes avec

---

164. Sur le renouvellement des élites des pays en développement qui consacre le passage des juristes aux économistes, cf. Yves Dezalay, David Sugarman (Éds.), *Professional Competition and Professional Power; Lawyers, Accountants and the Social Construction of Markets*, Londres, Routledge, 1995 ; Dezalay, Garth, « Les usages nationaux d'une science "globale" : la diffusion de nouveaux paradigmes économiques comme stratégie hégémonique et enjeu domestique dans les champs nationaux de reproduction des élites d'État », *op. cit.*

165. Joshua D. Angrist, Jörn-Steffen Pischke, « The credibility revolution in empirical economics: how better research design is taking the con out of econometrics », *The Journal of Economic Perspectives*, 24 (2), mars 2010, p. 25.

166. Esther Duflo, *La politique de l'autonomie*, 2010.

167. Esther Duflo, *Poor but rational?*, Cambridge, MIT, working paper, 2003.

168. Herbert A. Simon, *Models of Bounded Rationality: Empirically Grounded Economic Reason*, vol. 3, Cambridge, MIT Press, 1997.

169. Agnès Labrousse, « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation*, 7(2), juin 2010, pp. 2–32.

une plus forte crédibilité, dans les expérimentations par assignation aléatoire, ne sont en fait pas nouveaux. En substance, la conclusion des randomistas Banerjee, Duflo, Kennester et Kinnan, selon laquelle « *le microcrédit ne serait pas le "miracle" que l'on a parfois prétendu, mais il permet effectivement aux ménages d'emprunter, d'investir, et de créer ou d'étendre leurs activités économiques* »<sup>170</sup>, n'a rien de révolutionnaire. On la retrouve dans la majorité des études sérieuses, qu'elles soient quantitatives, qualitatives ou hybrides. De fait, le bilan de la plupart des enquêtes pourrait se résumer dans les mêmes termes. Quant à la *découverte* par ces nouveaux économètres des limites des groupes solidaires, en 1996, Mosley et Hulme faisaient déjà la synthèse d'une décennie d'apprentissages bien documentés. De même, Karlan et Zinman déclarent « *recueillir la preuve* »<sup>171</sup> de l'hétérogénéité de l'impact de la microfinance en utilisant la randomisation. Néanmoins, on jugera plus explicites et approfondies sur ce thème les travaux du projet Imp-Act cités plus haut ou ceux menés auprès des CECAM à Madagascar<sup>172</sup>.

La généralisation des approches statistiques – et de l'expérimentation en particulier – participe de l'essor du principe de politiques fondées sur les preuves (*evidence based policies*)<sup>173</sup>, se mue en une véritable technologie de gouvernement des populations<sup>174</sup>. Acquérant une audience croissante à la Banque Mondiale, aux Nations Unies ou encore au Département d'État américain, ces modes d'évaluation des politiques deviennent eux-mêmes des politiques de quantification<sup>175</sup>. Mobilisées de la sorte, elles remplissent, sciemment ou non, une fonction d'évitement des controverses pour présenter des solutions techniquement univoques. L'apport des nouvelles méthodes quantitatives ne réside donc pas tant dans leur caractère innovant ou la portée analytique de leurs résultats, mais bien dans leur crédibilité et leur faculté à influencer les décisions.

---

170. Abhijit Banerjee *et al.*, *The Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation*, Working Paper, J-PAL, mai 2009, p. 21.

171. Dean Karlan, Jonathan Zinman, « Expanding Credit Access: Using Randomized Supply Decisions to Estimate the Impacts », *Review of Financial Studies*, 23 (1), janv. 2010, p. 455.

172. Bouquet *et al.*, « Trajectoires de crédit et vulnérabilité des ménages ruraux : le cas des Cecam de Madagascar », *op. cit.*

173. Laurent *et al.*, « Pourquoi s'intéresser à la notion d'"evidence-based policy" ? », *op. cit.*

174. Labrousse, « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *op. cit.*

175. Labrousse, « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *op. cit.*



**La portée relative des évaluations.** On note une focalisation de la plupart des études, outre celle de Guérin *et al.* dans notre échantillon, sur un nombre réduit de paramètres les plus facilement objectivables et en particulier la pauvreté monétaire. Prendre en compte la définition plus étendue du développement<sup>176</sup> ouvre la voie à une vaste gamme des variables d'étude. Celles-ci sont susceptibles de porter non seulement sur le niveau moyen des revenus, mais aussi leur régularité, la création d'emploi, la structure des actifs productifs ou non, les comportements de consommation, etc. L'élargissement peut également inclure des dimensions autres qu'économiques, telles que la santé, l'éducation ou l'émancipation des femmes.

En outre, toutes les études sur l'impact des IMF que nous avons relevées se concentrent exclusivement sur le volet crédit de l'activité. Pourtant, hormis Al Amana, tous les établissements considérés sont concernés par l'épargne. Soit ils y sont légalement autorisés, comme la Grameen Bank, soit ils ont impulsé la fondation de banques villageoises qui remplissent cette fonction en demeurant gérées par les clients organisés en groupes locaux. On peut proposer deux explications à cette focalisation de la recherche. D'une part, les scientifiques réduisent trop souvent la microfinance au seul microcrédit, alors que les opérateurs ont pour la plupart pris conscience qu'il est essentiel de dépasser cette vision minimaliste pour offrir une gamme adaptée de services. En outre, s'intéresser au prêt permet également de simplifier grandement les procédures empiriques, étant donné qu'il s'agit d'une activité étroitement suivie par les opérateurs et aisément actionnable. Il est ainsi plus facile pour un chercheur de contrôler le crédit, dont les montants et les calendriers sont fixés par l'institution. En revanche, les paramètres d'épargne, de transferts ou d'accompagnements non financiers sont beaucoup plus souples et dépendent de l'initiative du client.

Par ailleurs, presque toutes les études d'impact semblent évacuer la question de la finance informelle, c'est-à-dire les services de crédit ou d'épargne fournis par les voisins, la famille, les tontines, les prêteurs locaux, etc. Cet univers est fréquemment omis, ou systématiquement considéré comme usuraire. Pourtant, les recherches de Susan Johnson au

---

176. Les Nations Unies définissent le développement comme « *un processus global, économique, social, culturel et politique qui vise à améliorer sans cesse le bien être de l'ensemble de la population et de tous les individus* ». Cf. Assemblée Générale des Nations Unies, *Déclaration sur le droit au développement*, 41/128, New York, ONU, 4 déc. 1986. La Banque Mondiale s'est rallié tardivement à cette vision élargie, notamment suite au rapport Deepa Narayan, *Voices of the Poor*, New York, World Bank-Oxford University Press, Mai 2000.

Kenya<sup>177</sup>, ou celles de Solène Morvant au Mexique<sup>178</sup>, montrent que ces transactions sont plus abondantes que celles réalisées avec des IMF. Dans certains cas, elles proposent d'ailleurs des conditions plus avantageuses en termes de coûts, de facilité d'accès ou de flexibilité de remboursement.

Très peu de travaux prennent en compte une durée supérieure à trois ans et la majorité laisse s'écouler moins de 24 mois entre deux passages d'enquêtes. Or ce délai peut s'avérer extrêmement court étant donné les phénomènes que l'on souhaite observer, comme un accroissement substantiel des revenus, des changements de la structure des activités, le renforcement du capital social, etc. De plus, même lorsque l'on procède par attribution aléatoire, la décision de réaliser l'étude dans tel pays, auprès de telle IMF, n'est jamais arrêtée au hasard, mais elle découle d'un choix influencé par des jeux d'acteurs. Ainsi, paradoxalement, en voulant abolir les biais de sélection qui affecte l'échantillonnage études *ex post*, les approches *ex ante* que l'on privilégie accentuent un défaut similaire, relatif cette fois au choix des terrains d'enquête.

Comment dans ce cas généraliser les conclusions de ces recherches ? Certaines méthodes économétriques permettent de contrôler les facteurs exogènes identifiables s'il existe des cas opposés à l'échelle d'un échantillon. Mais tous ces travaux se focalisent sur des périmètres géographiquement et démographiquement restreints, tant pour des raisons logistiques que financières. Leurs enseignements sont donc systématiquement à situer dans le temps, l'espace, le milieu social, ainsi qu'en fonction des caractéristiques spécifiques du programme évalué. Il s'avère délicat dans ces conditions d'établir dans quelle mesure leurs bilans s'appliquent à d'autres contextes. Les résultats obtenus par une grande ONG avec des paysans dans trois villages de l'altiplano guatémaltèque peuvent-ils être généralisés à l'ensemble de cette région ? Sont-ils susceptibles d'être transposés à une banque réalisant des opérations de microfinance pour les classes moyennes de Nairobi ? Ces questions sont d'autant plus prégnantes dans le cas des approches randomisées. En effet, les populations vierges de toute exposition à ce type de programme – nécessaires à l'assignation aléatoire – doivent être trouvées à la frontière des secteurs déjà desservis, donc auprès de segments très spécifiques. Il s'agit par exemple, pour les études susmentionnées, des zones rurales

---

177. Susan Johnson, *The Dynamics of Competition in Karatina's Financial Markets: Assessing the Impact of Microfinance in Kenya*, Brighton, Institute of Development Studies, Working Paper, juin 2004.

178. Morvant-Roux, « Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : Combiner anthropologie et économétrie », *op. cit.*

marocaines<sup>179</sup> ou des ménages de Manille se situant juste au-dessous du seuil d'éligibilité des IMF<sup>180</sup>. La question reste posée de savoir dans quelle mesure ces cas sont représentatifs de l'ensemble de la clientèle de la microfinance.

À la critique de l'aspect fragmentaire de leurs recherches, les promoteurs des évaluations expérimentales répondent que celles-ci doivent être multipliées et considérées comme des biens publics qui, une fois rassemblés permettent de saisir le tout<sup>181</sup>. Toutefois, cette proposition porte en elle la vision de la société et de l'économie comme un grand « *mécano* »<sup>182</sup>, où les connaissances des phénomènes à l'échelle micro s'agrègent pour former une compréhension des niveaux méso et macro. Elles renvoient en cela à une conception cartésienne, qui vise à appréhender la réalité dans son ensemble par la description exhaustive et détaillée de chacun des maillons d'une immense chaîne causale<sup>183</sup>. Mais une telle montée en généralité se heurte à plusieurs difficultés, à commencer par les effets de composition<sup>184</sup>, qui impliquent que des dynamiques individuelles puissent entraîner des résultats distincts lorsqu'elles se combinent. L'offre au microcrédit comporte par exemple le risque d'accentuer les inégalités locales, entre certains qui parviennent à y accéder et à en tirer parti, et les autres. Ceci aurait pour conséquence d'aggraver la pauvreté relative de ses membres<sup>185</sup>.

Pour surmonter ces défis, on doit considérer l'avancée des réflexions sur la complexité. Cette notion s'applique à l'ensemble des « *systèmes composés d'un grand nombre d'entités hétérogènes, entre lesquels des interactions locales créent de multiples niveaux de structuration et d'organisation collective* »<sup>186</sup>. De tels cadres d'analyse s'attachent notamment au processus d'*émergence*, c'est-à-dire la formation de superstructures qui dominent souvent le comportement des systèmes et ne sauraient être réduites aux propriétés de leurs entités

---

179. Crépon *et al.*, *Évaluation d'impact du microcrédit en zone rural. Enseignement d'une expérimentation randomisée au Maroc*, *op. cit.*

180. Dean S. Karlan, Jonathan Zinman, *Expanding microenterprise credit access: Using randomized supply decisions to estimate the impacts in Manila*, New Haven, Yale University, Juil 2009.

181. Duflo, « *Scaling up and Evaluation* », *op. cit.*

182. Esther Duflo, *Expérience, science et lutte contre la pauvreté*, Paris, Fayard, 2009, p. 74.

183. Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Le Seuil, 2005.

184. Décrits notamment par John M. Keynes à partir de l'exemple classique du spectateur dans une salle de cinéma qui se lève afin de mieux voir l'écran. S'il est à est seul à le faire, il aura une meilleure vue, mais cet avantage s'annule si tous font de même.

185. Jean-Michel Servet, *Quelques limites du microcrédit comme levier du développement*, Non publié, juin 2008.

186. Paul Bourguine, David Chavalarias, Edith Perrier, *French Roadmap for Complex Systems*, Paris, Réseau National des Systèmes Complexes, 2009, p. 5.

constituantes. Ils s'intéressent aussi aux dynamiques d'*immergence*, lorsque des schémas formés au niveau global rejaillissent au niveau micro. Ils identifient enfin des phénomènes de *résilience*, lorsque ces propriétés démontrent des propensions à l'adaptation et à la stabilité.

Ramenées à la microfinance, ces concepts permettent d'appréhender les *écosystèmes* économiques dans lesquels les ménages s'incluent. Par exemple, la position d'une microentreprise dans une filière particulière, l'interdépendance de celle-ci avec d'autres secteurs ou encore les jeux d'échelles. Étudier des systèmes complexes conduit en outre à remettre en cause la vision mécaniste et hiérarchisée des faits sociaux pour en comprendre la dimension chaotique<sup>187</sup>. Il s'avère ainsi un peu futile de chercher à mesurer l'impact de l'offre de crédit en milieu rural, si cette réflexion n'intègre pas le degré et les divers modes d'insertion au marché. Il est de plus indispensable de prendre en compte les rapports de productions, commerciaux ou de pouvoir, que ces zones entretiennent avec les centres urbains<sup>188</sup>.

---

187. Notion théorisée pour l'analyse systémique avec la notion de panarchie. Cf. Crawford S. Holling, « Understanding the complexity of economic, ecological, and social systems », *Ecosystems*, 4 (5), mars 2001, pp. 390–405.

188. Guérin *et al.*, *Analyse des déterminants de la demande de services financiers dans le Maroc rural*, *op. cit.*

## Chapitre 4. La recomposition du secteur face à la critique

Les chapitres précédents ont décrit par quel élan l'utilité sociale de la microfinance a été considérée comme acquise et comment la priorité du secteur s'est portée sur la massification des services. Très tôt pourtant, certaines IMF et organisations d'appui se sont montrées réticentes à partager l'image des institutions qui avaient adopté une orientation éminemment commerciale. Bien qu'elles aient parfois été stigmatisées en raison de résultats financiers modestes, elles ont tâché de mettre en avant la pertinence de leurs interventions au regard du développement. Cependant, tant que la microfinance est demeurée auréolée de prestige, les autorités qui ont émergé dans le secteur ont le plus souvent dénigré ces approches<sup>1</sup>. En effet, elles ont longtemps jugé qu'il ne fallait pas détourner les IMF de leurs impératifs de rentabilité et que les dispositifs d'évaluation extrafinancière restaient flous, superflus et promus par des experts afin d'imposer leurs prestations.

Néanmoins, les atteintes portées à la réputation de cette *industrie* naissante ont soulevé de nouveaux enjeux, symboliques, juridiques et pécuniaires. Ceux-ci astreignent désormais les acteurs de la microfinance à s'assurer non seulement qu'ils ne nuisent pas à leurs usagers, mais aussi qu'ils attestent les vertus dont ils se réclament. Ainsi, la prise en compte d'un double objectif de résultat<sup>2</sup> – à la fois financier et social – est aujourd'hui en passe de faire partie du courant dominant<sup>3</sup>. On assiste d'ailleurs à un foisonnement de standards portant sur les implications sociales de l'activité des IMF. Mais en prenant le parti de relayer ces nouvelles exigences, les autorités du secteur filtrent les normes et en recomposent le contenu. En mettant l'accent sur leur cohérence et leur praticabilité elles relativisent les principes qui relèvent du mandat propre aux IMF, à savoir favoriser l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. En revanche, elles privilégient des critères minimum et communs à tous les secteurs économiques, ce qui tend à faire de la microfinance un *business* comme un autre.

Ce nouvel encadrement social de la microfinance repose essentiellement sur des dispositifs volontaires, régis par le marché. De tels mécanismes d'autorégulation s'avèrent plus adaptés et opérants que les cadres réglementaires classiques, mais ils semblent

---

1. Marc Jacquand, *Measuring Social Performance: The Wrong Priority*, New York, UNCDF, août 2005.

2. *Double bottom line* en anglais.

3. Robert Christen, Richard Rosenberg, Veena Jayadev, *Financial Institutions with a Double Bottom Line: Implications for the Future of Microfinance*, vol. (8), Washington DC, CGAP, 2004.

insuffisants pour instaurer un équilibre durable entre les performances financières et sociales des institutions. Une analyse économétrique – menée sur une base de données collectées auprès de 306 IMF – montre à cet égard que ces deux types de résultats convergent sur plusieurs points, mais qu'ils s'opposent sur d'autres. La recherche de certaines finalités sociales – par exemple couvrir des zones non desservies, répondre à une gamme élargie de besoins, proposer des taux d'intérêt raisonnables ou permettre la participation des usagers aux prises de décision – produisent de meilleurs résultats commerciaux. Elles peuvent ainsi être atteintes au travers de dispositifs concurrentiels, à condition que ceux-ci soient adéquatement encadrés. Néanmoins, d'autres finalités – comme l'accès des plus pauvres, l'offre d'accompagnement ou la prévention du surendettement – s'avèrent plus difficilement compatibles avec la rentabilité. Des mécanismes marchands seuls ne semblent donc pas être en mesure de s'accorder à de tels mandats.

Il convient par conséquent de réinterroger le modèle de gouvernance essentiellement privé qui prévaut actuellement pour la microfinance. Une régulation renforcée et des politiques publiques plus volontaristes paraissent inévitables. Cependant, s'il peut pallier certaines déficiences du secteur commercial, le retour des États comporte de nouvelles menaces pour la pérennité et l'efficacité du financement local. Ces défis ne sauraient être résolus *a priori*, par des prises de position idéologiques. Ils requièrent au contraire d'établir des cadres négociés, auxquels participent non seulement les IMF et les gouvernements, mais aussi – et surtout – les usagers, qui ont jusqu'à présent été écartés des débats sur l'orientation de la microfinance.

## **Section 1. La rénovation d'une orthodoxie affaiblie**

Les politistes qui ont étudié la microfinance l'ont présentée comme un tout uniforme, porteur d'une norme cohérente et inexorable. Pour Dalgic, il s'agit d'un progrès technique et social qui se serait imposé à la Banque Mondiale<sup>4</sup>. Le même idéalisme prévaut chez Unterberg, qui décrit l'adoption du microcrédit par la Commission européenne comme l'acquisition d'une connaissance<sup>5</sup>. Weber jette un regard plus critique sur les implications de

---

4. Dalgic, « International Expert Organizations and Policy Adoption. The World Bank and Microfinance in the 1990s », *op. cit.*

5. Unterberg, « Microfinance as a European Policy Issue - Policy Image and Venues », *op. cit.*

la diffusion de la microfinance au Sud, mais elle la conçoit comme le produit d'un phénomène tout aussi élémentaire<sup>6</sup>. Notre recherche montre en revanche que ce champ est hétérogène, traversé par des visions divergentes et que ses principes directeurs ont été forgés dans l'opposition.

Il est indéniable qu'un *mainstream* s'est progressivement constitué, à mesure que se renforçait la gouvernance du secteur, mais tant les valeurs qu'il porte que les règles qui le régissent ont évolué. Au milieu des années quatre-vingt-dix, lorsque l'attention s'est concentrée sur la croissance et la pérennité, les préoccupations se sont focalisées sur le nombre de clients, la rentabilité financière, l'autonomie vis-à-vis des subventions, la réduction des impayés, entre autres indicateurs opérationnels et financiers<sup>7</sup>. Or aujourd'hui, il suffit de consulter la page de garde du CGAP pour constater que les questions brûlantes sont devenues la performance sociale, l'impact, la protection des usagers, etc. Il s'agit d'un changement profond dans la manière dont les principales instances du secteur appréhendent son fonctionnement.

### 1) Un processus disputé de révision cognitive

Le revirement des préoccupations des bailleurs de fonds a déjà été décrit par ailleurs<sup>8</sup>. Ses commentateurs en identifient clairement les principales composantes : une représentation initialement idéalisée, un processus de complexification financière et la remise en cause récente par les opinions publiques et les gouvernements. Néanmoins, ils dépeignent l'adoption de normes sociales comme un apprentissage allant de soi, résultant en somme de la « *prise de conscience du besoin d'une finance responsable* »<sup>9</sup>. Garder une posture critique implique au premier chef de questionner ce qui est posé comme évident. Pour ce faire, la science politique, et l'étude des relations internationales en particulier, fournissent des méthodes pour analyser ce qui se joue en filigrane de ces changements. En les mobilisant, nous exposerons plusieurs

---

6. Weber, « The Imposition of a Global Development Architecture: the Example of Microcredit », *op. cit.*

7. Elisabeth Littlefield, Rosenberg, « La Microfinance et les pauvres, la démarcation entre microfinancement et secteur financier formel s'estompe », *op. cit.*

8. Cf. par exemple James Copestake, « Mainstreaming Microfinance: Social Performance Management or Mission Drift? », *op. cit.* ; Kate McKee, Antonique Koning, *Responsible Finance: Putting Principles to Work*, Washington (DC), CGAP, Focus Note 73, sept. 2011.

9. Cette formule revient dans nombre de publications récentes des Nations Unies ou du CGAP, cf. par exemple Avocate spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la finance inclusive Princesse Maxima, *Annual Report to the Secretary-General*, New York, United Nations, sept. 2011, p. 17 ; ou encore McKee, Koning, *Responsible Finance: Putting Principles to Work*, *op. cit.*, p. 3.

dynamiques sous-jacentes à ces processus. Mais nous montrerons aussi que les outils conceptuels disponibles ne sont pas encore en mesure de saisir certaines spécificités des référentiels qui nous occupent et qu'ils éludent la complexité de leurs modes de diffusion.

### a. L'émergence d'entrepreneurs de normes alternatives

Les normes, au-delà de leur nature – morale, politique, juridique, technique, symbolique, financière, sociale, etc. –, peuvent être abordées de manière transversale comme des dispositifs de coordination<sup>10</sup>. Il convient alors d'appréhender ces conventions au prisme de leurs propriétés institutionnelles, c'est-à-dire en fonction des modifications qu'elles induisent dans les relations entre acteurs. Mais, afin de comprendre « *ce que font les normes* », il faut d'abord s'interroger sur « *ce qui fait les normes* »<sup>11</sup>, en d'autres termes sur les interactions qui ont permis de construire ces règles.

**Un cadre d'analyse des dynamiques normatives.** Une théorie élaborée par Finnemore, Keck et Sikkink<sup>12</sup> est devenue dominante dans l'étude des relations internationales pour appréhender ces dynamiques. Elle opère une analyse en trois phases. Dans chacune, elle identifie les acteurs déterminants, leurs motivations et les leviers de diffusion qu'ils emploient.

-32-			
<b>Dynamique des normes selon Finnemore et Sikkink (1998)</b>			
	<b>Phase 1 : Émergence de la norme</b>	<b>Phase 2 : Cascade de la norme</b>	<b>Phase 3 : Internalisation</b>
<b>Acteurs</b>	Entrepreneurs de normes avec des plates-formes organisationnelles	États, organisations internationales, réseaux	Droit, professions, bureaucratie
<b>Motivations</b>	Altruisme, empathie, concepts, engagement	Légitimité, réputation, estime	Conformité
<b>Mécanismes dominants</b>	Persuasion	Socialisation, institutionnalisation, démonstration	Habitude, institutionnalisation

Source : Finnemore Martha, Sikkink Kathryn, "International Norm Dynamics and Political Change," *International Organization*, 52 (4), 1998, p. 898.

Aussi simple qu'il puisse paraître, ce schéma publié en 1998 et résumé dans le tableau ci-dessus, a contribué au renouvellement de la discipline, bousculant la conception figée et

10. Lelong, Mallard, « Dossier sur la fabrication des normes », *op. cit.*

11. Lelong, Mallard, « Dossier sur la fabrication des normes », *op. cit.*, p. 12.

12. Martha Finnemore, Kathryn Sikkink, « International Norm Dynamics and Political Change », *International Organization*, 52 (4), 1998, pp. 887–917 ; Margaret E. Keck, Kathryn Sikkink, *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.



uniforme qui prévalait jusqu'alors<sup>13</sup>. Par sa configuration séquentielle, il prétendait – enfin ! – appréhender le changement plutôt que la stabilité. De plus, il reconnaissait le rôle joué par des agents privés et transnationaux, là où l'on se focalisait auparavant sur les États.

Les auteurs placent la figure d'*entrepreneurs* à l'origine de ces dynamiques normatives. Ils renvoient au travers de ce concept à des individus ou des groupes motivés par des considérations éthiques et qui s'engagent pour des causes telles que l'abolition de l'esclavage, le droit de vote des femmes ou encore la prohibition des mines anti-personnelles. Peu à peu, ils convainquent d'autres acteurs de se joindre à eux. Ils constituent ainsi des organisations qui croissent et se fédèrent, jusqu'à amener les autorités à se rallier à leurs vues et à adopter les règles qu'ils préconisent.

Bien que ce cadre d'analyse ait été élaboré à partir de cas relativement éloignés de notre objet, il a aussi été mobilisé pour étudier des thèmes actuels et plus connexes. Il s'agit par exemple de l'aide humanitaire<sup>14</sup>, des objectifs du millénaire pour le développement<sup>15</sup>, des Prix Nobel<sup>16</sup>, du développement durable<sup>17</sup>, des partenariats entre firmes et ONG<sup>18</sup>, ou des standards de responsabilité sociale et de transparence<sup>19</sup>. Nous avons donc repris à notre compte plusieurs composantes de ce « *cycle de vie des normes* »<sup>20</sup> pour l'appliquer aux critères sociaux de la microfinance, en le nuanciant toutefois.

En effet, des travaux récents ont pointé certaines limites de ce modèle. Ainsi, revenant sur la réaction des Nations Unies aux crises survenues au Rwanda et au Darfour, Ambrosetti

---

13. Cf. dans le domaine du développement : David Lumsdaine, *Moral Vision in International Politics: The Foreign Aid Regime 1949-1989*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

14. Kurt Mills, « Neo-Humanitarianism: The Role of International Humanitarian Norms and Organizations in Contemporary Conflict », *Global Governance*, 11 (2), juin 2005, pp. 161–183.

15. David Hulme, Sakiko Fukuda-Parr, *International Norm Dynamics and 'the End of Poverty': Understanding the Millennium Development Goals (MDGs)*, Manchester, The University of Manchester, BWPI Working Paper 96, juin 2009.

16. Roger P Alford, « Nobel Effect: Nobel Peace Prize Laureates as International Norm Entrepreneurs, The », *Virginia Journal of International Law*, 49, 2009 2008, pp. 61.

17. Klaus Dingwerth, Philipp Pattberg, « Global Governance as a Perspective on World Politics », *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations*, 12 (2), avr. 2006, pp. 185–203.

18. Philipp Pattberg, « The Institutionalization of Private Governance: How Business and Nonprofit Organizations Agree on Transnational Rules », *Governance*, 18 (4), 2005, pp. 589–610.

19. Virginia Haufler, « Disclosure as Governance: The Extractive Industries Transparency Initiative and Resource Management in the Developing World », *Global Environmental Politics*, 10 (3), 2010, pp. 53–73.

20. Les auteurs de ce cadre le présentent en ces termes, cf. Finnemore, Sikkink, « International Norm Dynamics and Political Change », *op. cit.*, p. 895.

relativise la prégnance de tels entrepreneurs de normes sur les décisions diplomatiques<sup>21</sup>. Dans les cas étudiés, il montre que le choix d'intervenir – ou non – n'a pas dépendu de la *responsabilité à protéger* défendue par les humanitaires ou de la menace d'opprobre médiatique. La décision a en revanche été conditionnée par des injonctions tacites – mais en réalité prépondérantes – que se transmettent les ambassadeurs, leurs équipes et les fonctionnaires internationaux. Cette analyse met en lumière le rôle déterminant des identités professionnelles et de la pression par les pairs. Elle dépare avec l'approche exagérément simple et directe exposée plus haut, qui considère nécessairement les normes comme des prescriptions précises et explicites, relayées par des opinions publiques mondialisées. Elle suggère en effet d'appréhender la dimension sociologique des processus d'émergence et de diffusion, processus qui se révèlent souvent complexes et implicites, mais qui forgent au quotidien les inerties des comportements.

**Un cheminement allant des acteurs vers les normes puis les interactions.** Au regard de telles nuances, nous avons tâché de saisir l'ambivalence du revirement que l'on observe en microfinance. Dans un premier temps, nous remarquerons que les acteurs qui plaident pour la prise en compte de considérations sociales s'apparentent à plusieurs titres à des *entrepreneurs de normes*. Néanmoins, nous mettrons en évidence que leur mobilisation ne repose pas exclusivement sur des motivations éthiques et que l'ambiguïté de leurs relations – qui oscillent entre collaboration et concurrence – résulte de valeurs et d'intérêts parfois contradictoires et le plus souvent implicites.

Dans un second temps, nous préciserons le contenu des nouvelles injonctions adressées aux IMF. Contrairement à d'autres travaux qui présentent les normes comme des principes stylisés, nous constaterons que dans notre champ, celles-ci sont caractérisées par la complexité de leurs modalités techniques. Cette épaisseur les rend plus malléables et confère une importance cruciale aux spécificités de leur formulation. De la sorte, ces référentiels peuvent être profondément modifiés en conservant par exemple le même intitulé.

Nous verrons enfin qu'outre leur phase d'émergence, la généralisation de ces critères se déroule selon un processus réitératif assez différent du phénomène de « *cascade* »<sup>22</sup> évoqué

---

21. D. Ambrosetti, « Beyond the “Norm Entrepreneur” Model: Rwanda, Darfur, and Social Sanction among UN Diplomats », *Global Society*, 24 (2), avr. 2010, pp. 151–171.

22. Cf. le tableau p. 271.

par Finnemore *et al.* En effet, les autorités qui interviennent dans cette diffusion participent activement à la sélection et à la renégociation des règles et de leur mode d'application.

**Les oppositions aux normes financières.** Nous avons présenté plus haut la formation d'un paradigme de la microfinance qui, privilégiant la rentabilité et limitant la prise de risque, a imposé aux IMF les normes du système financier traditionnel. Néanmoins, des individus et des organisations se sont très tôt montrés en porte à faux avec ce courant dominant. Dénonçant la dérive qu'induirait l'adoption de ces standards bancaires, ils ont notamment promu l'assouplissement et l'adéquation des critères prudentiels. Ainsi le réseau international de coopératives WOCCU a, à plusieurs reprises, tenté de ménager des adaptations pour ses affiliées<sup>23</sup>. D'autres acteurs, proches d'ONG rurales, ont aussi réclamé un cadre allégé pour la microfinance<sup>24</sup>.

Afin de préserver une rigueur de gestion sans reproduire les pratiques des établissements classiques, ils ont fait valoir les fondements propres de la microfinance. Ils ont en particulier mis l'accent sur la bonne compréhension par les opérateurs des activités qu'ils financent. Ils ont, de plus, cherché à valoriser les méthodes empiriques d'appréhension du risque qui prévalent dans les économies informelles. Par ailleurs, ils ont préconisé l'application de mécanismes de transparence reposant sur un dialogue direct avec les usagers et d'autres parties prenantes, au lieu des dispositifs de *reporting* consistant à agréger des données collectées massivement et à les interpréter de manière automatisée.

Concrètement, de telles propositions suggèrent de compléter l'évaluation statistique du risque par une analyse qualitative des processus institutionnels. Il s'agit ainsi d'apprécier non seulement les compétences des cadres dirigeants, mais aussi celles des agents de crédit et, le cas échéant, des représentants des clients. Elles recommandent également d'intégrer dans les calculs prudentiels des cautions sociales, au lieu de considérer seulement les garanties qui peuvent être saisies au terme d'une procédure juridique. Enfin, ces approches accordent un poids prépondérant à l'analyse de la gouvernance. Elles appréhendent ce concept plus largement que la *corporate governance*, restreinte aux relations entre actionnaires et gérants,

---

23. Arthur Arnold, *BASEL - Expected/Unexpected Losses*, WOCCU, 2003 ; Dave Grace, *Exposure Draft for Small and Medium Entities*, WOCCU, 2008.

24. Rodrigo Matarrita (Éd.), *Costo de la Supervisión y Regulación de CACs - El Status Quo y la Perspectiva de Basilea II*, Sao Paulo, DGRV, 2004 ; Bastiaensen, Marchetti, « A Critical Review of CGAP-IADB Policies Inspired by the Fondo de Desarrollo Local, Nicaragua », *op. cit.*

et prennent en compte sa capacité à impliquer l'ensemble des acteurs concernés par le devenir de l'institution. Notons que les remises en cause récentes du système bancaire ont donné un écho favorable à ce type de propositions. Néanmoins, tous les tenants de l'assouplissement de la régulation financière n'ont pas plaidé pour que des règles plus précises soient fixées quant à l'utilité de la microfinance pour ses usagers. Inversement, certains fervents défenseurs du renforcement des exigences financières ont aussi été parmi les premiers promoteurs de critères sociaux contraignants pour les IMF.

**Les partisans d'une combinaison entre orthodoxie financière et ciblage de l'extrême pauvreté.** Nous avons présenté dans le premier chapitre l'entreprise de promotion de la microfinance menée au travers de la CSM (Campagne pour le Sommet du Microcrédit). Celle-ci a mis en avant une conception de la microfinance fondée sur deux piliers : la rentabilité économique et le ciblage de l'extrême pauvreté. Toutefois, ses initiateurs ont constaté que seul le premier était effectivement relayé par les instances de gouvernance en germe dans le secteur. Ils ont utilisé leur réseau de lobbyistes locaux pour que les autorités des États-Unis instaurent une série de réglementations contraignante à l'égard du second<sup>25</sup>.

Sous l'effet de cette pression, le Congrès a adopté le *Self-Sufficiency for the Poor Act*<sup>26</sup>. Celui-ci stipule qu'à partir de 2000, la moitié du budget alloué par USAID à des projets de microfinance devrait bénéficier aux « *plus pauvres parmi les pauvres* »<sup>27</sup>. En 2004, le Congrès a voté le *Microenterprise Results and Accountability Act*, qui précise cette notion en choisissant le critère d'extrême pauvreté<sup>28</sup>. Cette loi a également astreint, à compter de 2007, la coopération nord-américaine et ses prestataires de service à démontrer que 50% des clients des IMF qu'ils ont soutenus appartiennent effectivement à cette catégorie.

Cette injonction légale a donné lieu au développement d'un instrument de mesure de la pauvreté<sup>29</sup> que devront appliquer tous les projets récipiendaires de l'APD nord-américaine. Il est entendu que des résultats en deçà des critères édictés par la loi entraînent une suspension

---

25. Cf. Les mécanismes de lobbying ayant permis à la CSM d'influencer le Congrès sont décrits dans le chapitre 1, pp. 53-63.

26. Cf. la page : <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/bdquery/D?d100:68:./temp/~bdYa82:@@@L&summ2=m&>, consultée le 16/11/2010.

27. Littéralement, « *the poorest of the poor* ».

28. Défini alors comme les personnes vivant avec moins de 1 USD 1,08 US\$ par personne en Parités de Pouvoirs d'Achat de 1993, ajustées par l'inflation depuis 1993. Cf. Congress of the USA, *Microenterprise Results and Accountability Act*, 2004, p. 3930.

29. [www.povertytools.org](http://www.povertytools.org)

des financements d'USAID, voire que celle-ci exige le remboursement des fonds alloués aux programmes qui ne rempliraient pas leurs obligations. Les contractants d'USAID se sont montrés très réticents à administrer cet outil, car ils le perçoivent comme une contrainte imprévue, introduite tardivement en vertu d'une relecture discutable d'accords déjà conclus, ce qui a amputé leurs budgets. Ils se trouvent cependant dans une situation très embarrassante. Ils avaient en effet obtenu ces subsides en mettant en avant la précarité des clients de leurs institutions partenaires, alors que les premiers comptes rendus pour 2007 oscillaient, selon les IMF, entre 4 et 40% de foyers extrêmement pauvres<sup>30</sup>.

**Les tentants de standards de gestion équilibrée.** Alors que le plaidoyer de la CSM en faveur de l'évaluation de la pauvreté s'est concentré sur les États-Unis, deux coalitions ont promu des normes sociales auprès de l'ensemble des acteurs de la microfinance : Imp-Act et ProsperA (Promotion of Social Performance Alliance). La première est un consortium constitué dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par l'IDS (Institute of Development Studies), l'un des centres académiques de référence en matière de développement, localisé à Brighton. Après avoir focalisé ses efforts sur la mesure de l'impact<sup>31</sup>, celui-ci a initié en 2002 un vaste programme visant à les diffuser comme des pratiques routinières des IMF. De manière progressive, cette démarche s'est tournée vers une approche plus managériale, intitulée *gestion des performances sociales*.

La seconde émane du réseau Finsol, dont le travail sur les performances sociales a été impulsé et animé par le Comité CERISE à partir de 2002. CERISE a été fondé en 1998 par quatre organisations françaises qui étaient alors les principaux acteurs nationaux impliqués dans la création et l'appui d'IMF au Sud. Critiques à l'égard des orientations et de l'ascendant qu'adoptait le CGAP comme *think tank* de la microfinance, ces organisations ont pris le parti de fonder leur propre instance de production et de diffusion intellectuelles<sup>32</sup>. Le travail de ce groupe s'est rapidement centré sur *l'évaluation des performances sociales*.

Les approches promues par Imp-Act et CERISE, au travers de ProsperA, ont eu en commun de se démarquer des évaluations externes de l'impact pour privilégier la réflexion

---

30. Ce chiffre n'a pas été rendu public. Il nous a été communiqué par les développeurs de l'outil PAT lors d'une formation à cette méthodologie à laquelle nous avons participé en avril 2008 à Washington DC, en même temps que des représentants des principaux *contractors* d'USAID.

31. Ces travaux ont été présentés dans le chapitre 3, pp. 249-257.

32. Cf. Dominique Gentil, *Note pour la création d'un think tank des opérateurs français de la microfinance*, Paris, IRAM, 1998.

menée par les opérateurs sur l'amélioration de leurs pratiques. Ces deux initiatives se sont donc focalisées sur l'audit de la qualité des processus organisationnels et la cohérence entre les objectifs définis par l'institution et ses interventions. CERISE a ainsi développé un cadre d'analyse des dimensions sociales de l'activité microfinancière, et l'a traduit dans un outil standardisé. Récusant la pertinence d'une métrique uniforme, Imp-Act a pour sa part adopté une démarche plus flexible d'appréciation des systèmes internes des IMF. Le consortium d'origine anglo-saxonne a par ailleurs promu des principes universels pour la gestion des performances sociales<sup>33</sup>. De plus, il a largement diffusé une méthode normalisée de mesure de la pauvreté, concurrente de celle conçue par l'Université du Maryland à la demande d'USAID, sous l'effet du lobbying de la CSM. Ces derniers mettaient l'accent sur la fiabilité statistique de leur outil, alors qu'Imp-Act défendait la commodité du sien. Il préconisait en outre qu'il ne soit pas utilisé au premier chef pour répondre aux exigences des bailleurs, mais qu'il soit employé par les IMF pour ajuster leurs stratégies commerciales<sup>34</sup>. En réalité, ces deux instruments sont presque identiques, nous y reviendrons plus bas.

Bien qu'ils se soient moins spécialisés sur le thème des performances sociales, d'autres réseaux ont aussi lancé leurs propres initiatives en la matière. C'est par exemple le cas d'INAFI, qui a expérimenté un vaste dispositif de collecte et d'analyse de données sur l'évolution du niveau de vie des clients de la microfinance. Néanmoins, de nombreuses difficultés techniques et opérationnelles ont entravé la bonne marche de ce projet. Le groupe néerlandais Triodos, qui comprend notamment une banque et un bureau d'étude, a par ailleurs tenté d'appliquer à des IMF des référentiels qui se diffusaient pour la *macrofinance* et les firmes multinationales. En l'occurrence, il s'est rapproché en 2007 de la GRI (Global Reporting Initiative), initiée par les Nations Unies pour établir un cadre de *reporting* financier, social et environnemental. Malgré l'intérêt qu'elle a initialement suscité, cette démarche a été marginalisée, car considérée comme trop peu adaptée à la microfinance<sup>35</sup>.

**La réaction ultérieure des grandes structures commerciales.** Les principaux réseaux internationaux à l'origine des plus grandes IMF commerciales, tels qu'ACCION, Womens' World Banking et FINCA, étaient restés à l'écart de la plupart des initiatives mentionnées plus

---

33. <http://spmresourcecentre.net/iprc/index.cfm/spm-principles/>

34. Cf. la page <http://www.progressoutofpoverty.org/system/files/PPITrainingGuide.pdf#page=5>, consultée le 13/02/2012.

35. Cf. réunion de la SPTF de 2007.

haut, privilégiant l'élaboration de mécanismes internes n'ayant pas vocation à être partagés<sup>36</sup>. Ils avaient cependant collaboré aux premières réflexions sectorielles sur la protection des consommateurs, initiées à la suite de crises de surendettement survenues en Afrique du Sud et en Bolivie à la fin des années quatre-vingt-dix. Un groupe de travail *ad hoc* avait été créé au sein de la plate-forme SEEP. Longtemps, celui-ci n'a pas réalisé d'avancée tangible, notamment du fait de l'absence d'engagement de plusieurs de ses membres<sup>37</sup>.

Pourtant, cette situation s'est largement modifiée à la suite de l'alarme déclenchée par les médias et des personnalités de premier plan à propos de l'entrée en bourse de Compartamos<sup>38</sup>. En 2008, une « *retraite des leaders de la microfinance* »<sup>39</sup> a été accueillie par la Fondation Rockefeller dans un centre de conférence prestigieux dont elle dispose dans l'État de New York. Ce séminaire a été organisé en urgence par la Deutsche Bank, le CGAP et par l'Institut Boulder, parfois présenté comme le gardien de l'orthodoxie de la microfinance<sup>40</sup>. Il avait pour but d'adresser un message constructif pour prévenir l'opprobre qui menaçait de se répandre sur l'ensemble des IMF. Son communiqué final – un document de six pages très largement relayé – a appelé à l'instauration de principes éthiques, utilisant des termes assez rassurants, comme on peut en juger par l'extrait suivant :

*« Nous, un groupe de leaders de la microfinance issus de nations, d'institutions et de perspectives différentes [...] affirmons notre confiance dans la capacité de la microfinance à favoriser l'augmentation des revenus et des actifs de ses clients, entre autres avantages. Nous reconnaissons cependant qu'elle ne constitue pas une panacée. [...] L'emphase excessive accordée à l'offre de services ne nous a pas permis de comprendre adéquatement les besoins des clients. Mais nous partageons avec enthousiasme le projet d'aller au-delà du seul microcrédit en complétant cette offre avec une gamme élargie de produits responsables. Nous sommes préoccupés par les faibles exigences de transparences envers le secteur et sa médiatisation à outrance ; nous plaidons en faveur d'une meilleure reddition de comptes, en particulier au niveau des bailleurs et des IMF – ce qui implique d'être plus honnête à propos des coûts, des performances, du nombre de personnes concernées et de l'impact. Dans de nombreux pays, nous sommes préoccupés de voir monter le risque de surendettement des clients. Nous nous accordons à penser qu'un code de conduite devrait encadrer la manière de traiter les clients et que toutes les IMF devraient en répondre. Nous sommes satisfaits de*

---

36. ACCION et FINCA ont notamment effectué quelques travaux exploratoires sur l'évaluation de la pauvreté, mais qui ont été peu diffusés et qui n'ont pas été poursuivis. Cf. par exemple Rekha Reddy, « Guidelines to Evaluate Social Performance », *ACCION InSights*, 24, nov. 2007.

37. Entretien avec la représentante d'une INGO participant à ce groupe mené le 14/03/2008 à Casablanca.

38. Cf. chapitre 3 pp. 199-206.

39. Fouad Abdelmoumni *et al.*, *The Pocantico Declaration*, avr. 2008, p. 1.

40. Ananya Roy, *Poverty Capital. Microfinance and the Making of Development*, *op. cit.*, pp. 57-61.

*l'importance que les gouvernements ont accordée à la microfinance. Nous considérons leur rôle essentiel pour favoriser une architecture financière utile aux populations pauvres et exclues, bien que nous demeurions inquiets de leur tendance croissante à ne pas respecter les principes de la microfinance, en particulier lorsqu'ils proposent directement des prêts<sup>41</sup>. [...] Nous nous engageons à établir un environnement compétitif et à améliorer l'efficacité opérationnelle de la microfinance, ce qui permettra aux taux d'intérêt de diminuer avec le temps. »<sup>42</sup>*

À partir de ce consensus affiché, les signataires ont proposé un plan d'action en quelques points clés : nourrir un agenda de recherche pour mieux comprendre les besoins des consommateurs, l'usage qu'ils font des services et les risques de surendettement. Développer « *des principes et des standards communs* »<sup>43</sup> en matière de protection des clients, performances sociales, transparence des prix et l'éducation financière. Ils préconisent en outre la création d'un « *groupe de travail international qui cherchera à définir des politiques publiques nationales qui soient cohérentes avec l'inclusion financière tout en cherchant à réformer l'architecture financière internationale (au travers par exemple des standards internationaux en termes de capitalisation minimale, systèmes de paiement, voies de recours des consommateurs) au bénéfice des populations pauvres et à faibles revenus.* »<sup>44</sup>

Ainsi, plutôt que de stigmatiser Compartamos et les initiatives les plus commercialement orientées, ce groupe a proposé une alternative conciliante, en lançant un appel pour que soit établi un code de conduite pour le secteur. Très médiatisée, cette déclaration a réhabilité le réseau ACCION – qui avait parrainé l'essor de l'IMF mexicaine par laquelle le scandale était arrivé – en confiant à son *think tank*, le CFI (*Centre for Financial Inclusion*), les tâches de rédiger ces principes et de coordonner une campagne pour leur mise en œuvre<sup>45</sup>.

Bien que ce courant ait affiché l'ambition de fédérer toutes les énergies en matière de protection des clients, d'autres démarches ont parallèlement vu le jour. C'est le cas par exemple de Microfinance Transparency, qui a pour objet de créer et de diffuser une

---

41. Plus haut, les auteurs de la déclaration dénoncent « *la menace croissante d'un activisme destabilisateur des États* », cf. Abdelmoumni *et al.*, *The Pocantico Declaration*, *op. cit.*, p. 1.

42. Abdelmoumni *et al.*, *The Pocantico Declaration*, *op. cit.*, pp. 1-2.

43. Abdelmoumni *et al.*, *The Pocantico Declaration*, *op. cit.*, p. 2.

44. Abdelmoumni *et al.*, *The Pocantico Declaration*, *op. cit.*, p. 2.

45. [www.smartcampaign.org](http://www.smartcampaign.org)



information fiable sur les prix fixés par les IMF<sup>46</sup>. Cette organisation a été constituée après que son fondateur a monté en première ligne lors de l'entrée en bourse de Compartamos. Expert reconnu du contrôle de gestion des IMF, Chuck Waterfield compte parmi les premiers à avoir lancé l'alerte sur le niveau réel des tarifs pratiqués par l'IMF mexicaine. Il a ensuite impulsé un programme international visant à promouvoir une formule universelle de calcul des taux réels, qui reprend celle que les autorités des États-Unis appliquent aux établissements américains<sup>47</sup>. De plus, cette structure a proposé d'afficher sur son site l'intégralité des prix pratiqués par la microfinance, pays par pays. Ils ont à ce jour été publiés pour treize d'entre eux<sup>48</sup>. Des discussions ont été engagées pour que ces activités s'intègrent dans la Campagne pour la protection des clients, qui a également entrepris d'encadrer le niveau et la publicité des coûts que les IMF répercutent à leurs emprunteurs. Mais la fusion n'a pas eu lieu, notamment en raison de l'antagonisme qui a opposé leurs dirigeants lors de *l'affaire Compartamos*.

Par ailleurs, on observe l'émergence d'une stratégie connexe à la *Smart Campaign* intitulée *éducation financière*. Menée souvent de manière autonome, elle dépasse largement les frontières de la microfinance pour constituer une véritable politique transnationale. Dans un contexte où la plupart des mécanismes de prévoyance – crédit, assurance santé, retraites, etc. – sont privatisés, les autorités cherchent à former les populations pour qu'elles comprennent les offres commerciales qui leur sont proposées. Conscients des risques d'abus encourus par une clientèle mal informée, les agences de coopération et des organismes multilatéraux comme le G20, la BCE, l'OCDE et la BRI, se sont engagés dans des campagnes massives visant à sensibiliser les ménages sur la gestion de leurs budgets et les modalités des produits financiers. De grandes banques et des IMF participent à ces programmes, qui leur permettent d'ailleurs de stimuler le *marketing* de nouveaux produits, tels que la microassurance, les transferts de migrants ou les services pour les jeunes.

Un dernier élément qu'il convient de relever quant à l'irruption des acteurs commerciaux dans la formation de standards extrafinanciers concerne les VIM (Véhicules

---

46. [www.mftransparency.org](http://www.mftransparency.org)

47. Il s'agit du taux d'intérêt réel annuel, qui diffère légèrement du taux effectif global pratiqué en Europe.

48. Azerbaïdjan, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Cambodge, Colombie, Équateur, Éthiopie, Inde, Kenya, Malawi, Philippines, Rwanda et Ouganda, *cf.* [www.mftransparency.org](http://www.mftransparency.org) consulté le 23/01/2012. *Cf.* aussi deux exemples de synthèse graphiques de telles cartographies dans ce document, p. 112.

d'investissement en microfinance)<sup>49</sup>. Étant donné leur incidence croissante, on a assisté à l'irruption d'initiatives promouvant des référentiels portés initialement dans le champ de l'ISR (Investissement socialement responsable). La plus visible est l'UNPRI (initiative des Nations Unies pour des principes d'investissement responsables), qui s'est associé au CGAP pour adapter à la microfinance le cadre ESG (Environnement, social et gouvernance), qui s'est imposé dans la *macrofinance* comme un canevas commun aux investissements dans l'ensemble des secteurs économiques<sup>50</sup>. Ce dernier demeure néanmoins critiqué pour son incapacité à peser sur les pratiques existantes<sup>51</sup>.

**Des entrepreneurs concordants, mais aussi concurrents.** Il semble donc que ce soient des entrepreneurs de normes qui promeuvent ces nouveaux standards pour la microfinance. Ceux-ci se présentent comme mus par des considérations éthiques. Ils pourraient même être assimilés, par leurs discours, à la figure « *d'entrepreneurs de morale* » décrite par Becker, lesquels « *opèrent avec une éthique absolue en cherchant à créer de nouvelles règles pour se départir du grand mal qu'ils perçoivent* »<sup>52</sup>. En effet, on a déjà évoqué le discours presque messianique porté par les meneurs de la Campagne pour le sommet du microcrédit<sup>53</sup>. Il en est par exemple de même avec le consortium Imp-Act dont le coordinateur expliquait l'origine de son engagement en ces termes :

*« Je suis parti avec un agent de crédit pour une zone semi-aride, qui avait connu deux années de sécheresse. [...] Un après-midi, nous nous sommes rendus à une réunion de clients et nous avons passé quelques heures à discuter avec ces femmes sur la difficulté de leur situation. Pendant la conversation, nombre d'entre elles se sont endormies. Elles se sont excusées m'expliquant qu'elles étaient désolées, mais qu'elles n'avaient pas mangé de la journée, ce qui les empêchait de rester éveillées. À la fin de cette rencontre, une chose vraiment étrange est arrivée : les femmes ont sorti de l'argent de leurs tuniques. Elles l'ont rassemblé et l'ont tendu à l'employé qui m'accompagnait, lequel a noté les montants dans son registre, remis son casque et enfourché sa moto, me faisant signe de le suivre. Je me suis demandé ce qui se passait. Comment ces femmes qui*

---

49. Cf. la section consacrée à ces acteurs dans le chapitre 2, pp. 144-154.

50. Le GRI est une organisation établie en 1997 par la coalition pour les économies environnementalement responsables (CERES) en association avec le programme d'environnement des Nations Unies (PNUE). Elle a pour mission de développer les directives applicables mondialement ainsi que de rendre compte des performances économiques, environnementales, et sociales assemblée. Elle propose un référentiel d'indicateurs qui visent à mesurer l'avancement des programmes de développement durable des entreprises.

51. Taylor R. Gray, *Investing for the Environment? The Limits of the UN Principles of Responsible Investment*, Oxford, Oxford University, Unpublished Working Paper 9, 2009.

52. Howard Saul Becker, *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*, New York, Free Press, 1963, p. 148 ; Cité dans Ambrosetti, « Beyond the "Norm Entrepreneur" Model », *op. cit.*, p. 155.

53. Cf. pp. 53-55.

*disent souffrir de la faim nous donnent-elles leur argent ? Mon accompagnateur m'a dit "ne vous inquiétez pas, c'est normal. C'est le recouvrement de leur prêt, vous comprenez ? Il n'y a pas de problème" et il m'a tendu son cahier sur lequel était inscrit : "100% de remboursement" ».*<sup>54</sup>

Les promoteurs d'initiatives de moralisation de la microfinance ont fréquemment recours au *story telling* pour légitimer leur démarche et susciter l'adhésion. Tous ne tiennent cependant pas des discours aussi personnalisés que celui-ci. Des réseaux tels que ProsperA ou la Smart privilégient par exemple des narrations centrées sur les IMF, mettant en avant la trajectoire d'IMF qui auraient dérivées ou qui, au contraire, auraient pris conscience de tels enjeux et adopté des mesures correctives. Quel qu'en soit le registre, ces allégories constituent en tout cas une figure de style récurrente.

Toutefois, bien que les vues des entrepreneurs de normes semblent converger, ceux-ci se montrent peu disposés à se fédérer au sein d'une structure commune. Cette concurrence est d'autant plus troublante que l'on retrouve fréquemment les mêmes personnes et organisations dans ces différentes plates-formes et que ces dernières promeuvent des standards très proches, voire identiques en apparence.

Une telle rivalité découle en partie du fait qu'outre leurs revendications communes, ces acteurs sont porteurs de valeurs parfois divergentes. Ainsi, malgré la connexité des méthodes qu'ils défendent, CERISE et Imp-Act se caractérisent par des conceptions différentes de la manière de produire et de diffuser ces contenus. Le premier a mis l'accent sur des techniques élaborées de telle manière que tous les utilisateurs puissent se les approprier selon un mode collaboratif semblable à l'*open source*<sup>55</sup>. Le second a en revanche dénigré de tels référentiels, les considérant comme trop standardisés, et a privilégié une approche fondée sur le *leadership* et le *coaching*, par des réseaux de consultants agréés. En promouvant des démarches sur mesure, ils ont attribué une importance fondamentale à la capacité et à la formation des agents en charge de les mettre en place, donnant lieu à un système relativement fermé d'accréditation. Ainsi, au-delà des critères communs qu'ils mettaient en avant, ces structures demeuraient séparées par un désaccord profond – mais le plus souvent implicite – sur la manière de mener une action collective et le type d'acteurs légitimes à porter ces principes.

---

54. Extrait de la page <http://www.imp-act.org/what-spm/case-studies/anton-simanowitz-repayment-rates-are-important-so-are-clients>, consultée le 04/02/2012.

55. Sur les implications techniques, politiques et économiques de l'*open source*, cf. Eric von Hippel, *Democratizing Innovation*, MIT Press, 2005.

Par ailleurs, les intérêts de ces groupes restent rivaux. En effet, la création d'une norme confère à son auteur la possibilité de maîtriser son évolution et son application. La fusion des mouvements se traduirait donc par une perte de contrôle pour leurs initiateurs. Ce mécanisme explique probablement en partie les oppositions entre Smart et MFTransparency, ou entre Imp-Act et CERISE. Pour comprendre la teneur de ces jeux d'acteurs, il importe toutefois de saisir les implications liées au contenu technique de ces référentiels.

### **b. Un nouveau champ de l'évaluation**

Avec la multiplication des plates-formes d'acteurs visant à promouvoir plus d'exigences à l'égard des IMF, on assiste à la prolifération des projets de normes afférents. En 2008, dans une cartographie des méthodologies disponibles, le réseau SEEP dénombrait ainsi 25 outils relatifs aux performances sociales en microfinance. Notons qu'il ne s'agit là que des instruments conçus pour être répliqués à grande échelle<sup>56</sup>. Un aperçu de la densité de ce document donne une idée de l'importance du contenu technique de chacun de ces critères.

Se désintéressant des controverses académiques sur l'évaluation de l'impact, les IMF ont le plus souvent privilégié des méthodologies visant à mieux comprendre l'interaction entre leurs produits et leurs usagers<sup>57</sup>. Elles ont ainsi développé un nouveau champ d'évaluation et, en empruntant à divers courants, élaboré des outils simples et relativement peu onéreux pour appréhender leur utilité sociale. Certaines reposent sur des entretiens individuels ou l'animation de groupes de discussion thématiques. Elles s'inspirent alors des techniques de *marketing* et d'étude de la satisfaction de clientèle. Elles visent avant tout à faire évoluer l'offre de services et de produits pour mieux s'adapter à la demande, attirer plus d'usagers et les retenir, limiter les non-remboursements et éviter le surendettement. D'autres adoptent une démarche d'analyse des processus organisationnels, empruntant notamment des méthodes de gestion de la qualité. D'autres enfin reposent sur l'actuariat, mais en employant les procédés de *scoring* comme un outil d'inclusion plutôt que d'exclusion<sup>58</sup>.

**Des innovations en matière de mesure de la pauvreté.** Une avancée remarquable dans ce domaine porte sur l'appréciation du niveau de vie des personnes. Cette opération requiert

---

56. Gary Woller (Éd.), *Social Performance Map*, Washington DC, SEEP Network, 2008.

57. Sur ces controverses, cf. chapitre 3, pp. 232-249.

58. Cf. la discussion autour de l'utilisation excluante des méthodes de *scoring* dans le chapitre 2, pp. 194-194

généralement un entretien d'une demi-journée, afin de retracer sur une année l'ensemble des dépenses, recettes et variations d'actifs de leur foyer. Grâce à plusieurs innovations<sup>59</sup>, deux initiatives parallèles ont mis au point, à quelques mois d'écart, des méthodologies dites de *proxy means testing*<sup>60</sup>. Elles s'appuient sur les enquêtes que mènent régulièrement auprès des ménages les instituts nationaux de statistique. Ces sondages font l'objet, depuis les années quatre-vingt-dix, d'un vaste programme de la Banque mondiale, destiné à favoriser leur fiabilité, la qualité de la saisie des données et l'accessibilité de leurs bases<sup>61</sup>. À partir de ces dernières, on peut dériver un nombre restreint d'indicateurs observables et significativement corrélés avec la précarité économique. Les IMF disposent ainsi d'un questionnaire, qu'elles peuvent appliquer en quelques minutes à un client. En l'administrant auprès d'un échantillon représentatif, celui-ci permet à l'institution de déterminer quel pourcentage de ses usagers se situe effectivement au-dessous du seuil de pauvreté.

Le premier de ces instruments, intitulé PAT (*Poverty Assessment Tool*), a été élaboré par le laboratoire IRIS à la demande de l'agence de coopération des États-Unis (USAID). Sa fonction première est de s'assurer, pour remplir le mandat confié par le Congrès américain, que tous les programmes de microfinance subventionnés desservent 50% de personnes extrêmement pauvres. Le deuxième, dénommé PPI (*Progress out of Poverty Index*) a été développé par le CGAP et les fondations Grameen et Ford, pour être utilisé de manière volontaire par les IMF. Ces outils sont disponibles pour les pays suivants.

-33-	
<b>Pays pour lesquels sont disponibles des scorecards d'évaluation de la pauvreté</b>	
PPI	PAT
Afghanistan, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Colombie, République Dominicaine, Équateur, Égypte, Salvador, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Jordanie, Kenya, Malawi, Mali, Mexique, Maroc, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palestine, Pérou, Philippines, Roumanie, Russie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Sri Lanka, Syrie, Afrique du Sud, Tanzanie, Timor Oriental, Ouganda, Vietnam, Yémen	Albanie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Cisjordanie, Colombie, Équateur, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Haïti, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kazakhstan, Liberia, Kenya, Kosovo, Madagascar, Malawi, Mexique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Ouganda, Paraguay, Pérou, Philippines, Rwanda, Salvador, Serbie, Tadjikistan, Tanzanie, Timor Oriental, Vietnam

59. Cara Henry *et al.*, *Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance : Évaluer le niveau de pauvreté des clients des institutions de microfinance*, Washington DC, CGAP-IFPRI, 2003.

60. Notons que de telles méthodes avaient déjà été appliquées pour faciliter la sélection de bénéficiaires de programmes sociaux, *cf.* par exemple Akhter U. Ahmed, Howard E. Bouis, « Weighing what's Practical: Proxy Means Tests for Targeting Food Subsidies in Egypt », *Food Policy*, 27 (5), déc. 2002, pp. 519–540.

61. *Cf.* le site de ce programme : [www.worldbank.org/LSMS/](http://www.worldbank.org/LSMS/).

Malgré leur redondance, ces outils ont parfois été développés pour un même pays, en particulier là où les acteurs de la microfinance s'en montraient les plus demandeurs. Les appels se sont pourtant multipliés pour que l'élaboration de ces *scorecards* soit mieux répartie sur l'ensemble des territoires<sup>62</sup>. Elle requiert en effet un travail conséquent : diplomatique, pour l'obtention des bases de données – le niveau de vie réel des populations peut constituer un sujet politiquement sensible –, statistique, pour leur calcul, puis des efforts de communication et de formation pour assurer leur diffusion. Mais malgré les similitudes – ou en raison de celles-ci –, la rivalité s'est exacerbée entre les concepteurs de ces deux instruments. Ceux du PAT reprochent au PPI un manque de fiabilité, alors que les auteurs de ce dernier dénigrent le PAT, le jugeant peu praticable. Afin d'arbitrer ces différends, la Fondation Ford – le principal soutien financier de la SPTF qui joue un rôle central dans les efforts de mise en cohérence des initiatives de performances sociales – a diligenté une « *enquête de consommation* » auprès des usagers. Celle-ci a mis en évidence la futilité des récriminations réciproques<sup>63</sup>.

Certains grands réseaux tels qu'ACCION ou FINCA ont par ailleurs conçu leurs propres mécanismes pour jauger le niveau de vie des clients, en s'appuyant sur des analyses statistiques sophistiquées<sup>64</sup>. Il existe en outre plusieurs expériences d'IMF ayant développé des outils *maison* d'évaluation de la pauvreté, moins rigoureux sur le plan scientifique, mais directement intégrés dans leurs systèmes opérationnels<sup>65</sup>.

La mesure indicielle de la situation économique est désormais prévue par les standards internationaux de publication de comptes<sup>66</sup>. De plus, la CSM a lancé une initiative visant à créer un label d'excellence pour les IMF tournées vers les populations les plus démunies et à même de le démontrer grâce à des dispositifs de ce type. Ses promoteurs comparent ce

---

62. Seuls deux outils ont été établis de manière coordonnée entre ces initiatives : aux Philippines et en Haïti.

63. Reuben Summerlin (Éd.), *Social Performance. User Reviews*, Washington DC, SPTF, 2009.

64. Karen Horn Welch, *ACCION Poverty Assessment Framework*, Boston, ACCION, Insight, 2002 ; John Hatch, Patrick Crompton, *Microfinance and Social Performance: How FINCA Used a Client Assessment Tool To Identify Mission Drift*, Washington DC, SEEP Network, 2003.

65. Cf. par exemple Buusaa Gonofaa, « Development of a Client Assessment and Monitoring System, or “Social Ledger” », *European Dialogue*, 2, mai 2009, pp. 7–11.

66. Cf. les directives de *reporting* social du Mix Market : <http://www.themix.org/social-performance/Indicators>.

certificat à celui du commerce équitable et ils espèrent qu'il sera en mesure de susciter un attrait du même ordre<sup>67</sup>.

**La diffusion des audits sociaux.** On assiste par ailleurs à la généralisation de méthodologies d'audit, conçues pour évaluer dans quelle mesure une institution met en œuvre des pratiques cohérentes avec sa mission sociale. Les premiers instruments de ce type à avoir été mis au point sont les outils SPI (*Social Performance Indicators*) de CERISE<sup>68</sup> et QAT (*Quality Audit Tool*) du MFC<sup>69</sup>. Ceux-ci ont été adoptés par de nombreuses IMF et réseaux, car ils leur permettent d'objectiver la pertinence de leurs interventions en matière de développement local, clarifier leur stratégie et d'identifier des possibilités d'améliorations concrètes<sup>70</sup>. Elles les emploient aussi afin de gagner en transparence et de renforcer leur crédibilité auprès des clients et bailleurs, en se différenciant de la concurrence pour afficher une approche sociale plus cohérente.

Ces méthodologies reposent sur une information déjà disponible au sein de l'IMF, mais, certains acteurs ont élaboré des mécanismes similaires visant à prendre en compte d'autres aspects que ceux que les IMF gèrent habituellement. Ainsi, le fonds d'investissement FMO (Banque néerlandaise de développement) incite les IMF à s'enquérir de l'empreinte environnementale des activités qu'elles financent<sup>71</sup>. Le BIT (Bureau international du travail) a pour sa part tenté – avec moins de succès pour l'instant – de promouvoir une démarche comparable. Celle-ci s'est tournée vers la défense de conditions de travail décentes dans les microentreprises, et en particulier vers la prévention de l'exploitation des enfants<sup>72</sup>.

À partir d'un audit, les IMF sont souvent encouragées à sélectionner, en fonction des résultats et de leurs propres priorités, un nombre plus restreint de variables qui composent un tableau de bord leur permettant d'opérer un suivi continu. C'est par exemple le cas de l'IMF

---

67. Microfinance Gateway Staff, *Towards « Fair Trade » Microfinance*, Washington DC, Microfinance Gateway, avr. 2011.

68. CERISE, *Social Performance Initiative (Phase 2). Audit of the Social Performance of Microfinance Institutions: the Definition of a Tool*, Paris, CERISE, déc. 2005.

69. MFC, *Quality Audit Tool for Managing Social Performance*, Varsovie, MFC, From Mission to Action - Management Series for Microfinance Institutions, 2007.

70. Cf. les résultats de l'enquête commanditée par la Fondation Ford auprès d'utilisateurs de ces outils : Summerlin, *Social Performance. User Reviews*, op. cit.

71. Robert Bierens, Anton Van Elteren, « FMO Environmental and Social Risk Management Approach: A Social and Environmental Field Guide for Microfinance Institutions », *European Dialogue*, 1, juin 2008, pp. 75–79.

72. Valerie Breda, *Microfinance for Decent Work Action Research*, Genève, International Labour Organization, 2009.

cambodgienne AMK dont l'expérience a été largement diffusée<sup>73</sup>, ou encore de la Confédération des Institutions Financières en Afrique de l'Ouest. En Amérique latine, ce type d'adaptation a donné lieu à des méthodologies dites de « *balanced scorecard* »<sup>74</sup> articulant planification stratégique et indicateurs de gestion<sup>75</sup>.

**Protection des clients.** Par ailleurs, l'impulsion donnée par la déclaration de Pocantico – retranscrite en page 279 – a entraîné la constitution d'un groupe de travail animé par le CGAP et ACCION pour définir un code éthique pour la protection des usagers de la microfinance. Celui-ci a établi six critères : 1) prévention du surendettement, 2) transparence des prix et conditions, 3) pratiques de recouvrement appropriées, 4) déontologie du personnel, 5) mécanismes de réparation des préjudices et 6) confidentialité des renseignements concernant les clients<sup>76</sup>. On peut noter à ce titre les modulations opérées sur l'énoncé du deuxième item. Celui-ci avait initialement stipulé que les taux devaient également être équitables, avant que cette mention ne disparaisse, pour être ensuite réintroduite avec le libellé moins polémique de « *tarification responsable* »<sup>78</sup>, dans la nouvelle version des principes.

Ceux-ci ont été intégralement reformulés à la fin de l'année 2011. L'objectif avancé de cette refonte est double : prendre en compte l'ensemble des services financiers du secteur – au-delà du seul microcrédit – et inclure plus clairement la notion de non-discrimination. Le code a ainsi été réorganisé en sept points : 1) conception appropriée des produits et canaux de distribution, 2) prévention du surendettement, 3) transparence, 4) tarification responsable, 5) traitement juste et respectueux des clients, 6) confidentialité des données et 7) mécanismes de traitement des plaintes. Comme la version précédente, ces rubriques sont en train d'être traduites en un cahier des charges précis. Mais la vérification sera cette fois beaucoup plus contraignante, un vaste dispositif de certification des IMF étant envisagé.

---

73. AMK, « Social Performance Committee: Operating Social Reporting Framework at the Governance Level », *European Dialogue*, 2, mai 2009, pp. 11–17.

74. Issu de la culture de gestion nord-américaine, le nom de cet outil n'est généralement pas traduit, cf. Dominique Hoppe, « L'importation d'un outil anglo-saxon dans une bureaucratie multiculturelle européenne : la Balanced Scorecard », *Sociologies pratiques*, 10 (1), 2005, pp. 45–53.

75. Marc Labie, « Comprendre et améliorer la gouvernance des organisations à but non lucratif : vers un apport des tableaux de bord ? », *Revue Internationale de Gestion*, 30 (1), 2005, pp. 78–86.

76. Cécile Lapenu, Florent Bédécarrats, Marie-Anna Bénard, *Dossier thématique : protection des clients en microfinance*, 3<sup>ème</sup> éd., Portail de la Microfinance, sept. 2011.

77. Cécile Lapenu, Florent Bédécarrats, Marie-Anna Bénard, *Dossier thématique : protection des clients en microfinance*, 3<sup>o</sup> éd, Portail de la Microfinance, sept. 2011.

78. Cf. la page [www.smartcampaign.org/au-sujet-de-la-campagne/la-smart-microfinance-et-les-principes-de-protection-des-clients](http://www.smartcampaign.org/au-sujet-de-la-campagne/la-smart-microfinance-et-les-principes-de-protection-des-clients), consultée le 05/02/2012.



**Le *rating* social.** À partir de 2005, les agences de *rating* spécialisées en microfinance ont également commencé à développer des méthodologies d'appréciation extrafinancière pour compléter les procédures d'évaluation financière qu'elles avaient déjà mises en place<sup>79</sup>. Il est de plus en plus courant que des exercices de notation sociale soient commandités en accompagnement des *ratings* classiques et un fonds subventionné a été créé avec l'appui du gouvernement luxembourgeois et du CGAP afin de promouvoir cette pratique.

Néanmoins, malgré le crédit qui leur est accordé, ces approches demeurent critiquées, car leur barème constitue une boîte noire dont les rouages ne sont connus que par l'expert. Elles sont aussi remises en cause pour le manque de compatibilité. Aujourd'hui encore, certaines utilisent une nomenclature par étoiles, l'autre l'alphabet latin, une troisième le grec. Loin d'être purement typographiques, ces différences renvoient à une résistance assumée par ces agences à homologuer leurs critères d'appréciation.

**Les standards de *reporting*.** Afin de mettre en cohérence l'ensemble des initiatives relatives à l'évaluation sociale de la microfinance, le CGAP, avec les Fondations Argidius et Ford, ont impulsé en 2005 la création de la SPTF (*Social Performance Task Force*). En 2006, ce groupe de travail international a produit un cadre conceptuel commun dont se réclame la majorité des acteurs exerçant cette activité. Entre 2007 et 2008, il a en outre animé des échanges entre les agences de notation pour que leurs barèmes deviennent concordants, mais avec un succès très limité. En 2008, la SPTF a dressé une liste d'indicateurs, standardisés à l'échelle mondiale, qui sont intégrés dans les formats de publication du Mix Market, la principale plate-forme de *reporting* de la microfinance. Depuis, elle tente de définir un seuil de qualité pour établir quel niveau les IMF devraient atteindre sur des variables clés de la performance sociale. Aucun consensus n'a encore été stabilisé à la fin de l'année 2011.

Par ailleurs, des dispositifs de reddition de comptes plus complets ont vu le jour dans les pays où la microfinance a été remise en question par les gouvernements, comme la Bolivie, le Bénin, l'Équateur ou le Nicaragua. À chaque fois, les réseaux d'institutions locales se sont consolidés pour négocier des accords qui préservent certains principes légaux ou politiques, en contrepartie d'une redevabilité accrue de la microfinance quant à son utilité pour le développement. Dans ces circonstances, les associations professionnelles d'IMF ont établi en

---

79. Cf. chapitre 2, pp. 154-165.

place des systèmes de *reporting* adaptés aux préoccupations nationales, afin de valoriser leur contribution au bien public et conserver leur autonomie par rapport au contrôle de l'État<sup>80</sup>.

Transposant ces mécanismes au niveau des flux d'investissement étranger, le CGAP a récemment entrepris d'inclure un nombre restreint d'indicateurs de performances sociales dans les directives de transparence des fonds spécialisés en microfinance. Celles-ci ont reposé à la fois sur l'agrégation de données clés des IMF financées, ainsi que sur des éléments relevant de la pratique des investisseurs eux-mêmes.

## **2) Généralisation des standards en contrepartie de leur affaiblissement**

En dépit des analyses classiques sur ce sujet, l'étude du contenu des normes en microfinance nous invite à les considérer comme des objets ambivalents et instables. Elles se caractérisent en effet par leur épaisseur, c'est-à-dire que leur complexité technique et leur modalités de formulation ont des implications fondamentales. La prolifération à laquelle on assiste a conféré un rôle essentiel aux instances qui assurent la mise en cohérence. Ceci étant, nous verrons qu'elles ne sont pas neutres et que leur arbitrage tend à faire prévaloir une certaine vision de la microfinance.

---

80. ForoLacFr, Redcamif, Mision, *Memoria Regional: Experiencias en la promoción del desempeño social en Latinoamérica y el Caribe*, La Paz, ForoLacFr, 2008 ; Consortium Alafia, *Performances Globales des Institutions de Microfinance du Bénin membres du Consortium Alafia*, Cotonou, ALAFIA-CARE, 2008.

### a. Les vecteurs de conceptions distinctes de la microfinance

La question des normes renvoie à celle de leur finalité, qui est de rendre compte de l'utilité sociale de la microfinance. Or, Gadrey<sup>81</sup> suggère à cet égard que l'utilité sociale n'est pas tant une notion technique, qu'une convention sociopolitique faisant l'objet de controverses. Il serait par conséquent illusoire de rechercher pour ce concept une définition scientifique exempte d'ambiguïtés. Au contraire, l'analyse doit avant tout saisir les cadres cognitifs, les discours et les attentes qui s'allient ou se confrontent à cet égard. Nous allons donc à présent étudier dans quelle mesure les méthodes d'évaluations traduisent la vision et les intérêts des acteurs qui les ont portées. Nous observerons que les critères actuellement promus reflètent des conceptions différentes de ce qu'est et doit être la microfinance. Nous montrerons enfin que le filtrage opéré par les autorités du secteur tend d'ailleurs à privilégier certaines positions au détriment des autres.

**Un cadre d'analyse des normes sociales de la microfinance.** Certains dispositifs de transparence ont été élaborés à la demande des emprunteurs et épargnants des IMF, en particulier lorsque celles-ci opèrent sous forme coopérative et doivent des comptes à leurs sociétaires. Les critères mis en avant portent alors beaucoup moins sur des considérations de pauvreté que de proximité, d'adaptation et de qualité des services, ou encore de participation. Parfois aussi, les IMF ont instauré ce type de mécanismes à la demande de bailleurs : fonds d'investissements étrangers, agences de développement ou organismes nationaux de refinancement. Dans ces cas, les systèmes sont similaires en apparence, mais leur contenu diffère fortement. En effet, les critères retenus sont à la fois fonction du mandat du pourvoyeur de liquidité et du degré de dépendance de l'IMF par rapport à cette source. Par exemple, c'est suite à l'injonction du Congrès américain de justifier son rôle en matière de réduction de la pauvreté qu'USAID a imposé un outil de mesure du niveau de vie des clients. Nombre de partenaires de cette agence questionnent cette démarche et la pertinence du seuil choisi, concevant leur utilité plutôt en termes de développement rural, d'inclusion financière ou encore de renforcement du capital social. Néanmoins, l'importance des subventions allouées par la coopération nord-américaine les incite à se rallier à ses critères.

Pour leur part, les fonds privés se sont longtemps contentés du strict minimum. Mais la multiplication des critiques du microcrédit incite les investisseurs dont ils sont les dépositaires

---

81. Jean Gadrey, *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire*, Lille, DIES-MIRE, 2004.

à exiger davantage de transparence sur l'impact présumé qui constitue une motivation décisive de leurs placements. Dans ce contexte, le rationnement du crédit bancaire – c'est-à-dire la réticence des établissements financiers à prêter, particulièrement forte en période de crise – accentue la dépendance des IMF par rapport aux financements étrangers. Il renforce ainsi la capacité de ces derniers à imposer des principes de protection des consommateurs ou des indicateurs spécifiques.

Face à ces disparités, la *performance sociale* a été promue comme une notion générique, conçue pour donner un substrat théorique commun à des démarches techniquement différentes. Elle a été définie par la SPTF comme « *la traduction effective dans la pratique de la mission sociale d'une institution de microfinance en lien avec des valeurs sociales communément acceptées* »<sup>82</sup>. Cette formulation a été voulue la plus neutre possible, afin d'englober diverses approches mises en œuvre par une organisation en fonction de ses propres objectifs, au-delà des seules études d'impact. Afin de les analyser, nous proposons de caractériser leur contenu au prisme d'une matrice composée de deux axes. En abscisse, nous reproduisons les différents stades qui forment une séquence d'action, selon un modèle classique en sciences de gestion<sup>83</sup>. Cette division en étapes, qui a été popularisée en microfinance par les travaux de la SPTF<sup>84</sup>, fait par ailleurs écho à la distinction opérée pour l'économie solidaire entre « *l'évaluation des effets d'une activité socio-économique de celle des processus et conditions par lesquels ils sont produits* »<sup>85</sup>. Elle pose en amont la question de la mission et des objectifs sociaux d'une institution, avant d'interroger leur cohérence avec les pratiques et les systèmes mis en œuvre, puis avec les changements observés dans les conditions de vie des usagers, qui sont enfin qualifiées d'impacts si l'on peut prouver le lien de causalité entre ces évolutions et l'activité de l'IMF.

---

82. Définition extraite de : Lapenu, Bédécarrats, « Dossier thématique : impact et performances sociales », *op. cit.*

83. Elle est fréquemment employée pour l'évaluation des performances des firmes à l'aune de leurs processus, cf. par exemple Andy Neely *et al.*, « Performance Measurement System Design: Developing and Testing a Process-based Approach », *International Journal of Operations & Production Management*, 20 (10), oct. 2010, pp. 1119–1145.

84. Syed Hashemi, *Beyond Good Intentions: Measuring the Social Performance of Microfinance Institutions*, vol. (41), Washington DC, CGAP, mai 2007.

85. Laurent Fraisse, « Utilité sociale et économie solidaire : un rapport ambivalent au cœur de la reconfiguration des régulations publiques », in : Xavier Engels *et al.* (Éds.), *De l'intérêt général à l'utilité sociale: la reconfiguration de l'action publique entre Etat, associations et participation citoyenne*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 107.

Sur l'axe des ordonnées, on prend en compte les dimensions extrafinancières de l'activité des IMF. Nous distinguerons ici deux champs fondamentaux : 1) celui de la responsabilité sociale des agents économiques, qui s'applique aussi bien à la microfinance qu'à tout autre secteur. Elle consiste à prévenir les dommages potentiels que l'intervention peut avoir sur les clients, la collectivité et l'environnement ; 2) les performances sociales propres à la microfinance et à son « *double objectif de résultat* »<sup>86</sup>. Ceux-ci relèvent du mandat spécifique de développement, qui est de toucher un nombre croissant de personnes pauvres et exclues, d'améliorer la qualité et l'adaptation des services financiers et de renforcer les capacités de ses usagers. Le tableau ci-dessous représente la matrice en question, en indiquant les critères qui se situent à l'intersection de ces axes.

-34-

**Matrice d'analyse des objets de contrôle social de l'activité microfinancière**

Stade de l'action Dimension sociale	Intentions et objectifs	Systèmes internes et activités	Résultats immédiats ( <i>output</i> )	Effets-Impact ( <i>outcome-impact</i> )
<b>Responsabilité Sociale</b> Générique pour tous les secteurs d'activité	Resp. soc. envers les clients	Politique de protection de la clientèle, (ex principes CGAP-ACCION)	Prévention du surendettement, prix transparents, respect déontologie, etc.	Pas d'effets négatifs sur les clients
	Resp. soc. envers les salariés	Gestion des Ressources humaines adaptée	Rétention, satisfaction et motivation des salariés	Efficiency et durabilité de l'institution
	Resp. soc. envers l'environnement	Prévention pour activités de l'IMF et activités clients	Réduction de l'empreinte écologique pour l'IMF et ses usagers	Effets sur réchauffement climat, biodiversité, etc.
<b>Performance sociale</b> Spécifique à la mission sociale de la MF	Toucher des personnes exclues	Ciblage des clients	Clientèle pauvre, féminine, rurale, exclue	Inclusion financière et économique
	Fournir des services appropriés	Diversification, qualité, services complémentaires	Réponse à la demande, satisfaction et rétention de la clientèle,	Amélioration du niveau de vie
	Renforcer leurs capacités	Participation, accompagnement, réduction des coûts	<i>Empowerment</i> , augmentation des revenus, activités	Développement intégral et pérenne

Source : Bédécarrats Florent, « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières », *Revue française de socioéconomie*, 2 (6), nov. 2010, pp. 100.

86. Robert Christen, Rosenberg, Jayadev, *Financial Institutions with a Double Bottom Line: Implications for the Future of Microfinance*, op. cit., p. (8):p. 1.

**Cartographie des standards.** Partant de cette matrice, il est possible de positionner les dispositifs d'évaluation évoqués plus haut, pour composer le tableau suivant.

-35-

**Localisation des modes d'évaluation sociale sur la matrice d'analyse**

Stade de l'action Dimension sociale	Intentions et objectifs	Systèmes internes et activités	Résultats immédiats (output)	Effets-Impact (outcome-impact)
Responsabilité Sociale	RS clients	Initiative protection des consommateurs		
	RS salariés	Audit Social (SPI, QAT)	Audits sur le travail décent (BIT)	
	RS environnement		Audit environnemental (FMO)	
Performance sociale	Personnes exclues	Outils de ciblage de la pauvreté	Outils de mesure de la pauvreté	
	services appropriés	Outils de connaissance clientèle (AIMS Micro-Save)		Etudes d'impact
	Renforcer capacités			

Source : Bédécarrats Florent, « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières », *Revue française de socioéconomie*, 2 (6), nov. 2010, pp. 100.

Une telle localisation permet de dégager trois enseignements utiles pour analyser les normes sociales en microfinance. Tout d'abord, la répartition montre que ces mécanismes de contrôle portent sur des aspects diversifiés et complémentaires. Néanmoins, on relève aussi des espaces de chevauchement – par exemple entre audits sociaux et principes de protection des clients – indiquant des dimensions sur lesquels les standards promus sont potentiellement concurrents s'ils ne sont pas harmonisés. Enfin et surtout, ces normes répondent à des conceptions différentes de ce qu'est la microfinance et mettre en avant certains critères plutôt que d'autres reflète un parti pris.

**Différentes visions de ce que doit être la microfinance.** Certains acteurs préconisent uniquement des principes responsabilité sociale. Ils sont défendent ainsi une vision selon laquelle la microfinance est un commerce comme un autre. Cette position tend à faire de *l'inclusion financière* – c'est-à-dire l'offre de services financiers aux personnes qui n'ont pas accès aux banques classiques – la seule externalité positive des IMF. Les partisans de dispositifs de performance sociale véhiculent pour leur part l'idée que ce secteur a une vocation particulière de développement. Ceci étant, il existe des divergences parmi ces

derniers. Certains, surtout des anglo-saxons, focalisent leur attention sur la pauvreté, arguant qu'une IMF n'a de sens que si elle améliore la situation des plus démunis. D'autres valorisent plutôt le ciblage d'exclus bancaires moins vulnérables, au titre qu'ils sont plus solvables, bénéficient de meilleures opportunités d'investissement et disposent d'un potentiel supérieur d'entraînement sur les économies locales.

En somme, l'analyse des critères qui se consolident actuellement montre qu'ils répondent à des préoccupations différentes, souvent complémentaires, mais parfois aussi concurrentes. Certaines normes insistent sur une approche de responsabilité sociale des entreprises qui reste générique et où une IMF, comme n'importe quelle firme, prévient les dommages éventuels qu'elle peut causer sur ses salariés, l'environnement ou ses clients. D'autres vont plus loin et revendiquent une mission de développement spécifique pour les IMF : réduction de l'exclusion, amélioration de la situation économique et renforcement des capacités des usagers. En somme, la nature des critères mis en avant révèle la perspective de ceux qui les promeuvent, à savoir si la microfinance constitue un *business* comme un autre, ou si elle a une vocation particulière.

### **b. La réappropriation par le courant dominant**

Les projets visant à instaurer des critères sociaux pour la microfinance se recomposent à mesure qu'ils se diffusent. Présentés initialement comme une véritable révolution ils s'apparentent plutôt aujourd'hui à un infléchissement, compatible y compris avec les approches les plus commerciales de la microfinance. En effet, ces normes sont progressivement devenues un registre majeur du positionnement de l'ensemble des groupes d'intérêt du secteur. Leurs promoteurs ont donc été conduits à renégocier les modalités techniques de leurs standards, favorisant des synthèses qui permettent d'emporter une adhésion élargie.

**Une résistance initiale.** Afin de comprendre les enjeux de leur diffusion, il faut prendre la mesure des oppositions qu'ont suscitées ces nouvelles normes. Un haut représentant pour le FENU (Fonds d'Équipement des Nations Unies) – l'organisme des Nations Unies le plus impliqué dans la microfinance – affirmait en 2005 que les performances sociales constituaient une « *fausse priorité* »<sup>87</sup>. Selon lui, celles-ci risqueraient de détourner

---

87. Marc Jacquand, *Measuring Social Performance: The Wrong Priority*, New York, UNCDF, août 2005.

les IMF de leurs résultats financiers. Il était ainsi un point de vue répandu parmi les bailleurs de fonds :

*« Une étrange évolution s'est produite dans le monde de la microfinance. On demande aujourd'hui à ceux qui prétendent que cette activité améliore le niveau de vie des gens de le démontrer. Des organisations qui dépensent l'argent du contribuable au nom de la réduction de la pauvreté sont désormais sommées de prouver leurs affirmations. [...] Cette exigence de vérification semblait pourtant dépassée aux yeux des bailleurs publics et des investisseurs privés. Mais l'accent porté sur les performances financières est aujourd'hui complété par des incitations à produire des informations sur les performances sociales, la "double bottom line". [...] Peu d'entre nous comprennent réellement ce que "identifier et mettre en œuvre sa mission sociale" signifie en termes pratiques et mesurables. La mode actuelle conduit donc à confondre la réactivité aux demandes des clients et l'impact social, qui sont pourtant deux notions distinctes. [...] Des décideurs mal informés pourraient en prendre prétexte pour imposer des exigences irréalistes aux institutions financières.*

*Le rôle des bailleurs consiste à corriger les imperfections du marché afin de satisfaire la demande. C'est là le seul critère qui devrait prévaloir au moment de sélectionner une IMF. Cet appel en faveur des performances sociales ne conduit-il pas à ghettoïser la microfinance ? [...] Il ne s'agit pas d'écarter cyniquement ce concept, mais d'avertir que nous sommes peut-être en train d'écarteler l'industrie entre des directions contradictoires. Nous risquons ainsi d'envoyer des messages ambigus au secteur financier que nous cherchons à attirer et, enfin, de pénaliser les populations que nous souhaitons servir. [...]*

*Enfin, on peut aborder cette question en s'interrogeant sur les motivations que cache un tel engouement. D'où ces appels sont-ils lancés ? Quand ils viennent d'institutions financières, on pourrait affirmer [qu'il s'agit] de contrer la tendance – inévitable ? – à l'intégration financière. On chatouille la sensibilité gauchisante des bailleurs en appelant à leur bon cœur, ce qu'aucun investisseur commercial ne ferait. Dans ce cas, les performances sociales ne sont qu'un ingénieux stratagème pour protéger son pré carré. En avançant sur la voie des théories de la conspiration, on peut aussi se demander si ces incitations à rendre des comptes sur un double objectif de résultat ne constituent pas une astuce pour nombre de consultants et d'organismes de recherche. Ils peuvent ainsi justifier leur existence et leurs demandes de subventions, au travers de plans d'action, d'études sophistiquées, d'outils de mesure innovants et de publications [...]. »<sup>88</sup>*

Cet extrait illustre les principaux griefs qu'une partie de l'establishment de la microfinance a soulevé à l'endroit des initiatives de performances sociales. Celles-ci ont été à maintes reprises taxées de superflues, de confuses au plan conceptuel, d'attentatoires à la viabilité financière et de servir avant tout de rente à leurs promoteurs.

---

88. Jacquand, *Measuring Social Performance: The Wrong Priority*, op. cit., pp. 1-3.



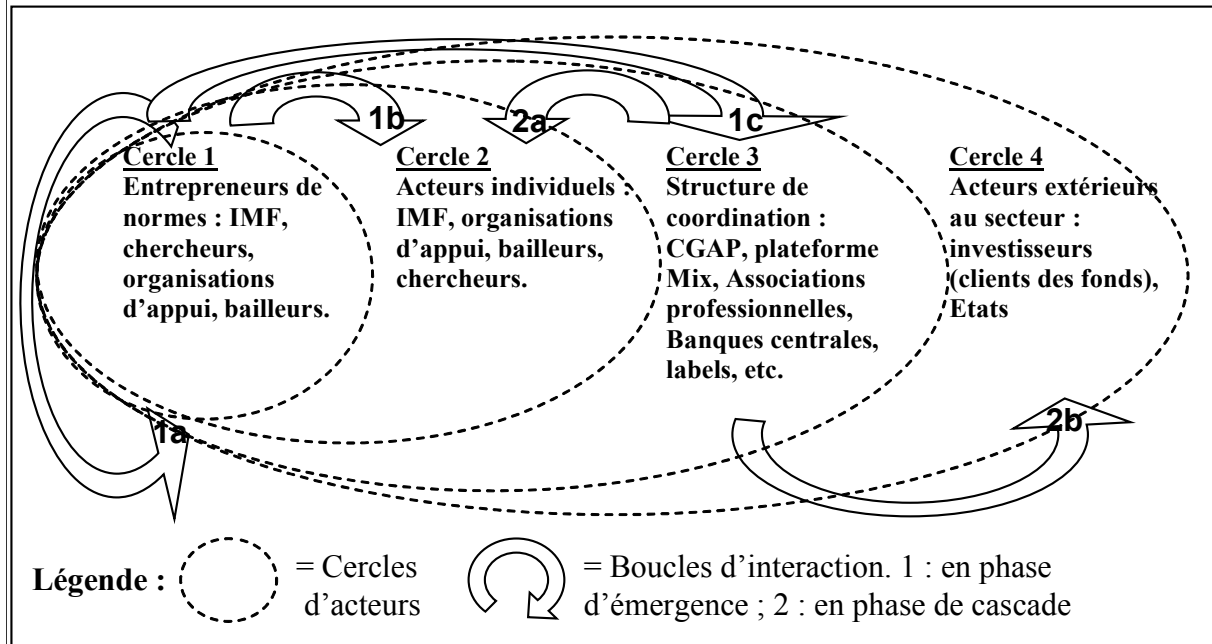
Néanmoins, cette fin de non-recevoir s'est progressivement muée en un consentement prudent. Les instances prééminentes du secteur ont en effet pris conscience qu'en l'absence de transparence sur la dimension sociale de ses activités, un risque majeur pesait sur leur réputation. À ce titre, l'affaire Compartamos a eu l'effet d'un coup de semonce et son entrée en bourse en 2007 a soulevé une intense controverse. En revanche, lorsque ce fut le tour de SKS trois ans plus tard, les prises de position ont très majoritairement convergé pour désapprouver les excès d'une microfinance purement commerciale et soutenant une croissance rapide grâce à une forte rentabilité<sup>89</sup>. Le paradigme qui avait orienté la stratégie de la plupart des acteurs était visiblement en train d'être modifié.

**Un processus de diffusion réitératif.** Selon le schéma des dynamiques normatives exposé plus haut (*cf.* l'encadré numéro 32, page 271), le basculement que l'on observe actuellement dans le champ de la microfinance correspondrait au passage de la phase d'émergence à celle de cascade. Toutefois, cette vision séquentielle, telle qu'elle ressort du modèle de Finnemore *et al.*, ne rend pas complètement compte de la réalité et, notamment, du lien ambigu de concurrence collaborative qu'entretiennent les entrepreneurs de normes. En outre, il ne traduit pas le caractère changeant des nouvelles règles véhiculées, à mesure qu'elles se répandent. Enfin, le mode de diffusion de ces principes n'est ni unilatéral, ni linéaire, mais réticulaire et interactif. Ces nuances nous conduisent à proposer une analyse systémique de ce processus et à insister sur l'importance des phénomènes de boucles et des relations complexes. Cette représentation est stylisée par la figure suivante.

---

89. *Cf.* chapitre 3, pp. 199-206.

### Représentation schématisée du système d'émergence et de diffusion de normes sociales en microfinance



Source : Bédécarrats Florent, *Comprendre l'émergence de normes sociales en Microfinance*, First European Research Conference on Microfinance., Bruxelles, Solvay Brussels School-ULB-Université de Mons, juin 2009, p. 22.

**Les stratégies multiples des entrepreneurs de normes.** L'importance de la mise en réseau des entrepreneurs de normes avait déjà été relevée par Finnemore *et al.* Par ailleurs, Colonomos a repris cette idée en établissant une corrélation directe entre la multiplication de ces alliances transnationales, la mondialisation des standards et les interactions croissantes entre sphères publique et privée<sup>90</sup>. En microfinance, l'émergence de principes sociaux a clairement été impulsée par un noyau restreint d'acteurs, rassemblés en plates-formes (*cf.* la boucle 1a. du graphique). Le consortium ImpAct a été constitué par un groupe bien intégré, soudé par des rencontres régulières et un agenda précis et des ressources conséquentes consacrées à la coordination et la production intellectuelle commune. Il est parvenu à s'étendre pour fédérer 30 structures dans 22 pays, sur tous les continents. Des divisions internes sont cependant apparues avec le temps, notamment entre les membres latino-américains et les autres, qui ont par exemple voulu promouvoir des méthodologies différentes.

L'alliance ProsperA est demeurée pour sa part plus distendue. Elle a été formée par une nébuleuse disparate d'organisations d'appui, de réseaux régionaux ou nationaux,

90. Ariel Colonomos, « Non-State Actors as Moral Entrepreneurs: a Transnational Perspective on Ethics Networks », in : Daphné Josselin, William Wallace (Éds.), *Non-State Actors in World Politics*, New-York, Palgrave, 2001, pp. 76–112.

d'investisseurs et d'IMF, autour d'un outil partagé (SPI). Ce dernier est ainsi devenu le mécanisme d'évaluation sociale le plus diffusé parmi les IMF. Cette plate-forme a avant tout conféré à ses affiliés un cadre d'échange et une certaine légitimité et visibilité pour s'exprimer dans des forums sectoriels. Néanmoins, ne disposant pas d'un budget ou d'un secrétariat dédiés, elle n'a que très marginalement imprimé l'agenda des principales instances de gouvernance. En particulier, alors que ses membres sont parties prenantes de toutes les initiatives de *labellisation* sociale de la microfinance, elle n'a jamais réussi à porter son propre projet en la matière, alors que cela constituait l'un de ses objectifs initiaux.

La campagne SMART pour la protection des clients a pour sa part été essentiellement promue par des investisseurs, des bailleurs publics, surtout multilatéraux, et quelques grands réseaux d'IMF commerciales. Arrivés plus tardivement sur la scène, la capacité de tels acteurs à mobiliser des ressources leur a toutefois permis de gagner en quelques mois une notoriété remarquable.

Ces plates-formes essaient d'élargir leur audience en ralliant d'autres acteurs (*cf.* la boucle 1b. du graphique). Il s'agit d'une étape cruciale pour atteindre une masse critique suffisante et peser sur les instances de coordination. Cependant, en l'absence de courroies de transmission, les efforts déployés sont importants et les résultats modestes. Cette phase s'avère pourtant incontournable, si l'on en juge par l'échec des initiatives qui l'ont négligée. Par exemple, le CGAP a lancé en 2002 un projet pour collecter des éléments empiriques sur la contribution des IMF aux OMD<sup>91</sup>. Impulsé dans le sillage du Sommet du millénaire pour le développement organisé par les Nations Unies à New York, ce programme visait à conforter la microfinance parmi les registres d'interventions de l'APD. Toutefois, il a été porté par un groupe minoritaire au sein du consortium et il a été très peu publicisé. En dépit de moyens conséquents, il n'a eu pratiquement aucune incidence sur le secteur et a été interrompu dès que ses financements se sont taris.

Loin d'être explicites et stabilisés, les standards promus par ces alliances sont renégociés et modifiés à mesure que de nouveaux entrants s'y joignent. Par exemple, alors que l'adhésion à ProsperA s'élargissait outre-Atlantique, l'importance accordée à la dimension participative dans les critères sociaux a eu tendance à se réduire, les IMF latino-

---

91. Ousa Sananikone, *Microfinance and the Millenium Development Goals*, Washington (DC), CGAP, Donor Brief 9, déc. 2002.

américaines étant souvent plus centralisées que les africaines. Ou encore, en voulant diffuser ses instruments d'évaluation de pauvreté, le réseau ImpAct a été amené à diversifier les seuils de mesure, car peu de populations en situation de dénuement extrême sont effectivement desservies. Selon une logique similaire, la version initiale des principes de protection du consommateur mentionnait des « *prix équitables et transparents* ». Néanmoins, seule la notion de transparence de taux d'intérêt a été conservée quand la campagne a tâché de recueillir le plus grand nombre de signatures de la part des investisseurs. Lorsque, dans un second temps, il s'est agi d'attirer une gamme plus large d'acteurs et de gouvernements, la référence à une « *tarification responsable* » a été réintroduite.

À mesure qu'augmente la représentativité dont elles peuvent se prévaloir, les plates-formes d'entrepreneurs de normes se rapprochent des structures de coordination du secteur (1c). C'est-à-dire qu'elles cherchent à étendre l'adhésion dont elles font l'objet aux réseaux de bailleurs ou d'IMF, mais aussi aux régulateurs et aux dispositifs techniques. Lors de cette phase, la constitution d'espaces de concertation s'avère essentielle. La SPTF a émergé comme le forum de référence, avec le soutien du Consortium des bailleurs de fonds de la microfinance. La campagne Smart, animée par ACCION, a initialement tenté de s'affirmer comme une instance parallèle et indépendante, focalisée sur la protection des clients. Mais ses principales parties prenantes ont pesé pour qu'elle s'intègre à ce groupe de travail international. Le CGAP en particulier a œuvré comme chef d'orchestre discret – mais décisif – pour cette mise en cohérence.

**Le levier des structures de coordination pour la diffusion des normes.** Marqueurs de l'inflexion du courant dominant de la microfinance, les structures de coordination du secteur ont repris les standards promus par les entrepreneurs de normes. Elles en sont devenues les principaux vecteurs de diffusion, avec cette fois un impact bien supérieur (2a). Ainsi, la réunion annuelle de la SPTF ne rassemblait, en 2005, qu'une trentaine de participants. En 2008, elle en comptait plus de 200, représentant un panel très diversifié d'organisations. Le statut attribué à la SPTF par le CGAP a également changé. Celui-ci a commencé à la considérer comme l'un de ses groupes de travail officiels, alors que ce n'était pas le cas les premières années.

La SPTF est devenue la structure à même de valider les autres initiatives, en fixant un cahier des charges pour leur acceptabilité. Le réseau INAFI notamment, qui rassemble

pourtant de grandes IMF, avait développé un dispositif ambitieux de suivi d'impact. Néanmoins, ce projet a été considéré comme illégitime lorsqu'il a été présenté dans les forums internationaux. Ses membres n'avaient en effet pas été associé aux discussions de la SPTF et ils se référaient à un cadre d'analyse distincts. Cette décrédibilisation a porté un coup fatal à une tentative qui connaissait déjà des difficultés techniques pour atteindre ses objectifs. Il a en tout cas montré qu'il était essentiel de faire partie de ces structures de coordination pour être reconnu par les autres acteurs.

L'incorporation d'indicateurs de performances sociales établis par la SPTF dans les standards de redditions de compte de la plate-forme d'information Mix Market a constitué un levier extrêmement puissant pour que ces critères soient largement diffusés. Ceci étant, à partir de cette phase, on peut remarquer que les normes échappent progressivement au contrôle des entrepreneurs et que ce sont ces autorités sectorielles qui deviennent les dépositaires de leur définition. Par exemple, après avoir élaboré un référentiel commun, la SPTF a commandité des études visant à sélectionner, parmi les méthodologies d'évaluation, celles qui semblent le plus efficaces pour leurs usagers<sup>92</sup>.

Pour assumer ce rôle de mise en conformité, la SPTF revendique un mode de fonctionnement à la fois inclusif, transparent et délibératif. Ces trois paramètres constituent les principes d'une légitimité procédurale, auxquels recourent généralement les instances privées de gouvernance transnationale<sup>93</sup>. Les affiliés sont classés par collèges. Peu après la réunion annuelle, ils élisent par scrutin électronique un représentant auprès du comité de pilotage, la principale autorité de la SPTF. Au gré des agendas et des controverses, des comités *ad hoc* sont formés. Dans ces cas, le critère qui prévaut est celui de l'engagement volontaire. Les organisations qui sont en mesure de mobiliser du personnel pour investir ces groupes de travail obtiennent une place prépondérante. Obéissant à des considérations d'efficacité, ce principe favorise toutefois les acteurs du Nord par rapport à ceux du Sud, qui manquent de ressources humaines et de dispositifs de techniques pour assister à ces discussions.

Toutes les décisions sont prises au cours de réunions – le plus souvent virtuelles – avec les participants aux différents comités. Toutefois, le secrétariat de la SPTF dispose d'un rôle

---

92. Summerlin, *Social Performace. User Reviews*, *op. cit.*

93. M. Beisheim, K. Dingwerth, « Procedural legitimacy and private transnational governance », *Are the Good Ones Doing Better*, 2008.

central dans ce processus. En effet, le format d'une téléconférence permet à chacun de prendre la parole, mais, limitant les possibilités de débat, il donne une importance prépondérante à l'animateur pour modérer les échanges. Celui-ci se voit en outre confier la tâche essentielle de rédiger le compte rendu, de transmettre les conclusions et d'assurer leur suivi. De plus, c'est lui qui administre le budget que la Fondation Ford alloue, depuis sa création, à la SPTF.

Par ailleurs, ces plates-formes diffusent et renégocient les standards qu'elles ont homologués auprès d'acteurs extérieurs du secteur (2b), ce qui renforce leur légitimité et leur prégnance sur les autres cercles. Son adossement au CGAP et, par extension, à la Banque mondiale, a conféré à la SPTF un statut lui permettant d'établir des relations avec des instances externes à son secteur d'activité. C'est par exemple le cas des délibérations visant à rendre compatibles les référentiels de transparence extrafinancière de la microfinance avec ceux de la *macrofinance*, en particulier les PRI (*Principles for Responsible Investment*) et le GRI (*Global Reporting Initiative*). Lors de ces interactions, les délégués de la SPTF négocient des arrangements au nom de l'ensemble du secteur, et reviennent face aux organisations qui le composent avec des dispositions qui les engagent, renforçant par là même leur autorité comme structures de gouvernance.

En somme, la dynamique démontre son efficacité pour former des standards qui sont reconnus par la plupart des acteurs. Toutefois, on peut s'interroger à propos de la représentativité de ces instances. Quatre limites peuvent être identifiées à cet égard. Tout d'abord, bien que les entrepreneurs qui impulsent ces normes revendiquent leurs motivations éthiques, ils s'apparentent plus souvent à des réseaux d'experts qu'à des mouvements citoyens et militants. À ce titre, les valeurs et les intérêts qui guident leur mobilisation restent généralement implicites. Deuxièmement, la diffusion des standards repose sur une véritable diplomatie corporative, dans laquelle la concurrence joue un rôle crucial. Mais la participation effective des organisations dépend des ressources humaines qu'elles sont en mesure d'y consacrer, ce qui suscite un déséquilibre à la faveur des plus grandes institutions, en particulier celles originaires du Nord. Troisièmement, les structures de coordination et les autorités transnationales constituent le levier essentiel pour l'adoption de ces principes. Mais leur fonctionnement confère un pouvoir – discret, mais décisif – d'arbitrage des controverses à leurs bureaucraties. Enfin, les instances telles que le CGAP ou la Fondation Ford, qui lui fournissent ses moyens logistiques ou financiers, disposent d'un ascendant considérable. Ils

permettent à ce mouvement de gagner en efficacité. Mais, en tant qu'acteurs omniprésents dans le secteur, ils sont peu enclins à encourager des ruptures radicales.

## **Section 2. Le défi de concilier finance et développement**

La priorité accordée à la viabilité financière des IMF dérive d'un principe fondamental de l'économie classique. Celui-ci a été popularisé par une parabole d'Adam Smith, dont seule la première partie a généralement été reprise :

*« Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage. Il n'y a qu'un mendiant qui puisse se résoudre à dépendre de la bienveillance d'autrui encore ce mendiant n'en dépend-il pas en tout ; c'est bien la bonne volonté des personnes charitables qui lui fournit le fonds entier de sa subsistance mais quoique ce soit là en dernière analyse le principe d'où il tire de quoi satisfaire aux besoins de sa vie, cependant ce n'est pas celui-là qui peut y pourvoir à mesure qu'ils se font sentir. »<sup>94</sup>*

Cette allégorie illustre le principe de la *main invisible*, suivant lequel la poursuite égoïste des intérêts individuels concourt à l'intérêt public. Il fonde en grande partie la « promesse de la microfinance »<sup>95</sup> de favoriser le développement et la réduction de la pauvreté en améliorant la rentabilité des IMF. La microfinance est ainsi caractérisée par sa double finalité : mettre au point des services financiers pérennes et contribuer au développement des populations marginalisées. Pourtant, on dispose encore de peu d'éléments sur les relations qui existent effectivement entre ces deux objectifs.

Nous présenterons ici les résultats de l'analyse approfondie s'appuyant sur 442 audits sociaux, provenant de 306 IMF situées dans 58 pays différents. On constate au travers de cette étude que plusieurs dimensions sociales et financières sont compatibles. D'autres s'avèrent cependant contradictoires, jetant le doute sur la capacité des IMF à mener à bien l'ensemble des mandats qu'elles se sont fixées en ne comptant que sur des systèmes commerciaux et concurrentiels.

---

94. Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, [1988], trad., Paris, Guillaumin, 1888, pp. 22-23.

95. Morduch, « The Microfinance Promise », *op. cit.*, p. 1569.

## 1) Des intérêts indissociables

Se demander s'il est rentable d'être utile socialement peut sembler cynique. Proposer durablement des services de crédit et d'épargne implique nécessairement de s'appuyer sur des bases financières solides. L'équilibre financier est pourtant difficile à atteindre par des institutions qui manquent souvent d'infrastructures ou de ressources humaines adéquates pour servir des populations vulnérables. Des allocations publiques importantes ont été nécessaires, sous forme de subventions ou d'assistance technique, pour que les IMF soient ainsi en mesure de croître et de se multiplier. Néanmoins, le secteur a rapidement été incité à s'autonomiser face à de telles ressources, jugées trop limitées et fluctuantes. Les IMF ont donc été contraintes de recouvrer leurs coûts et de générer des excédents afin d'attirer des investisseurs privés, seuls à même de permettre au secteur de changer d'échelle<sup>96</sup>. Après avoir été mené à son paroxysme par certaines organisations, cette logique est aujourd'hui critiquée et les appels se multiplient pour un retour aux fondamentaux, d'utilité et de proximité. Des mécanismes visant à professionnaliser la gestion de la dimension sociale de la microfinance se multiplient et sont en passe d'être réappropriés par le courant dominant. Mais on peut toutefois se demander si ce revirement s'opère au détriment de la viabilité économique des IMF.

### a. Des arbitrages déterminant des stratégies complexes

Les mécanismes d'évaluation ont joué un rôle essentiel afin de mesurer, de gérer et d'accroître la viabilité des IMF<sup>97</sup>. Dans les années quatre-vingt-dix, les notions relatives à la performance financière ont fait l'objet de débats intenses. Malgré des perspectives parfois dissonantes, un consensus s'est progressivement imposé pour la définition d'indicateurs standards. Le CGAP, consortium des bailleurs de fonds, les a traduits dans un ensemble de directives, qui ont été largement diffusées<sup>98</sup>. L'accent porté sur la rentabilité a favorisé la professionnalisation du secteur, il a également conduit des institutions à s'écarter de leur mission initiale<sup>99</sup>.

---

96. Robert P. Christen, Elisabeth Rhyne, Robert C. Vogel, *Maximising the Outreach of Micro-Finance: The Emerging Lessons of Successful Programmes*, Washington DC, The Harvard Institute for International Development, 1994.

97. John D. Von Pischke, « Measuring the Trade-off Between Outreach and Sustainability of Microenterprise Lenders », *Journal of International Development*, 8 (2), 1996, pp. 225–239.

98. CGAP, *Microfinance Consensus Guidelines. Definitions of Selected Financial Terms Rations and Adjustments for Microfinance*, Washington DC, CGAP, 2003.



L'expansion rapide de la microfinance et la mise en exergue de *success-stories* parmi ses clients a conduit la majorité des observateurs à tenir pour acquis les bienfaits de cette activité. L'accent a donc été mis sur le renforcement des processus et du suivi relatif à leur pérennité. Des données économiques ont ainsi rapidement été rendues accessibles en abondance. En revanche, jusqu'à présent, peu d'éléments étaient disponibles sur la dimension sociale de la microfinance, bien qu'il s'agisse là de la raison d'être de cette activité<sup>100</sup>.

Étant donnée l'importance de la métrique pour orienter les pratiques routinières dans les grandes organisations, les outils qui ont émergé afin de mesurer et de gérer les performances sociales, contribuent à prévenir la dérive des IMF à l'égard de leurs objectifs initiaux<sup>101</sup>. Aujourd'hui, cette ingénierie est en passe d'être incorporée dans le courant dominant. Nombre de bailleurs, d'investisseurs et de régulateurs pressent désormais les IMF de dépasser les témoignages anecdotiques ou les indicateurs approximatifs qu'ils utilisaient pour adopter des dispositifs d'évaluation et de suivi de leurs performances sociales.

À mesure que s'accroissent les critiques à l'endroit des IMF, les attentes s'accroissent pour qu'elles mesurent leurs performances sociales. Mais cette injonction est-elle adressée au détriment de leur viabilité financière ? Les avis divergent sur le sujet. Certains suggèrent une incompatibilité entre ces deux objectifs. Ils prennent acte de la propension des IMF à dériver de leur mandat initial lorsqu'elles poursuivent la rentabilité, en ciblant des publics plus aisés, en leur proposant des montants supérieurs et en exigeant de leur part des garanties ayant une valeur commerciale<sup>102</sup>. D'autres mettent en avant des synergies entre la rentabilité de ces structures et leur contribution au développement. Ils arguent que la performance sociale renforce la confiance mutuelle entre les clients et l'institution, encourage la participation et favorise la satisfaction, ce qui se traduit par de meilleurs taux de remboursements et par une réduction des coûts de transaction<sup>103</sup>. Cependant, ces assertions se fondent sur des études de

---

99. Christen, *Commercialization and Mission Drift: The Transformation of Microfinance in Latin America*, *op. cit.*

100. Lapenu, Doligez, « Mesure des performances sociales : les implications pour le secteur de la microfinance », *op. cit.*

101. Copestake, « Mainstreaming Microfinance: Social Performance Management or Mission Drift? », *op. cit.*

102. Christen, *Commercialization and Mission Drift: The Transformation of Microfinance in Latin America*, *op. cit.*

103. Cécile Lapenu, « Performances sociales versus performances financières : peut-on être rentable en s'adressant à des populations pauvres? », *Horizons Bancaires*, 334, déc 2007, pp. 55–66.

cas particuliers, et peu de recherches économétriques sont parvenues à dessiner des conclusions applicables à l'ensemble du secteur.

Nous allons ici tenter d'alimenter ce débat par une approche empirique, en nous appuyant sur une analyse statistique approfondie des relations entre performances sociales et financières. Le travail que nous avons réalisé repose sur une base de données rassemblées au cours de 441 audits, provenant de 306 institutions différentes, situées dans 58 pays. Nous avons écarté les évaluations qui n'avaient pas été vérifiées par un tiers, celles qui étaient trop anciennes ou encore celles pour lesquelles des données financières manquaient. Finalement, les tests ont été conduits sur un ensemble plus restreint de 334 évaluations, menées sur 295 IMF.

Nous commencerons par reconsidérer les travaux qui ont conforté l'idée, communément admise, d'une contradiction entre la contribution au développement d'une IMF et sa pérennité économique. À partir de ces éléments, nous montrerons que ces affirmations s'appuyaient le plus souvent sur des données incomplètes et des indicateurs inadaptés. Après avoir mis en lumière les différentes tendances que l'on peut constater entre les institutions en fonction de paramètres clés – tels que la taille, l'ancienneté, le statut juridique et leur localisation – nous montrerons qu'il existe des relations différentes entre performances sociales et performances financières en fonction des dimensions considérées. Nous verrons notamment qu'il existe effectivement une divergence en matière de ciblage individuel, c'est-à-dire la sélection proactive de clients en fonction de leur niveau de pauvreté, car celui-ci implique des coûts plus élevés. Néanmoins, d'autres démarches socialement pertinentes s'avèrent financièrement bénéfiques pour l'institution.

**Des préconceptions reposant sur une appréhension partielle de la performance sociale.** À mesure que cet enjeu remonte au sommet de l'agenda du secteur, de plus en plus de chercheurs se sont intéressés à la relation entre performances sociales et financières. Ils se sont généralement focalisés sur l'efficience, définie en sciences de gestion comme le degré d'optimisation du ratio extrants / intrants. Ces travaux ont le plus souvent mobilisé la notion de frontière<sup>104</sup>, en utilisant des méthodes paramétriques, comme la SFA (Analyse de Frontières Stochastiques), ou non paramétriques, comme la DEA (Analyse par Enveloppement de

---

104. M. J. Farrell, « The Measurement of Productive Efficiency », *Journal of the Royal Statistical Society. Series A (General)*, 120 (3), janv. 1957, pp. 253–290.

Données)<sup>105</sup>. Néanmoins, la portée de ces études est généralement demeurée restreinte, car elles ont reposé sur des approximations qui n'appréhendent que très partiellement la nature des performances sociales.

En 2005, Cornée a ainsi développé un modèle DEA appliqué au ratio entre les intrants humains (nombre de salariés) et financiers (actifs totaux), et les extrants sociaux (pourcentage de femmes) et financiers (revenus d'exploitation) de 18 IMF péruviennes. Cette étude a mis en avant deux conclusions principales. Tout d'abord, les subventions n'ont pas nécessairement d'effet négatif en matière d'optimisation des ressources, étant donné que plusieurs ONG subventionnées s'avèrent plus efficaces que les autres IMF. Par ailleurs, il semble que les rendements d'ordres financiers et sociaux convergent, ce qui suggère que les institutions ne devraient pas nécessairement arbitrer entre l'une et l'autre.

Dans un ouvrage édité en 2007 par le BIT et consacré au thème de l'efficacité de la microfinance, Flückiger et Vassilev ont aussi présenté des résultats obtenus avec la méthode DEA, appliquée aux données de 40 IMF péruviennes. Ils ont retenu comme intrants le nombre de salariés, les actifs totaux et les dépenses opérationnelles. Les extrants choisis ont été les revenus d'exploitation et le montant total du portefeuille de crédit. De manière surprenante, ils ont considéré que ce dernier constituait un indicateur social, estimant qu'il reflétait la « démocratisation du crédit »<sup>106</sup>. Ils ont conclu que certaines IMF gagneraient à grandir pour améliorer leur productivité, alors que la croissance nuirait à certaines autres.

En 2009, Gutierrez-Nieto *et al.*, ont utilisé à leur tour la méthode DEA, en étudiant les combinaisons possibles entre trois ressources (actifs, dépenses opérationnelles et nombre de salariés), deux indicateurs sociaux (nombre de femmes emprunteuses et montant moyen des prêts pondérés par le revenu national brut par habitant) et deux produits financiers (portefeuille total de crédit et revenus d'exploitation)<sup>107</sup>. Ils ont appliqué ce modèle aux données publiées par 89 IMF pour l'année 2003. Leur étude a conclu qu'il existait différents profils d'efficacité en fonction des régions :

---

105. Harold O. Fried, C. A. Knox Lovell, Shelton S. Schmidt, *The Measurement of Productive Efficiency*, New York ; Oxford, Oxford University Press, 1993.

106. Yves Flückiger, Anatoli Vassiliev, « Evaluation of Microfinance Institutions in Peru: An Application of Data Envelopment Analysis », *Microfinance and Public Policy: Outreach, Performance and Efficiency*, McMillan, 2007.

107. Begoña Gutiérrez-Nieto, Carlos Serrano-Cinca, Cecilio Mar Molinero, « Social Efficiency in Microfinance Institutions », *The Journal of the Operational Research Society*, 60 (1), janv. 2009, pp. 104–119.

« Les IMF asiatiques sont caractérisées par des niveaux élevés d'efficacité sociale, alors que les africaines montrent de faibles résultats financiers. Les IMF latino-américaines sont financièrement plus efficaces que les autres, alors que celles d'Europe de l'Est se démarquent par leur différentiel entre de bons rapports financiers et de mauvais rapports sociaux. »<sup>108</sup>

Outre ces tendances, les auteurs ont suggéré que les IMF socialement efficaces le sont aussi sur le plan financier et que les institutions qui optimisent le mieux leur ratio extrants / intrants sont celles qui desservent le plus de femmes et proposent les plus petits prêts. En outre, les ONG semblent être plus efficaces en matière de féminisation de leur public. Cette étude n'a pas permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle les IMF plus rentables ou plus matures seraient également les plus performantes d'un point de vue social.

Pour leur part, Hermes *et al.* utilisent la méthode SFA avec les données de 435 IMF collectées sur le MIX entre 1997 et 2007<sup>109</sup>. Ils construisent une fonction de coût qui inclut les coûts totaux, les dépenses par employé, les charges financières et le portefeuille total. Les réserves pour impayés et le statut juridique sont utilisés comme variables de contrôle. Ils établissent ensuite une équation d'inefficacité pour établir dans quelle mesure les coûts sont déterminés par des variables telles que le montant moyen des prêts, le pourcentage d'emprunteuses, la méthode de prêt ou l'ancienneté de l'institution. Ils concluent que les IMF qui prêtent des montants moins élevés, et surtout à des femmes, sont moins efficaces. Les institutions qui recourent à des méthodes de banques villageoises ou de prêt individuel sont plus performantes que celles qui privilégient les prêts solidaires, et que le rapport entre produits et ressources s'accroît avec le nombre d'années d'existence d'une institution.

Cull *et al.* ont mené une analyse comparative décrivant les corrélations et les schémas récurrents observables à partir des données publiées par le MIX pour 124 institutions dans 49 pays pour des années différentes entre 1999 et 2002<sup>110</sup>. Ils passent au crible un grand nombre de variables susceptibles d'expliquer l'autonomie financière. À cet égard, ils ne décèlent aucun effet significatif du montant moyen des prêts en prenant en compte l'ensemble de l'échantillon. Néanmoins, en excluant les IMF fondées sur des banques villageoises, les

---

108. B. Gutiérrez-Nieto, C. Serrano-Cinca, Molinero, « Social Efficiency in Microfinance Institutions », *op. cit.*, p. 114.

109. Niels Hermes, Robert Lensink, Aljar Meesters, *Outreach and Efficiency of Microfinance Institutions*, Groningen, University of Groningen, Working paper, 2008.

110. Robert Cull, Asli Demirgüç-Kunt, Jonathan Morduch, « Financial Performance and Outreach: a Global Analysis of Leading Microbanks », *The Economic Journal*, 117 (517), févr. 2007, pp. F107–F133.

auteurs ont constaté une corrélation négative entre le montant des encours et le niveau des charges opérationnelles. Les IMF proposant des prêts individuels tendent par ailleurs à être les plus rentables et le montant moyen de leurs prêts augmente avec la taille de l'institution. Paradoxalement toutefois, celles qui ont atteint le seuil d'autonomie financière semblent offrir des montants plus faibles et se tourner surtout vers des femmes.

Mersland et Strøm ont utilisé des données institutionnelles et financières extraites de *ratings* menés entre 2001 et 2008 auprès 379 IMF localisées dans 74 pays. Ils ont pris en compte le solde moyen des prêts, la répartition des emprunteurs entre zones rurales et urbaines, la méthodologie de prêt, une variable binaire pour rendre compte de l'orientation de l'institution sur des questions de genre, les charges opérationnelles, le taux d'impayés, l'ancienneté de l'institution et le total d'actifs. Ils ont montré qu'à mesure que le montant augmente, les dépenses par prêts s'accroissent plus vite que la rentabilité. Selon eux, cela constitue une incitation pour que les institutions maintiennent des montants faibles de crédit, évitant qu'elles ne se détournent de leur public prioritaire.

Les études mentionnées ci-avant ont employé des techniques sophistiquées, mais elles ont reposé sur des indicateurs très approximatifs, tels que le montant total du portefeuille brut, le montant moyen des prêts – parfois pondéré par le revenu national brut par habitant – ou la part de femmes parmi les emprunteurs. De la sorte, elles ont tiré des conclusions fondamentales pour le secteur à partir d'approximations qui traduisent très mal les enjeux sociaux que soulève la microfinance. Ainsi, ces travaux ont uniquement abordé des questions relatives au ciblage, qui n'est que l'une des multiples dimensions de la performance sociale. De plus, ils ont mesuré cette variable à l'aune du montant moyen des prêts, ce qui demeure un indice insatisfaisant du profil de population effectivement couverte<sup>111</sup>. La localisation géographique, l'adaptation des services ou la responsabilité sociale, par exemple, ont été ignorées. Ces carences s'expliquent surtout par le fait que jusque récemment, le principal obstacle pour l'étude de cette problématique était le manque de données sur l'utilité sociale de la microfinance. Des résultats fiables sont simplement à établir au travers d'études d'impact, qui s'avèrent souvent coûteuses, limitées et difficiles à comparer<sup>112</sup>. Heureusement, un

---

111. Beatriz Armendáriz, Ariane Szafarz, *Microfinance Mission Drift?*, Bruxelles, EMP, 2009 ; Chris Dunford, *What's wrong with loan size?*, Davis, Freedom From Hunger, Position Paper, mai 2002.

112. James G. Copestake, « Simple Standards or Burgeoning Benchmarks? Institutionalising Social Performance Monitoring, Assessment and Auditing of Microfinance », *IDS Bulletin*, 34(4), nov. 2003, pp. 54–65.

nouveau champ d'évaluation est en train d'émerger, offrant de nouvelles perspectives pour l'analyse.

En 2009, Dewez et Neisa ont mené pour le compte du fonds d'investissement Incofin une étude sur les synergies et les divergences entre performances sociales et financières pour 64 IMF<sup>113</sup>. Les données ont été produites lors de la phase l'évaluation qui précède une transaction de refinancement, au travers de deux outils. Le premier est intitulé CRS (Counter Party Risk Score) et consiste à appréhender la solvabilité d'une IMF au travers de 48 indicateurs financiers. Le second est ECHOS<sup>114</sup>, une méthode d'évaluation des performances sociales qui s'appuie sur 43 indicateurs prenant en compte les objectifs de développement d'une IMF, sa portée, la qualité de ses services, ses politiques de ressources humaines et sa responsabilité sociale. Les auteurs ont effectué une régression simple entre les scores résultant de ces deux instruments, mettant en évidence une corrélation positive et significative. Toutefois, l'utilisation de cette variable agrégée ne permet pas de décliner les facteurs de cette relation.

En 2010, Gonzalez a par ailleurs mené la première recherche économétrique sur une base de données étendue, avec des données MIX de performances sociales provenant de 208 institutions en 2008<sup>115</sup>. Il s'est appuyé sur les indicateurs relatifs au ciblage des pauvres, aux services non financiers, à la formation sur les performances sociales, à la fidélisation des clients, à la protection des emprunteurs et à la responsabilité sociale envers le personnel. Il a comparé ces variables à des variables financières telles que la productivité du personnel, l'efficacité en matière de coûts et la rentabilité. Cette recherche a constitué une étape importante, car non seulement elle a mobilisé des données pertinentes en matière de performances sociales, mais elle a aussi employé des techniques robustes de modélisation. Gonzalez a ainsi pointé certaines synergies de l'efficacité financière avec le ciblage des pauvres et avec la mise en œuvre de politiques de ressources humaines responsables. Malheureusement, la nature parcellaire des indicateurs sociaux du MIX et la taille encore réduite de l'échantillon n'ont pas permis d'aboutir à des conclusions générales.

---

113. David Dewez, Sandra Neisa, « Relationship between Financial and Social Performance », Anvers, Incofin, 2009.

114. ECHOS est une marque déposée protégée par un copyright.

115. Adrian Gonzalez, *Microfinance Synergies and Trade-offs: Social versus Financial Outcomes in 2008*, Washington (DC), MIX, Data Brief 7, 2010.

**Capitaliser la disponibilité de bases de connaissances de plus en plus riches.** Nous sommes aujourd'hui en mesure d'apporter de nouveaux éléments empiriques à cet agenda de recherche, grâce à une base de données constituée dans le cadre de CERISE. Cette organisation a en effet mis au point l'outil SPI (Social Performance Indicators) qui constitue probablement la méthode d'évaluation sociale la plus utilisée dans le secteur de la microfinance. Il s'agit d'un questionnaire d'audit qui évalue la capacité d'une IMF à mettre en œuvre sa mission sociale. Élaboré en 2004 en collaboration avec de nombreux praticiens de la microfinance, il collecte des données à partir de 70 indicateurs qui apprécient les objectifs, les systèmes et les processus en fonction de quatre dimensions. Chaque indicateur se traduit par un score, qui s'agrège aux autres pour composer une note par dimension, chacune étant divisée en trois critères, comme le montre le tableau ci-dessous :

-37- Structuration de l'outil SPI	
Dimensions	Critères
D1 Ciblage des pauvres et des exclus	C1.1 Ciblage géographique C1.2 Ciblage individuel C1.3 Ciblage méthodologique
D2 Adaptation des services	C2.1 Diversification des services C2.2 Qualité des services C2.3 Services innovants et d'accompagnement
D3 Bénéfices pour les clients	C3.1 Bénéfices économiques pour les clients C3.2 Participation des clients C3.3 Capital social / renforcement des capacités
D4 Responsabilité sociale	C4.1 Responsabilité sociale envers les employés C4.2 Responsabilité sociale envers les clients C4.3 Responsabilité sociale envers la communauté et l'environnement

Source : [www.cerise-microfinance.org](http://www.cerise-microfinance.org)

Le ciblage des pauvres et des exclus (D1) renvoie aux mécanismes mis en œuvre par une IMF pour atteindre les publics défavorisés. Ces démarches peuvent être géographiques (C1.1), lorsque l'institution s'implante dans des zones rurales, démunies, enclavées ou simplement là où d'autres services financiers ne sont pas disponibles. Elles peuvent être individuelles (C1.2), lorsque l'institution sélectionne ses clients sur la base de leur pauvreté ou de niveaux objectifs d'exclusion. Ces stratégies sont dites méthodologiques (C1.3), lorsqu'elles prévoient des mécanismes déterminant pour l'accessibilité des populations précaires, par exemple en proposant des montants faibles ou en n'exigeant pas de garanties patrimoniales.

L'adaptation des services (D2) renvoie à l'aptitude d'une institution à procurer des services répondant aux besoins des clients. Ceci implique d'une part de prévoir une gamme de produits suffisamment large pour couvrir la diversité des demandes (C2.1), de s'assurer de la qualité de l'offre (C2.2) et de proposer des mécanismes innovants et non financiers venant compléter l'épargne et le crédit (C2.3).

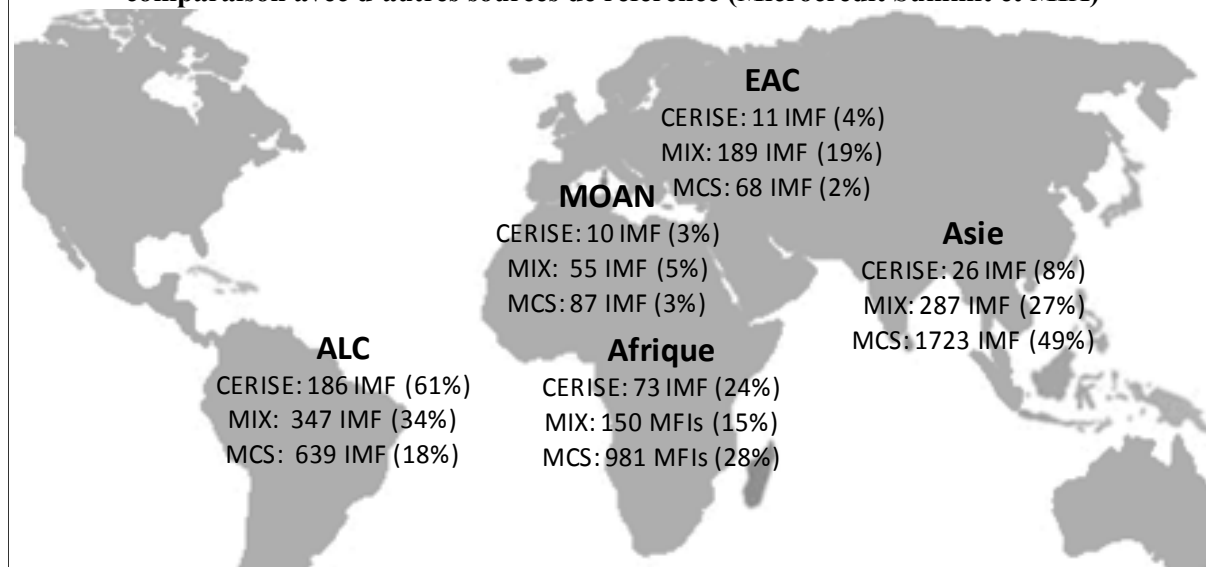
Les bénéfices pour les clients (D3) sont au cœur de la raison d'être de la microfinance. Les avantages économiques qu'induit la microfinance sont en soi la justification de cette activité, mais cela implique que l'IMF mesure l'évolution du niveau de vie des populations qu'elle dessert et qu'elle s'assure que les excédents soient alloués en leur faveur (C3.1). Par ailleurs, la participation à la gouvernance des institutions contribue à l'émancipation des usagers (C3.2) et des activités spécifiques peuvent être organisées pour renforcer le capital social de ces derniers (C3.3).

La responsabilité sociale (D4) concerne d'une part les employés, au travers de politiques de ressources humaines appropriées (C4.1), mais aussi les clients, en assurant le respect des principes de protection des usagers (C4.2) et enfin la communauté et l'environnement en préservant le contexte culturel et naturel dans lequel l'IMF intervient.

**Représentativité de l'échantillon.** SPI constitue la méthode d'audit social la plus largement utilisée au niveau du secteur et nous avons pu rassembler dans une même base de données 441 résultats de telles évaluations, provenant de 306 IMF situées dans 58 pays. Ensemble, ces institutions couvrent plus de 12 millions d'emprunteurs. Il s'agit de données qui ont été validées par une tierce partie dans 84% des cas.



**Localisation des IMF représentées dans la base CERISE et comparaison avec d'autres sources de référence (Microcredit Summit et MIX)**

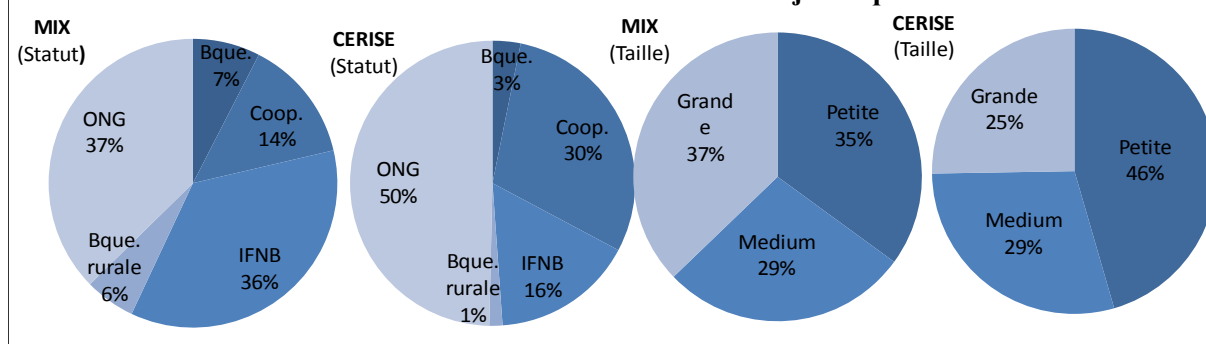


Source : Base de données CERISE (mai 2011), 306 IMF ; MIX 2009 Benchmarks (MIX, 2010), 1 028 IMF Rapport 2011 du Microcredit Summit Campaign (MSC, 2011), 3 498 IMF. Acronymes : ALC : Amérique latine et Caraïbes, MOAN : Moyen Orient et Afrique du Nord, EAC, Europe et Asie Centrale.

La majorité des IMF évaluées avec SPI proviennent d'Amérique latine et dans une moindre mesure d'Afrique. Ceci est dû à l'implication précoce en matière de performances sociales de réseaux d'IMF et d'investisseurs particulièrement présents sur ces deux continents. En comparaison avec la distribution des IMF recensées par la CSM et le MIX, le Sud et l'Est de l'Asie, ainsi que l'Europe et l'Asie Centrale sont sous-représentées dans notre échantillon.

Néanmoins, ces déséquilibres sont beaucoup moins marqués si l'on considère la forme juridique et la taille des institutions.

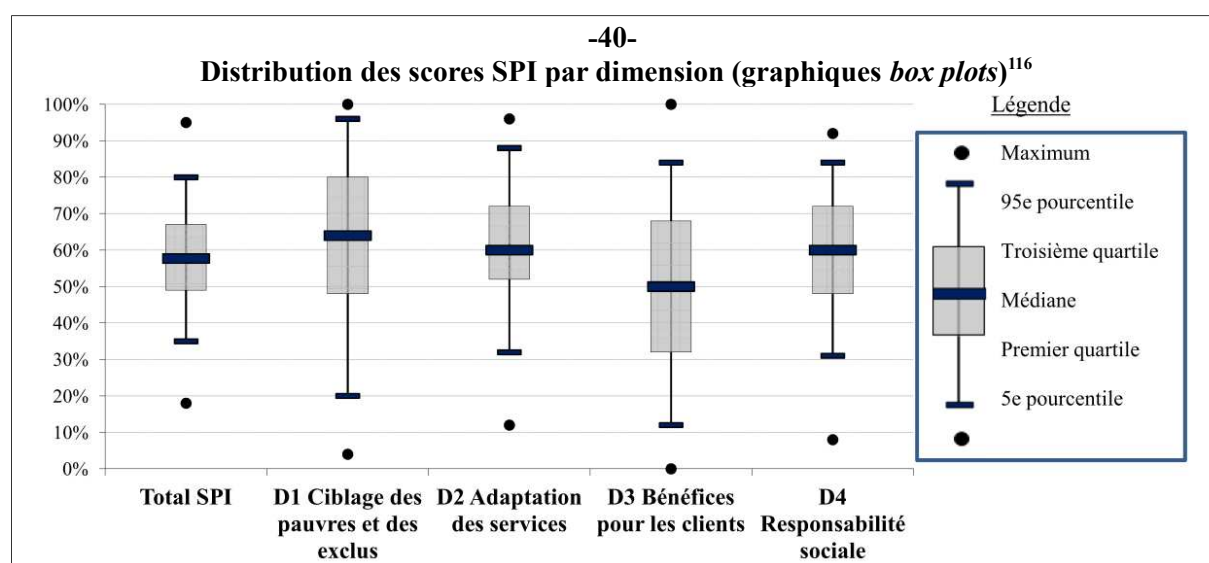
**Distribution des IMF en fonction de leur structure juridique et leur taille**



Source : CERISE Database (May 2011) and MIX benchmarks (Oct. 2010).

Ainsi, si l'on compare avec le reporting financier du MIX, c'est-à-dire la référence pour le secteur, il semble qu'il y ait dans la base de données de CERISE une légère surreprésentation des ONG et des coopératives et des petites structures en général. Mais les proportions semblent néanmoins assez similaires.

**Des profils différents de performances sociales.** Les scores SPI de notre échantillon suivent une distribution normale. Au niveau global, la médiane se situe à 58,0% et la moyenne à 57,7%. Comme le montre la figure trois, la majorité des IMF auxquelles cette qualification est appliquée rassemble plus de la moitié des points. Seuls 5% des institutions obtiennent un score inférieur à 35%, ce qui suggère qu'elles ne poursuivent pratiquement aucun objectif social. Étant donné que le SPI vise à réaliser un diagnostic exhaustif de l'ensemble des pratiques qui peuvent avoir une implication sociale, il est peu probable qu'une IMF obtienne le maximum de points dans toutes les dimensions. Les résultats dépendent à chaque fois des objectifs spécifiques qu'une institution s'est fixée, ainsi que des spécificités du contexte dans lequel elle intervient.

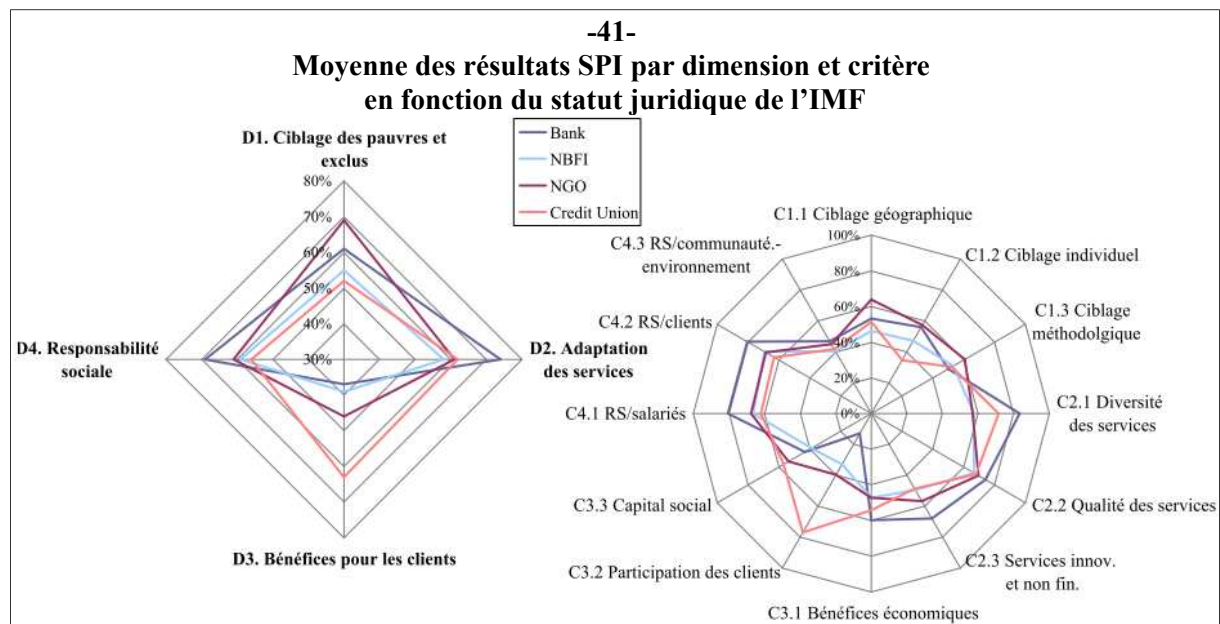


Source: Base de données CERISE (Mai 2011)

Comme on le voit, les institutions affichent des résultats très différenciés en matière de performances sociales, en particulier au regard des publics qu'elles ciblent et de la manière dont elles cherchent à les atteindre, mais aussi en ce qui concerne les bénéficiaires pour les

116. Ce type de graphique est communément utilisé pour représenter la dispersion d'une variable. Il peut être lu de la manière suivante pour ce qui est du score SPI total : si nous ramenons le nombre d'IMF à 100 et que nous les classons en fonction de leur score SPI, le meilleur score est de 95%, la 5<sup>e</sup> IMF pointe à 80%, la 25<sup>e</sup> atteint 67%, la 50<sup>e</sup> obtient 58%, la 75<sup>e</sup> recueille 49%, la 95<sup>e</sup> ne dépasse pas 35% et la dernière 18%.

clients. Sur ce dernier point, le degré de participation est clairement le critère qui varie le plus entre les institutions. Cette différenciation implique qu'il n'est pas vraiment pertinent de se focaliser sur le score global obtenu lors d'un audit social. Au contraire, il importe de désagréger ces indices composites pour saisir les points forts et les points faibles caractéristiques de stratégies diverses. Il convient également de comparer les IMF par groupes de pairs, afin de prendre en compte des facteurs tels que la taille, leur ancienneté, leur lieu d'intervention, ou encore leur but lucratif ou non.

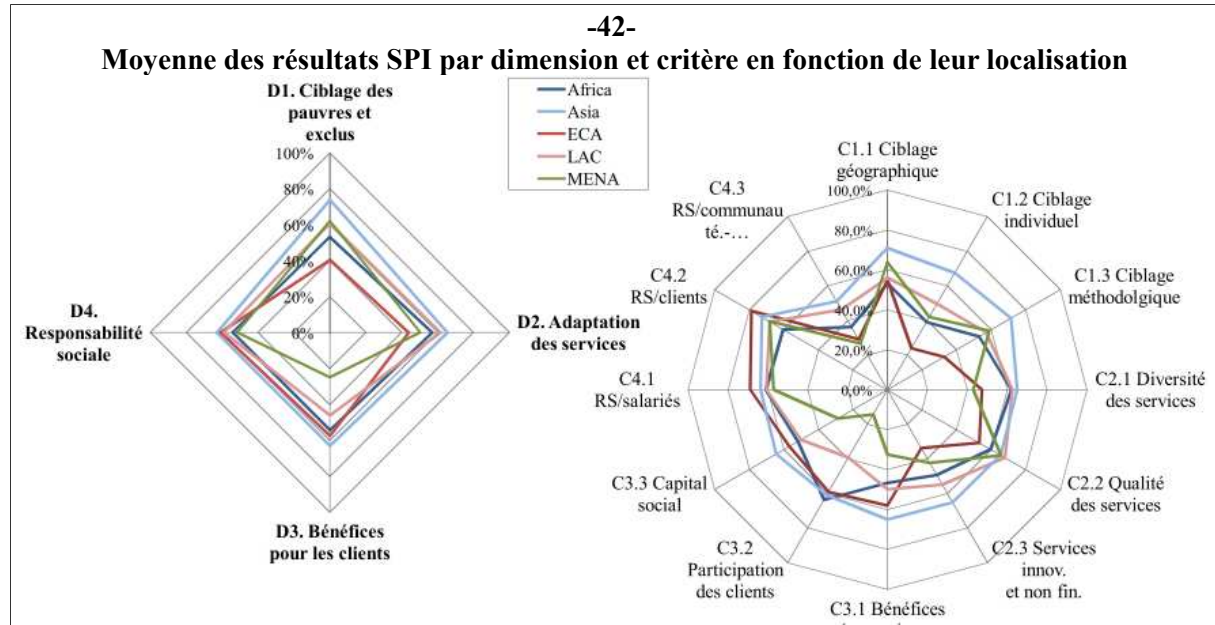


Source : Élaboration propre à partir de la Base de données CERISE (Mai 2011), 306 IMF représentées.

Ce graphique met en évidence des profils très différents. Les établissements à but lucratif (Banques et Sociétés Anonymes) ont généralement des scores inférieurs à ceux de structures d'économie sociale (ONG et coopératives). Toutefois, les banques se démarquent avec des niveaux très élevés en matière d'adaptation des services (D2) et de responsabilité sociale (D4), alors que les ONG sont les plus proactives dans le ciblage des pauvres (D1). Les coopératives obtiennent de meilleures qualifications en matière de bénéfice pour les clients (D3), en particulier en raison du niveau élevé de participation qu'elles aménagent (C3.2). Néanmoins, comme elles sont fondées sur des principes d'auto-organisation plutôt que de sélection volontariste, on observe qu'elles sont très peu enclines à privilégier certaines personnes en fonction de leur niveau de vie (C1.2). Les sociétés anonymes apparaissent globalement comme ayant les résultats les plus bas. Il semble qu'elles aient délaissé les stratégies de ciblage qu'elles privilégiaient lorsqu'elles étaient encore des ONG, sans avoir

encore développé des politiques d'éthique ou une offre de produit aussi solide que les banques<sup>117</sup>.

Les groupes de pairs peuvent aussi être organisés en fonction d'un critère géographique, comme le montre le graphique ci-dessous.



Source : Élaboration propre à partir de la Base de données CERISE (Mai 2011)

En distinguant les IMF en fonction de la région où elles sont situées, on constate que les meilleurs scores sont observés en Asie, en particulier en matière de ciblage des pauvres et des exclus (D1). Les institutions d'Amérique latine ont également des scores plus élevés que la moyenne, mais, cette avance repose sur une adaptation remarquable des services (D2), tirée par une très forte diversification des produits d'épargne et de crédit (C1.2) et sur la qualité de ces derniers (C2.2). L'Afrique se singularise par des niveaux élevés en matière de bénéfices pour les clients (D3), et singulièrement, au sein de cette dimension, sur les aspects de participation des usages (C3.2). Ceci s'explique par la forte présence de structure de type mutualiste sur ce continent.

Ce type de groupes de pairs peut être réalisé en fonction de la taille ou de l'ancienneté des entités de microfinance, de leur supervision ou non par la Banque centrale, de leur orientation plutôt rurale ou urbaine, etc. En matière de maturité, il semble que les performances sociales tendent à augmenter avec le nombre d'années d'existence de la

117. Les banques rurales ont été exclues en raison de leur représentation insuffisante dans cet échantillon.

structure. On peut expliquer cette progression par le fait qu'à leur création, les institutions se fondent sur une équipe réduite mais motivée, et un mode de fonctionnement flexible. Dès lors, nombre de leurs pratiques sont pertinentes d'un point de vue social, mais elles ne sont pas prises en compte par des audits tels que SPI, car ceux-ci se focalisent sur les processus routiniers et formalisés. Néanmoins, lorsqu'elles se développent, les organisations tendent à mettre en œuvre uniquement ce qu'elles sont en mesure d'évaluer de manière systématique. Les IMF formalisent alors leurs modes d'intervention.

Cette tendance relative à l'âge des institutions se retrouve en fonction de leur dimension, qu'elle soit mesurée par le montant total de portefeuille ou par le nombre d'emprunteurs. Les grandes IMF ont ainsi des scores sensiblement plus élevés en matière d'adaptation de leurs services (D2) et de responsabilité sociale (D4), mais leurs résultats sont plus faibles en termes de ciblage des pauvres et des exclus (D1) ou de bénéfices pour les clients (D3).

#### **b. Une contribution limitée de la *main invisible* à l'intérêt général**

Étudier la relation entre utilité sociale et viabilité financière revient à poser la question suivante : *Comment la contribution au développement et à la réduction de la pauvreté affecte-t-elle la pérennité économique des IMF ?* Cette interrogation revêt une importance fondamentale, car elle conditionne la crédibilité de ceux qui défendent la possibilité de ne fonder le secteur que sur des principes marchands.

Pour y répondre, nous avons effectué une analyse par régressions multivariées sur les données de 295 IMF, considérées comme les plus récentes et les plus fiables de base constituée par CERISE<sup>118</sup>. Le tableau suivant en résume les principaux résultats. La méthode économétrique employée consiste à construire des modèles visant à prédire les performances financières des institutions (retranscrits verticalement dans le tableau suivant). Il s'agit en l'occurrence de la qualité du portefeuille et du niveau des coûts opérationnels. De l'autre côté de chaque équation, on a placé des critères de performances sociales (reportés horizontalement ci-dessous). Ces dernières traduisent soit des indicateurs spécifiques (lignes grisées), soit des indices composites correspondant aux scores SPI.

---

118. Nous signalons ici que les travaux de modélisation ont été réalisés par Silvia Baur, sous la direction de Kurt Hafner, professeur d'économie à l'Université de Heilbron. Cf. Florent Bédécarrats, Silvia Baur, Cécile Lapenu, *Combining Social and Financial Performance: a Paradox?*, Valladolid, Microcredit Summit, nov. 2011.

**Synthèse des résultats de régressions multivariées relatives modélisant les relations  
entre les performances sociales et financières de 295 IMF**

Performances financières	Productivité Emprunteurs Salaire	Qualité du portefeuille Portefeuille en arriéré + passé à pertes	Efficience coûts opérationnels portefeuille
<b>Performances sociales</b>			
<b>Scores d'audit social : indicateurs agrégés par critère (lignes blanches) et indicateurs simples (lignes grisées)</b>			
<b>Ciblage géographique (C1.1)</b>	✓		
<b>Ciblage individuel (C1.2)</b>			✗
↳ Part de femmes emprunteuses			
<b>Ciblage méthodologique (C1.3)</b>			
<b>Diversité des services (C2.1)</b>	✗		✓
<b>Qualité des services (C2.2)</b>		✓	✓
↳ Taux d'intérêt raisonnable	✓	✓	✓
↳ Fidélisation des clients			✓
<b>Services innovants et non financiers (C2.3)</b>			✗
↳ Étendue de la gamme de services innovants			✗
↳ Étendue de la gamme de services non financiers			✗
<b>Bénéfices économiques pour les clients (C3.1)</b>	✗		✓
↳ Suivi de l'évolution du niveau de vie des clients			
↳ Formation et évaluation du personnel prenant en compte des critères sociaux			✓
<b>Participation des clients (C3.2)</b>	✓		
<b>Renforcement du capital social (C3.3)</b>	✓		
<b>Responsabilité sociale envers le personnel (C4.1)</b>		✓	
<b>Responsabilité sociale envers les clients (C4.2)</b>	✗		✗
↳ Prévention du surendettement	✗		
↳ Adoption des principes de protection des clients			✗
<b>Resp. soc. envers la communauté et l'environnement (C4.3)</b>			✓
<b>Légende</b>			
✓ : Synergie statistiquement significative entre les variables	<b>Ciblage ...</b>	Scores agrégés obtenus par les IMF sur à critère de l'outil SPI	
✗ : Divergence statistiquement significative entre les variables	↳suivi de ...	Scores obtenus par les IMF a cet indicateur de SPI	

Source : Synthèses des modélisations effectuées sur SPSS par Silvia Baur à partir de la base de données constituée par CERISE. Ces résultats ont été présentés initialement dans : Bédécarrats, Baur Silvia, Lapenu, *Combining Social and Financial Performance: a Paradox?*, op. cit, p.15. Les traitements économétriques ont été orientés par Yaël Zlotowski et Mathias André, diplômés de l'ENSAE, sous la supervision par Kurt Hafner, professeur d'économie à l'université de Heilbron et directeur du mémoire de Silvia Baur.

L'encadré ci-dessus retranscrit les relations statistiquement significatives qui témoignent de synergies et de divergences, le détail des modélisation ayant été reporté en annexe. Nous avons pris en compte toutes les combinaisons possibles de variables, en veillant à contrôler celles qui seraient susceptibles de peser à la fois sur les performances sociales et financières, telles que la taille, l'âge, le statut lucratif ou non, l'orientation rurale et le montant moyen des

crédits, pondéré par le revenu national brut par habitant. Finalement, nous avons retenu au moyen de deux tests les modèles les plus informatifs et présentant la meilleure qualité d'ajustement<sup>119</sup>.

L'analyse de ces régressions révèle que la productivité augmente avec un ciblage géographique (C1.1) plus poussé. En effet, les IMF qui se tournent vers des localités pauvres et exclues subissent généralement moins de concurrence et elles mettent souvent en place des systèmes participatifs permettant de à surmonter les obstacles liés à l'enclavement de leurs zones d'opération<sup>120</sup>. En revanche, la diversification des services (C2.1) réduit le nombre d'emprunteurs par salariés, car la multiplication des produits rend les processus internes plus complexes. Par ailleurs, la mise en œuvre de dispositifs de prévention du surendettement<sup>121</sup> se traduit aussi par un déclin des performances du personnel. Enfin, il semble que les mécanismes visant à s'assurer des bénéfices économiques que retirent les clients de la microfinance – comme les études d'impact, la redistribution des excédents, etc. – ont un effet significativement négatif sur l'efficacité des agents, sans doute parce qu'ils alourdissent leur charge de travail.

À propos du portefeuille, on constate qu'une IMF réduit ses impayés quand son score SPI sur la qualité des services (C2.2) augmente. Cet effet repose principalement sur une variable : l'application d'un taux d'intérêt raisonnable. Ce paramètre favorise vraisemblablement un accroissement de la satisfaction des usagers et leur consentement à rembourser, mais aussi leur capacité à le faire. Une progression en matière de responsabilité sociale envers le personnel (C4.1) se traduit par ailleurs en une diminution des arriérés.

En outre, il ressort de ces régressions que l'efficacité d'une IMF s'améliore avec l'adaptation des produits. Néanmoins, elle réduit si des clients pauvres sont sélectionnés, en raison probablement de coûts de transaction proportionnellement plus élevés ou d'une plus grande réticence de ces publics à s'endetter, ainsi que du suivi plus important qu'ils

---

119. Nous avons retenu le critère d'Akaike et le critère Bayésien de Schwarz, qui évaluent le degré d'ajustement d'un modèle, tout en tenant compte de l'ajout de nouvelles variables explicatives. cf. François-Éric Racicot, Raymond Théoret, *Traité d'économétrie financière : modélisation financière*, Québec, PUQ, 2001, p. 156.

120. Hirschland *et al.*, *Reaching the Hard to Reach: Comparative Study of Member-Owned Financial Institutions in Remote Rural Areas*, *op. cit.*

121. On se réfère ici aux standards définis internationalement par la Smart Campaign. Cf. [www.smartcampaign.org](http://www.smartcampaign.org)

requièrent<sup>122</sup>. À ce titre, l'offre d'un accompagnement (C2.3) et la mise en place d'une politique de protection des usagers (C4.2) impliquent également un surcroît significatif de dépenses.

**L'intrication de relations complexes.** Nous avons mené en outre d'autres analyses avec des indicateurs de performance financière plus sophistiqués, notamment l'OSS (autonomie opérationnelle) et le ROA (Rentabilité des actifs). Plusieurs résultats significatifs en ressortent, mais étant donné qu'il s'agit de variables qui reflètent un plus grand nombre de facteurs que ceux que nous avons présentés ici, il s'avère difficile d'en rendre compte de manière synthétique.

En somme, les méthodes récemment élaborées en matière d'évaluation des performances sociales permettent de mieux comprendre la capacité de la microfinance à atteindre sa double finalité. Notre analyse confirme en partie ce que plusieurs études avaient avancé en se fondant sur des données incomplètes : les performances sociales et financières sont compatibles. Partant, il n'est pas impossible pour une institution de contribuer au développement en devenant pérenne sur le plan économique.

Néanmoins, y parvenir implique de composer avec des oppositions et des synergies entre ces objectifs. Surtout, certaines finalités semblent particulièrement difficiles à atteindre si l'on attend des institutions qu'elles demeurent financièrement autonomes, c'est-à-dire qu'elles récupèrent l'ensemble de leurs frais et qu'elles génèrent des excédents à même de soutenir leur croissance. En particulier, le ciblage individuel – la sélection délibérée de clients en fonction de leur niveau de pauvreté ou d'exclusion – induit clairement des coûts de transactions plus élevés pour une IMF. Cette étude montre que de telles pertes d'efficacités peuvent être rattrapées au travers d'autres stratégies de ciblage qui seraient plus fructueuses au plan économique. Celles-ci peuvent être géographiques, en s'implantant là où les besoins sont les plus criants, ou méthodologiques, en proposant des modalités de service plus aisément accessibles aux populations défavorisées. Le caractère participatif des structures semble de plus un mécanisme permettant de renforcer le capital social des usagers en réduisant aussi les charges opérationnelles d'une IMF. Cette difficulté à se focaliser sur les publics les plus précaires oppose cependant un obstacle majeur à ce que la microfinance

---

122. Sur le premier argument, cf. Morduch, « The Microfinance Schism », *op. Cit.* ; sur les suivants, cf. Hashemi, Rosenberg, *Graduating the Poorest into Microfinance: Linking Safety Nets and Financial Services*, *op. cit.*



constitue – sans articulation à des politiques de développement – un levier privilégié de réduction de la pauvreté.

En outre, les services additionnels de nature financière (assurance, transferts) ou non (formation, accompagnement) s'avèrent essentiels pour que la microfinance réponde aux besoins de ses usagers. Or il s'agit de dispositifs onéreux pour l'institution, au même titre que les mécanismes de protection des clients. Ils peuvent s'inscrire dans une démarche plus large de diversification de l'offre ou de renforcement de sa qualité, laquelle suscite des retombées positives sur la productivité de l'IMF et les niveaux de remboursement. Ils peuvent d'autre part jouer un rôle crucial dans la prévention des crises qu'a connues la microfinance au Nicaragua ou en Bolivie, ou encore des scandales qui ont éclaté en Inde et au Mexique. Toutefois, ces activités entraînant des surcoûts significatifs, on doit s'interroger sur la propension des IMF à les appliquer de manière volontaire, sans appui ou contrainte, alors que des injonctions formelles leur sont adressées afin qu'elles accroissent leur rentabilité.

## **2) Un équilibre difficile à garantir**

L'existence de synergies entre performances sociales et financières tend à corroborer l'hypothèse, privilégiée par la majorité des acteurs de la microfinance, que l'encadrement public doit rester strictement limité. En effet, il serait dans l'intérêt bien compris des IMF de poursuivre un double objectif et des mécanismes privés et volontaires seraient les plus à même de garantir un essor équilibré de leurs activités. Néanmoins, ce postulat est remis en cause par les oppositions qui se font jour entre pérennité économique et certaines fonctions essentielles de la microfinance, par exemple atteindre des publics pauvres, proposer un accompagnement et préserver les clients du surendettement. Une telle ambiguïté pose un véritable défi, qui est de construire des dispositifs de régulation adaptés. Ceux-ci doivent en effet permettre que ces mandats fondamentaux soient suppléés, tout en préservant les marges de manœuvre nécessaires aux acteurs privés et aux dynamiques complexes de ce secteur.

### **a. Le maillage progressif d'une supervision réticulaire**

La prise en compte des parties prenantes constitue la pierre angulaire de la responsabilité sociale d'une organisation<sup>123</sup>. Il convient donc d'analyser les dispositifs de RSE

---

123. Michel Capron, Françoise Quairel, *La Responsabilité sociale d'entreprise*, Paris, la Découverte, 2007.

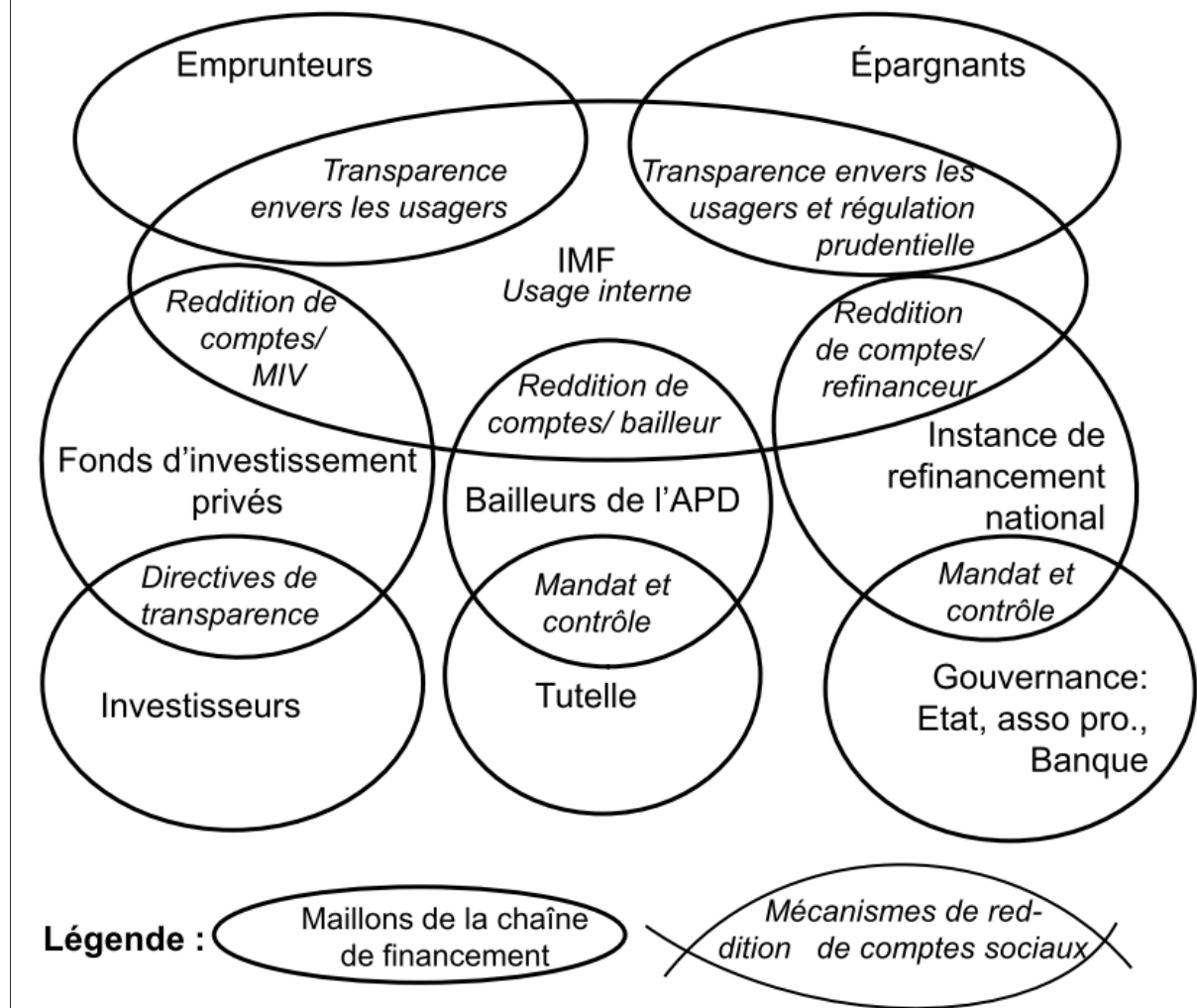
(Responsabilité sociale d'entreprise) au prisme des relations qu'ils induisent<sup>124</sup>. Les intrications entre acteurs déterminent la forme réticulaire du système qui les régule. Mais pour jauger la solidité du lacs de dispositifs d'évaluation et de *reporting* qui est en train de se tisser, il faut identifier les rapports de force auxquels ils sont soumis.

**Des mécanismes intervenant entre les maillons d'une chaîne financière.** On peut décrire le secteur de la microfinance comme une chaîne articulant plusieurs maillons, car les IMF doivent se financer auprès de plusieurs sources afin de proposer des microcrédits. Elles peuvent le faire en captant de l'épargne locale, remplissant ainsi une fonction d'intermédiation au sein des populations desservies. Elles s'approvisionnent aussi auprès de structures nationales de refinancement, qu'il s'agisse de guichets publics, de banques privées ou de mécanismes mixtes. Elles peuvent également mobiliser des liquidités au travers des mécanismes d'investissement international qui proposent des prêts, des fonds propres ou des garanties. Chacune de ces interactions de refinancement implique des dispositifs de reddition de comptes, qui répondent à des exigences distinctes. Ce système peut être représenté par le schéma suivant qui prend en compte l'interaction des IMF avec deux autres niveaux : leurs clients et leurs bailleurs de fonds.

---

124. Robert Edward Freeman, *Strategic Management: A Stakeholder Approach*, Boston, Harmer Collins, 1984.

## Chaînes financières de financement et niveaux de contrôle



Source : Bédécarrats Florent, « Comprendre l'émergence de normes sociales en Microfinance », *First European Research Conference on Microfinance*, Bruxelles, CERMI (Centre for European Research in Microfinance), Solvay Brussels School of Economics and Management, ULB et Université de Mons, 2 juin 2009.

**L'information du public.** Comme l'illustre la partie supérieure du graphique, les IMF établissent des mécanismes de transparence envers leurs usagers. Ceux-ci portent généralement sur des aspects institutionnels et financiers, mais ils incluent aussi – et de plus en plus fréquemment – des aspects sociaux<sup>125</sup>. En les adoptant, les institutions cherchent à renforcer la confiance du public, à se rapprocher de leurs usagers et susciter des retombées positives en matière de remboursements, de fidélisation, de réduction des coûts d'opération<sup>126</sup>. Par exemple, l'ONG philippine ASHI a réalisé des audits sociaux auxquels des représentants

125. Cécile Lapenu, Zana Konini, Charlot Razakharivelo, « Evaluation de la performance sociale : les enjeux d'une finance responsable », *Tiers Monde*, 197, mars 2009, pp. 37–54.

126. Florent Bédécarrats, Cécile Lapenu, Rémy Angora, « Is Social Performance profitable? », *The MicroBanking Bulletin* (19), déc. 2009, pp. 22–29.

de clients ont participé et dont les résultats ont ensuite été restitués sous forme de groupes de discussion<sup>127</sup>.

Dans de tels cas, les éléments transmis comportent peu de précisions techniques, afin qu'ils puissent être compris par un public disposant d'un faible niveau d'instruction. Néanmoins, la frontière est souvent ténue entre ce type de pratiques et des démarches publicitaires. Or ces dernières sont de piètres outils de vigilance car, bien qu'elles mettent en exergue certaines caractéristiques de l'offre, elles opèrent une telle simplification qu'elles excluent les aspects les moins séduisants et conduisent souvent à des raccourcis fallacieux. Il s'agit là d'une des difficultés rencontrées en particulier par les programmes d'éducation financière qui sont mis en œuvre directement par des établissements financiers<sup>128</sup>. On comprend ainsi la difficulté à appliquer des dispositifs de redevabilité reposant exclusivement sur la sincérité des institutions qui sont passées au crible.

La situation est sensiblement différente dans les coopératives. Leurs instances dirigeantes sont en effet tenues, lors des assemblées générales, de rendre compte à l'ensemble des usagers. Ces derniers élisent des représentants qui siègent au conseil d'administration et que chaque institution a l'obligation de former et d'informer. Cependant, la complexification financière a affaibli la position – théoriquement dominante – des élus pour conférer une place prépondérante aux cadres salariés – dont le rôle est théoriquement subalterne –. Néanmoins, l'incorporation de débats sur l'utilité des IMF dans les instances de gouvernance, ainsi que la prise en compte de normes sociales dans les instruments de pilotage des activités, favorisent l'engagement de la base et des représentants dans ces espaces. Ils se montrent en effet plus à l'aise pour traiter de questions telles que l'accessibilité des services ou l'adaptation des services à leurs besoins, plutôt que sur les ratios financiers qui constituent habituellement les principaux sujets de délibération des instances dirigeantes des IMF.

L'expérience de la CIF (Confédération des institutions financières d'Afrique de l'Ouest) est à ce titre emblématique<sup>129</sup>. Elle se compose de six réseaux mutualistes opérant dans l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine) qui, ensemble, desservent près

---

127. Entretiens avec Mila Mercado Bunker, Directrice d'ASHI et Benjamin Quiñones, Directeur de CRS-SME, qui ont dirigé cette expérience à partir de 2006.

128. The Financial Brand, « Does Financial Literacy Work? », *Marketing Insights for Banks & Credit Unions*, 8 avr. 2010.

129. Alpha Ouedraogo, Dominique Gentil (Éds.), *La Microfinance en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala Ouagadougou CIF, 2008.

d'une famille sur six dans la sous-région. Compte tenu de l'ampleur de ces coopératives, leur appropriation par leurs membres paraît une gageure. Mais, du fait qu'ils comptent parmi les premières IMF à avoir adopté des standards de performances sociale, ces organismes ont établi en 2008 des tableaux de bords extra-financiers et des bilans sociaux qui sont intégrés tous les ans aux rapports annuels présentés à leurs membres<sup>130</sup>. Ces diagnostics sont préparés par des cadres salariés, mais ils font l'objet de revues et de commentaires par les élus avant d'être présentés aux membres de manière écrite, mais aussi orale, dans toutes les assemblées générales<sup>131</sup>.

De tels échanges fournissent l'occasion d'aborder les problèmes sous des angles différents. Ainsi, Kafo Jiginew – la principale IMF du Mali qui est aussi membre de la CIF – a été conduite à réinterroger certains choix stratégiques. Créée initialement par et pour des producteurs de coton, l'institution a vu sa viabilité menacée lorsque les cours de cette denrée se sont effondrés au milieu des années 2000. Anticipant ces difficultés, elle a reporté l'essentiel de ses activités de sa zone d'implantation initiale vers la capitale. Elle a de plus dessaisi les élus des procédures d'octroi et de recouvrement, durci celles-ci et procédé à une reconfiguration qui a fusionné les caisses afin de concentrer les centres de décision<sup>132</sup>. Les représentants des membres avaient entériné ces réformes au nom d'une nécessité technique et financière, mais ils les ont partiellement remis en question lorsqu'à l'occasion des diagnostics de performance sociale, les débats ont porté sur la capacité du réseau à couvrir les zones rurales, à financer les petits producteurs, à entretenir la participation des usagers, etc. Il est trop tôt pour établir si ces controverses sont de nature à infléchir l'orientation stratégique du réseau, mais elles ont en tout cas pesé sur les rapports de force qui s'établissent en son sein.

L'encadrement des opérations par la puissance publique, au nom de la défense des usagers, est particulièrement pressant pour les IMF qui captent de l'épargne. La faillite de ces dernières entraîne en effet la ruine des ménages, avec des conséquences sociales économiques et électorales désastreuses. Dans cette perspective, les États contrôlent en priorité les aspects

---

130. CERISE assure un appui méthodologique à cette initiative, engagée au second semestre 2008 et qui débouchera sur un reporting continu à partir de décembre 2009.

131. Ces organismes sont en effet organisés sous formes de réseaux hiérarchiques avec un grand nombre de caisses locales, formant des unions régionales, elles-mêmes rassemblées dans une fédération nationale. Des assemblées générales annuelles sont organisées dans chacune de ces instances.

132. Mohamedou Watt, *Capitalisation des pratiques de financement agricole dans les réseaux de la confédération des institutions financières d'Afrique de l'Ouest*, Montpellier, Institut des Régions Chaudes, Mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de spécialisation en agronomie tropicale option ECODEV, déc. 2010.

financiers des institutions, afin de garantir leur solvabilité<sup>133</sup>. De plus, les exemples bolivien et nicaraguayen illustrent que cette supervision s'étend désormais à la dimension sociale de l'activité microfinancière<sup>134</sup>.

En effet, là où les gouvernements remettent en cause les politiques publiques fondées exclusivement sur le marché, ils cherchent à insérer les IMF dans leur schéma institutionnel afin d'orienter leurs activités en fonction de leurs axes de planification. Toutefois, ces directives entrent en contradiction avec les règles établies par les Banques centrales, qui défendent la lucrativité des établissements financiers. Cette situation place les institutions sous l'effet d'une pression antagonique. Pour surmonter ces contradictions, les acteurs de la microfinance négocient un aménagement des normes qui les régissent, afin de combiner critères sociaux et financiers. Ces cadres reprennent les référentiels internationaux, mais ils les modifient substantiellement, en fonction des attentes des parties prenantes locales, en particulier les gouvernements et les mouvements sociaux<sup>135</sup>.

**La relation aux bailleurs.** S'agissant des relations entre IMF et instances de refinancement national (partie inférieure à droite du schéma), l'information que les IMF transmettent à leurs prêteurs est très variable. Selon les cas, elle peut se limiter à quelques indicateurs financiers qui donnent l'assurance que les crédits seront recouverts à l'échéance. Mais les fonds créés avec des finalités de développement requièrent fréquemment des compléments de données sur la dimension sociale de l'activité des IMF.

Ainsi, la BMS (Banque Malienne de Solidarité), principal bailleur national au Mali, a entrepris d'établir un format de *reporting* incluant à la fois des données financières, institutionnelles, mais aussi sociales. L'existence et la teneur du rapportage social vers les institutions de refinancement est tributaire de la nature des interactions avec leur autorité de tutelle. Dans le cas de la BMS, le mandat de développement attribué à cette institution par le gouvernement, ainsi que l'actionnariat impliquant plusieurs IMF nationales et des investisseurs étrangers tels que la SIDI (Société Internationale pour le Développement et l'Investissement), ont été déterminants pour que l'exigence de transparence sociale soit prise

---

133. Cf. chapitre 2, pp. 187-197.

134. Cf. chapitre 2, pp. 224-232.

135. Par exemple, l'attention au secteur agricole n'apparaît pas dans les principaux référentiels internationaux, mais il revêt une importance centrale dans le cadre de reporting social mis en œuvre en Bolivie, car il s'agit là d'une priorité affichée du MAS, le parti au pouvoir. cf. Bédécarrats, Marconi, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *op. cit.*

en compte. Ils ont conduit à associer l'APIM (Association professionnelle des IMF du Mali), dans la définition de ces indicateurs<sup>136</sup>.

En matière de refinancement international (partie inférieure à gauche et au centre du schéma), on distingue les cas de figure où celui-ci passe par une organisation d'appui en des termes *concessionnels*<sup>137</sup> de ceux où il transite par un fonds d'investissement aux conditions du marché. Les premiers sont de plus en plus rares et visent surtout des IMF en cours de création ou de consolidation. Les fonds transitent le plus souvent par le biais d'opérateurs spécialisés, comme des ONG ou des entreprises d'appui. Dans ces circonstances, le bailleur finance de l'assistance technique et fournit des subventions, du capital ou des prêts. Il s'agit d'une relation étroite, motivée par des objectifs de développement et le plus souvent soumis à une exigence de reddition de comptes détaillés – à la fois financiers et sociaux – permettant au bailleur de légitimer son action auprès de ses autorités de tutelle.

Les relations de refinancement commercial donnent aussi lieu à des redditions de comptes. Celles-ci s'établissent à plusieurs moments de la relation entre le fonds d'investissement et l'IMF : lors des formalités préalables (*due diligence*), puis au cours du suivi de l'opération de financement. À cet égard, un numéro de la revue *Dialogue Européen* a été consacré à ce thème, qui recense les pratiques de la plupart des VIM en la matière<sup>138</sup>. Pour répondre aux attentes des investisseurs – c'est-à-dire les clients qui placent des liquidités par l'intermédiaire de ces fonds –, ces informations s'accompagnent d'éléments concernant les pratiques de ces véhicules d'investissement. Ainsi, de la même manière que l'on questionne une IMF sur ses populations cibles, l'adaptation de ses services et sa capacité à renforcer les capacités de ses clients, on interroge un VIM à propos de sa capacité à atteindre des IMF autres que celles qui reçoivent déjà l'essentiel des investissements, mais aussi sur sa capacité à adapter ses services aux besoins de ces dernières et à contribuer à leur consolidation.

**La fragilité du contrôle.** Les normes sociales de la microfinance sont très rarement assorties d'une obligation légale. Les pressions à la responsabilité sont exercées par les pairs. Ainsi, l'USAID, qui est légalement tenue de s'assurer de l'extrême pauvreté de la moitié des

---

136. Entretiens avec Modibo Coulibali, directeur de Nyésigiso et président de l'APIM, Alou Sidibé, directeur de Kafo Jiginew et vice-président de l'APIM, Dominique Lesaffre et Audrey Roddier, en charge du suivi des partenaires maliens de la Sidi.

137. Pour la définition de ce terme, cf. la note de bas de page numéro 2 page 116.

138. Cécile Lapenu, Bart De Bruyne (Éds.), *The Role of Investors in Promoting Social Performance in Microfinance*, vol. 1, Bruxelles, eMFP, European Dialogue, juin 2008.

bénéficiaires de ses programmes, répercute par des obligations contractuelles cette obligation à ses opérateurs privés (ONG et entreprises d'aide au développement). En revanche, rares sont ces sous-traitants à avoir inclus une telle obligation dans les contrats qui les lient aux IMF soutenues. L'enjeu pour eux est donc devenu, lorsque l'agence de coopération leur a demandé des comptes, de convaincre leurs récipiendaires de jouer le jeu. Ils ont alors mis en avant la confiance que gagneraient les IMF à accepter de bonnes grâces ces contraintes tardives, suggérant que cela favoriserait pour elles l'obtention de nouveaux appuis de l'APD nord-américaine<sup>139</sup>. Cet exemple illustre bien comment, plus on se rapproche des pratiques concrètes sur le terrain, plus la contrainte se dilue et repose sur le mimétisme et des incitations symboliques.

L'absence de coercition présente toutefois des limites importantes pour garantir la mise en œuvre des principes affichés. Cette difficulté a été patente lorsque des scandales qui ont frappé des organismes membres de ces plates-formes. Ainsi, en 2010, l'IMF nigériane LAPO, dont les pratiques venaient d'être dénoncées par un *rating* social<sup>140</sup>, a été publiquement condamnée par la presse – locale puis internationale<sup>141</sup> – en raison du niveau de ses taux d'intérêt (un TEG à 126%) et de ses pratiques illégales de collecte d'épargne. Cette institution était pourtant associée à la SPTF, elle était un membre actif du Consortium ImpAct et signataire des principes SMART pour la protection des clients, dont elle avait même été parmi les premières à tester les outils<sup>142</sup>. De plus, nombre de fondations et de VIM, qui comptent parmi les protagonistes de ces plates-formes, avaient investi dans cette structure<sup>143</sup>. Cette situation a non seulement suscité de vives discussions, au sein de ces instances, mais elle a aussi soulevé des critiques à leur encontre par des observateurs externes, notamment des journalistes.

Cet exemple traduit la difficulté à imposer une mise en conformité des organismes qui déclarent adhérer à des principes éthiques. Elle est devenue d'autant plus cruciale que

---

139. Synthèses de discussions animées entre Don Sillers, représentant d'USAID, et les contractants présents à une formation sur les outils de mesure de la pauvreté imposés par l'agence de coopération nord-américaine en 2007 à Washington DC.

140. Édouard Sers, *Lift Above Poverty Organization (LAPO)*, Paris, Planet Rating, déc. 2009.

141. Cf. en particulier Neil MacFarquhar, « Banks Making Big Profits From Tiny Loans », *The New York Times*, 13 avr. 2010, sect. World.

142. Cf. <http://www.smartcampaign.org/news-a-highlights/whats-happening/8-2010/107-call-for-tools-winners-announced>, consultée le 28/01/2012.

143. Notamment la Fondation Grameen, Kiva, Incofin, Triple Jump, etc.



l'engouement pour les performances sociales a incité de nouveaux acteurs à s'en réclamer, encourageant ainsi les stratégies opportunistes. Pour remédier à cette situation, on a vu en 2011 se multiplier les démarches de certification. Celles-ci demeurent fondées sur des mécanismes privés et volontaires, mais elles s'appuient sur des modes de vérification externe afin de réserver leur label aux organisations appliquant effectivement un cahier des charges précis.

**L'irruption encore diffuse d'initiatives de certification.** Les démarches de certification sociale ont porté sur deux aspects. Le premier concerne la validation des informations transmises. Ainsi, la Fondation Grameen et CERISE ont établi des standards précis visant à encadrer l'application de leurs outils et à établir des mécanismes de contrôle des données<sup>144</sup>. Le second vise à attester, non seulement de la fiabilité des résultats, mais aussi de l'obtention par les IMF d'un niveau de performance suffisant. À cet égard, la Campagne SMART pour la protection des clients a initié un processus d'accréditation d'auditeurs habilités à octroyer un certificat aux IMF respectant effectivement les sept principes de protection des clients<sup>145</sup>. De la même manière, la SPTF projette de définir, au-delà des indicateurs permettant d'évaluer les institutions, quels résultats doivent être considérés comme satisfaisants. La CSM a pour sa part développé une initiative spécifique, visant à distinguer les IMF qui ont une stratégie particulièrement ambitieuse en matière de réduction de la pauvreté<sup>146</sup>. Des réseaux d'association professionnelles d'IMF impulsent des modes de certification équivalents pour le développement rural, l'égalité des genres, ou encore la qualité de la participation<sup>147</sup>.

Ces démarches ont initialement été entreprises sans coordination, chacune tâchant de s'imposer comme la référence en matière de labellisation sociale. Toutefois, cette situation de concurrence est rapidement apparue comme contre-productive alors même que nombre d'IMF demeurent sceptiques sur le principe même d'une certification sociale. Dans ce contexte, les promoteurs de ces référentiels prennent conscience du risque de semer la confusion et de

---

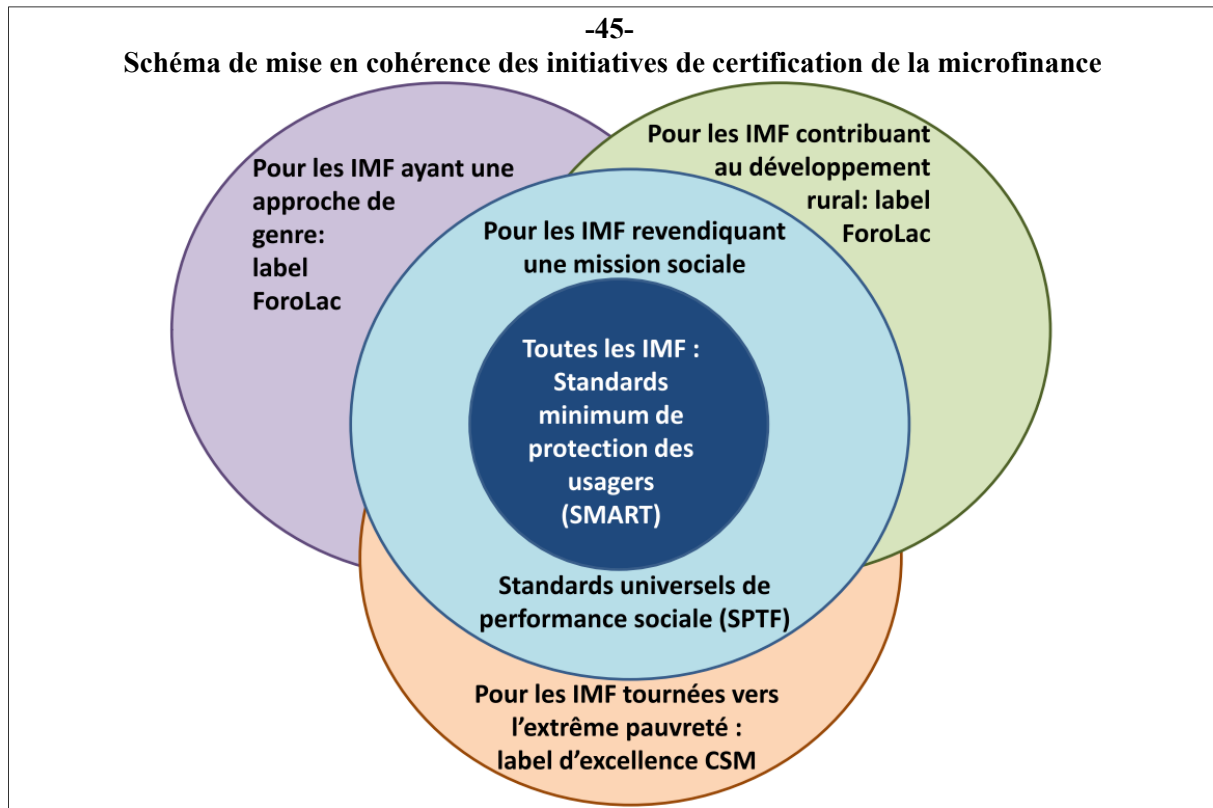
144. Cf. les pages <http://progressoutofpoverty.org/ppi-standards-use> et <http://www.cerise-microfinance.org/new-spi-3-3-available>, consultée le 12/02/2012.

145. Cf. la page <http://www.smartcampaign.org/news-a-highlights/press-releases/4-2010/387-the-smart-campaign-to-launch-a-certification-program-for-client-protection-in-microfinance>, consultée le 12/02/2012. Le détail de ces sept principes est présenté p. 287.

146. Cf. la page [http://www.microcreditsummit.org/about/the\\_seal\\_of\\_excellence/](http://www.microcreditsummit.org/about/the_seal_of_excellence/), consultée le 12/02/2012.

147. Cf. la page <http://networks.seepnetwork.org/en/system/files/SPTF+Latin+America+Certification.pdf>, consultée le 12/02/2012.

nuire à la lisibilité de l'ensemble de leurs démarches. Des discussions ont donc été entamées au sein de la SPTF pour accorder ces initiatives dans un même cadre. Le diagramme suivant représente le schéma de mise en compatibilité qui émerge de ces premiers échanges.



Source : élaboration propre à partir d'échanges dans les comités techniques visant à l'élaboration de ces différents standards.

On voit ainsi se dessiner un consensus autour du fait que les principes de protection des clients constituent un standard minimum auquel toutes les IMF sont appelées à se plier. Les principes mis en avant par la SPTF s'appliqueraient pour leur part à l'ensemble des IMF qui revendiquent un double objectif social, tout en restant très génériques. Les initiatives de la Campagne pour le sommet du microcrédit ou des réseaux d'IMF auraient vocation à rester périphériques et complémentaires, se spécialisant sur des axes auxquels seules certaines structures adhèrent. Il s'agit d'un rapprochement de vues encore balbutiant entre les organisations porteuses de ces projets de certification. Son aboutissement dépendra de la propension de chacune à accepter de limiter la portée du schéma qu'elle préconise et à favoriser la complémentarité avec les autres.

## b. Une régulation entre contrôle et évitement

Nous avons vu grâce à l'analyse des données de performances sociales collectées dans le cadre de CERISE que certains résultats sociaux se traduisent en atouts commerciaux pour les IMF. Néanmoins, ces synergies restent partielles. L'incitation des IMF à devenir transparentes sur la dimension sociale de leurs pratiques répond souvent – outre un souci de cohérence interne – à des stratégies de promotion auprès de leurs financeurs et de leurs autorités de tutelle. Ces tactiques d'affichage sont susceptibles de s'accroître si, comme le proposent des personnalités prééminentes, une utilité sociale attestée devait entraîner, pour les institutions concernées, un assouplissement de la réglementation<sup>148</sup> ou l'attribution de subsides publics<sup>149</sup>. Mais l'accroissement des intérêts en jeu questionne avec plus d'acuité la légitimité et l'efficacité des mécanismes de régulation en vigueur pour la microfinance.

**Les limites de l'auto-régulation et de la supervision externe.** En France, le concept d'utilité sociale a été mis en avant par les structures privées d'économie solidaire afin de remettre en cause le monopole de l'État en matière d'intérêt général<sup>150</sup>. Il semble que dans les pays du Sud, de nombreux acteurs de la microfinance mobilisent leur mission de développement dans une perspective similaire. On voit ainsi en Amérique latine les associations professionnelles de microfinance promouvoir l'évaluation des performances sociales afin de négocier un partage des prérogatives entre leurs membres et les gouvernements qui impulsent des politiques sociales concurrentes. De la même manière, les démarches déontologiques visent fréquemment à prévenir des législations coercitives. C'est souvent le cas pour l'adoption de codes éthiques nationaux, tel que ceux adoptés en Inde et au Pakistan<sup>151</sup>. Il s'agit d'ailleurs d'un argument invoqué par la campagne SMART pour la protection des clients, qui utilise fréquemment les exemples des rétorsions politiques au Nicaragua ou en Bosnie-Herzégovine pour inciter les IMF à adhérer à cette démarche<sup>152</sup>.

---

148. Timothy R. Lyman, Pickens, Porteous, *Regulating Transformational Branchless Banking: Mobile Phones and Other Technology to Increase Access to Finance*, *op. cit.*

149. Cull, Demircuc-Kunt, Morduch, « Financial Performance and Outreach: a Global Analysis of Leading Microbanks », *op. cit.* ; Jonathan Morduch, « Smart Subsidy For Sustainable Microfinance », *Finance for the Poor*, 6 (4), déc 2005, pp. 1-8.

150. Matthieu Hély, « De l'intérêt général à l'utilité sociale : transformations de l'État social et genèse du travailleur associatif », in : Isabelle Astier, Nicolas Duvoux (Éds.), *La Société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 173-194.

151. Cara Forster, *Codes of Conduct and the Role of Microfinance Associations in Client Protection*, Washington (DC), SEEP Network, 2012, pp. 2-8.

152. Elisabeth Rhyne, *Recalibrating Microfinance: A Six-Point Program*, New York, David Roodman Microfinance Open Book Blog, déc. 2010.

On remarque toutefois que, selon les rapports de forces dans lesquels ils s'inscrivent, les dispositifs préconisés sont plus ou moins malléables. On peut à cet égard esquisser une typologie en fonction du mode de supervision adopté (interne, externe ou mixte) et des finalités auxquelles il répond.

-46-			
<b>Degré d'adéquation des mécanismes de régulation en fonction de leurs usages</b>			
<b>Perspective du contrôle</b>	<b>Modèle de régulation</b>	<b>Atouts</b>	<b>Limites</b>
<b>Interne:</b> par le personnel de l'IMF, avec la participation des parties prenantes	Auto-régulation	Utile pour la prise en compte dans la planification stratégique et les pratiques	Manque de crédibilité et de comparabilité
<b>Externe:</b> par un tiers (agence de notation ou entité publique)	Mode de régulation dominant (modèle de Bâle II)	Reconnaissance, standardisation	Manque d'appropriation par les IMF, risque de décalage avec les attentes et les contraintes locales
<b>Mixte:</b> par l'IMF avec la validation d'un tiers (organisation d'appui, réseau, investisseurs)	Interface permettant une synthèse entre régulation et auto-régulation	Établit un équilibre entre apprentissage organisationnel et reddition de comptes	Dépend de processus de conception et de négociation plus complexes

Source : Bédécarrats Florent, Lapenu Cécile, « Assessing Microfinance: Striking the Balance between Social Utility and Financial Performance », in : Gueyie Jean-Pierre, Manos Ronny, Yaron Jacob (Éds.), *Microfinance in Developing and Developed Countries: Issues, Policies and Performance Evaluation*, New York, Palgrave McMillan, 2012.

Les institutions mettent en place des dispositifs internes d'évaluation pour identifier leurs forces et leurs faiblesses en matière de performances sociales et prendre des mesures à cet égard. À cet effet, elles définissent leurs propres critères sociaux ou elles conduisent un audit social. Ces mécanismes sont conçus pour s'adapter aux nécessités et aux contraintes particulières de chaque organisation. Ils s'avèrent notamment utiles pour guider les décisions opérationnelles ou étayer des mécanismes de gestion. Plus de 500 IMF ont ainsi mené des audits sociaux dans le monde entier.

Ces méthodes sont fréquemment adoptées par les réseaux pour fonder des dispositifs d'autorégulation, ce qu'illustre le cas de la CIF. Cette confédération mutualise des fonctions d'appuis pour que ses membres améliorent leurs systèmes d'information, leurs politiques de ressources humaines ou encore leurs produits. La croissance de ces IMF a conduit les membres de la CIF à professionnaliser leurs opérations, lesquelles sont devenues de plus en plus complexes. Les fondateurs de ces organismes incarnaient leur vision de développement. Issus pour la plupart d'écoles d'agronomie, ils se présentent comme des militants du mouvement coopératif. Ils s'approprient cependant à transmettre leurs fonctions à une nouvelle génération de cadres, formés aux métiers de la banque et recrutés pour leurs compétences techniques plutôt que pour leur engagement. Conscient du risque que la vocation initiale de

leur réseau soit reléguée au second plan, ils ont décidé d'engager un chantier visant à institutionnaliser les finalités sociales. Ils ont initié cette démarche en réalisant des audits sociaux, qui ont révélé qu'il importait d'explicitier plusieurs objectifs qui avaient disparus des mandats des instances dirigeantes et des départements techniques de l'organisation. Le financement agricole, la prise en compte du genre ou encore le réinvestissement des excédents en faveur de la communauté, étaient passés au second plan dans le fonctionnement de l'organisation. Afin de les réintégrer dans la stratégie de l'organisation, plusieurs indicateurs afférents ont été ajoutés aux tableaux de bords qui servent à la gestion des coopératives à ses différents niveaux : caisses locales, unions régionales, faîtière nationale et confédération internationale. Tous les ans ces résultats font l'objet d'une revue croisée entre les IMF du réseau, et leur analyse mobilise à la fois des élus, des cadres et du personnel de terrain, ce qui favorise l'appropriation des résultats et l'intégration des mesures correctives dans les structures de gouvernance à tous les niveaux de l'organisation.

Toutefois, ces modalités de mise en œuvre sur mesure n'apportent pas nécessairement les garanties de contrôle ou d'étalonnage requises pour assurer leur comparabilité ou leur crédibilité aux yeux d'acteurs extérieurs. Pour y pallier, la SPTF a défini un cadre pour que le MIX puisse collecter des informations standardisées sur la performance sociale des IMF. Néanmoins, ces données procèdent pour l'instant de simples déclarations et, en l'absence de vérification externe, de nombreux doutes pèsent sur leur fiabilité<sup>153</sup>. Pour cette raison, bailleurs et investisseurs privilégient le recours à des services de notation sociale fournis par des agences spécialisées. Plus de 200 IMF ont été soumises à ce type d'évaluation. Celles-ci favorisent la rigueur et la congruence des résultats, mais les *raters* de la microfinance appliquent encore des barèmes différents et les interrogations persistent quant à l'équivalence de leurs résultats.

Fait significatif, les initiatives visant à définir cette nouvelle métrique sociale n'associent pratiquement jamais de représentants des clients, de la société civile ou des pouvoirs publics. Il subsiste donc un risque que les mécanismes de transparence et les labels en gestation n'obtiennent pas la légitimité requise aux yeux de ses parties prenantes. Ceci explique pourquoi certaines autorités ont adopté des réglementations qui visent à protéger les clients de la microfinance. Dans des pays tels que l'Afrique du Sud, le Pérou ou l'Inde, les gouvernements cherchent à imposer des obligations d'affichage des propriétés des produits financiers, à encadrer les pratiques de

---

153. McKee, Koning, *Responsible Finance: Putting Principles to Work*, op. cit., p. 6.

recouvrement et à imposer une évaluation adéquate de la solvabilité des emprunteurs. Ils pallient en cela les réseaux nationaux, qui se sont montrés jusqu'à présent peu à même d'imposer ce type de mécanismes de transparence.

Afin d'éviter la superposition d'exigences contradictoires, des efforts sont menés afin d'établir une approche intermédiaire, des mécanismes mixtes se multiplient, qui mêlent auto-évaluation, contrôle par les pairs et vérifications externes. Il s'agit d'une tendance impulsée en premier lieu par les associations professionnelles de microfinance dans certains pays où les relations avec les gouvernements étaient tendues, comme la Bolivie, le Bénin ou en Équateur. Dans ce dernier pays, RFR, l'association professionnelle nationale a mis en place un « *Système de responsabilité sociale* »<sup>154</sup> pour ses 40 IMF membres, qui comprend la création d'un bureau de crédit, des évaluations de performances sociales et un code éthique. En Équateur comme ailleurs où ces dispositifs hybrides sont testés, les IMF participent à la conception et à la mise en œuvre des mécanismes de mesure ou de contrôle, au travers de processus de révision par les pairs.

Dans ces cas, les IMF ont individuellement participé à la conception et à l'application de systèmes d'évaluation ou de contrôle des pratiques. Néanmoins, le rôle de médiation joué par les associations professionnelles, dans un contexte où les IMF sont fondamentalement concurrentes, et la posture vigilante de l'État, protègent des dérives et assurent une certaine cohérence des vérifications. Ainsi, en Équateur, le gouvernement a-t-il repris le cadre d'évaluation des performances sociales social de RFR comme un paramètre lui permettant de s'assurer que les IMF qu'il refinance avec des fonds publics ont réellement un engagement en faveur du développement local<sup>155</sup>.

Ces systèmes sont aujourd'hui reproduits par des fonds d'investissements sociaux<sup>156</sup>, qui incluent des données extra-financières pour l'instruction de leurs dossiers de financement et qui les vérifient lors de leurs visites de contrôle<sup>157</sup>. De plus, les investisseurs se voient eux-aussi évalués à l'aune de leur propres pratiques. L'initiative des Nations Unies, intitulée

---

154. RFR, « A Social Responsibility System for the Microfinance Institutions », *European Dialogue*, 2, mai 2009, pp. 17–20.

155. Florent Bédécarrats, Johan Bastiaensen, François Doligez, « Co-optation, Cooperation or Competition? Microfinance and the New Left in Bolivia, Ecuador and Nicaragua », *Third World Quarterly*, 33 (12), févr. 2012, pp. 143–160.

156. Par exemple les fonds d'investissement nommés Incofin, Oikocredit ou la Fondation Grameen-Crédit Agricole.

157. MIR, *Sharing innovative practices for responsible microfinance investment: Driving Investment Decisions with Social Performance Information*, Luxembourg, European Microfinance Platform, Brief, nov. 2011.

UNPRI (Principles for Investors in Inclusive Finance), a vocation à donner un cadre homogène aux évaluations des fonds. Pour ce faire, on prend en considération sept dimensions : la diversification des services, la protection des clients, le traitement équitable des bénéficiaires des placements, les politiques d'investissement responsables, des retours financiers et sociaux équilibrés et l'adoption de standards harmonisés<sup>158</sup>.

Par ailleurs, CERISE a élaboré un outil d'audit social pour les fonds. Afin de systématiser les stratégies responsables et équilibrées, il a été conçu pour analyser la cohérence entre les objectifs sociaux d'un fonds d'investissement, ses activités et les données disponibles. Il a été appliqué auprès du VIM le plus important, qui a publié ces résultats<sup>159</sup>, et testé avec d'autres fonds, sans que les résultats aient été publiés. De manière similaire, l'agence de *rating* M-CRIL a mis au point un cadre de notation pour les performances sociales et financières de VIM. À la fin 2011, il a été testé auprès de 4 d'entre eux.

En outre, le CGAP promeut des directives de publication de données qui met en avant plusieurs indicateurs considérés comme sociaux. Résultant d'une simple déclaration sans contrôle, les informations collectées sont centralisées sur une plate-forme web<sup>160</sup>. Enfin, LuxFlag, l'agence de labellisation des fonds spécialisés en microfinance impulsée par le gouvernement Luxembourgeois, a ajouté une nouvelle dimension à son certificat – jusqu'ici cantonné à des considérations financières – qui correspond à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales et éthiques dans les méthodologies et systèmes des MIV.

**L'incontournable inclusion du public.** On assiste en somme à la constitution d'un mécanisme de gouvernance transnationale privée qui offre, selon les termes de Graz et Nölke « *la capacité à des acteurs non étatiques de coopérer au-delà des frontières afin d'établir des règles et des standards de comportement reconnus comme légitimes y compris par des agents qui n'ont pas été associés à leur définition. Non seulement les acteurs privés formulent des normes, mais ils jouent souvent un rôle clé dans le contrôle de leur application. En conséquence, la privatisation actuelle des modes de production et de mise en œuvre des*

---

158. UNPRI, *Principles for Investors in Inclusive Finance*, New York, UNEP Finance Initiative-UN Global Compact, 2009.

159. Cécile Lapenu, Ging Ledesma, Bonnie Brusky, « Responsible Investment in Microfinance: what can we learn from social audits for MIVs? », *European Dialogue*, 3, nov. 2010, pp. 17–26.

160. <http://www.syminvest.com>

*normes dépasse largement le lobbying traditionnel en accordant aux acteurs privés une fonction active dans la régulation elle-même* »<sup>161</sup>. Toutefois, comme le pointent eux-mêmes ces auteurs, ces systèmes sont caractérisés par des rapports de force asymétrique. Ils tendent en effet à favoriser les positions oligopolistiques, où seuls les plus gros acteurs disposent des ressources suffisantes – financières, relationnelles, ou symboliques – pour maîtriser des processus aussi lourds et complexes.

La multiplication de mécanismes divers d'évaluation sociale semble répondre à un besoin pressant d'une régulation plus équilibrée de la microfinance. Toutefois, la notion d'utilité sociale reste attachée à des contextes sociaux et normatifs mouvants et elle trouve difficilement sa légitimité sans débats publics<sup>162</sup>. À ce titre, les procédures mises en place par la SPTF ou SMART favorisent incontestablement la délibération et l'argumentation, mais elles demeurent finalement techniques et corporatives. Leur caractère inclusif reste ainsi limité et il demeure préoccupant que les usagers des services et les pouvoirs publics soient si peu associés à la définition des normes sociales en cours d'émergence en microfinance.

On relève dans ce domaine le même paradoxe que Hallström avait observé pour l'International Standard Organization – l'une des principales instances de normalisation au niveau mondial – à savoir que la création des références rassemble des acteurs extrêmement divers, mais qui n'en sont que très rarement les consommateurs<sup>163</sup>. À ce titre, ce sont souvent des réseaux ou organisations d'appui du nord qui se posent en porte-paroles des IMF du Sud, dont les réseaux ont du mal à être représentés. De plus, ce sont souvent des instances d'expertises qui portent la voix des usagers plutôt que ces derniers, par exemple la FAO ou le FIDA pour les agriculteurs, Handicap International pour les handicapés, le BIT pour les travailleurs vulnérables, etc.

En somme, on parle continuellement des pauvres et en leur nom, mais sans jamais qu'ils ne soient présents dans la discussion. Ce type d'approche est souvent remis en cause par les mouvements sociaux, qui reprennent à leur compte l'aphorisme de Gandhi selon lequel « *tout ce qui est fait pour, moi mais sans moi est fait contre moi* ». Cette situation favorise selon

---

161. Jean-Christophe Graz, Andreas Nölke, *The Limits of Transnational Private Governance*, Warwick, CSGR-GARNET, Working Paper, sept. 2007, p. 3.

162. Bernard Eme, « «Définir l'utilité sociale par des débats publics» », *Alternatives Économiques, hors-série*, 11, sept. 2003, pp. 47–48.

163. Kristina Tamm Hallström, « The Production of Management Standards », *Revue d'économie industrielle*, 75(1), mars 1996, pp. 61–76.



Dichter « *un exemple presque parfait du phénomène qui caractérise une part importante de l'aide au développement : un écart grandissant entre la réalité et la propagande* »<sup>164</sup>.

Le fait d'avoir voulu tenir les pouvoirs publics à l'écart des enjeux de régulation du secteur et de l'évaluation de sa contribution au développement apparaît aujourd'hui naïf et attise sa remise en cause par les gouvernements et les médias. Toutefois, la construction d'une régulation négociée et nuancée se révèle un processus long et de nombreux tâtonnements seront sans doute nécessaires avant d'y parvenir.

---

164. Dichter's "Hype and Hope: The Worrisome State of the Microcredit Movement." The article can be found at <http://www.microfinancegateway.org/content/article/detail/31747>

## Conclusion

**La microfinance entre utilité sociale et performances financières.** Quels mécanismes d'épargne, de crédit, de transferts et d'assurance cherche-t-on à promouvoir pour les exclus des établissements bancaires traditionnels ? Les débats sur la régulation de la microfinance peuvent sembler austères au premier abord, mais qu'on ne s'y trompe pas : ils déterminent la nature des systèmes financiers qui concernent la majorité des habitants de notre planète. Nous avons contribué à ces réflexions en étudiant les normes qui encadrent cette activité, conçue comme un outil de développement tout en restant ancrée dans le secteur marchand. Cette ambivalence brouille les distinctions généralement établies entre le politique et l'économique, le public et le privé, le commercial et le social. Une telle hybridité bouleverse surtout les modes de gouvernance qui président traditionnellement aux mécanismes d'assistance aux personnes défavorisées ou de promotion de l'initiative économique.

Malgré une grande diversité d'approches, d'organisations et de pratiques, nous avons montré de quelle manière ce champ a été progressivement cimenté par des modèles partagés. Sur la scène mondiale, ceux-ci ont avant tout été symboliques. En étudiant la campagne qui a véhiculé une représentation stéréotypée de la microfinance, nous avons mis en évidence les implications de cette façade médiatique. Cette entreprise de communication est parvenue à *nobéliser* son récit, imposant l'image d'une panacée à la pauvreté et à tous les maux du développement. Mais, contrairement à ce qu'indiquent de nombreux détracteurs du microcrédit, les éloges dithyrambiques sont le plus souvent restés circonscrits aux grands forums internationaux. Dans les arènes locales ou spécialisées, des discours beaucoup plus nuancés et contradictoires ont prévalu.

Néanmoins, le prestige acquis par les IMF et leurs entités d'appui a renforcé la cohésion du secteur et sa structuration autour d'une autorité transnationale. Dans la pratique, les règles qui se sont imposées pour la microfinance ont surtout été financières, afin de pérenniser les systèmes et d'alimenter leur croissance. Elles ont favorisé un modèle commercial, privilégiant les sociétés anonymes au détriment des organisations de l'économie sociale (ONG, mutuelles, coopératives, associations villageoises, etc.). Dans le sillage des accords de Bâle pour la stabilité financière, la microfinance a été soumise à un contrôle, dit *prudentiel*, essentiel pour la sécurité des petits épargnants. Celui-ci a néanmoins poussé les IMF à mettre en avant leur rentabilité et à se montrer plus frileuses dans leur offre de prêts, exigeant des microentreprises

ou des paysans des conditions (garanties matérielles, tenue d'une comptabilité, etc.) qu'ils sont difficilement en mesure de remplir. En mettant en lumière l'économie politique d'un tel phénomène, nous avons tâché de dépasser le discours caricatural souvent diffusé à propos de la dimension marchande de la microfinance. Nous avons en particulier pointé le rôle, paradoxalement prépondérant, qu'ont joué les acteurs publics dans cette évolution. De plus, il ressort sur le terrain que les modes d'interventions sont moins influencés par le statut des structures – avec ou sans but lucratif –, que par leur adoption des mêmes mécanismes de gestion et d'appréciation du risque qui prévalent parmi les établissements classiques.

De tels standards ont parfois ouvert la voie à des dérives, telles que des démarches agressives de recouvrement, des taux exorbitants, ou des crises de surendettement, comme en Inde ou au Nicaragua. Ces situations restent localisées, mais nombre d'institutions, sans verser dans ces extrêmes, tendent à se détourner de leurs publics prioritaires ou à délaisser les services qui avaient fait leur spécificité. Les scandales qui éclatent à propos des pratiques de certains opérateurs mettent désormais en péril la réputation de l'ensemble du secteur.

Nous avons utilisé deux procédés différents afin d'objectiver ce revirement. Nous avons tout d'abord repris l'analyse statistique de corpus de presse, pour nous focaliser sur les variations dans le temps des énoncés. Nous avons ainsi pu mettre en évidence la versatilité de nombreux médias, qui vouent aujourd'hui la microfinance aux gémonies, alors qu'ils la présentaient quelques années auparavant comme une solution miraculeuse. Nous avons complété cette approche quantitative par l'étude comparée de la relation entre microfinance et gouvernements dans trois pays latino-américains. Cet examen atteste que la remise en cause des IMF tend, de manière surprenante, à renforcer les structures les plus clairement ancrées dans le secteur commercial. Les organismes les plus menacés sont en somme ceux qui poursuivent comme finalité première la contribution au développement, tout en revendiquant leur autonomie à l'égard de l'État.

Le débat sur l'utilité des IMF a par ailleurs revêtu une dimension singulière avec la publication d'études d'impact de nouvelle génération. Leurs partisans les présentent comme une révolution et plaident pour que toutes les politiques publiques, à commencer par l'allocation de l'APD, soient fondées sur les preuves qu'elles apportent. Les résultats mitigés qu'elles présentent pour la microfinance seraient ainsi de nature à délégitimer les soutiens à cette activité. Néanmoins, nous avons tenu à mettre en perspective ce discours dominant, au

travers de l'analyse de 154 études d'impact menées depuis 1980. Contrairement à ce qui est aujourd'hui couramment avancé, il ressort que les effets des IMF sur la pauvreté n'ont jamais fait l'objet d'un consensus préconçu pour les chercheurs et les praticiens et que l'intérêt de la microfinance fait l'objet d'une appréciation plus complexe et nuancée. En revanche, il semble que le paradigme qui s'est récemment imposé pour porter aux nues les évaluations expérimentales a vocation à réserver aux seuls scientifiques – et en particulier aux statisticiens – une légitimité dans les arènes de la décision.

Face à ces remises en cause, on voit se développer un nouveau pan de normes qui viennent encadrer les pratiques en fonction de considérations sociales. Ainsi, des méthodes innovantes permettent d'évaluer, avec un nombre réduit d'indicateurs, la pauvreté des personnes pour vérifier à qui s'adresse réellement la microfinance. Des audits et *ratings* sociaux vérifient que les interventions des IMF sont en accord avec les objectifs qu'elles affichent. Des mécanismes de responsabilité sociale se diffusent, sous la forme de principes de protection des clients, de codes éthiques ou de critères de préservation de l'environnement. Ces méthodes permettent d'identifier les activités préjudiciables pour les usagers et elles visent à gérer la dimension sociale des IMF avec le même professionnalisme que leur dimension financière. Elles ne sont pas nouvelles, car promues depuis une décennie par des entrepreneurs de normes. Mais jusque récemment, nombre d'acteurs les considéraient inutiles, voire encombrantes.

Au-delà de leurs caractéristiques techniques, nous avons démontré que de telles normes recèlent des implications stratégiques et que les relations fondamentalement politiques déterminent celles qui sont amenées à prévaloir. À ce titre, les mécanismes de mesure qui ont initialement été mis en avant pour la microfinance ont certes renforcé sa pérennité et son essor, mais elles ont induit plusieurs effets pervers : elles ont freiné la consolidation d'IMF sans but lucratif, posé des contraintes pour l'intervention hors des villes, favorisé la standardisation des pratiques et conduit les IMF à s'adresser à des personnes relativement moins précaires que les populations ciblées au départ. Cependant, l'attrait grandit pour une régulation qui prenne en compte la contribution au développement. Ce rééquilibrage doit beaucoup au souci de cohérence et à l'engagement des parties prenantes, mais son ampleur s'explique avant tout par l'émergence de nouveaux enjeux *réputationnels* et de pouvoir qui modifient les interactions qui président à la gouvernance du secteur.

L'analyse des critères extrafinanciers qui se consolident actuellement montre qu'ils répondent à des préoccupations différentes, parfois complémentaires, mais souvent aussi concurrentes. Certaines approches – à l'instar des principes d'investissement responsable des Nations Unies ou la résolution du G20 en faveur de l'inclusion financière – mettent en avant la responsabilité sociale et la protection des consommateurs. Ces paramètres semblent indispensables et la microfinance – comme n'importe quelle *industrie* – doit prévenir les dommages éventuels qu'elle peut causer sur ses salariés, l'environnement et ses clients. D'autres standards tendent en revanche à mettre l'accent – au travers de la notion de performance sociale – sur la mission de développement spécifique aux IMF : atteindre les pauvres et les exclus, adapter les services à leurs besoins et renforcer leurs capacités. Des initiatives de certification, par le Sommet du Microcrédit par exemple, entendent ainsi labelliser les IMF qui se tournent vers les plus démunis et mesurent l'évolution de leur niveau de vie. La nature des critères mis en avant révèle en somme des perspectives divergentes, à savoir si la microfinance a vocation à devenir un *business* comme un autre ou si elle conserve une fonction particulière.

Néanmoins, ce processus est encore émergent. L'adoption effective des normes sociales par les acteurs prééminents requerra de nouvelles négociations et des arbitrages qui remettront peut-être en cause les principes actuels. Les rapports de force dépendront également des changements de l'environnement de la microfinance. En particulier, l'accentuation des critiques médiatisées à l'encontre du secteur pourrait accélérer certaines tendances et modifier les équilibres en son sein. Par ailleurs, l'évolution incertaine de la crise financière pourrait accroître l'implication d'investisseurs privés ou, au contraire, provoquer un tarissement de ses sources de capitaux, ce qui aurait un impact encore difficile à prévoir sur l'encadrement des activités. Ce contexte fragilise en tout cas la crédibilité des formes d'autorégulation et le contrôle par les agences de notation. Plus profondément, la possible redéfinition du rôle de l'État en matière de supervision financière rejaillirait inévitablement sur les dispositifs en germe pour la microfinance.

**Le bilan d'un agenda de recherche qui reste ouvert.** Sur un plan académique, notre recherche a permis d'éprouver plusieurs hypothèses. La première est que les mécanismes de création de normes pour la microfinance ne s'opèrent pas dans une arène circonscrite, mais qu'ils se déroulent entre plusieurs niveaux intriqués, du mondial au local, en passant par des

réseaux sectoriels nationaux et transnationaux<sup>165</sup>. La seconde est que les controverses liées à l'évaluation de la microfinance cristallisent des jeux d'acteurs qui reflètent des intérêts et des logiques diverses<sup>166</sup>. L'approche dominante en science économique échoue à saisir de telles implications et il est nécessaire d'adopter la perspective institutionnaliste de l'économie politique pour les appréhender<sup>167</sup>. De plus, il s'agissait de valider l'idée selon laquelle la nature et le succès des dynamiques normatives dépendent de l'aptitude de leurs acteurs à mobiliser des ressources non seulement budgétaires, mais surtout politiques, symboliques et intellectuelles<sup>168</sup>. Enfin, il convenait de pointer que les résultats de ces processus exercent un impact majeur sur la trajectoire du secteur, en particulier sa capacité à conserver une fonction de contribution au développement<sup>169</sup>.

Sur le plan méthodologique, cette thèse a aussi été l'occasion de mettre au point et de manipuler des instruments essentiels à la recherche et d'apporter une modeste contribution à l'étoffement de la boîte à outils à disposition des politistes s'intéressant aux relations internationales. Outre les 752 documents cités dans ce manuscrit, notre recherche s'est fondée sur plus d'un millier de références. Pour organiser et exploiter cette vaste littérature, nous avons appris à maîtriser l'outil de gestion bibliographique Zotero. Celui-ci facilite la collecte, l'étiquetage, et la synthèse d'un très grand nombre de texte sur tous types et formats. Ce programme étant d'origine anglophone, nous avons développé un script en langage CSL 1.0 afin qu'il soit en mesure de publier des bibliographies conformément aux usages de présentation en vigueur dans le monde académique francophone, selon les conventions spécifiées par Chaos International<sup>170</sup>. Ce style a été rendu public et il sera bientôt accessible sur les dépôts intégrés au logiciel.

---

165. Bédécarrats, Bastiaensen, Doligez, « Co-optation, Cooperation or Competition? Microfinance and the New Left in Bolivia, Ecuador and Nicaragua », *op. cit.* ; Bédécarrats, Bastiaensen, Doligez, « Nouvelles gauches et inclusion financière : la microfinance contestée en Bolivie, en Équateur et au Nicaragua », *op. cit.*

166. Florent Bédécarrats, Cécile Lapenu, « Assessing Microfinance: Striking a Balance Between Social Utility and Financial Performance », in : Jean-Pierre Gueyie, Ronny Manos, Jacob Yaron (Éds.), *Microfinance in Developing and Developed Countries: Issues, Policies and Performance Evaluation*, New York, Palgrave Macmillan, 2012 ; Bédécarrats, « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières », *op. cit.*

167. Florent Bédécarrats, *Comprendre l'émergence de normes sociales en microfinance*, Bruxelles, Solvay Business School-ULB-Université de Mons, First European Research Conference on Microfinance, juin 2009.

168. Bédécarrats, « L'impact de la microfinance : un enjeu politique au prisme de ses controverses scientifiques », *op. cit.*

169. Bédécarrats, Baur, Lapenu, *Combining Social and Financial Performance: a Paradox?*, *op. cit.*, soumis ; Bédécarrats, Marconi, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *op. cit.*

170. Cf. <http://chaosinternational.blogspot.com/p/les-outils-de-la-recherche-en-relations.html>

Par ailleurs, Zotero recourt à un dispositif informatique dématérialisé (*cloud computing*) pour offrir des modalités d'échanges à ses utilisateurs. Elles ouvrent des possibilités inédites pour stimuler la collaboration et la mise en réseau des chercheurs travaillant sur des sujets innovants. Nous avons mobilisé ces fonctionnalités pour impulser des réflexions collectives sur l'évaluation d'impact, l'emploi de la textométrie en science politique ou encore l'analyse des normes<sup>171</sup>. Nous espérons que ce processus prospérera, et qu'il alimentera le dynamisme des études transnationalistes. Celles-ci sont en effet menées par une communauté en pleine effervescence, mais qui demeure très fragmentée.

Par ailleurs, cette thèse a été l'occasion de participer à l'évolution des instruments de statistique textuelle disponibles pour les sciences humaines. En effet, après une phase prolifique dans ce domaine dans les années quatre-vingt-dix, le paysage s'était figé pour ne proposer pour l'analyse quantitative des discours que des logiciels anciens, malcommodes ou très onéreux. Heureusement, un renouveau est en train de s'opérer, en particulier au travers du projet de création de la plateforme TXM<sup>172</sup>. Ainsi, outre l'utilisation de cette application, nous avons humblement contribué à son amélioration, en programmant des scripts qui devraient grandement faciliter l'importation et le référencement de corpus pour les politistes, les sociologues ou les anthropologues cherchant à exploiter des ensembles volumineux de textes ou d'entretiens<sup>173</sup>.

D'un point de vue opérationnel, nos travaux ont alimenté à trois niveaux les efforts pour consolider une microfinance viable tant sur le plan économique que social. Tout d'abord, ils ont renforcé la pertinence et la légitimité de CERISE dans l'appui aux IMF des pays du Sud. À cet égard, on peut relever que malgré une équipe permanente réduite – deux, puis trois personnes à partir de 2011 –, cet organisme a obtenu une reconnaissance internationale dans son champ de compétence. Deuxièmement, ils ont fourni des éléments opportuns pour la réflexion sous-jacente à la conception d'indicateurs et de méthodologies de mesure. Ils ont ainsi permis d'identifier des leviers efficaces pour peser sur l'évaluation sociale de la

---

171. Groupes accessibles aux URL suivantes : [www.zotero.org/groups/impact\\_of\\_microfinance](http://www.zotero.org/groups/impact_of_microfinance), .../normes, .../textometrie.

172. <http://textometrie.ens-lyon.fr/>

173. Il s'agit en particulier d'un script permettant l'importation de corpus de presse au format proposé par Factiva, tout en conservant leurs métadonnées. Nous avons aussi développé, avec l'appui de Daniel Marin, un script permettant d'importer des corpus qui auraient été rassemblés et étiquetés à partir de Calibre, ce logiciel offrant l'avantage de gérer tous les formats de textes à l'entrer : xml, pdf, doc, odt, etc. Ces fonctionnalités devraient faire partie intégrante de TXM à partir de la version 0.5.

microfinance et les modes d'intervention du secteur : élaboration d'outils de notation, création d'un label de certification de microfinance éthique et responsable, animation d'une plate-forme mondiale d'acteurs, lobbying auprès de fonds de refinancement des IMF, etc.

Enfin, cet exercice a favorisé le renforcement de capacités des professionnels impliqués, à commencer par le doctorant, lui donnant les moyens de participer à ces évolutions. Il a aussi permis la formation de cadres d'IMF et de réseaux de microfinance, de jeunes praticiens du développement et d'analystes de fonds d'investissement. Ces résultats ont également été largement diffusés sous forme vulgarisée, dans les forums des acteurs de la microfinance.



## Bibliographie

### Classification des références

Économie politique internationale.....	344
Science politique.....	348
Aide et développement.....	350
Microfinance.....	354
Régulation financière.....	368
Normes et évaluation sociale.....	371
Discours et représentations.....	375
Banques publiques.....	377

### Économie politique internationale

#### Documents officiels

Tournade-Plancq Jérôme, Verrier Nicolas, « L'État et les agences : limitation ou extension de la puissance publique », *La note de veille du Centre d'Analyse Stratégique*, 88, janv. 2008, pp. 1–4.

#### Ouvrages

Andreff Wladimir, « La restructuration stratégique des firmes multinationales et l'État "mondialisateur" », in : Laroche Josepha (Éd.), *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, PUF, 2003, pp. 45–56.

Bayart Jean-François, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

Cohen Jerry, *Global Monetary Governance*, Londres, Routledge, 2008.

Colonomos Ariel, « Non-State Actors as Moral Entrepreneurs: a Transnational Perspective on Ethics Networks », in : Josselin Daphné, Wallace William (Éds.), *Non-State Actors in World Politics*, New-York, Palgrave, 2001, pp. 76–112.

Delmas-Marty Mireille, *Libertés et sûreté dans un monde dangereux*, Paris, Le Seuil, 2010.

Delmas-Marty Mireille, *Trois Défis pour un droit mondial*, Paris, Le Seuil, 1998.

Dezalay Yves, Garth Bryant, *La Mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago Boys »*, Paris, Le Seuil, 2002.

Gilpin Robert, *War and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

Jasanoff Sheila, « Science and Norms in Global Environmental Regimes », in : Hampson Fen O., Reppy Judith (Éds.), *Earthly Goods*, New York, Cornell University Press, 1996, pp. 173–197.

Keck Margaret E., Sikkink Kathryn, *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

Kindleberger Charles, *The World in Depression, 1929-39*, Berkeley, University of California Press, 1973.

Laroche Josepha (Éd.), *Mondialisation et Gouvernance Mondiale*, Paris, PUF, 2003.

Serra Narcís et al. (Éds.), *The Washington Consensus Reconsidered: Towards a New Global Governance*, Oxford University Press, juin 2008.

Rosenau James N., *Turbulence in world politics: a theory of change and continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

Strange Susan, *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Strange Susan, *States and Markets: An Introduction to International Political Economy*, Londres, Pinter, 1988.

Streck Charlotte, « Global Public Policy Networks as Coalitions for Change », in : Esty Daniel C., Ivanova Maria H. (Éds.), *Global Environmental Governance: Options & Opportunities*, 2002, pp. 121–140.

Xu Yi-Chong, Weller Patrick M., *Inside the World Bank: Exploding the Myth of the Monolithic Bank*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.

### **Périodiques**

Alford Roger P., « Nobel Effect: Nobel Peace Prize Laureates as International Norm Entrepreneurs », *Virginia Journal of International Law*, 49, janv. 2009, pp. 61–153.

Ambrosetti D., « Beyond the “Norm Entrepreneur” Model: Rwanda, Darfur, and Social Sanction among UN Diplomats », *Global Society*, 24 (2), avr. 2010, pp. 151–171.

Barnett Michael, « Humanitarianism Transformed », *Perspectives on Politics*, 3 (04), 2005, pp. 723–740.

Cooley Alexander, Ron James, « The NGO Scramble: Organizational Insecurity and the Political Economy of Transnational Action », *International Security*, 27 (1), août 2002, pp. 5-39.

- Cutler Claire A., « Locating “Authority” in the Global Political Economy », *International Studies Quarterly*, 43 (1), mars 1999, pp. 59–81.
- Dezalay Yves, « Les courtiers de l’international », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 151-152 (1), 2004, pp. 4–35.
- Dezalay Yves, Garth Bryant, « Les usages nationaux d’une science “globale” : la diffusion de nouveaux paradigmes économiques comme stratégie hégémonique et enjeu domestique dans les champs nationaux de reproduction des élites d’État », *Sociologie du Travail*, 48 (3), sept. 2006, pp. 308–329.
- Dezalay Yves, Sugarman David (Éds.), *Professional Competition and Professional Power; Lawyers, Accountants and the Social Construction of Markets*, Londres, Routledge, 1995.
- Dingwerth Klaus, « The Democratic Legitimacy of Public-Private Rule Making: What Can We Learn from the World Commission on Dams? », *Global Governance*, 11 (1), 2005, pp. 65–83.
- Dingwerth Klaus, Pattberg Philipp, « Global Governance as a Perspective on World Politics », *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations*, 12 (2), avr. 2006, pp. 185–203.
- Finnemore Martha, Sikkink Kathryn, « International Norm Dynamics and Political Change », *International Organization*, 52 (4), 1998, pp. 887–917.
- Graz Jean-Christophe, « Qui gouverne ? Le Forum de Davos et le pouvoir informel des clubs d’élites transnationales », *A Contrario. Revue interdisciplinaire de sciences sociales*, 1(2), 2003, pp. 67–89.
- Haas Peter M., « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, 46 (1), déc. 1992, pp. 1–35.
- Haufler Virginia, « Disclosure as Governance: The Extractive Industries Transparency Initiative and Resource Management in the Developing World », *Global Environmental Politics*, 10 (3), 2010, pp. 53–73.
- Higgott Richard, « Contested Globalization: the Changing Context and Normative Challenges », *Review of International Studies*, 26 (05), 2000, pp. 131–153.
- Laroche Josepha, « La mondialisation : lignes de force et objets de recherche », *Revue internationale et stratégique*, 47, 2003, pp. 118–132.
- Lera St. Clair Asunción, « The World Bank as a Transnational Expertised Institution », *Global Governance*, 12 (1), janv. 2006, pp. 77–95.

- Mills Kurt, « Neo-Humanitarianism: The Role of International Humanitarian Norms and Organizations in Contemporary Conflict », *Global Governance*, 11 (2), juin 2005, pp. 161–183.
- O’Callaghan Terry, « Disciplining Multinational Enterprises: The Regulatory Power of Reputation Risk », *Global Society*, 21 (1), 2007, pp. 95–117.
- Park Susan, « The World Bank Group: Championing Sustainable Development Norms? », *Global Governance*, 13 (4), oct. 2007, pp. 535–556.
- Pattberg Philipp, « Private Governance and the South: lessons from global forest politics », *Third World Quarterly*, 27 (4), 2006, pp. 579–593.
- Pattberg Philipp, « The Influence of Global Business Regulation: Beyond Good Corporate Conduct », *Business and Society Review*, 111 (3), sept. 2006, pp. 241–268.
- Pattberg Philipp, « The Institutionalization of Private Governance: How Business and Nonprofit Organizations Agree on Transnational Rules », *Governance*, 18 (4), 2005, pp. 589–610.
- Pattberg Philipp, « What Role for Private Rule-Making in Global Environmental Governance? Analysing the Forest Stewardship Council (FSC) », *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 5 (2), 2005, pp. 175–189.
- Sassen Saskia, « Globalization or Denationalization? », *Review of International Political Economy*, 10 (1), févr. 2003, pp. 1–22.
- Saunier Pierre-Yves, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, 57 (4), déc. 2004, pp. 110–126.
- Soederberg Susanne, « The Promotion of ‘Anglo-American’ Corporate Governance in the South: Who Benefits from the New International Standard? », *Third World Quarterly*, 24 (1), 2003, pp. 7–27.
- Stone Diane, « Global Public Policy, Transnational Policy Communities, and Their Networks », *Policy Studies Journal*, 36 (1), 2008, pp. 19–38.
- Tamm Hallström Kristina, « The Production of Management Standards », *Revue d’économie industrielle*, 75 (1), mars 1996, pp. 61–76.
- Vogel David, « Private Global Business Regulation », *Annual Review of Political Science*, 11 (1), juin 2008, pp. 261–282.

## Working papers

Cooley Alexander, *Contracting as a Form of Global Governance: Its Effects on Inter-Organizational Relations, Strategy and Trust*, Columbia, Columbia University, Working paper, oct. 2007.

Graz Jean-Christophe, Nölke Andreas, *The Limits of Transnational Private Governance*, Warwick, CSGR-GARNET, Working Paper, sept. 2007, à la page web : <http://www2.warwick.ac.uk/>

## Science politique

### Ouvrages

Agrikoliansky Éric, Sommier Isabelle, Fillieule Olivier (Éds.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, Recherches, 2010.

Agrikoliansky Éric, Sommier Isabelle, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005.

Bobbio Norberto, *Derecha e izquierda: razones y significados de una distinción política*, Madrid, Taurus, 1995.

Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

Caro Jean-Yves, « La sociologie de Pierre Bourdieu : éléments pour une théorie du champ politique », *Revue Française de Science Politique*, 30 (6), déc. 1980, pp. 1171–1197.

Chevallier Jacques, *L'État post-moderne*, Paris, LGDJ, 2004.

Christensen Tom, Lægreid Peter (Éds.), *Autonomy and Regulation: Coping with Agencies in the Modern State*, Northampton, Edward Elgar Publishing, 2006.

Crozier Michel, *L'Acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Le Seuil, juin 1992.

Do Alto Hervé, Stefanoni Pablo, *Nous serons des millions : Evo Morales et la gauche au pouvoir en Bolivie*, Paris, Raisons d'Agir, 2008.

Hibou Béatrice, *La Privatisation Des États*, Paris, Karthala, 1999.

Jobert Bruno, Muller Pierre, *L'Etat en action*, Paris, PUF, 1987.

Kingdon John W., *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, Boston, Little Brown, 1984.

Muller Pierre, *Les Politiques publiques*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2009.

## Périodiques

- Abramovay Ricardo, Magalhães Reginaldo, Schröder Mônica, « Social Movements Beyond the Iron Cage: Weak Ties in Territorial Development », *World Development*, 36 (12), déc. 2008, pp. 2906–2920.
- Arditi Benjamin, « Arguments About the Left Turns in Latin America: A Post-Liberal Politics », *Latin American Research Review*, 43(3), 2008, pp. 59–81.
- Beasley-Murray Jon, Cameron Maxwell A., Hersheberg Eric, « Latin America's Left Turns: an Introduction », *Third World Quarterly*, 30(2), 2009, pp. 319–330.
- Calderón Fernando, « Una inflexión histórica. Cambio político y situación socioinstitucional en América Latina », *Revista de la CEPAL*, 96, déc. 2008, pp. 121–134.
- Cameron Maxwell A., « Latin America's Left Turns: Beyond Good and Bad », *Third World Quarterly*, 30(2), 2009, pp. 331–348.
- Castañeda Jorge G., « Latin America's Left Turn », *Foreign Affairs*, 85(3) (3), mai 2006, pp. 28–43.
- Hall Peter A., « Policy Paradigms, Social Learning, and the State: the Case of Economic Policymaking in Britain », *Comparative Politics*, avr. 1993, pp. 275–296.
- Hall Peter, Taylor Robert, « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political Studies*, 44 (5), déc. 1996, pp. 936–957.
- Jobert Bruno, « La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel », in : Faure Alain, Pollet Gilles, Warin Philippe (Éds.), *Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 13–24.
- Jobert Bruno, « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 42 (2), 1992, pp. 219–234.
- Lagroye Jacques, Siméant Johanna, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in : Favre Pierre, Schemeil Yves, Hayward Jack (Éds.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, 2003, pp. 53–71.
- Laurent Catherine *et al.*, « Pourquoi s'intéresser à la notion d'"evidence-based policy" ? », *Tiers Monde*, 200 (4), 2009, pp. 853–873.
- Le Meur Pierre-Yves, « Reflections on Land Information and Policy-Making in sub-Saharan Africa », *Land Reform, Land Settlement and Cooperatives*, 2006(1), 2006, pp. 36–47.
- Lelong Benoît, Mallard Alexandre, « Dossier sur la fabrication des normes », *Réseaux*, 18 (102), 2000, à la page web : <http://www.persee.fr/>.

Moreno-Brid Juan Carlos, Paunovic Igor, « What is New and What is Left of the Economic Policies of the New Left Governments in Latin America », *International Journal of Political Economy*, 37(3), 2008, pp. 82–108.

Palier Bruno, Surel Yves, « Les “trois I” et l’analyse de l’État en action », *Revue Française de Science Politique*, 55 (1), févr. 2005, pp. 7–32.

Penfold-Becerra Michael, « Clientelism and Social Funds: Evidence from Chávez’s Misiones », *Latin American Politics and Society*, 49 (4), déc. 2007, pp. 63–84.

Rao Hayagreeva, Morrill Calvin, Zald Mayer N., « Power Plays: How Social Movements and Collective Action Create New Organizational Forms », *Research in organizational behavior*, 22, oct. 2000, pp. 237–282.

Rocha Gómez José Luis, « Crisis institucional en Nicaragua: entre un Estado privatizado y un Estado monarquizado », *Nueva Sociedad*, 228, août 2010, pp. 4–13.

Viltard Yves, « L’étrange carrière du concept foucauldien d’épistémè en science politique », *Raisons politiques*, 23 (3), 2006, pp. 193–202.

## **Aide et développement**

### **Documents officiels**

Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *L’Ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir*, Washington, Banque mondiale, 1994.

Barlet Karin, « Les bailleurs à l’école des “bonnes pratiques” », *BIM*, 24 juin 2003.

Bengtsson Camilla *et al.*, *AFD Letter to Management*, Washington DC, CGAP, Peer Review, 2003.

Benoît XVI, *Lettre Encyclique Caritas in Veritate du Souverain Pontife sur le développement humain intégral dans la Charité et dans la Vérité*, Rome, Le Vatican, juin 2009.

CAD-OCDE, *Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide au développement et programme d’action d’Accra*, Paris, OCDE, Forum à haut niveau sur l’efficacité de l’aide, 2005.

Clark Heather, « Can SmartAid Improve Accountability within Funders? », *CGAP Blog*, Washington (DC), 22 août 2011.

Deaton Angus (Éd.), *An Evaluation of World Bank Research, 1998-2005*, Washington DC, World Bank, External evaluation, sept. 2006, à la page web : <http://econ.worldbank.org>.

Lavigne Delville Philippe, *À la Recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherches en sciences sociales et pratique du développement*, Nogent, GRET, avr. 2008.

Long Millard F. (Éd.), *World Development Report. Financial Systems and Développement*, New York, World Bank-Oxford University Press, juin 1989.

### **Ouvrages**

Adda Jacques, Smouts Marie-Claude, *La France face au Sud : le miroir brisé*, Paris, Karthala, 1989.

Berrios Rúben, *Contracting for Development: the Role of For-profit Contractors in US Foreign Development Assistance*, Westport, Greenwood Publishing Group, 2000.

Chang Ha-Joon, *Kicking Away the Ladder. Development Strategy in Historical Perspective*, London, Anthem Press, 2002.

Duflo Esther, *La politique de l'autonomie*, Paris, La République des idées, 2010.

Géronimi Vincent *et al.* (Éds.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala-GEMDEV, 2007.

Hossain Mahabub, *Credit for Alleviation of Rural Poverty: The Grameen Bank in Bangladesh*, Washington DC, IFPRI, févr. 1988.

Hugon Philippe, « Les trois Temps de la pensée francophone en économie du développement », in : Le Roy Étienne *et al.* (Éds.), *L'État des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala-Gemdev, 1993, pp. 43–74.

Kaul Inge, Grunberg Isabelle, Stern Marc, *Global Public Goods: International Cooperation in the 21<sup>st</sup> Century*, Oxford, Oxford University Press, juin 1999.

Lumsdaine David, *Moral Vision in International Politics: The Foreign Aid Regime 1949-1989*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

Mazoyer Marcel, Roudart Laurence, *La Fracture agricole et alimentaire mondiale. Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain*, Paris, Universalis, 2006.

Meimon Julien, *L'Institutionnalisation contrariée de la coopération française au développement (1958 à 1998)*, Lille, Université Lille 2-CERAPS, Thèse de doctorat, 2005.

Mosse David, Farrington John, Rew Alan, *Development as Process. Concepts and Methods for Working with Complexity*, London, ODI/Routledge, 1998.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala, 1995.

Prahalad C. K., *The Fortune at the Bottom of the Pyramid: Eradicating Poverty Through Profits*, Upper Saddle River, Wharton School Publishing, 2004.



Rodriguez Carmona Antonio, *El Proyeectorado: Bolivia tras 20 años de ayuda externa*, La Paz, Intermón Oxfam, 2008.

Ryfman Philippe, « L'APD entre effondrement et sursaut », in : Laroche Josepha (Éd.), *Un Monde en sursis, dérives financières, régulations politiques et exigences éthiques*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 143–145.

Sachs Wolfgang (Éd.), *The Development Dictionary: A Guide to Knowledge as Power, Second Edition*, vol. 2<sup>o</sup> éd., Londres, Zed Books, 2009.

Sadoulet David, *La Coopération au développement en France, 1997-2004 : réforme et modernisation de l'État*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Smith Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Guillaumin, traduit par Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, 1888, à la page web : <http://gallica.bnf.fr/>.

Schumpeter Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1942.

### **Périodiques**

Bearce David H., Tirone Daniel C., « Foreign Aid Effectiveness and the Strategic Goals of Donor Governments », *The Journal of Politics*, 72 (3), juill. 2010, pp. 837–851.

Edwards Michael, « International Development NGOs: Agents of Foreign Aid or Vehicles for International Cooperation? », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 28 (1), déc. 1999, pp. 25–37.

Edwards Michael, Hulme David, « Too Close for Comfort? The Impact of Official Aid on Nongovernmental Organizations », *Current Issues in Comparative Education*, 1 (1), nov. 1998, pp. 6–28.

Ferguson James, « The Anti-politics Machin. "Development" and the Bureaucratic Power in Lesotho », *The Ecologist*, 24 (5), oct. 1994, pp. 176–181.

Giovalucchi François, Olivier de Sardan Jean-Pierre, « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *Revue Tiers Monde*, 198 (2), 2009, pp. 383–406.

Lavigne Delville Philippe, « Prendre au sérieux les pratiques des développeurs : une étape nécessaire de l'analyse critique des interventions des ONG ? », *Coopérer aujourd'hui*, 53, août 2007, pp. 1–32.

Lecomte Bernard, Naudet Jean-David, « Autonomie et dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure », *Autrepart*, 13, mars 2000, pp. 5–23.

Le Naëlou Anne, « ONG : les pièges de la professionnalisation. Introduction », *Tiers-Monde*, 45 (180), déc. 2004, pp. 727–734.

Le Naëlou Anne, « Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions », *Tiers-Monde*, 45 (180), déc. 2004, pp. 773–798.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, « Les trois Approches en anthropologie du développement », *Tiers-Monde*, 42 (168), déc. 2001, pp. 729–754.

Severino Jean-Michel, Charnoz Olivier, « Les “Mutations imprévues”. État des lieux de l'aide publique au développement », *Afrique contemporaine*, 213 (1), 2005, pp. 13–131.

Vetterlein Antje, « Economic Growth, Poverty Reduction, and the Role of Social Policies: The Evolution of the World Bank's Social Development Approach », *Global Governance*, 13 (4), oct. 2007, pp. 513–533.

Weber Heloise, « A political analysis of the PRSP initiative: Social struggles and the organization of persistent relations of inequality », *Globalizations*, 3 (2), 2006, pp. 187–206.

### **Working papers**

Chen Shaohua, Ravallion Martin, *The Developing World Is Poorer Than We Thought, But No Less Successful in the Fight against Poverty*, Washington DC, The World Bank Development Research Group, Policy Research Working Paper, août 2008.

Hulme David, Fukuda-Parr Sakiko, *International Norm Dynamics and 'the End of Poverty': Understanding the Millennium Development Goals (MDGs)*, Manchester, The University of Manchester, BWPI Working Paper 96, juin 2009.

Huysentruyt Marieke, *Contracting for Aid: Does Organizational Form Matter?*, Londres, London School of Economics, janv. 2009, à la page web : <http://personal.lse.ac.uk/huysentr/Contracting%20for%20Aid%20-%202009.pdf>.

Unterberg Michael, « Microfinance as a European Policy Issue – Policy Image and Venues », *European Microfinance Research Award*, 2008, pp. 38–52.

### **Sites web**

Serageldin Ismail, *La faim et la pauvreté rurale*, Paris, Cours au Collège de France, Chaire Savoirs contre Pauvreté, janv. 2011, à la page web : <http://www.college-de-france.fr/>

## Microfinance

### Documents officiels

- Abdelmoumni Fouad *et al.*, *The Pocantico Declaration*, avr. 2008, à la page web : [http://www.db.com/de/downloads/company/the\\_pocantico\\_declaration\\_final\\_0515b.pdf](http://www.db.com/de/downloads/company/the_pocantico_declaration_final_0515b.pdf).
- Abrams Julie, von Stauffenberg Damian, *Are Public Development Institution Crowding Out Private Investment in Microfinance?*, Arlington, MicroRate, févr. 2007.
- AMK, « Social Performance Committee: Operating Social Reporting Framework at the Governance Level », *European Dialogue*, 2, mai 2009, pp. 11–17.
- Anand Malika, Rosenberg Richard, *Are We Overestimating the Demand for Microloans?*, Washington DC, CGAP, Brief, avr. 2008.
- Auad José, « El Factoraje como instrumento para liquidez inmediata », *Yatiquaña*, 5, juin 2005.
- Auad José, *La Gobernabilidad en las ONGs Financieras de Bolivia : Un elemento vital a transformar*, vol. (3), La Paz, PROFIN, déc. 2003.
- Barlet Karin, Granger Benoît, *Microfinance et « commercialisation », de quoi parle-t-on ?*, Paris, Pôle microfinancement, 2000.
- Bhatnagar Deepti *et al.*, *Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP)*, Washington (DC), World Bank, 2002.
- Bouquet Emmanuelle, « Risque, vulnérabilité, et produits financiers : un cadre d'analyse appliqué à la microfinance agricole et rurale », *BIM*, 11 déc. 2007.
- Bouuaert Matthijs, *A Billion to Gain? A Study on Global Financial Institutions and Microfinance*, Amsterdam, ING, 2008.
- Bresnayan Edward, *The Consultative Group to Assist the Poor Case Study. Addressing Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs*, Washington (DC), The World Bank Operations Evaluation Department, 2004.
- Canadian International Development Agency, *Reference Guide for the Microfinance Sector*, Gatineau, CICDA, août 1999, à la page web : <http://www.acdi-cida.gc.ca/>.
- CERISE, *Réflexion des ONG françaises sur leur implication en microfinance*, Luxembourg, eMFP, 2007, à la page web : [http://www.lamicrofinance.org/files/15474\\_msoD5CB4.pdf](http://www.lamicrofinance.org/files/15474_msoD5CB4.pdf).
- CERISE, *Social Performance Initiative (Phase 2). Audit of the Social Performance of Microfinance Institutions: the Definition of a Tool*, Paris, CERISE, déc. 2005.

CGAP, *Focus on Africa: Building Retail Capacity for Access to Finance in Africa*, Nairobi, CGAP, Summary of Key Messages, mai 2010.

CGAP, *Good Practices for Donors in Microfinance. Microfinance Consensus Guidelines*, Washington DC, CGAP, oct. 2006.

CGAP, *Financial Institutions With a « Double Bottom Line »: Implications for the Future of Microfinance*, Washington DC, CGAP, Occasional Paper 8, 2004.

Chen Greg *et al.*, *Indian Microfinance Goes Public: The SKS Initial Public Offering*, Washington DC, CGAP, Focus Note 65, sept. 2010.

Chen Greg, Rasmussen Stephen, Reille Xavier, *Growth and Vulnerabilities in Microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note, févr. 2010.

Christen Robert, *Commercialization and Mission Drift: The Transformation of Microfinance in Latin America*, Washington (DC), CGAP, Occasional paper 5, 2001.

Christen Robert, Rosenberg Richard, Jayadev Veena, *Financial Institutions with a Double Bottom Line: Implications for the Future of Microfinance*, Washington DC, CGAP, 2004.

Coppoolse Marco, *Microfinance: An emerging Asset Class for Equity and Debt Investors*, Microcapital, 2007.

Crépon Bruno *et al.*, *Évaluation d'impact du microcrédit en zone rurale. Enseignement d'une expérimentation randomisée au Maroc*, Casablanca, Al Amana, Restitution publique, déc. 2010.

Creusot Anne-Claude, « Les Systèmes d'information de gestion, présentation du guide du CGAP », *BIM*, Paris, 4 janv. 2000.

Dewez David, Neisa Sandra, *Relationship between Financial and Social Performance*, Anvers, Incofin, 2009, à la page web : <http://www.incofin.com>.

El-Zoghbi Mayada, Gahwiler Barbara, Lauer Kate, *Cross-border Funding of Microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note 70, avr. 2011.

El-Zoghbi Mayada, de Montesquiou Aude, *Creating Pathways for the Poorest: Early Lessons on Implementing the Graduation Model*, Washington DC, CGAP, Brief, déc. 2009.

Glisovic Jasmina, Reille Xavier, *Microfinance Investors Adjust Strategy in Tougher Market Conditions*, Washington DC, CGAP, Brief, oct. 2010.

Goldberg Nathanael, *Measuring the impact of microfinance: taking stock of what we know*, Washington DC, Grameen Foundation, 2005, à la page web : <http://www.grameenfoundation.org>.

Guérin Isabelle *et al.*, *Analyse des déterminants de la demande de services financiers dans le Maroc rural*, Paris, Agence Française de Développement, Série Analyses d'impact *ex post* (6), sept. 2011.

Hashemi Syed, Rosenberg Richard, *Graduating the Poorest into Microfinance: Linking Safety Nets and Financial Services*, vol. (34), Washington DC, CGAP, Focus Note, 2006.

Hatch John, Crompton Patrick, *Microfinance and Social Performance: How FINCA Used a Client Assessment Tool To Identify Mission Drift*, Washington DC, SEEP Network, 2003.

Helms Brigit, Littlefield Elizabeth, Porteous David, *Financial Inclusion 2015: Four Scenarios for the Future of Microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note, oct. 2006.

Helms Brigit, Reille Xavier, *Le Plafonnement des taux d'intérêts et la microfinance : qu'en est-il à présent ?*, vol. (9), Washington DC, CGAP, 2004.

Hirschland Madeline *et al.*, *Reaching the Hard to Reach: Comparative Study of Member-Owned Financial Institutions in Remote Rural Areas*, Antigonish, Coady International Institute, juin 2008.

Lascelles David (Éd.), *Microfinance Banana Skins: Risks in a Booming Industry*, Washington DC, CSFI-CGAP, mars 2008.

Lascelles David, Mendelson Sam (Éds.), *Microfinance Banana Skins 2011. Losing its Fairy Dust*, Londres, CFSI, Microfinance Banana Skins, févr. 2011.

Littlefield Elisabeth, *The Future of Microfinance – and the World Bank's Role In It*, Microcredit Summit, 2006, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/>.

Littlefield Elizabeth, Morduch Jonathan, Hashemi Syed, *Is Microfinance an Effective Strategy to Reach the Millenium Development Goals?*, Washington DC, CGAP, janv. 2003.

MacIsaac Norm, *The Global Microcredit Summit: Opportunities for Improved Micro-Enterprise Programming?*, Canadian Council for International Cooperation, CCIC Policy Team, déc. 1996.

Magner Merge, *Microfinance: A Platform for Social Change*, Washington DC, Grameen Bank Foundation, 2007, à la page web : <http://www.grameenfoundation.org/>.

Marulanda Beatriz *et al.*, *Taking the Good From the Bad in Microfinance: Lessons Learned from Failed Experiences in Latin America*, Washington (DC), Calmeadow, juin 2010.

McKim Andrew, Hughart Matthew, *Staff Incentive Schemes in Practice: Findings from a Global Survey of Microfinance Institutions*, Washington (DC), Microfinance Network-CGAP, 2005.

Microfinance Gateway Staff, *Towards « Fair Trade Microfinance »*, Washington DC, Microfinance Gateway, avr. 2011, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/>.

MIR, *Sharing Innovative Practices for Responsible Microfinance Investment: Driving Investment Decisions with Social Performance Information*, Luxembourg, European Microfinance Platform, Brief, nov. 2011.

Mukherjee Joyita, *The Consultative Group to Assist the Poorest: A Microfinance Program*, Washington (DC), CGAP, Focus Note n°1, sept. 1998.

Odell Kathleen, *Measuring the Impact of Microfinance: Taking Another Look*, Washington DC, Grameen Foundation, 2010, à la page web : <http://www.grameenfoundation.org>.

Paquette Christophe, *Microbancos Rurales: Sistematización y Proyección de los Aportes de la Sociedad Civil al Desarrollo Local*, Mexico, AMUCSS, 2003.

Reille Xavier, Forster Sarah, *Foreign Capital Investment in Microfinance. Balancing Social and Financial Returns*, vol. 44, Washington DC, CGAP, Focus Note, févr. 2008.

Rhyne Elisabeth *et al.*, *Aligning Interests: Addressing Management and Stakeholder Incentives During Microfinance Institution Transformations*, Washington DC, Calmeadow-CFI, 2009.

Rhyne Elisabeth, *Crisis in Bolivian Microfinance*, Washington (DC), InterAction, 2001.

Rhyne Elisabeth, Guimon Andres, *The Banco Compartamos Initial Public Offering*, Washington DC, ACCION, InSight 23, juin 2007.

Rhyne Elisabeth, Otero Maria, *Microfinance through the Next Decade: Visioning the Who, What, Where, and How*, Halifax, Global Microcredit Summit, 2006.

Roesch Marc, « L'initiative Microfinance au prochain G8 », *BIM*, 2 juin 2004.

Roesch Marc, « Les engagements du G8 de juin 2004 dans le domaine de la microfinance », *BIM*, 26 juil. 2004.

Rosenberg Richard, *Does Microcredit Really Help Poor People?*, Washington DC, CGAP, Focus Note, avr. 2010.

Rosenberg Richard, *CGAP Reflections on the Compartamos Initial Public Offering: a Case Study on Microfinance Interest Rates and Profits*, Washington DC, CGAP, Focus Note 42, juin 2006.

Rosenberg Richard, Gonzalez Adrian, Narain Sushma, *The New Moneylenders: Are the Poor Being Exploited by High Microcredit Interest Rates?*, Washington DC, CGAP, févr. 2009.

Sebstad Jennefer, Chen Gregory, *Overview of studies on the Impact of Microenterprise Credit*, Washington DC, USAID AIMS, juin 1996, à la page web : <http://pdf.usaid.gov/>

Sebstad Jennefer, Deshpande Rani, Johnson Lauren, *Program Review CGAP's Pro-Poor Innovation Challenge 2000–2005*, Washington DC, CGAP, mars 2006.

Secretary-General of the United Nations, *The Role of Microcredit in the Eradication of Poverty*, New York, United Nations Secretariat, déc. 1997.

Sinha Janmejaya *et al.*, *The Next Billion Banking Consumers*, Boston, Boston Consulting Group, 2007.

Sinha Janmejaya, Subramanian Arvind, *The Next Billion Consumers: A Roadmap for Expanding Financial Inclusion in India*, Boston, Boston Consulting Group, nov. 2007.

Princesse Maxima, Avocate spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Finance inclusive, *Annual Report to the Secretary-General*, New York, United Nations, sept. 2011.

Steege Jean, *Grandeur et décadence de Corposol : Enseignements sur la gestion de la croissance*, Bethesda (MD), Microentreprise Best Practices, 1998.

Sustainable banking with the poor, *A worldwide inventory of microfinance institutions*, Washington DC, The World Bank, 1996, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/>.

Todd Helen, *Poverty Reduced Through Microfinance: The impact of ASHI in the Philippines*, Washington DC, USAID AIMS, 14, août 2000.

Vita Massimo, *Evaluación y desarrollo de gobernabilidad para las instituciones de microfinanzas*, Managua, Promifin, 2010.

Wampfler Betty, « Le développement du Warrantage au Niger : Communication du projet Intrants FAO au colloque Farm, Paris, Décembre 2007 », *BIM*, 12 févr. 2008.

Wampfler Betty, « Les ONG et la microfinance », *BIM*, 24 oct. 2000.

Wampfler Betty, Marzin Jacques, *Gouvernance : faillite du PPCR au Burkina-Faso*, Paris, CERISE, 2002.

### **Ouvrages**

Armendariz de Aghion Beatriz, Morduch Jonathan, *The Economics of Microfinance*, Cambridge, MIT Press, 2010.

Balkenhol Bernd, *Microfinance and Public Policy: Outreach, Performance and Efficiency*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007.

Bateman Milford, *Why Doesn't Microfinance Work?: The Destructive Rise of Local Neoliberalism*, Londres, Zed Books, The New Economics, 2010.

Bouquet Emmanuelle, Cruz Isabel, *Construir un sistema financiero al servicio del desarrollo rural*, Mexico, Association Mexicaine des Unions de Crédit du Secteur Social, 2002.

- CERISE, IRAM, *Handbook for the Analysis of the governance of microfinance institutions*, Paris, FIDA-GTZ, 2004.
- Dichter Thomas W., Harper Malcolm, *Whats Wrong with Microfinance?*, Rugby, Practical Action Publishing, 2007.
- Doligez François, *Innovations financières, financement du développement et dynamiques rurales. Études comparées au Bénin, en Guinée et au Nicaragua*, Nanterre, Université de Paris X, Thèse de doctorat en sciences économiques, 2002.
- Dowla Asif, Barua Dipal, *Les Pauvres remboursent toujours. Le microcrédit à la Grameen Bank*, Gap, Éditions Yves Michel, 2008.
- Duvendack Maren *et al.*, *What is the Evidence of the Impact of Microfinance on the Well-Being of Poor People?*, Londres, EPPI-University of London, 2011.
- Fernando Jude L. (Éd.), *Microfinance: Perils and Prospects*, Routledge, 2006, à la page web : <http://www.serc-china.org/upfiles/200910/20091026164327175.pdf>.
- Gonzalez Adrian, Rosenberg Richard, *The State of Microfinance. Outreach, Profitability and Poverty*, Washington DC, MIX/CGAP, 2006.
- Helms Brigit, *Access for All – Building Inclusive Financial Systems*, Washington DC, CGAP, 2006.
- Hulme David, Mosley Paul, *Finance Against Poverty*, London, Routledge, 1996.
- Khandker Shahidur R., *Fighting Poverty with Microcredit: Experience in Bangladesh*, New York, Oxford University Press, Déc 1998.
- Lamrini Rida, *Les Chevaliers de l'infortune. Microcrédit au Maroc : La genèse*, Rabat, Éditions Marsam, 2008.
- Lapenu Cécile, De Bruyne Bart (Éds.), *The Role of Investors in Promoting Social Performance in Microfinance*, vol. 1, Bruxelles, eMFP, European Dialogue, juin 2008.
- Ledgerwood Joanna, White Victoria, *Transforming Microfinance Institutions: Providing Full Financial services to the Poor*, Washington DC, Microfinance Network, World Bank, 2006.
- Lhériau Laurent, *Précis de réglementation de la microfinance*, Agence Française de Développement, 2009.
- Mendell Marguerite, « Local Finance in A Global Economy: Palliative or Panacea? », in : Hamel Pierre, Lustiger-Thaler Henri, Mayer Margit (Éds.), *Urban movements in a globalising world*, Oxford, Routledge, 2000, pp. 101–122 .
- Nowak Maria, *On ne Prête pas qu'aux riches. La révolution du Microcrédit*, Paris, C. Lattès, 2005.
- Nowak Maria, *La Banquière de l'espoir. Celle qui prête aux exclus*, Paris, Albin Michel, 1994.



Ouedraougo Alpha, Gentil Dominique (Éds.), *La microfinance en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala Ouagadougou CIF, 2008.

Patat Cécile, *La Microfinance en milieu rural : Analyse à partir de l'expérience de l'IRAM*, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Mémoire de Master 2, 2007.

Robinson Marguerite S., *The Microfinance Revolution*, Washington DC, World Bank-Open Society Institute, 2001.

Roy Ananya, *Poverty Capital. Microfinance and the Making of Development*, New York, Routledge, 2010.

Servet Jean-Michel, *Banquiers aux pieds nus : la Microfinance*, Paris, Odile Jacob, 2006.

Servet Jean-Michel, Guérin Isabelle (Éds.), *Exclusion et liens financiers. Microfinance pour l'agriculture des pays du Sud*, Paris, Economica, Rapport du centre Walras, 2002.

Toro Gracilea, *La pobreza: un gran negocio-análisis crítico sobre Oeneges, Microfinancieras y Banca*, La Paz, Oficina contra la usura Bancaria-Mujeres creando, 2009.

UNDP/UNCDF, *The Blue Book: Building Inclusive Financial Sectors for Development*, New York, The United Nations, 2005.

Watt Mohamédou, *Capitalisation des pratiques de financement agricole dans les réseaux de la confédération des institutions financières d'Afrique de l'Ouest*, Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de spécialisation en agronomie tropicale option ECODEV., Montpellier, Institut des Régions Chaudes, déc. 2010.

Yunus Muhammad, *Vers un Nouveau capitalisme*, Paris, JC Lattès, 2008.

### **Périodiques**

Arestoff Florence, Venet Baptise, « Banque mobile et microfinance dans les pays en développement », *Dialogue*, 32, avr. 2011, pp. 2–5.

Armendariz de Aghion Beatriz, Morduch Jonathan, « Microfinance Beyond Group Lending », *The Economics of Transition*, 8 (2), juill. 2000, pp. 401–420.

Bédécarrats Florent, « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières », *Revue française de socioéconomie*, 2 (6), nov. 2010, pp. 87–107.

Bédécarrats Florent, Bastiaensen Johan, Doligez François, « Co-optation, Cooperation or Competition? Microfinance and the new left in Bolivia, Ecuador and Nicaragua », *Third World Quarterly*, 33 (1), févr. 2012, pp. 143–160.

Bédécarrats Florent, Bastiaensen Johan, Doligez François, « Nouvelles gauches et inclusion financière : la microfinance contestée en Bolivie, en Équateur et au Nicaragua », *Critique Internationale*, 52, août 2011, pp. 129–153.

Bédécarrats Florent, Lapenu Cécile, Angora Rémy, « Is Social Performance Profitable? », *The MicroBanking Bulletin* (19), déc. 2009, pp. 22–29.

Bouquet Emmanuelle *et al.*, « Trajectoires de crédit et vulnérabilité des ménages ruraux : le cas des Cecam de Madagascar », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 157–172.

Bouquet Emmanuelle, « Construir un sistema financiero para el desarrollo rural en México. Nuevos papeles para el Estado y la sociedad civil », *TRACE*, 52, déc. 2007, pp. 30–44.

CERISE, « Les modes d'interventions en microfinance », *Techniques Financières et Développement*, 59-60, nov. 2002, pp. 83–94.

Coleman Brett, « Microfinance in Northeast Thailand: Who Benefits and How Much? », *World Development*, 34 (9), sept. 2006, pp. 1612–1638.

Coleman Brett, « The Impact of Group Lending in Northeast Thailand », *Journal of Development Economics*, 60 (1), oct. 1999, pp. 105–141.

Copestake James, « Mainstreaming Microfinance: Social Performance Management or Mission Drift? », *World Development*, 35 (10), oct. 2007, pp. 1721–1738.

Creusot Anne-Claude, Poursat Christine, « Pour une meilleure inclusion financière : Renforcer les institutions intermédiaires », *Tiers Monde*, 197 (1), mars 2009, pp. 17–36.

Cull Robert, Demirguc-Kunt Asli, Morduch Jonathan, « Microfinance Meets the Market », *Journal of Economic Perspectives*, 23 (1), déc. 2009, pp. 167–192.

Cull Robert, Demirguc-Kunt Asli, Morduch Jonathan, « Financial Performance and Outreach: a Global Analysis of Leading Microbanks », *The Economic Journal*, 117 (517), févr. 2007, pp. F107–F133.

D'Espallier Bert, Guérin Isabelle, Mersland Roy, « Women and Repayment in Microfinance: A Global Analysis », *World Development*, 39 (3), mai 2011, pp. 758–772.

Dalgic Umud K., « International Expert Organizations and Policy Adoption. The World Bank and Microfinance in the 1990s », *Cultural Dynamics*, 1 (19), 2007, pp. 5–38.

Delalande Laure, Paquette Christophe, « Microfinance et réduction de la vulnérabilité : le cas d'un "Microbanco rural" au Mexique », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 27–45.

Dichter Thomas W., « Questioning the Future of NGOs in Microfinance », *Journal of International Development*, 8(2), 1996, pp. 259–269.

Doligez François, « Études comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural : Guinée, Nicaragua et Viet Nam », *Tiers-Monde*, 37 (145), mars 1996, pp. 187–202.

Elyachar Julia, « Finance internationale, micro-crédit et religion de la société civile en Égypte », *Critique Internationale*, 4 (13), oct. 2001, pp. 139–152.

Fouillet Cyril *et al.*, « Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable », *Revue du MAUSS*, 29, 2007, pp. 329–350.

Gentil Dominique, « Les avatars du modèle “Grameen Bank” », *Tiers-Monde*, 37 (145), mars 1996, pp. 115–133.

Goetz Anne Marie, Gupta Rina Sen, « Who Takes the Credit? Gender, Power, and Control over Loan Use in Rural Credit Programs in Bangladesh », *World Development*, 24 (1), janv. 1996, pp. 45–64.

Guérin Isabelle, « Les sommets mondiaux du microcrédit : où en est-on cinq ans après ? », *Tiers-Monde*, 172, déc. 2002, pp. 867–877.

Guérin Isabelle, Kumar Santosh, « Clientélisme, courtage et gestion des risques en microfinance », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 13–26.

Guérin Isabelle, Servet Jean-Michel, « L'économie solidaire entre le local et le global, l'exemple de la microfinance », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, (296), mai 2005, pp. 83–99.

Gutiérrez-Nieto Begoña, Serrano-Cinca Carlos, Mar Molinero Cecilio, « Social Efficiency in Microfinance Institutions », *The Journal of the Operational Research Society*, 60 (1), janv. 2009, pp. 104–119.

Hashemi Syed, Schuler Sidney Ruth, Riley Ann P., « Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh », *World Development*, 24 (4), avr. 1996, pp. 635–653.

Hofmann Elisabeth, Marius-Gnangou Kamala, « Le microcrédit est-il le faux nez du néolibéralisme ? », *Les cahiers d'Outre-Mer*, 238, 2007, pp. 217–233.

Khandker Shahidur R., « Microfinance and Poverty: Evidence Using Panel Data from Bangladesh », *The World Bank Economic Review*, 19 (2), janv. 2005, pp. 263–286.

Labie Marc, « Comprendre et améliorer la gouvernance des organisations à but non lucratif : vers un apport des tableaux de bord ? », *Revue Internationale de Gestion*, 30(1), 2005, pp. 78-86.

Labie Marc, Mees Marc, « Le paradigme commercial en microfinance et ses effets sur l'inclusion sociale », *Zoom microfinance*, (16), sept. 2005.

Lapenu Cécile, « Performances sociales versus performances financières : peut-on être rentable en s'adressant à des populations pauvres ? », *Horizons Bancaires*, 334, déc. 2007, pp. 55–66.

Lapenu Cécile, Doligez François, « Mesure des performances sociales : les implications pour le secteur de la microfinance », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, 304, mai 2007, pp. 46–62.

Lapenu Cécile, Konini Zana, Razakharivelo Charlot, « Évaluation de la performance sociale : les enjeux d'une finance responsable », *Tiers Monde*, 197, mars 2009, pp. 37–54.

Lapenu Cécile, Ledesma Ging, Brusky Bonnie, « Responsible Investment in Microfinance: what can we learn from social audits for MIVs? », *European Dialogue*, 3, nov. 2010, pp. 17-26.

Lelart Michel, « Tontines africaines et tontines asiatiques », *Afrique Contemporaine*, 176, oct. 1995.

Lesaffre Dominique, « Une microfinance massifiée mais en quête de sens : une opinion », *ADA Dialogue* (35), déc. 2005, pp. 5–9.

Littlefield Elisabeth, Rosenberg Richard, « La microfinance et les pauvres, la démarcation entre microfinancement et secteur financier formel s'estompe », *Finance & Development*, 41(2), juin 2004, pp. 38–40.

Marconi Reynaldo, Mosley Paul, « Bolivia During the Global Crisis 1998-2004: Towards a Macroeconomics of Microfinance », *Journal of International Development*, 18 (2), mars 2006, pp. 237–261.

Mayoux Linda, « Questioning Virtuous Spirals: Microfinance and Women's Empowerment in Africa », *Journal of International Development*, 11 (7), déc. 1999, pp. 957–984.

McKenzie David, Woodruff Christopher, « Experimental Evidence on Returns to Capital and Access to Finance in Mexico », *The World Bank Economic Review*, 22 (3), janv. 2008, pp. 457–482.

de Mel Suresh, McKenzie David, Woodruff Christopher, « Returns to Capital in Microenterprises: Evidence from a Field Experiment », *Quarterly Journal of Economics*, 123 (4), nov. 2008, pp. 1329–1372.

Montgomery Richard, « Disciplining or Protecting the Poor? Avoiding the Social Costs of Peer Pressure in Micro-credit Schemes », *Journal of international development*, 8 (2), mars 1996, pp. 289–305.

Morduch Jonathan, « Smart Subsidy For Sustainable Microfinance », *Finance for the Poor*, 6(4), déc 2005, pp. 1–8.

Morduch Jonathan, « The Microfinance Schism », *World Development*, 28 (4), avr. 2000, pp. 617–629.

Morduch Jonathan, « The Microfinance Promise », *Journal of economic literature*, 37 (4), déc. 1999, pp. 1569–1614.

Morvant Solène, Servet Jean-Michel, « De l'exclusion financière à l'inclusion par la microfinance », *Horizons bancaires*, 334, déc. 2007, pp. 55–66.

Morvant-Roux Solène, « Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : Combiner anthropologie et économétrie », *Tiers Monde*, 197 (1), mars 2009, pp. 109–130.

Morvant-Roux Solène, Doligez François, « Émigration, microfinance et réduction de la vulnérabilité rurale : une équation sans solution ? », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 105–118.

Mosley Paul, « La “trampa política de la pobreza”: Bolivia 1999-2009 », *Cuadernos Económicos de ICE* (78), 2009, pp. 57–98.

Navajas Sergio *et al.*, « Microcredit and the Poorest of the Poor: Theory and Evidence From Bolivia », *World Development*, 28 (2), févr. 2000, pp. 333–346.

Navajas Sergio, Conning Jonathan, Gonzalez-Vega Claudio, « Lending Technologies, Competition and Consolidation in the Market for Microfinance in Bolivia », *Journal of International Development*, 15, juill. 2003, pp. 747–770.

Pischke John D. Von, « Measuring the Trade-off Between Outreach and Sustainability of Microenterprise Lenders », *Journal of International Development*, 8(2), 1996, pp. 225–239.

Pitt Mark M. *et al.*, « Credit Programs for the Poor and the Health Status of Children in Rural Bangladesh », *International Economic Review*, 44 (1), févr. 2003, pp. 87–118.

RFR, « A Social Responsibility System for the Microfinance Institutions », *European Dialogue*, 2, mai 2009, pp. 17–20.

Rigouzzo Luc (Éd.), *Quel Équilibre entre soutenabilité financière et enjeux sociaux dans le secteur de la microfinance ?*, Paris, Proparco/AFD, Numéro spécial de la revue Secteur Privé et Développement, sept. 2009, à la page web : <http://www.ffem.fr/>.

Rogaly Ben, « Micro-Finance Evangelism, “Destitute Women”, and the Hard Selling of a New Anti-Poverty Formula », *Development in Practice*, 6 (2), mai 1996, pp. 100–112.

Shakya Yogendra, Rankin Katharine, « The Politics of Subversion in Development Practice: An Exploration of Microfinance in Nepal and Vietnam », *The Journal of Development Studies*, 44 (8), sept. 2008, pp. 1214–1235.

Vogelgesang Ulrike, « Microfinance in Times of Crisis: The Effects of Competition, Rising Indebtedness, and Economic Crisis on Repayment Behavior », *World Development*, 31 (12), déc. 2003, pp. 2085–2114.

Weber Heloise, « The “New Economy” and Social Risk: Banking on the Poor? », *Review of International Political Economy*, 11 (2), 2004, pp. 356–386.

Weber Heloise, « The Imposition of a Global Development Architecture: the Example of Microcredit », *Review of International Studies*, 28 (3), 2002, pp. 537–555.

### **Working papers**

Armendáriz Beatriz, Szafarz Ariane, *Microfinance Mission Drift?*, Bruxelles, EMP, 2009.

Ashta Arvind, Khan Saleh, Otto Phillip, *Does Microfinance Cause or Reduce Suicides? Policy Recommendations for Reducing Borrower Stress*, Dijon, Burgundy School of Business, mars 2011.

Banerjee Abhijit *et al.*, *The Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation*, Working Paper, J-PAL, mai 2009, à la page web : <http://povertyactionlab.org/>.

Bateman Milford, Chang Ha Joon, *Microfinance Illusion*, Cambridge, University of Cambridge, 2009, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.40987/40987.pdf>.

Bédécarrats Florent, Baur Silvia, Lapenu Cécile, *Combining Social and Financial Performance: a Paradox?*, Valladolid, Microcredit Summit, nov. 2011.

Dieckmann Raimar, *Microfinance: An Emerging Investment Opportunity. Uniting Social Investment and Financial Returns*, Frankfurt, Deutsch Bank Research, déc. 2007.

Duflo Esther *et al.*, *Poverty, Access to Credit and the Determinants of Participation in a New Micro-credit Program in Rural Areas of Morocco*, vol. 2, Paris, Agence Française de Développement, ExPost, oct. 2008, à la page web : <http://www.afd.fr>.

Gonzalez Adrian, *Microfinance Synergies and Trade-offs: Social versus Financial Outcomes in 2008*, Washington (DC), MIX, Data Brief 7, 2010, à la page web : <http://www.themix.org/>.

Hermes Niels, Lensink Robert, Meesters Aljar, *Outreach and Efficiency of Microfinance Institutions*, Groningen, University of Groningen, Working paper, 2008.

Johnson Susan, *The Dynamics of Competition in Karatina’s Financial Markets: Assessing the Impact of Microfinance in Kenya*, Brighton, Institute of Development Studies, Working Paper, juin 2004, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org>.

Krauss Nicolas, Walter Ingo, *Can Microfinance Reduce Portfolio Volatility?*, New York, New York University – Stern School of Business, Working Paper, 2008, à la page web : <http://ssrn.com/>.

Latortue Alexia *et al.*, *Managing the Floodgates? Making the Most of International Flows of Microfinance Fundings*, Washington DC, CGAP, Working Paper, 2006.

Simanowitz Anton, Walter Alice, *Ensuring Impact*, Brighton, Imp-Act Position Paper, 2002.

## Presse

Adams John, « Did Yunus Deserve the Nobel Peace Prize: Microfinance or Macrofarce? », *Journal of Economics Issues*, juin 2008.

Associated Press, « SKS Launches India's First Microfinance IPO », *The Asian Correspondent*, 29 juill. 2010, à la page web : <http://asiancorrespondent.com/>.

Blakely Rhys, « Microfinance Raises Fresh Sub-prime Fear », *Times Online*, juill. 2008.

Buncombe Andrew, Guda Godam, « Suicides and Pressure Tactics Tarnish Image of Microfinance Lending », *The Independant*, 22 nov. 2010, à la page web : <http://www.ft.com/>.

Business Week, « Yunus Blasts Compartamos », *Business Week*, déc. 2007, à la page web : [http://www.businessweek.com/magazine/content/07\\_52/b4064045920958.htm](http://www.businessweek.com/magazine/content/07_52/b4064045920958.htm).

Business Week, « Microfinance Draws Mega Players », *Business Week*, juill. 2007, à la page web : [www.businessweek.com](http://www.businessweek.com).

Duflo Esther, « Microcrédit, miracle ou désastre ? », *Le Monde*, 11 janv. 2010, à la page web : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

Epstein Keith, Geri Smith, « The Ugly Side of Microlending », *Business Week*, déc 2007, à la page web : [www.businessweek.com](http://www.businessweek.com).

Epstein Keith, Smith Geri, « Compartamos: from Nonprofit to Profit », *Business week* (4064), 24 2007, pp. 45–46.

Granger Benoît, « En France, le microcrédit, c'est prêter cher aux pauvres ? », *Rue 89*, 12 avr. 2010, à la page web : <http://eco.rue89.com/>.

Harford Tim, « The Battle for the Soul of Microfinance », *The Financial Times*, déc 2008, à la page web : <http://us.ft.com/>.

Kazmin Amy, « SKS in Red After India's Microlender Purge », *Financial Times*, mai 2011, à la page web : <http://www.ft.com/>.

Kumar Vikash, « Need to Draw a line Between Microfinance and Loan Sharking: Prof Yunus », *Microfinance Focus*, avr. 2010, à la page web : [www.microfinancefocus.com](http://www.microfinancefocus.com).

Latouche Serge, « Le microcrédit mérite-t-il un Prix Nobel ? », *L'Écologiste*, 21, mars 2007, p. 10.

Lee Yoolim, David Ruth, « Suicides in India Revealing How Men Made a Mess of Microcredit », *Bloomberg Markets Magazine*, 28 déc. 2010, à la page web : <http://www.bloomberg.com/>

MacFarquhar Neil, « Banks Making Big Profits From Tiny Loans », *The New York Times*, 13 avr. 2010, sect. World, à la page web : <http://www.nytimes.com/2010/04/14/world/14microfinance.html>.

Malkin Elisabeth, « Microloans, Big Profits », *New York Times*, 05 2008, pp. 4–5.

Microfinance Focus, « Exclusive: 54 microfinance-related suicides in AP, says SERP Report », *Microfiannce Focus*, oct. 2010, à la page web : <http://www.microfinancefocus.com/>.

Naaraayana Naagesh, « US to Honour Microfinance Pioneer Dr Muhammad Yunus with Freedom Medal », *Microfinance Focus*, 31 janv. 2009, à la page web : <http://www.microfinancefocus.com/>.

Rhyne Elisabeth, « Microfinance Among the Populists », *The Huffington Post*, juin 2010, à la page web : [http://www.huffingtonpost.com/elisabeth-rhyne/microfinance-among-the-po\\_b\\_609167.html](http://www.huffingtonpost.com/elisabeth-rhyne/microfinance-among-the-po_b_609167.html).

Strom Stephanie, « Confusion on Where Money Lent via Kiva Goes », *The New York Times*, nov. 2009, p. B6.

The Economist, « Poor People, Rich Returns », *The Economist*, mai 2008.

de Tricornot Adrien, « Le Microcrédit fait-il baisser la pauvreté ? », *Le Monde Économie*, 14 nov. 2006.

Yunus Muhammad, « Globalization with a Human Face », *The Nation*, 25 déc. 2006, à la page web : <http://www.mtholyoke.edu/acad/intrel/globecon/yunus.htm>.

### **Sites web**

CERISE, réseau d'échange sur les pratiques en microfinance : <http://www.cerise-microfinance.org/>.

CGAP, Advancing Financial Access for the World's Poor : <http://www.cgap.org/>

David Roodman's Microfinance Open Book Blog : [http://blogs.cgdev.org/open\\_book/](http://blogs.cgdev.org/open_book/).

European Microfinance Platform : <http://www.e-mfp.eu/>

Pôle microfinancement : <http://microfinancement.cirad.fr/>

The Microfinance Gateway : <http://www.microfinancegateway.org/>

The MIX Market : <http://www.mixmarket.org/>

Le Portail de la microfinance : <http://www.lamicrofinance.org/>.

Social Performance Task Force : <http://www.sptf.info/>



## Régulation financière

### Documents officiels

- Barlet Karin, *Le Point sur la réglementation et la supervision de la microfinance*, Paris, Pôle microfinancement, sept. 2003.
- Calmeadow, *Financial Ratio Analysis of Microfinance Institutions*, Washington (DC), USAID, 1995.
- Cardone Rodolfo, *Propuesta de norma de evaluación y calificación de micro crédito agrícola*, La Paz, USAID-PREMIER, 2004.
- CGAP, *Microfinance Consensus Guidelines. Definitions of Selected Financial Terms Ratios and Adjustments for Microfinance*, Washington DC, CGAP, 2003.
- Christen Robert, Lyman Timothy, Rosenberg Richard, *Directives concertées pour la microfinance : Principes directeurs en matière de réglementation et de supervision de la microfinance*, Washington (DC), CGAP, 2003.
- Christen Robert P., Rhyne Elisabeth, Vogel Robert C., *Maximising the outreach of micro-finance: The emerging lessons of successful programmes*, Washington DC, The Harvard Institute for International Development, 1994.
- Christen Robert P., Rosenberg Richard, *The Rush to Regulate: Legal Frameworks in Microfinance*, vol. (4), Washington DC, CGAP, mars 2000.
- Duflos Eric, Glisovic-Mezieres Jasmina, *National Microfinance Strategies*, Washington DC, CGAP, Policy brief, oct. 2008, à la page web : [http://www.cgap.org/gm/document-1.9.4349/Briefs\\_NatMicroStrat-Update.pdf](http://www.cgap.org/gm/document-1.9.4349/Briefs_NatMicroStrat-Update.pdf).
- Duflos Éric, Imboden Kathryn, *Le Rôle des pouvoirs publics à l'égard de la microfinance*, Washington DC, CGAP, Focus Note 19, 2004.
- Forster Cara, *Codes of Conduct and the Role of Microfinance Associations in Client Protection*, Washington (DC), SEEP Network, 2012, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/p/site/m/template.rc/1.1.13841/>.
- G20 Financial Inclusion Experts Group, *Report Innovative Financial Inclusion Principles and Report on Innovative Financial Inclusion from the Access through Innovation*, Toronto, G20, oct. 2010, à la page web : <http://www.usaid.gov/au/publications/pdf/G20financialinclusion.pdf>.
- Gomez Arelis, Tabares German, Vogel Robert, *Regulation and Supervision of Microfinance Activities: The Bolivian Case Study*, Washington DC, USAID-MBP, nov. 2000.

Grace Dave, *Exposure Draft for Small and Medium Entities*, WOCCU, 2008, à la page web : <http://www.woccu.org/memberserv/advocacy/positionpapers>.

Jacquand Marc, *Measuring Social Performance: The Wrong Priority*, New York, UNCDF, août 2005, à la page web : <http://www.uncdf.org/>.

Lyman Timothy R., Pickens Mark, Porteous David, *Regulating Transformational Branchless Banking: Mobile Phones and Other Technology to Increase Access to Finance*, Washington DC, CGAP, Focus Note, janv. 2008, à la page web : <http://www.cgap.org/>.

Marconi Reynaldo (Éd.), *Regulación para las finanzas rurales*, Lima, ForoLacFr, mars 2005.

Matarrita Rodrigo (Éd.), *Costo de la Supervisión y Regulación de CACs - El Status Quo y la Perspectiva de Basilea II*, Sao Paulo, DGRV, 2004, à la page web : <http://www.dgrv.org/>.

McKee Kate, Koning Antonique, *Responsible Finance: Putting Principles to Work*, Washington (DC), CGAP, Focus Note 73, sept. 2011, à la page web : <http://www.cgap.org>.

Trigo Jacques, Lee Patricia, Rhyne Elisabeth, *Supervisión y regulación de las microfinanzas en el contexto de la liberalización del sector financiero. Las experiencias de Bolivia, Colombia y México*, New York, Fondation Tinker, août 2004.

UNPRI, *Principles for Investors in Inclusive Finance*, New York, UNEP Finance Initiative-UN Global Compact, 2009, à la page web : <http://www.unpri.org/piif/>.

### **Ouvrages**

Aglietta Michel, Orléan André, *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Cartapanis André, « Les Architectes de la crise financière », in : Laroche Josepha (Éd.), *Un Monde en sursis, dérives financières, régulations politiques et exigences éthiques*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 41–52.

Sinclair T. J., *The New Masters Of Capital: American Bond Rating Agencies And The Politics Of Creditworthiness*, Cornell University Press, 2005.

Strange Susan, *Mad Money*, Manchester, Manchester University Press, 1998.

Strange Susan, *Casino Capitalism*, Manchester University Press, oct. 1997.

### **Périodiques**

Artus Patrick, « De Bâle 1 à Bâle 2. Effets sur le marché du crédit », *Revue économique*, 56 (1), 2005, pp. 77–97.

Bastiaensen Johan, Marchetti Peter, « A Critical Review of CGAP-IADB Policies Inspired by the Fondo de Desarrollo Local, Nicaragua », *Enterprise Development and Microfinance*, 18 (2-3), sept. 2007, pp. 143–157.

Bédécarrats Florent, Marconi Reynaldo, « L'influence de la régulation sur la capacité de la microfinance à contribuer au développement : le cas de la Bolivie », *Tiers Monde*, 197, mars 2009, pp. 71–90.

Cartapanis André, « La crise financière et les politiques macroprudentielles », *Revue économique*, 62 (3), 2011, pp. 349.

Cartapanis André, « La crise financière et la responsabilité des économistes », *Tracés*, n° HS-11 (3), janv. 2012, pp. 149–161.

Claessens Stijn, « Access to Financial Services: a Review of the Issues and Public Policy Objectives », *The World Bank Research Observer*, 21 (2), août 2006, pp. 207–240.

Claessens Stijn, Underhill Geoffrey R. D., Zhang Xiaoke, « The Political Economy of Basle II: The Costs for Poor Countries », *World Economy*, 31 (3), mars 2008, pp. 313–344.

Haider Elianore, « Credit Bureaus: Leveraging Information for the Benefit of Microenterprise », *Microenterprise Development Review*, 2 (2), janv. 2000, pp. 1–7.

Underhill Geoffrey, Zhang Xiaoke, « Setting the Rules: Private Power, Political Underpinnings, and Legitimacy in Global Monetary and Financial Governance », *International Affairs*, 84 (3), 2008, pp. 535–554.

### **Working papers**

Bogdanić Žaklina Marta, Schmitz Hans Peter, *The Weakness of Strong Ties: Transnational Mobilization and the Failure of Microfinance Sector Reform in Croatia, 1999-2003*, Center for European Studies, 2006.

Demirguc-Kunt Asli, Beck Thorsten, Honohan Patrick, *Finance for All? Policies and Pitfalls in Expanding Access*, Washington DC, World Bank, 2008.

Favarel-Garrigues Gilles, Godefroy Thierry, Lascoumes Pierre, « Les Porteurs discrets de la surveillance financière », *Critique internationale*, 48 (3), 2010, pp. 77–95.

Gray Taylor R., « Investing for the Environment? The limits of the UN Principles of Responsible Investment », *School of Geography and the Environment, University of Oxford, Oxford, unpublished Working Paper* (9), 2009.

## Presse

Prudhomme Cécile, « La Notation financière, une drogue sans substitut à ce jour », *Le Monde*, 25 juill. 2011.

## Sites web

CGAP Regulation Center : [http://www.cgap.org/p/site/c/regulation\\_center/](http://www.cgap.org/p/site/c/regulation_center/)

## Normes et évaluation sociale

### Documents officiels

Bouquet Emmanuelle, « Enjeux et controverses autour des études d'impact en microfinance : comment concilier rigueur scientifique et pertinence opérationnelle ? », *BIM*, sept. 2008.

Bouquet Emmanuelle, « Microfinance et lutte contre la pauvreté – Normes et référentiels en matières d'études d'impact », *BIM*, mars 2006.

Bourgine Paul, Chavalarias David, Perrier Edith, *French Roadmap for Complex Systems*, Paris, Réseau National des Systèmes Complexes, 2009, à la page web : <http://iscpif.fr/>.

Buusaa Gonofaa, « Development of a Client Assessment and Monitoring System, or “Social Ledger” », *European Dialogue*, 2, mai 2009, pp. 7–11.

Henry Cara *et al.*, *Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance : Évaluer le niveau de pauvreté des clients des institutions de microfinance*, Washington DC, CGAP-IFPRI, 2003.

Dunford Chris, *What's wrong with loan size?*, Davis, Freedom From Hunger, Position Paper, mai 2002, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/>.

Dunford Chris, Gash Megan, Gray Kotara Bobbi, *Different Levels of « Knowing » the Impact of Microfinance*, Davis, Freedom From Hunger, 2009, à la page web : [www.freedomfromhunger.org](http://www.freedomfromhunger.org).

Gadrey Jean, *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire*, Lille, DIES-MIRE, 2004.

Hashemi Syed, *Beyond Good Intentions: Measuring the Social Performance of Microfinance Institutions*, vol. (41), Washington DC, CGAP, mai 2007.

Schreiner Mark, *Scoring: The Next Breakthrough in Microcredit?*, Washington DC, CGAP, Occasional Papers, janv. 2003.

Welch Karen Horn, *ACCION Poverty Assessment Framework*, Boston, ACCION, Insight, 2002.

## Ouvrages

- Chambers Robert, *Whose reality counts?: putting the first last*, Londres, Intermediate Technology, 1997.
- Cohen Monique, *Connaître la clientèle des IMF : Outils d'analyse pour les praticiens de la microfinance*, Washington DC, SEEP-AIMS, 2001, à la page web : <http://www.lamicrofinance.org>.
- Capron Michel, Quairel Françoise, *La Responsabilité sociale d'entreprise*, Paris, La Découverte, 2007.
- Desrosières Alain, *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte, 1993.
- Duflo Esther, *Expérience, science et lutte contre la pauvreté*, Paris, Fayard, 2009.
- Duflo Esther, « Scaling up and Evaluation », in : Bourguignon François, Pleskovic Boris (Éds.), *Accelerating Development. Annual World Bank Conference on Development Economics*, Washington DC, World Bank, Annual World Bank Conference on Development Economics, 2004, pp. 341–369.
- Fraisse Laurent, « Utilité sociale et économie solidaire : un rapport ambivalent au cœur de la reconfiguration des régulations publiques », in : Engels Xavier *et al.* (Éds.), *De l'intérêt général à l'utilité sociale: la reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 101–115.
- Morin Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Le Seuil, 2005.

## Périodiques

- Ahmed Akhter U., Bouis Howarth E., « Weighing what's practical: proxy means tests for targeting food subsidies in Egypt », *Food Policy*, 27 (5-6), déc. 2002, pp. 519–540.
- Angrist Joshua D., Pischke Jörn-Steffen, « The credibility revolution in empirical economics: how better research design is taking the con out of econometrics », *The Journal of Economic Perspectives*, 24 (2), mars 2010, pp. 3–30.
- Bardet Fabrice, Jany-Catrice Florence, « Les politiques de quantification », *Revue Française de Socio-Économie*, 5 (1), 2010, pp. 9–17.
- Bédécarrats Florent, « L'impact de la microfinance : un enjeu politique au prisme de ses controverses scientifiques », *Mondes en développement*, 2012, à paraître.
- Bénicourt Emmanuelle, « La Pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Études rurales*, (159-160), déc. 2000, pp. 9–254.
- Bourdieu Pierre, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, 7 (1), 1975, pp. 91–118.

Chauvière Michel *et al.*, « L'association, l'entreprise et l'administration : quelle circulation des normes de gestion ? », *Entreprises et histoire*, 56 (3), 2009, pp. 131–144.

Copestake James *et al.*, « Monitoring the Diversity of the Poverty Outreach and Impact of Microfinance: a Comparison of Methods Using Data from Peru », *Development Policy Review*, 23 (6), nov. 2005, pp. 703–723.

Copestake James G., « Simple Standards or Burgeoning Benchmarks? Institutionalising Social Performance Monitoring, Assessment and Auditing of Microfinance », *IDS Bulletin*, 34(4), nov. 2003, pp. 54–65.

Hulme David, « Impact Assessment Methodologies for Microfinance: Theory, Experience and Better Practice », *World Development*, 28 (1), 2000, pp. 79–98.

Karlan Dean, Zinman Jonathan, « Expanding Credit Access: Using Randomized Supply Decisions to Estimate the Impacts », *Review of Financial Studies*, 23 (1), janv. 2010, pp. 433–464.

Labrousse Agnès, « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation*, 7(2), juin 2010, pp. 2–32.

Montel Nathalie, « L'administration de la preuve : des sciences expérimentales à l'histoire des sciences », *Genèses*, 56 (3), 2004, pp. 148–162.

Naudet Jean-David, « Les OMD et l'aide de cinquième génération », *Afrique contemporaine*, 218 (2), 2006, pp. 141–174.

Ravallion Martin, « Should the Randomistas Rule? », *The Economists' Voice*, 6 (2), juin 2009, à la page web : <http://www.bepress.com/ev/vol6/iss2/art6/>.

Zeller Manfred *et al.*, « An Operational Method for Assessing the Poverty Outreach Performance of Development Policies and Projects: Results of Case Studies in Africa, Asia, and Latin America », *World Development*, 34 (3), 2006, pp. 446–464.

### **Working papers**

Bernard Tanguy, Delarue Jocelyne, Naudet Jean-David, *On « Nailing » what Works Through Impact Evaluations: Lessons from Experience at AFD*, Paris, AFD, mars 2011.

Alexander-Tedeschi Gwendolyn, Karlan Dean S., *Microfinance Impact: Bias from Dropouts*, New York, FAI-IPA, janv. 2006, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org>

Deaton Angus, *Instruments of Development: Randomization in the Tropics, and the Search for the Elusive Keys to Economic Development*, Cambridge, National Bureau of Economic Research, NBER Working papers, janv. 2009, à la page web : <http://www.princeton.edu>.

Duflo Esther, *Poor but rational?*, Cambridge, MIT, working paper, 2003.

Gomel Bernard, Serverin Evelyne, « Expérimenter pour décider? Le RSA en débat », *Document de travail du CEE*, 119, juin 2009.

Karlan Dean, Goldberg Nathanael, Copestake James, « Randomized Control Trials are the Best Way to Measure Impact of Microfinance Programmes and Improve Microfinance Product Designs », *Enterprise Development and Microfinance*, 20 (3), sept. 2009, pp. 167–176.

Morduch Jonathan, *Does Microfinance Really Help the Poor? New Evidence from Flagship Programs in Bangladesh*, Cambridge, Harvard University, Discussion paper, juin 1998.

Naudet Jean-David, Delarue Jocelyne, *Fostering Impact Evaluations at Agence Française de Développement: A Process of In-house Appropriation and Capacity-Building*, Washington DC, Network of Networks on Impact Evaluation, Working Paper, janv. 2008.

Naudet Jean-David, Delarue Jocelyne, Bernard Tanguy, *Multi-Purpose Impact Evaluations?*, Paris, NONIE, mars 2011.

Roodman David, Morduch Jonathan, *The Impact of Microcredit on the Poor in Bangladesh: Revisiting the Evidence*, vol. 174, Washington DC, Center for Global Development, 2009.

### **Presse**

Eme Bernard, « Définir l'utilité sociale par des débats publics », *Alternatives Économiques, hors-série*, 11, sept. 2003, pp. 47–48.

Muniesa Fabian, Callon Michel, *La Performativité des sciences économiques*, Paris, École des mines, Papier de recherche du CSI, févr. 2008, à la page web : <http://hal.archives-ouvertes.fr/>

Simon Catherine, « Esther Duflo : Des neurones contre la misère », *Le Monde*, janv. 2009, p. 13.

## **Discours et représentations**

### **Documents officiels**

Sample Bob, *How RESULTS Activists Collaborated With Microcredit Leaders and High Government Officials to Build the Microfinance Movement*, Halifax, Microcredit Summit, 2006.

### **Ouvrages**

Abric Jean-Claude, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Érès, 2003.

Allaire Gilles, « Conventions professionnelles et régimes de responsabilité », in : Eymard-Duvernay François (Éd.), *L'Économie des conventions méthodes et résultats*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 279–293.

Aubric Jean-Claude (Éd.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Érès, 2007.

Becker Howard Saul, *Outsiders : studies in the sociology of deviance*, New York, Free Press, 1963.

Bourdieu Pierre, *Ce que Parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

Daley-Harris Sam, *Reclaiming Our Democracy: Healing The Break Between People And Government*, Philadelphia, Camino Books, 1994.

### **Périodiques**

Addison Tony, Murshed S. Mansoob, « Credibility and Reputation in Peacemaking », *Journal of Peace Research*, 39 (4), juill. 2002, pp. 487–501.

Agrikoliansky Eric, « Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel. Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme », *Politix*, 7 (27), sept. 1994, pp. 94–110.

Barnett Michael L., Jermier John M., Lafferty Barbara A., « Corporate Reputation: The Definitional Landscape », *Corporate Reputation Review*, 9 (1), Spring 2006, pp. 26–38.

Boistel Philippe, « La réputation d'entreprise : un impact majeur sur les ressources de l'entreprise », *Management & Avenir*, 17 (3), 2008, pp. 9–25.

Boltanski Luc, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993.

Cole Carla, « Citizen Lobbying: The State Of The Art. Interview with Sam Harris », *Making It Happen*, 29, mai 1991, pp. 38–48.

Cooper Andrew F., « Beyond One Image Fits All: Bono and the Complexity of Celebrity Diplomacy », *Global Governance*, 14 (3), juill. 2008, pp. 265–272.

Davis Susan, Khosla Vinod, « The Architecture of Audacity: Assessing the Impact of the Microcredit Summit Campaign », *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, 2 (1 2), mars 2007, pp. 159–180.

Heribert Dieter, Kumar Rajiv, « The Downside of Celebrity Diplomacy: The Neglected Complexity of Development », *Global Governance*, 14 (3), juill. 2008, pp. 259–264.

Hughes Denise A., « Man Behind a Movement: Sam Daley-Harris », *Microfinance Focus*, mars 2010, pp. 19–25.



Laroche Josepha, « Le Nobel comme enjeu symbolique dans les relations internationales », *Revue Française de Science Politique*, 44 (4), 1994, pp. 599–628.

Mahon John F., Mitnick Barry M., « Reputation Shifting », *Journal of Public Affairs*, 10 (4), nov. 2010, pp. 280–299.

Michel Jean-Baptiste *et al.*, « Quantitative Analysis of Culture Using Millions of Digitized Books », *Science*, 331 (6014), janv. 2011, pp. 176–182.

Morris Christopher W., Reynaud Bénédicte, « Qu'appelle-t-on "réputation" ? », *Les Limites de la rationalité. Les figures du collectif*, vol. 2, Paris, La Découverte, Recherches, 2003, pp. 155–173.

Rambaud Elsa, « L'Organisation sociale de la critique à Médecins sans frontières », *Revue Française de Science Politique*, 59 (4), août 2009, pp. 723–756.

Roe Emery M., « Development Narratives, or Making the Best of Blueprint Development », *World Development*, 19 (4), avr. 1991, pp. 287–300.

### **Working papers**

Heiden Serge, *The TXM Platform: Building Open-Source Textual Analysis Software Compatible with the TEI Encoding Scheme*, Lyon, ENS, 2010.

### **Sites web**

Textométrie : Fédération des recherches et développement en textométrie pour la création d'une plateforme logicielle ouverte : <http://textometrie.ens-lyon.fr/>

Hypothèses : Socio-informatique et argumentation : <http://socioargu.hypotheses.org/1963>.

### **Banques publiques**

#### **Documents officiels**

Auad José, *Sistema nacional de financiamiento para el desarrollo (SINAFID)*, La Paz, SAM-NAFIBO, 2006.

Christen Robert P., Schonberger Steven N., *A Multilateral Donor Triumphs Over Disbursement Pressure: The Story of Microfinance at Banco do Nordeste in Brazil*, Washington DC, CGAP, Focus Note 23, déc. 2001, à la page web : <http://www.cgap.org/p/site/c/template.rc/1.9.2567>.

Mukherjee Joyita, *State-owned Development Banks in Microfinance*, Washington (DC), CGAP, Focus Note 10, août 1997.

### **Ouvrages**

Adams Dale W., Graham Douglas H., Von Pischke John D., *Undermining Rural Development with Cheap Credit*, Boulder (Col.), Westview Press, 1984.

Trivelli Carolina, Venero Hildegardi, *Banca de desarrollo para el agro: experiencias en curso en América Latina*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 2007.

### **Périodiques**

Abramovay Ricardo, Piketty Marie-Gabrielle, « Politique de crédit du programme d'appui à l'agriculture familiale (Pronaf) : résultats et limites de l'expérience brésilienne dans les années 1990 », *Cahiers Agricultures*, 14(1), févr. 2005, pp. 25–29.

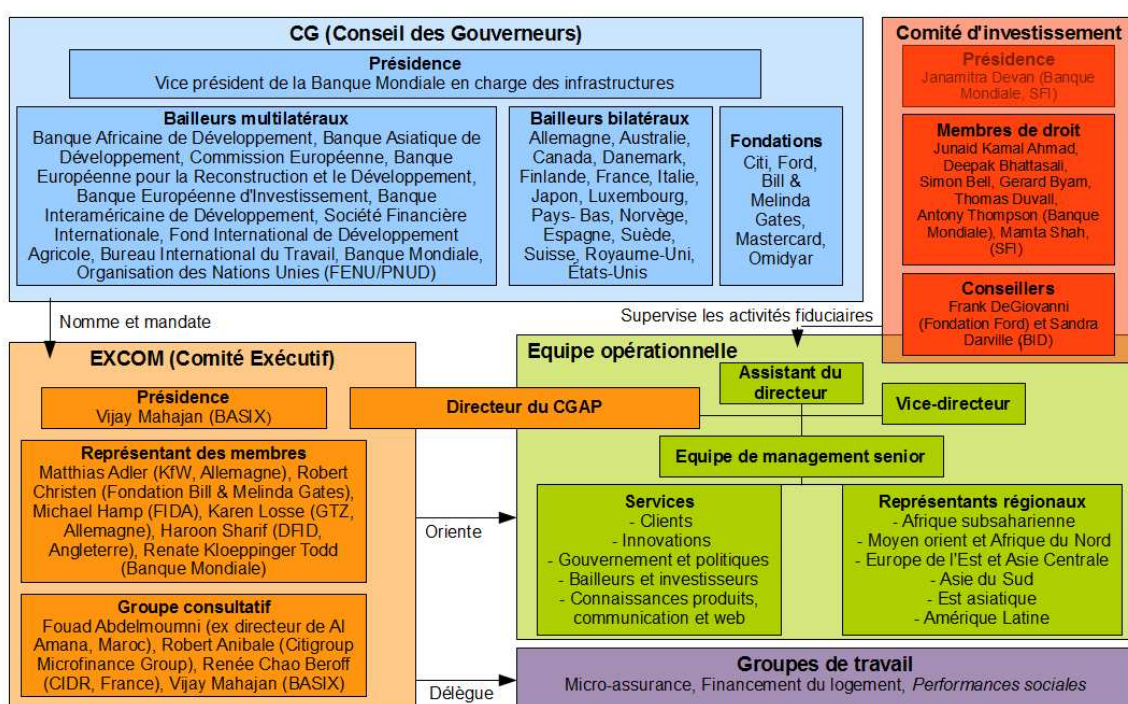
Ramírez Gallegos Franklin, Minteguiaga Analía, « El nuevo tiempo del Estado. La política posneoliberal del correísmo », *OSAL*, 22, sept. 2008, pp. 87–103.

## Annexes

### Sommaire des annexes

Annexe 1 . Organigramme détaillé du CGAP en 2011.....	378
Annexe 2. Détail de la procédure employée pour l'analyse textométrique.....	379
Annexe 3. Recension des évaluations d'impact en microfinance.....	390
Annexe 4. Modélisation croisant performances sociales et financières.....	402
Annexe 5. Entretiens réalisés.....	408
Annexe 6. Observations participantes.....	415

### Annexe 1 . Organigramme détaillé du CGAP en 2011



Source : élaboration personnelle à partir d'informations disponibles sur [www.cgap.org](http://www.cgap.org)

## Annexe 2. Détail de la procédure employée pour l'analyse textométrique

Outre documenter les étapes ayant aboutis aux résultats de présentés dans les chapitres 1 et 3, cette annexe a pour objet de servir de base à d'autres chercheurs qui seraient intéressés par ces méthodes. Elle est donc volontairement détaillée, exhaustive et technique.

### Constitution du corpus

A partir du serveur Domino (<http://domino.univ-paris1.fr/>), connexion à Factiva (section Presse et actualités).

### Sommaire de la recherche

**Texte** microfinance or micro-finance or microcredit or micro-credit or micro-lending or  
**libre** "micro-entreprise credit" or "micro-entreprise finance"  
**Date** 01/01/2002 à 31/12/2010  
**Source** Publication: Principales Publications Générales et d'Affaires Not Publication: Flux  
Reuters Not Publication: Flux Dow Jones Not Publication: Flux Communiqués de  
Presse  
**Société** Toutes les sociétés  
**Sujet** Tous les sujets  
**Industrie** Toutes les industries  
**Région** Toutes les régions  
**Langue** Anglais

Factiva indique 6686 résultats

Au total, 6368 articles ont été importés, Factiva ayant écartés 318 doublons au cours des importations. Le téléchargement est long, Factiva établissant une limite de 100 articles par importations. Outre la presse internationale, de nombreux titres de la presse économique financière sont inclus dans ce corpus. On obtient à la fin un dossier BaseMfFactiva, contenant 64 fichiers xml, dont le nom est numéroté, contenant chacun 100 articles.

### Installation logicielle

Configuration de travail : Dell, Processeur Intel U7300, Windows 7 édition familiale (64 bits), 4 Go de RAM.

#### TXM pour l'analyse

Après recherche, TXM est le logiciel d'analyse textuelle qui nous a semblé le plus prometteur. Il s'inscrit dans le prolongement de Lexico et Weblex, dispose communauté dynamique, est libre (licence GNU), basé sur R, avec une interface ergonomique, et une documentation assez complète.

Il gère de nombreux formats de manière automatisés (pdf, word, rtf, xml, etc.). Toutefois, il ne gère pas automatiquement le format xml généré par Factiva, étant donné qu'il ne permet qu'un seul document par fichier xml (alors que Factiva les produit par paquets de 100 ou moins).

Le manuel et l'installateur se téléchargent sur le site (qui contient d'ailleurs de nombreuses informations intéressantes : <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?article60>)

Après l'installation, il faut installer le complément TreeTagger. La procédure est indiquée dans l'onglet Aide de TXM.

Cette analyse a été réalisée avec la version 05 de TXM. Nous avons testé une bêta de la 0.6 sous Linux, mais elle semble encore trop instable avec notre configuration.

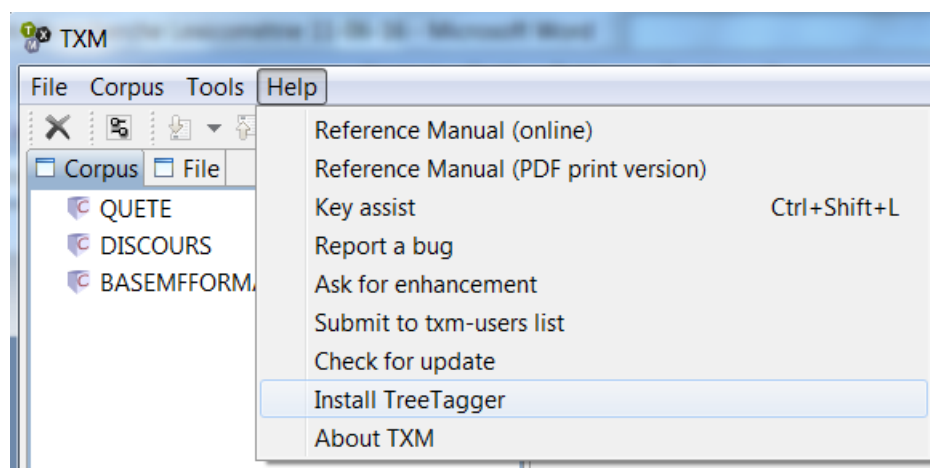
#### Perl pour la préparation du corpus

Afin de passer le corpus du format Factiva au format requis par TXM, nous avons élaboré un script sous Perl, intitulé TIF (Txm Import from Factiva). Celui-ci a été diffusé sur la liste de diffusion de TXM (<https://listes.cru.fr/sympa/arc/txm-users>). Il implique d'installer le logiciel Perl (libre et gratuit, disponible à la page: [www.perl.org](http://www.perl.org)). Ce script a été intégré nativement dans la version 0.6 de TXM.

Un script similaire, intitulé TIC (Txm Import from Factiva), a été préparé pour extraire les données d'un corpus enrichi sous calibre (logiciel libre permettant la préparation d'un corpus et l'addition de métadonnées depuis n'importe quel format). Il est disponible sur demande à [f.bedecarrats@cerise-microfinance.org](mailto:f.bedecarrats@cerise-microfinance.org)

#### Treetagger pour la lemmatisation

TXM a prévu de s'articuler à ce logiciel, mais il n'est pas inclus dans le pack d'installation pour des raisons de copyright. L'utilisateur doit donc l'installer en suivant la procédure décrite dans l'aide :



Il faut ensuite penser à télécharger le fichier de la langue correspondante à son corpus (seul l'anglais est installé par défaut avec Treetagger).

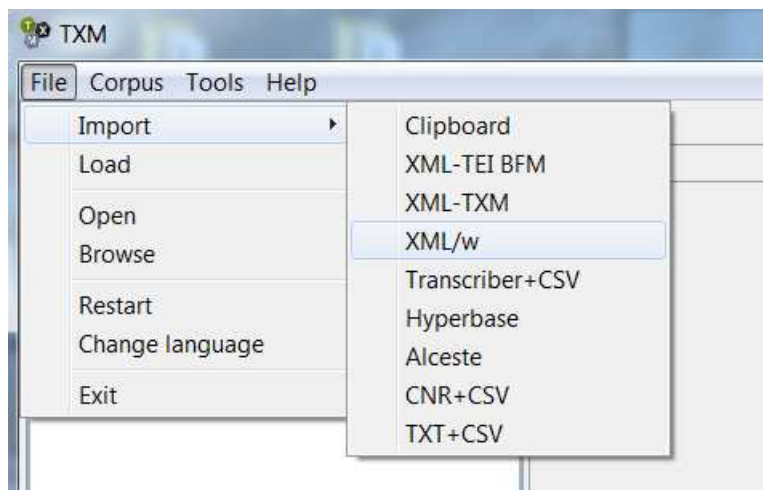
## **Importation du corpus sous TXM**

### Préparation avec Perl

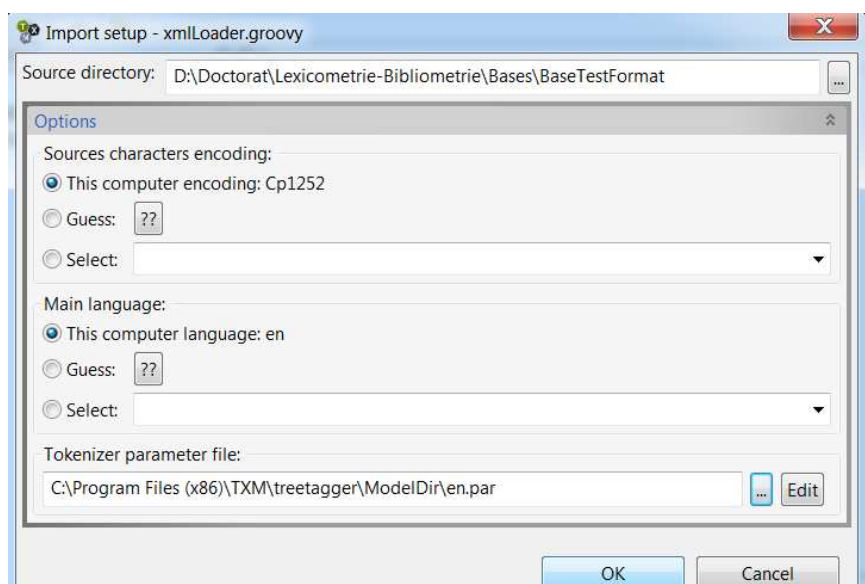
S'utilise avec le fichier TIF : Ce script traduit les fichiers xml téléchargés à partir de Factiva (à raison de 100 articles par fichier avec des métadonnées codées au format de Factiva) vers des fichiers xml au format requis par TXM (un article par fichier avec des métadonnées à un format différent) et crée un sous-dossier de stockage.

### Importation sous TXM

Sélectionner l'importation XML/w



Sélectionner le dossier contenant les fichiers mis au format par le script Perl. On aura au préalable pensé à le renommer car le nom du répertoire deviendra le nom du corpus sous TXM (ici BaseTestFormat). Penser également à sélectionner le fichier de langue correspondant à celle du corpus téléchargé dans la bibliothèque de modèles treetagger.



D'après mes estimations, l'importation prend un peu plus de trois secondes par article, soit moins de 5 minutes pour ma base test, mais plus de 5 heures pour la base complète.

## Préparation sous TXM

### Vérification des propriétés du corpus

En faisant un clic droit sur le corpus, on sélectionne : « information ». Cette requête affiche les données suivantes.

### **Description of the corpus BASEMFFORMAT2**

#### General Statistics

- Number of words 2658325

- Number of word properties 4
- Number of structural units 8

#### Lexical properties and their values(20 max)

- tlemma (40023) : the, wild, west, of, microfinance, on, contrary, ,, andhra, government, have, be, engage, in, promotion, for, past, decade, ., it, ...
- ttpos (57) : DT, JJ, NN, IN, ,, VHZ, VBN, VVN, SENT, PP, VBD, RB, WRB, JJR, NNS, IN/that, VVD, TO, WDT, VVG, ...
- type (3) : N/A, pon, \_\_UNDEF\_\_
- word (46795) : the, wild, west, of, microfinance, on, contrary, ,, andhra, government, has, been, engaged, in, promotion, for, past, decade, ., it, ...

#### Structural Units properties and values (20 max)

- hlt
  - \_no property\_
- headline
  - \_no property\_
- text
  - id (6368) = display01\_020, display01\_021, display01\_022, display01\_023, display01\_024, display01\_025, display01\_026, display01\_027, display01\_028, display01\_029, display51\_060, display51\_061, display51\_062, display51\_063, display51\_064, display51\_065, display51\_066, display51\_067, display51\_068, display51\_069.
- s
  - id (0) =
- paragraph
  - display (2) = fixed, proportional.
  - lang (2) = "", en.
  - truncation (1) = none.
- article
  - country (173) = "", Afghanistan, El Salvador, Eritrea, Haiti, Jordan, Maldives, Mexico, Morocco, Mumbai, Nicaragua, Nigeria, Norway, Pakistan, Rajasthan, Slovakia, Sweden, Taiwan, United States - Illinois, United States - Texas.
  - date (1708) = "", 2005-08-01, 2005-08-04, 2005-08-05, 2005-08-06, 2005-08-07, 2005-08-08, 2005-08-13, 2005-08-14, 2005-08-18, 2005-08-20, 2005-08-24, 2005-08-25, 2005-08-29, 2006-06-01, 2006-06-05, 2006-06-06, 2006-06-07, 2006-06-10, 2006-06-12.
  - language (1) = EN.
  - source (141) = Adelaide Advertiser, All Africa, Barron's, Canberra Times, Chicago Sun-Times, Daily Mail, Financial Times, Hobart Mercury, Independent On Sunday, Mist News, New Straits Times, New Sunday Times, New Zealand Herald, Newsweek, SITA Slovenska Tlacova Agentura, South China Morning Post, Sunday Mail, The, The Asian Wall Street Journal, The Mail on Sunday, The Wall Street Journal Europe.
  - subject (158) = "", Dairy Products, Educational Services, Electricity/Gas Utilities, Fiber Optic Transmission, Food/Beverages/Tobacco, Frozen Food, Funds/Trusts/Other Financial Vehicles, Furniture, Health/Medical Insurance, Insurance Brokering, Investment Trusts/Funds, Legal Services, Machinery/Industrial Goods, Management Consulting, Medical Equipment/Supplies, Profes-

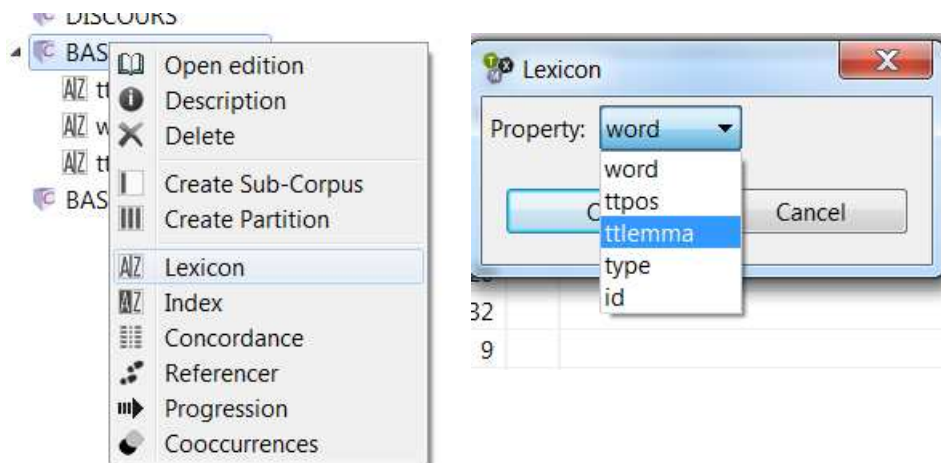
sional/Management Training, Retail, Securities/Commodity Exchange Activities, Textiles.

- tailparagraphs
  - \_no property\_

## Occurrences : fréquences et fréquences cumulées

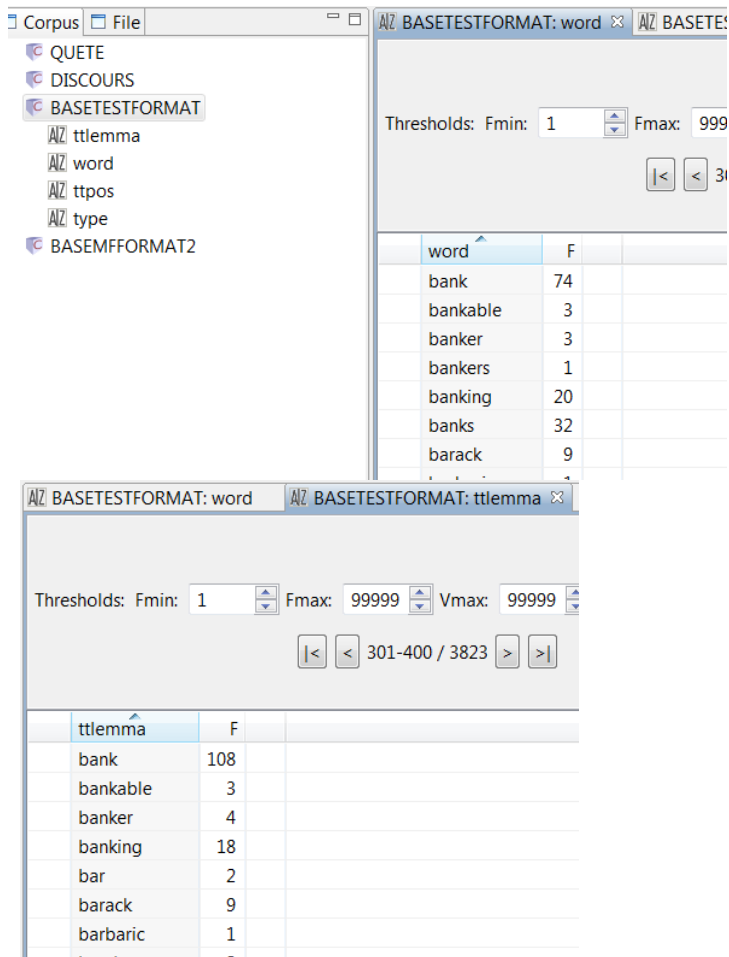
### Essai de rapprochement de la méthode Alceste avec des tables d'occurrences

Pour chaque corpus, on peut générer des tables d'occurrences (lexicon) en fonction des différentes propriétés d'un mot : sa forme (word), sa fonction grammaticale (pos) et sa racine (lemma).



Par exemple, dans un corpus de test (établi avec un groupe plus restreint d'articles), la comparaison entre la table des formes et des lemmes donne pour bank le résultat suivant :





On remarque que certaines formes ont été rapprochées, mais pas toutes, probablement en fonction de leur fonction grammaticale (POS).

La commande clic droit + index produit une table de fréquences. On l'exporte vers un emplacement de mon disque dur. Le format exporté semble être du texte séparé par des tabulations (et non un csv comme l'indique le tutoriel).

Problème technique : le nombre de ligne dépasse (de peu) le maximum géré par Excel. Je l'ouvre donc sous SPSS pour supprimer manuellement les lignes ne comportant qu'une occurrence.

Retravail des fréquences sous Excel, pour produire le tableau ci-dessous, en s'inspirant du modèle décrit dans : Nikos Kalampalikis, "L'Apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales," in : Jean-Claude Aubric (Ed.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Erès, 2007, pp. 147-163

Champ Lexical	Lemmes et occurrences
Finance (104 934)	bank (23378), finance (13754), loan (12895), credit (7729), fund (5023), rate (4532), money (4394), lend (4016), market (3429), capital (2985), operat* (2955), pay (2227), cost (1977), commercial (1856), profit (1686), saving (1640), product (1610), entreprise (1588), deposit (1550), charge (1498), management (1463), account (1412), insurance (1337)
Development (66 463)	business (7036), develop* (6666), service (4760), invest* (4530), provide (3723), need (3714), give (3420), work (3353), grow* (3294), good (3078), project (2658), access (2545), support (2522), include (2364), economic (2019), increase (1958), social (1940), share (1892), income (1883), become (1699), activity (1409)
Usagers de la microfinance (50 615)	poor (6608), people (6556), woman (4598), poverty (4116), group (4018), rural (3761), she (3585), borrower (2663), member (2650), client (2326), community (2098), customer (1851), family (1611), entrepreneur (1434), village (1386), farmer (1354)
Institutions (53 217)	institution (6156), government (5522), mfis (4478), sector (4380), state (4222), program* (4106), company (3563), yunus (2100), grameen (2096), industry (2088), director (2051), system (2013), branch (1655), private (1619), policy (1501), organisation (1464), public (1424), president (1399), sks (1380)
Échelle (31 183)	micro (8900), million (5037), small (4451), cent (3222), many (2508), billion (2319), large (1797), big (1478), number (1471)
Localisation (16 083)	country (4756), world (3042), india (2519), area (2410), international (1762), national (1594)
Autres et équivoques (15 494)	interest (4046), new (3537), time (2723), accord (1907), plan (1811), life (1470)

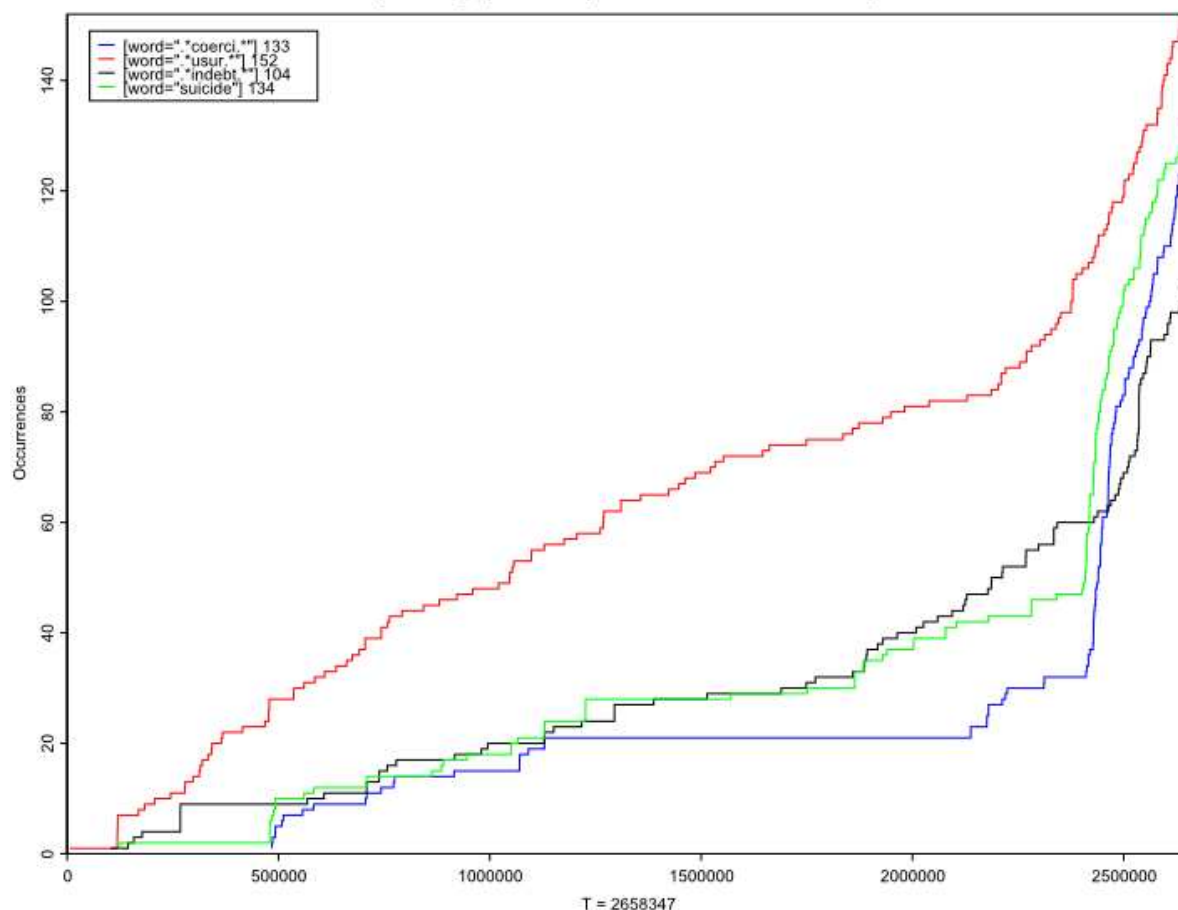
Remarque : de nombreux termes intéressants pour l'analyse (health, indebtedness, impact, etc.) apparaissent un peu au-dessous du seuil des 1000 mots. Cette limite ressort comme très arbitraire.

### **Analyse de la stigmatisation de la microfinance avec des fréquences cumulées**

Identification de termes négativement connotés « coerci » en référence aux pratiques coercitives des agents de crédit de la microfinance récemment dénoncées, « usur » pour usuriers, dénonciation croissante des IMF, « indebt » forme toujours utilisée dans un sens négatif pour over-indebtedness, heavily indebted, etc., « suicide » en référence aux conséquences les plus scandaleuses des dérives de certaines IMF.

Chaque fois on vérifie avec des tables de co-occurrences que les itérations ont bien ce sens. Voici le tableau ci-dessous

Progression graph of in corpus BASEMF, structure: txmcorpus



NB : on choisit ici l'expression exacte « suicide » alors que les autres laissent plus de possibilités. La raison est que si l'on inclut « suicid », on a quatre fois plus d'observations dans la période très récente et l'augmentation des autres n'est plus visible.

## Analyse factorielle

Création d'un sous-corpus pour enlever les non datés

Clic droit sur corpus > create Sub-Corpus > Assisted :

## Création d'un sous-corpus pour enlever les non datés

Clic Droit sur le sous-corpus « Date »/Create Partition/Assisted

Create a sub-corpus

Name: DATE

Simple Assisted **Advanced**

Match  
 All criteria  Some criteria

Structure: article

year contains 20 + -

Query

Refresh

OK Cancel

Create Partition

Name: YearPerYear

Simple Assisted **Advanced**

Structure: article Property: year

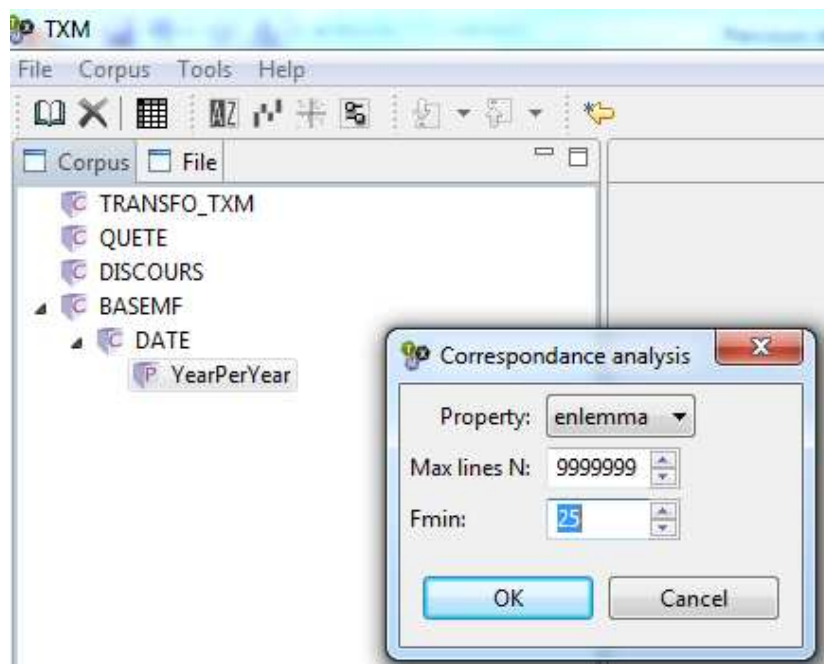
Select values to assign:

New part Rmv all the parts

Title: 2002 Assign Remove 2002	Title: 2003 Assign Remove 2003	Title: 2004 Assign Remove 2004	Title: 2005 Assign Remove 2005	Title: 2006 Assign Remove 2006
Title: 2007 Assign Remove 2007	Title: 2008 Assign Remove 2008	Title: 2009 Assign Remove 2009	Title: 2010 Assign Remove 2010	

OK Cancel

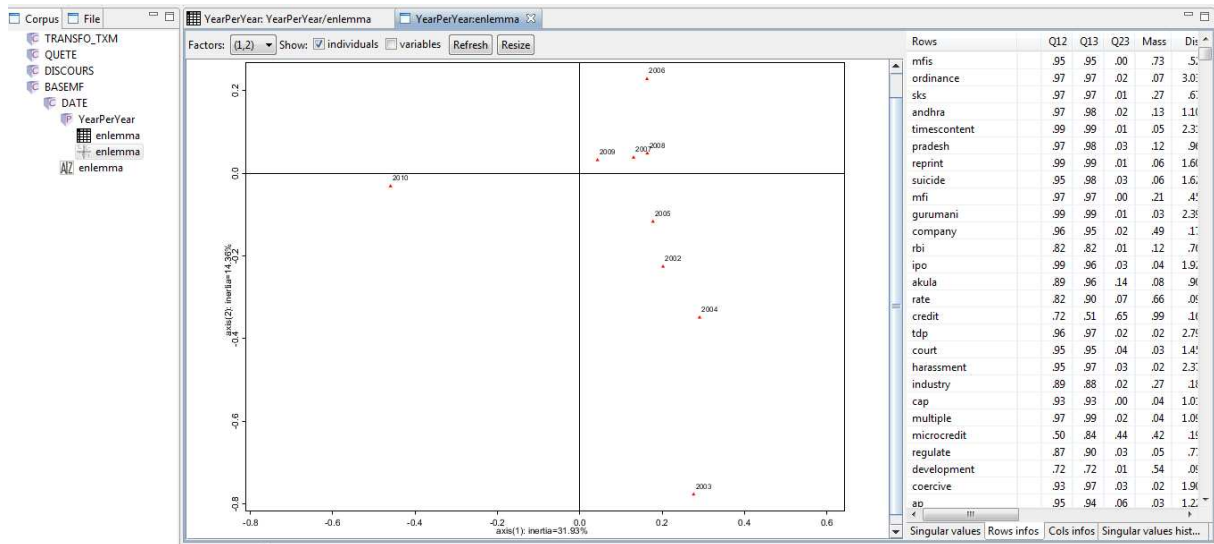
On lance l'ACP : clic droit sur la partition/CA



La première AFC générée présente se base sur une table des lemmes qui contient beaucoup de mots vides et de signe de ponctuation. Pour plus de précision, on enlève manuellement les mots vides.

Les premiers résultats ne sont pas assez éclatés car de nombreux termes (ponctuation, mots vides). On va donc la nettoyer en procédant de la manière suivante :

- 1- Export de la table lexicale vers Excel
- 2- Création d'une liste de mots à supprimer sous excel (via des filtres)
- 3- Recréation d'une requête pour les filtres (copie/colle la liste des mots sélectionnés sous word, remplace ^p par |, puis on place les suffixes et préfixes envoyés par Serge heiden
- 4- même procédure avec la liste des stopwords
- 5- Utilisation sous forme de requête pour les supprimer de notre table sous TXM
- 6- On double clique sur la table, on sélectionne delete rows, on colle les requêtes dans le champ de recherche, on sélectionne et on supprime
- 7- on supprime manuellement les signes de ponctuation qui n'ont pas été automatiquement supprimés (en ayant préalablement classés par nom, ils apparaîtront en premier)
- 8- On supprime l'AFC créée précédemment et on relance une AFC à partir de notre table dépurée



La logique chronologique semble être opérante. On a clairement trois clusters de date qui apparaissent séparément. A l'analyse, on voit clairement apparaître, en haut (2006) la mise en exergue du prix nobel et à gauche, la crise de la microfinance en andrah pradesh, les suicides et l'entrée en bourse de SKS.

Il y a trop de mots pour les représenter à l'écran. Néanmoins, si on sélectionne à droite l'onglet rowinfos et qu'on classe par les dernières colonnes (c1 puis c2) on obtient en début et en fin de liste les termes les plus polarisés.

### **Annexe 3. Recension des évaluations d'impact en microfinance**

Adjei Joseph Kimos, Arun Thankom, Hossain Farhad, *Microfinance Programmes and the Poor: Whom Are They Reaching? Evidence from Ghana*, Manchester, Brooks World Poverty Institute, Working Paper Series, mars 2009.

Afrane Sam, « Impact assessment of microfinance interventions in Ghana and South Africa », *Journal of Microfinance*, 4 (1), avr. 2002, pp. 37–58.

Alexander-Tedeschi Gwendolyn, *An Empirical Analysis of Microfinance: Who are the Clients?*, New York, North East Universities Development Consortium, Working Paper, 2001, à la page web : <http://www.givewell.org/files/Cause1-2/Independent%20research%20on%20microfinance/Alexander%20Peru.doc>.

Allen Hugh, Hobane Pauline, *Impact Evaluation of Kupfuma Ishungu*, Harare, CARE Zimbabwe, févr. 2004.

Aroca Patricio, *Microcredit impact assessment: the brazilian and chilian cases*, vol. 17, Washington DC, Inter-American Development Bank, mai 2002, à la page web : [http://search.iadb.org/search/cgi-bin/query-meta.exe?v%3afile=viv\\_RTYIKV&v%3astate=root%7croot&url=http%3a%2f%2fwww.iadb.org%2fdocument.cfm%3fid%3d616092&rid=Ndoc0&v%3aframe=redirect&v%3aredirect-hash=737ab0fe863e956291f371b0cbb4768b&](http://search.iadb.org/search/cgi-bin/query-meta.exe?v%3afile=viv_RTYIKV&v%3astate=root%7croot&url=http%3a%2f%2fwww.iadb.org%2fdocument.cfm%3fid%3d616092&rid=Ndoc0&v%3aframe=redirect&v%3aredirect-hash=737ab0fe863e956291f371b0cbb4768b&)

Athmer Gabrielle, de Vletter Fion, *The Microfinance Market in Maputo, Mozambique: Supply, Demand and Impact - A Case Study of Novobanco, Socremo and Tchuma*, Amsterdam, The Netherlands Platform for Microfinance, déc. 2006.

Banerjee Abhijit *et al.*, *The Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation*, Working Paper, J-PAL, mai 2009, à la page web : [http://povertyactionlab.org/papers/102\\_Duflo\\_Spandana\\_Microlending.pdf](http://povertyactionlab.org/papers/102_Duflo_Spandana_Microlending.pdf).

Barnes Carolyn, Gaile Gary, Kibombo Richard, *Impact of three microfinance programs in Uganda*, Washington DC, USAID AIMS, janv. 2001.

Barnes Carolyn, Keogh Erica, Nemarundwe Nontokozo, *Microfinance Program Clients and Impact: An Assessment of Zambuko Trust, Zimbabwe*, Washington DC, USAID AIMS, oct. 2001, à la page web : <http://www.givebetter.net/files/Cause1-2/Independent%20research%20on%20microfinance/barnes%20zimbabwe%202001.pdf>.

Beegle Kathleen, Dehejia Rajeev H., Gatti Roberta, *Child labor, income shocks, and access to credit*, Washington DC, World Bank, Policy Research Paper, juin 2003.

Bolnick Bruce, Nelson Eric, « Evaluating the economic impact of a special credit programme: KIK/KMKP in Indonesia », *The Journal of Development Studies*, 26 (2), janv. 1990, pp. 299–

Bouquet Emmanuelle *et al.*, « Trajectoires de crédit et vulnérabilité des ménages ruraux : le cas des Cecam de Madagascar », *Autrepart*, 44 (4), déc. 2007, pp. 157–172.

Bouquet Emmanuelle, Wampfler Betty, Ralison Eliane, « Rigueur scientifique et pertinence opérationnelle des études d'impact en microfinance: une alliance à contraindre. Enseignements d'une étude en partenariat à Madagascar », *Tiers Monde*, 197, mars 2009, pp. 91–108.

Brannen Conner, *An Impact Study of the Village Savings and Loan Association (VSLA) Program in Zanzibar, Tanzania*, Middletown, Wesleyan University, avr. 2010, à la page web : [http://wescholar.wesleyan.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1461&context=etd\\_hon\\_theses](http://wescholar.wesleyan.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1461&context=etd_hon_theses).

Bruhn Miriam, Love Inessa, *The economic impact of banking the unbanked: evidence from Mexico*, Washington DC, World Bank, Policy Research Working Paper, juin 2009.

Bruntrup Michael *et al.*, *Impact assessment of the Association for Social Advancement (ASA)*, Dhaka, Association for Social Advancement, août 1997, à la page web : <http://www.sadhan.net/Adls/Microfinance/PerspectiveLivelihoods/Guidelineforlowercost.pdf>.

Buvinic Mayra, Berger Marguerite, Jaramillo Cecilia, « Impact of a Credit Project for Women and Men Microentrepreneurs in Quito, Ecuador », in : Berger Marguerite, Buvinic Mayra (Éds.), *Women's Ventures: Assistance to the Informal Sector in Latin America*, Boulder, Kumarian Press, nov. 1989, pp. 222–246.

Chen Martha A., *Impact of Grameen Bank's Credit Operations on its Members: Past and Future Research*, Dhaka, Grameen Bank, 1992.

Chen Martha A., Snodgrass Donald, *Managing resources, activities, and risk in urban India: The impact of SEWA Bank*, Washington DC, USAID AIMS, sept. 2001, à la page web : [http://pdf.dec.org/pdf\\_docs/PNACN571.pdf](http://pdf.dec.org/pdf_docs/PNACN571.pdf).

Chiyah Boma Ngehnevu, Forchu Zachary Nembo, *The impact of microfinance institutions (MFIs) in the development of small and medium size businesses (SMEs) in Cameroon*, Upsala, Swedish University of Agricultural Sciences, Master Thesis, juill. 2010.

Chowdhury M. J. A., Ghosh D., Wright R. E., « The impact of micro-credit on poverty: evidence from Bangladesh », *Progress in Development studies*, 5 (4), oct. 2005, pp. 298–309.

Chowdhury M. Jahangir, *Does the participation in the microcredit programs contribute to the development of women entrepreneurship at the household level? Experience from Bangladesh*, Dhaka, University of Dhaka-Center for Microfinance and Development, Working Paper, juill. 2008.

Chowdhury M. Jahangir, *Does the Participation in the Microcredit Programs Increase Consumption of Participating Households? The Case of the Grameen Bank in Bangladesh*, Dhaka, University of Dhaka-Center for Microfinance and Development, Working Paper, mars 2007, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.34531/09.pdf>.

Churchill Craig, *The Impact of Credit on Informal Sector Enterprises in South Africa: A Study*



of *Get Ahead Foundation's Stokvel Lending Programme*, Worcester, Clark University, janv. 1995.

Coleman Brett, « Microfinance in Northeast Thailand: Who Benefits and How Much? », *World Development*, 34 (9), sept. 2006, pp. 1612–1638.

Collins Daryl *et al.*, *Portfolios of the poor : how the world's poor live on 2\$ a day*, Princeton, Princeton University Press, mai 2009.

Colliot Etienne, « Les interactions entre le marché des céréales, le marché du bétail et le marché financier (Nord Yatenga au Burkina Faso) : Systèmes financiers ruraux », *Les cahiers de la recherche-développement*, 35, oct. 1993, pp. 19–34.

Colliot Etienne, Nguyen Genevieve, « Le crédit rural et l'économie villageoise à Banh (Burkina Faso). Contribution à une méthodologie d'évaluation des effets économiques d'un projet de crédit rural », *Les cahiers de la recherche-développement*, 34, mars 1993, pp. 65–83.

Copestake James *et al.*, « Monitoring the Diversity of the Poverty Outreach and Impact of Microfinance: a Comparison of Methods Using Data from Peru », *Development Policy Review*, 23 (6), nov. 2005, pp. 703–723.

Copestake James, « Inequality and the Polarizing Impact of Microcredit: Evidence from Zambia's Copperbelt », *Journal of International Development*, 14 (6), août 2002, pp. 743–755.

Copestake James, Bhalotra Sonia, Johnson Susan, « Assessing the Impact of Microcredit: A Zambian Case Study », *Journal of Development Studies*, 37 (4), avr. 2001, pp. 81–100.

Creevey Lucy E., *Changing women's lives and work: an analysis of the impacts of eight microenterprise projects*, Intermediate Technology Publications, For UNIFEM, janv. 1996.

Creevey Lucy E., Ndour Koumakh, Thiam Abdourahmane, *Evaluation of the impacts of PRIDE/VITA (The guinea rural enterprise development project)*, Washington DC, GEMINI, Technical Report, sept. 1995, à la page web : [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PDABN863.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDABN863.pdf).

Crépon Bruno *et al.*, *Évaluation d'impact du microcrédit en zone rurale. Enseignement d'une expérimentation randomisée au Maroc*, Casablanca, Al Amana, Restitution publique, déc. 2010, à la page web :

[http://www.alamana.org.ma/Images/Microcredit\\_PresMaroc\\_122010\\_v3\\_FINALE.pdf](http://www.alamana.org.ma/Images/Microcredit_PresMaroc_122010_v3_FINALE.pdf).

Dauner Isabel, Gómez Ligia, Ruiz Alfredo, *Impacto económico del crédito*, Managua, Nitlapan, mai 1998.

Dearden Kirk, Nazmul Khan, *Assessing the Impact of Women's Savings and Credit Programs on Fertility: A case from Bangladesh*, Westport, Save the Children, Program Monograph, 1994.

Deininger Klaus, Liu Yanyan, *Economic and Social Impacts of Self-Help Groups in India*, Washington DC, World Bank, Policy Research Working Paper, mars 2009.

DeLoach Steve, Lamanna Erika, *Measuring the Impact of Microfinance on Child Health*

*Outcomes in Indonesia*, Elon, Elon University, Working Paper, mars 2009.

Djato Kra K., « Crédit agricole et efficacité de la production agricole en Côte d'Ivoire », *Économie rurale*, 263 (1), juin 2001, pp. 92–104.

Doligez François, « Études comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural : Guinée, Nicaragua et Viet Nam », *Tiers-Monde*, 37 (145), mars 1996, pp. 187–202.

Doligez François, Gentil Dominique, *Impact des systèmes financiers décentralisés. Études comparées dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Guinée*, Secrétariat d'Etat à la Coopération-IRAM, avr. 1997, à la page web : <http://www.iram-fr.org/pdf-publications/293.pdf>.

Doligez François, Siani L., « L'impact économique du crédit rural en Guinée », *Bilan et perspectives du financement local*, Paris, IRAM, sept. 1995, pp. 79–92.

Dunn Elizabeth, *Impacts of microcredit on clients in Bosnia and Herzegovina*, Sarajevo, Foundation for Sustainable Development of the Federation of Bosnia and Herzegovina, mai 2005.

Dunn Elizabeth, Arbuckle Gordon J., *The Impacts of Microcredit: A Case Study from Peru*, Washington DC, USAID AIMS, sept. 2001, à la page web : [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PNACN574.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACN574.pdf).

Dupas Pascaline, Robinson Jonathan, *Savings constraints and microenterprise development: Evidence from a field experiment in Kenya*, Santa Cruz, UCSC, janv. 2009.

Duvendack Maren, *Smoke and Mirrors: Evidence of Microfinance Impact from an Evaluation of SEWA Bank in India*, Norwich, University of East Anglia, Working paper, août 2010, à la page web : <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/24511/>.

Edgcomb Edcomb, Garber Carter, *Practitioner-led impact assessment: a test in Honduras*, Washington DC, USAID AIMS, mai 1998.

Faisal Arjumand, *Impact Assessment of Kashf's Microfinance and Karvaan Enterprise Development Programme*, Islamabad, Arjumand and Associates, févr. 2004, à la page web : [http://www.mixmarket.org/sites/default/files/medialibrary/20501.1058/Kashf\\_IA\\_2004.doc](http://www.mixmarket.org/sites/default/files/medialibrary/20501.1058/Kashf_IA_2004.doc).

Farbman Michael (Éd.), *The Pisces Studies: Assisting the smallest economic activities of the urban poor*, Washington DC, USAID, 1981.

FINRURAL, *Crédito con Educación Rural - CRECER. Impacto de los servicios financieros. Resultados de una investigación cuantitativa y cualitativa*, La Paz, FINRURAL, 2007.

FINRURAL, *Fondo de Desarrollo Comunal - Fondecó. Impactos de los servicios financieros. Resultados de una investigación cuantitativa y cualitativa*, La Paz, FINRURAL, 2007.

Garikipati Supriya, « The Impact of Lending to Women on Household Vulnerability and Women's Empowerment: Evidence from India », *World Development*, 36 (12), 2008, pp. 2620–2642.

Gibb Sarah, *Microfinance's Impact on Education, Poverty, and Empowerment: A Case Study*

from the Bolivian Altiplano, La Paz, Institute for Advanced Development Studies, Development Research Working Paper, avr. 2008.

Gibbons David, *Moris Rasik: An interim impact assessment*, Grameen Foundation, Manuscrit non publié, août 2005, à la page web : <http://www.grameen-info.org/dialogue/dialogue62/east-timor.html>.

Gobezie Getaneh, Garber Carter, *Impact Assessment of the Microfinance Programme in Amhara Region of Ethiopia*, Rome, FAO, 2007, à la page web : <http://www.fao.org/ag/rurfinconference/documents.asp?lang=en>.

Goetz Anne Marie, Gupta Rina Sen, « Who Takes the Credit? Gender, Power, and Control over Loan Use in Rural Credit Programs in Bangladesh », *World Development*, 24 (1), janv. 1996, pp. 45–64.

Gubert Flore, Roubaud François, *Analyser l'impact d'un projet de Microfinance : l'exemple de l'ADéFI à Madagascar*, Paris, Agence Française de Développement, 2005.

Guérin Isabelle *et al.*, *Analyse des déterminants de la demande de services financiers dans le Maroc rural*, Paris, Agence Française de Développement, Série Analyses d'impact *ex post* (6), sept. 2011.

Gupta Surendra K., Davalos Mario D., *Midterm Evaluation of the Microenterprise Development Project of Jamaica*, Washington DC, GEMINI, Technical Report, sept. 1993.

Hartarska Valentina, Nadolnyak Denis, « An Impact Analysis of Microfinance in Bosnia and Herzegovina », *World Development*, 36 (12), Déc 2008, pp. 2605–2619.

Hashemi Syed, *Linking microfinance and safety net programs to include the poorest: the case of IGVGD in Bangladesh*, vol. 21, Washington DC, CGAP, Focus Note n°21, 2001.

Hashemi Syed, « Those left behind: a note on targeting the hardcore poor », *Who needs credit? Poverty and Finance in Bangladesh*, Dhaka, University Press, 1997, pp. 248–257.

Hashemi Syed, Schuler Sidney Ruth, Riley Ann P., « Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh », *World Development*, 24 (4), avr. 1996, pp. 635–653.

Hishigsuren Gaamaa, Beard Brian, *Client Impact Monitoring Findings from Sinapi Aba Trust, Ghana*, Oak Brook, Opportunity International-Sinapi Aba Trust, Juil 2004.

Hossain Mahabub, *Credit for Alleviation of Rural Poverty: The Grameen Bank in Bangladesh*, Washington DC, IFPRI, févr. 1988.

Hossain Mahabub, Diaz Catalina P., *Reaching the Poor with Effective Microcredit: Evaluation of a Grameen Bank Replication in the Philippines*, Cali, International Center for Tropical Agriculture, Paper for the International Workshop on Assessing the Impact of Agricultural Research on Poverty Alleviation, sept. 1999, à la page web : <http://www.greenstone.org/greenstone3/sites/nzdl/collect/povsem/index.keep1/assoc/HASH014f.dir/024.pdf>.

Hulme David, Mosley Paul, *Finance Against Poverty*, London, Routledge, sept. 1996.

Husain Muazzam A. M. (Éd.), *Poverty alleviation and empowerment: the second impact assessment study of BRAC's rural development programme*, Dhaka, BRAC-Research and Evaluation Division, Poverty alleviation and empowerment: The Second Impact Assessment Study of BRAC's Rural Development Programme (edited 1998, à la page web : [http://www.bracresearch.org/publications\\_details.php?scat=29&tid=96&v=](http://www.bracresearch.org/publications_details.php?scat=29&tid=96&v=)).

Imai Katsushi S., Azam Shafiul, *Does Microfinance Reduce Poverty in Bangladesh? New Evidence from Household Panel Data*, Kobe, Research Institute for Economics & Business Administration, Kobe University, Discussion paper, sept. 2010, à la page web : <http://www.rieb.kobe-u.ac.jp/academic/ra/dp/English/DP2010-24.pdf>.

Islam Asadul, *Medium and Long-Term Participation in Microcredit: An Evaluation Using a New Panel Dataset from Bangladesh*, Clayton, Monash University, Working Paper, avr. 2010, à la page web : [http://mpra.ub.uni-muenchen.de/24950/1/MPRA\\_paper\\_24950.pdf](http://mpra.ub.uni-muenchen.de/24950/1/MPRA_paper_24950.pdf).

Islam Asadul, *Who Benefits from Microfinance? The Impact Evaluation of Large Scale Programs in Bangladesh*, Clayton, Monash University, Department of Economics, Working Paper, oct. 2008, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/p/site/m//template.rc/1.9.38458>.

Jansen Stefan, *Measuring the Impact of Micro Finance: The Case of Financiera Calpia, El Salvador*, Eschborn, GTZ, 2004, à la page web : [http://www.gtz.de/en/dokumente/en\\_measuring\\_the\\_impact\\_of\\_Micro\\_Finance\\_Jansen.pdf](http://www.gtz.de/en/dokumente/en_measuring_the_impact_of_Micro_Finance_Jansen.pdf).

Johnson Susan, *The Dynamics of Competition in Karatina's Financial Markets: Assessing the Impact of Microfinance in Kenya*, Brighton, Institute of Development Studies, Working Paper, juin 2004, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.25293/27897\\_file\\_2.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.25293/27897_file_2.pdf).

Kabeer Naila, Matin Imran, *The Wider Social Impacts of BRAC's Group Based Lending in Rural Bangladesh: Group Dynamics and Participation in Public Life*, Dhaka, BRAC, Research Monograph Series, mars 2005.

Kabeer Naila, Noponen Helzi, *Social and Economic Impacts of PRADAN's Self Help Group Microfinance and Livelihoods Promotion Program: Analysis From Jharkhand, India*, Brighton, University of Sussex-Imp-Act Consorsium, Workind Paper, mars 2005.

Kaboski Joseph P., Townsend Robert M., *The impacts of credit on village economies*, Cambridge, MIT Department of Economics, Working Paper, avr. 2009.

Kaboski Joseph P., Townsend Robert M., « Policies and impact: An analysis of village-level microfinance institutions », *Journal of the European Economic Association*, 3 (1), janv. 2005, pp. 1–50.

Karlan Dean, Valdivia Martin, « Teaching entrepreneurship: Impact of business training on microfinance clients and institutions », *The review of economics and statistics*, A paraître, nov. 2010.

Karlan Dean, Zinman Jonathan, « Expanding Credit Access: Using Randomized Supply Decisions to Estimate the Impacts », *Review of Financial Studies*, 23 (1), janv. 2010, pp. 433–464.

Khandker Shahidur R., *Fighting Poverty with Microcredit: Experience in Bangladesh*, New York, Oxford University Press, Déc 1998.

Kilby Peter, D’Zmura David, *Searching for Benefits*, Washington DC, USAID, Evaluation Special Study, juin 1985.

Kondo Toshio, *Effect of Microfinance Operations on Poor Rural Households and the Status of Women*, Manila, Asian Development Bank, sept. 2007.

Koopman Jeanne, *Client Impact Assessment of Women’s Entrepreneurship Development Program in Bangladesh*, Washington DC, USAID AIMS, nov. 1996.

Lapar Lucila A., Graham Douglas H., Meyer Richard M., *Selectivity Bias in Estimating the Effect of Credit on Output: The Case of Rural Nonfarm Enterprises in the Philippines*, Columbus, The Ohio State University, mai 1995.

Lapar Lucila A., Graham Douglas H., Meyer Richard M., *The Effect of Credit on Output: Are There Sectoral Differences?*, Columbus, The Ohio State University, mai 1995.

Lenoir Aurélie, *Sous quelles conditions les SFD arrivent-ils à financer l’investissement agricole ? Etude d’impact du crédit individuel EMT sur l’agriculture au Cambodge*, Montpellier, CIRAD-SupAgro, Mémoire de DEA, oct. 1999.

Mahjub Azzam, Bala Arthur, *Etude d’impact du programme de microcrédit-outil AIMS*, Tunis, Enda Tunisie, mai 2005, à la page web :  
[http://www.mixmarket.org/sites/default/files/medialibrary/20501.865/Etude\\_dImpact\\_20042005\\_.pdf](http://www.mixmarket.org/sites/default/files/medialibrary/20501.865/Etude_dImpact_20042005_.pdf).

Makina Daniel, Malobola Louisa, « Impact assessment of microfinance programmes, including lessons from Khula Enterprise Finance », *Development Southern Africa*, 21 (5), Déc 2004, pp. 799–816.

Matul Michel, *IKM Case Study Finadev, Benin*, Paris, Planet Finance, oct. 2000.

Matul Michel, *IKM Case Study PADME, Benin*, Paris, Planet Finance, oct. 2000, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28657/3418\\_file\\_03418.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28657/3418_file_03418.pdf).

McKernan Signe-Mary, « The Impact of Microcredit Programs on Self-Employment Profits: Do Noncredit Program Aspects Matter? », *Review of Economics and Statistics*, 84 (1), févr. 2002, pp. 93–115.

Mees Marc, *Etude d’impact: Le cas de DECSI en Ethiopie*, SOS Faim, sept. 2003.

de Mel Suresh, McKenzie David, Woodruff Christopher, « Returns to Capital in Microenterprises: Evidence from a Field Experiment », *Quarterly Journal of Economics*, 123 (4), nov. 2008, pp. 1329–1372.

Menon Nidhiya, *The Effect of Investment Credit on Children’s Schooling: Evidence from*

*Pakistan*, Waltham, Brandeis University, Discussion Paper, juin 2004.

MkNelly Barbara, Dunford Christopher, *Impact of credit with education on mothers and their young children's nutrition: CRECER credit with education program in Bolivia*, vol. 5, Davis, Freedom from Hunger, Research Paper, Déc 1999.

MkNelly Barbara, Dunford Christopher, *Impact of credit with education on mothers and their young children's nutrition: Lower Pra Rural Bank credit with education program in Ghana*, vol. 4, Davis, Freedom from Hunger, Research Paper, mars 1998.

MkNelly Barbara, Lippold Karen, « Practitioner-led impact assessment: A test in Mali », *International Journal of Economic Development*, 1 (2), avr. 1999, pp. 120–164.

MkNelly Barbara, Watetip Chatree, *Impact evaluation of freedom from hunger's credit with education program in Thailand*, Davis, Freedom From Hunger Foundation, mai 1993.

Montgomery Heather, *Meeting the Double Bottom Line: The Impact of Khushali Bank's Microfinance Program in Pakistan*, Manila, Asian Development Bank, Policy Paper, nov. 2005.

Montgomery Heather, Weiss John, « Can Commercially-oriented Microfinance Help Meet the Millennium Development Goals? Evidence from Pakistan », *World Development*, 39 (1), 2011, pp. 87–109.

Morduch Jonathan, *Does Microfinance Really Help the Poor? New Evidence from Flagship Programs in Bangladesh*, Cambridge, Harvard University, Discussion paper, juin 1998, à la page web : <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.29.6311&rep=rep1&type=pdf>.

Mosley Paul, « Metamorphosis from NGO to commercial bank: The case of BancoSol in Bolivia », in : Hulme David, Mosley Paul (Éds.), *Finance Against Poverty, Vol. 2*, Londres, Routledge, sept. 1996, pp. 1–29.

Mosley Paul, Nino Zarazua Miguel Angel, *Wider Impacts of Microcredit: Evidence from Labor and Human Capital in Urban Mexico*, Sheffield, University of Sheffield, Working paper, sept. 2008, à la page web : [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=1274859](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1274859).

Mourji Fouzi, *Impact Study of the Zakoura Microcredit Program*, Washington DC, MicroStart-UNCDF, Déc 2000, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.25435/3192\\_file\\_03192.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.25435/3192_file_03192.pdf).

Moussa Magdy (Éd.), *National Impact Survey of Microfinance in Egypt*, Dokki, Planet Finance, mai 2008, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/p/site/m//template.rc/1.9.45558>.

Moyo Sibusiso *et al.*, *Use and Impact of Savings Services among Low Income People in South Africa*, Nairobi, Microsave Africa, mars 2002, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.27671/13975\\_13975.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.27671/13975_13975.pdf).

Musona David, Coetzee Gerhard, *Use and Impact of Savings Services Among Poor People in Zambia*, Nairobi, MicroSave-Africa, Déc 2001, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.27672/3338\\_3338.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.27672/3338_3338.pdf).

Mustafa Shams *et al.*, *Beacon of Hope an impact assessment study of BRAC's Rural Development Programme*, Dhaka, BRAC-Research and Evaluation Division, févr. 1996, à la page web : [http://www.bracresearch.org/publications\\_details.php?scat=29&tid=95&v=](http://www.bracresearch.org/publications_details.php?scat=29&tid=95&v=).

Mutesasira Leonard, *Use and Impact of Savings among the Poor in Tanzania*, Nairobi, MicroSave Africa, août 1999, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28499/1728\\_file\\_Use\\_and\\_Impact\\_of\\_Sa.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28499/1728_file_Use_and_Impact_of_Sa.pdf).

Mutesasira Leonard *et al.*, *Use and impact of savings services among the poor in Uganda*, Nairobi, MicroSave Africa, août 1998, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28500/1729\\_file\\_Use\\_and\\_Impact\\_of\\_Sa.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28500/1729_file_Use_and_Impact_of_Sa.pdf).

Nanor Michael A., *Microfinance and Its Impact on Selected Districts in Eastern Region of Ghana*, Kumasi, Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Master thesis, mars 2008, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/p/site/m//template.rc/1.9.44584>.

Neill Catherine A. *et al.*, *Kenya Rural Enterprise Programme: A Final Evaluation*, Washington DC, GEMINI, Technical Report, nov. 1994.

Nino Zarazua Miguel Angel, *The impact of credit on income poverty in urban Mexico*, Sheffield, The University of Sheffield, Department of Economics, Working Paper, mars 2007.

Noponen Helzi, *ASA-GV microfinance impact report 2003*, Trihcirappalli, The Activists for Social Alternatives, 2003.

Okojie Christina E. E. *et al.*, *Institutional Environment and Access to Microfinance By Self-employed Women in the Rural Areas of Edo State, Nigeria*, Abuja, IFPRI, NSSP Brief, sept. 2009, à la page web : <http://www.ifpri.org/publication/institutional-environment-and-access-microfinance-self-employed-women-rural-areas-edo-s-0>.

Oldham Linda *et al.*, *Measuring socioeconomic impact of credit on SMI: assessment of the monitoring system used by the Alexandria Businessmen's Association, Egypt*, vol. 76, Washington DC, GEMINI, Technical report, avr. 1994.

Olu Ojo, *Impact of Microfinance on Entrepreneurial Development: The Case of Nigeria*, Bucarest, Faculty of Administration and Business, Paper presented for the International Conference on Economics and Administration, nov. 2009.

Ouattara Korotoumou, Thi-Dieu-Phuong Nguyen Geneviève, Graham Douglas H., *Etude de l'impact des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées (CVECA) au Pays Dogon (Mali)*, Columbus, Ohio State University, oct. 1997.

Oxford Policy Management, *Poverty and Social Impact Assessment: Pakistan Microfinance*

*Policy*, Londres, DFID, mai 2006, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.30951/23.pdf>.

Paquette Christophe, Delalande Laure, « El impacto de las microfinanzas en la reducción de la vulnerabilidad: caso de un microbanco rural en México », *TRACE*, 52, Déc 2007, pp. 63–77.

Peace Gill, Hulme David, « Microenterprise and children what are the intra-household impacts of income-generating programmes? », *Small Enterprise Development*, 5 (1), mars 1994, pp. 21–29.

Pitt Mark M. *et al.*, « Credit Programs for the Poor and the Health Status of Children in Rural Bangladesh », *International Economic Review*, 44 (1), févr. 2003, pp. 87–118.

Pitt Mark M., Khandker Shahidur R., « The Impact of Group-based Credit Programs on Poor Households in Bangladesh: Does the Gender of Participants Matter? », *Journal of Political Economy*, 106 (5), oct. 1998, pp. 958–996.

Quach Man Hao, Mullineux Andy W., Murinde Victor, *Access to credit and household poverty reduction in rural Vietnam: a cross-sectional study*, Birmingham, University of Birmingham, Paper presented to the Access to Finance International Conference, mai 2004, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.25253/21770\\_rural\\_credit\\_vietnam.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.25253/21770_rural_credit_vietnam.pdf).

Rahman Rushidan Islam, « Impact of Grameen Bank on the situation of poor rural women », in : Rarman Aitur (Éd.), *Early Impact of Grameen: A Multi-Dimensional Analysis: Outcome of a BIDS Research Survey*, Dhaka, Grameen Trust, 1986.

Reddy K. Raja (Éd.), *Community Investment Fund: A Study in Andhra Pradesh*, Hyderabad, APMAS, mai 2006.

Renard Olivier, *Sous quelles conditions les systèmes financiers décentralisés parviennent-ils à financer l'investissement agricole ? : étude d'impact du crédit moyen terme à l'équipement de la FECECAM dans le cadre de la privatisation de la filière coton au Bénin*, Rennes, ENSAR, Mémoire Fin d'études, oct. 1999.

Le Roy Pascale, Robert Mathias, *L'impact micro-économique du crédit rural au Nord Vietnam. Eclairage d'une situation locale*, Paris, GRET, mai 1999.

Sebstad Jennefer, Loza Sara, *Lending and Learning: Formal Banks and Microenterprise in Egypt*, Washington DC, Community Economics Corporation, 1993.

Sebstad Jennefer, Walsh Martin, *Microenterprise credit and its effects in Kenya: an exploratory study*, Washington DC, Coopers and Lybrand, 1991.

Sengsourivong Kongpasa, *The Impact of Microfinance on Household Welfare: Case Study of a Savings Group in Lao PDR*, Kobe, Kobe University, Master thesis, Jul 2006, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.25164/40475\\_file\\_Impact\\_of\\_Microfina.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.25164/40475_file_Impact_of_Microfina.pdf).



Setboonsarng Sununtar, Parpiev Ziyodullo, *Microfinance and the Millennium Development Goals in Pakistan: Impact Assessment using Propensity Score Matching*, Tokyo, ADB Institute, 2008.

Sharma Namrata, Shrestha Roshan, Simkhada Nav Raj, *Impact Assessment of SACCOs in Nepal's Hill District: Findings of an action research*, Kathmandu, Centre for Micro-Finance, 2005, à la page web : <http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.31163/28.pdf>.

Sharma Suresh, Bhattachan Krishna B., Shrestha Rajendra P., *Institutional Sustainability & Impact of Small Farmer Co-operatives Limited*, Kathmandu, Agricultural Development Bank of Nepal-GTZ, mai 2001, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28180/22558\\_RUFIN\\_impactstudy.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28180/22558_RUFIN_impactstudy.pdf).

Simanowitz Anton, *Using Microfinance to Fight Poverty, Empower Women and Address Gender-based Violence and HIV*, Brighton, Institute of Development Studies, Research Summary, mai 2008.

Sinha Frances (Éd.), *The Maturing of Indian Microfinance*, Gurgaon, EDA Rural Systems, nov. 2004, à la page web : <http://www.edarural.com/indian-microfinance.html>.

Smith Stephen C., « Village banking and maternal and child health: Evidence from Ecuador and Honduras », *World Development*, 30 (4), avr. 2002, pp. 707–723.

Steele Fiona, Amin Sajeda, Naved Ruchira T., *The impact of an integrated micro-credit program on women's empowerment and fertility behavior in rural Bangladesh*, vol. 115, New York, Population Council, Policy Research Division Working Paper, 1998.

Sutoro Ann Dunham, Haryanto Roes, *KUPEDES Development Impact Survey*, Jakarta, BRI, mars 1990.

Tilakaratna Ganga, Wickramasinghe Upali, *Microfinance in Sri Lanka: A Household Level Analysis of Outreach and Impact on Poverty*, Colombo, International Development Research Center, Fourth Annual Conference on Poverty and Economic Policy, juin 2005.

Todd Helen, *Paths out of Poverty: The Impact of SHARE Microfin Limited in Andhra Pradesh, India*, Imp-Act, Rapport non publié, cité dans Nathanael Goldberg, *Measuring the impact of microfinance: taking stock of what we know*, op. cit 2001.

Todd Helen, *Poverty Reduced Through Microfinance: The impact of ASHI in the Philippines*, Washington DC, USAID AIMS, 14, août 2000.

Todd Helen, *Women at the center: Grameen Bank borrowers after one decade*, Boulder, Westview Press, 1996.

Tsilikounas Caroline, *ICMC and project enterprise Bosnia and Herzegovina*, Washington DC, USAID AIMS, avr. 2000.

Vengroff Richard, Creevey Lucy, *Evaluation of Project Impact: ACEP Component of the Community Enterprise Development Project*, Storrs, University of Connecticut, 1994.

Vogelgesang Ulrike, *The Impact of Microfinance Loans on the Clients' Enterprises: Caja Los*

*Andes, Bolivia*, Mannheim, University of Mannheim, working paper, mars 2001, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.27035/19281\\_N\\_159.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.27035/19281_N_159.pdf).

Wright Graham A. N. *et al.*, *Vulnerability, risks, assets and empowerment. The impact of microfinance on poverty alleviation: Final report*, Nairobi, MicroSave-Africa, mars 1999, à la page web : [http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28435/1730\\_file\\_01730.pdf](http://www.microfinancegateway.org/gm/document-1.9.28435/1730_file_01730.pdf).

Wydick Bruce, « Microfinance among the Maya: tracking the progress of borrowers », *Development and Change*, 33 (3), juin 2002, pp. 489–509.

Yverneau Léocadie, *Vulnérabilité des ménages ruraux de la région de Mopti, Mali*, Montpellier, CNEARC-FIDES, Mémoire de DEA, mars 2004.

Zaman Hassan, *Assessing the poverty and vulnerability impact of micro-credit in Bangladesh: A case study of BRAC*, Washington DC, World Bank, Policy Research Working Paper, Juil 2000.

## Annexe 4. Modélisation croisant performances sociales et financières

**Augmentation de la productivité avec le ciblage géographique, mais diminution avec la diversification des services et la prévention du surendettement.** Plusieurs modèles croisant les performances sociales avec la productivité – mesurée par le nombre d'emprunteurs par salarié de l'institution – s'avèrent statistiquement significatifs. Nous développons ici le plus informatif.

### Modèle 1

$$\text{Pté} = 194,571 + 118,24_{(p=0,000)} * \text{CG} - 67,027_{(p=0,086)} * \text{Gamme} - 44,242_{(p=0,000)} * \text{Prév. Surend.} - 21,664_{(p=0,042)} * \text{MC}.$$

***N = 151 ; Significativité du R<sup>2</sup> ajusté = 0,085***

**Pté** : Productivité ; **CG** : Ciblage Géographique (C.1.1) ; **Gamme** : Diversification des services (C2.1) ; **Prév. Surend** : Prévention du surendettement ; **MC** : Marché cible (Montant moyen des encours de crédit/ Revu brut par habitant)

NB : le nombre d'observations incluses dans les modèles varie en fonction de la disponibilité des données pour l'ensemble des variables dans la base CERISE. Dans le cas présent, la prévention du surendettement est un indicateur qui a été inclus à l'outil SPI en 2008. Notons aussi que certaines IMF ont réalisé plusieurs évaluations SPI à une ou plusieurs années d'intervalle.

Source : modélisations effectuées sur SPSS par Silvia Baur sur la base de données constituée par CERISE, avec l'orientation de Yaël Zlotowski et Mathias André, diplômés de l'ENSAE, et sous la supervision par Kurt Hafner, professeur d'économie à l'université de Heilbron. Cf. Bédécarrats, Baur Silvia, Lapenu, *Combining Social and Financial Performance: a Paradox?*, op. cit, p.16.

Ce modèle montre qu'une augmentation du score de ciblage géographique (C1.1) se traduit en un accroissement du nombre d'emprunteurs par salarié. Cet effet a déjà été identifié par d'autres études, lesquelles confirment que les IMF qui se tournent vers des zones pauvres et exclues subissent moins de concurrence. Elles mettent de plus en place des mécanismes visant à surmonter les obstacles dus au fait d'opérer dans des régions enclavées<sup>1</sup>. Ceux-ci se fondent généralement sur la participation des usagers (C3.2). Le recours au bénévolat permet ainsi de réduire la charge de travail du personnel de l'IMF. En outre, la comparaison entre les profils de performances sociales montre que ces organismes – qui interviennent dans des territoires difficilement accessibles où aucune autre institution financière n'est présente – tendent à desservir l'ensemble de la population locale plutôt que des segments particuliers. Ceci accroît le nombre d'usagers auquel un même agent de crédit est préposé.

En revanche, la diversification des services (C2.1) semble amoindrir la productivité. Cette relation est facilement concevable, car la multiplication des produits rend les processus internes plus complexes. Elle est cependant à relativiser, étant donné que l'indicateur pris en compte par notre étude est spécifique au crédit. Proposer une offre plus variée – par exemple

---

1. Hirschland et al., *Reaching the Hard to Reach: Comparative Study of Member-Owned Financial Institutions in Remote Rural Areas*, op. cit.

en collectant de l'épargne – diminue nécessairement la variable à expliquer de notre équation : le nombre d'emprunteurs par salarié baisse, alors que stagne ou augmente l'effectif total des clients par rapport à celui des employés.

Par ailleurs, la mise en œuvre de mécanismes de prévention du surendettement<sup>2</sup> se traduit également par un déclin de la productivité. Enfin, le dernier terme de la formule signifie que si l'IMF réduit son montant moyen de crédit, son personnel desservira plus d'emprunteurs. Ceci résulte probablement de ce que de petits prêts tendent à être plus faciles et plus rapides à déboursier, étant donné qu'ils reposent sur des procédures moins lourdes de vérification de solvabilité et que moins de garanties matérielles doivent être enregistrées.

Dans SPI, l'indicateur correspondant à la tarification raisonnable se fonde sur le différentiel entre le coût pour une IMF d'obtenir des liquidités et le taux effectif qu'elle applique à ses clients. D'après l'équation ci-dessus, les institutions pour lesquelles cet écart est inférieur à 20% présentent généralement une meilleure productivité du personnel. Ceci est vraisemblablement dû au fait qu'en proposant des conditions plus attractives, elles acquièrent un avantage comparatif qui réduit les efforts nécessaires pour attirer ou fidéliser des clients.

Par ailleurs, il ressort que la protection des clients (C4.2), et les politiques visant à prévenir le surendettement en particulier, semble limiter le nombre d'emprunteurs par employés. La raison en est probablement que de telles démarches réduisent la pression au déboursement qui pèse sur les agents de crédit et accroît le temps qu'ils consacrent à l'évaluation de la capacité de remboursement. On s'attendait à ce que ces pratiques vertueuses aient un effet positif sur la qualité du portefeuille des institutions, mais aucun résultat n'est constaté sur ce plan, peut-être car elles sont encore récentes.

Enfin, il semble que les mécanismes visant à s'assurer des bénéfices économiques que retirent les clients de la microfinance – comme les études d'impact, la redistribution des excédents ou l'évaluation des employés en fonction de critères de performance sociale, etc. – ont un effet significativement négatif sur l'efficacité du personnel, sans doute parce qu'ils alourdissent sa charge de travail.

---

2. On se réfère ici aux standards définis internationalement par la Smart Campaign. Cf. [www.smartcampaign.org](http://www.smartcampaign.org)

De manière surprenante toutefois, on ne retrouve pas de relation entre l’instauration de politiques responsables de ressources humaines (C4.1) et la productivité, alors que de telles relations avaient été mises en avant dans d’autres recherches<sup>3</sup>.

**Amélioration de la qualité du portefeuille avec la diminution des arriérés et le renforcement de la responsabilité sociale envers les salariés.** Pour appréhender les défauts de remboursement, nous avons établi une variable composite qui agrège le PAR30 (niveau des impayés à 30 jours) et le taux d’abandon des créances, c’est-à-dire les crédits jugés irrécupérables qui ont été passés à perte. Le modèle le plus informatif pour cette performance est le suivant.

<p><b>Modèle 2</b></p> <p><b>Impayés = 0,178 -0,071<sub>(p=0,049)</sub>*Qualité -0,073<sub>(p=0,092)</sub>*RSE +2,871E<sup>-12</sup><sub>(p=0,981)</sub>*Port.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>N = 302 ; Significativité du R<sup>2</sup> ajusté = 0,047</b></p> <p><b>Impayés :</b> PAR30 + Abandon des créances ; <b>Qualité :</b> Qualité des services (C2.2) <b>RSE. :</b> Responsabilité sociale envers les employés (C4.1) <b>Port. :</b> Portefeuille brut de crédit</p>
---

Source : modélisations effectuées sur SPSS par Silvia Baur sur la base de données constituée par CERISE, avec l’orientation de Yaël Zlotowski et Mathias André, diplômés de l’ENSAE, et sous la supervision par Kurt Hafner, professeur d’économie à l’université de Heilbron. Cf. Bédécarrats, Baur Silvia, Lapenu, *Combining Social and Financial Performance: a Paradox?*, op. cit, p.18.

Ce modèle signifie qu’une IMF réduit ses impayés quand son score SPI sur la qualité des services (C2.2) augmente. Un autre modèle qui n’est pas reproduit ici précise que cet effet repose principalement sur l’application d’un taux d’intérêt raisonnable – qui constitue l’un des indicateurs inclus dans SPI pour jauger la qualité des services –<sup>4</sup>. Une explication plausible de cette relation est que ces dispositions favorables aux clients accroissent leur satisfaction et leur consentement à rembourser, mais aussi leur capacité à le faire.

Une amélioration en matière de responsabilité sociale envers le personnel (C4.1) se traduit en une réduction des arriérés. Ce critère de SPI relatif à la gestion des ressources humaines prend notamment en compte la formation et les opportunités d’avancement. Celles-ci renforcent l’adéquation des processus de prêt, une évaluation plus fine de la solvabilité des emprunteurs par les agents de crédit et la motivation de l’ensemble employés. Ceci étant, si l’on neutralise les effets de l’ancienneté des structures, on constate que cette relation ne s’applique qu’aux IMF créées depuis moins de huit ans.

3. Cf. par exemple Gonzalez, *Microfinance Synergies and Trade-offs: Social versus Financial Outcomes in 2008*, op. cit.

4. Cf. l’étude complète sur le site de CERISE : [www.cerise-microfinance.org](http://www.cerise-microfinance.org).

La taille de l'IMF, mesurée par son portefeuille (paramètre Port.), sert de variable de contrôle, qui améliore le contenu informatif du modèle, mais n'a pas d'incidence directe sur les taux de remboursement.

**L'efficacité d'une IMF s'accroît avec l'adaptation des produits, mais elle réduit si des clients pauvres sont sélectionnés ou si un accompagnement leur est offert.** Elle est appréhendée au travers du RCE (Ratio des coûts opérationnels). Dans notre échantillon, les IMF ayant un volume total et des montants moyens de prêts plus importants sont aussi celles qui ont des niveaux de charge proportionnellement plus faibles, ce qui confirme le principe d'économies d'échelle. Par ailleurs, les IMF rurales semblent mieux optimiser leurs dépenses que leurs homologues urbaines, comme cela avait déjà été observé par Gonzalez<sup>5</sup>. Parmi la douzaine de modèles testés sur ce paramètre, deux paraissent particulièrement significatifs. Le premier est valide pour l'ensemble des structures, alors que le second ne concerne que les grandes.

<b>Modèle 3</b>
$\text{RCE} = 0,287 + 0,123_{(p=0,003)} * \text{Cibl. ind.} - 0,068_{(p=0,150)} * \text{Div. Serv.} - 0,210_{(p=0,000)} * \text{Qualité} + 0,106_{(p=0,019)} * \text{Serv I\&NF} - 0,082_{(p=0,09)} * \text{Bénéf. Éco} + 0,109_{(p=0,02)} * \text{RSC} - 0,092_{(p=0,049)} * \text{RSE}.$ <p style="text-align: right;"><i>N = 344 ; Significativité du R<sup>2</sup> ajusté = 0,135</i></p>
<b>Modèle 4</b>
$\text{RCE} = 0,381 + 0,074_{(p=0,057)} * \text{Cibl. Ind.} - 0,110_{(p=0,014)} * \text{Div. Serv.} - 0,182_{(p=0,000)} * \text{Qualité} + 0,083_{(p=0,048)} * \text{SI\&NF} + 0,072_{(p=0,099)} * \text{RS-C} - 4,659E^{-10}_{(p=0,011)} * \text{Port.} - 0,092_{(p=0,000)} * \text{INL} - 0,035_{(p=0,082)} * \text{Rural} - 0,032_{(p=0,005)} * \text{MC}.$ <p style="text-align: right;"><i>N = 299 ; Significativité du R<sup>2</sup> ajusté = 0,222</i></p>
<p><b>RCE</b> : Ratio des coûts opérationnels ; <b>Cibl. ind.</b> : Ciblage individuel (C1.2) ; <b>Div. Serv.</b> : Diversité des services ; <b>Qualité</b> : Qualité des services (C2.2) <b>Serv. I&amp;NF</b> : Services innovants et non financiers (C2.3) ; <b>Bénéf. éco.</b> : Bénéfices économiques pour les clients (C3.1) ; <b>RSC</b> : Responsabilité sociale envers les clients (C4.1) ; <b>RSE</b> : Responsabilité sociale envers la communauté et l'environnement (C4.3) ; <b>Port.</b> : Portefeuille brut de crédit ; <b>INL</b> : Institution non lucrative ; <b>Rural</b> : Intervention en zones rurales ; <b>MC</b> : Marché cible (solde moyen de prêt / Revenu national brut par habitant)</p>

Source : modélisations effectuées sur SPSS par Silvia Baur sur la base de données constituée par CERISE, avec l'orientation de Yaël Zlotowski et Mathias André, diplômés de l'ENSAE, et sous la supervision par Kurt Hafner, professeur d'économie à l'université de Heilbronn. Cf. Bédécarrats, Baur Silvia, Lapenu, *Combining Social and Financial Performance: a Paradox?*, op. cit., p.19.

Le premier modèle formalise qu'une augmentation du score de ciblage individuel (C1.2), de services innovants ou non financiers (C2.3), ou de protection des clients (C4.2) nuit à l'efficacité des IMF. En revanche, les coûts opérationnels diminuent avec une gamme plus diversifiée de produits (C2.1), une meilleure qualité de l'offre (C2.2), le renforcement des

5. Gonzalez, *Microfinance Synergies and Trade-offs: Social versus Financial Outcomes in 2008*, op. cit., p. 5.

capacités économiques des usagers (C3.1) ou la responsabilité envers la communauté et l'environnement (C4.3).

Pour ce faire, le deuxième modèle identifie de manière encore plus significative les relations entre performances sociales et financières. Pour cela, il isole les effets de la taille des institutions, de leur statut avec ou sans but lucratif, de leur zone d'intervention et du solde moyen de leurs crédits rapporté au revenu disponible brut par habitant. Il montre qu'une amélioration du score SPI en matière de ciblage individuel (C1.2), de services innovants et non financiers (C2.3) ou de protection des clients (C4.2), induisent plus de frais. Néanmoins, lorsque l'offre se diversifie (C2.1) ou sa qualité augmente (C2.2), on observe une baisse du RCE. En s'intéressant aux autres variables qui influencent le modèle, on remarque que les dépenses diminuent si l'IMF est plus grande et qu'elle distribue des prêts plus importants.

Ces résultats attestent que l'adoption de méthodes proactives visant à sélectionner des personnes démunies et exclues (C1.2) se traduit par des charges significativement plus lourdes. Cela dérive d'une série de facteurs différents. Ainsi, Morduch explique que les pauvres demandent des montants plus faibles et que ces derniers entraînent des coûts de transaction proportionnellement plus élevés<sup>6</sup>. Pour leur part, Hashemi et Rosenberg mettent l'accent sur les risques qu'encourent les IMF qui s'adressent à ce type de publics. Ils relèvent en outre que des populations précaires n'ont aucune garantie de valeur à gager contre un prêt, qu'elles se montrent plus réticentes à s'endetter et qu'elles requièrent un suivi plus important<sup>7</sup>.

Sur ce dernier point, on constate d'ailleurs dans les modèles 3 et 4 que les institutions qui proposent un accompagnement non financier – formation, assistance technique, etc. – ou des produits innovants – assurance, transferts, etc. – (C2.3) engagent aussi un surcroît significatif de dépenses. On dénote enfin que la mise en place d'une politique de protection des usagers (C4.2) implique des efforts substantiels.

Malgré la prégnance de telles contradictions, on peut tout de même faire valoir de nombreuses synergies entre performances sociales et efficacités économiques. En premier lieu, il semble que la qualité des services (C2.2) permette d'obtenir un niveau de charges plus faible. Ceci est dû plus spécifiquement à deux indicateurs composant ce critère, à savoir la

---

6. Morduch, « The Microfinance Schism », *op. cit.*

7. Hashemi, Rosenberg, *Graduating the Poorest into Microfinance: Linking Safety Nets and Financial Services*, *op. cit.*

fixation d'un taux d'intérêt raisonnable et la fidélisation des clients. Cette relation statistique suggère qu'en favorisant la satisfaction des usagers, l'IMF doit consacrer moins d'efforts pour attirer de nouveaux emprunteurs et surtout renouveler ses prestations. On observe un effet similaire de la diversification de l'offre (C2.1), mais il ne s'applique qu'aux institutions qui proposent des crédits de montants relativement élevés.

Le fait que la responsabilité sociale envers la communauté et l'environnement (C4.3) réduise le niveau des coûts paraît contre-intuitif. Une interprétation possible serait que de telles mesures consolident la réputation de l'IMF et son acceptation par la société. Cela étant, la taille joue ici un rôle essentiel, cette relation ne concernant que les IMF comptant plus de 30 000 emprunteurs.

Promouvoir le renforcement des capacités économiques des usagers (C3.1) semble accroître l'efficacité, mais lorsque l'on ajoute des paramètres plus spécifiques à l'analyse, ce lien n'apparaît plus aussi évident. En effet, il découle manifestement d'une question particulière, incluse dans ce critère SPI. Il s'agit de l'adoption de systèmes de primes indexés notamment sur des indicateurs sociaux, comme le fait de servir des femmes, des pauvres, ou la rétention des clients. Or, ce point renvoie plus largement à l'existence de mécanismes de rémunération variable, qui tendent à améliorer l'efficacité opérationnelle d'une institution, qu'ils soient ou non tournés vers la performance sociale<sup>8</sup>.

Enfin, il semble que les IMF sans but lucratif atteignent des ratios de coûts plus faibles. Néanmoins, ceci peut être dû à d'autres facteurs, comme la subvention de certaines activités, des contraintes réglementaires moindres, voire – et c'est généralement le cas – l'absence totale de supervision de ces structures par les Banques centrales. De la même manière, les IMF qui interviennent en zones rurales se montrent souvent plus efficaces, ce qui a par ailleurs été établi à partir des données MIX<sup>9</sup>. Ceci émane probablement des stratégies de réduction de coûts qu'elles mettent en œuvre pour surmonter les obstacles liés à la distance, en particulier en organisant la participation des clients à la gestion de l'institution<sup>10</sup>.

---

8. Andrew McKim, Matthew Hughart, *Staff Incentive Schemes in Practice: Findings from a Global Survey of Microfinance Institutions*, Washington (DC), Microfinance Network-CGAP, 2005.

9. Gonzalez, *Microfinance Synergies and Trade-offs: Social versus Financial Outcomes in 2008*, *op. cit.*

10. Hirschland *et al.*, *Reaching the Hard to Reach: Comparative Study of Member-Owned Financial Institutions in Remote Rural Areas*, *op. cit.*



## Annexe 5. Entretiens réalisés

Nom et fonctions	Date, lieu et durée	Principaux points abordés
JD Bergeron : directeur chargé des questions de performances sociales à Kiva jusqu'en juin 2012, membre du comité de pilotage du Seal of Excellence.	Entretien de 1h30 au bureau de CERISE le 13/02/2012. De nombreux échanges par mail et Skype avant cela.	Stratégie des différents acteurs autour de l'évaluation sociale de la microfinance et initiatives de certification des IMF.
Stéphanie Pamiès : responsable de l'évaluation d'impact à l'AFD.	Plusieurs échanges, dont un entretien structuré lors d'un déjeuner à la cafétéria de l'AFD le 31/01/2012.	Pratiques d'évaluation de l'AFD, controverses méthodologiques quant à l'évaluation d'impact, spécificités de l'étude de la microfinance.
Carmen Velasco : ancienne directrice de Promujer Bolivie, l'une des principales IMF du pays, aujourd'hui responsable de Promujer International.	Entretien en marge du Microcredit Summit à Valladolid le 17/11/2011.	Évolution du secteur microfinancier bolivien, stratégie de Promujer
Anton Simanowitz : directeur du Consorsium ImpAct jusqu'en 2010. Coordinateur des activités de performances sociales d'Oikocredit depuis 2011.	Deux entretiens formels réalisés, le premier le 28/04/2009, le second le 16/11/2011 à Valladolid.	Vision et stratégie d'ImpAct, évolution de la microfinance, crises et surendettement.
Micol Guareni et Aldo Moauro : directrice Microfinanza SRL, un bureau de conseil en microfinance et directeur de Microfinanza Rating, agence de notation en microfinance.	Outre plusieurs échanges informels, discussions structurées le 16/11/2011	Structuration des agences de notations spécialisées en microfinance, relations entre les différentes initiatives relatives aux performances sociales, régulation des IMF.
Elisabeth Nava : directrice de l'IMF bolivienne FIE.	Entretien à la cafétéria du centre de conférence de Valladolid lors du Microcredit Summit, le 16/11/2011.	Perspective de la représentante d'une grande IMF commerciale ayant une image très sociale, à propos des évolutions de la microfinance et en particulier des initiatives relatives aux normes sociales et de la relation du secteur avec les gouvernements de gauche.
Frances Sinha : directrice de Mcrill, une agence de notation spécialisée en microfinance, particulièrement implantée en Inde.	Entretien d'une heure environ dans le train entre Brighton et Londres le 29/04/2009, plusieurs discussions par la suite, en particulier le 09/11/2011.	Crise de la microfinance en Inde, évolution du secteur de la microfinance, mobilisation autour de l'entrée en bourse de Compartamos et de SKS, enjeux et difficulté de la consolidation des agences de rating en microfinance.
Reynaldo Marconi : directeur de l'association professionnelle des IMF sans but lucratif. Devenu courant 2011 directeur de l'association professionnelle des IMF commerciales	Plusieurs entretiens réalisés dans le cadre d'une collaboration active entretenue entre mai 2008 et janvier 2011.	Finances rurales, secteur de la microfinance en Bolivie et sur le continent latino-américain, finances rurales, gouvernance des institutions de microfinance, évaluation d'impact.

Renée Chao-Béroff : membre du comité exécutif du CGAP, a coordonné les activités microfinance du CIDR et dirige actuellement un fonds d'investissement en microfinance. A été présidente puis administratrice de CERISE.	Deux entretiens d'1h30 chacun environ, menés le 7/01/2011 et le 24/01/2011 à Paris. Échanges réguliers dans le cadre de CERISE.	Fonctionnement du CGAP, stratégie à l'égard de la mesure sociale, positionnement vis-à-vis des États, déclaration de Pocantico
Lamarana Diallo : directeur général du Crédit rural de Guinée.	Entretien d'1h40 dans le train Paris- Luxembourg le 02/11/2011.	Évolution de cette IMF, relation avec les autorités, positionnement à l'égard des bailleurs de fonds, stratégie en matière de performance sociale.
Fabiola Céspedes : chargée des questions de performances sociales pour le réseau latino- américain ForoLacFr.	De nombreux échanges dans le cadre de notre collaboration informelle. Un entretien approfondi d'1h50 le 03/04/2010 à Managua dans le lobby de l'hôtel accueillant une conférence sur les performances sociales en microfinance.	Stratégie de renforcement de la performance sociale des IMF. Initiatives de certification et création de normes internationales dans ce domaine.
Jack Burga : représentant du projet MISION, coordonné par CRS et soutenu principalement par la Fondation Ford.	Plusieurs échanges dans le cadre de notre collaboration informelle. Un entretien structuré de 40 minutes le 04/04/2010 à Managua dans le lobby de l'hôtel accueillant une conférence sur les performances sociales en microfinance.	Stratégie de renforcement de la performance sociale des IMF. Création de normes internationales dans ce domaine.
Blaine Stephens : directeur des opérations du MiX Market.	Entretien d'1h15 à Paris le 11/01/2011	Création et montée en puissance du MIX; formation et stabilisation des standards de performances financières. Adoption de standards de performances sociales. Vision de l'évolution générale du secteur.
Katarzyna Pawlak : directrice adjointe du Microfinance Center, réseau des IMF d'Europe de l'Est et d'Asie centrale.	Deux entretiens (1h et 1h45) réalisés à Quito les 20/11/2010 et 25/11/2010.	Évolution du secteur, commercialisation des IMF, investissement privé en microfinance, évaluation d'impact, initiatives de promotion des performances financières et sociales.

Xavier Reille : responsable au CGAP des questions de transparence et d'investissement transnational.	Deux discussions informelles, mais structurées d'une vingtaine de minutes chacune, la première dans un restaurant, après une réunion du Club microfinance Paris le 10/06/2010, la seconde au CGAP, à l'issue d'une conférence tenue le 02/09/2010.	Questions sur la manière dont ont été établis les standards actuels d'évaluation financière, quelle stratégie du CGAP.
Micol Pistelli : Responsable des performances sociales au MIX Market.	Entretien d'1h30 environ à Managua le 28/04/2010, Nicaragua. Entretien de 45 minutes à Berne, en marge de la réunion annuelle de la SPTF le 01/07/2010.	Processus de formation des standards de performances sociales et adoption par le MIX Market. Articulation avec les critères financiers et opérationnels de reporting en vigueur jusque-là. Relations avec les analystes financiers et partenaires externes du MIX.
David Dewez : anciennement directeur des opérations internationales du réseau ACCION. Responsable des investissements pour l'Amérique latine à Incofin et coordinateur des activités de performance sociale pour ce fonds	Série de discussions courtes à Berne entre le 29/06/2010 et le 01/07/2010.	Évolution de l'investissement en microfinance, commercialisation du secteur, formation de standards en matière de performance financière et sociale.
Isabel Cruz : directrice de l'AMUCSS et Présidente de l'association professionnelle latino-américaine ForoLacFr.	Entretien à Bruxelles dans un café en marge de la conférence annuelle de l'INAISE, le 23/03/2010.	Évolution de l'AMUCSS. Politiques publiques et régulation de la microfinance au Mexique et dans l'ensemble de l'Amérique latine. Positionnement des associations professionnelles à l'égard des gouvernements, bailleurs de fonds, agences de notation, etc.
Boubacar Diakite:: directeur de la coopérative malienne d'épargne et de crédit Miselini.	Entretien à Bamako le 21/03/2010	Situation difficile de l'institution (à la veille de sa faillite)
Anna Doucouré : responsable d'Oikocredit pour l'Afrique de l'Ouest	Entretien d'une heure environ, le 21/03/2010, dans les bureaux d'Oikocredit à Bamako	Stratégie des bailleurs de fonds internationaux en Afrique de l'Ouest, relation avec les autres acteurs de la microfinance
Ely Terra : directeur du Centre de financement des entreprises de l'IMF Nyesigiso	Entretien de 40 minutes environ dans les bureaux du CFE de Nyesigiso à Bamako le 20/03/2010	Production d'information par les IMF, pratiques de crédit, gouvernance et contrôle interne au sein des coopératives.
Alou Sidibé : directeur de Kafo Jiginew, principale coopérative d'épargne et de crédit du Mali.	Entretien de 45 minutes environ au siège de Kafo Jiginew à Bamako, le 20/03/2010	Situation des coopératives d'épargne et de crédit en Afrique de l'Ouest, évolution de la microfinance malienne, financement agricole.

Tahirou Campo : Coordinateur de la cellule microfinance du ministère des Finances à Bamako	Le 19/03/2010 à Bamako dans les locaux de la CCS	Évolution, réglementation et supervision de la microfinance au Mali.
Adama Camara : directeur de la plus grande ONG de microfinance malienne, Soro Yiriwaso.	Entretien de 35 minutes le 18/03/2010 à Bamako.	Nouvelle réglementation, relation entre ONG et coopératives au Mali, structuration du secteur, enjeu et contraintes liés aux performances sociales et financières.
Jean-Nicolas Béasse : chargé d'investissement pour l'Agence Française de Développement.	Entretien informel d'approximativement une heure, au restaurant d'un hôtel de Kayes (Mali) le 16/03/2010.	Relations de l'Agence avec les IMF, vision de l'évolution du secteur en Afrique de l'Ouest, interaction avec d'autres bailleurs de fonds, réglementation financière et perception des initiatives d'évaluation et d'amélioration des performances sociales en microfinance.
Alou Keita : directeur général des caisses villageoises d'épargne et de crédit de Kayes (CAMIDE).	Entretien de 45 minutes environ dans son bureau à Kayes, le 15/03/2010	Stratégie et pratiques des petits réseaux mutualistes de microfinance. Reddition de comptes par les IMF aux autorités et à leurs bailleurs de fonds.
Diallo Marie : responsable des projets environnement à l'IMF CVECA Kayes	Entretien de d'1h15 environ dans son bureau à Kayes, le 15/03/2010	Contraintes techniques pour la collecte et le traitement d'information sociales.
Boubacar Fainké : responsable des ressources humaines à la coopérative financière de cotonculteurs Kafo Jiginew, coordinateur des activités de performances sociales à la confédération des institutions financières d'Afrique de l'Ouest.	Entretien d'1h30 à Bamako le 12/03/2010	Stratégie de performance sociale de Kafo Jiginew. Relation avec la CIF et les autres réseaux confédérés. Évolution des profils des employés des IMF, et méthodes de formation, de recrutement et d'incitation.
Ibrahim Camara : directeur de l'association professionnelle des IMF du Mali.	Entretien d'une heure environ dans son bureau à Bamako le 11/03/2010.	Relation entre les IMF, l'association professionnelle, les bailleurs de fonds et les autorités publiques. Formation et revirements d'un agenda sectoriel.
Marcelo Zabalaga : Fondateur de l'IMF FADES (Bolivie), ex-superintendant en charge de la microfinance, Président de la Banque Centrale bolivienne.	Entretien long (2h10) à Cochabamba (Bolivie), le 27/01/2010.	Évolution du secteur en Bolivie, stratégie des acteurs publics et privés impliqués dans la microfinance, régulation et politiques publiques.
Fernando Prado : directeur de l'Association professionnelle des IMF à statut lucratif (Fonds financiers privés)	Entretien d'une heure approximativement dans les locaux d'ASOFIN à La Paz, le 20/01/2010.	Perception sur les questions de performances sociales et stratégies de mise en place
Francisco Mollo et María Julia Jimenez : président et coordinatrice du développement du réseau d'organisations paysannes AOPEB.	Entretien de 45 minutes dans les locaux de l'AOPEB le 24/01/2010.	Relation des organisations de producteurs avec les IMF et avec le gouvernement.

Wilfredo Neccochea : représentant de SOS Faim au Pérou, membre du comité d'investissement du fonds FOGAL.	Entretiens répétés au mois de janvier 2010 dans le cadre d'une mission au Pérou et en Bolivie.	Évolution du secteur de la microfinance et des organisations paysannes au Pérou, politiques publiques à cet égard.
Rosina Valverde Delgado : gérante de l'IMF MIDE	Entretien au siège de MIDE à Cusco le 14/01/2010.	Évolution du secteur de la microfinance au Pérou, évolution de MIDE, stratégie d'expansion, relation avec les bailleurs de fonds et les bureaux d'assistance technique.
Edilberto Portugal : responsable du service RH de MIDE	Entretien de 25 minutes au siège de MIDE à Cusco le 14/01/2010.	
Vivianne Romero : directrice de Promujer Bolivie.	Entretien d'une heure environ, le 19/12/2009.	Stratégie de Promujer en termes de performances sociales
Jose Auad : directeur de Fades (IMF bolivienne), ancien directeur du programme d'appui financier Profin, ancien membre du comité de pilotage de la Banque Publique de Développement	Entretien réalisé le 26/08/2007 Entretien le 18/12/2009	Évolution de la microfinance en Bolivie, rôle des acteurs publics et privés, nationaux ou étrangers, dans cette évolution.
Dominique Lesaffre : chargé d'investissement pour la Sidi et consultant.	De nombreuses discussions informelles et un entretien approfondi mené dans un restaurant à Fortaleza le 09/12/2009.	Évolution du secteur, rôle des réseaux (association professionnelle), positionnement des différents acteurs (organisations locales, assistants techniques, agences de notation, etc.).
Nestor Castro : directeur de l'association professionnelle des ONG de microfinance boliviennes.	Lobby de l'hôtel Gran Marquise, à Fortaleza (Brésil), le 08/12/2009.	Relation entre les ONG de microfinance, les IMF commerciales et le gouvernement. Évolution de la régulation et des politiques publiques.
Alha Ouédraougo : directeur de la confédération des principales IMF d'Afrique de l'Ouest.	Entretien d'1h30 environ mené dans un restaurant parisien le 09/11/2009	Évolution de la microfinance en Afrique de l'Ouest. Stratégie de la confédération, en particulier en matière de performances sociales. Perception de l'évolution du secteur.
Marcelo Mallea : Directeur de l'ONG de microfinance Sartawi, ex. directeur de la Fondation PRODEM et fondateur de BancoSol.	Entretien d'1h45 à Fortaleza dans l'hôtel où était organisé un séminaire du FOROLACFR, le 08/09/2009.	Évolution de la microfinance en Bolivie, tendances de la régulation, relations avec le gouvernement d'Evo Morales, la coopération vénézuélienne et perspective d'évolution du secteur.
Jean-Paul Lacoste : responsable de l'appui aux activités économiques et à la protection sociale en Amérique andine pour la Fondation Ford. Basé au Chili.	Entretien d'1h20 à Fortaleza dans l'hôtel où était organisé un séminaire du FOROLACFR le 09/09/2009.	Évolution du secteur de la microfinance, rôle des fondations, incidence de la crise économique sur l'activité des bailleurs de fonds, relation entre microfinance et gouvernements.

Martha Cuentas : présidente de l'association professionnelle péruvienne COPEME	Entretien d'1h15 à Fortaleza dans l'hôtel où était organisé un séminaire du FOROLACFR le 09/09/2009	Commercialisation de la microfinance, relations entre les acteurs du secteur et avec les gouvernements, régulation et politiques publiques.
Clément Wonou : Expert pour le PNUD et le FENU basé au Bénin. Ancien cadre du CIDR pour l'Afrique de l'Ouest.	Entretien d'1h à Fortaleza dans l'hôtel où était organisé un séminaire du FOROLACFR, le 07/09/2009.	Évolution de la microfinance et de la régulation. Positionnement des Nations unies sur ces thématiques. Formation du cadre réglementaire PARMEC pour l'UEMOA.
Isabelle Barres : directrice chargée des questions de performances sociales à Kiva jusqu'en septembre 2010, puis directrice de la Smart Campaign.	Entretien informel de 30 minutes environ lors d'un déjeuner le 2 juin 2009 à Madrid, en marge de la réunion annuelle de la SPTF.	Stratégie de Kiva. Articulation des plateformes de prêt en ligne avec les acteurs traditionnels de la microfinance. Enjeux de <i>reporting</i> et de transparence.
Jean-Marc Liger : directeur de l'AFD et représentant de Proparco en République dominicaine.	Entretien de 1h30 environ à Santo Domingo le 12 mars 2009.	Fonctionnement de l'AFD et de Proparco, relations entre ces deux entités et projets d'expansion en Amérique latine.
Nigel Biggar: directeur du département performances sociales de la Fondation Grameen.	Entretien Skype de 45 minutes environ le 30/01/2009	Résurgences des préoccupations relatives à de mesure de la pauvreté en microfinance. Injonctions légales du Congrès américain en la matière. Relation entre les concepteurs d'outils méthodologiques dans ce champ. Articulation avec les autres domaines de l'évaluation sociale et financière de l'activité des IMF.
Andrea Dominguez : Responsable du suivi des partenaires IMF et de la performance sociale pour Oikocredit dans le Cône Sud (Argentine, Uruguay, Paraguay, Bolivie, Brésil)	Entretien de 50 minutes le 29/01/2009 à Amersfoort.	Rôle des investisseurs en microfinance, relation avec les IMF. Reporting et standards techniques.
Teodorina Lessidrenska : consultante pour la Global Reporting Initiative	Entretien en marge de la rencontre de la SPTF, le 18/06/2008 dans les locaux de la Banque Mondiale à Paris.	Dynamique d'évolution du GRI dans le secteur financier et perspectives vis-à-vis de la microfinance
Maria Perdomo : chargée de programme à Freedom From Hunger puis Microfinance Opportunities, spécialiste de la formation.	Entretien de 30 minutes environ réalisé à Casablanca le 13/03/2008	Microfinance dans des pays particuliers, dérive de certaines IMF, relation entre les fournisseurs d'assistance technique, USAID et les grandes fondations nord-américaines.
Blaine Stefens et Peter Wall : directeur général et directeur des opérations du Mix Market, plateforme d'échange d'informations en microfinance	Un entretien réalisé le 26/02/2008 à Washington DC, dans les locaux du MIX.	Rôle du Mix Market, relation avec les autres initiatives relatives à l'évaluation et la transIntérêt du Mix (référence pour le reporting financier) à intégrer des indicateurs sociaux
Nhu An Tran : Coordinatrices des programmes de soutien à la microentreprise et microfinance à USAID	Un entretien réalisé le 26/02/2008.	Stratégies d'USAID en matière d'évaluation sociale

Monique Cohen : ex-responsable du programme SEEP-AIMS, directrice de Microfinance Opportunities	Entretien de 45 minutes dans un restaurant à Washington DC le 25/02/2008.	Évaluation d'impact en microfinance, protection des clients et éducation financière. Stratégie des réseaux transnationaux dans ce secteur.
Diego Landivar : doctorant du CERDI travaillant sur la microfinance bolivienne, membre de la commission préparatoire de la Banque Publique de Développement, membre du Conseil d'Analyse économique du gouvernement bolivien.	Deux entretiens d'une demi-heure environ réalisés par Skype en janvier 2008.	Politique du gouvernement bolivien à l'égard de la microfinance, problématiques de rationnement du crédit et contraintes géographiques pour l'accès aux services financiers.
Anna Krishnan : assistante du vice-président de la plus grande IMF indienne (SKS)	Entretien d'1h20 réalisé le 19/06/2008 à Paris.	Attentes et stratégie des IMF présentées comme très commerciales, en matière de performances sociales et de création de standards de pratiques et d'évaluation.
Gisela Davico : en charge du développement des produits pour une petite IMF argentine, créée par une Banque.	Entretien de 45 minutes réalisé le 19/06/2008 à Paris.	Motivation d'une petite IMF créée dans une perspective de RSE à prendre en compte les performances sociales
Anne Hastings : directrice de Fonkoze, l'une des plus grandes IMF haïtiennes.	Entretien de quinze minutes réalisé le 19/06/2008	Attentes et stratégie des IMF présentées comme très sociales, en matière de performances sociales et de création de bonne pratique ou de standards d'évaluation dans ce domaine.
Jim Morrox : président de la Citibank au Maroc	Entretien de 15 minutes en marge d'un atelier sur l'éducation financière à Casablanca, le 12/03/2008	Stratégie de la Citibank au Maroc, relations entre Citibank et la Fondation Citi, stratégie
Luis Baudoin : ministre délégué aux PME du premier gouvernement d'Evo Morales, coordinateur du comité fondateur de la Banque Publique de Développement.	Entretien de 80 minutes environ, réalisé le 17/09/2007	Tendances politiques en Bolivie, trajectoire personnelle et trajectoire de ses collègues au ministère et BPD, stratégies de développement, relation entre les administrations et les acteurs privés, évolution de la BDP.

## Annexe 6. Observations participantes

Terrains	Périodes	Nature des observations
CERISE: thèse réalisée en CIFRE au sein de ce réseau spécialisé en microfinance.	Toute la période de la thèse	Contenu technique et processus d'élaboration d'outils et de méthodes en microfinance pour l'audit social pour les IMF et pour les fonds d'investissement en microfinance, finance rurale/agricole, gouvernance des IMF et des réseaux sectoriels. Formations de formateurs sur la gestion des performances sociales, l'évaluation de la pauvreté et l'éducation financière.
Appui du groupe Agence Française de développement (AFD) pour la définition d'une grille d'évaluation de la performance sociale des IMF financées.	Élaboration de l'outil entre décembre 2011 et juillet 2012.	Stratégie des investisseurs publics et privés en matière de finance responsable, de reddition de compte et d'évaluation des pratiques des IMF.
Collaboration avec l'AFD, le GRET, DIAL et le projet RUME.	Sept réunions à Paris entre le 26 mars 2009 et le 3 mai 2012.	Participation aux restitutions internes des études d'impact menées par l'AFD au Maroc et au Cambodge. Suivi du comité de pilotage de l'étude qualitative complémentaire à l'évaluation randomisée menée Cambodge. Animation d'un groupe de travail rassemblant des chercheurs d'horizons divers ayant en commun d'étudier l'impact de la microfinance.
Accompagnement d'Oikocredit dans l'évaluation des performances sociales de ses	Appui réalisé entre janvier 2009 et janvier 2012. Deux déplacements au siège (Amersfoort-Pays Bas), et réunions avec les équipes à Montevideo (juin 2012), Managua (2010) et Quito (2010).	Activités d'évaluation, d'analyse et de reporting de performances sociales et financières du plus grand fonds d'investissement en microfinance au monde. Amélioration de la base de données rassemblant plus de 400 audits sociaux. Analyse des relations entre performances sociales et financières.
Accompagnement de la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF) et ses membres (Kafo Jigineu & Nyèsigiso, Mali ; RCPB, Burkina Faso ; PAMECAS, Sénégal ; FUCEC, Togo ; FECECAM, Bénin) pour la définition de rapports sociaux et de tableaux de bord sociaux.	Sept missions sur le terrain et un suivi à distance continu (par mail, téléphone et visioconférences) entre novembre 2008 et mars 2012.	Spécificité de l'Afrique de l'Ouest quant à la mise en avant du modèle coopératif dans cette région. Gouvernance des systèmes financiers participatifs et relation des acteurs à l'évaluation des performances dans un tel contexte. Difficultés de production d'information et processus de construction d'un regard critique sur les pratiques d'une organisation par ses salariés.
Campagne pour le sommet du microcrédit : présentation d'une étude à la conférence de Valladolid. Participation aux travaux du comité de définition du Label d'excellence promu par la CSM.	Participation à huit téléconférences au cours de l'année 2011 et participation à la conférence de Valladolid du 14 au 17 novembre 2011.	Positionnement de la CSM entre communication grand public, représentation professionnelle, recherche scientifique et lobbying politique. Stratégie de certification de la microfinance "sociale".



Bolivie-Pérou : Évaluation d'un programme mené par SOS Faim d'appui aux organisations de producteurs et à la finance rurale.	Deux mois, de décembre 2010 à janvier 2011	Interaction entre bailleurs de la coopération (coopération technique belge et Union européenne) avec des ONG (SOS Faim) des organisations locales et des mouvements sociaux. Influence des bouleversements politiques en Bolivie sur ce système d'acteurs.
Plateforme européenne de la microfinance (eMFP)	Participation à de nombreuses téléconférences depuis novembre 2008, ainsi qu'à la semaine de la microfinance organisée tous les ans au Luxembourg.	Participation active au groupe de travail ONG, au groupe de travail sur le financement rural et coordination d'un projet de recherche interinvestisseurs sur les relations entre performances sociales et financières des IMF.
Formation des analystes du fonds marocain d'investissement en microfinance Jaïda à l'audit SPI. Accompagnement dans la définition d'une démarche de performances sociales	Une semaine en octobre 2010.	Relation entre IMF et investisseurs après une sévère crise de la microfinance marocaine. Rapport du secteur au pouvoir politique dans un pays où l'État s'est fortement impliqué dans le microcrédit. Enjeux autour de la transparence et de l'utilité sociale dans un tel contexte.
Social performance Task Force: groupe de travail international sur les performances sociales en microfinance	Réunion de juin 2007 (Paris), 2008 (Paris), 2009 (Madrid) et 2010 (Berne) : réunions de trois jours chaque fois hébergés par la Banque Mondiale à Paris, puis par les agences nationales de coopération espagnole et suisse.	Émergence et constitution d'un réseau transnational visant à promouvoir les performances sociales en microfinance. Interaction entre des composantes hétérogènes : IMF, réseaux d'IMF, ONG d'appui, consultants, agences de notations, bailleurs de fonds publics et privés.
Appui à la Fondation Grameen-Crédit Agricole pour la définition d'un processus d'évaluation sociale de ses partenaires IMF.	Quatre jours de formation en avril 2008 et accompagnement entre avril 2008 et juin 2010.	Formation d'une fondation spécialisée en microfinance, définition de sa stratégie et prise en compte des performances sociales dans celle-ci. Articulation avec les autres investisseurs privés et publics en microfinance.
AMUCSS - réseau de coopératives mexicaines : d'accompagnement pour la collecte, l'analyse et le suivi du niveau de vie des clients, de leur perception des services et de leur usage des services financiers.	Mission de terrain de deux semaines en août 2009.	Fonctionnement d'un réseau d'origine paysanne dans un contexte de professionnalisation et d'encadrement accru de la microfinance. Rôle des outils de gestion pour orienter les comportements quotidiens des opérateurs. Jeux d'acteurs autour de l'utilisation d'un système d'information automatisé. Rôle de la recherche pour renforcer la légitimité des IMF.
Appui pour la prise en compte d'indicateurs de performances sociales par la fédération de supervision financière délégué des systèmes coopératifs ruraux mexicains (FEDRURAL).	Mission d'une semaine en août 2009.	Émergence de mécanismes hybrides de régulation financière (régulation externe/autorégulation). Négociations complexes au niveau mexicain et latino-américain des normes visant à encadrer la microfinance.
Formation du personnel de SOS Faim sur l'évaluation des performances sociales	30 novembre et 1er décembre 2009.	Vision d'une ONG militante en matière de développement agricole sur les évolutions du secteur de la microfinance.

des IMF.		
Appui à l'association professionnelle malienne des institutions de microfinance (APIM) pour la mise en place d'un dispositif d'évaluation sociale de ses membres.	Mission de terrain de quinze jours (mars-avril 2009)	Relations entre les IMF, les pouvoirs publics et les acteurs de la coopération. Enjeux relatifs à la transparence de la microfinance et contraintes de production d'information.
Appui à l'association professionnelle des ONG de microfinance boliviennes (FINRURAL) en matière de performances sociales.	Mission de terrain en Bolivie de quatre mois, d'avril à août 2007.	Modes d'interventions et interaction des IMF lucratives et non lucratives en Bolivie. Évolution de la réglementation de la microfinance. Relation de ce secteur avec les autorités et les mouvements sociaux.
Formation des IMF membres du réseau haïtien KNFP sur les outils de mesure de la pauvreté et l'analyse d'impact.	Atelier animé à Port-au-Prince du 19 au 22 août 2008.	Appréhension des enjeux de pauvreté et d'impact par des praticiens de la microfinance. Intervention des IMF dans un contexte très difficile. Relation avec les bailleurs de fonds et les investisseurs.
Collaboration entre CERISE et le Consortium ImpAct pour la mise en compatibilité des référentiels de performances sociales.	Échanges continus et participation à un atelier réalisé à Brighton du 27 au 29 avril 2009	Stratégie en matière de performances sociales des acteurs anglo-saxons. Relation avec les autres entrepreneurs de normes actifs dans ce domaine.
Formation des IMF dominicaines organisée par l'Agence française de développement.	Atelier animé à Santo Domingo du 9 au 13 mars 2009.	Diversité et différences de vues des acteurs dominicains de la microfinance en matière de performances sociales et financement rural. Stratégie des bailleurs de fonds publics en matière d'investissement et de renforcement des capacités.
Réseau national des IMF équatoriennes RFR.	Mission à Quito du 12 au 24 novembre 2010.	Appui à la capitalisation des expériences en matière de performance sociale (audits sociaux, reporting, mesure de la pauvreté, protection des clients) et clarification de la stratégie du réseau national de microfinance et finance rurale.
Réseau des associations professionnelles d'IMF latino-américaines FOROLAC.	Atelier de formation de 5 jours en mars 2007 à Oaxaca (Mexique) Participation à l'organisation du séminaire de La Paz du 18 au 20 juillet 2007 Participation comme intervenant aux séminaires de Managua (Nicaragua) du au ., de Mexico du au et de Fortaleza, du au . Participation à une douzaine de téléconférences entre mars 2007 et mars 2012	Positionnement des réseaux d'IMF à l'égard de leurs membres. Négociation de l'encadrement du secteur entre régulation et autorégulation. Certification
Formation du personnel de la plateforme d'investissement en microfinance Kiva et appui à	Entre juin 2009 et février 2012: suivi à distance et support aux collègues de	Émergence de nouveaux mécanismes d'investissement international dans le domaine de la microfinance. Spécificités en matière de reddition de comptes et de

distance aux délégués de cette structure chargés d'auditer les IMF partenaires.	CERISE chargés de réaliser ces formations.	communication.
Participation à une formation dispensée par le centre de recherche IRIS de l'Université du Maryland pour le compte d'USAID sur l'évaluation de la pauvreté.	Du 25 au 29 février 2008 à Washington DC.	Jeux d'acteurs entre le Congrès Américain, RESULTS, IRIS, USAID et ses contractants autour de la mesure de la pauvreté.